

(1)

(N° 95.)

---

## Chambre des Représentants.

---

(SÉANCE DU 27 FÉVRIER 1891.)

---

### BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

---

# EXPOSÉ GÉNÉRAL.

---

MESSIEURS,

D'après les ordres du Roi, j'ai l'honneur de soumettre à vos délibérations — en douze projets de loi spéciaux — le projet de Budget général de l'État pour l'exercice 1892. Les évaluations de recette s'élèvent à . . . . . fr. 342,110,490 40 et les prévisions de dépense à. . . . . 338,856,670 07

Soit un excédent de recette probable de fr. 3,253,820 33

La comparaison, par ministère et par service, entre les prévisions de dépense pour l'exercice futur et les crédits votés ou demandés pour l'exercice 1891 d'une part et, d'autre part, entre les évaluations de recette proposées et celles qui sont votées en ce qui concerne les deux mêmes exercices, fait l'objet du tableau ci-après.

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES entre les crédits des exercices 1891 et 1892.	
	votés ou demandés pour l'exercice 1891.	proposés pour l'exercice 1892.	En plus.	En moins.
Dette publique. . . . .	102,096,726 07	102,289,485 07	192,759 »	»
Dotations . . . . .	4,690,555 »	4,570,600 »	»	119,955 »
Ministère de la Justice . . . . .	17,123,225 »	17,045,125 »	»	78,100 »
— des Affaires Étrangères . . . . .	2,483,887 95	2,482,863 »	»	1,024 95
— de l'Intérieur et de l'Instruction publique . . . . .	22,965,915 »	23,105,915 »	140,000 »	»
— de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics . . . . .	17,016,597 »	17,006,297 »	»	10,300 »
— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes. . . . .	104,094,123 »	104,079,063 »	»	15,060 »
— de la Guerre . . . . .	46,888,462 »	46,960,582 »	72,120 »	»
Gendarmerie . . . . .	4,267,400 »	4,264,500 »	»	2,900 »
Ministère des Finances. . . . .	15,523,895 »	15,523,740 »	»	155 »
Non-Valeurs et Remboursements . . . . .	1,548,500 »	1,528,500 »	»	20,000 »
	338,699,286 02	338,856,670 07	404,879 »	247,494 95
Voies et Moyens. . . . .	341,692,712 40	342,110,490 40	+ 157,384 05	
	+2,993,426 38	+3,253,820 33		

*Dépenses.* — Comme on le voit, les augmentations de crédit proposées s'élèvent ensemble à 404,879 francs et les diminutions à fr. 247,494 95; d'où il suit que le projet de Budget général pour l'exercice 1892 est, en ce qui concerne les dépenses, présenté en augmentation de fr. 157,384 05 sur celui de 1891.

Les augmentations et les diminutions sont expliquées dans des notes placées en tête des projets de loi de Budget. Les augmentations sont toutes ou presque toutes sollicitées pour faire face à des accroissements de dépense résultant de l'application des lois et règlements, et qu'il n'est dès lors pas possible d'éviter. L'augmentation proposée pour le Ministère de la Guerre est destinée à couvrir le surcroît de charges que doit entraîner l'année 1892, qui est bissextile. Il a été porté au projet de Budget de la Dette publique un crédit de 1,200,000 francs pour le service des capitaux à emprunter éventuellement pour l'exécution de travaux publics.

*Recettes.* — Quant au Budget des Voies et Moyens, il vous est soumis avec une augmentation de 417,778 francs sur les évaluations de recette pour l'exercice 1891.

Le tableau ci-après indique sur quelles branches de revenu portent les différences en plus et en moins que présentent les évaluations de 1892 comparativement à celles de 1891.

	DIFFÉRENCES	
	en plus.	en moins.
Art. 1 <sup>er</sup> . Contribution foncière . . . fr.	163,000 »	—
» 2. — personnelle . . .	»	150,000 »
» 5. Douanes. — Droits d'entrée . .	312,637 »	»
» 6. Accises . . . . .	452,828 »	»
» 7. Recettes diverses . . . . .	23,000 »	»
» 8. Enregistrement . . . . .	»	400,000 »
» 9. Greffe . . . . .	»	170,000 »
» 11. Successions, litt. <i>a</i> . . . . .	»	500,000 »
» 12. Timbre. . . . .	100,000 »	»
» 20. Télégraphes et téléphones . .	100,000 »	»
» 21. Postes, litt. <i>a</i> et <i>d</i> . . . . .	240,100 »	»
» 27. Établissements régis p <sup>r</sup> l'État.	20,000 »	»
» 28. Produits divers et accidentels.	30,000 »	»
» 29. Revenus des domaines . . . .	40,000 »	»
» 30. Abonnements au <i>Moniteur</i> . .	6,000 »	»
» 31. Produits divers des prisons . .	»	42,000 »
» 34. — des droits de chan- cellerie . . . . .	500 »	»
» 37. — de la régie du <i>Moni- teur</i> . . . . .	9,000 »	»
» 38. — des établissements de bienfaisance de l'État . . . . .	»	225,000 »
» 41. Bonification sur l'excédent de la circulation moyenne des billets de la Banque Natio- nale . . . . .	50,000 »	»
» 42. Fonds d'amortissement sans emploi . . . . .	108,000 »	»
» 43. Intérêts sur 20,000 actions de la Compagnie du chemin de fer du Congo . . . . .	10,000 »	»
» 44. Frais de perception des cen- times provinciaux et com- munaux . . . . .	10,000 »	»
A REPORTER . . . . fr.	1,675,065 »	1,487,000 »

REPORT. . . . .	fr. 1,675,065 »	1,487,000 »
Art. 47. Recouvrements d'avances faites par divers Départe- ments . . . . .	»	20,000 »
» 52. Abonnements des particuliers (Budget de 1892.) pour le service des ponts et chaussées . . . . .	»	732 »
» 56. Remboursement de dépenses concernant le Palais de Justice de Bruxelles . . .	»	1,555 »
» 60. Établissements de bienfaisance (Nouveau.)	252,000 »	»
		<hr/>
	1,927,065 »	1,509,287 »
		<hr/>
En plus. . . . .	fr.	417,778 »
		<hr/>

Les évaluations ont été établies, comme précédemment, avec modération et aussi exactement que le permet l'époque, encore éloignée, de l'ouverture de l'exercice qu'elles concernent.

Comme pour les dépenses, des notes placées en tête du projet de Budget des Voies et Moyens expliquent les différences en plus et en moins par article du tableau de la loi.

Le Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre, pour l'exercice 1892, dressé en exécution de l'article 24 de la loi sur la comptabilité de l'État, fait l'objet d'un treizième projet de loi qui est également soumis à vos délibérations.

*Le Ministre des Finances,*

A. BEERNAERT.



I.

# BUDGET

DES

# VOIES ET MOYENS

POUR L'EXERCICE 1892.

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1891 s'élève à . . . . .	fr.	341,692,712 40
Les évaluations pour l'exercice 1892 sont arrêtées à la somme de. . . . .		342,110,490 40
	EN PLUS. . . . . fr.	417,778 »

La différence résulte des augmentations et des diminutions apportées à l'évaluation de certains produits pour les motifs indiqués ci-après :

## CHAPITRE PREMIER.

## IMPOTS.

## CONTRIBUTIONS DIRECTES.

ART. 1<sup>er</sup>. — Contribution foncière.

Le tableau qui suit présente, pour chacune des cinq dernières années, le montant du revenu cadastral, le produit de l'impôt foncier, ainsi que l'augmentation de ce revenu et de cet impôt.

ANNÉES.	REVENU CADASTRAL.	TAUX % de l'impôt.	PRODUIT DE L'IMPÔT.	AUGMENTATION	
				DU REVENU cadastral.	DE L'IMPÔT.
1887	558,951,115	7	23,726,505	2,217,565	155,225
1888	540,908,847	7	25,867,745	2,017,731	141,242
1889	545,154,022	7	24,020,706	2,185,175	152,961
1890	545,429,070	7	24,179,962	2,275,048	159,256
1891	547,745,518	7	24,353,058	2,316,448	153,000

Il résulte de ce tableau que le revenu cadastral augmente annuellement, en moyenne, de 2,202,000 francs. C'est cette somme que l'on propose d'ajouter au revenu de 1891 pour établir la base de l'évaluation de l'impôt foncier pour l'exercice 1892.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le revenu imposable de cet exercice serait donc de fr. 347,746,000 + 2,202,000, soit 349,948,000 francs qui, à raison de 7 %, produiraient un impôt de 24,496,000 francs, supérieur de 163,000 francs à celui de 1891.

## ART. 2. — Contribution personnelle.

Le produit de la contribution personnelle pour chacune des années 1886 à 1890, ainsi que l'évaluation budgétaire de 1891, sont indiqués au tableau ci-dessous, qui renseigne également les fluctuations de cet impôt.

ANNÉES.	PRODUIT de la contribution personnelle.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1886	18,850,955	187,650	"
1887	19,034,799	194,844	"
1888	19,519,544	264,745	"
1889	19,029,951	510,407	"
1890	18,370,056	"	1,059,915
1891	19,540,000 (Évaluation budgétaire.)	769,964	"

La loi du 30 juillet 1889 qui supprime l'obligation de quintupler, dans certains cas, la valeur locative des maisons pour établir la valeur du mobilier qu'elles renferment, et la loi du 9 août de la même année, qui exempte les habitations ouvrières, ont eu pour conséquence de diminuer de plus d'un million le produit de l'impôt personnel, au lieu de 700,000 francs que prévoyaient les exposés des motifs des lois précitées.

D'autre part, l'augmentation normale de l'impôt en 1891 ne sera vraisemblablement pas supérieure à celle obtenue pour l'exercice 1889, soit 310,000 francs. Le chiffre probable des recettes à effectuer en 1891 ne dépassera donc pas la somme de 18,880,000 francs.

Dans ces conditions, et pour éviter tout mécompte, l'évaluation de 1892 ne doit pas être fixée, semble-t-il, à un chiffre supérieur à 19,190,000 francs (18,880,000 + 310,000).

## ART. 3. — Droit de patente.

Les sommes indiquées au tableau suivant représentent le droit de patente des années 1885 à 1889, le produit approximatif de 1890 et le chiffre par comme prévision au Budget de 1891. On a également renseigné dans ce tableau les augmentations et les diminutions qu'a subies l'impôt des patentes dans la même période.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ANNÉES.	MONTANT du droit de patente.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1885	6,255,100	•	179,767
1886	6,572,412	557,505	•
1887	6,516,715	•	255,699
1888	6,484,127	167,414	•
1889	6,598,458	114,551	•
1890	6,650,579 (Approximatif.)	51,921	•
1891	6,680,000 (Évaluation budgétaire.)	29,621	•

Les résultats connus à ce jour pour 1890 permettent d'espérer que les évaluations de 1891 se réaliseront ; l'impôt des patentes produira vraisemblablement une somme de 6,680,000 francs. Toutefois ce chiffre devant être considéré comme un maximum dans l'état actuel des choses, il paraît prudent d'évaluer également à 6,680,000 francs le montant présumé du droit de patente pour l'exercice 1892; et d'autant plus qu'il est à présumer que la loi sur les licences aura pour effet une nouvelle diminution du nombre des cabarets et par conséquent du droit de patente.

ART. 5. — *Droits d'entrée.*

Le produit global des droits d'entrée peut être évalué, comme pour l'année 1891, à la somme de . . . . . fr. 51,500,000 »  
qui se répartit de la manière suivante :

Part du fonds communal . . . . .	fr.	3,164,052	»
— du fonds spécial créé par la loi du 19 août 1889 . . . . .		5,020,009	»
— de l'État. . . . .		23,315,959	»
<b>TOTAL ÉGAL.</b> . . . .	fr.	<b>51,500,000</b>	<b>»</b>

Les parts des fonds spéciaux seraient subdivisées comme suit :

## FONDS COMMUNAL.

Produit intégral des droits sur le café . . . . .	fr.	2,350,000	»
29,768 806 % des droits sur les eaux-de-vie (1,500,000).		446,552	»
55 % — les bières (300,000) . . . . .		165,000	»
35 % — les vinaigres et acides acé- tiques (500,000) . . . . .		175,000	»
35 % — les sucres (250,000) . . . . .		87,500	»
<b>TOTAL.</b> . . . .	fr.	<b>3,164,052</b>	<b>»</b>

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## FONDS SPÉCIAL.

Produit du droit d'entrée sur les bestiaux et les viandes fr.	2,000,000	»
— — — sur les autres marchandises . . .	5,020,009	»
ENSEMBLE. . . . fr.	5,020,009	»
somme à laquelle il faut ajouter le produit du droit de licence, soit . . . . .	500,000	»
TOTAL. . . . fr.	5,520,009	»

chiffre égal à celui de la population du royaume, d'après le dernier recensement décennal, et qui devra être modifié d'après les résultats du recensement de la population au 31 décembre 1890.

ART. 6. — *Accises.*

Le tableau qui suit indique, pour les divers produits soumis aux droits d'accise, le montant de ces droits renseignés dans la comptabilité de l'État, au 31 décembre 1890, les évaluations inscrites au Budget de 1891 et celles qui sont proposées dans le projet de Budget de 1892.

NATURE DES PRODUITS	MONTANT DES RECETTES au 31 décembre 1890.	ÉVALUATIONS		QUOTE-PART	
		admissibles pour 1891.	proposées pour 1892.	de l'État	du fonds communal.
Vins étrangers. . . .	5,000,626	4,520,000	4,700,000	5,055,000	1,645,000
Eaux-de-vie indigènes.	55,340,871	54,060,000	55,860,000	25,780,282	10,079,718
Bières. . . . .	15,056,655	14,048,000	14,500,000	9,425,000	5,075,000
Vinaigres de bières .	26,055	16,000	25,000	16,250	8,750
Vinaigres autres que de bières . . . .	7,315	2,700	7,000	4,550	2,450
Acide acétique. . . .	85,000	5,200	75,000	48,750	26,250
Sucres . . . . .	6,253,785	5,750,000	5,750,000	5,757,500	2,012,500
Glucoses. . . . .	567,772	598,500	470,000	470,000	•
Tabacs . . . . .	822,607	850,000	850,000	850,000	•
TOTAUX. . . fr.	61,140,642	59,650,400	60,257,090	41,587,552	18,849,668

Les recettes faites en 1890 présentent, relativement aux prévisions de 1891, une plus-value d'environ un million de francs sur l'ensemble des diverses branches de revenu de l'accise. Cette situation s'explique par le

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

manquant de fr. 482,337 16 constaté dans les recettes sur les sucres de 1889 et qui a été recouvré pendant l'exercice 1890.

Afin d'éviter tout mécompte, on croit prudent de maintenir, à peu de chose près, pour 1892, les évaluations arrêtées pour 1891 en ce qui concerne les eaux-de-vie (douanes et accises) et de n'augmenter celles des bières que d'un demi-million, représentant la moitié de la différence entre les recettes réalisées en 1890 et les évaluations de 1891.

Pour les vins et les *glucoses*, les évaluations sont établies d'après la recette moyenne des cinq dernières années et celles pour les vinaigres de bières à 23,000 francs, ce qui représente environ la recette faite sur cet article en 1891 ; comme on le sait, la part de l'État dans ce dernier produit est déduite du minimum de 23,175,000 francs, attribué à l'État sur les eaux-de-vie.

*Eaux-de-vie.* — D'après l'article 129 de la loi du 18 juillet 1887, la quote-part de l'État dans l'impôt sur les eaux-de-vie est fixée à 23,175,000 francs, au minimum, sauf à déduire de cette somme la part de l'État dans le produit des droits d'entrée sur les vinaigres et l'acide acétique, et dans l'accise sur les vinaigres de bières. Ces droits étant évalués respectivement à 300,000 francs et à 23,000 francs, la somme à déduire est de 341,250 francs (65 % sur 523,000 francs)

La part de l'État s'élève ainsi à 24,833,750 francs (23,175,000 — 341,250 = 24,833,750). Les évaluations des recettes (droits d'entrée et d'accise) étant de 33,360,000 francs, le restant, soit 10,526,250 francs, est attribué au fonds communal.

Ces parts représentent respectivement pour l'État et pour le fonds communal 70,231 194 % et 29,768 806 %.

D'après ces proportions, le produit sur les eaux-de-vie doit être réparti comme il suit :

	Accises. (Eaux-de-vie indigènes.)	Douanes. (Eaux-de-vie étrangères.)	TOTAL
Pour l'État . . . . fr.	23,780,282 »	1,053,468 »	24,833,750 »
Pour le fonds communal	10,079,718 »	446,532 »	10,526,250 »
TOTAUX . . . . fr.	33,860,000 »	1,500,000 »	35,360,000 »

*Vinaigres autres que de bières et acide acétique.* — La fabrication de ces produits tend, sous le régime de la loi du 11 juin 1887, à prendre une certaine extension ; les recettes se sont élevées en 1890 respectivement à 7,313 francs et à 83,000 francs. Les évaluations sont fixées à 7,000 et à 75,000 francs.

*Sucres.* — On propose de fixer les évaluations à 6,000,000 de francs formant le minimum légal pour droits d'accise et droits d'entrée.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette somme se subdivise comme il suit :

Droits d'accise . . . . .	fr.	5,750,000	»
— de douane . . . . .		250,000	»
		<hr/>	
TOTAL . . . . .	fr.	6,000,000	»

*Tabacs.* — Les recettes sur la culture du tabac indigène se sont élevées en 1890 à 822,600 francs, chiffre supérieur de 50,000 francs à celui de 1889; dans ces conditions, on peut maintenir pour 1892 les évaluations de 1891, soit 850,000 francs.

## ART. 7. — Recettes diverses.

Les recettes diverses comprennent, entre autres, les rétributions dues pour la délivrance des extraits cadastraux et les taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, dont le produit augmente normalement.

Du chef de cette augmentation, il y aurait lieu de prévoir 25,000 francs de plus dans l'évaluation de l'article 7, comparativement à celle de l'exercice 1891; mais il convient de diminuer de 2,000 francs les frais d'essai des matières d'or et d'argent, qui sont également compris dans les recettes diverses et dont le produit diminue régulièrement chaque année.

En conséquence, on propose d'augmenter de 23,000 francs seulement l'évaluation du produit des recettes diverses.

## ART. 8. — Enregistrement.

La moyenne des recettes des années 1886 à 1890 est de fr.	20,592,684	»
Mais on propose de n'inscrire que	20,000,000	»
moyenne des années 1889 et 1890.		
Évaluation pour 1891.	20,400,000	»
		<hr/>
DIMINUTION . . . . .	fr.	400,000
		<hr/>

## ART. 9. — Greffe.

Par suite de l'application de la loi du 25 novembre 1889, qui est devenue obligatoire le 1<sup>er</sup> janvier suivant, le produit du greffe s'est élevé, pendant l'année 1890, à . . . . . fr. 1,027,892 »

Il est difficile de prévoir le chiffre auquel pourra s'élever le produit de 1892. On présume toutefois qu'il ne sera pas inférieur à . . . . .

. . . . .	fr.	1,100,000	»
Prévisions pour 1891 . . . . .		1,270,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION . . . . .	fr.	170,000	»
		<hr/>	

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 11, litt<sup>a</sup>. — *Successions et mutations par décès.*

La moyenne des recettes des années 1886 à 1890 est de fr.	16,870,420	»
La diminution du rendement constatée pour 1889 s'est accentuée pendant l'année 1890. Il paraît rationnel de supputer le produit à . . . . .	15,500,000	»
moyenne des recettes de 1889 et 1890.		
Il est inscrit au Budget précédent . . . . .	16,000,000	»
	<hr/>	
DIMINUTION. . . . . fr.	500,000	»
	<hr/>	

ART. 12. — *Timbre.*

La progression des recettes pendant les cinq dernières années autorise à porter, comme évaluation budgétaire, la moyenne des recettes de cette période, ou . . . . .	fr. 5,997,372	»
Soit, en chiffres ronds . . . . .	6,000,000	»
Il est inscrit au Budget précédent. . . . .	5,900,000	»
	<hr/>	
AUGMENTATION. . . . . fr.	100,000	»
	<hr/>	

## CHAPITRE II.

## PÉAGES.

ART. 19. — *Chemin de fer.*

La recette du chemin de fer pour l'exercice 1890 atteindra environ 136,700,000 francs.

L'évaluation du produit de 1891 a été fixée au chiffre de 139,000,000 de francs.

Les éléments d'appréciation faisant absolument défaut pour établir dès maintenant avec quelque exactitude le produit probable du chemin de fer en 1892, il semble rationnel de porter provisoirement ce produit au même chiffre que celui que la Législature a admis pour 1891.

ART. 20. — *Télégraphes et téléphones.*

Les recettes de l'exercice 1890 peuvent être évaluées à 3,800,000 francs, soit une somme supérieure d'environ 200,000 francs aux recettes de 1889 qui ont atteint le chiffre de 3,599,627 francs, lequel présentait lui-même une augmentation de 306,148 francs sur les produits de 1888.

Ces résultats favorables étant dus à des causes spéciales ne peuvent servir de base à l'évaluation de la progression annuelle.

Les estimations de recettes pour l'exercice 1891 étant fixées à 3,900,000 francs, soit une augmentation de 100,000 francs seulement sur les résultats

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

approximatifs de 1890, on propose de compter sur un accroissement semblable pour 1892.

L'évaluation des recettes pour cet exercice serait ainsi portée à 4,000,000 de francs.

## ART. 21. — Postes.

D'après les résultats constatés à ce jour, les recettes de l'exercice 1890 paraissent devoir atteindre la somme de 16,450,000 francs.

En se basant sur l'accroissement moyen des cinq dernières années, qui est de plus de 500,000 francs par an, la recette de 1892 peut être évaluée à 17,500,000 francs.

Dans cette somme est comprise la recette à provenir de l'encaissement et de la présentation des effets de commerce, évaluée à 720,000 francs, produit qui n'entre pas dans la formation du fonds communal et qui doit, par conséquent, être déduit de la recette totale pour obtenir la somme à partager entre l'État et les communes, soit 17,500,000 — 720,000 = . . fr. 16,780,000 »  
dont 41 % seront attribués au fonds communal, soit . . . 6,879,800 »

La part de l'État sera donc de . . . . . fr. 9,900,200 »  
augmentée du produit de l'encaissement des effets de commerce, ci . . . . . 720,000 »

La recette nette au profit du Trésor sera donc de . . . fr. 10,620,200 »

soit une somme supérieure de 240,100 francs à l'évaluation votée pour l'exercice 1891.

## ART. 27. — Établissements et services régis par l'État.

La recette des trois dernières années se chiffre ainsi :

1888. . . . .	178,573 »	}	575,302 »
1889. . . . .	217,863 »		
1890. . . . .	178,866 »		
MOYENNE. . . . .		fr.	191,767 »

Tenant compte du résultat, presque identique, en 1888 et 1890, on adopte l'estimation de . . . . . fr. 180,000 »  
Évaluation antérieure . . . . . 160,000 »

AUGMENTATION . . . fr. 20,000 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 28. — *Produits divers et accidentels.*

Moyenne des cinq dernières années. . . . .	fr.	533,942	»
La marche ascendante de ce produit, qui s'est élevé à 595,967 francs en 1890, permet de le supputer modérément à . . . . .		530,000	»
Estimation de 1891 . . . . .		500,000	»
		<hr/>	
	AUGMENTATION . . fr.	30,000	»
		<hr/>	

ART. 29. — *Revenus des domaines.*

Les recouvrements de 650,294 francs en 1889 et de 655,848 francs en 1890, dépassant notablement la moyenne des trois exercices précédents, et bien que celle des cinq dernières années ne soit que de 591,515 francs, on peut porter pour 1892 l'évaluation à . . . . .

	fr.	600,000	»
Évaluation antérieure . . . . .		560,000	»
		<hr/>	
	AUGMENTATION . . fr.	40,000	»
		<hr/>	

ART. 30. — *Abonnements au Moniteur, etc., perçus par l'administration des Postes.*

D'après le chiffre actuel des abonnements au *Moniteur* et aux autres publications officielles, l'évaluation de ce produit a été portée à 100,000 francs.

ART. 31. — *Produits divers des prisons.*

D'après les recettes opérées pendant les dernières années, il convient de réduire l'évaluation de ces produits à 288,000 francs, soit une diminution de 42,000 francs sur le chiffre porté au Budget de l'exercice 1891.

ART. 34. — *Droits de chancellerie.*

L'évaluation de ce produit peut être portée à 9,500 francs correspondant approximativement à la moyenne des recettes opérées pendant les années 1885 à 1889.

ART. 37. — *Produits de la régie du Moniteur.*

Ces produits sont évalués à 95,000 francs, d'après les résultats obtenus pendant les dernières années.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 38. — *Produits des établissements de bienfaisance de l'État.*

Les frais d'entretien des mendiants et vagabonds devant être remboursés par les communes du domicile de secours, il a été ajouté au chapitre IV du Budget un article spécial auquel seront rattachés les remboursements à opérer de ce chef.

Les autres produits des établissements de bienfaisance, qui continueront à figurer sous l'article 38, peuvent être évalués comme il suit :

Services industriels . . . . .	fr.	40,000	»
Exploitations agricoles . . . . .		26,000	»
Recettes accidentelles . . . . .		15,000	»
Écoles de bienfaisance de Saint-Hubert et de Namur . . .		7,000	»
		<hr/>	
ENSEMBLE. . . . .	fr.	58,000	»
		<hr/>	

ART. 41. — *Bonification d'un quart pour cent par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale.*

Ce produit est évalué à 450,000 francs, somme correspondant à peu près au produit moyen des cinq dernières années, soit une augmentation de 50,000 francs sur le produit présumé de 1891.

ART. 42. — *Fonds d'amortissement demeurés sans emploi.*

3 % — 20 % du capital de 519,859,000 francs (semestres au 1 <sup>er</sup> novembre 1891 et au 1 <sup>er</sup> mai 1892) . . . . .	fr.	1,039,718	»
3 % du capital amorti de fr. 9,923,900 . . . . .		297,717	»
		<hr/>	
		1,337,435	»
3 1/2 % (1 <sup>re</sup> série). — 20 % du capital de 140,827,925 fr. (semestres au 1 <sup>er</sup> juillet 1891 et au 1 <sup>er</sup> janvier 1892) . . . . .		281,655	85
3 1/2 % (2 <sup>e</sup> série). — 20 % du capital de fr. 955,043,782 22 (semestres au 1 <sup>er</sup> novembre 1891 et au 1 <sup>er</sup> mai 1892) . . . . .		1,910,087	56
3 1/2 % (3 <sup>e</sup> série). — 20 % du capital de 200,040,000 fr. (semestres au 1 <sup>er</sup> août 1891 et au 1 <sup>er</sup> février 1892). . . . .		400,080	»
		<hr/>	
ENSEMBLE. . . . .	fr.	3,929,258	41

soit, chiffre rond, 3,929,000 francs ou environ 100,000 francs de plus que le produit présumé pour 1891.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 43 — *Intérêts sur 20,000 actions de capital de la Compagnie du chemin de fer du Congo.*

Les versements opérés à ce jour montent à 4,000,000 de francs. Deux autres millions devaient, selon les prévisions, être appelés au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 1891; mais la date de ce versement a été reculée en vertu d'une décision de l'assemblée générale des actionnaires. En supposant l'appel de fonds réalisé au 1<sup>er</sup> janvier 1892, il y aura en tout six millions de versés, lesquels produiront, à raison de 5  $\frac{1}{2}$  %, une somme de 210,000 francs.

## CHAPITRE IV.

## REMBOURSEMENTS.

ART. 44. — *Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.*

L'augmentation de 10,000 francs proposée à l'article 44 se justifie par l'augmentation du produit des centimes provinciaux et communaux dont le recouvrement est confié à l'administration des contributions directes, etc.

ART. 47. — *Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.*

La moyenne des cinq dernières années est de 456,032 francs et la recette de 1890 n'atteint que 429,640 francs. Il y a lieu de réduire l'évaluation pour 1892 à . . . . . fr. 460,000 »

Le chiffre voté pour 1891 est de . . . . . fr. 480,000 »

D'où une diminution de . . . . . fr. 20,000 »

ART. 56. — *Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le Palais de Justice de Bruxelles.*

L'évaluation a été réduite à 31,445 francs afin de la mettre en rapport avec la réalité des faits.

ART. 60 (nouveau). — *Établissements de bienfaisance.*

Ainsi que cela a été dit plus haut, à propos d'une réduction apportée à l'article 58, le remboursement des frais d'entretien des mendiants et vagabonds par les communes du domicile de secours, fera désormais l'objet d'un article spécial dont le montant, pour l'exercice 1892, peut être fixé à 252,000 francs.

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,****ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE PREMIER.**

Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1891, en principal et centimes additionnels au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières non supprimées seront recouvrés, pendant l'année 1892, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Les recettes ordinaires de l'État, pour l'exercice 1892, sont évaluées à la somme de trois cent quarante-deux millions cent dix mille quatre cent quatre-vingt-dix francs, 40 centimes (fr. 342,110,490 40), conformément au tableau ci-annexé.

**ART. 2.**

La présente loi sera obligatoire le 1<sup>er</sup> janvier 1892.

Donné à Laeken, le 25 février 1891.

**LÉOPOLD.****PAR LE ROI :***Le Ministre des Finances,***A. BEERNAERT.**

---

## BUDGET DES VOIES ET MOYENS POUR L'EXERCICE 1892.

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>		
		<b>IMPÔTS.</b>		
		<b>CONTRIBUTIONS DIRECTES.</b>		
	1	Contribution foncière. . . . .	24,490,000 »	
	2	Contribution personnelle . . . . .	19,190,000 »	
		Principal (y compris 5,550,000 francs pour la valeur locative) . . . . . 15,720,000 » 15 centimes additionnels ordinaires sur le principal. . . . . 2,540,000 » 20 centimes additionnels extraordinaires au principal de l'impôt sur la valeur locative. . . . . 1,110,000 » Frais d'expertise . . . . . 20,000 »		50,966,000 »
	3	Droit de patente . . . . .	6,680,000 »	
		Principal. . . . . 5,567,000 » 20 centimes additionnels . . . . . 1,115,000 »		
	4	Redevances sur les mines (fixe et proportionnelle). . . . .	600,000 »	
		Principal . . . . . 480,000 » 25 centimes additionnels . . . . . 120,000 »		
		<b>DOUANES, ACCISES ET RECETTES DIVERSES.</b>		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	5	Douanes . . . . .	(1) 23,515,959 »	
		Droits d'entrée. . . . .	»	
		a. Vins étrangers. . . . . (2) 5,055,000 »		
		b. Eaux-de-vie indigènes. . . . . (3) 23,780,282 »		
		c. Bières. . . . . (4) 9,425,000 »		
		d. Vinaigres de bières . . . . . (5) 16,250 »		
	6	Accises . . . . .	41,587,552 »	
		e. » autres que de bières . . . . . (6) 4,550 »		
		f. Acide acétique . . . . . (7) 48,750 »		
		g. Sucres de canne et de betterave. . . . . (8) 3,757,500 »		
		h. Glucoses et autres sucres non cristallisables. . . . . 470,000 »		
		i. Tabacs indigènes . . . . . 850,000 »		
		a. Frais d'essai des matières d'or et d'argent. . . . . 8,000 »		
	b. Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, droits de magasin des entrepôts de l'État, droit de licence, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, etc. . . . . (9) 575,000 »			
7	Recettes diverses . . . . .	585,000 »		
		A REPORTER. fr		116,052,291 »

(1) Déduction faite de la recette intégrale sur les cafés, soit 2,550,000 francs; de 35 % du produit des droits d'entrée sur les bières et vinaigres venant de l'étranger, soit 105,000 francs; de 29 768/100 % du produit des mêmes droits sur les eaux-de-vie, soit 446,552 francs; de 35 % du produit des mêmes droits sur les sucres raffinés, soit 87,500 francs, et de 35 % du produit des mêmes droits sur les vinaigres et acides acétiques, soit 175,000 francs, ensemble une somme de 3,164,052 francs, attribuée au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1880. — Déduction faite du produit probable du droit d'entrée sur les bestiaux et les viandes, soit 2,000,000 de francs et d'une somme de 3,020,009 francs à prélever sur le produit des mêmes droits sur les autres marchandises, soit en total 5,020,009 francs, attribués au fonds spécial créé par la loi du 19 août 1889.

(2) Déduction faite de 35 % du produit probable, soit 1,045,000 francs.

(3) Id. 29.768262 % id. 10,079,718 francs.

(4) Id. 35 % id. 5,075,000 francs.

(5) Id. id. id. 8,750 francs.

(6) Id. id. id. 2,450 francs.

(7) Id. id. id. 26,250 francs.

(8) Id. id. id. 2,012,500 francs.

(9) Id. du produit probable du droit de licence, soit 600,000 francs.

## BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.	
		ENREGISTREMENT, ETC.	REPORT . . . fr.	116,052,291 »	
ENREGIS- TREMENT ET DOMAINES.	8	Enregistrement . . . . .	20,000,000 »		
	9	Greffe . . . . .	1,100,000 »		
	10	Hypothèques . . . . .	5,500,000 »		
	11	Successions, etc. {	a. Successions et mutations par décès. . . fr. 15,500,000 »	18,510,000 »	50,008,000 »
			b. Droit de mutation en ligne directe. . . 2,700,000 »		
			c. Droits dus par les époux survivants . . . 310,000 »		
	12	Timbre . . . . .	6,000,000 »		
	15	Naturalisations . . . . .	98,000 »		
	14	Amendes en matière d'impôts . . . . .	560,000 »		
	15	id. de condamnations en matières diverses et dommages-intérêts. . . . .	710,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . .		160,060,291 »	
		CHAPITRE II. PÉAGES.			
ENREGIS- TREMENT ET DOMAINES.	16	Rivières et canaux. . . . .	1,250,000 »	1,555,000 »	
	17	Routes appartenant à l'État. . . . .	5,000 »		
	18	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers . . . . .	300,000 »		
	19	Chemin de fer . . . . .	139,000,000 »		
CHEMINS DE FER, POSTES, ETC.	21	Postes . . . . . {	a. Taxes des correspondances en général fr. 9,503,100 »	(1) 10,620,200 »	154,500,200 »
			b. — sur les mandats et bons de poste . . 342,200 »		
			c. — sur les abonnements . . . . . 54,900 »		
			d. — sur les effets de commerce . . . . . 720,000 »		
	22	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres. . . . .	900,000 »		
25	Produit du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre. . . . .	70,000 »			
		A REPORTER. . . . fr.		522,185,491 »	

(1) Le produit brut des postes est évalué à 17,500,000 francs, comprenant une recette de 720,000 francs à provenir de l'encaissement et de l'acceptation des effets de commerce. Ce dernier produit appartient intégralement à l'État. La part de 41 % dévolue au fonds communal s'établit donc sur 16,780,000 francs, et s'élève ainsi à 6,879,800 francs.

## BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
			REPORT . . fr.	322,185,491 •
		<b>CHAPITRE III.</b>		
		<b>CAPITAUX ET REVENUS.</b>		
	24	Domaines (valeurs capitales) . . . . .	530,000 •	
	25	Forêts . . . . .	750,000 •	
	26	Dépendances du chemin de fer . . . . .	180,000 •	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	27	Établissements et services régis par l'État . . . . .	180,000 •	
	28	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires . . . . .	530,000 •	
	29	Revenus des domaines . . . . .	600,000 •	
CHEMINS DE FER, ETC. PRISONS.	30	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes . . . . .	100,000 •	
	31	Produits divers des prisons . . . . .	288,000 •	
	32	— de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations. . . . .	3,000,000 •	
	33	— des actes des commissariats maritimes . . . . .	135,000 •	
	34	— des droits de chancellerie . . . . .	9,500 •	16,384,500 •
	35	— des droits de pilotage . . . . .	2,600,000 •	
	36	— des droits de fanal. . . . .	1,140,000 •	
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	37	— de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868). . . . .	95,000 •	
	38	— des établissements de bienfaisance de l'État . . . . .	58,000 •	
	39	Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale . . . . .	1,200,000 •	
	40	Produit du placement des fonds disponibles du Trésor . . . . .	400,000 •	
	41	Bonification d'un quart pour cent, par semestre, sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale. (Loi du 20 mai 1872. — Art. 1 <sup>er</sup> , n° 4.) . . . . .	450,000 •	
	42	Fonds d'amortissement demeurés sans emploi . . . . .	3,020,000 •	
	43	Intérêts à 5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> % sur 20,000 actions de capital à la C <sup>ie</sup> du chemin de fer du Congo. . . . .	210,000 •	
		<b>CHAPITRE IV.</b>		
		<b>REMBOURSEMENTS.</b>		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.	44	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux . . . . .	470,000 •	
	45	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes. . . . .	140,000 •	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	46	Reliquats des comptes arrêtés par la Cour des Comptes. — Déficits des comptes . . . . .	18,000 •	
	47	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements. . . . .	460,000 •	
PRISONS.	48	Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers de prisons pour achat de matières premières (pour mémoire) . . . . .	•	
	49	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier . . . . .	22,984 •	
		A REPORTER. . . . fr.	1,110,984 •	338,560,991 •

## BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		Report . . . . . fr.	1,110,984 »	338,560,901 »
	50	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes. . . . .	45,000 »	
	51	Recettes diverses et accidentelles. . . . .	500,000 »	
	52	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce. . . . .	1,360 »	
	53	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances . . . . .	10,200 »	
	54	Recette du chef d'ordonnances prescrites. . . . .	30,000 »	
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	55	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la Trésorerie. . . . .	175,000 »	3,540,400 40
	56	Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le Palais de justice de Bruxelles . . . . .	31,445 »	
	57	Part des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876.) . . . . .	1,529,000 »	
	58	Annuité pour le remboursement des avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux pour couvrir ses frais de premier établissement. . . . .	10,510 40	
	59	Remboursement par les provinces de leur quote-part dans les frais de confection des tables décennales de la période 1881-1890 . . . . .	45,000 »	
	60	Établissements de bienfaisance. . . . .	252,000 »	
<b>TOTAL DU PROJET DE BUDGET DES VOIES ET MOYENS. . . . . fr.</b>				<b>342,110,490 40</b>

(22)

**DÉVELOPPEMENTS**

DU

**BUDGET DES VOIES ET MOYENS**

POUR L'EXERCICE 1892.



(34)

ÉTAT

DES

PRODUITS ET REVENUS

RÉALISÉS PENDANT LES EXERCICES 1886, 1887, 1888, 1889 ET 1890,

ET COMPARAISON

AVEC LES ÉVALUATIONS DE RECETTE POUR 1891

DES ÉVALUATIONS PROPOSÉES POUR 1892.

---

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

Administrations.	Articles du Budget de 1892.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1886.	1887.	1888.

## RÉSUMÉ

I. — Impôts	Impôts directs . . . . .	49,358,913	49,404,587	50,047,560
	Douanes, accises et recettes diverses. . . . .	64,398,440	60,840,451	60,510,695
	Enregistrement, greffe, hypothèques, successions, etc. . . . .	52,756,900	52,897,267	53,524,900
	TOTAUX . . . . fr.	166,494,253	169,142,505	172,882,953
II. — Péages . . . . .		127,385,294	134,258,601	141,889,514
III. — Capitaux et revenus . . . . .		17,755,801	16,827,960	15,555,759
IV. — Remboursements . . . . .		4,508,605	3,286,821	2,725,887
	TOTAUX GÉNÉRAUX . . . . fr.	313,041,953	325,515,687	333,051,945

## DÉVELOP

I. — IMPÔTS.					
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	1 Foncier . . . . .	23,571,278	23,726,504	23,867,745	
	2 Personnel (principal, 15 % additionnels et frais d'expertise). . . . .	18,859,954	19,034,799	19,519,543	
	5 Patentes (principal et 20 % additionnels) . . . . .	6,572,412	6,316,715	6,484,127	
	4 Redevances sur les mines, fixes et proportionnelles (principal et 25 % add.) . . . . .	355,260	306,571	375,945	
		TOTAUX . . . . fr.	49,358,913	49,404,587	50,047,560
	5 Douanes : Droits d'entrée. . . . .	24,314,871	25,987,479	27,570,040	
	6 Accises. . . . .	Vins étrangers . . . . .	2,818,970	2,901,945	3,013,071
		Eaux-de-vie indigènes . . . . .	23,182,203	23,418,658	23,817,871
		Bières . . . . .	8,853,130	9,322,126	9,408,316
		Vinaigres . . . . .	13,505	11,042	15,419
Sucres. . . . .		3,528,248	3,628,136	3,758,184	
Glucoses et autres sucres non cristallisables. . . . .		395,070	429,188	518,586	
	Tabacs indigènes . . . . .	985,611	752,862	810,041	
	TOTAUX . . . . fr.	39,754,737	40,463,957	41,341,488	
7 Recettes diverses . . . . .	Frais d'essai des matières d'or et d'argent . . . . .	9,437	9,970	9,484	
	Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, etc. . . . .	319,595	379,065	380,683	
	TOTAUX . . . .	328,832	389,035	390,167	
	TOTAUX DES DOUANES, DES ACCISES ET DES RECETTES DIVERSES. . . .	64,398,440	60,840,451	60,510,695	

## DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1889.	1890.		adoptées pour l'exercice 1891.	proposées pour l'exercice 1892.	En PLUS.	En MOINS.	

## GÉNÉRAL.

50,769,242	50,328,558	49,981,732	50,955,000	50,966,000	165,000	150,000
69,175,580	65,644,153	67,075,464	64,297,826	65,086,291	875,952	85,487
50,157,340	49,814,670	51,826,217	50,978,000	50,008,000	100,000	1,070,000
170,100,162	165,787,390	168,881,413	166,228,826	166,060,291	1,156,952	1,595,487
147,857,557	152,704,070	140,814,969	155,785,100	156,125,200	540,100	"
16,508,102	17,655,994	16,860,525	16,378,000	16,584,500	275,500	267,000
5,451,551	5,645,447	5,754,210	5,500,786	5,540,499	262,000	22,287
557,877,152	559,790,901	559,510,915	541,692,712	542,110,400	2,012,552	1,594,774
					417,778	

AUGMENTATION . . . . fr.

## PEMENTS.

24,020,706	24,179,962	25,875,259	24,555,000	24,496,000	165,000	"
19,429,951	18,580,950	19,089,035	19,540,000	19,190,000	"	150,000
6,598,458	6,772,478	6,548,858	6,680,000	6,680,000	"	"
520,127	795,188	470,620	600,000	600,000	"	"
50,769,242	50,328,558	49,981,732	50,955,000	50,966,000	165,000	150,000
27,455,754	25,441,739	25,751,777	25,005,522	25,515,959	512,657	"
5,008,826	5,250,413	5,016,645	2,958,000	5,055,000	117,000	"
25,697,896	25,809,820	25,585,287	25,865,769	25,780,242	"	85,487
9,746,090	9,775,811	9,420,695	9,151,200	9,425,000	295,800	"
54,665	77,528	50,592	15,555	69,550	54,015	"
5,451,515	5,442,267	5,561,670	5,757,500	5,757,500	"	"
489,206	567,772	479,564	598,500	470,000	71,500	"
774,869	822,607	825,198	850,000	850,000	"	"
41,295,067	41,744,027	40,919,451	40,954,504	41,587,552	536,315	85,487
6,469	5,052	8,078	10,000	8,000	"	2,000
458,290	453,355	594,158	550,000	575,000	25,000	"
444,759	458,587	402,256	560,000	585,000	25,000	2,000
69,175,580	65,644,153	67,075,464	64,297,826	65,086,291	875,952	85,487

Y compris 20 centimes additionnels extraordinaires sur la valeur locative.

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

Administrations.	Articles du Budget de 1892.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1886.	1887.	1888.
		<b>I. — IMPÔTS (SUITE).</b>			
	8	Enregistrement . . . . .	18,065,510	17,771,994	17,851,724
		Actes . . . . .	775,252	682,265	722,229
		Civils publics . . . . .	968,601	1,001,754	948,620
		Sous seing privé . . . . .	991,521	986,010	1,012,811
		Judiciaires . . . . .	11,600	1,450	8,805
		D'huissiers . . . . .	10,440	1,740	3,355
		Droits de noblesse . . . . .	"	"	13
		Lettres de noblesse . . . . .	"	"	"
		Permis de changer de nom de famille . . . . .	"	"	"
		Droits en débet recouvrés . . . . .	"	"	"
		TOTAUX . . . . . fr.	20,820,704	20,445,202	20,547,537
	9	Greffe . . . . .	86,855	85,595	86,869
		Mise au rôle . . . . .	392,867	384,685	388,684
		Rédaction, dépositions de témoins et expéditions . . . . .	"	"	"
		TOTAUX . . . . . fr.	479,722	470,076	475,553
	10	Hypothèques . . . . .	245,697	251,514	256,955
		Droits d'inscription . . . . .	3,151,025	3,115,742	3,187,784
		Droits de transcription d'actes de mutation . . . . .	"	"	"
		TOTAUX . . . . . fr.	5,574,720	5,567,256	5,444,757
	11	Successions . . . . .	16,782,078	17,164,684	18,581,059
		Droits de succession . . . . .	255,515	558,405	254,845
		Id. de mutation par décès . . . . .	2,749,256	5,152,002	2,775,159
		Id. de mutation sur les successions en ligne directe . . . . .	528,712	290,799	506,148
		Id. dus par les époux survivants . . . . .	"	"	"
		TOTAUX . . . . . fr.	20,095,541	20,043,890	21,018,111
	12	Timbre . . . . .			
		Débit . . . . .			
		Timbres fixes . . . . .			
		Passe-ports . . . . .	12	2	"
		à l'intérieur . . . . .	4,296	5,652	5,856
		à l'étranger . . . . .	468,800	471,668	451,535
		Permis de port d'armes de chasse . . . . .	1,015	805	595
		Permis de chasse au lévrier . . . . .	474,169	473,791	473,550
		Timbres proportionnels pour effets de commerce . . . . .	218,494	230,010	250,579
		Timbres adhésifs pour effets de commerce créés à l'étranger . . . . .	10,620	15,052	11,584
		Timbres adhésifs pour affiches . . . . .	244,657	257,552	265,888
		Timbres de dimension . . . . .	2,358,471	2,560,210	2,402,481
		Timbres proportionnels . . . . .	150,544	158,204	172,141
		Timbres de dimension . . . . .	28,567	28,895	29,318
		Timbres fixes. Warrants . . . . .	454	658	539
		Extraordinaire . . . . .			
		Timbres proportionnels . . . . .	1,014,076	1,080,214	1,157,053
		Effets de commerce . . . . .	451,061	425,680	472,709
		Bons de caisse, billets au porteur, etc. . . . .	"	"	"
		Effets, récépissés, obligations, etc. . . . .	"	"	"
		Coupsures . . . . .	"	"	"
		Timbres de dimension . . . . .	291,981	313,252	329,135
		Papiers blancs pour actes, etc. . . . .	65,235	67,096	56,558
		Affiches . . . . .	"	"	"
		TOTAUX . . . . . fr.	5,760,292	5,877,250	6,057,801
	13	Timbre d'assurances. — Droit annuel . . . . .	1,011,084	579,375	4,528
	14	Naturalisations . . . . .	33,250	55,000	19,250
	15	Amendes en matière d'impôts . . . . .	425,555	592,594	364,654
		Amendes de condamnations et dommages-intérêts en matières diverses . . . . .	756,054	786,655	692,929
		TOTAUX DES DROITS D'ENREGISTREMENT, ETC. . . . . fr.	52,756,000	52,897,267	53,524,000

ENREGISTREMENT  
ET  
DOMAINES.

## DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	EVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1889.	1890.		adoptées pour l'exercice 1891.	proposées pour l'exercice 1892.	En PLUS.	En MOINS.	
20,361,699	19,788,261	20,592,681	20,400,000	20,000,000	.	400,000	
20,361,699	19,788,261	20,592,681	20,400,000	20,000,000	"	400,000	
490,481	1,027,892	588,745	1,270,000	1,100,000	"	170,000	
490,481	1,027,892	588,745	1,270,000	1,100,000	"	170,000	
3,402,389	3,356,171	3,585,054	3,500,000	3,500,000	"	"	
3,402,389	3,356,171	3,585,054	3,500,000	3,500,000	"	"	
18,598,645	18,646,547	20,040,547	19,010,000	18,510,000	.	500,000	
18,598,645	18,646,547	20,040,547	19,010,000	18,510,000	"	500,000	
6,187,539	6,104,100	5,997,394	5,900,000	6,000,000	100,000	"	
6,187,539	6,104,100	5,997,394	5,900,000	6,000,000	100,000	.	
2,002	200	319,416	"	"	"	"	
25,750	27,250	28,100	28,000	28,000	"	"	
357,042	353,321	379,029	360,000	360,000	"	"	
731,705	528,957	695,251	710,000	710,000	"	"	
50,157,340	49,814,679	51,826,217	50,978,000	50,608,000	100,000	1,070,000	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

Administrations.	Articles du Budget de 1892.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1886.	1887.	1888.
		<b>II. — PÉAGES.</b>			
		Liège à Maestricht . . . . .	76,259	66,749	68,377
		Maestricht à Bois-le-Duc . . . . .	63,450	67,743	69,033
		Jonction de la Meuse à l'Escaut . . . . .	269,306	220,333	240,460
		Embranchement vers le camp de Beverloo . . . . .	443	296	317
		Id. vers Hasselt . . . . .	9,849	7,891	9,152
		Id. vers Turnhout . . . . .	7,100	6,027	6,050
		Turnhout à Anvers par Saint-Job in 't Goor . . . . .	21,084	20,594	18,833
		Sambre . . . . .	248,216	179,931	90,850
		Charleroi à Bruxelles et embranchements . . . . .	270,541	181,169	189,889
		Centre . . . . .	"	970	616
		Mons à Condé . . . . .	90,785	61,410	54,291
		Pommerœul à Antoing . . . . .	82,583	57, 57	58,826
		Dérivation de la Lys. { Deynze à Schiplonck . . . . .	7,969	5,565	2,758
		{ Schiplonck à Balgerhoeke . . . . .	1,350	2,947	5,960
		Roulers à la Lys . . . . .	2,081	2,026	2,343
		Gand à Ostende { Droit général . . . . .	54,091	35,793	40,945
		{ Droit à la porte de Damme . . . . .	615	157	"
		Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la France . . . . .	12,255	9,661	11,895
		Moervaert . . . . .	2,780	3,288	2,951
		Grande Nèthe . . . . .	737	640	258
		Petite Nèthe (canalisée) . . . . .	2,643	2,365	2,308
		Nèthe inférieure (pont de Waelhem) . . . . .	580	"	"
		Gand à Terneuzen . . . . .	22,014	23,254	20,080
		Meuse . . . . .	84,433	103,132	104,523
		Ourthe . . . . .	8,794	6,191	6,480
		Escaut . . . . .	60,895	81,007	72,513
		Lys . . . . .	51,824	39,426	40,240
		Démer . . . . .	920	686	183
		Yser . . . . .	4,488	4,412	4,290
		Ypres à l'Yser . . . . .	"	2,005	1,341
		Loo . . . . .	"	264	1,316
		Droits de péage consignés, revirés au profit du Trésor . . . . .	224	422	175
		Produits des bacs, bateaux et passages d'eau . . . . .	26,973	20,237	27,925
	16	Rivières et canaux.			
		17 Routes appartenant à l'État . . . . .	4,150	5,055	4,555
		18 Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers . . . . .	"	"	100,000
		TOTAUX . . . . fr.	1,449,792	1,227,322	1,258,624
		19 Chemins de fer . . . . .	113,467,195	120,145,736	127,221,758
		20 Télégraphes et téléphones . . . . .	2,887,962	2,080,523	3,286,372
		21 Postes. — Taxes des correspondances en général, taxes sur les articles d'argent, sur les abonnements et sur les effets de commerce . . . . .	8,956,958	9,239,784	9,361,311
		22 Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres . . . . .	372,115	603,549	698,105
		23 Id. du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre . . . . .	51,272	61,687	63,174
		TOTAUX DES PÉAGES . . . . fr.	127,385,204	134,258,601	141,880,344

ENREGISTREMENT  
ET  
DOMAINES.CHEMINS DE FER,  
POSTES  
ET TÉLÉGRAPHES.

## DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1889.	1890.		adoptées pour l'exercice 1891.	proposées pour l'exercice 1892.	En PLUS.	En MOINS.	
1,200,608	1,182,000	1,240,917	1,250,000	1,250,000	.	.	
6,200	6,705	5,555	5,000	5,000	.	.	
"	100,000	40,000	500,000	500,000	"	"	
1,206,808	1,288,705	1,286,250	1,555,000	1,555,000	"	"	
132,460,464	156,605,000	125,999,451	159,000,000	159,000,000	.	.	
5,605,215	5,800,000	3,511,614	3,900,000	4,000,000	100,000	.	
9,780,434	9,976,865	9,465,070	10,380,100	10,620,200	240,100	.	
710,757	880,000	692,905	900,000	900,000	.	"	
66,861	65,500	61,699	70,000	70,000	.	"	
147,837,537	152,704,070	140,814,069	155,735,100	156,125,200	340,100	"	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

Administrations.	Articles du Budget de 1892.	Nature des Produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1886	1887.	1888.
		<b>III. — CAPITAUX ET REVENUS.</b>			
		Prix de vente de terrains { Rivières et canaux . . . . .	11,345	5,716	51,555
		provenant d'emprises. { Routes . . . . .	22,751	33,141	50,970
		Produit d'autres aliénations d'immeubles . . . . .	20,906	71,955	10,224
		Produits { des successions en déshérence . . . . .	197,446	180,359	80,489
		{ nets des épaves . . . . .	716	572	406
		Prix de vente d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer concédés, messageries, etc., et non réclamés . . . . .	1,545	2,662	2,589
		Prix de vente d'objets mobiliers. — Catalogues, inventaires, etc. . . . .	115	77	71
		provenant du Département des Affaires Étrangères . . . . .	"	"	2,289
		id. id. des Finances . . . . .	19,122	24,165	19,724
		id. id. de la Guerre . . . . .	158,547	125,725	173,112
		id. id. de l'Agriculture, de l'Industrie et des Trav. publics . . . . .	60,709	45,148	27,440
		id. id. de l'Intérieur et de l'Instruction publique . . . . .	1,809	15,291	9,688
		id. id. de la Justice . . . . .	15,687	14,001	16,570
		id. id. des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .	5,269	4,061	10,465
		id. de la Cour des Comptes . . . . .	2,025	2,984	2,050
		Remboursement { du fonds de l'industrie nationale . . . . .	"	4,249	51,624
		de capitaux. { de créances ordinaires . . . . .	20,000	"	"
		Rachat et transfert de rentes . . . . .	85	581	492
		Transactions en matière domaniale . . . . .	"	"	"
		Domages-intérêts pour: inexécution de conventions, intérêts moratoires compris . . . . .	25,722	22,107	45,450
		Refournissement pour moins valeur de mobilier (bacs et bateaux) . . . . .	1,005	1,297	1,059
		Produit d'objets saisis et confisqués . . . . .	7,570	4,878	4,685
		Parts du Trésor dans les biens possédés par indivis . . . . .	1,609	955	955
		TOTAUX . . . .fr.	549,581	559,665	519,459
		Prix de vente de coupes de bois . . . . .	561,521	597,072	604,689
		Id. de chablis, bois de délité et d'égages . . . . .	97,189	92,779	116,095
		Id. d'objets saisis et confisqués . . . . .	"	"	110
		Id. de glandée, panage, foin et herbages . . . . .	1,550	1,749	1,574
		Fermages des propriétés dépendantes des forêts . . . . .	7,972	7,959	15,551
		Id. du droit de chasse . . . . .	15,514	15,214	14,862
		Id. id. de pêche (baux et licences) . . . . .	"	"	"
		Concessions de tourbières, carrières, sablières, minerais . . . . .	5,696	2,845	2,065
		Redevances pour construction d'usines et droit d'usage . . . . .	18,545	17,584	17,550
		Indemnités pour carbonisation . . . . .	"	18	"
		TOTAUX . . . .fr.	705,565	755,218	771,881
		A REPORTER . . . .fr.	1,255,146	1,294,881	1,291,520

ENREGISTREMENT  
ET DOMAINES

24

Domaines  
(valeurs capitales).Prix de vente  
d'objets mobiliers  
hors d'usage.

25

Forêts . . . .

## DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	EVALUATIONS		DIFFÉRENCES		<i>Observations.</i>
1889.	1890.		adoptées pour l'exercice 1891.	proposées pour l'exercice 1892	En PLUS.	En MOINS.	
518,512	692,060	567,811	550,000	550,000	.	.	
518,512	692,060	567,811	550,000	550,000	.	.	
735,401	766,799	746,975	750,000	750,000	.	.	
735,401	766,799	746,975	750,000	750,000	.	.	
1,275,715	1,458,859	1,514,784	1,280,000	1,280,000	.	.	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

Administrations,	Articles du Budget de 1892.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
			1886.	1887.	1888.	
		REPORT. . . fr.	1,255,146	1,294,681	1,291,520	
		<b>III. — CAPITAUX ET REVENUS (suite).</b>				
	26	Dépendances des chemins de fer.				
			Location des terrains réservés par l'administration des chemins de fer. . . . .	26,220	22,084	22,326
			Location de bâtiments . . . . .	15,295	14,450	11,089
			Id. d'herbages, d'oseraies, etc. . . . .	15,128	11,866	11,673
			Id. de vidanges . . . . .	"	"	"
			Redevances résultant des articles 6 et 42 de la loi sur les mines du 21 avril 1810 . . . . .	524	572	487
			Argent non réclamé. . . . .	1,010	1,948	1,803
			Aliénations d'immeubles provenant d'emprises . . . . .	60,855	161,568	111,475
			Prix de vente de mobilier et matériel hors d'usage. . . . .	10,811	11,812	15,708
			Id. d'objets non réclamés. . . . .	15,507	12,475	18,458
			Id. d'arbres, plantations, herbages, etc. . . . .	6,686	4,005	5,982
		TOTAUX. . . fr.	150,741	241,550	108,981	
	27	Établissements et services régis par l'État.				
			École militaire. — Pensions des élèves. . . . .	74,951	115,016	136,082
			École vétérinaire { Pensions d'animaux malades . . . . .	6,102	7,882	7,435
			{ Produits des ventes d'objets divers . . . . .	480	540	575
			Écoles agricoles de Ruysselede et de Beernem . . . . .	"	"	"
			Bénéfices de la fonderie de canons . . . . .	"	"	"
			Abonnements au <i>Recueil des lois et arrêtés</i> . . . . .	15,544	15,536	15,564
			Section normale d'enseignement moyen pour filles . . . . .	5,680	4,560	4,920
			Produit du Jardin Botanique de Bruxelles . . . . .	15,601	14,522	14,005
			Institut agricole. Produits de ventes d'objets mobiliers et autres. . . . .	95	97	104
		TOTAUX. . . fr.	114,451	158,155	178,575	
	28	Produits divers et accidentels.				
			Produit des examens universitaires . . . . .	16,265	17,255	23,220
			Id. des examens et visa des diplômes . . . . .	44,565	47,505	41,727
			Id. divers . . . . .	"	"	25
			Id. des brevets d'invention . . . . .	297,150	319,110	345,210
			Id. du quart des salaires sur transcriptions . . . . .	44,142	47,046	48,909
			Id. de la taxe perçue pour copies de déclarations de consignation . . . . .	25	59	41
			Id. de la taxe perçue conformément à l'article 3 de la convention littéraire faite avec la France . . . . .	444	256	311
			Id. des taxes perçues pour marques de fabriques et de commerce . . . . .	4,550	4,875	5,250
			Restitutions volontaires. . . . .	5	6	1,609
			Indemnités pour constructions d'usines (forêts exceptées) . . . . .	400	560	250
			Parts non réclamées dans les amendes attribuées . . . . .	5	4	"
			Restitution de parts d'amendes indûment attribuées . . . . .	40	67	196
			Excédent de droits d'encan sur les frais d'adjudication . . . . .	69,602	70,977	44,172
			Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor. . . . .	2,855	5,851	1,631
			Cautionnements judiciaires attribués à l'État . . . . .	20,905	"	2,415
			Produit des conférences données aux élèves droguistes. . . . .	1,951	788	1,051
		TOTAUX. . . fr.	502,878	519,897	514,085	
		A REPORTER. . . fr.	2,052,216	2,214,481	2,182,059	

ENREGISTREMENT  
ET DOMAINES.

## DÉVELOPPEMENTS. -- VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNEES.		MOYENNE	EVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1889.	1890.		adoptées pour l'exercice 1891.	proposées pour l'exercice 1892.	En PLUS.	En MOINS.	
1,273,715	1,458,859	1,314,784	1,280,000	1,280,000	"	"	
150,794	123,184	174,850	180,000	180,000	"	"	
150,794	123,184	174,850	180,000	180,000	"	"	
217,865	200,866	173,981	160,000	180,000	20,000	"	
217,865	200,866	173,981	160,000	180,000	20,000	"	
556,881	505,967	553,942	500,000	550,000	50,000	"	
556,881	505,967	553,942	500,000	550,000	50,000	"	
2,170,251	2,378,876	2,197,557	2,120,000	2,170,000	50,000	"	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

Administrations.	Articles du Budget de 1892.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1886.	1887.	1888.
		Report . . . . fr.	2,052,216	2,214,481	2,182,059
		<b>III — CAPITAUX ET REVENUS (suite).</b>			
		Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris) . . . . .	101,150	117,889	98,241
		Domaine de Tervueren . . . . .	8,056	7,268	7,098
		} Fermages . . . . .	1,826	875	1,520
		} Menus produits . . . . .			
		Génie militaire . . . . .	56,298	54,769	53,562
		} Location de biens-fonds et de bâtiments . . . . .	14,892	9,740	14,944
		} Vente d'arbres, plantations, herbages, etc. . . . .	5,085	5,971	5,055
		} Fermages de pêche et de chasse . . . . .			
		Arrérages de rentes . . . . .	814	815	852
		Redevances pour concessions de prises d'eau . . . . .	2,088	2,581	2,569
		Intérêts de capitaux du fonds de l'industrie nationale . . . . .	7,500	8,201	5,950
		Id. id. de créances ordinaires . . . . .	2,400	2,524	5,428
		Redevances (art. 6 et 45 de la loi sur les mines du 21 avril 1810). . . . .	1,572	1,585	1,240
		Location de terrains pro- . . . . .	52,997	58,969	57,795
		} venant d'emprises . . . . .	3,525	6,612	5,521
		} Rivières et canaux . . . . .			
		} Routes . . . . .			
		Vente d'arbres, planta- . . . . .	140,083	121,254	108,521
		} tions, herbages, etc. . . . .	142,850	162,814	187,211
		} Rivières et canaux . . . . .			
		} Routes . . . . .			
		Droits de pêche (rivières et canaux). . . . .	45,541	45,545	42,888
		Revenus des biens de cures (fermages et rentes) . . . . .	1,796	442	447
		TOTAUX . . . . fr.	547,155	565,251	550,029
		TOTAUX (Enregistrement et domaines). . . . fr.	2,579,569	2,770,752	2,741,988
		Produit des abonnements au <i>Moniteur</i> . . . . .	54,254	53,417	53,797
		Id. id. au Recueil spécial des actes de sociétés . . . . .	4,172	4,956	5,254
		Id. id. aux Annales parlementaires . . . . .	35,207	27,545	25,560
		Id. id. au Compte rendu analytique . . . . .	20,988	27,221	24,187
		Id. id. au Recueil des lois . . . . .	200	200	240
		Id. id. aux Documents parlementaires . . . . .	81	84	110
		TOTAUX (Chemins de fer, etc.). . . . fr.	101,885	93,225	87,148
		Produits divers des prisons . . . . .	131,652	282,956	285,516
		Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations . . . . .	5,255,884	5,258,491	3,000,756
		Id. des actes des commissariats maritimes . . . . .	104,551	112,202	110,510
		Id. des droits de chancellerie . . . . .	8,895	9,591	10,065
		Id. id. de pilotage . . . . .	2,066,095	2,204,688	2,265,595
		Id. id. de fanal . . . . .	850,695	925,650	968,685
		Id. de la régie du <i>Moniteur</i> . . . . .	85,569	89,145	91,922
		Id. des établissements de bienfaisance de l'État . . . . .	271,872	262,284	280,044
		Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale . . . . .	1,022,808	1,182,028	1,196,975
		Produits du placement des fonds disponibles du Trésor . . . . .	504,000	992,200	828,400
		Bonification d'un quart % par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale . . . . .	588,808	460,019	415,001
		Fonds d'amortissement demeurés sans emploi . . . . .	6,582,142	4,267,991	3,271,578
		Intérêts à 5 1/2 % sur 20,000 actions de capital de la compagnie du chemin de fer du Congo . . . . .	"	"	"
		TOTAUX (Trésorerie générale). . . . fr.	14,940,915	15,672,069	12,445,507
		TOTAUX DES CAPITAUX ET REVENUS. . . . fr.	17,755,801	16,827,060	15,555,750

## DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1889.	1890.		adoptées pour l'exercice 1891.	proposées pour l'exercice 1892.	En PLUS.	En MOINS.	
2,179,251	2,378,876	2,197,557	2,120,000	2,170,000	50,000	.	
650,294	665,848	593,515	560,000	600,000	40,000	.	
650,294	665,848	593,515	560,000	600,000	40,000	.	
2,809,545	3,044,724	2,791,072	2,680,000	2,770,000	90,000	.	
86,567	85,204	90,805	94,000	100,000	6,000	.	
86,567	85,204	90,805	94,000	100,000	6,000	.	
277,070	233,216	241,814	350,000	288,000	.	42,000	
2,944,991	2,980,859	3,088,192	3,000,000	3,000,000	.	.	
121,286	130,060	116,870	135,000	155,000	.	.	
10,629	10,206	9,856	9,000	9,500	500	.	
2,551,524	2,545,000	2,286,540	2,600,000	2,600,000	.	.	
1,014,517	1,136,000	978,705	1,140,000	1,140,000	.	.	
99,169	107,000	94,521	86,000	95,000	9,000	.	
286,001	269,000	273,840	285,000	58,000	.	225,000	
1,314,252	1,272,745	1,197,761	1,200,000	1,200,000	.	.	
1,056,500	1,559,400	926,060	400,000	400,000	.	.	
418,981	518,130	439,786	400,000	450,000	50,000	.	
3,716,500	3,784,501	4,324,521	3,821,000	3,920,000	108,000	.	
.	.	.	200,000	210,000	10,000	.	
13,554,020	14,292,850	15,750,652	13,274,000	13,226,500	177,500	225,000	
16,508,102	17,655,004	16,860,323	16,378,000	16,384,500	273,500	267,000	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

Administrations.	Articles du Budget de 1892.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1886.	1887.	1888.
<b>IV. — REMBOURSEMENTS.</b>					
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	44	Frais de perception des centimes provinciaux . . . . .	122,370	122,777	124,254
		id. id. communaux . . . . .	359,011	367,722	370,243
	45	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes. . . . .	158,758	165,568	158,412
TOTAUX (contributions directes, etc.) . . . fr.			620,359	654,067	658,909
	46	Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des Comptes. { Soldes de comptes de comptables extraordinaires arrêtés par la Cour des Comptes. . . . .	367	"	"
			Actes de chargement de divers chefs . . . . .	2,926	475
		Déficit des comptables. { Recouvrements par prélèvement sur cautionnements . . . . .	45,094	4,156	11,047
			15,921	22,812	0,701
TOTAUX . . . fr.			64,308	27,425	18,651
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	47	Frais de poursuites et d'instances . . . . .	69	355	258
		Frais de surveillance de bois appartenant { aux communes et aux hospices. . . . .	156,829	195,224	225,580
		aux acquéreurs de bois domaniaux . . . . .	"	"	"
		Remboursement et dégrèvement de contributions. . . . .	218	20	"
		5 % sur les recettes pour ordre (frais de régie) . . . . .	3,757	5,654	2,919
		Frais de garde de biens saisis (Hainaut), 2 % . . . . .	"	"	"
		Remboursement des frais d'impression des procès-verbaux de coupes usagères. . . . .	52	"	"
		Remboursement de frais d'impression de formules d'actes de protêt . . . . .	2,051	1,848	2,012
		Restitution de droits . . . . .	51	98	922
		Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes — Restitution de droits. . . . .	756	27	83
		Ministère de la Guerre. { Restitution de droits . . . . .	582	"	"
				555	624
		Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique. { Restitution de bourses d'étude. . . . .	"	"	"
			11,019	10,675	7,892
		Frais de justice en matière de garde civique. . . . .	542	2,097	5
		Remboursement de subsides . . . . .	"	"	"
		Restitution de droits . . . . .	"	"	"
		Remboursements divers . . . . .	"	"	"
		Ministère de la Justice. { Frais de justice en matière criminelle et correctionnelle . . . . .	115,855	144,868	94,980
			105,682	105,927	97,448
		Frais de justice en matière de simple police . . . . .	1,857	2,122	1,657
		id. militaire . . . . .	"	190	612
		id. en matière de faillites. . . . .	2,110	655	167
		Frais d'entretien de mendiants . . . . .	"	"	"
		Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics. { Canal { Annuités des propriétaires riverains. . . . .	"	"	"
			"	"	"
		de la Campine. { Rachat des annuités . . . . .	24,975	23,075	24,772
		Frais de surveillance de travaux publics concédés . . . . .	"	"	200
		id. d'entretien de routes concédées . . . . .	"	572	"
		Restitution de droits . . . . .	"	370	56
		Remboursements divers . . . . .	"	"	"
TOTAUX . . . fr.			405,925	402,508	459,945
TOTAUX (enregistrement et domaines) . . . fr.			470,253	519,751	478,576
A REPORTER . . . fr.			1,000,572	1,173,798	1,137,485

## DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES.		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1889.	1890.		adoptées pour l'exercice 1891.	proposées pour l'exercice 1892.	En PLUS	En MOINS.	
520,440	525,000	503,605	400,000	470,000	10,000	•	
178,750	326,781	193,254	140,000	140,000	•	•	
699,199	851,781	696,859	600,000	610,000	10,000	•	
19,880	15,500	20,148	18,000	18,000	•	•	
19,880	15,500	20,148	18,000	18,000	•	•	
492,341	499,640	470,052	480,000	460,000	•	20,000	
492,341	499,640	470,052	480,000	460,000	•	20,000	
512,221	515,140	499,180	498,000	478,000	•	20,000	
1,211,420	1,366,921	1,190,059	1,098,000	1,088,000	10,000	20,000	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

Administrations.	Articles du Budget de 1892.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1886.	1887.	1888.
		REPORT. . . fr.	1,090,572	1,173,798	1,157,485
		<b>IV. — REMBOURSEMENTS (SUITE)</b>			
PRISONS.	48	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons pour achat de matières premières (pour mémoire) . . . . .	221,012	"	"
	49	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice; achat et entretien de leur mobilier. . . . .	21,508	22,084	22,084
		TOTAUX (prisons). . . fr.	242,520	22,084	22,084
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, etc.	50	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes . . . . .	57,178	50,510	40,554
	51	Recettes diverses et accidentelles . . . . .	1,019,027	800,006	588,077
	"	Abonnement des particuliers, pour le service des ponts et chaussées. . . . .	1,555	1,555	4,878
	52	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce. . . . .	1,560	1,560	1,560
	53	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances. . . . .	9,800	9,800	9,800
	54	Recettes du chef d'ordonnances prescrites . . . . .	27,737	50,076	18,597
	55	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de Trésorerie. . . . .	175,000	175,000	175,000
	"	Quotes-parts d'annuités dues au Trésor en exécution de l'article 57 de la convention des 1/26 juin 1877. . . . .	123,227	"	"
	56	Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le Palais de Justice de Bruxelles. . . . .	67,537	50,423	33,088
	57	Parts des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux (Loi du 16 mai 1876) . . . . .	802,014	991,531	885,464
	58	Annuité pour le remboursement des avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux, pour couvrir ses frais de premier établissement . . . . .	"	"	"
	59	Remboursement par les provinces de leur quote-part dans les frais de confection des tables décennales de la période de 1881-1890 . . . . .	"	"	"
	60	Établissements de bienfaisance. . . . .	"	"	"
		TOTAUX (Trésorerie générale). . . fr.	2,975,713	2,090,050	1,563,418
		TOTAUX DES REMBOURSEMENTS. . . fr.	4,308,605	3,286,821	2,725,887

## DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1889	1890.		adoptées pour l'exercice 1891.	proposées pour l'exercice 1892.	En PLUS.	En MOINS.	
1,211,420	1,366,921	1,196,059	1,098,000	1,088,000	10,000	20,000	
"	"	221,012	"	"	"	"	
22,984	22,984	22,649	22,984	22,984	"	"	
22,984	22,984	245,661	22,984	22,984	"	"	
80,542	55,847	37,726	45,000	45,000	"	"	
814,536	700,462	861,666	500,000	500,000	"	"	
"	"	1,569	732	"	"	732	
1,560	1,560	1,560	1,560	1,560	"	"	
10,200	10,200	9,960	10,200	10,200	"	"	
20,537	19,935	25,588	30,000	30,000	"	"	
175,000	175,000	175,000	175,000	175,000	"	"	
"	"	125,227	"	"	"	"	
31,720	51,010	39,556	33,000	31,445	"	1,555	
1,065,012	1,258,668	1,018,518	1,520,000	1,520,000	"	"	
"	"	"	10,510	10,510	"	"	
"	"	"	45,000	45,000	"	"	
"	"	"	"	252,000	252,000	"	"
2,106,927	2,253,542	2,314,510	2,170,802	2,420,515	252,000	2,287	
3,431,351	5,645,447	3,754,210	3,500,786	3,540,499	262,000	22,287	

(49)

**II.**

**BUDGET**

DE

**LA DETTE PUBLIQUE**

POUR L'EXERCICE 1892.

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget de la Dette publique pour l'exercice 1891 s'élevé à . . . . .	fr. 102,096,726 07
Le projet de Budget de 1892, tel qu'il est actuellement établi, est de . . . . .	102,289,485 07
	<hr/>
Soit une augmentation de . . . . .	fr. 192,759 »

résultant des modifications proposées aux articles 7, 8, 9, 14, 21, 24 et 26, et qui se justifient de la manière suivante :

ART. 7. — *Dette à 3 1/2 %, 2<sup>e</sup> série.*

Crédit voté pour 1891 . . . . .	fr. 35,307,572 93
Crédit demandé pour 1892 . . . . .	35,336,619 93
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . .	fr. 29,047 »

Cette somme de 29,047 francs représente la charge afférente à un semestre d'amortissement sur un capital de 29,047,000 francs, en dette à 3 1/2 %, 2<sup>e</sup> série, négocié ou restant à négocier en vertu de l'arrêté royal du 27 juin 1890.

ART. 8. — *Dette à 3 1/2 %, 3<sup>e</sup> série.*

Crédit voté pour 1891 . . . . .	fr. 7,401,440 »
Crédit demandé pour 1892 . . . . .	7,401,480 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . .	fr. 40 »

Cette somme de 40 francs représente la charge afférente à un semestre d'amortissement sur le capital de 40,000 francs en 3 1/2 %, 3<sup>e</sup> série, avec jouissance du 1<sup>er</sup> août 1890, négocié en vertu de l'arrêté royal précité du 27 juin 1890.

ART. 9. — *Intérêts et frais des capitaux nécessaires à l'effet de pourvoir aux dépenses sur ressources extraordinaires à effectuer pendant l'année.*

Crédit voté pour 1891 . . . . .	fr. 1,000,000 »
Crédit demandé pour 1892 . . . . .	1,200,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . .	fr. 200,000 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette augmentation est en rapport avec le chiffre des dépenses extraordinaires que, d'après les prévisions, il y aura lieu de couvrir au moyen d'un emprunt.

ART. 14. — *Annuité à servir pour les intérêts et l'amortissement des actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg.*

Crédit voté pour 1891 . . . . .	fr.	15,700	»
Crédit demandé pour 1892 . . . . .		15,025	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	675	»

Cette différence est due au jeu de l'amortissement.

ART. 21. — *Pensions diverses.*

Crédit voté pour 1891 . . . . .	fr.	10,582,798	»
Crédit demandé pour 1892 . . . . .		10,577,145	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	5,653	»

Cette diminution provient, à concurrence de 5,000 francs, des pensions civiles du Département de la Guerre, et, pour le surplus, de l'extinction de certaines pensions spéciales.

ART. 24. — *Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor.*

Crédit voté pour 1891 . . . . .	fr.	1,323,000	»
Crédit demandé pour 1892 . . . . .		1,393,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	70,000	»

Cette augmentation, qui est due à l'accroissement progressif du montant des cautionnements, ne constitue pas une charge nouvelle pour le Trésor; elle est contre-balancée au Budget des Voies et Moyens.

ART. 26. — *Intérêts des consignations en général ainsi que des cautionnements assimilés aux consignations.*

Crédit voté pour 1891 . . . . .	fr.	1,150,000	»
Crédit demandé pour 1892 . . . . .		1,050,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	100,000	»

Cette diminution se justifie par le décroissement du chiffre des caution-

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

nements versés en numéraire par les personnes qui prennent part aux adjudications.

## RÉCAPITULATION.

	Augmentation.	Diminution.
ARTICLE 7 . . . . . fr.	29,047 »	
— 8 . . . . .	40 »	
— 9 . . . . .	200,000 »	
— 14 . . . . .	»	675 »
— 21 . . . . .	»	5,653 »
— 24 . . . . .	70,000 »	
— 26 . . . . .	»	100,000 »
	Fr. 299,087 »	106,528 »
Soit une augmentation de fr.	<u>192,759</u>	

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES,**

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget de la Dette publique est fixé, pour l'exercice 1892, à la somme de cent deux millions deux cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent quatre-vingt-cinq francs, sept centimes (fr. 102,289,485 07), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1891.

**LÉOPOLD.**

**PAR LE ROI :**

*Le Ministre des Finances,*

**A. BEERNAERT.**

---

(-48)

## BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1892.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.			MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.	
	INTÉRÊTS du CAPITAL primitif.	DOTATION de l'amortissement.	Total par dette.			
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>						
SERVICE DE LA DETTE PROPREMENT DITE.						
1 <sup>re</sup> SECTION.						
<i>Dettes dont l'origine est antérieure au 4<sup>er</sup> octobre 1830.</i>						
1	Dettes à 2 1/2 % . . . . .	5,498,990 78	»	5,498,990 78	5,498,990 78	•
2	Rente au nom de S. G. le prince de Waterloo . . . . .	•	»	•	80,598 14	•
2 <sup>me</sup> SECTION.						
<i>Redevances dues au Gouvernement des Pays-Bas en vertu du traité du 5 novembre 1842 et de la convention internationale du 31 octobre 1879, approuvées par la loi du 29 avril suivant.</i>						
3	Redevance pour l'entretien du canal de Terneuzen et de ses dépendances . .	•	»	•	123,586 24	•
4	Rachat des droits de fanal . . . . .	•	»	•	21,164 02	•
3 <sup>me</sup> SECTION.						
<i>Dettes contractées depuis 1830.</i>						
§ 1 <sup>er</sup> . Intérêts et amortissement.						
5	Dettes à 3 % . . . . .	15,595,770 •	1,039,718 •	16,635,488 •	16,635,488 •	•
6	Dettes à 3 1/2 % (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	4,928,977 37	281,055 85	5,210,033 22	5,210,033 22	•
7	— (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	33,426,552 37	1,910,087 56	35,336,619 93	35,336,619 93	•
8	— (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	7,001,400 •	400,080 •	7,401,480 •	7,401,480 •	•
	TOTAUX . . . . .fr.	66,451,670 52	3,631,541 41	70,083,211 93		
9	Intérêts et frais des capitaux nécessaires à l'effet de pourvoir aux dépenses sur ressources extraordinaires à effectuer pendant l'année . . . . .			1,200,000 •		•
	A REPORTER . . . . .fr.			71,508,360 33		•

## BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . fr.	71,508,360 33	
	§ 2. Annuités diverses.		
10	Rente au nom de la ville de Bruxelles . . . . .	300,000 »	
11	Rente constituant le prix de rachat du chemin de fer de Mons à Manage. . . . .	672,330 »	
12	Quote-part de la Belgique du chef de la reprise de la ligne de Spa à la frontière Grand-Ducale . . . . .	500,000 »	
13	Vingt-deuxième annuité pour prix d'une partie du matériel d'exploitation, repris en vertu de l'article 10 de la convention du 25 avril 1870, approuvée par la loi du 3 juin suivant . . . . .	612,000 »	
14	Annuité à servir jusqu'en 1949 inclusivement, pour le service des actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg . . . . .	15,025 »	
15	<i>A.</i> Annuité de 7,000 francs par kilomètre sur 770,167 mètres, longueur des lignes ou sections de lignes livrées à l'État antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier 1877. (Art. 33, § 1 <sup>er</sup> de la convention du 1 <sup>er</sup> juin 1877.) . . . . . fr. 5,391,169 »		83,556,340 07
	<i>B.</i> Annuité de 4,000 francs par kilomètre sur les mêmes lignes ou sections de lignes. (Art. 33, § 2, et art. 37 combinés de la même convention.) . . . . . fr. 3,080,668 »	8,471,837 »	
16	Loyer provisionnel du chemin de fer d'Anvers à Rotterdam pour les semestres au 1 <sup>er</sup> avril et au 1 <sup>er</sup> octobre 1892 (convention internationale du 31 octobre 1879 approuvée par la loi du 29 avril 1880) . . . . .	1,000,000 »	
	§ 3. Autres charges.		
17	Rente annuelle à 3 %, à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires. . . . .	42,287 74	
18	Minimum d'intérêt garanti par l'État. (Crédit non limitatif.) . . . . .	300,000 »	
19	<i>A.</i> Frais relatifs au service des diverses dettes et annuités qui précèdent, ainsi que des emprunts émis par la Société Nationale des chemins de fer vicinaux. (Paiement des intérêts, amortissement, contrôle, confection et émission de titres, etc.) fr. 127,000 »		154,500 »
	<i>B.</i> Frais de surveillance des compagnies de chemins de fer, etc., au point de vue de la garantie du minimum d'intérêt . . . . . fr. 7,500 »	154,500 »	
	A REPORTER. . . . fr.	»	83,556,340 07

## BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Report. . . . . fr.	•	83,556,540 07
	<b>CHAPITRE II.</b> RÉMUNÉRATIONS.		
20	Rémunération en matière de milice. (Crédit non limitatif) . . . . .	3,200,000 •	} 16,281,145 •
21	Pensions diverses. . . . .	10,577,145 •	
22	Pensions des professeurs et instituteurs communaux. . . . .	1,940,000 •	
23	Pensions de l'ancienne caisse de retraite . . . . . (Les sommes disponibles sur ce crédit seront appliquées, à titre de subside, au service de la caisse des pensions des veuves et orphelins du Département des Finances.)	504,000 •	
	<b>CHAPITRE III.</b> INTÉRÊTS DES FONDS DÉPOSÉS A TITRE DE CAUTIONNEMENTS OU DE CONSIGNATIONS.		
24	a. Intérêts à 5 1/2 % des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor . . . . . fr. 1,300,000 •	} 1,305,000 •	} 2,452,000 •
	b. Intérêts arriérés du même chef se rapportant à des exercices clos. fr. 5,000 •		
25	Intérêts des cautionnements des remplaçants dans la milice nationale . . . . .	9,000 •	
26	Intérêts à 2 1/2 % des consignations en général, ainsi que des cautionnements assimilés aux consignations par l'article 7 de la loi du 15 novembre 1847; intérêts à 5 % des fonds consignés au profit de mineurs et d'interdits en vertu de la loi du 16 décembre 1851 . . . . .	1,050,000 •	
	(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)		
	TOTAL DU BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE. . . . . fr.	•	102,289,485 07

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 25 février 1891.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

(52)

**DÉVELOPPEMENTS**

**DU**

**BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE**

**pour l'exercice 1892.**



## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	INTÉRÊTS du capital primitif.	DOTATION de l'amortissement.	Total par dette.
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>					
SERVICE DE LA DETTE PROPREMENT DITE.					
1 <sup>re</sup> SECTION.					
<i>Dettes dont l'origine est antérieure au 1<sup>er</sup> octobre 1830.</i>					
1	"	Intérêts des capitaux inscrits au grand-livre de la Dette publique à 2 $\frac{1}{2}$ %, en exécution des §§ 2 à 6 inclus de l'art. 65 du traité du 5 novembre 1842 (semestres au 1 <sup>er</sup> juillet 1892 et au 1 <sup>er</sup> janvier 1893).	5,498,990 78	"	5,498,990 78
2	"	Arrérages de l'inscription portée au grand-livre des rentes créées sans expression de capital au nom de S. G. le prince de Waterloo, en vertu de l'arrêté royal du 5 juin 1817 et de la convention du 7 juin 1872 (semestres au 1 <sup>er</sup> mai et au 1 <sup>er</sup> novembre 1892)	"	"	"
2 <sup>me</sup> SECTION.					
<i>Redevances dues au Gouvernement des Pays-Bas en vertu du traité du 5 novembre 1842 et de la convention internationale du 31 octobre 1879, approuvée par la loi du 29 avril suivant.</i>					
3	"	Redevance pour l'entretien du canal de Terneuzen et de ses dépendances (articles 20 et 23 dudit traité), et art. 10 de ladite convention.	"	"	"
4	"	Rachat des droits de fanal mentionnés au § 2 de l'article 18 du même traité . . . . .	"	"	"
3 <sup>me</sup> SECTION.					
<i>Dettes contractées depuis 1830.</i>					
§ 1 <sup>er</sup> . Intérêts et amortissement.					
Dette à 5 %, d'un capital nominal de 519,859,000 francs provenant : 1° de l'emprunt de 306,859,000 francs émis en vertu de la loi du 29 avril 1875 et conformément à l'arrêté royal du même jour; 2° de l'emprunt de 80,000,000 de francs négocié par convention du 25 janvier 1878, en vertu de diverses lois; 3° de l'emprunt de 135,000,000 de francs négocié par convention du 29 juin 1882, conformément à l'arrêté royal du même jour pris en exécution de diverses lois :					
5	a.	Intérêts à 5 % du capital primitif de 519,859,000 francs (semestres au 1 <sup>er</sup> mai et au 1 <sup>er</sup> novembre 1892).	15,595,770	"	16,635,488
	b.	Dotation de l'amortissement : 20 c <sup>o</sup> /100 de ce capital (mêmes semestres).	"	1,039,718	
Dette à 5 $\frac{1}{2}$ % (1 <sup>re</sup> série) : d'un capital nominal de 140,827,925 francs, provenant : 1° de l'exécution de la loi du 26 août 1885, relative au remboursement ou à l'échange des titres émis par la Grande Compagnie du Luxembourg; 2° de l'emprunt de 50,000,000 de francs émis, en exécution de diverses lois, conformément à l'arrêté royal du 11 juin 1886; 3° d'un capital de 2,788,700 francs émis en vertu de la loi du 27 mai 1890, relative au rachat de la concession du canal de Bossuyt à Courtrai :					
6	a.	Intérêts à 5 $\frac{1}{2}$ % du capital de 140,827,925 francs (semestres au 1 <sup>er</sup> juillet 1892 et au 1 <sup>er</sup> janvier 1893)	4,928,977 57	"	5,210,635 22
	b.	Dotation de l'amortissement : 20 c <sup>o</sup> /100 de ce capital (mêmes semestres).	"	281,655 85	
Dette à 5 $\frac{1}{2}$ % (2 <sup>e</sup> série) d'un capital de fr. 955,045,782 22, provenant : 1° du capital de fr. 882,594,032 22 fixé, par décision ministérielle du 9 mai 1887, en exécution de l'article 5 de la loi du 19 novembre 1886 relative à la conversion des dettes à 4 %; 2° d'un capital de 7,489,700 francs, émis en vertu de diverses lois pour couvrir une partie des dépenses sur ressources extraordinaires; 3° d'un capital de 64,960,000 francs émis, en exécution de diverses lois, conformément aux arrêtés royaux du 15 juin 1888, du 15 février et du 27 juin 1890 :					
7	a.	Intérêts à 5 $\frac{1}{2}$ % du capital de fr. 955,045,782 22 (semestres au 1 <sup>er</sup> mai et au 1 <sup>er</sup> novembre 1892)	33,426,532 37	"	35,536,619 93
	b.	Dotation de l'amortissement : 20 c <sup>o</sup> /100 (mêmes semestres).	"	1,910,087 56	
Dette à 5 $\frac{1}{2}$ % (3 <sup>e</sup> série) d'un capital de 200,040,000 francs, provenant : 1° du capital de 165,000,000 de francs fixé, par décision ministérielle du 9 mai 1887, en exécution de l'article 5 de la loi du 19 novembre 1886 relative à la conversion des dettes à 4 %; 2° d'un capital de 35,040,000 francs émis, en exécution de diverses lois, conformément aux arrêtés royaux du 13 juin 1888, du 15 février et du 27 juin 1890 :					
8	a.	Intérêts à 5 $\frac{1}{2}$ % du capital de 200,040,000 francs (semestres au 1 <sup>er</sup> février et au 1 <sup>er</sup> août 1892).	7,001,400	"	7,401,480
	b.	Dotation de l'amortissement : 20 c <sup>o</sup> /100 (mêmes semestres).	"	400,080	
TOTALS . . . . .			66,451,670 82	3,631,541 41	70,083,211 93

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,498,990 78	5,498,990 78	•	•	5,498,990 78	5,498,990 78	
80,508 14	80,508 14	•	•	80,508 14	80,508 14	
123,386 24	123,386 24	•	•	123,386 24	121,864 17	
21,164 02	21,164 02	•	•	21,164 02	20,002 04	
16,655,488 •	16,655,488 •	•	•	16,655,488 •	16,655,488 •	
5,210,655 22	5,210,655 22	•	•	( <sup>1</sup> ) 5,207,844 52	5,105,273 47	( <sup>1</sup> ) Y compris un crédit supplémentaire de fr. 100,393 20 alloué par l'article 4 de la loi du 27 mai 1890 (Moniteur n° 153).
55,336,619 93	55,307,572 95	29,047 •	•	33,512,878 84	53,210,771 22	
7,401,480 •	7,401,440 •	40 •	•	7,326,000 •	6,826,455 15	
70,508,560 53	70,279,273 53	29,087 •	•	68,406,350 54	67,500,345 87	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
9	•	Intérêts et frais des capitaux nécessaires à l'effet de pourvoir aux dépenses sur ressources extraordinaires à effectuer pendant l'année . . . . .
§ 2. Annuités diverses.		
10	•	Arrérages de l'inscription au grand-livre des rentes créées sans expression de capital, portée au nom de la ville de Bruxelles, en vertu de la loi du 4 décembre 1842. (Semestres au 1 <sup>er</sup> juillet 1892 et au 1 <sup>er</sup> janvier 1893.) . . .
11	•	Rente annuelle constituant le prix de rachat du chemin de fer de Mons à Manage, en vertu de la convention des 16 et 17 février 1857, approuvée par la loi du 8 juillet 1858 . . . . .
12	•	Quote-part de la Belgique du chef de la reprise de la ligne de Spa à la frontière Grand-Ducale . . . . .
13	•	Vingt-deuxième annuité (calculée à 4 $\frac{1}{2}$ % sur un capital de 15,600,000 francs) pour prix d'une partie du matériel d'exploitation repris en vertu de l'article 10 de la convention du 25 avril 1870, approuvée par la loi du 3 juin suivant . . . . .
14	•	Annuité à servir jusqu'en 1949 inclusivement, pour les intérêts et l'amortissement des actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg . . . . .
15	A.	Annuité de 7,000 francs par kilomètre sur 770,167 mètres, longueur des lignes ou sections de lignes livrées à l'État antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier 1877. (Art. 53, § 1 <sup>er</sup> , de la convention du 1 <sup>er</sup> juin 1877.) . . . . . 5,391,169 »
	B.	Annuité de 4,000 francs par kilomètre sur les mêmes lignes ou sections de lignes (Art. 53, § 2, et art. 37 combinés de la même convention.) . . . . . 3,080,668 »
16	•	Loyer provisionnel du chemin de fer d'Anvers à Rotterdam, pour les semestres au 1 <sup>er</sup> avril et au 1 <sup>er</sup> octobre 1891. (Convention internationale du 31 octobre 1879, approuvée par la loi du 29 avril 1880.) . . . . .
§ 3. Autres charges.		
17	•	Rente annuelle à 5 % provenant du capital nominal de fr. 1,400,634 96 accordé en vertu de la loi du 2 avril 1875, à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires. (Période du 15 avril 1891 au 12 avril 1892.) . . . . .
18	•	Minimum d'intérêt garanti par l'État, en vertu de la loi du 20 décembre 1851 et de lois subséquentes. — (Ce crédit n'est point limitatif; les intérêts qu'il est destiné à servir pourront s'élever, s'il y a lieu, jusqu'à concurrence des engagements résultant de ces lois). . . . .
19	A.	Frais relatifs au service des diverses dettes et annuités qui précèdent ainsi que des emprunts émis par la Société Nationale des chemins de fer vicinaux. (Paiement des intérêts, amortissement, contrôle, confection et émission de titres, etc.) . . . . . 127,000 »
	B.	Frais de la surveillance des compagnies de chemins de fer, etc., au point de vue de la garantie du minimum d'intérêt, en exécution des conventions . . . . . 7,500 »
TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
70,508,360 35	70,279,273 35	229,087	•	68,406,350 54	67,500,343 87	
1,200,000	1,000,000	200,000	•	800,000	517,789 85	
300,000	300,000	•	•	300,000	300,000	
672,330	672,330	•	•	672,330	672,330	
500,000	500,000	•	•	500,000	500,000	
612,000	612,000	•	•	612,000	612,000	
15,025	15,700	•	675	15,300	15,200	
8,471,837	8,471,837	•	•	8,471,837	8,471,837	
1,000,000	1,000,000	•	•	1,000,000	1,000,000	
42,287 74	42,287 74	•	•	42,287 74	42,287 74	
300,000	300,000	•	•	500,000	490,015 86	Annexe n° 1.
134,500	134,500	•	•	134,500	53,891 33	
83,556,340 07	83,327,028 07	229,087	675	81,454,603 28	80,175,605 65	
AUGMENTATION. . . fr.		228,412				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE II.</b>		
<b>RÉMUNÉRATIONS.</b>		
20	"	Rémunération en matière de milice. ( <i>Crédit non limitatif.</i> ) . . . . .
<i>Pensions diverses :</i>		
	a.	Pensions civiles et autres, accordées avant 1850 . . . . . 288 •
	b.	— civiles . . . . . 1,506 •
	c.	— de l'ordre de Léopold . . . . . 51,000 •
	d.	Marine. — Pensions militaires . . . . . 19,201 •
	e.	Pensions de la Cour des Comptes. . . . . 16,000 •
	f.	— du Département de la Justice . . . . . 763,000 •
	g.	— — — (ecclésiastiques) . . . . . 470,000 •
21	h.	— — des Affaires Étrangères. . . . . 80,000 •
	i.	— — de l'Intérieur et de l'Instruction publique . . . . . 654,000 •
	j.	— — de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics . . . . . 400,000 •
	k.	— — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . . 1,200,000 •
	l.	— — de la Guerre (militaires) . . . . . 4,555,000 •
	m.	— — — (civiles) . . . . . 150,000 •
	n.	— — des Finances. . . . . 2,257,000 •
	o.	Arriérés de pensions de toute nature . . . . . 20,000 •
22	"	Pensions des professeurs et instituteurs communaux (loi du 16 mai 1876, art. 7 et 8). . . . .
23	"	Pensions de l'ancienne caisse de retraite. (Les sommes disponibles sur ce crédit seront appliquées, à titre de subside, au service de la caisse des pensions des veuves et orphelins du Département des Finances.) . . . . .
<b>TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.</b>		
<b>CHAPITRE III.</b>		
<b>INTÉRÊTS DES FONDS DÉPOSÉS A TITRE DE CAUTIONNEMENTS OU DE CONSIGNATIONS.</b>		
24	a.	Intérêts à 3 1/2 % des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor, par les comptables de l'État, des communes et des établissements publics, pour sûreté de leur gestion, et par des contribuables, négociants ou commissionnaires, en garantie du paiement de droits de douane, d'accise, etc. . . . . 1,300,000 •
	b.	Intérêts arriérés du même chef se rapportant à des exercices clos . . . . . 3,000 •
25	"	Intérêts des cautionnements des remplaçants dans la milice nationale. . . . .
26	"	Intérêts à 2 1/2 % des consignations en général, ainsi que des cautionnements assimilés aux consignations par l'article 7 de la loi du 15 novembre 1847 : intérêts à 3 % des fonds consignés au profit des mineurs et d'interdits en vertu de la loi du 16 décembre 1851. . . . .
(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)		
<b>TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.</b>		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,200,000	3,200,000	•	•	3,200,000	2,034,010	
10,577,145	10,582,798	•	5,653	10,444,997	10,160,457 75	Annexes n° 2 à 4.
1,940,000	1,940,000	•	•	1,940,000	1,658,566 06	Les dépenses à imputer sur ce crédit sont recouvrables au profit du Trésor, à charge des budgets des provinces et des communes, respectivement dans la proportion de $\frac{1}{3}$ et de $\frac{2}{3}$ .
564,000	564,000	•	•	564,000	564,000	
16,281,145	16,286,798	•	5,653	16,148,997	15,297,033 81	
DIMINUTION . . .		5,653				

1,395,000	1,323,000	70,000	•	1,305,000	1,328,888
9,000	9,000	•	•	9,000	8,200 01
1,050,000	1,150,000	•	100,000	1,150,000	972,276 60
2,452,000	2,482,000	70,000	100,000	2,462,000	2,309,364 01
DIMINUTION, . . .		30,000			

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<h2>Récapitulation.</h2> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/>	
I.	Service de la dette proprement dite . . . . .
II.	Rémunérations . . . . .
III.	Intérêts des fonds déposés à titre de cautionnements ou de consignations . . . . .
TOTAUX. . . . . fr.	
Article.	Pour mémoire :
9 (1888)	Intérêts et frais des capitaux nécessaires à l'effet de pouvoir aux dépenses sur ressources extraordinaires à effectuer pendant l'année . . . . .

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
83,356,340 07	83,527,028 07	228,412 .	•	81,454,605 28	80,175,693 65	
16,281,145 .	16,286,708 .	•	5,655 .	16,148,007 .	15,297,053 81	
2,452,000 .	2,482,000 .	•	30,000 .	2,462,000 .	2,509,364 61	
102,289,485 07	102,006,726 07	228,412 .	35,655 .	100,065,602 28 ( <sup>1</sup> )	97,782,094 07	( <sup>1</sup> ) Y compris un crédit supplémentaire de fr. 100.393 20 et alloué par l'article 4 de la loi du 27 mai 1890 ( <i>Moniteur</i> n° 152).
AUGMENTATION. . . fr.		102,750 .				
					3,420 .	
TOTAL. . . . . fr.					97,785,514 07	

(62)

ANNEXES AU BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE  
POUR L'EXERCICE 1892.

---

L'annexe n° 1 indique les sommes payées à titre de minimum d'intérêt pendant les années 1884 à 1889.

L'annexe n° 2 fait ressortir, par nature de pensions, les différences en plus et en moins entre les crédits alloués pour l'année 1891 et ceux qui sont proposés pour l'exercice 1892.

L'annexe n° 3 indique le nombre et le montant des pensions éteintes pendant l'année 1890, et des pensions qui restaient à servir à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1891.

L'annexe n° 4 donne la liste nominative des magistrats, fonctionnaires professeurs, employés, militaires et ecclésiastiques inscrits au grand-livre des pensions dans le cours de l'année 1890.

---

DÉSIGNATION DES PARTIES PRENANTES.	ANNÉES					
	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.
CHEMIN DE FER DE						
la Flandre occidentale. . . . .	( <sup>1</sup> )					
l'Entre-Sambre-et-Meuse . . . . .	152,556 07	141,180 71	142,941 44	141,907 99	138,514 22	140,015 86
Tongres à Bilsen. . . . .	( <sup>2</sup> )					
— à Ans . . . . .	( <sup>1</sup> )					
Maeseyck . . . . .	150,000 »	150,000 »	150,000 »	150,000 »	150,000 »	150,000 »
Canal de Bossuyt à Courtrai . . . . .	200,000 »	200,000 »	200,000 »	200,000 »	200,000 »	200,000 »
TOTAUX . . . . . fr.	482,556 07	491,180 71	492,941 44	491,907 99	488,514 22	490,015 86

(<sup>1</sup>) D'après les comptes fournis, il n'est rien dû pour garantie d'intérêt.

(<sup>2</sup>) Le produit de ce chemin de fer ayant dépassé, pendant les années 1879 à 1888 inclusivement, 7 % du capital qui a servi de base à la fixation du minimum d'intérêt garanti, la Société concessionnaire a versé dans les caisses du Trésor fr. 327,446 23 à titre de remboursement à valoir sur les sommes qui lui ont été payées pour les années précédentes.

(<sup>3</sup>) Le produit de ce chemin de fer ayant dépassé, pendant l'année 1888, 7 % du capital qui a servi de base à la fixation du minimum d'intérêt garanti, la Société concessionnaire a versé dans les caisses du Trésor fr. 3,148 92 à titre de remboursement à valoir sur les sommes qui lui ont été payées pour les années précédentes.

## PENSIONS.

CATÉGORIES DES PENSIONS.	CRÉDITS VOTÉS POUR 1891.		CRÉDITS DEMANDÉS POUR 1892.			
	Ordinaires.	Extraordinaires et temporaires.	Ordinaires.	Extraordinaires et temporaires.	DIFFÉRENCES	
					en plus.	en moins.
Pensions civiles et autres, accordées avant 1850 . . . . .	"	576	"	288	"	288
— civiles . . . . .	"	1,931	"	1,566	"	365
— de l'ordre de Léopold . . . . .	51,000	"	31,000	"	"	"
— de la marine (militaires) . . . . .	"	10,291	"	10,291	"	"
— de la Cour des Comptes . . . . .	16,000	"	16,000	"	"	"
— du Département de la Justice . . . . .	765,000	"	765,000	"	"	"
— — — (ecclésiastiques) . . . . .	470,000	"	470,000	"	"	"
— — des Affaires Étrangères . . . . .	80,000	"	80,000	"	"	"
— — de l'Intérieur et de l'Instruction publique . . . . .	654,000	"	654,000	"	"	"
— — de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics . . . . .	400,000	"	400,000	"	"	"
— — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .	1,200,000	"	1,200,000	"	"	"
— — de la Guerre (militaires) . . . . .	4,555,000	"	4,555,000	"	"	"
— — — (civiles) . . . . .	155,000	"	150,000	"	"	5,000
— — des Finances . . . . .	2,257,000	"	2,237,000	"	"	"
Arriérés de pensions de toute nature . . . . .	20,000	"	20,000	"	"	"
TOTAUX . . . . fr.	10,561,000	21,798	10,556,000	21,145	"	5,653
	fr. 10,582,798		fr. 10,577,145		en moins fr.	5,653

TABLEAU N° 3.

## EXERCICE 1890. — DETTE PUBLIQUE. —

Situation au 1<sup>er</sup>

NATURE DES PENSIONS.	NOMBRE DES PENSIONS.				MONTANT DES PEN		
	SITUATION AU 1 <sup>er</sup> janvier 1890.	MOUVEMENT pendant l'année 1890.		SITUATION AU 1 <sup>er</sup> janvier 1891.	SITUATION AU 1 <sup>er</sup> janvier 1890.	MOUVEMENT pendant l'année 1890.	
		Accroisse- ment.	Décroisse- ment.			Accroisse- ment.	Décroisse- ment.
Civiles et autres accordées avant 1830. . .	2	•	1	1	576	•	288
Civiques . . . . .	6	•	1	5	1,031	•	505
Militaires . . . . .	3,065	183	233	3,015	4,469,432	338,843	303,180
Ordre de Léopold . . . . .	156	6	14	148	15,000	600	1,400
Marine (militaires de la) . . . . .	15	•	•	15	10,291	•	•
<i>Pensions civiles :</i>							
Pensions des Affaires Étrangères . . . . .	21	2	2	21	64,059	8,870	1,635
— de la Justice . . . . .	261	26	30	257	660,498	66,622	102,350
— de l'Intérieur et de l'Instruction publique . . . . .	311	36	40	327	663,237	112,441	80,167
— des Chemins de fer, Postes et Télé- graphes . . . . .	934	101	73	962	1,114,907	164,759	100,437
— de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics . . . . .	212	34	19	227	397,734	50,876	36,992
— de la Guerre. . . . .	51	5	4	52	118,409	6,116	9,712
— des Finances. . . . .	1,658	105	167	1,500	2,184,420	171,500	222,645
— de la Cour des Comptes . . . . .	2	•	•	2	2,452	•	•
Pensions ecclésiastiques . . . . .	441	61	69	433	445,339	65,808	77,080
Pensions des veuves et orphelins de l'an- cienne caisse de retraite . . . . .	41	•	4	37	22,988	•	1,437
Pensions des professeurs et instituteurs com- munaux (*) . . . . .	1,544	164	69	1,639	1,635,031	185,859	81,506
<b>TOTAL.</b> . . . .	<b>8,720</b>	<b>743</b>	<b>726</b>	<b>8,757</b>	<b>11,816,893</b>	<b>1,172,384</b>	<b>1,070,214</b>
				AUGMENTATION : 17 pensions :		AUGMENTATION : 93,170 francs.	

## PENSIONS DE TOUTE NATURE.

janvier 1891.

SIONS.		ACCROISSEMENTS.		DECROISSEMENTS		Observations.
situation au 1 <sup>er</sup> janvier 1891.	Nombre de pensions accordées		Nombre de pensions éteintes			
	nouvellement.	par suite de revision	par suite de décès	par suite de revision.		
288	•	•	1	•		
1,566	•	•	1	•		
4,445,005	182	1	232	1		
14,800	6	•	14	•		
19,201	•	•	•	•		
72,104	2	•	2	•		
624,770	21	5	25	3		
695,511	54	2	30	1		
1,179,269	101	•	73	•		
411,618	34	•	19	•		
114,813	5	•	4	•		
2,133,374	105	•	167	•		
2,452	•	•	•	•		
434,067	60	1	68	1		
21,551	•	•	4	•		
1,739,404	160	4	65	4		
11,910,065	730	15	714	12		
	745		726			

(1) Aux termes de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 8 avril 1884, les pensions des professeurs et instituteurs communaux conférées en vertu de l'article 7 de la loi du 16 mai 1876 sont payées :  $\frac{2}{5}$  par les communes,  $\frac{1}{5}$  par les provinces,  $\frac{2}{5}$  par l'État.  
Elles sont portées en totalité au Budget de la Dette publique.

(68)

ANNEXE N° 4.  

---

## LISTE NOMINATIVE

*des magistrats, fonctionnaires, professeurs, employés, militaires et ecclésiastiques inscrits au grand-livre des pensions pendant l'année 1890.*  
(Art. 4 de la loi du 17 février 1849 et art. 9 de la loi du 14 mars 1880.)

---

*Art. 4 de la loi du 17 février 1849.* — Les crédits nécessaires au service des pensions seront portés au Budget de la Dette publique. Le Budget du Département auquel les intéressés ressortissent ne comprendra que les crédits destinés au paiement du premier terme de leur pension. Chaque année, le Ministre, lors de la présentation du Budget de son Département, produira la liste nominative et détaillée des personnes admises à la pension dans le courant de l'année. — Il indiquera aussi le nombre et le montant des pensions éteintes pendant le même terme et des pensions qui restent à servir à l'époque du 1<sup>er</sup> janvier.

*Art. 9 de la loi du 14 mars 1880.* — Chaque année, lors de la présentation du Budget de la Dette publique, le Ministre des Finances produira la liste nominative et détaillée des personnes admises à la pension dans le cours de l'année précédente. — Il indiquera aussi le nombre et le montant des pensions éteintes pendant le même terme et des pensions qui restaient à servir à l'époque du 1<sup>er</sup> janvier.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
	<b>Ministère de la Justice.</b>				12	Spitaels, E.-V.-D., juge de paix du canton de Santhoven (art. 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 10 et 11 de la loi du 25 juillet 1867).	44	1,695	Id.
	<i>Magistrats, fonctionnaires et employés.</i>				13	Derbaix, A.-I.-J., surveillant de 1 <sup>re</sup> classe à l'école agricole de Ruysselede (art. 5, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	56	628	230-231
1	Joly, A.-A.-H.-J., président de chambre à la Cour d'appel de Bruxelles (art. 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 9 de la loi du 25 juillet 1867).	72	8,500	521	14	Jacquet, J.-H.-M., agent préposé à la conduite des voitures cellulaires (art. 5, 6, 8, 12, et 40 de la loi du 21 juillet 1844, art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 17 février 1849; art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 10 janvier 1886 et art. 1 et 2 de la loi du 31 mai 1890).	66	1,500	240
2	Colle, J.-L., greffier de la justice de paix du canton de Fosses (art. 1, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 10 janvier 1886).	70	1,192	Id.	15	Paesen, J.-H., agent préposé à la conduite des voitures cellulaires (art. 1, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844, art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 17 février 1849, art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 10 janvier 1886 et art. 1 et 2 de la loi du 31 mai 1890).	67	1,847	Id.
3	Boulangier, E.-P.-J., commis au parquet du tribunal de première instance de Bruxelles (art. 5, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 10 janvier 1886).	54	452	535	16	Vermersch, P.-M., greffier de la justice de paix du canton de Sottegem (art. 5, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 10 janvier 1886).	70	985	245
4	De Yreese, E., surveillant de 1 <sup>re</sup> cl. à la maison d'arrêt de Bruxelles (art. 5, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 10 janvier 1886).	65	1,180	15	17	Vandevenne, L., surveillant de 5 <sup>e</sup> cl. à la maison d'arrêt de Louvain (art. 4, 6, 8, 12, et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 10 janvier 1886).	61	656	Id.
5	Vondenbusch, F.-A.-M., juge de paix à Lierre (art. 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 9 de la loi du 25 juillet 1867).	71	3,400	64	18	Van Coetsem, G.-E., juge au tribunal de première instance de Furnes (art. 6, 8, 12, et 40 de la loi du 21 juillet 1844, art. 10 et 11 de la loi du 25 juillet 1867 et art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 10 janvier 1886).	64	3,708	Id.
6	Copine, C.-J.-J., directeur de prison en non activité (art. 5, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 10 janvier 1886).	62	1,806	Id.	19	Lecocq, A.-F.-M.-A., juge de paix à Malines (art. 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 9 de la loi du 25 juillet 1867).	70	4,526	278
7	Verhoeven, J.-F.-G., directeur de la maison de sûreté de Bruges (art. 1, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 10 janvier 1886).	66	5,923	60	20	Devergnies, I.-D., greffier de la justice de paix de Binche (art. 1, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 10 janvier 1886).	70	1,054	Id.
8	Henroz, J.-H.-F., médecin de la prison de Marche (art. 1, 6, 8, 12, 15 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 10 janvier 1886).	91	593	Id.	21	Wackens, N.-F., directeur adjoint à la maison de sûreté cellulaire de Saint-Gilles (art. 1, 6, 8, 12, 15 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 10 janvier 1886).	67	3,348	278
9	Sautois, L.-J., président du tribunal de première instance de Gand (art. 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 10 et 11 de la loi du 25 juillet 1867).	70	7,500	64	22	Springael, P.-L., directeur de la maison d'arrêt de Furnes (art. 5, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844, art. 1 <sup>er</sup> , § 2 de la loi du 10 janvier 1886).	65	2,602	288
10	Verbrugghen, A.-P., greffier de la justice de paix du canton de Louvain (art. 1, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844, art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 10 janvier 1886 et art. 22 de la loi du 25 novembre 1889).	70	2,335	124					
11	Lemaître, A.-C., vice-président du tribunal de première instance de Namur (art. 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 9 de la loi du 25 juillet 1867).	70	5,500	212					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
23	Amant, E., surveillant de 3 <sup>e</sup> classe à la maison centrale pénitentiaire de Gand (art. 5, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844, art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 17 février 1849 et art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 10 janvier 1886).	58	855	268	15	Brodén, J.-F., desservant à Becqueroort (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	86	1,200	15
					14	Lairin, L.-F., desservant à Estinnes-au-Mont (art. 12, 25, 24, et 40 de la même loi).	65	670	Id.
24	Ernotte, L.-F.-J., Juge au tribunal de 1 <sup>re</sup> instance de Nivelles.	56	2,479	244-245	15	Kerkhofs, H., desservant à Munsterbilsen (art. 12, 25, 24 et 40 de la même loi).	65	1,092	Id.
25	Lepoivre, O.-E., juge de paix du canton de Chièvres.	79	2,465	Id.	16	Haversin, F.-J., desservant à Balatte (art. 12, 25, 24 et 40 de la même loi).	62	847	Id.
26	Gelys, C.-M.-B., juge de paix du canton de Brecht.	80	2,014	Id.	17	Marc, P.-J., desservant à Bomal (art. 12, 25, 24 et 40 de la même loi).	62	1,004	Id.
	TOTAL. . . . .		66,622		18	De Pauw, F.-X.-J., desservant à Blaesvelt (art. 12, 20, 25, 24 et 40 de la même loi).	60	762	39
	<b>Ministère de la Justice.</b>				10	Stocquart, A.-L., curé de 2 <sup>e</sup> classe à St-Gilles (Waes) (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	67	1,500	Id.
	<i>Pensions ecclésiastiques.</i>				20	Lejour, L.-J., desservant à Wodecq (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	67	1,100	Id.
1	Vande Veldt, J.-B., curé de 1 <sup>re</sup> classe à Turnhout (art. 12, 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	78	2,047	521	21	Englebin, A., desservant à Willaupuis (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	75	1,185	Id.
2	Ghislain, C.-J., desservant à Lieberchies (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	78	1,165	Id.	22	Deherdt, F.-G., desservant à Borsbeek (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	67	1,100	Id.
3	Ameel, J., desservant à Houcke (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	77	1,200	209	25	Bongaerts, F.-F.-A., desservant à Schoonbroeck (art. 12, 20, 25, 24 et 40 de la même loi).	65	1,051	107
4	Vanderhaeghen, F., desservant à Eggewaerts-Capelle (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	71	1,125	Id.	24	Malherbe, J.-C.-J.-E., vicaire à Liège (art. 12, 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	73	741	Id.
5	Vyncke, L., desservant à Damme (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	80	1,200	Id.	25	Evrard, P.-J., desservant à Sart-Risbart (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	75	1,200	204
6	Peeters, J.-L., curé de 2 <sup>e</sup> classe à Peer (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	67	1,500	355	26	François, P., desservant à Gondregnies (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	68	1,100	107
7	Lallemant, H.-J., desservant à Halleux (art. 12, 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	73	1,171	Id.	27	Standaert, C.-L., desservant à Heestert (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	69	1,100	Id.
8	Helsen, J.-J., desservant à Massenhoren (art. 12, 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	59	1,100	Id.	28	De Witte, J.-F., desservant à Wilskerke (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	82	1,200	Id.
9	Heinen, J., curé de 2 <sup>e</sup> classe à St-Georges (art. 12, 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	71	1,525	15	29	Marquant, F.-J., desservant à Espierres (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	89	1,200	Id.
10	Beurang, J.-L., desservant à Fizele-Marsal (art. 12, 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	72	1,156	Id.	50	Peeters, P.-J., desservant à Ruysbroeck (Anvers).	54	622	Id.
11	Delestré, J.-J., desservant à Roosebeke (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	67	1,100	Id.	31	Pieltin, D.-J., desservant à Rome-denne (art. 12, 20, 25, 24 et 40 de la même loi).	63	924	124
12	Noben, G., desservant à Hex (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	74	1,185	Id.					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
32	Poncelet, H.-C., desservant à Weris (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	76	1,200	124	50	Bournonville, E., desservant à Malagne-la-Grande (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	82	1,200	264
33	Pirrenne, G.-P.-J., desservant à Bierset (art. 12, 20, 25, 24 et 40 de la même loi).	55	622	212	51	Mesens, J.-F., desservant à Veerle (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	69	1,100	Id.
34	Roland, P.-D., desservant à Ham-sur-Heure (art. 12, 20, 25, 24 et 40 de la même loi).	65	1,090	Id.	52	De Coster, J., desservant à Anvers (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	60	1,100	Id.
35	Hoferlin, F., desservant à Beriménil (art. 12, 20, 25, 24 et 40 de la même loi).	65	857	Id.	53	Logrand, F.-J., desservant à Vivy (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	78	1,200	Id.
36	Schools, G.-F., desservant à Bevel (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	66	1,100	Id.	54	Doutrewe, C.-J.-V., desservant à Amay (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	77	1,200	Id.
37	Deseure, S.-A., curé de 1 <sup>re</sup> classe à Lichtervelde (art. 12, 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	66	2,047	Id.	55	Michaelij, F., desservant à Corbion (art. 12, 20, 25, 24 et 40 de la même loi).	50	480	Id.
38	Dupré, A.-G., desservant à Erbaut (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	69	1,100	Id.	56	Lardot, P.-J., desservant à Custinne (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	67	1,100	Id.
39	Nulens, H.-F., desservant à Bocholt (art. 12, 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	75	1,198	Id.	57	Gleton, C., desservant à Saint-Maur (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	85	1,200	278
40	Parmentier, L.-A.-J., desservant à St-Severin (art. 12, 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	72	1,145	Id.	58	Knapen, J., desservant à Mielens/Aelst (art. 12, 20, 25, 24 et 40 de la même loi).	65	946	Id.
41	Barbier, J.-J., desservant à Oret (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	68	1,100	Id.	59	Rousselle, E.-A.-J.-B.-A., desservant à Jemeppe-sur-Sambre (art. 12, 20, 25, 24 et 40 de la même loi).	65	1,048	Id.
42	Spineto, J.-J., desservant à Froidchapelle (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	65	1,100	Id.	60	Vervecken, J.-L., desservant à Bierbeek (art. 12, 20, 22, 25, 24 et 40 de la même loi).	54	574	310
43	De Dryver, A.-T., desservant à Gand (St-Nicolas), (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	67	1,100	Id.	61	Walravens, J.-B., desservant à Rhode-Sainte-Agathe (art. 12, 20, 22, 25, 24 et 40 de la même loi).	51	600	Id.
44	Aerts, J.-A., vicaire à Gheel (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	85	800	250-251					
45	Beirens, J.-L., desservant à Coorbeck-Dyle (art. 12, 25, 24 et 40 de la même loi).	52	595	245				65,808	
46	Welvaert, P.-A.-R., vicaire à Bruges (art. 12, 20, 25, 24 et 40 de la même loi).	46	556	264					
47	Bertrand, F.-J., desservant à Purnode (art. 12, 20, 25, 24 et 40 de la même loi).	58	756	Id.					
48	Vanhove, B., vicaire général de M <sup>gr</sup> l'Évêque de Bruges (art. 12, 20, 25, 24 et 40 de la même loi).	71	1,715	Id.	1	Bastin, P.-F.-J.-H., chancelier de la légation de Belgique à Paris (art. 1, 8 et 15).	68	7,500	312
40	Delhayé, J.-B., desservant à Mainvault (art. 20, 21, 22 et 40 de la même loi).	82	1,200	Id.	2	Roose, F.-H., commis de 1 <sup>re</sup> classe (art. 5 et 8).	44	1,570	Id.
								8,870	

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
	<b>Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</b>				16	Liégeois, J.-G., portier-concierge à l'école moyenne de l'État, à Virion.	74	269	46
	<i>Professeurs, fonctionnaires et employés.</i>				17	Dufour, Ph.-Ch.-J., professeur à l'athénée royal d'Anvers.	68	3,351	67
1	Braun, I.-Th., inspecteur des écoles et sections normales primaires.	76	5,000	44	18	Léonard, Fr.-J.-D., maître de musi- que à l'école moyenne de Neuf- château.	55	316	85-84
2	M <sup>lle</sup> Carlier, Al., institutrice à l'école normale et primaire supé- rieure d'Ixelles.	45	865	Id.	19	Jeanne, J.-A., professeur à l'athénée royal de Liège.	66	3,750	01-92
3	Rimbaut, J.-Ch., portier à l'école moyenne de l'État pour garçons, à Lierre.	72	340	46	20	D'hont, S.-F., veuve Demolin, femme de peine à l'adminis- tration provinciale de la Flandre occidentale.	70	132	94
4	Müller, G.-F., dit Mueller, directeur honoraire à l'administration provinciale d'Anvers et ancien secrétaire du conseil d'adminis- tration de l'école de navigation de ladite ville.	71	4,855	349	21	Schotmans, J.-J.-G., directeur à l'administration provinciale d'Anvers.	61	4,149	102
5	Lagye, B.-J., professeur honoraire au Conservatoire royal de musi- que de Gand.	72	1,585	Id.	22	Périsse, Th.-J., inspecteur cantonal de l'enseignement primaire.	64	2,192	1 7
6	Leroy, M.-F.-A., professeur émé- rite à l'Université de Liège.	68	10,000	364- 365	23	M <sup>lle</sup> Gramme, J.-H.-F., directrice à l'école normale primaire de l'État, à Arlon.	66	660	118- 119
7	Lorrain, M.-M., préfet des études de l'athénée royal et directeur de l'école moyenne de l'État à Verviers.	64	2,084	17	24	Visé, G.-M.-J., instituteur à l'école moyenne de l'État, à Limbourg.	58	1,830	120
8	Buol, M.-C.-A., maître de musique à l'athénée royal et à la section normale primaire de l'État à Bruges.	65	1,171	18	25	Pondville, dit Pondeville, J.-B.-J., professeur à l'école de musique, à Pecq.	68	42	124
9	Hénoul, F.-D.-M.-A., secrétaire- trésorier de l'athénée royal de Liège.	72	1,866	27-28	26	Grandjean, M.-L., bibliothécaire à l'Université de Liège.	74	4,500	125- 126
10	Levoz, T.-F.-M., directeur de l'é- cole moyenne de l'État pour garçons à Spa.	61	3,664	24	27	Malchair, F.-L., préfet d'études à l'athénée royal d'Anvers.	64	4,484	128
11	Laurent, A.-F., instituteur à l'école moyenne de l'État pour garçons, à Houdeng-Aimeries.	61	1,700	Id.	28	Van Diest, D.-N., inspecteur canto- nal de l'enseignement primaire.	62	2,653	131
12	Beckers, A.-A.-J., maître de musi- que à l'école moyenne de l'État à Anvers.	70	554	43	29	Schmitz, S., professeur à l'athénée royal de Tournai.	62	1,656	155- 154
13	M <sup>me</sup> Stas, A.-C., veuve Lalment, concierge à l'administration provinciale de Namur.	76	500	44	30	Payen, C.-H.-E., maître de dessin à l'athénée de Bruxelles.	66	840	156
14	De Waele, L.-J., professeur au con- servatoire royal de musique de Gand.	57	800	Id.	31	Hanneton, H.-P., directeur des écoles de dessin d'Ath et de Leuze.	68	257	160- 161
15	Hertoghe, H.-P.-M., professeur provincial honoraire à l'école de navigation et professeur hono- raire à l'Académie royale des beaux-arts à Anvers.	68	3,958	59	32	François, S.-J., professeur à l'athé- née royal de Lourain.	57	3,210	162
					33	Poncin, J.-J., professeur à l'athénée royal d'Arlon.	64	3,165	170
					34	Rachard, Ch.-L., huissier à la Chambre des Représentants.	68	1,515	176
					35	Van Pollaert, Ferd.-J., surveillant à l'athénée royal de Gand.	69	1,717	177
					36	Dujardin, H.-J., régent de l'école moyenne communale de Bru- xelles.	62	307	178
					37	Compère, Fr.-J., inspecteur canto- nal de l'enseignement primaire.	65	1,775	179

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du <i>Moniteur</i> .	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du <i>Moniteur</i> .
38	Heptia, M.-J. Ed., professeur de musique à l'école moyenne de l'État, à Seraing.	61	80	186		<b>Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</b>			
39	Grégoire, Fr., professeur à l'athénée royal d'Arlon.	62	1,741	188-189		<i>Professeurs et instituteurs communaux.</i>			
40	Kilsdonk, J.-A.-D., professeur du collège communal d'Ypres.	60	235	192	1	M <sup>lle</sup> Alard, L., dite Allard A., en religion sœur Ephrem de la Providence.	68	343	343-344
41	Reiber, J., commis de l'administration provinciale de Luxembourg.	74	1,159	192	2	Boreux, A.-A. . . . .	40	653	Id.
42	Vercammen, Th.-L., instituteur à l'école moyenne de l'État, à Anvers.	60	2,420	198	3	Bourtembourg, E.-J. . . . .	46	858	Id.
43	Hendrickx, J., directeur de l'école moyenne de l'État, à Léau.	56	2,588	200	4	Coryn, E. . . . .	56	685	Id.
44	Rysack, J., professeur de dessin à l'école moyenne de l'État, à Pecq.	71	257	206	5	Du Bois dit Dubois, F.-A. . . . .	54	1,158	Id.
45	Es. P., huissier-concierge à l'administration provinciale, à Anvers.	71	1,310	215	6	Bernier, H.-J. . . . .	46	890	345
46	Schmitz, Fr.-E.-J., professeur à l'athénée royal d'Anvers.	47	1,803	234	7	Gils, L. . . . .	62	1,454	364-365
47	Arents, J.-Fr.-Alb., directeur de l'école moyenne de l'État, à Anvers.	67	5,000	245	8	M <sup>me</sup> Pinte, née Vincx, J.-A. . . . .	52	80	Id.
48	Jacques, J.-J., professeur de gymnastique à l'athénée royal de Bouillon.	60	205	254	9	Bouchat, A.-J. . . . .	38	567	16
49	Pauli, A.-E.-T., professeur émérite à l'Université de Gand.	70	7,000	275	10	Box, L. . . . .	51	1,099	Id.
50	Lambrechts, G.-H., instituteur à l'école moyenne de l'État, à Diest.	61	59	285	11	Byl, L. . . . .	57	1,497	Id.
51	Tackoen, J.-H., régent à l'école moyenne de l'État, à Lierre.	60	1,814	295-294	12	Denys, J. . . . .	55	1,880	Id.
52	Ferrer, J.-J., maître de musique aux écoles moyennes de l'État, à Diest.	60	340	298	13	M <sup>me</sup> Vanlays, née Verbiest, M.-T. . . . .	51	1,086	18
53	Broers, E.-J.-G., membre de la Députation permanente d'Anvers.	80	1,261	300-301	14	Buol, M.-C.-A. . . . .	63	904	Id.
54	Cornélis, Ph.-J., professeur au Conservatoire royal de Bruxelles.	72	5,000	305-306	15	M <sup>me</sup> Pirlet, née Nihoul, M.-R.-C. . . . .	61	1,378	30
55	Smets, Er.-P.-M., huissier-messager à la Bibliothèque royale.	47	435	311	16	Van Engeland, J.-B. . . . .	57	1,340	18
56	Van der Eedt, Br., expéditionnaire au commissariat d'arrondissement de Gand.	74	300	317	17	M <sup>me</sup> Raskin, née Moxhet, M.-C. . . . .	57	76	46
					18	Desurpalis, A.-J. . . . .	68	1,268	30
					19	Lhoir, C.-D. . . . .	57	1,431	Id.
					20	Noël, C.-J. . . . .	62	1,418	364-365
					21	Lorrain, M.-M. . . . .	64	2,916	17
					22	Jaumar, Ch. . . . .	59	2,506	24
					23	M <sup>me</sup> Leroy, née Cantinieaux, O.-M.-J. . . . .	55	451	Id.
					24	Mouzon, H. . . . .	66	1,805	Id.
					25	Vande Rydt, dit Vanden Rydt, Fr. . . . .	61	2,061	37
					26	M <sup>lle</sup> Devos, C.-L.-Al. . . . .	61	1,041	44
					27	Guiaux, dit Guyaux, Fr.-J.-G. . . . .	55	1,283	Id.
					28	Petron, F.-J. . . . .	52	959	Id.
					29	Smal, J.-J. . . . .	47	950	Id.
					30	Liégeois, J.-G. . . . .	74	43	46
					31	Buchet, C. . . . .	49	1,010	52
					32	Coulonval, F. . . . .	57	1,392	Id.
	<b>TOTAL. . . .</b>		<b>112,441</b>						

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
53	Couwenbergh, E. . . . .	61	2,055	52	69	Dhooge, J. . . . .	59	1,940	150
54	Demoulin, F. . . . .	44	900	Id.	70	Mahy, Fr.-J. . . . .	54	1,710	Id.
55	M <sup>me</sup> De Backer, née Mortel- mans, E.-J. . . . .	51	175	Id.	71	Martin, J.-B. . . . .	54	856	Id.
56	Dumoulin, D.-F. . . . .	57	452	59	72	Malchair, F.-L. . . . .	64	516	128
57	Dufour, Ph.-Ch.-J. . . . .	69	406	67	73	Gysens, F. . . . .	55	1,529	154
58	Piot, G.-Fr. . . . .	56	241	68	74	Matton, P.-L. . . . .	57	1,458	Id.
59	Hermans, J.-L. . . . .	50	1,407	78	75	Lepage, J.-B. . . . .	61	200	116
40	Lagage, F.-J. . . . .	49	1,256	Id.	76	M <sup>lle</sup> Carlier, Al. . . . .	45	45	44
41	Laurent, Ch.-Fr. . . . .	55	2,024	Id.	77	M <sup>me</sup> Delvaux, née Navez, R. . . . .	52	1,551	156
42	Naniot, J.-J. . . . .	61	1,626	Id.	78	Hannelon, H.-Ph. . . . .	68	5,291	160- 161
43	Geurts, J. . . . .	56	1,584	Id.	79	Payen, C.-H.-E. . . . .	66	758	156
44	Post, J.-Fr. . . . .	64	2,455	Id.	80	François, S.-J. . . . .	58	719	162
45	Ruyffelaert, F. . . . .	58	725	90	81	Caudron, H.-V.-E. . . . .	55	579	166
46	Thys, R. . . . .	62	1,057	Id.	82	Leenaers, J.-H. . . . .	56	1,065	169
47	Bogaerts, P. . . . .	61	5,000	89	85	Pecqueur, Fr.-J. . . . .	60	1,994	Id.
48	Bouffoux, L. . . . .	56	1,579	Id.	84	Tyteca, P.-F. . . . .	62	1,475	Id.
49	Bourguignon, L.-J. . . . .	51	1,254	Id.	85	Peeters, Fr. . . . .	60	1,841	165
50	Chalet, J.-B. . . . .	49	1,281	Id.	86	M <sup>lle</sup> Votion, P.-H.-C. . . . .	52	417	181
51	Fleick, dit Flick, H.-G. . . . .	54	1,215	Id.	87	M <sup>lle</sup> Waha, A.-D.-L. . . . .	55	1,020	Id.
52	M <sup>me</sup> Gabriels, née Vispoel, J.-J. . . . .	44	749	85	88	Poncin, J.-J. . . . .	64	587	170
53	Jeanne, J.-A. . . . .	66	484	91-92	89	Compère, Fr.-J. . . . .	65	1,225	179
54	Vande Velde, L. . . . .	62	1,997	96	90	Dugardin, H.-J. . . . .	62	1,819	178
55	Orbaen, L. . . . .	79	259	90	91	Lab, J.-A.-F. . . . .	60	1,272	Id.
56	Van Roosbroeck, H.-N. . . . .	76	1,264	Id.	92	Deschutter, Ch.-Fl. . . . .	55	1,499	182- 185
57	Cerfaux, Fl.-J.-J. . . . .	52	549	106	95	Laurent, P.-C. . . . .	47	681	Id.
58	M <sup>lle</sup> Clasen, L.-C.-A. . . . .	57	746	Id.	94	Simon, J.-B. . . . .	48	1,025	Id.
59	Le Jeune, A. . . . .	66	2,400	Id.	95	M <sup>lle</sup> Clouet, L. . . . .	44	661	181
60	Bonnet, R.-J. . . . .	56	451	109	96	M <sup>lle</sup> Féron, L.-A.-V. . . . .	55	1,275	Id.
61	Pondville, dit Pondeville, J.-B.-J. . . . .	69	164	124	97	M <sup>me</sup> Petré, née Boullard, H.-C.-M.-L. . . . .	52	215	Id.
62	Delvaux, I.-J. . . . .	51	1,225	127	98	M <sup>lle</sup> Bouwens, Em. . . . .	55	1,009	Id.
65	M <sup>me</sup> Save, née Orman, M.-A.-J.-E. . . . .	41	645	Id.	99	Van de Putte, P.-F. . . . .	72	1,584	185
64	Visé, G.-M.-J. . . . .	58	52	120	100	Heptia, M.-J.-E. . . . .	61	215	116
65	M <sup>lle</sup> Gramme, J.-H.-Fr. . . . .	66	1,816	118- 119	101	M <sup>me</sup> De Coster, née Loomans, A.-H. . . . .	55	2,495	187
66	M <sup>lle</sup> Goorickx, née Lecrenier, E. . . . .	50	551	129	102	M <sup>lle</sup> Lejeune, L. . . . .	55	519	Id.
67	Maquet, J.-J. . . . .	52	1,065	Id.	105	M <sup>me</sup> Servais, née Crahay, C. . . . .	56	1,865	181
68	Debatty, L.-J. . . . .	58	1,217	150	104	Grégoire, F. . . . .	65	1,917	188- 189
					105	M <sup>lle</sup> Carmon, El. . . . .	55	1,986	127

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
106	Dethise, N.-J. . . . .	48	821	103	145	Heylbroeck, J.-J. . . . .	53	1,285	281
107	Kilsdonk, J.-A.-D. . . . .	60	2,550	102	144	Istace, T.-J. . . . .	51	980	Id.
108	Lamotte, V.-E. . . . .	59	570	150	145	Dauvin, J.-J.-M. . . . .	55	1,022	286- 287
109	M <sup>lle</sup> Stock, M.-A. . . . .	55	478	181	146	M <sup>lle</sup> Decruet, J.-F.-Ph. . . . .	55	1,968	Id.
110	Rysack, J. . . . .	71	500	201	147	Lipkens, G. . . . .	59	1,074	Id.
111	Rotsaert, N.-P. . . . .	55	5,452	225	148	Lambrechts, G.-H. . . . .	61	1,081	285
112	Sterck, A. . . . .	51	522	Id.	149	Lammers, M.-J. . . . .	46	901	289
113	Stévenot, A.-J.-B. . . . .	69	966	Id.	150	Van de Gastele, Fr.-L. . . . .	49	914	Id.
114	Strebelle, A.-L. . . . .	51	1,755	Id.	151	V <sup>ve</sup> Vanderhaeghe, née Devache, J. . . . .	55	957	Id.
115	Vanderbeck, J.-H.-L. . . . .	59	1,160	226	152	Dormal, E.-F.-J. . . . .	51	537	290
116	Berger, C.-J. . . . .	61	900	254	155	Lagauche, E.-F. . . . .	52	1,185	317
117	Bernard, J.-B. . . . .	51	1,009	Id.	134	Conter, J.-P. . . . .	44	620	318
118	Dennekin, A.-E. . . . .	45	1,204	Id.	155	M <sup>lle</sup> Courtmans, C.-J. . . . .	51	1,159	Id.
119	Füick, J.-E. . . . .	62	980	Id.	156	Destobbeleer, dit Destobbeleere, B. . . . .	45	1,528	319
120	Vacelle, J.-J. . . . .	65	1,044	254	157	Félix, L.-J. . . . .	51	1,408	Id.
121	M <sup>lle</sup> Allo, J.-A. . . . .	41	750	241	158	Moreau, A.-J.-G. . . . .	41	602	317
122	Veuve Baré, née Gilisen, M.-A. . . . .	61	458	Id.	159	Traochant, D.-A. . . . .	50	1,588	Id.
123	Schutysse, L.-B. . . . .	58	1,424	Id.	160	Vergoten, J.-L. . . . .	56	2,260	Id.
124	M <sup>lle</sup> Van Dyck, A.-C. . . . .	71	100	Id.	161	Peeters, Fr.-P. . . . .	58	604	Id.
125	Marin, A.-J. . . . .	55	244	250	162	M <sup>lle</sup> Prion, E.-M. . . . .	28	177	Id.
126	Casaquy, F.-H. . . . .	56	1,529	254	165	Van der Auwera, P.-A. . . . .	40	490	Id.
127	Jacques, J.-J. . . . .	60	2,028	Id.	164	Thyes, J.-P.-E. . . . .	71	649	Id.
128	Cornel, Fr.-J. . . . .	52	1,059	256					
129	M <sup>lle</sup> Dumont, A.-M.-T. . . . .	55	175	Id.					
130	Loncke, S.-A. . . . .	60	1,085	Id.					
131	Mulder, J.-A.-W. . . . .	68	5,400	Id.					
132	Peeters, F. . . . .	59	925	Id.					
133	Wanequez, O. . . . .	48	700	241					
134	Merchier, C. . . . .	60	1,159	256					
135	M <sup>lle</sup> Van Roosbroeck, M.-B.-A. . . . .	42	577	Id.	1	Cranembroeck, D.-I., garde forestier (art. 5 et 8).	58	515	362
136	M <sup>lle</sup> Marin, A. . . . .	47	1,407	257	2	Jadot, L.-J., Garde forestier (art. 1, 3 et 15).	85	41	363
137	Mauguët, V.-J. . . . .	57	850	Id.	3	Gevaert, I., conducteur principal de 1 <sup>re</sup> classe des ponts et chaussées (art. 1, 8 et 15).	68	4,487	8
138	Puissant, C.-J. . . . .	60	1,714	Id.	4	Coulon, J.-J.-J., garde forestier (art. 5, 8 et 15).	64	577	562
139	Servais, M.-J. . . . .	59	1,407	Id.	5	Maertens, J.-J., conducteur principal de 1 <sup>re</sup> classe des ponts et chaussées (art. 5 et 8).	68	5,015	51
140	Launois, M.-C. . . . .	62	1,555	254					
141	Marin, D.-C. . . . .	55	414	278					
142	Charlier, E.-J. . . . .	56	1,488	281					
<b>TOTAL.</b>								185,859	
<b>Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.</b>									
<i>Fonctionnaires et employés.</i>									

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
6	Chevolot, J.-M., garde forestier (art. 1, 8 et 15).	65	577	51	28	Theys, A.-P.-J., garde forestier (art. 1, 8 et 15).	65	577	215
7	Surquin, P.-J., éclusier receveur (art. 5 et 8).	61	615	78	29	Snykers, P., éclusier-receveur (art. 5 et 8).	64	940	215
8	Blonden, F.-F., conducteur princi- pal des ponts et chaussées (art. 1, 8 et 15).	70	5,150	68	30	Rosinant, N.-J., sous-inspecteur des eaux et forêts (art. 1 et 8).	67	2,650	125
9	Piret, F.-J.-G., garde forestier (art. 5 et 8).	65	216	78	31	Cozier, J.-B.-J., garde forestier (art. 5 et 8).	69	502	207
10	Huet, H.-J.-C., conducteur princi- pal de 1 <sup>re</sup> classe des ponts et chaussées (art. 1 et 8).	65	1,981	85-84	32	Cornet, N.-J., garde forestier (art. 5, 8 et 14).	50	275	505-5
11	Ewen dit Even, J., palefrenier du haras de l'Etat (art. 5 et 8).	58	605	91-92	33	Chev. Huytens de Terbecq, F.-E.-E. vérificateur des poids et mesures (art. 1, 8 et 15).	74	5,750	504
12	Braun, F., palefrenier du haras de l'Etat (art. 5 et 8).	60	644	91-92	34	Michel, J.-M., garde brigadier forestier (art. 1 et 8).	66	512	525
13	Trouet, G., ingénieur en chef, di- recteur des ponts et chaussées (art. 1, 8 et 15).	70	6,750	91-92		TOTAL . . . .		50,870	
14	Lepage, J.-B., commis de l'admini- stration des ponts et chaussées (art. 5 et 8).	60	1,155	116					
15	Voituron, B., éclusier-receveur (art. 1 et 8).	65	1,197	166					
16	Gillet, J.-J., Garde forestier (art. 5, 8 et 14).	71	27	150		<b>Ministère des Chemins de fer,</b>			
17	Paheau, L.-J., conducteur princi- pal des ponts et chaussées (art. 1 et 8).	68	5,495	166		<b>Postes et Télégraphes.</b>			
18	Goblet, H.-J., éclusier-receveur sur la Sambre (art. 5 et 8).	59	958	175	1	<i>Fonctionnaires et employés.</i>			
19	Boudart, E.-L., chef de bureau à l'administration des ponts et chaussées (art. 1 et 8).	68	2,045	101-2	2	Nuchelmans, J.-N., commis des postes (art. 5 et 8, § 1)	58	1,756	357- 358
20	Bontemps, N.-J., garde forestier (art. 1, 8 et 15).	67	525	174-5	3	Godelet, J.-A., garde au chemin de fer (art. 5 et 9).	44	855	•
21	Busin, A.-V., garde brigadier fores- tier (art. 5 et 8).	52	584	191	4	Gillard, L.-J., garde au chemin de fer (art. 5 et 9).	41	605	•
22	Debruyn, D.-J., ingénieur en chef directeur des ponts et chaussées (art. 1, 8 et 15).	66	6,424	195	5	Bartholomei, E.-J.-P., chef-facteur de station (art. 1 et 8, § 1).	69	1,204	•
23	Dufour, J., garde forestier (art. 1 et 8).	67	547	255	6	Dethier, H.-L., inspecteur au ser- vice de surveillance des chemins de fer concédés en exploitation (art. 1 et 8, § 1).	65	4,209	•
24	Alard, F., garde forestier (art. 1 et 8).	69	171	191	7	Leroy, L.-J., chef de bureau au chemin de fer (art. 1 et 8).	65	5,572	•
25	Lussot, J., garde forestier (art. 5, 8 et 14).	56	500	250	8	Hebbelincq, E.-C.-C., commis au chemin de fer (art. 5 et 8, § 1).	55	2,140	•
26	Aelbrecht, P.-E.-L., ingénieur de 1 <sup>re</sup> classe des ponts et chaussées (art. 5 et 8).	58	866	249	9	Bresson, J., agrégé au chemin de fer (art. 5 et 8, § 1).	55	942	•
27	Willems, J.-F., garde-rivière (art. 5 et 8).	60	560	255	10	Huybreghts, A., chef de division au secrétariat général (art. 1 et 8, § 1).	66	4,562	•
						Vanhoorebeke, J.-E., commis des postes (art. 1 et 8, § 1).	66	1,665	82

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
11	Verdonek, J.-B., facteur de station (art. 5 et 8, § 1).	62	1,148	82	54	Compère, H.-J., commis-chef au chemin de fer (art. 1 et 8, § 1).	52	1,760	87
12	Van Espen, F., inspecteur au che- min de fer (art. 1 et 8, §§ 1 et 15).	67	4,862	48-49	55	Vieutems, J.-G.-J., chef de station (art. 1 et 8, § 1 et 15).	66	4,125	Id.
15	Henderickx, J.-F., commis-chef au pilottage (art. 1 et 8, §§ 1 et 15).	66	2,442	Id.	56	Feys, M.-F.-X., chef de station (art. 1 et 8, § 1).	66	2,872	Id.
14	Thienpondt, F.-E., mécanicien- chef des vapeurs de l'État (art. 1 et 8).	66	2,581	Id.	57	Desguin, L.-J., percepteur des postes (art. 1 et 8, § 1).	66	5,460	Id.
15	D'Jong, P.-P., chef-pilote (art. 1 et 8, §§ 2 et 15).	65	5,487	Id.	58	de Rudder, L.-J., chef facteur de station (art. 1 et 8, § 1 et 15).	66	1,005	Id.
16	Verbanek, F.-J., signaleur des ma- rées (art. 1 et 8, § 15).	64	901	Id.	59	Herzet, H.-F.-A.-D., chef de station (art. 1 et 8).	66	5,209	Id.
17	Kissel, F.-C.-G., commissaire mari- time (art. 5 et 8).	60	2,811	Id.	40	Gilard, V.-M., chef de station (art. 1 et 8, § 1).	66	1,046	Id.
18	Michel, M.-J.-A., inspecteur géné- ral de la marine (art. 1 et 8, §§ 1 et 15).	68	7,500	Id.	41	Mossay, J.-F., percepteur des postes (art. 1 et 8, § 1).	66	1,600	Id.
19	Defamie, J., facteur des postes (art. 1 et 8, §§ 2 et 15).	66	900	Id.	42	Follez, B.-P.-E., chef de station (art. 1 et 8, § 1).	66	2,174	Id.
20	Schneider, J., facteur des postes (art. 1, 8 et 15).	65	975	Id.	45	Maertens, E.-A.-P., inspecteur au chemin de fer (art. 1 et 8, § 1).	66	4,500	Id.
21	Thirion, J.-F., facteur des postes (art. 5, 8 et 15).	61	895	Id.	44	Museur, A., chef de station (art. 1 et 8, § 1).	66	4,000	Id.
22	Dumonchaux, L.-J., facteur rural (art. 5, 8 et 15).	60	750	Id.	45	Jamart, F.-J., chef de station (art. 1 et 8, § 1).	65	5,144	Id.
25	Maeschalck, S., facteur rural (art. 5 et 8).	59	648	Id.	46	Herremans, P.-J., patron-pilote (art. 5 et 8).	50	2,044	Id.
24	Beauduin, N., N.-S., facteur rural (art. 5 et 8).	58	615	Id.	47	Van Gansen, P., pilote (art. 5 et 8).	48	1,026	Id.
25	Rivière, A., facteur rural (art. 5 et 8).	58	550	Id.	48	Vanwonderghem, C.-L., gardien de phare (art. 5 et 8).	61	1,062	Id.
26	Demont, E.-O., facteur rural (art. 5 et 8).	50	578	Id.	49	Masselyn, J.-A.-P., patron-pilote (art. 5 et 9).	54	1,441	Id.
2	Dubreucq, L.-H., facteur rural (art. 5 et 8).	47	515	Id.	50	Dorval, J.-B.-J., facteur des postes (art. 1, 8 et 15).	65	1,050	Id.
28	Grandjean, E.-J., facteur rural (art. 5 et 8).	46	404	Id.	51	Nesen, C.-H., facteur des postes (art. 5 et 8).	64	796	Id.
29	D'Haeseleer, P.-J., facteur des postes (art. 5 et 8).	46	710	Id.	52	Van Maldeghem, E.-A., facteur des postes (art. 5, 8 et 15).	65	1,050	Id.
50	De Brandt, I.-T., commis au che- min de fer (art. 1 et 8, § 1).	66	1,664	Id.	53	Van Grieken, G., facteur rural (art. 5, 8 et 15).	63	750	Id.
51	Arlet, F., commis au chemin de fer (art. 1 et 8, § 15).	66	2,525	Id.	54	Gerrebos, L., facteur des postes (art. 5 et 8).	60	907	Id.
52	Pollender, C., commis-chef des postes (art. 1 et 8, §§ 1 et 15).	65	2,025	Id.	55	Vaunonse, L.-J.-L., facteur rural (art. 5 et 8).	58	556	Id.
55	Mottin, H.-L.-J., percepteur des postes (art. 8, 15 et 59).	65	5,600	Id.	56	Godart, F., facteur des postes (art. 5 et 8).	56	560	Id.
					57	Renard, F.-J., facteur rural (art. 5 et 8).	56	550	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application )	Age	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numero d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application )	Age.	Montant des pensions.	Numero du Monteur.
58	Dormal, J.-P., facteur rural (art. 5 et 8)	52	551	87	82	Van Sluys, B., patron-pilote (art 5 et 8, § 1.	49	2,016	192
59	Schultz, A, chef de bureau au chemin de fer (art. 1 et 8, § 1).	66	5,615	128	85	Penson, M.-C, veuve Warny, concierge à l'administration centrale (art 5 et 8, § 1).	76	560	Id.
60	Remy, A.-J., facteur des postes (art 1 et 8).	65	944	Id	84	Vanden Camp, A.-M.-H, contrôleur au chemin de fer (art. 5 et 8, § 1.	48	1,846	221
61	George, P.-F, facteu rural (art 5 et 8)	65	640	Id	85	Buekenhoult, L, facteur des postes (art. 5 et 8)	47	694	Id.
62	Dewerd, J.-J., patron-pilote (art. 5 et 8, § 2 et 15)	58	2,025	Id	86	Barnard, A, commis au chemin de fer (art 1 et 8, § 1).	66	1,558	Id.
65	Schwarz, C., chef de bureau au chemin de fer (art 5 et 8, § 1).	55	2,888	Id	87	Defavreau, N.-F.-L, commis-chef au chemin de fer (art. 1 et 8, § 1.	65	2,559	Id.
64	Baudinne, J.-F, commis des télégraphes (art 5 et 8, § 1).	69	772	Id.	88	Hougardy, J.-J, percepteur des postes (art. ) et 8, § 1	74	1,190	Id.
65	Tonneau, J.-A, commis au chemin de fer (art. 5 et 8, § 1).	58	754	Id.	89	Muls, G, receveur au chemin de fer (art. 5 et 8).	64	3,551	Id.
66	Boel, F.-L.-V., chef-facteur de station (art. 5 et 8, § 1).	68	1,002	Id.	90	Lonay, J.-P.-J., facteur rural (art. 5 et 8)	61	545	Id
67	Philippe, M.-C, facteur rural (art. 5 et 8).	47	442	179	91	Willart, F.-A.-D., receveur au chemin de fer (art, 5 et 8, § 1.	45	1,140	Id.
68	Lintelo, J.-L., chef-garde (art. 5, 8 et 15)	60	1,907	Id	92	Moreels, C.-J, garde-convoi (art 5 et 8).	59	1,275	261
69	Pocin, J., chef de station (art. 5 et 8, § 1).	54	1,204	Id	93	Bracks, P.-J., commis au chemin de fer (art. 5 et 8).	65	1,685	Id.
70	De Bie, J.-B, 1 <sup>er</sup> commis au chemin de fer (art. 5 et 8, § 1 et loi du 31 mars 1884)	66	1,796	Id	94	Baugnies, W.-C.-H., receveur au chemin de fer (art. 5 et 8, § 1.	49	1,438	209
71	Lecomte, J.-L, commis au chemin de fer (art. 5 et 8, § 1).	54	1,505	192	95	Goset, A.-J., agréé au chemin de fer (art 5 et 8, § 1.	40	440	Id.
72	Reygaert, J.-J., second de la remorque (art. 5 et 8).	60	797	Id	96	De Raedt, P.-J., facteur rural (art 5, 8 et 15).	64	750	Id.
75	Anciaux, L, facteur rural (art. 5, 8 et 15).	62	750	Id	97	Seutin, L.-J, facteur des postes (art 5, 8 et 15).	65	775	Id.
74	Mahieu, A., facteur rural (art. 5 et 8).	59	612	Id.	98	Carion, facteur rural (art 5 et 8)	44	355	Id
75	Leysens, A.-L, facteur des postes (art. 5 et 8).	58	955	Id.	99	Plomteux, A.-J., facteur des postes (art. 5 et 8).	47	640	Id.
76	Verschacken, P.-J., facteur rural (art. 5 et 8)	58	658	Id	100	Peeters, E., commis au chemin de fer (art. 5 et 8, § 1).	64	1,511	Id
77	Renard, P., facteur des postes (art 5 et 8).	57	778	Id	101	Brouwers, H.-J., percepteur des postes (art. 5 et 8, § 1).	58	1,680	Id
78	Jaumin, D., facteur rural (art 5 et 8).	52	617	Id					
79	Duchateau, C.-A, facteur rural (art. 5 et 8)	52	535	Id.					
80	Courtois, F.-J, facteur rural (art. 5 et 8, § 2).	45	545	Id					
81	Odems, J. J., pilote (art. 5 et 8).	54	1,682	Id.					
						TOTAL . . . .		161,759	

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires (Articles des lois dont il est fait application)	Age	Mont int des pensions	Numero du Monteur	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application)	Age	Montant des pensions	Numero du Monteur
<b>Ministère de la Guerre</b>									
<i>(Pensions civiles)</i>									
1	Dierckx, J, chef de division . .	71	5,351	.	18	Guwij, H. G., gendarme (art 21)	56	675	57
2	Manderker, I.-F., agent de caser- nement	65	170	"	19	Philippart, J J, gendarme (art 21)	55 $\frac{1}{2}$	661	Id
3	Bricusse, M. E., agent de caserne- ment	59	125	"	20	Sevais, H -J, gendarme (art 21)	52	654	Id
4	Weckmars, L -J., employé de 3 <sup>e</sup> classe Manuf.	45	500	"	21	Thury, F., gendarme (art 21) .	48	605	Id
5	Vatlet, J. P., agent de caserne- ment	65	170	"	22	Van Waeyenberge, A, gendarme (art 21)	45	598	Id.
Total . .			6,116		23	Dulton, V -J, gendarme (art 21)	52	574	Id
<b>Ministère de la Guerre</b>									
<i>(Pensions militaires)</i>									
1	Plokain, F -J -L, sergent (loi du 27 mai 1840)	55	448	52	24	Hupet, P -J, gendarme (art 21) .	59 $\frac{1}{2}$	563	Id
2	Philippart, C -A, gendarme (loi du 27 mai 1840)	59	451	Id	25	De Haas, P, colonel (art. 1) .	60	5,000	Id
3	Haentjens, P, tisanier (art 21)	47 $\frac{1}{2}$	745	57	26	Lasserre, I J -N, colonel (art 1)	60	5,000	Id
4	Georges, L T -L, sergent armu- rier (art 21)	51	777	Id	27	Van Diest, I -I A, médecin prin- cipal de 1 <sup>re</sup> classe (art 1)	65	5,000	Id.
5	De Grom, J -F -P, musicien- gagiste (art 21)	45 $\frac{1}{2}$	727	Id	28	Stellemans, J -C, lieutenant-colo- nel (art. 1)	58	4,000	Id
6	Rifflet, A -J, maréchal des logis (art 21)	63 $\frac{1}{2}$	840	Id	29	De Lange L C, intendant de 1 <sup>re</sup> classe (art 1)	65	4,000	Id
7	Valckenborgh, P.-F, maréchal des logis (art 21)	60 $\frac{1}{2}$	668	Id	30	Ielsenhart, J -F sous-intendant de 1 <sup>re</sup> classe (art 1)	60	5,960	Id
8	Vercauteren, F -J, brigadier (art. 21).	50 $\frac{1}{2}$	554	Id	31	Feet, J -E, major (art 1) . . .	58 $\frac{1}{2}$	5,960	Id
9	Verbas, G, maréchal des logis (art. 21).	52	785	Id	32	Vander Meersch P -J -B, capitaine commandant (art 2, § 5)	55	2,962	Id
10	Delmotte, H J., maréchal des logis de gendarmerie (art 21)	55 $\frac{1}{2}$	805	Id	33	Provoost, L -A, capitaine (art 2, § 5)	55	2,457	Id.
11	Leloup, F -J, maréchal des logis de gendarmerie (art 21)	52 $\frac{1}{2}$	954	Id	34	Dumord, P -M J, capitaine en second (art 2 § 1)	46	1,957	Id.
12	Renard, F -J, maréchal des logis de gendarmerie (art 21)	49	769	Id	35	Hustin A -F P L -J, capitaine en second (art. 2, § 1)	47 $\frac{1}{2}$	2,000	Id
13	Schneider, J -B -B, maréchal des logis de gendarmerie (art 21)	47 $\frac{1}{2}$	752	Id	36	Biard F -I -X, lieutenant (loi du 27 mai 1840)	57	740	Id
14	Winson, F -J, maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	54	748	Id	37	Rouserez, C -A, colonel (art 21)	60	5,000	Id
15	Cassiers, M -F., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21)	45	779	Id	38	Cantillon, L, major (art 21) .	58	3,500	Id
16	Lenoir, Z -I, maréchal des logis de gendarmerie (art 21)	45 $\frac{1}{2}$	714	Id	39	Theunis, R T -J, capitaine en second (art 21)	46	1,781	Id
17	Schoonbrood, L -L, maréchal des logis de gendarmerie (art. 21)	40 $\frac{1}{2}$	701	Id.	40	De Cesve, H F -F, capitaine com- mandant (art 21)	55 $\frac{1}{2}$	2,700	Id
					41	Spaak, C C I, capitaine com- mandant (art 21)	51	2,550	Id
					42	Rion, F J, capitaine en premier (art 21)	52 $\frac{1}{2}$	2,094	Id
					43	Rapezynski, A -J, garde d'artil- lerie de 1 <sup>re</sup> classe (art 21)	51 $\frac{1}{2}$	2,757	Id
					44	Dohzy, F -P, capitaine comman- dant (art 21)	43	1,551	Id
					45	Dalmont, L J B, sous-lieutenant (art 21).	29	770	Id
					46	Buelens, J, capitaine en second (art. 20)	49	2,750	Id

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
47	Naus, P., lieutenant (loi du 17 mai 1840).	53 $\frac{1}{2}$	740	159-240	75	Vandeputte, C.-E.-C., trompette (art. 21).	46	404	141
48	Minnaert, G.-J., lieutenant (loi du 27 mai 1840).	55	740	Id.	74	Dendelot, T.-J., maréchal des logis chef de gendarmerie (art. 21).	48 $\frac{1}{2}$	808	Id.
49	Ghiot, J.-A., général-major (art. 1).	65	6,200	Id.	75	Mangin, P., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	59	1,020	Id.
5	Englebert, L.-C.-A., colonel (art. 1).	60	5,000	Id.	76	Codenir, G.-J., maréchal des logis de gendarmerie.	50	928	Id.
51	Eller, J.-P., capitaine administrateur d'habillement (art. 2, § 5).	55	2,962	Id.	77	Hulot, J., brigadier de gendarmerie (art. 21).	44	680	Id.
52	Kicken, J.-L.-M., capitaine en second (art. 2, § 5).	55	2,125	Id.	78	Vincent, L.-A., gendarme (art. 21).	55	672	Id.
55	De Gheselle, F.-C., capitaine commandant (art. 2, § 5).	55	2,575	Id.	79	Godfron, M.-F., gendarme (art. 21).	50	657	Id.
54	Maquet, H.-A., lieutenant (art. 2, § 5).	55	1,665	Id.	80	Dix-heurs, L., gendarme (art. 21).	54 $\frac{1}{2}$	619	Id.
55	Beaumont, G.-E.-F., capitaine en second (art. 2, § 1).	48	1,909	Id.	81	De Poorter, A., gendarme (art. 21).	47	616	Id.
56	Dumont, J.-L., capitaine en second (art. 20).	46	2,500	144	82	Piret, L.-J., gendarme (art. 21).	52 $\frac{1}{2}$	616	Id.
57	Gerard, A., capitaine en second (art. 20).	42	2,500	Id.	85	Ticlemans, C.-F., caporal (art. 21).	83 $\frac{1}{2}$	410	Id.
58	Soly, J.-H., capitaine quartier-maître (art. 20).	55	5,500	Id.	84	Dulière, J.-J.-M., major (art. 21).	48 $\frac{1}{2}$	2,681	255
59	Rousseau, O.-D.-C., capitaine en premier (art. 20).	48	2,750	Id.	85	Heuten, B.-J., officier d'administration de 2 <sup>e</sup> classe (art. 21).	55 $\frac{1}{2}$	2,250	255
60	Depiere, H.-L., sous-intendant de 2 <sup>e</sup> classe (art. 21).	55	2,812	Id.	86	Peltzer, F.-A.-J., capitaine en second (art. 21).	46 $\frac{1}{2}$	1,875	Id.
61	Frion, H.-J.-V., capitaine commandant (art. 21).	48	2,400	Id.	87	Losson, A.-J., capitaine administrateur d'habillement (art. 21).	48	1,937	Id.
62	Moselli, O.-G.-A., capitaine en premier (art. 21).	50	2,187	Id.	88	Duvivier, S., capitaine commandant (art. 21).	51	2,512	Id.
63	Louis, F.-G.-P., capitaine en second (art. 21).	47 $\frac{1}{2}$	2,051	Id.	89	Fraikin, L.-J.-J., capitaine en second (art. 21).	59	1,281	Id.
64	Halbart, P.-L.-M., capitaine en second (art. 21).	40	1,562	Id.	90	Houba, C.-J., officier d'administration de 1 <sup>re</sup> classe (art. 21).	51	2,051	Id.
65	Toté, A., soldat (art. 19).	27 $\frac{1}{2}$	480	141	91	De Vos, A., médecin de bataillon de 1 <sup>re</sup> classe (art. 21).	50	1,960	11.
66	Lejeune, L.-J., soldat (art. 20).	25 $\frac{1}{2}$	480	Id.	92	Gillis, E.-B.-J., capitaine en second (art. 21).	45	1,750	11.
67	Lievens, D., cuisinier (art. 21).	55	781	Id.	95	Baudoux, L.-A.-J., lieutenant-général (art. 1).	65	7,500	256
68	Ingelaere, F.-V., caporal (art. 21).	54	477	Id.	94	Beirlaen, C.-L., général-major (art. 1).	65	6,200	Id.
69	Verheylesonne, E., premier sergent (art. 21).	56	815	Id.	95	Coupez, F.-A., général-major (art. 1).	61	6,200	Id.
70	Contamine, J.-J.-G., maître tailleur (art. 21).	61	781	Id.	96	Michel, F.-J.-M., général-major (art. 1).	65	6,200	Id.
71	Florquin, J.-F., maître cordonnier (art. 21).	62 $\frac{1}{2}$	840	Id.	97	Bisserot, J.-B.-F.-C., général-major (art. 1).	65	6,200	Id.
72	Renard, M.-N.-J., premier sergent (art. 21).	40 $\frac{1}{2}$	602	Id.	98	Liagre, C.-A., colonel (art. 1).	60	5,000	Id.
					99	Beeckman, L.-A.-J., colonel (art. 1).	60	5,000	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
100	Huberty, E.-J., lieutenant-colonel (art. 1).	58	4,000	256	126	Bouvy, J.-B., gendarme (art. 21).	46	609	250
101	François, J.-H., capitaine (art. 3, § 5).	55	2,887	Id.	127	Istasse, F.-J., gendarme (art. 21).	52	602	Id.
102	Santels, P.-L.-R., capitaine (art. 2, § 5).	55	2,575	Id.	128	Tasiaux, A.-J., gendarme (art. 21).	58	500	Id.
103	Delise dit Lespagne, L.-E.-C.-E., capitaine commandant (art. 2, § 5).	55	2,051	Id.	129	van der Smissen, A.-L.-A.-G. (Baron), lieutenant général (art. 1).	67 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	0,000	258-259
104	Vogels, H.-W., capitaine commandant (art. 2, § 5).	55	2,812	Id.	130	Guillaume, E.-C.-E.-F.-M., commis aux écritures (loi du 27 mai 1840).	44	588	550
105	Bolmain, J.-G., capitaine commandant (art. 2, § 5).	55	2,700	Id.	131	Oeillet, J., soldat (loi du 27 mai 1840).	40	274	Id.
106	Vandepoele, A.-E.-H., capitaine en second (art. 2, § 1).	51	2,125	Id.	132	Mertens, M.-M., soldat (loi du 27 mai 1840).	56 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	270	Id.
107	Jonet, J.-J., soldat (art. 19) . . .	24 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	480	239	133	Hubert, E.-J.-G., maréchal des logis (loi du 27 mai 1840).	50 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	465	Id.
108	Devouge, F., soldat (art. 20) . . .	24	480	Id.	134	Demasy, E.-H.-E., capitaine en second (loi du 27 mai 1840).	44 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1,100	526
109	Boeckx, L., sergent-surveillant (art. 21).	56	840	Id.	135	Jolly, F.-J.-F.-H. (Baron), lieutenant général (art. 1).	65	7,500	Id.
110	Crapez, L.-O., portier (art. 21) . .	51	798	Id.	136	Siersaek, J.-F.-J., lieutenant général (art. 1).	65	7,500	Id.
111	Nys, H.-L., magasinier-dépensier (art. 21).	54	748	Id.	137	Pourvoyeur, C.-H., général-major (art. 1).	65	6,200	Id.
112	Cornelis, L., sergent garde-magasin (art. 21).	51	811	Id.	138	Celarier, C.-L., inspecteur général du service de santé (art. 1).	65	7,440	Id.
113	Debercq, C., musicien gagiste (art. 21).	45 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	714	Id.	139	Plumes, L.-T.-C.-J., major (art. 1).	57	5,500	Id.
114	Torfs, L., maréchal ferrant (art. 21).	58	480	Id.	140	Gammaert, L.-D.-A.-V., capitaine commandant (art. 1).	55	5,000	Id.
115	Fumal, V., adjudant sous-officier (art. 21).	45	915	Id.	141	Mary, F.-C., capitaine commandant (art. 2, § 5).	55	2,925	Id.
116	De Vos, P.-J., brigadier (art. 21).	60 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	600	Id.	142	Fontaine, L.-F.-L., capitaine commandant (art. 2, § 5).	55	2,281	Id.
117	Goddevrind, H., trompette (art. 21)	59 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	480	Id.	143	Lecocq, A.-J.-B., capitaine commandant (art. 2, § 5).	55	2,757	Id.
118	Baeyens, C.-L., adjudant sous-officier de gendarmerie (art. 21).	49 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	918	Id.	144	De Cock, H.-A.-J., major (art. 20).	54	5,650	Id.
119	Charlier, L.-J.-G., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	60	1,020	Id.	145	Wauters, L.-H.-A., major (art. 20).	54	5,650	Id.
120	Blaise, C.-J., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	55	805	Id.	146	Minnaert, J.-A.-M., capitaine en second (art. 20).	45	2,500	Id.
121	Jacquemin, J.-P., brigadier de gendarmerie (art. 21).	48	748	Id.	147	de Formanoir de la Cazerie, H., capitaine commandant (art. 20).	47	5,000	Id.
122	Heirman, C.-B., brigadier de gendarmerie (art. 21).	52	748	Id.	148	Mullier, J.-B.-F.-R., colonel (art. 21).	57	5,000	Id.
123	Petit, X.-J., brigadier de gendarmerie (art. 21).	46	751	Id.	149	Dufour, F.-J., major (art. 21) . .	51	2,846	Id.
124	Bastin, F.-J., gendarme (art. 21).	56 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	650	Id.	150	Palmaert, G.-E.-F., capitaine commandant (art. 21).	50 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	2,662	Id.
125	van Ruymbeke, F.-M.-L., gendarme (art. 21).	49	650	Id.	151	Duchesne, H.-J., capitaine commandant (art. 21).	48	2,000	Id.
					152	Bussche, A.-H.-C., lieutenant (art. 21).	20	925	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
153	Tasnier, J.-J., capitaine en second (art. 20).	40 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	2,500	526	182	Bernard, C.-R., gendarme (art. 21).	43	577	527
154	Mahieu, A.-V., brigadier de gen- darmérie (art. 20).	48	840	527	183	Renaux, T.-J., gendarme (art. 21).	46 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	560	Id.
155	Van Laken, E.-L.-D., sergent (art. 21).	55	647	Id.	<b>TOTAL. . . .</b>			338,845	
156	Debaene, A.-A.-A., sergent clairon (art. 21).	52 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	785	Id.	<b>Ministère des Finances.</b>				
157	Blankaert, E., musicien gagiste (art. 21).	48 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	640	Id.	<i>Fonctionnaires et employés.</i>				
158	Bonne, P.-P., élève musicien (art. 21).	44	580	Id.	1	Oorlof, A.-J.-E., sous-directeur au Ministère (art. 1, 8, 59 et 15).	68	5,216	549
159	Pelseeneer, J.-F., maire tailleur (art. 21).	58	856	Id.	2	Thyes, J.-P.-E., receveur des con- tributions (art. 1, 8 et 15).	70	4,008	Id.
160	Boëlle, J., sergent (art. 21) . . .	60	756	Id.	3	Sweeck, R.-A., géomètre du ca- dastre (art. 1 et 8).	66	1,070	Id.
161	Ribourdouille, J.-M., caporal (art. 21).	60	495	Id.	4	Damman, C., préposé des douanes (art. 5 et 8).	52	662	Id.
162	Tulkens, J.-B., musicien gagiste (art. 21).	39	672	Id.	5	Bouko, A., brigadier des douanes (art. 1 et 8).	67	1,050	Id.
163	Dujardin, C.-L., caporal (art. 21).	60 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	500	Id.	6	De Pleinex G.-J.-C., receveur des contributions (art. 1 et 8).	65	4,092	59
164	Haupt, E.-G., soldat (art. 21) . . .	62 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	442	Id.	7	Delpont, E.-J.-I., géomètre du ca- dastre (art. 1, 8 et 15).	71	2,157	Id.
165	Verding, P.-J., soldat (art. 21) . .	40 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	411	Id.	8	Adelaide, J.-F., receveur des con- tributions (art. 1, 8 et 15).	60	1,494	Id.
166	Sappen, L.-A., soldat (art. 21) . .	32	542	Id.	9	Devaux, P.-V., brigadier des dou- anes (art. 1, 8 et 15).	66	1,102	Id.
167	L'Hair, J.-B., brigadier (art. 21) .	48	600	Id.	10	Van Tichelen, F., receveur des contributions (art. 5 et 8).	65	4,745	Id.
168	Vanden Plas, J., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	60	1,020	Id.	11	Reyers, C., receveur des contribu- tions (art. 5 et 8).	54	2,441	Id.
169	Ansay, N.-J.-A., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	54	974	Id.	12	D'Hont, C., sous-lieutenant des douanes (art. 5, 8 et 15).	64	1,402	Id.
170	D'Orjo, E.-C.-C.-X., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	52 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	955	Id.	13	Van Dierendonck, L., sous-briga- dier des douanes (art. 3, 8 et 15).	65	1,200	Id.
171	Lisen, E.-G.-J., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	49	769	Id.	14	Corsijn, C.-J.-A., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	62	1,162	Id.
172	Menquin, A.-J., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	44	727	Id.	15	Henuset, J.-V., brigadier des douanes (art. 5 et 8).	65	1,149	Id.
173	Godefroid, E.-J., gendarme (art. 21).	51	647	Id.	16	Van Bevere, M., brigadier des douanes (art. 5 et 8).	61	904	Id.
174	Bourgeois, F., gendarme (art. 21).	50 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	640	Id.	17	Baeyens dit Bayens, J.-T., matelot des douanes (art. 5, 8, 59 et 15).	64	900	Id.
175	Ladry, L.-J., gendarme (art. 21).	47 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	619	Id.	18	Plas, F.-H., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8).	61	862	Id.
176	Blaise, N.-J., gendarme (art. 21).	47	619	Id.	19	Ganseman, E.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	55	754	Id.
177	Verron, J.-P., gendarme (art. 21).	46	612	Id.					
178	Lezy, L.-J., gendarme (art. 21) .	45 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	605	Id.					
179	Pierra, V., gendarme (art. 21) .	45	605	Id.					
180	Roland, V., gendarme (art. 21) .	42 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	584	Id.					
181	Drumaux, E.-J., gendarme (art. 21).	48 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	581	Id.					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS, et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
20	Péquignot, M.-P.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	48	426	110	44	Nollet, C.-L., préposé des douanes (art. 5 et 8).	58	781	97-98
21	Roussaux, dit Rousseaux, G.-J., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15).	66	1,162	97-98	45	Dewaele, D., receveur des contributions (art. 1, 8 et 15).	68	2,501	146-147
22	Vanden Abeelen, dit Vandenaabeelen, H., préposé des douanes (art. 5 et 8).	56	682	Id.	46	Van Suyten, C.-F., commis aux écritures (art. 1, 8 et 15).	68	1,854	Id.
23	Bergeron, F.-A., receveur des contributions (art. 5 et 8).	64	4,940	59	47	Longueville, J.-H.-A., second commis de direction de l'enregistrement (art. 1 et 8).	68	1,645	105-106
24	Peeters, E., houte-feu-messager au Ministère (art. 5 et 8).	46	418	Id.	48	Vande Voorde, A., préposé des douanes, art. 1, 8 et 15).	65	825	146-147
25	Debakker, J., sous-lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,462	Id.	49	Louis, E.-J., receveur des contributions (art. 2, 8 et 15).	60	1,400	Id.
26	Montlibert, J.-B., directeur des contributions (art. 1 et 8).	70	5,756	97-98	50	Herremans, C.-L., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8).	57	892	Id.
27	Mathieu, G.-T., receveur des contributions (art. 5 et 8).	60	1,555	Id.	51	Rolland, N., préposé des douanes (art. 5 et 8).	54	712	Id.
28	Malevez, M.-J., contrôleur du cadastre (art. 1, 8 et 15).	70	3,150	Id.	52	Vanderkelen, R.-E., préposé des douanes (art. 5, 8 et 14).	48	300	Id.
29	Dauby, J.-A., lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15).	66	1,087	Id.	53	Meternach, P.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	44	502	Id.
30	Gaussin, J.-F., lieutenant des douanes (1, 8 et 15).	67	1,087	Id.	54	Dufourmy, P.-J., commis des accises (art. 5 et 8).	61	1,929	105-106
31	Nys, H.-A., commis aux écritures (art. 1, 8 et 15).	67	1,854	Id.	55	Hoeymans, F.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	41	427	Id.
32	Herve, L.-J., lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,612	Id.	56	Snyers, J., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	60	1,105	Id.
33	Paternoster, E.-A.-M., lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,545	146-147	57	Bar, J.-L.-J., sous-lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,462	Id.
34	Dardenne, B.-M.-J., commis des accises (art. 1, 8 et 15).	65	1,257	97-98	58	Vande Winkel, P.-B., commis des accises (art. 1 et 8).	65	956	Id.
35	Aussems, J.-J.-L., sous-brigadier des douanes (art. 1 et 8).	65	858	Id.	59	Carroen, D.-J., receveur de l'enregistrement (art. 1 et 8).	68	5,052	Id.
36	Hennuy, J.-J., préposé des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	825	Id.	60	Voitron, H., contrôleur des contributions (art. 1, 8 et 15).	68	4,262	Id.
37	Delfosse, E., sous-lieutenant des douanes (art. 5, 8 et 15).	65	1,462	Id.	61	Jaupart, F.-G., vérificateur des douanes (art. 1 et 8).	65	2,919	Id.
38	Lecoq, A.-A.-C.-J., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	60	1,162	Id.	62	Drackman, B.-J., vérificateur des douanes (art. 1, 8 et 15).	66	2,550	Id.
39	Jadot, G.-E.-A., brigadier des douanes (art. 5 et 8).	65	1,056	Id.	63	Paul, L., vérificateur des douanes (art. 1 et 8).	67	2,270	Id.
40	Roussaux, dit Rousseaux, F.-J., brigadier des douanes (art. 3, 8 et 15).	61	1,056	Id.	64	Hanŕ, J., vérificateur des douanes (art. 1 et 8).	66	1,969	Id.
41	Foulon, P.-E., préposé des douanes (art. 5 et 8).	65	825	Id.	65	Robin, P.-J.-D., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,162	Id.
42	Bonaers, J.-H., préposé des douanes (art. 5, 8 et 15).	59	825	Id.	66	Creve, J.-F., préposé des douanes (art. 1, 8 et 15).	71	825	146-147
43	Deheck, A.-L., préposé des douanes (art. 5 et 8).	64	817	Id.	67	Vallaëys, F.-B., préposé des douanes (art. 1 et 8).	66	802	Id.
					68	De Vos, P.-J., préposé des douanes (art. 1 et 8).	65	682	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
69	Dubuisson, F.-J., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 13).	62	1,162	146-147	89	Devos, C.-L., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 13).	61	1,162	289
70	Joly, J.-B., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	61	1,162	Id.	90	Larminier, J.-P., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	62	1,162	Id.
71	Dassy, E.-J., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	61	1,162	Id.	91	Lippens, F.-F., brigad. des douanes (art. 5 et 8).	59	1,158	Id.
72	Pierre, J.-J., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	65	1,162	Id.	92	Martin, M.-F.-D., commis des accises (art. 5 et 8).	52	819	Id.
73	Lehoucq, H.-J., préposé des douanes (art. 5, 8 et 13).	62	825	Id.	93	Hecq, E., commis des accises (art. 5 et 8).	48	755	Id.
74	Didier, H., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8).	50	561	255	94	Lespagnard, G.-J., receveur des contributions (art. 1, 8 et 15).	67	2,076	Id.
75	Mussche, D.-A.-C., vérificateur des douanes (art. 1 et 8).	67	2,674	Id.	95	Bauduin, R.-I., sous-contrôleur des accises (art. 1, 8 et 15).	69	1,987	Id.
76	Malherbe, J.-J.-A., receveur des contributions en disponibilité (art. 1 et 8).	70	1,556	Id.	96	Desaunois, F.-A., receveur des contributions (art. 1, 8 et 15).	65	1,705	Id.
77	Bousari, J.-B., préposé des douanes (art. 1 et 8).	65	822	Id.	97	Delrock, D.-J.-V., commis des accises (art. 1, 8 et 15).	65	1,257	Id.
78	Smeets, J.-J., préposé des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	816	Id.	98	Denevre, dit Deneve, F.-D., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,162	Id.
79	Verbiest, C.-J., receveur des contributions (art. 5 et 8).	61	2,405	Id.	99	Fevry, C.-J., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,162	Id.
80	Pardon, G.-L., receveur des contributions (art. 1 et 8).	67	1,608	Id.	100	Haerden, J., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,162	Id.
81	Vuysteke, dit Delaps, L.-F., receveur des contributions (art. 5 et 8).	55	1,509	Id.	101	Decolnet, O.-J., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15).	67	1,105	Id.
82	Cloes, G.-F.-J., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8).	54	669	Id.	102	Bouty, J.-F., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,085	Id.
83	Pierret, L.-J., géomètre du cadastre (art. 5 et 8).	51	1,514	Id.	103	Gobert, E.-V.-J., receveur des contributions (art. 1, 8 et 15).	65	4,425	Id.
84	Fassin, P.-A., receveur de l'enregistrement (art. 1 et 8).	65	2,260	Id.	104	Hacke, J.-C.-A., receveur des contributions (art. 1, 8 et 15).	65	1,467	Id.
85	Tricot, A., lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15).	66	1,768	Id.	105	Van Zandycke, H.-G.-F., commis des accises (art. 1, 8 et 15).	65	1,237	Id.
86	Vanlangendonck, P.-J., huissier-concierge au Ministère (art. 1, 8 et 15).	72	2,250	Id.		TOTAL. . . . .		171,590	
87	Dubois, A.-J., receveur des contributions (art. 1, 8 et 15).	67	5,049	280		<b>Cour des Comptes.</b>			
88	Leroux, J. M., préposé des douanes (art. 5 et 8).	60	748	Id.		NEANT.			

(86)

## III.

**BUDGET DES DOTATIONS**

POUR L'EXERCICE 1892.

**NOTE PRÉLIMINAIRE.**

Le Budget des Dotations pour l'exercice 1891 s'élève à fr.	4,690,333	»
Le projet de Budget pour 1892 monte à. . . . .	4,570,600	»
	<hr/>	
DIMINUTION. . . . fr.	119,955	»

Cette différence provient d'une réduction proposée par la Questure de la Chambre des Représentants, à raison de la durée probable de la session 1891-1892.

(88)

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES,**

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget des Dotations est fixé, pour l'exercice 1892, à la somme de quatre millions cinq cent soixante-dix mille six cents francs (4,570,600 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1891.

**LÉOPOLD.**

**PAR LE ROI :**

*Le Ministre des Finances,*

**A. BEERNAERT.**

## BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1892.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
1	Liste civile (fixée en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865).	3,300,000	3,500,000
2	Dotation de S. A. R. le comte de Flandre.	200,000	
<b>CHAPITRE II.</b>			
3	Sénat	105,000	105,000
<b>CHAPITRE III.</b>			
4	Chambre des Représentants	724,500	724,500
<b>CHAPITRE IV.</b> COUR DES COMPTES.			
5	Traitement des membres de la Cour.	70,750	241,100
6	— du personnel des bureaux	148,150	
7	Matériel et dépenses diverses	20,000	
8	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	1,200	
9	Secours à d'anciens employés et gens de peine, à leurs veuves ou familles qui, n'ayant pas de droits à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse	1,000	
<b>TOTAL DU BUDGET DES DOTATIONS . . . . . fr.</b>			<b>4,570,600</b>

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 25 février 1891.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :  
*Le Ministre des Finances,*  
**A. BEERNAERT.**

**DÉVELOPPEMENTS**

DU

**BUDGET DES DOTATIONS**

pour l'exercice 1892.

---

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		Nombre d'agents.	TRAITEMENT PAR AN	Charges ordinaires.	Charges extraordin.	
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>						
1	"			3,300,000	"	
2	"			200,000	"	
<b>CHAPITRE II.</b>						
3	"			85,000	20,000	
<b>CHAPITRE III.</b>						
4	"			724,500	"	
<b>CHAPITRE IV.</b>						
<b>COUR DES COMPTES.</b>						
<b>MEMBRES DE LA COUR.</b>						
5	a.		1	11,250	70,750	"
	b.		6	8,500		
	c.		1	8,500		
			8			
<b>PERSONNEL DES BUREAUX.</b>						
6	"		51	"	148,150	"
<b>MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES.</b>						
7	"				20,000	"
<b>PENSIONS.</b>						
8	"				1,200	"
9	"				1,000	"
<b>TOTAL.</b>						.fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION			
3,500,000	3,500,000	"	"	3,500,000	3,300,000 200,000	
105,000	105,000	"	"	105,000	82,622 53	
724,500	844,455	"	119,955	728,665	874,643 51	
70,750	70,750	"	"	70,750	70,750	
148,150	148,150	"	"	140,350	138,850	
20,000	20,000	"	"	20,000	16,090 59	
1,200	1,200	"	"	1,200	410 83	
1,000	1,000	"	"	1,000	430	
4,570,600	4,690,555	"	119,955	4,566,965	4,683,817 40	
DIMINUTION . . . fr.		119,955				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<p>Récapitulation.</p> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/>	
I.	Liste civile et dotation de S. A. R. le Comte de Flandre. . . . .
II.	Sénat . . . . .
III.	Chambre des Représentants . . . . .
IV.	Cour des Comptes . . . . .
<p>TOTAL. . . . .fr.</p>	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1802.	CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1801.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1800.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1800.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,500,000	3,500,000	"	"	3,500,000	3,500,000	"
105,000	105,000	"	"	105,000	82,622 53	"
724,500	844,455	"	119,955	728,665	874,643 51	"
241,100	241,100	"	"	253,300	226,551 42	"
4,570,600	4,690,555	"	119,955	4,866,965	4,683,817 46	"
DIMINUTION. . . .fr.		119,955				

(96)

**IV.**

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

POUR L'EXERCICE 1892.



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1892 s'élève à . . . . .	fr. 17,045,123 »
Le projet de Budget amendé pour l'exercice 1891 monte à . . . . .	fr. 17,123,225 »
	<hr/>
DIMINUTION. . . . .	fr. 78,100 »

Cette diminution résulte des modifications suivantes :

## CHAPITRE II.

## ORDRE JUDICIAIRE.

ART. 11. — *Tribunaux de première instance et de commerce; indemnités pour frais de greffe.*

Crédit demandé pour 1892 . . . . .	fr. 195,000 »
— proposé pour 1891 . . . . .	285,000 »
	<hr/>
DIMINUTION. . . . .	fr. 90,000 »

Le crédit voté pour 1891 comprenait une somme de 90,000 francs destinée à couvrir les frais de confection des tables décennales de la période de 1881-1890. C'était là une charge extraordinaire et temporaire qui disparaît en 1892.

## CHAPITRE VI.

## PUBLICATIONS OFFICIELLES.

ART. 23. — *Impression du Recueil des lois, du Moniteur, etc.*

Crédit demandé pour 1892 . . . . .	fr. 325,000 »
— proposé pour 1891 . . . . .	330,000 »
	<hr/>
DIMINUTION. . . . .	fr. 5,000 »

L'impression des tarifs douaniers qui se faisait jusqu'ici par les soins du *Moniteur*, sera supprimée; les tarifs seront publiés désormais par le Bureau

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

international créé à cet effet (loi du 6 février 1891). Il en résultera une diminution de dépense à charge de l'article 23, qui est évaluée à 3,000 francs.

## CHAPITRE VII.

## PENSIONS ET SECOURS.

ART. 29. — *Secours à des employés ou veuves et familles d'employés des prisons qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse*

Crédit demandé pour 1892 . . . . .	fr.	4,000	»
— proposé pour 1891 . . . . .		3,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	1,000	»

La réduction est proposée à l'effet de mettre le crédit en rapport avec les besoins constatés.

## CHAPITRE IX.

## BIENFAISANCE.

ART. 44. — *Écoles de bienfaisance de l'État.*

Crédit demandé pour 1892 . . . . .	fr.	719,875	»
— proposé pour 1891 . . . . .		699,875	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	20,000	»

Elle est sollicitée afin de permettre aux comités de patronage d'avancer les frais d'apprentissage des enfants placés par leurs soins. Ces avances seront remboursées par les communes du domicile de secours et le montant des remboursements sera rattaché à l'article 60 du Budget des Voies et Moyens.

## CHAPITRE X.

## PRISONS.

ART. 52. — *Frais d'impression et de bureau.*

Crédit demandé pour 1892 . . . . .	fr.	12,000	»
— proposé pour 1891 . . . . .		14,100	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	2,100	»

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Un crédit de 2,000 francs a été alloué par le Budget de 1891, à l'effet de pourvoir à la fourniture d'imprimés à utiliser pendant les années 1892 et 1893. Il n'y a pas lieu de le maintenir au Budget de 1892.

## RÉCAPITULATION.

	Diminution.	Augmentation.
ARTICLE 11 . . . . . fr.	90,000 »	»
— 23 . . . . .	5,000 »	»
— 29 . . . . .	1,000 »	»
— 44 . . . . .	»	20,000 »
— 52 . . . . .	2,100 »	»
	98,100 »	20,000 »
DIMINUTION. . . fr.	78,100 »	

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES,**

*À tous présents et à venir, Salut :*

Sur la proposition de Nos Ministres de la Justice et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget du Ministère de la Justice est fixé, pour l'exercice 1892, à la somme de dix-sept millions quarante-cinq mille cent vingt-cinq francs (17,045,125 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 23 février 1891.

**LÉOPOLD.**

**PAR LE ROI :**

*Le Ministre de la Justice,*

**JULES LE JEUNE.**

*Le Ministre des Finances,*

**A. BEERNAERT.**

---

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>			
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000 •	503,900 •
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .	423,400 •	
3	Matériel . . . . .	50,000 •	
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques . . . . .	5,000 •	
5	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger . . . . .	6,500 •	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>ORDRE JUDICIAIRE.</b>			
6	<i>Cour de cassation.</i> Personnel . . . . .	273,550 •	5,848,500 •
7	— Matériel. — Indemnités pour frais de greffe . . . . .	7,200 •	
8	<i>Cours d'appel.</i> Personnel . . . . .	1,082,500 •	
9	— Matériel. — Indemnités pour frais de greffe . . . . .	43,500 •	
10	Tribunaux de première instance et de commerce. — Personnel . . . . .	2,300,050 •	
11	— — — Indemnités pour frais de greffe . . . . .	193,000 •	
12	Justices de paix et tribunaux de police. — Personnel . . . . .	1,756,900 •	
13	— — — Indemnités pour frais de greffe . . . . .	118,000 •	
<b>CHAPITRE III.</b>			
<b>JUSTICE MILITAIRE.</b>			
14	<i>Cour militaire.</i> Personnel. — Indemnités pour le service de l'auditorat général, ainsi que pour celui des audiences . . . . .	19,400 •	74,280 •
15	— Matériel . . . . .	1,500 •	
16	Auditeurs militaires et anciens prévôts. — Indemnités pour le service des auditorats ainsi que pour celui des audiences . . . . .	49,450 •	
17	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière . . . . .	4,130 •	
<b>CHAPITRE IV.</b>			
<b>FRAIS DE JUSTICE.</b>			
18	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, y compris les frais des communications téléphoniques. ( <i>Crédit non limitatif</i> ) (Les frais de transport des étrangers conduits à la frontière sont assimilés aux frais de justice et liquidés d'après les mêmes tarifs.) Frais de signification des arrêtés d'expulsion . . . . .	1,500,000 •	1,516,950 •
19	Traitements des exécuteurs des arrêtés criminels. . . . .	4,650 •	
20	— des préposés à la conduite des voitures cellulaires. . . . .	12,500 •	
<b>A REPORTER.</b> . . . fr.			<b>7,945,450 •</b>

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.		7,045,430 »
	<b>CHAPITRE V.</b>		
	PALAIS DE JUSTICE.		
21	Construction, réparation et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de justice de Bruxelles: confection, entretien et réparations. — Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre. . . . .	107,000 »	107,000 »
	<b>CHAPITRE VI.</b>		
	PUBLICATIONS OFFICIELLES.		
22	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service de la direction du <i>Moniteur</i> . . . . .	15,100 »	
23	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> et travaux accessoires . . . . .	525,000 »	
24	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation . . . . .	25,300 »	572,400 »
25	Indemnités et traitements d'employés attachés à la Commission royale de publication des anciennes lois . . . . .	7,000 »	
	<b>CHAPITRE VII.</b>		
	PENSIONS ET SECOURS.		
26	Pensions civiles (payement des termes échus avant l'inscription au grand-livre) . . . . .	15,000 »	
27	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribunaux, ou à leurs veuves et familles qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse . . . . .	9,000 »	
28	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou des établissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus. . . . .	2,500 »	30,500 »
29	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus . . . . .	4,000 »	
	A REPORTER. . . . . fr.		8,455,330 »

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.		8,455,530 °
<b>CHAPITRE VIII.</b>			
CULTES.			
50	Clergé supérieur du culte catholique . . . . .	281,400 °	
51	Clergé inférieur du culte catholique . . . . .	4,292,570 °	
52	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo et l'ameublement des églises . . . . .	500,000 °	
53	Culte protestant et anglican ( <i>Personnel</i> ) . . . . .	80,000 °	
54	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses. . . . .	10,000 °	5,237,970 °
55	Culte israélite ( <i>Personnel</i> ). . . . .	17,000 °	
56	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues. . . . .	1,000 °	
57	Subsides aux provinces, communes et consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite . . . . .	10,000 °	
58	Pensions ecclésiastiques (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre) . . . . .	16,000 °	
59	Secours pour les ministres des cultes . . . . .	50,000 °	
<b>CHAPITRE IX.</b>			
BIENFAISANCE.			
SECTION 1 <sup>re</sup> . — <i>Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</i>			
40	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État . . . . .	260,000 °	
41	Subsides a) : 1 <sup>o</sup> à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés ; 2 <sup>o</sup> aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 151, n° 17, de la loi communale ; 3 <sup>o</sup> aux établissements pour aveugles et sourds-muets ; 4 <sup>o</sup> aux communes pour les frais d'entretien des aliénés dans le cas du n° 14 de la loi du 28 décembre 1875 ; 5 <sup>o</sup> pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre ; 6 <sup>o</sup> pour secours à des aliénés indigents. — b) pour construction et agrandissement d'asiles d'aliénés. . . . .	255,000 °	
42	Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles . . . . .	12,000 °	1,248,575 °
43	Impression et achat d'ouvrages spéciaux concernant les établissements de bienfaisance, et frais divers . . . . .	7,500 °	
	A REPORTER . . . fr.	514,500 °	14,941,875 °

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET. DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	514,500 *	14,041,675 *
	<b>SECTION 2. — Écoles de bienfaisance de l'État.</b>		
44	Écoles de bienfaisance de l'État . . . . .	719,875 *	
45	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État . . . . .	14,000 *	
	<b>CHAPITRE X</b>		
	<b>PRISONS.</b>		
46	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage, de nourriture et de transfèrement des détenus par correspondance extraordinaire. — Frais de voyage et de séjour de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation. . . . .	865,000 *	
47	Salaires des détenus. . . . .	55,000 *	
48	Confection et frais d'habillement des surveillants. . . . .	24,200 *	
49	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés. . . . .	6,000 *	
50	Traitements des fonctionnaires et employés . . . . .	954,000 *	2,059,450 *
51	Indemnité de logement de certains fonctionnaires et employés. . . . .	26,750 *	
52	Frais d'impression et de bureau . . . . .	12,000 *	
53	Patronage des condamnés libérés . . . . .	11,500 *	
54	Mobilier. Achat, confection et entretien. — Bâtiments. Menus travaux d'entretien et achat de matériaux et ingrédients pour les ouvrages à confier aux détenus. — Loyer d'immeubles . . . . .	105,000 *	
	<b>CHAPITRE XI.</b>		
	<b>FRAIS DE POLICE.</b>		
55	Mesures de sûreté publique . . . . .	15,000 *	15,000 *
	A REPORTER. . . . fr.	. . . . .	17,016,125 *

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . .fr.	. . . . .	17,010,125 *
	<b>CHAPITRE XII.</b>		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
56	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département . . . . .	20,000 *	20,000 *
57	Dépenses imprévues non libellées au Budget et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux. Secours aux anciens agents salariés des divers services ressortissant au Département, ou à leurs familles, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .	9,000 *	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. . . . .fr.	. . . . .	17,045,125 *

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 25 février 1891.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de la Justice,*

JULES LE JEUNE.

*Le Ministre des Finances,*

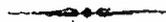
A. BEERNAERT.

**DÉVELOPPEMENTS**

**DU**

**BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

**pour l'exercice 1892.**



## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>							
ADMINISTRATION CENTRALE.							
1	»	Traitement du Ministre . . . . .					
2	»	— des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .					
		<b>PERSONNEL.</b>					
		Secrétaire général . . . . .	1	10,000	11,000	Application de l'article 3 du règlement au secré- taire général.	
		Directeurs généraux . . . . .	6	9,000	10,000	57,000	
		Inspecteur général . . . . .	1	7,000	9,000	9,000	Application de l'article 5 du règlement à un direc- teur général.
		Directeurs . . . . .	5	7,000	8,000	20,500	
		Inspecteurs . . . . .	1	5,500	6,500	7,000	Application de l'article 5 du règlement à un chef de division.
		Chefs de division . . . . .	14	5,500	6,500	78,500	Un inspecteur général avec rang de directeur général.
		Chefs de bureau . . . . .	10	4,000	5,000	46,600	Un inspecteur général avec rang de directeur.
		Sous-chefs de bureau . . . . .	10	5,100	3,800	55,200	Application de l'article 5 du règlement à un chef de bureau.
		Commis de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	11	2,600	3,000	51,100	Application de l'article 5 du règlement à un com- mis de 1 <sup>re</sup> classe.
		— 2 <sup>e</sup> — . . . . .	17	2,100	2,500	59,600	
		— 3 <sup>e</sup> — . . . . .	15	1,400	2,000	25,500	
		— expéditionnaires . . . . .	7	1,200	2,000	10,500	
		Attachés . . . . .	5	»	»	4,000	
		Huissier audencier . . . . .	1	1,800	2,500	2,700	Application de l'article 4 du règlement pour les huissiers et gens de ser- vice à :
		— de salle . . . . .	1	1,400	2,400	2,600	L'huissier audencier ; — de salle et à 3 messagers.
		Messagers . . . . .	9	1,000	2,000	16,550	
		Garde-mobilier . . . . .	1	1,000	2,000	2,000	
		Concierges . . . . .	2	700	1,400	2,800	
		Boute-feux . . . . .	3	700	1,300	3,850	
		Nettoyeuses . . . . .	5	500	1,000	4,100	
		Emplois vacants, augmentations éventuelles, travaux extraord.	»	»	»	15,500	
		<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>124</b>			<b>425,400</b>	

A REPORTER. . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000	»
423,400	425,400	»	»	413,400	398,565 02	
444,400	444,400	»	»	434,400	419,565 02	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . fr.
3	a.	MATÉRIEL. — Fournitures de bureau, impressions, papiers, livres, reliures, etc. . . . .	27,000 »
	b.	— Éclairage, chauffage de 97 foyers . . . . .	11,500 »
	c.	— Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat et entretien des meubles . . . . .	11,500 »
			50,000 »
4	»	Frais de rédaction et de publication de recueils et documents statistiques. — Achat d'ouvrages y relatifs. . . . .	
5	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés de l'administration centrale et missions à l'étranger. . . . .	
			TOTAL DU CHAPITRE 1 <sup>er</sup> . . . . . fr.
<b>CHAPITRE II.</b>			
ORDRE JUDICIAIRE.			
COUR DE CASSATION. — <i>Personnel.</i>			
6	»	Premier président . . . . .	1 16,000 16,000
	»	Président de chambre . . . . .	1 13,000 13,000
	»	Conseillers. . . . .	13 11,250 168,750
	»	Procureur général . . . . .	1 16,000 16,000
	»	Avocats généraux . . . . .	2 12,000 24,000
	»	Greffier en chef . . . . .	1 7300 à 8500 8,000
	»	Greffiers adjoints . . . . .	2 4300 à 5300 10,000
	»	Huissiers audienciers . . . . .	6 750 4,500
	»	Secrétaire du parquet . . . . .	1 4000 à 4500 4,500
	»	Commis . . . . .	1 2000 à 2600 2,600
	»	Messagers . . . . .	3 1200 à 1800 (*) 6,000
	»	Indemnités pour frais d'exécution de la loi du 30 juillet 1881 . . . . .	» » 200
	»	Indemnité pour le service du cabinet du 1 <sup>er</sup> président. . . . .	» » 300
»	Indemnité accordée au greffier en chef (loi du 25 novembre 1889) . . . . .	» » 4,500	
			273,350
			A REPORTER. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES " " L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.			
444,400	444,400	»	»	454,400	419,565 02	
50,000	50,000		»	50,000	68,000 »	
5,000	5,000	»	»	5,000	4,994 86	
6,500	6,500	»	»	11,000	5,045 60	
505,900	505,900	»	»	500,400	497,405 48	
275,550	275,550	»	»	274,860	270,754 80	
275,550	275,550	»	»	274,860	270,754 80	

(<sup>1</sup>) Application de l'article 4 de l'arrêté ministériel du 30 mars 1881 à 2 messagers.

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . . fr.			
			NOMBRE d'ARCHES.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		<i>Matériel et menues dépenses de la Cour de cassation. —</i>				
		<i>Indemnité pour frais de greffe.</i>				
7	"	La Cour . . . . .	"	5,000	7,200	
		Le parquet. . . . .	"	1,600		
		Dépenses éventuelles . . . . .	"	200		
		Indemnité pour frais de greffe . . . . .	"	2,400		
		<i>COURS D'APPEL. — Personnel.</i>				
		Premiers présidents . . . . .	3	11,250	33,750	
		Présidents de chambre . . . . .	10	8,500	85,000	
		Conseillers. . . . .	76	7,500	570,000	
		Procureurs généraux. . . . .	3	11,250	33,750	
		Premiers avocats généraux. . . . .	3	8,500	25,500	
		Deuxièmes avocats généraux . . . . .	10	8,000	80,000	
		Substituts des procureurs généraux . . . . .	7	7,000	49,000	
		Greffiers en chef . . . . .	3	7500 à 8300	24,000	
		Greffiers adjoints . . . . .	21	4000 à 5000	95,500	
		Secrétaires des parquets . . . . .	3	4000 à 4500	14,400	
8	"	Employés . . . . .	14	2000 à 2600	54,200	
		Messagers . . . . .	12	1200 à 1800	18,600	
		Huissiers audienciers . . . . .	12	700	8,400	
		Concierges. . . . .	2	700 à 1400	2,900	
		Indemnités pour frais d'exécution de la loi du 30 juillet 1881. . . . .	"	"	6,000	
		Indemnités pour le service du cabinet des premiers pré- sidents . . . . .	"	"	1,700	
		Indemnités à des personnes assumées en qualité de greffier . . . . .	"	"	500	
		Indemnités accordées au greffier en chef de la cour d'appel de Liège (loi du 25 novembre 1889). . . . .	"	"	1,500	
		<i>Matériel des Cours.</i>				
		Cour d'appel de Bruxelles . . . . .	"	"	7,600	
		— de Gand . . . . .	"	"	5,900	
		— de Liège . . . . .	"	"	7,200	
		Dépenses éventuelles . . . . .	"	"	1,100	
9	"	Au moyen de ces allocations, les Cours doivent couvrir toutes les dépenses résultant du chauffage, de l'éclairage, des impressions, des fournitures de bureau et de l'entretien de leur mobilier. — Les comptes d'emploi doivent être readus à la Cour des Comptes.			43,500	
		Indemnité pour frais de greffe. . . . .	"	"	21,500	
		<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>				

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
275,530	275,530	»	»	274,860	270,754 80	
7,200	7,200	»	»	7,200	4,620 »	
1,082,500	1,082,500	»	»	1,090,730	1,050,781 17	
43,300	43,300	»	»	36,800	21,798 40	
1,408,350	1,408,350	»	»	1,409,610	1,347 034 57	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		NOMBRE d'agents	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.	
				REPORT. . . . fr.		
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE.				
		1 <sup>re</sup> CLASSE. — <i>Bruzelles, Gand, Liège et Anvers.</i> <i>Personnel.</i>				
	a.	Présidents . . . . .	4	7500 à 8500	31,000	772,170
		Vice-présidents . . . . .	12	6,500	78,000	
		Juges d'instruction . . . . .	17	6,250	106,250	
		Juges . . . . .	55	3,000	175,000	
		Procureurs du Roi . . . . .	4	7500 à 8500	31,000	
		Substituts . . . . .	22	5,000	110,000	
		Greffiers . . . . .	4	7500 à 8500	33,000	
		Greffiers adjoints. . . . .	40	3200 à 4000	144,800	
		Secrétaires des parquets. . . . .	4	3400 à 3800	16,120	
		Commis. . . . .	22	1200 à 2000	33,800	
		Huissiers audienciers . . . . .	23	400	9,200	
		Indemnités allouées aux greffiers des tribunaux de pre- mière instance de Gand et de Liège (loi du 25 no- vembre 1889) . . . . .	>	>	4,000	
		2 <sup>e</sup> CLASSE. — <i>Arlon, Bruges, Charleroi, Courtrai, Di- nant, Louvain, Mons, Namur, Nivelles, Tongres, Termonde, Tournai et Verviers. — Personnel.</i>				
	b.	Présidents . . . . .	13	7,000	91,000	1,103,020
		Vice-présidents . . . . .	13	5,500	71,500	
		Juges d'instruction . . . . .	24	5,250	126,000	
		Juges . . . . .	47	4,500	211,500	
		Procureurs du Roi . . . . .	13	7,000	91,000	
		Substituts . . . . .	27	4,500	121,500	
		Greffiers . . . . .	13	6000 à 7000	83,000	
		Greffiers adjoints. . . . .	53	3000 à 3800	194,800	
		Secrétaires des parquets. . . . .	13	3000 à 3300	43,920	
		Commis. . . . .	23	1200 à 2000	43,200	
		Huissiers audienciers . . . . .	48	500	14,400	
		Indemnités allouées aux greffiers des tribunaux de pre- mière instance de Bruges, Charleroi, Dinant, Namur, Nivelles et Verviers (loi du 25 novembre 1889) . . . . .	>	>	11,200	
		3 <sup>e</sup> CLASSE. — <i>Audenarde, Furnes, Hasselt, Huy, Malines, Marche, Neufchâteau, Turnhout et Ypres.</i> <i>— Personnel.</i>				
		Présidents . . . . .	9	6,000	54,000	
		Juges d'instruction . . . . .	9	4,750	42,750	
		Juges . . . . .	20	4,000	80,000	
		Procureurs du Roi . . . . .	9	6,000	54,000	
		Substituts . . . . .	9	4,000	36,000	
		Greffiers . . . . .	9	4500 à 5500	43,000	
		Greffiers adjoints. . . . .	17	2800 à 3600	53,800	
		A REPORTER. . . . . fr.	..	..	567,550	1,875,190

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		Augmentation	Diminution.			
1,408,350	1,408,350	>	>	1,409,610	1,347,954 37	
1,408,350	1,408,350	>	>	1,409,610	1,347,954 37	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . . fr.			
		REPORT. . . . . fr.			
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE. (suite).			
				567,530	1,873,190
10 (suite).	c.	Secrétaires des parquets . . . . .	9 2600 à 2900	26,590	415,660
		Commis . . . . .	9 1200 à 2000	15,920	
		Huissiers audienciers . . . . .	18 200	3,600	
		Indemnités accordées aux greffiers des tribunaux d'Audenarde, Hasselt et Neufchâteau (loi du 25 novembre 1889) . . . . .	" "	2,000	
		Indemnités à des personnes assumées en qualité de greffiers. . . . .	" "	200	200
		Greffiers de commerce à Anvers, Alost, Bruxelles, Gand, Liège, Bruges, Courtrai, Louvain, Mons, Namur, Ostende, St-Nicolas, Tournai et Verviers . . . . .	14 4,500 à 12,000	86,000	
		Greffiers adjoints à Anvers et à Bruxelles . . . . .	2 6000 à 7000	12,000	
		Indemnités accordées aux greffiers du tribunal de commerce de Liège (loi du 25 novembre 1889) . . . . .	" "	5,000	101,000
11	"	Indemnités pour frais de greffe . . . . .	" "	"	195,000
		JUSTICES DE PAIX ET TRIBUNAUX DE POLICE. — PERSONNEL.			
		Juges de justices de paix de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	15 7000 à 8000	105,500	
		— — 2 <sup>e</sup> — . . . . .	14 6000 à 7000	91,500	
		— — 3 <sup>e</sup> — . . . . .	53 5000 à 6000	213,000	1,089,500
		— — 4 <sup>e</sup> — . . . . .	151 4000 à 5000	678,500	
		Ancien juge de paix du canton de Wilryck supprimé. . . . .	1 3,000	5,000	
		Greffiers de justices de paix de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	14 4600 à 5000	68,100	637,600
		— — 2 <sup>e</sup> — . . . . .	12 5800 à 4600	54,200	
		— — 3 <sup>e</sup> — . . . . .	35 5000 à 3800	127,000	
		— — 4 <sup>e</sup> — . . . . .	151 2200 à 2800	388,500	
12	"	Indemnités allouées aux juges de paix de : Anvers, 1 <sup>er</sup> canton; Bruxelles, 1 <sup>er</sup> canton; Bruxelles, 2 <sup>e</sup> canton; Molenbeek-St-Jean; St-Josse-ten-Noode; Dour; Tournai; Ostende et Somergem (loi du 25 novembre 1889) . . . . .	" "	"	8,225
		Indemnités allouées en vertu de la même loi aux greffiers des justices de paix de Bruxelles, 1 <sup>er</sup> canton; Ixelles; Wolverthem; Ypres, 2 <sup>e</sup> canton. . . . .	" "	"	1,575
13	"	Indemnités pour frais de greffe . . . . .	" "	"	118,000
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.			

## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		DÉPENSES proposés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations:</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,408,550	1,408,350	»	»	1,409,610	1,547,934 57	
2,390,050	2,390,030	»	»	2,368,590	2,121,222 78	
193,000	283,000	»	90,000	193,000	»	
1,736,900	1,736,900	»	»	1,676,400	936,375 »	
118,000	118,000	»	»	108,000	»	
5,848,500	5,938,300	»	90,000	5,757,400	4,405,552 15	
DIMINUTION. . fr.		90,000				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEM. par an.	MONTANT de la dépense.		TOTAL par service.	
<b>CHAPITRE III.</b>							
<b>JUSTICE MILITAIRE.</b>							
<b>COUR MILITAIRE. — Personnel.</b>							
14	»	Auditeur général . . . . .	1	8,500	8,500	»	19,400
	»	Substitut de l'auditeur général . . . . .	1	6,500	6,500	»	
	»	Indemnité pour le service de l'auditorat gé- néral ainsi que pour celui des audiences . . . . .	»	»	2,600	»	
	»	Messagers . . . . .	1	1200 à 1800	1,800	»	
<b>Matériel.</b>							
15	»	Matériel pour la Cour militaire . . . . .	»	»	1,500	»	1,500
<b>AUDITEURS MILITAIRES ET PRÉVÔTS.</b>							
	»	Auditeurs provinciaux de 1 <sup>re</sup> classe, à Anvers, Bruxelles, Gand et Liège . . . . .	4	6,000	24,000	»	49,450
	»	Auditeurs provinciaux de 2 <sup>e</sup> classe, à Bruges, Mons et Namur . . . . .	3	5,000	15,000	»	
16	»	Auditeur adjoint à Anvers . . . . .	1	4,000	4,000	»	
	»	Commis à l'auditorat de Bruxelles . . . . .	1	2,000	2,500	»	
	»	Anciens prévôts militaires . . . . .	3	500	1,500	»	
	»	Indemnité pour le service de l'auditorat ainsi que pour celui des audiences . . . . .	»	»	2,650	»	
	»		1	420	420	»	
17	»	Frais de bureau et indemnité pour feu et lu- mière dont jouissent les auditeurs . . . . .	2	350	1,100	»	4,130
	»		1	370	370	»	
	»		1	600	600	»	
	»		2	720	1,440	»	
<b>TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.</b>							
<b>CHAPITRE IV.</b>							
<b>FRAIS DE JUSTICE.</b>							
18	a.	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police . . . . .			1,467,000	»	33,000
	b.	Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique . . . . .				»	
19	»	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels . . . . .					
20	»	Traitements des préposés à la conduite des voitures cellulaires . . . . .					
<b>TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.</b>							

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
19,400	19,400	»	»	20,950	17,258 52	
1,500	1,500	»	»	1,500	1,500 »	
49,450	49,450	»	»	47,900	46,855 55	
4,130	4,130	»	»	4,130	4,130 »	
74,280	74,280	»	»	74,280	69,543 87	
1,500,000	1,500,000	»	»	1,500 000	2,025,331 45	
4,650	4,650	»	»	4,650	4,650 »	
12,500	12,500	»	»	12,500	12,300 »	
1,516,950	1,516,950	»	»	1,516,950	2,040,281 45	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																							
<b>CHAPITRE V.</b>																									
<b>PALAIS DE JUSTICE.</b>																									
21	»	Construction, réparations et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes, pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de Justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de Justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre.																							
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.																							
<b>CHAPITRE VI.</b>																									
<b>PUBLICATIONS OFFICIELLES.</b>																									
22	»	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service de la direction du <i>Moniteur</i> . . . .																							
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;">NOMBRE D'AGENTS.</th> <th style="width: 20%;">Appointements par an.</th> <th style="width: 20%;">Montant de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 Directeur . . . . .</td> <td style="text-align: right;">7,000 »</td> <td rowspan="8" style="vertical-align: middle; text-align: center;">} 15,100 »</td> </tr> <tr> <td>1 Traducteur. . . . .</td> <td style="text-align: right;">1,000 »</td> </tr> <tr> <td>1 Commis de 1<sup>re</sup> classe. . . . .</td> <td style="text-align: right;">2,600 »</td> </tr> <tr> <td>1 Vérificateur de la comptabilité . . . . .</td> <td style="text-align: right;">500 »</td> </tr> <tr> <td>1 Comptable. . . . .</td> <td style="text-align: right;">1,000 »</td> </tr> <tr> <td>1 Commis. . . . .</td> <td style="text-align: right;">1,800 »</td> </tr> <tr> <td>1 Concierge . . . . .</td> <td style="text-align: right;">600 »</td> </tr> <tr> <td>1 Encaisseur . . . . .</td> <td style="text-align: right;">450 »</td> </tr> <tr> <td>Augmentation éventuelle des traitements. Indemnités.</td> <td style="text-align: right;">150 »</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.	1 Directeur . . . . .	7,000 »	} 15,100 »	1 Traducteur. . . . .	1,000 »	1 Commis de 1 <sup>re</sup> classe. . . . .	2,600 »	1 Vérificateur de la comptabilité . . . . .	500 »	1 Comptable. . . . .	1,000 »	1 Commis. . . . .	1,800 »	1 Concierge . . . . .	600 »	1 Encaisseur . . . . .	450 »	Augmentation éventuelle des traitements. Indemnités.	150 »	
NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.																							
1 Directeur . . . . .	7,000 »	} 15,100 »																							
1 Traducteur. . . . .	1,000 »																								
1 Commis de 1 <sup>re</sup> classe. . . . .	2,600 »																								
1 Vérificateur de la comptabilité . . . . .	500 »																								
1 Comptable. . . . .	1,000 »																								
1 Commis. . . . .	1,800 »																								
1 Concierge . . . . .	600 »																								
1 Encaisseur . . . . .	450 »																								
Augmentation éventuelle des traitements. Indemnités.	150 »																								
23	»	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> , et travaux accessoires . . . . .																							
	»	Abonnement au <i>Bulletin de la Cour de cassation</i> . . . . .																							
24	»	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1793; impression d'avant-projets de loi et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation . . . . .																							
25	»	Indemnités et traitements d'employés attachés à la Commission royale de la publication des anciennes lois. . . . .																							
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.																							

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
107,000	107,000	»	»	107,000	106,956 48	
107,000	107,000	»	»	107,000	106,956 48	
15,100	15,100	»	»	15,100	14,649 88	
325,000	330,000	»	5,000	330,000	299,236 21	
»	»	»	»	»	2,788 50	
25,300	25,500	»	»	25,500	15,704 25	
7,000	7,000	»	»	7,000	6,314 71	
372,400	377,400	»	5,000	377,400	358,693 53	
Diminution. . . fr.		5,000				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																												
<b>CHAPITRE VII.</b>																																														
<b>PENSIONS ET SECOURS.</b>																																														
26	»	Pensions civiles. — Payement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre . . . . .																																												
27	»	Secours à des magistrats et à des fonctionnaires et employés attachés aux cours et tribunaux, ou à leurs veuves et familles qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse. . . . .																																												
28	»	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou d'établissements y ressortissant, se trouvant dans le même cas que ci-dessus.																																												
29	»	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus . . . . .																																												
		<b>TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.</b>																																												
<b>CHAPITRE VIII.</b>																																														
<b>CULTES.</b>																																														
<i>Culte catholique.</i>																																														
50	»	Clergé supérieur du culte catholique . . . . .																																												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">CLERGÉ SUPÉRIEUR.</th> <th style="text-align: center;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="text-align: center;">Appointements par an.</th> <th style="text-align: center;">TOTAL des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Archevêque. . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">21,000 »</td> <td style="text-align: right;">21,000 »</td> </tr> <tr> <td>Evêques . . . . .</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: right;">16,000 »</td> <td style="text-align: right;">80,000 »</td> </tr> <tr> <td>Frais de tournées et du secrétariat . . . . .</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">21,600 »</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire d'archevêché . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: right;">1,500 »</td> <td style="text-align: right;">3,000 »</td> </tr> <tr> <td>— d'évêché . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,000 »</td> <td style="text-align: right;">1,000 »</td> </tr> <tr> <td>Vicaires généraux . . . . .</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: right;">3,600 »</td> <td style="text-align: right;">10,800 »</td> </tr> <tr> <td>— — — — —</td> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: right;">3,200 »</td> <td style="text-align: right;">32,000 »</td> </tr> <tr> <td>Chanoines . . . . .</td> <td style="text-align: center;">20</td> <td style="text-align: right;">2,400 »</td> <td style="text-align: right;">48,000 »</td> </tr> <tr> <td>— — — — —</td> <td style="text-align: center;">32</td> <td style="text-align: right;">2,000 »</td> <td style="text-align: right;">64,000 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;"><b>74</b></td> <td></td> <td style="text-align: right;"><b>281,400 »</b></td> </tr> </tbody> </table>			CLERGÉ SUPÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.	Archevêque. . . . .	1	21,000 »	21,000 »	Evêques . . . . .	3	16,000 »	80,000 »	Frais de tournées et du secrétariat . . . . .	»	»	21,600 »	Secrétaire d'archevêché . . . . .	2	1,500 »	3,000 »	— d'évêché . . . . .	1	1,000 »	1,000 »	Vicaires généraux . . . . .	3	3,600 »	10,800 »	— — — — —	10	3,200 »	32,000 »	Chanoines . . . . .	20	2,400 »	48,000 »	— — — — —	32	2,000 »	64,000 »		<b>74</b>		<b>281,400 »</b>
CLERGÉ SUPÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.																																											
Archevêque. . . . .	1	21,000 »	21,000 »																																											
Evêques . . . . .	3	16,000 »	80,000 »																																											
Frais de tournées et du secrétariat . . . . .	»	»	21,600 »																																											
Secrétaire d'archevêché . . . . .	2	1,500 »	3,000 »																																											
— d'évêché . . . . .	1	1,000 »	1,000 »																																											
Vicaires généraux . . . . .	3	3,600 »	10,800 »																																											
— — — — —	10	3,200 »	32,000 »																																											
Chanoines . . . . .	20	2,400 »	48,000 »																																											
— — — — —	32	2,000 »	64,000 »																																											
	<b>74</b>		<b>281,400 »</b>																																											
		<b>À REPORTER. . . fr.</b>																																												

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
15,000	15,000	»	»	15,000	9,141 39	
9,000	9,000	»	»	9,000	9,000 »	
2,500	2,500	»	»	2,000	1,766 »	
4,000	5,000	»	1,000	5,000	4,000 »	
50,500	31,500	»	1,000	31,000	23,907 39	
DIMINUTION. . . fr.		1,000				
281,400	281,400	»	»	281,400	274,133 55	
281,400	281,400	»	»	281,400	274,133 33	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		REPORT. . . fr.		
		CHAPITRE VIII (SUITE).		
31	»	Clergé inférieur du culte catholique . . . . .		
		CLERGÉ INFÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.
				TOTAL des traitements.
		Curés de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	88	2,047 50
		Curés de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	23	1,600 »
		— — . . . . .	41	1,500 »
		— — . . . . .	79	1,563 »
		Desservants . . . . .	183	1,200 »
		— . . . . .	588	1,100 »
		— . . . . .	2,140	980 »
		Chapelains . . . . .	5	800 »
		— . . . . .	15	700 »
		— . . . . .	148	600 »
		Vicaires . . . . .	5	800 »
		— . . . . .	9	700 »
		— . . . . .	1,573	600 »
		Coadjuteur . . . . .	1	600 »
		Desservants d'églises annexes et d'autres ser- vices reconnus par l'État. — Indemnités. . . . .	»	10,000 »
			4,896	4,352,515 »
32	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte au camp de Beverloo et ameublement d'églises . . . . .		
		<i>Culte protestant et anglican.</i>		
33	»	Traitements des pasteurs et employés . . . . .		
		PASTEURS ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents	Appointements par an
				TOTAL des traitements.
		Pasteurs . . . . .	2	5,292 »
		— . . . . .	3	4,000 »
		— . . . . .	1	3,951 20
		— . . . . .	2	3,528 »
		— . . . . .	1	3,000 »
		— . . . . .	9	2,400 »
		— . . . . .	5	2,280 »
		— . . . . .	1	1,900 »
		— . . . . .	1	1,500 »
		— . . . . .	1	1,000 »
		Lecteur-chantre . . . . .	1	1,008 »
		— . . . . .	1	762 »
		— . . . . .	3	480 »
		Sacristain . . . . .	1	504 »
		Marguilliers . . . . .	2	258 »
		— . . . . .	7	252 »
		Augmentations de traitement . . . . .	»	34 80
			41	80,000 »
		A REPORTER. . . fr.		

le crédit demandé  
suffit, parce qu'il y a  
chèque année  
des places vacantes.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
281,400	281,400	»	»	281,400	274,135 35	
4,292,570	4,292,570	»	»	4,292,570	4,272,977 21	
500,000	500,000	»	»	500,000	500,000 »	
80,000	80,000	»	»	80,000	78,965 20	
5,153,970	5,153,970	»	»	5,153,970	5,126,075 74	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N°MÉRO des articles	LITTÉRA de dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>																																															
				REPORT. . . fr.																																													
		<b>CHAPITRE VIII (SUITE).</b>																																															
54	»	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses. . . . .																																															
		<i>Culte israélite.</i>																																															
55	»	Traitements des ministres et employés . . . . .																																															
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;">MINISTRES ET EMPLOYÉS.</th> <th style="width: 10%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 15%;">Appointements par an.</th> <th style="width: 15%;">TOTAL des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Grand rabbin . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">5,292 »</td> <td style="text-align: right;">5,292 »</td> </tr> <tr> <td>Ministres officiants . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">2,250 »</td> <td style="text-align: right;">2,250 »</td> </tr> <tr> <td>— — . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">2,000 »</td> <td style="text-align: right;">2,000 »</td> </tr> <tr> <td>— — . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: right;">1,500 »</td> <td style="text-align: right;">3,000 »</td> </tr> <tr> <td>— — . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,500 »</td> <td style="text-align: right;">1,500 »</td> </tr> <tr> <td>— — . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,200 »</td> <td style="text-align: right;">1,200 »</td> </tr> <tr> <td>— — . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">800 »</td> <td style="text-align: right;">800 »</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire du consistoire. . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">800 »</td> <td style="text-align: right;">800 »</td> </tr> <tr> <td>Augmentations de traitement . . . . .</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">358 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center; border-top: 1px solid black;">9</td> <td></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">17,000 »</td> </tr> </tbody> </table>				MINISTRES ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.	Grand rabbin . . . . .	1	5,292 »	5,292 »	Ministres officiants . . . . .	1	2,250 »	2,250 »	— — . . . . .	1	2,000 »	2,000 »	— — . . . . .	2	1,500 »	3,000 »	— — . . . . .	1	1,500 »	1,500 »	— — . . . . .	1	1,200 »	1,200 »	— — . . . . .	1	800 »	800 »	Secrétaire du consistoire. . . . .	1	800 »	800 »	Augmentations de traitement . . . . .	»	»	358 »		9		17,000 »
MINISTRES ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.																																														
Grand rabbin . . . . .	1	5,292 »	5,292 »																																														
Ministres officiants . . . . .	1	2,250 »	2,250 »																																														
— — . . . . .	1	2,000 »	2,000 »																																														
— — . . . . .	2	1,500 »	3,000 »																																														
— — . . . . .	1	1,500 »	1,500 »																																														
— — . . . . .	1	1,200 »	1,200 »																																														
— — . . . . .	1	800 »	800 »																																														
Secrétaire du consistoire. . . . .	1	800 »	800 »																																														
Augmentations de traitement . . . . .	»	»	358 »																																														
	9		17,000 »																																														
36	»	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues . . . . .																																															
57	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires, pour constructions d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite. . . . .																																															
		<i>Pensions et secours pour les divers cultes.</i>																																															
38	»	Pensions ecclésiastiques. — Paiement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre. . . . .																																															
39	»	Secours pour les ministres des cultes. . . . .																																															
		<b>TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . fr.</b>																																															

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,153,970	5,153,970	»	»	5,153,970	5,126,075 74	
10,000	10,000	»	»	10,000	9,847 50	
17,000	17,000	»	»	17,000	16,792	
1,000	1,000	»	»	1,000	1,000	»
10,000	10,000	»	»	10,000	9,000	»
16,000	16,000	»	»	16,000	8,595 10	
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000	»
5,237,970	5,237,970	»	»	5,237,970	5,201,308 34	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
<b>CHAPITRE IX.</b>				
<b>BIENFAISANCE.</b>				
<i>SECTION PREMIÈRE. — Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</i>				
40	»	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État . . . . .		
41	»	Subsides : a. 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 131, n° 17, de la loi communale; 3° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 4° aux communes pour les frais d'entretien des aliénés dans le cas du n° 14 de la loi du 28 décembre 1875; 5° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre; 6° pour secours à des aliénés indigents; b. pour construction et agrandissement d'asiles d'aliénés . . . . .		
42	»	Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles. . . . .		
43	»	Impressions, achat d'ouvrages spéciaux relatifs aux établissements de bienfaisance, et frais divers.		
<i>SECTION DEUXIÈME. — Écoles de bienfaisance de l'État.</i>				
44	»	Écoles de bienfaisance de l'État . . . . .		
<b>PERSONNEL.</b>				
		<b>NOMBRE d'agents</b>	<b>APPOINTEMENTS par an.</b>	<b>MONTANT de la dépense.</b>
		2	2,200 à 2,800	5,000
		5	5,000 - 8,000	18,500
		3	2,200 - 2,600	6,950
		1	1,400	1,400
		3	2,000 - 2,600	6,400
		2	1,200 - 1,900	2,800
		12	1,800 - 2,600	26,000
		5	600 - 1,000	2,200
		2	2,600 - 3,500	6,500
		2	2,100 - 2,500	5,000
		2	1,600 - 2,000	3,800
		1	1,900 - 2,500	2,500
		8	1,200 - 1,600	11,050
		2	1,600 - 2,000	4,000
		19	675 - 875	13,325
		4	1,800 - 2,200	8,600
		62	1,100 - 1,450	77,200
		5	600 - 2,500	9,700
		1	2,400	2,400
		7	1,400 - 1,800	12,200
		2	750	1,500
		5	100 - 125	550
		2	240 - 656	876
		»	»	576
		»	»	500
		151		230,127

A REPORTER. . . . .fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CREDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CREDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DEPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
260,000	260,000	.	.	260,000	268,467 05	
235,000	235,000	»	»	235,000	180,865 63	
12,000	12,000	.	.	12,000	10,891 30	
7,500	7,500	»	»	7,500	6,208 30	
719,875	699,875	20,000	.	282,000	292,971 82	
1,234,375	1,214,375	20,000	.	796,500	759,404 10	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTE des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>			
		REPORT. . . . fr.			
45	»	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État . . . . .			
		TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.			
<b>CHAPITRE X.</b>					
PRISONS.					
SECTION PREMIÈRE. — <i>Service économique.</i>					
46	»	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage, de nourriture et de transfèrement des détenus par correspondance ordinaire. — Frais de voyage et de séjour de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation . . . . .			
47	»	Salaires des détenus . . . . .			
48	»	Confection et frais d'habillement des surveillants. . . . .			
49	»	Frais de voyage des membres des commissions, ainsi que des fonctionnaires et employés. . . . .			
50	»	Traitements des fonctionnaires et employés . . . . .			
PERSONNEL.					
DÉSIGNATION DES EMPLOIS.		NOMBRE d'agents	TRAITEMENTS. Minimum. Maximum.		TOTAL des traitements.
Secrétaires des Commissions administratives . . . . .		3	2,200	2,800	8,300 »
— de la Commission d'examen . . . . .		1	1,000	1,000	1,000 »
Directeurs . . . . .		29	2,200	6,000	118,000 »
— adjoints . . . . .		5	2,200	2,800	16,100 »
Aumôniers catholiques . . . . .		29	700	2,600	45,600 »
— adjoints. . . . .		5	1,400	1,800	8,500 »
Médecins . . . . .		25	500	2,600	27,900 »
— adjoints . . . . .		4	1,600	1,900	6,850 »
Instituteurs . . . . .		17	1,400	2,600	53,050 »
— adjoints . . . . .		3	1,400	1,700	5,100 »
A REPORTER. . . . .		121		fr.	270,400 »
A REPORTER. . . . fr.					

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,254,575	1,214,575	20,000	»	796,500	759,404 10	
14,000	14,000	»	»	5,000	5,000 »	
1,248,575	1,228,575	20,000	»	801,500	764,404 10	
AUGMENTATION. - fr.		20,000				
865,000	865,000	»	»	1,090,000	1,089,994 60	
55,000	55,000	»	»	55,000	55,000 »	
24,200	24,200	»	»	28,000	26,752 62	
6,000	6,000	»	»	6,000	10,495 51	
954,000	954,000	»	»	1,091,475	1,077,542 17	
1,904,200	1,904,200	»	»	2,270,475	2,259,784 90	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		PERSONNEL (suite).			
		REPORT. . . . . fr.			
50 (suite).		DÉSIGNATION DES EMPLOIS.	NOMBRE d'agents	TRAITEMENTS. Minimum.   Maximum.	TOTAL des traitements.
		REPORT. . . . .	121	fr.	270,400 »
		Instituteurs lecteurs . . . . .	11	550 550	5,400 »
		Comptables . . . . .	5	2,600 3,200	9,000 »
		Commis de 1 <sup>re</sup> classe. . . . .	12	2,100 2,500	28,400 »
		— de 2 <sup>e</sup> — (comptables). . . . .	22	1,600 2,500	41,800 »
		— de 2 <sup>e</sup> — . . . . .			
		— de 3 <sup>e</sup> — (comptables). . . . .			
		— de 3 <sup>e</sup> — . . . . .			
		Magasiniers . . . . .	5	1,600 2,000	8,800 »
		Surveillantes religieuses . . . . .	74	675 800	50,500 »
		— laïques . . . . .	7	700 700	4,900 »
		Chefs surveillants . . . . .	10	1,800 2,200	21,800 »
		Surveillants de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> classe. . . . .	509	1,100 1,450	584,956 »
		Surveillants spéciaux . . . . .	8	1,400 1,800	13,600 »
		Commissionnaires . . . . .	16	200 1,000	10,250 »
		Organistes — Chantres. — Acolytes . . . . .	56	40 400	7,705 »
		Aumôniers protestants et israélites . . . . .	23	240 456	6,208 »
		Contremaitres et chef de culture . . . . .	3	2,200 2,500	7,650 »
		Chevrons aux surveillants . . . . .	»	» »	7,416 »
		Dépenses imprévues (Remplacement provisoire d'agents malades, secours en cas de maladie, indemnités, etc.)	»	» »	12,000 »
		Promotions de surveillants de la 3 <sup>e</sup> à la 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	»	» »	5,815 »
		Augmentations périodiques de traitements aux sur- veillants de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> classe . . . . .			
		Octroi de chevrons à ces agents . . . . .			
		TOTAL. . . . .	715	fr.	954,000 »
51	»	Indemnité de logement à certains fonctionnaires et employés. . . . .			
52	»	Frais d'impression et de bureau . . . . .			
					A REPORTER. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.			
1,904,200	1,904,200	»	»	2,270,475	2,259,784 96	
26,750	26,750	»	»	23,850	20,475 »	
12,000	14,100	»	2,100	20,000	24,994 17	
1,942,950	1,945,050	»	2,100	2,316,325	2,305,254 13	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTE RA des dévelop- pements	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
53	»	Patronage des condamnés libérés . . . . .
54	»	<i>Mobilier.</i> Achat, confection et entretien. <i>Bâtiments</i> Menus travaux d'entretien et achat de matériaux et ingrédients pour les ouvrages à confier aux détenus — Loyer d'immeubles . .
		TOTAL DU CHAPITRE X. . . . . fr.
CHAPITRE XI.		
FRAIS DE POLICE.		
55	»	Mesures de sûreté publique. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . . fr.
CHAPITRE XII.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
56	»	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département . . . . .
57	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget, et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir à des tribunaux. Secours aux anciens agents salariés des divers services ressortissant au Département, ou à leurs familles qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XII. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
1,942,950	1,943,050	»	2,100	2,316,325	2,305,254 13	
44,500	44,500	»	»	27,000	45,000 »	a) La loi du Budget du 27 mai 1890 ne porte au chapitre X qu'un crédit global de 2,469,825 francs. Il convient d'ajouter à cette somme l'allocation supplémentaire de 8,000 francs accordée à l'article 83 par la loi du 4 août suivant.
105,000	105,000	»	»	134,500	181,906 50	
2,089,450	2,061,550	»	2,100	a) 2,477,825	2,502,160 65	
DIMINUTION. . . fr.		2,100				
15,000	15,000	»	»	15,000	60,000 »	
15,000	15,000	»	»	15,000	60,000 »	
20,000	20,000	»	»	20,000	13,541 33	
9,000	9,000	»	»	11,500	13,000 »	
29,000	29,000	»	»	31,500	26,541 33	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N <sup>o</sup> MÉROS de chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<h2>Récapitulation.</h2> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/>	
I.	Administration centrale. . . . .
II.	Ordre judiciaire . . . . .
III.	Justice militaire . . . . .
IV.	Frais de justice . . . . .
V.	Palais de justice . . . . .
VI.	Publications officielles . . . . .
VII.	Pensions et secours . . . . .
VIII.	Cultes . . . . .
IX.	Établissements de bienfaisance . . . . .
X.	Prisons . . . . .
XI.	Frais de police . . . . .
XII.	Dépenses imprévues . . . . .
<b>TOTAL. . . . . fr.</b>	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION			
503,900 »	503,900 »	»	»	500,400 »	497,403 48	
3,848,300 »	3,958,300 »	»	90,000 »	3,737,400 »	4,403,532 13	
74,280 »	74,280 »	»	»	74,280 »	69,543 87	
1,316,930 »	1,316,930 »	»	»	1,316,930 »	2,040,281 43	
107,000 »	107,000 »	»	»	107,000 »	106,936 48	
372,400 »	377,400 »	»	5,000 »	377,400 »	338,693 33	
30,500 »	31,500 »	»	1,000 »	31,000 »	23,907 39	
3,237,970 »	3,257,970 »	»	»	3,237,970 »	3,201,508 34	
1,248,573 »	1,228,573 »	20,000 »	»	801,500 »	764,404 10	
2,039,430 »	2,061,330 »	»	2,100 »	2,477,823 »	2,302,160 63	
13,000 »	13,000 »	»	»	13,000 »	60,000 »	
29,000 »	29,000 »	»	»	31,500 »	26,541 33	
17,043,123 »	17,123,223 »	20,000 »	98,100 »	16,928,223 »	16,036,754 73	
DIMINUTION . fr.		78,100 »				

(138)

V.

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

POUR L'EXERCICE 1892.



## NOTE PRÉLIMINAIRE

Le projet de Budget du Ministère des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1892, s'élève à . . . . .	fr.	2,482,863 »
Le Budget voté pour l'exercice 1891 monte à . . . . .		2,483,887 95
		<hr/>
La différence en moins pour 1892 est de . . . . .	fr.	1,024 95
		<hr/>

Elle provient d'une modification apportée à l'article ci-après :

## CHAPITRE VII.

## COMMERCE, ÉMIGRATION.

ART. 39. — *Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers.*

Crédit demandé pour 1892 . . . . .	fr.	6,833 »
Crédit voté pour 1891 . . . . .		7,857 95
		<hr/>
DIMINUTION. . . . .	fr.	1,024 95
		<hr/>

Le crédit voté pour l'année 1891 comprend une charge extraordinaire et temporaire de fr. 2,733 20, montant de la quote-part de la Belgique dans les frais de premier établissement du Bureau international.

Les fr. 5,124 75 restants (fr. 7,857 95 — fr. 2,733 20) représentent, pour les neuf derniers mois de 1891, la part de la Belgique dans les dépenses annuelles de l'institution.

Pour l'exercice 1892, il y a lieu de porter au Budget la totalité de cette dernière part, soit 6,833 francs.

Il y a donc, d'un côté, une réduction de fr. 2,733 20 et, d'un autre côté, une augmentation de fr. 1,708 25, soit, en résumé, une réduction de fr. 1,024 95 sur l'ensemble.

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,****ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Nos Ministres des Affaires Étrangères et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1892 est fixé à la somme de deux millions quatre cent quatre-vingt-deux mille huit cent soixante-trois francs (2,482,863 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1891.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Affaires Étrangères,*

**Le Prince DE CHIMAY.**

*Le Ministre des Finances,*

**A. BEERNAERT.**

---

(142)

**BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**  
**POUR L'EXERCICE 1892.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000	428,835
2	— du personnel des bureaux . . . . .	325,835	
3	Matériel. . . . .	49,000	
4	Fonds secrets . . . . .	13,000	
5	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold . . . . .	20,000	
<b>CHAPITRE II.</b>			
LÉGATIONS.			
<i>Traitements des agents diplomatiques.</i>			
6	Allemagne. . . . .	58,000	900,500
7	Autriche-Hongrie . . . . .	58,000	
8	Brésil . . . . .	30,000	
9	Chine . . . . .	38,000	
10	Danemark, Suède et Norwège . . . . .	25,000	
11	Espagne . . . . .	50,000	
12	États-Unis . . . . .	30,000	
13	France . . . . .	58,000	
14	Grande-Bretagne. . . . .	58,000	
15	Italie. . . . .	38,000	
16	Japon . . . . .	38,000	
17	Mexique. . . . .	30,000	
18	Pays-Bas . . . . .	38,000	
19	Portugal . . . . .	25,000	
20	Roumanie . . . . .	25,000	
21	Russie . . . . .	58,000	
22	St-Siège . . . . .	20,000	
23	Serbie . . . . .	25,000	
24	Suisse . . . . .	15,000	
25	Turquie. . . . .	30,000	
26	Traitements des conseillers et secrétaires . . . . .	167,500	
<b>À REPORTER. . . . fr.</b>		*	<b>1,329,535</b>

## BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	»	1,329,335 .
	<b>CHAPITRE III.</b> CONSULATS.		
27	Traitement des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 25,000 francs, les sommes restées sans emploi . . . . .	566,900 .	566,900 .
	<b>CHAPITRE IV.</b> FRAIS DE VOYAGE.		
28	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses . . . . .	170,000 .	170,000 .
	<b>CHAPITRE V.</b> DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.		
29	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris . . . . .	14,000 .	
30	— — — — à Constantinople . . . . .	17,000 .	
31	Traitement de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, et indemnités à divers employés dans des résidences en Orient . . . . .	70,395 .	224,395 .
32	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels . . . . .	100,000 .	
33	Frais de chancellerie . . . . .	23,000 .	
	<b>CHAPITRE VI.</b> MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
34	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité, indemnités pour services extraordinaires et dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	60,000 .	60,000 .
	A REPORTER. . . . fr.	»	2,350,630 .

## BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	2,350,650 •
<b>CHAPITRE VII.</b>			
COMMERCE, ÉMIGRATION.			
35	Frais divers et encouragements au commerce ; achat de documents commerciaux ; publication du Recueil consulaire et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie . . . . .	58,300 •	128,255 •
36	Musée commercial : échantillons ; mobilier et matériel ; publications ; bibliothèque . . . . .	25,000 •	
37	Émigration. — Service médical et surveillance . . . . .	18,100 •	
38	Organisation de bureaux de renseignements pour les émigrants . . . . .	20,000 •	
39	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers . . . . .	6,855 •	
<b>CHAPITRE VIII.</b>			
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.			
40	Premier terme des pensions à accorder éventuellement ; secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse. . . . .	3,000 •	4,000 •
41	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent. . . . .	1,000 •	
<b>TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. . . fr</b>		•	<b>2,482,863 •</b>

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 25 février 1891.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Affaires Étrangères,*

Le Prince DE CHIMAY.

*Le Ministre des Finances,*

A. BEERNAERT.

(146)

## DÉVELOPPEMENTS

DU

**BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

pour l'exercice 1892.



## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>			
1	>	Traitement du Ministre. . . . .	
		PERSONNEL DES BUREAUX. — <i>Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :</i>	
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.
	a.	2	
	b.	16	
	c.	5	
	d.	20	
	e.	4	
2	f.	9	319,835 >
	g.	7	
	h.	3	
	i.	34	
	j.	>	6,000 >
		100	323,835 >
	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat d'imprimés, de manuscrits et de cartes, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance avec l'intérieur, abonnements aux journaux et écrits périodiques et autres menus frais . . . . . 20,000	
3	b.	Éclairage et chauffage . . . . . 13,500	
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc. . . . . 13,300	
4	>	Fonds secrets. . . . .	
5	>	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold . . . . .	
		<b>TOTAL DU CHAPITRE I<sup>er</sup>. . . fr.</b>	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	21,000 »	
325,835 »	325,835 »	»	»	327,960 »	324,314 78	
49,000 »	49,000 »	»	»	49,000 »	48,993 44	
15,000 »	15,000 »	»	»	15,000 »	15,000 »	
20,000 »	20,000 »	»	»	20,000 »	10,000 »	
428,835 »	428,835 »	»	»	450,960 »	417,508 22	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE II.</b>		
<b>LÉGATIONS.</b>		
<i>Traitements des agents diplomatiques.</i>		
6	»	ALLEMAGNE . . . . . — Traitement d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
7	»	AUTRICHE-HONGRIE . . . . . — — — — —
8	»	BRÉSIL . . . . . — — d'un Ministre résident . . . . .
9	»	CHINE . . . . . — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
10	»	DANEMARK, SUÈDE ET NORWÈGE. — — — — —
11	»	ESPAGNE . . . . . — — — — —
12	»	ÉTATS-UNIS . . . . . — — d'un Ministre résident . . . . .
13	»	FRANCE . . . . . — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
14	»	GRANDE-BRETAGNE . . . . . — — — — —
15	»	ITALIE . . . . . — — — — —
16	»	JAPON . . . . . — — — — —
17	»	MEXIQUE . . . . . — — — — —
18	»	PAYS-BAS . . . . . — — — — —
19	»	PORTUGAL . . . . . — — — — —
20	»	ROUMANIE . . . . . — — — — —
21	»	RUSSIE . . . . . — — — — —
22	»	S <sup>t</sup> -SIÈGE . . . . . — — — — —
23	»	SERBIE . . . . . — — d'un Ministre résident . . . . .
24	»	SUISSE . . . . . — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
25	»	TURQUIE . . . . . — — — — —
26	»	Traitements des conseillers et secrétaires . . . . .
<b>TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.</b>		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000	»
38,000	38,000	»	»	38,000	38,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
38,000	38,000	»	»	38,000	38,000	»
38,000	38,000	»	»	38,000	38,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000	»
38,000	38,000	»	»	38,000	38,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
26,000	26,000	»	»	26,000	26,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
15,000	15,000	»	»	15,000	15,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000	»
167,500	167,500	»	»	167,500	167,500	»
900,500	900,500	»	»	900,500	900,500	»

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE III.</b>		
<b>CONSULATS.</b>		
27	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 25,000 francs, les sommes restées sans emploi . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.
<b>CHAPITRE IV.</b>		
<b>FRAIS DE VOYAGE.</b>		
28	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, indemnité de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.
<b>CHAPITRE V.</b>		
<b>DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.</b>		
29	»	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris . . . . .
30	»	— — — — — à Constantinople. . . . .
31	»	Traitement de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes et indemnités à divers employés dans des résidences en Orient. . . . .
32	»	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; secours provisoires à des Belges indigents; frais extraordinaires et acci- dentels . . . . .
33	»	Frais de chancellerie . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.
<b>CHAPITRE VI.</b>		
<b>MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>		
34	»	Missions extraordinaires; frais relatifs aux traités et conventions; traitements d'inactivité; indemnités pour services extraordinaires ne rentrant pas directement dans le cadre des travaux journaliers de l'administration; frais d'enterrement et de dernière maladie, et indemnités à quelques agents qui, par suite de circonstances indépendantes de leur volonté, se trouvent dans une position malheureuse; dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
566,900 »	566,900 »	»	»	566,900 »	541,857 40	a) Batavia . . . . . 25,000 Buenos-Ayres . . . . . 25,000 Caracas . . . . . 25,000 Shanghai. . . . . 25,000 Tanger . . . . . 25,000 Bombay . . . . . 22,000 Santiago . . . . . 22,000 Melbourne . . . . . 21,000 Guatemala . . . . . 20,000 Odessa . . . . . 20,000 Ottawa . . . . . 20,000 Philadelphie . . . . . 20,000 Ramsgate . . . . . 20,000 St-Paul . . . . . 20,000 Singapore . . . . . 20,000 Sophia . . . . . 20,000 Téhéran . . . . . 20,000 Beyrouth. . . . . 18,000 Durban . . . . . 18,000 Le Caire . . . . . 18,000 Milan . . . . . 18,000 Moscou . . . . . 18,000 Pesth . . . . . 18,000 St-Croix de Ténériffe. . . . . 18,000 Salonique . . . . . 18,000 Cologne . . . . . 17,000 Bilbao . . . . . 15,000 Luxembourg. . . . . 8,000 Indemnités . . . . . 2,900 Explorations . . . . . 10,000  Fr. 566,900
566,900 »	566,900 »	»	»	566,900 »	541,857 40	
170,000 »	170,000 »	»	»	170,000 »	169,998 90	
170,000 »	170,000 »	»	»	170,000 »	169,998 90	
14,000 »	14,000 »	»	»	14,000 »	14,000 »	b) Alexandrie. — 1 khavass. . fr. 1,000 Alep. — 1 id. . . . . 600 Andrinople. — 1 id. . . . . 500 Bangkok. — 1 gardien. . . . . 550 Belgrade. — 1 drogman . . . . . 3,000 Beyrouth. — 1 khavass. . . . . 1,000 Constantinople. — 2 drogmans . . . . . 11,000 — — 2 khavass. . . . . 2,000 — — 1 capou-oglan . . . . . 360 Le Caire (consulat général.) — 2 khavass. . . . . 2,000 Le Caire (consulat.) — 1 id. . . . . 800 Pékin. — 1 lettre . . . . . 6,000 — — 1 secrét.-interp. . . . . 11,000 Salonique. — 1 khavass . . . . . 1,000 — — 1 id. . . . . 800 Samsoun . . . . . 1 id. . . . . 600 Shanghai. — 1 lettré. . . . . 1,000 Smyrne. — 1 id. . . . . 800 Sophia. — 1 drogman . . . . . 3,000 Tanger. — 1 id. . . . . 6,000 — — 1 khavass. . . . . 1,240 Téhéran . . . . . 1 mirza . . . . . 2,135 — — 2 ghoulams . . . . . 1,635 — — 1 garde militaire. . . . . 735 Trébizonde. — 1 khavass. . . . . 500 Tripoli. — 1 id. . . . . 500 Tunis. — 1 id. . . . . 800 Varna . . . . . 1 id. . . . . 800 Yedo. — 1 lettré-interp . . . . . 6,000 Imprévu . . . . . 3,010  Fr. 70,395
17,000 »	17,000 »	»	»	17,000 »	17,000 »	
b) 70,395 »	70,395 »	»	»	68,060 »	61,049 63	
100,000 »	100,000 »	»	»	100,000 »	99,881 88	
c) 25,000 »	25,000 »	»	»	25,000 »	23,000 »	
224,395 »	224,395 »	»	»	222,060 »	214,951 51	
60,000 »	60,000 »	»	»	62,000 »	56,995 22	c) Allemagne . . . . . 2,000 Autriche-Hongrie . . . . . 2,000 Chine . . . . . 2,000 France . . . . . 2,000 Grande-Bretagne. . . . . 2,000 Italie . . . . . 2,000 Japon . . . . . 5,000 Pays-Bas . . . . . 2,000 Russie . . . . . 2,000 Turquie . . . . . 2,000  Fr. 23,000
60,000 »	60,000 »	»	»	62,000 »	56,995 22	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE VII.</b>		
COMMERCE. — ÉMIGRATION.		
35	»	Frais divers et encouragements au commerce, achat de documents commerciaux, publication du Recueil consulaire et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie . . . . .
36	»	Musée commercial : Échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque. . . . .
37	»	Émigration. — Service médical et surveillance. . . . .
38	»	Organisation de bureaux de renseignements pour les émigrants . . . . .
39	»	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.
<b>CHAPITRE VIII.</b>		
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.		
40	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement; secours à des fonctionnaires, employés et agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse. . . . .
41	»	Créances arriérées des exercices antérieurs et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.
<b>CHAPITRE IX.</b>		
42 (ancien)	»	Dépenses relatives au Congrès antiesclavagiste . . . . .
45 (ancien)	»	Dépenses relatives au Congrès de Droit commercial . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		ACCROISSANT.	DIMINUTION.			
58,300	58,300	»	»	62,800	60,767 58	
25,000	25,000	»	»	25,000	10,504 34	
18,100	18,100	»	»	18,100	25,772 25	
20,000	20,000	»	»	20,000	17,489 57	
6,855	7,857 95	»	1,024 95	»	»	
128,255	129,257 95	»	1,024 95	128,900	112,555 74	
DIMINUTION. . fr.		1,024 95				
3,000	3,000	»	»	5,000	1,125	»
1,000	1,000	»	»	1,000	1,000	»
4,000	4,000	»	»	4,000	2,125	»
»	»	»	»	»	64,728 96	
»	»	»	»	»	11,977 14	
»	»	»	»	»	76,706 10	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<p><i>Récapitulation.</i></p> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/>	
I.	Administration centrale. . . . .
II.	Légations . . . . .
III.	Consulats . . . . .
IV.	Frais de voyage . . . . .
V.	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats . . . . .
VI.	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues. . . . .
VII.	Commerce, émigration. . . . .
VIII.	Pensions, secours et créances arriérés. . . . .
IX.	Congrès antiesclavagiste et Congrès de Droit commercial . . . . .
<b>TOTAUX. . . . . fr.</b>	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
428,835 »	428,835 »	»	»	430,960 »	417,308 22	
900,500 »	900,500 »	»	»	900,500 »	900,500 »	
566,900 »	566,900 »	»	»	566,900 »	541,857 40	
170,000 »	170,000 »	»	»	170,000 »	169,998 90	
224,595 »	224,595 »	»	»	222,060 »	214,951 51	
60,000 »	60,000 »	»	»	62,000 »	56,995 22	
128,233 »	129,257 95	»	1,024 95	125,900 »	112,533 74	
4,000 »	4,000 »	»	»	4,000 »	2,125 »	
»	»	»	»	»	76,706 10	
2,482,863 »	2,483,887 95	»	1,024 95	2,482,320 »	2,492,956 09	
DIMINUTION. . . fr.		1,024 95				

(158)

**VI.**

**BUDGET**

**DU**

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

**ET**

**DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

**POUR L'EXERCICE 1892.**

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour l'exercice 1892 s'élève à . . . . . fr.	23,103,913 »
Le projet de Budget amendé pour l'exercice 1891 monte à . . . . .	22,963,913 »
La différence en plus pour l'année 1892 est de . . . fr.	140,000 »

Les modifications sont indiquées ci-après :

## CHAPITRE II.

## PENSIONS ET SECOURS.

ART. 11. — *Restitution de parts de pensions faite au Trésor public, etc.*

Crédit demandé pour 1892 . . . . . fr.	5,557 »
— proposé pour 1891 . . . . .	5,761 »
DIMINUTION. . . . . fr.	204 »

Cette diminution provient d'extinctions.

ART. 12. — *Secours à d'anciens fonctionnaires, employés et instituteurs primaires, à des femmes et à des enfants d'employés ou instituteurs primaires qui, n'ayant pas droit à la pension, ont des titres à un secours à raison de leur position malheureuse.*

(Les personnes qui recevaient un secours antérieurement à l'année 1892, quoique jouissant d'une pension, pourront, par mesure transitoire, continuer à recevoir le secours s'il est établi qu'elles se trouvent dans une position nécessiteuse.)

Le mot *veuves* a été remplacé par celui de femmes, afin de permettre, le cas échéant, d'allouer un secours à la femme délaissée, soit par un employé, soit par un instituteur qui, ayant disparu, la prive par ce fait de tout droit à la pension ;

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IV.

AFFAIRES PROVINCIALES ET ÉLECTORALES.

ART. 23. — *Jetons de présence des membres et secrétaires des bureaux des élections législatives (crédit non limitatif).*

Crédit demandé pour 1892 . . . . . fr.	63,000 »
— proposé pour 1891 . . . . .	6,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . . fr.	59,000 »

Cette augmentation provient de ce que, en 1892, il devra être procédé au renouvellement partiel des Chambres législatives.

CHAPITRE VI.

GARDE CIVIQUE.

ART. 26. — *Inspection générale et commandements supérieurs : traitements, indemnités, frais de route et de séjour, frais de bureau.*

L'article 27 (ancien) « Entretien, chauffage, éclairage des locaux de l'inspection générale; frais de bureau; frais divers », qui s'élevait à 1,500 francs, disparaît et le montant de l'article 26, majoré de pareille somme, devient 26,500 francs.

La somme de 1,500 francs formant l'article 27 est reportée à l'article 26 sous la dénomination de « frais de bureau »; elle est attribuée au secrétaire-archiviste de l'inspection générale de la garde civique, à titre d'augmentation de traitement, en compensation de la perte du logement, de l'éclairage et du chauffage résultant de la suppression des locaux de ladite inspection générale.

CHAPITRE XIII.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

ART. 84. — *Inspection des établissements d'instruction moyenne. Personnel; traitements et indemnités.*

Crédit demandé pour 1892 . . . . . fr.	24,300 »
— proposé pour 1891 . . . . .	24,200 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . . fr.	100 »

Cette augmentation a pour but de mettre le chiffre du crédit en concordance avec les faits.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## CHAPITRE XIV.

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

ART. 106. — *Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État, etc.*

Crédit demandé pour 1892 . . . . .	fr.	713,423	»
— proposé pour 1891 . . . . .		712,319	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	1,104	»

Quelques membres du personnel des écoles normales ont reçu des augmentations de traitement. D'autre part, des membres du personnel en disponibilité ont été replacés dans l'enseignement. C'est ce qui justifie la légère augmentation de crédit nécessaire pour 1892.

ART. 113. — *Service annuel ordinaire des écoles primaires communales et adoptées, etc.*

Crédit demandé pour 1892 . . . . .	fr.	8,827,500	»
— proposé pour 1891 . . . . .		8,762,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	65,000	»

Cette augmentation, égale à celle des années précédentes, est motivée par l'accroissement de la population du royaume. Elle est indispensable pour permettre l'application de la circulaire ministérielle du 14 décembre 1884 concernant la répartition des subsides scolaires. Le chiffre demandé sera révisé lors de l'achèvement du recensement décennal.

ART. 118 (nouveau). — *Frais de rédaction et de publication du 16<sup>e</sup> rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire, etc.*

Crédit demandé pour 1892 . . . . .	fr.	15,000	»
— proposé pour 1891 . . . . .		»	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	15,000	»

Dépense périodique; même crédit que pour les rapports précédents.

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES,**

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique, pour l'exercice 1892, est fixé à la somme de vingt-trois millions cent cinq mille neuf cent quinze francs (23,105,915 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1891.

**LÉOPOLD.**

**PAR LE ROI :**

*Le Ministre de l'Intérieur  
et de l'Instruction publique,*

**ERNEST MÉLOT.**

*Le Ministre des Finances,*

**A. BEERNAERT.**

---

(164)

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1892.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>			
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000	
2	Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service; frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale . . (Les magistrats qui font partie du comité toucheront les indemnités de vacation, au même titre que les autres membres. La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au Département.)	488,500	
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses; frais du Bulletin du Ministère et de l'Annuaire du personnel de l'enseignement de l'État . . . . .	60,000	500,255
4	Bibliothèque du Département: achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque. . . . .	5,000	
5	Traitements de disponibilité pour les fonctionnaires et employés. . . . .	0,953	
6	Frais de route et de séjour; missions. . . . .	5,800	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>PENSIONS ET SECOURS.</b>			
7	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État ou à des professeurs et instituteurs communaux, et prenant cours en 1892 ou antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier de la même année . . . . .	52,000	
8	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art 5 de la loi du 16 mai 1876); intervention de l'État dans le paiement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier 1892.	241,000	
9	Suppléments de pensions accordés en vertu de l'arrêté royal du 21 juin 1862, à des instituteurs communaux et restant dus au 1 <sup>er</sup> janvier 1892 . . . . .	776	457,832
10	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux . . . . .	37,000	
11	Restitution d'avances de parts de pensions faites au Trésor public par la Caisse des veuves et orphelins des professeurs, fonctionnaires et employés de l'Administration de l'instruction publique, en conformité de la loi du 15 mars 1867 . . . . .	5,557	
<b>A REPORTER. . . . fr.</b>		<b>336,332</b>	<b>1,027,805</b>

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION  DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	550,332 •	1,027,565 •
12	Secours à d'anciens fonctionnaires, employés et instituteurs primaires, à des femmes et à des enfants d'employés ou instituteurs primaires, qui, n'ayant pas droit à la pension, ont des titres à un secours, à raison de leur position malheureuse. (Les personnes qui recevaient un secours antérieurement à l'année 1892, quoique jouissant d'une pension, pourront, par mesure transitoire, continuer à recevoir le secours, s'il est établi qu'elles se trouvent dans une position nécessitée.) . . . . .	101,000 •	
<b>CHAPITRE III.</b>			
<b>STATISTIQUE GÉNÉRALE.</b>			
13	Jetons de présence des membres de la commission centrale de statistique; indemnité du membre-secrétaire; indemnité au commissaire du Gouvernement pour les travaux de statistique générale et internationale. . . . .	7,500 •	
14	Vérification des registres de population; frais de déplacement; indemnités pour frais de rédaction de l'Annuaire statistique, des tableaux du mouvement annuel de la population et de l'état civil et autres travaux spéciaux du bureau de la statistique générale, de la commission centrale ainsi que des commissions provinciales; traductions. . . . .	4,000 •	27,000 •
15	Frais de bureau de la commission centrale et des commissions provinciales de statistique; frais de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale ainsi que des commissions provinciales; frais d'achat, de réception et d'envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures. . . . .	14,800 •	
<b>CHAPITRE IV.</b>			
<b>AFFAIRES PROVINCIALES ET ÉLECTORALES.</b>			
16	Traitements des Gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces . . . . .	449,800 •	
17	Traitements des employés, gens de service et gens de peine; traitements de disponibilité : Province d'Anvers . . . . . 109,910 • — de Brabant . . . . . 146,870 • — de la Flandre occidentale . . . . . 137,685 • — de la Flandre orientale . . . . . 159,800 • — de Hainaut . . . . . 129,730 • — de Liège . . . . . 123,550 • — de Limbourg . . . . . 87,710 • — de Luxembourg . . . . . 79,400 • — de Namur . . . . . 101,900 •	1,059,626 •	
	Somme à répartir entre les diverses provinces pour accorder, avec les fonds à provenir des mutations, les augmentations réglementaires . . . . .	3,071 •	
	A REPORTER. . . . fr.	1,509,426 •	1,054,585 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (suite).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT . . . fr.	1,509,426 •	1,054,565 •
18	Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues :		
	Province d'Anvers. . . . .	27,000 •	
	— de Brabant. . . . .	27,000 •	
	— de la Flandre occidentale . . . . .	27,000 •	
	— de la Flandre orientale . . . . .	27,000 •	
	— de Hainaut. . . . .	27,000 •	
	— de Liège . . . . .	51,500 •	
	— de Limbourg . . . . .	20,700 •	
	— de Luxembourg . . . . .	20,700 •	
	— de Namur . . . . .	24,000 •	
		231,900 •	
19	Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité :		2,372,226 •
	Traitements des commissaires . . . . .	211,500 •	
	Frais de bureau . . . . .	45,400 •	
	Traitements des employés . . . . .	186,000 •	
	Frais et travaux extraordinaires pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 <sup>er</sup> mai 1892 . . . . .	15,000 •	
		455,900 •	
20	Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du royaume . . . . .	45,000 •	
21	Revision des listes électorales; exécution des articles 66, 92, 100 et 146 des lois électorales coordonnées. — Abonnement à un recueil de jurisprudence électorale; frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'administration des affaires provinciales et communales . . . . .	15,000 •	
22	Frais des examens de capacité électorale. — Indemnités pour le service des jurys de première instance et d'appel. — Matériel et frais d'impression; dépenses diverses; écritures et travaux des membres du personnel, relatifs à l'exécution des dispositions de la loi du 24 août 1885 . . . . .	50,000 •	
23	Jetons de présence des membres et secrétaires des bureaux des élections législatives (crédit non limitatif) . . . . .	65,000 •	
	A REPORTER. . . . . fr.	•	3,426,791 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	»	3,426,791 .
	<b>CHAPITRE V.</b>		
	<b>MILICE.</b>		
24	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement; aux Gouverneurs de province et aux membres des députations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision; aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens. Frais de recours en cassation. Traductions. . . . .	110,000 .	
25	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Dépenses diverses. . . . .	20,000 .	130,000 .
	<b>CHAPITRE VI.</b>		
	<b>GARDE CIVIQUE.</b>		
26	Inspection générale et commandements supérieurs: traitements, indemnités, frais de route et de séjour; frais de bureau . . . . .	26,500 .	
27	Magasin central d'armement et d'équipement; outillage, entretien, chauffage et éclairage des locaux. Achat, entretien et réparation d'armes et d'objets d'équipement. Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impressions et reliures . . . . .	10,500 .	
28	Personnel du magasin central d'armement et d'équipement. Traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour. . . . .	7,500 .	134,700 .
29	Tir national: prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie; frais d'organisation des grands concours annuels; dépenses diverses . . . . .	44,000 .	
30	Personnel permanent du Tir national . . . . .	3,200 .	
31	Subsides pour la construction de tirs et l'encouragement de tirs à la cible aux armes de guerre dans les villes ou communes rurales; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées — prix de tir . . . . .	43,000 .	
	<b>CHAPITRE VII.</b>		
	<b>FÊTES NATIONALES.</b>		
32	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination . . . . .	34,000 .	34,000 .
	<b>A REPORTER. . . . fr.</b>	»	<b>3,725,491 .</b>

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	. . . . .	3,725,491 *
<b>CHAPITRE VIII.</b>			
<b>DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.</b>			
53	Décoration civique: achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution. . . . .	17,000 "	} 20,000 *
54	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité; traduction et expédition des diplômes. . . . .	3,000 "	
<b>CHAPITRE IX.</b>			
<b>LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.</b>			
55	Pensions de 1,200 francs en faveur des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 <sup>er</sup> novembre 1864; subsides de 400 francs à leurs veuves et orphelins; subsides de 200 francs aux veuves de Légionnaires qui n'ont pas été pensionnés; subsides annuels de 400 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1850 nécessaire; subsides de 200 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin; subsides et secours extraordinaires aux blessés de Septembre et à leurs familles. . . . .	290,000 *	290,000 *
<b>CHAPITRE X.</b>			
<b>SCIENCES ET LETTRES.</b>			
56	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale; location d'une table d'études à la station zoologique de Naples; subsides aux veuves et aux orphelins délaissés par les littérateurs Gaucet, Denis Sotiau et H. Van Peene; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés; sociétés littéraires et scientifiques; prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 <sup>er</sup> décembre 1845, du 6 juillet 1851 et du 20 décembre 1852; souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'administration des lettres et des sciences. Frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 50 septembre 1887; dépenses diverses; encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical); publication de documents rapportés de pays étrangers; continuation de la publication des actes des anciens États généraux; publication d'une bibliographie nationale. (Y compris 27,700 francs en charge extraordinaire et temporaire.) . . . . .	160,100 "	
	A REPORTER. . . . . fr.	160,100 "	4,035,491 *

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	160,100 •	4,035,401 •
37	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; dépenses ordinaires et subsides extraordinaires à l'Académie royale de Belgique, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours; examen et jugement des concours de la fondation De Keyn; publication d'une collection des grands écrivains du pays; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés, concernant l'histoire de la Belgique; publication d'une biographie nationale; publication de la correspondance du cardinal de Granvelle. . . . .	108,075 •	
38	Académie royale flamande de langue et de littérature. — Dépenses ordinaires et location d'un local; publication des anciens monuments de la littérature flamande; part contributive de la Belgique dans les frais de publication d'un dictionnaire étymologique de la langue néerlandaise. . . . .	25,600 •	
39	Palais des Académies. — Traitement et salaire du personnel; chauffage, éclairage et frais d'entretien. . . . .	8,850 •	
40	Observatoire royal; personnel; salaire des gens de service. . . . .	64,500 •	
41	Observatoire royal; frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions. . . . .	52,400 •	
42	Bibliothèque royale; personnel; rédaction du catalogue général. . . . .	93,400 •	
45	Bibliothèque royale; matériel et acquisitions. . . . .	85,700 •	816,823 •
44	Musée royal d'histoire naturelle; personnel et frais d'études des collections. . . . .	82,200 •	
45	Musée royal d'histoire naturelle; matériel et acquisitions. (Y compris 18,000 francs en charge extraordinaire et temporaire.) . . . . .	50,350 •	
46	Archives du royaume à Bruxelles; personnel. . . . .	57,000 •	
47	Archives du royaume; matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents. . . . .	8,200 •	
48	Archives de l'État dans les provinces; personnel. . . . .	50,750 •	
49	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives; recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie et de transport, etc.; inspection des archives communales. (Y compris 8,000 francs en charge extraordinaire et temporaire.) . . . . .	12,200 •	
<b>CHAPITRE XI.</b>			
<b>BEAUX-ARTS.</b>			
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>			
50	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés; encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; subsides à des fabriques d'église, . . . . .		
	A REPORTER. . . . . fr.		4,881,814 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (suite).**

Articles.	DÉSIGNATION	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.		
	Report. . . . . fr.		4,881,814 •
	à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu; subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge; subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés; frais relatifs aux grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; ateliers à Rome; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; dépenses diverses (Y compris 20,000 francs en charge extraordinaire et temporaire).	350,250 •	
51	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'art envoyées aux expositions . . . . .	40,000 •	
52	Palais des beaux-arts, à Bruxelles Traitement du gardien. Frais de chauffage, d'éclairage et d'entretien des locaux . . . . .	8,850 •	
	<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
55	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers; dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien. — Académies et écoles de dessin autres que l'Académie d'Anvers; Ecole des arts décoratifs de Bruxelles; subsides, dotations, acquisitions de modèles, de médailles et de livres destinés aux académies et écoles de dessin et frais d'entretien et de conservation desdits objets. — Inspection des beaux-arts, des académies et des écoles; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et des écoles; conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin; subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études; grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; pensions des lauréats; reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses. . . . .	445,080 •	
	<i>Musées royaux de peinture et de sculpture; musée Wiertz</i>		
54	Musée royal de peinture et de sculpture; personnel. — Musée moderne; surveillance. — Musée Wiertz; frais de surveillance et traitement du conservateur . . . . .	46,400 •	
55	Musée royal de peinture et de sculpture; matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues. — Musée moderne; conservation, entretien, chauffage, mobilier, frais divers et imprévus. — Musée Wiertz; matériel et frais d'entretien . . . . .	92,760 •	
56	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Personnel . . . . .	21,250 •	
57	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Matériel et acquisitions, frais d'impression et de vente du catalogue; collection sigillographique. (Y compris 5,000 francs en charge extraordinaire.) . . . . .	39,400 •	
	<i>Monuments publics.</i>		1,815,255 •
58	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables . . . . .	75,000 •	
	<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>		
50	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique . . . . .	86,000 •	
	A REPORTER . . . . . fr.	1,202,000 •	6,697,067 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE)**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	1,202,999 *	6,697,067 *
60	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments . . . . .	100,000 *	
61	Commission royale des monuments. Personnel . . . . .	12,950 *	
62	Commission royale des monuments. Jetons de présence des membres de cette commission; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales, indemnités des sténographes et frais de publication. . . . .	17,200 *	
65	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la commission royale des arts et des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette commission. . . . .	5,000 *	
64	Bulletin des commissions d'art et d'archéologie; rédaction, publication; dépenses diverses.	7,000 *	
	<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>		
65	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique . . . . .	164,820 *	
66	Conservatoire royal de musique de Liège. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	79,758 *	
67	Conservatoire royal de musique de Gand — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	51,526 *	
68	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Inspection des écoles de musique; acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses. Conseil de perfectionnement des études musicales. (Y compris 11,000 francs en charge extraordinaire.) (Une somme de 20,000 francs pourra être, le cas échéant, transférée de l'art. 68 à l'art. 53 du Budget).	173,000 *	
	<b>CHAPITRE XII.</b>		
	<b>ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.</b>		
69	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur; traitement du secrétaire . . . . .	1,600 *	
70	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur; frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque: acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers. . . . .	2,000 *	
71	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux Universités de l'État; traitements de disponibilité . . . . .	1,225,100 *	
72	Matériel des Universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques.	505,500 *	
	A REPORTER. . . . fr.	1,531,600 *	6,697,067 *

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . fr.	1,531,600 »	6,097,067 »
73	Bourses universitaires; bourses de voyage; frais de concours pour la collation de ces bourses.	111,000 »	
74	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques; frais de voyage et indemnités de vacation aux membres de jurys. . . . .	70,000 »	
75	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques; matériel; salaire des huissiers et indemnités aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels d'organisation . . . . .	5,000 »	1,751,100 »
76	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires; frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. . . . .	7,000 »	
77	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890; matériel; salaire de l'huissier et frais divers . . . . .	1,000 »	
78	Commission d'entérinement. — Frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la commission. . . . .	4,000 »	
79	Commission d'entérinement. — Indemnité du commis. . . . .	1,500 »	
80	Concours de l'enseignement supérieur; frais de ce concours; impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les Universités . . . . .	6,000 »	
81	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des Universités de l'État et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions . . . . .	14,000 »	
	<b>CHAPITRE XIII.</b>		
	<b>ENSEIGNEMENT MOYEN.</b>		
82	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen. Traitement du secrétaire . . . . .	2,000 »	
85	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen. Frais de route, de séjour et de séance des membres du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil Bibliothèque: acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers . . . . .	4,000 »	
84	Inspection des établissements d'instruction moyenne: personnel, traitements et indemnités.	24,300 »	
85	Inspection des établissements d'instruction moyenne; frais de voyage; missions; rémunérations; frais de bureau . . . . .	10,800 »	
86	Inspection de l'enseignement de la gymnastique; traitement de l'inspecteur . . . . .	7,000 »	
87	Inspection de l'enseignement de la gymnastique; frais de route et de séjour . . . . . (Service mixte avec l'administration de l'enseignement primaire.)	5,000 »	
	<b>A REPORTER. . . . fr.</b>	<b>53,100 »</b>	<b>8,448,167 »</b>

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	53,100 °	8,448,167 °
88	Sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; personnel; traitements ou indemnités. Sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour filles, à Bruxelles et à Liège; personnel; traitements ou indemnités. Traitements des membres du personnel administratif et enseignant des écoles et sections normales supprimées à Liège et à Gand. Indemnité de logement, chauffage et éclairage du directeur de l'École normale des humanités supprimée à Liège.	172,513 °	
89	Sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; matériel. Sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour filles, à Bruxelles et à Liège; matériel. Continuation des bourses de 500 francs accordées aux anciens élèves de l'École normale des humanités et des sections normales flamandes qui, par suite de la suppression de ces établissements, terminent leurs études à l'Université . . . . .	18,480 °	
90	Jurys d'examen de l'enseignement moyen. Frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce . . . . .	60,200 °	
91	Jurys d'examen de l'enseignement moyen; matériel . . . . .	1,500 °	
92	Athénées royaux (loi du 1 <sup>er</sup> juin 1850); personnel, traitements, indemnités, suppléments de minerval, subsides. Athénées ou collèges royaux (loi du 15 juin 1881); personnel, traitements, indemnités, suppléments de minerval, subsides. Ecoles moyennes (loi du 1 <sup>er</sup> juin 1850); personnel, traitements, indemnités, subsides. Ecoles moyennes (loi du 15 juin 1881); personnel, traitements, indemnités, subsides. Complément de traitement à des professeurs d'athénée attachés provisoirement à certains collèges communaux . . . . .	3,224,064 °	
93	Athénées ou collèges royaux Sections industrielles et commerciales. Fréquentation des cours de l'Institut supérieur de commerce à Anvers . . . . .	4,000 °	3,871,678 °
94	Écoles moyennes. — Bourses. . . . .	33,000 °	
95	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du premier et du second degré pour garçons Subsides aux provinces et aux communes . . . . .	154,371 °	
96	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles. Subsides . . . . .	32,000 °	
97	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne. Frais de route et de séjour des délégués; indemnités aux membres des jurys, aux personnes adjointes à ces jurys, ainsi qu'aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels et d'organisation. Impressions; fournitures et frais divers . . . . .	29,700 °	
98	Professeurs de l'enseignement moyen du premier et du second degré sans emploi. Indemnités . . . . .	2,000 °	
99	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'État et des inspecteurs de ces établissements . . . . .	75,250 °	
100	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseignement moyen. Encouragements; subsides; souscriptions; achats; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; frais de voyage; indemnités . . . . .	10,000 °	
	A REPORTER. . . . . fr	3,870,178 °	12,319,845 °

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (suite).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	3,870,178 *	12,510,845 *
101	Formation d'une bibliothèque d'ouvrages de philologie et d'histoire, à l'usage des professeurs des établissements d'instruction moyenne soumis au régime de la loi du 1 <sup>er</sup> juin 1850. Acquisitions; reliures et autres dépenses . . . . .	1,500 *	
<b>CHAPITRE XIV.</b>			
<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.</b>			
102	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire; traitement du secrétaire. . . . .	2,000 *	
103	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire; frais de route aux membres; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés, par l'arrêté royal du 2 février 1885, à prendre part aux travaux du Conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers . . . . .	3,800 *	
104	Traitements de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitements de disponibilité. . . . .	413,525 *	
105	Frais de voyage de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales. Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services: 1 <sup>o</sup> aux inspecteurs principaux; 2 <sup>o</sup> aux inspecteurs cantonaux; 3 <sup>o</sup> aux inspectrices déléguées. Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux . . . . .	164,800 *	
106	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État. Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours; frais divers. . . . .	713,423 *	10,780,070 *
107	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales et les sections normales primaires de l'État; frais des jurys de sortie dans les écoles normales et les sections normales de l'État, ainsi que dans les écoles normales agréées; frais des jurys d'examen d'instituteur et d'entretien, institués en vertu des art. 8 et 17 de la loi du 20 septembre 1884 . . . . .	22,000 *	
108	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire . . . . .	6,000 *	
109	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles et sections normales primaires de l'État . . . . .	79,522 *	
110	Bourses aux élèves des écoles normales et des sections normales de l'État et des écoles normales agréées. . . . .	200,000 *	
	À REPORTER. . . . fr.	1,607,070 *	23,099,915 *

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	1,607,070 *	23,009,915 *
111	Frais des conférences des instituteurs. Frais des conférences agricoles et horticoles des instituteurs. Achat de spécimens d'arbres fruitiers et de graines. . . . .	100,000 *	
112	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans types. . . . .	100,000 *	
115	Service annuel ordinaire des écoles primaires communales et adoptées; subsides aux communes et aux écoles adoptées par le Gouvernement en exécution de l'article 4, 5 <sup>e</sup> alinéa, de la loi du 20 septembre 1884. Subsides extraordinaires aux communes (charge temporaire). Subsides aux chefs des établissements normaux pour couvrir le déficit du budget de l'école d'application. Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux pour 1891 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs. Subsides spéciaux aux communes qui appellent à un emploi dans leurs écoles primaires des instituteurs jouissant d'un traitement de disponibilité. Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. Service annuel ordinaire des cours d'adultes . . . . .	8,827,500 *	
114	Concours : 1 <sup>o</sup> entre les élèves des écoles primaires; 2 <sup>o</sup> entre les élèves des écoles d'adultes. Récompenses aux élèves qui se distinguent dans les concours; indemnités aux membres des jurys, aux surveillants, ainsi qu'aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels et d'organisation. Impressions, fournitures et frais divers.	60,000 *	
115	Musée scolaire national. — Personnel; traitements et indemnités . . . . .	9,500 *	
116	Musée scolaire national. — Matériel; frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger. . . . .	10,000 *	
117	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales. Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques. Missions, frais de voyage et travaux extraordinaires dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire. . . . .	51,000 *	
118	Frais de rédaction et de publication du 10 <sup>e</sup> rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire (années 1888, 1889 et 1890) et fourniture d'exemplaires de ce rapport pour le service de l'administration centrale. . . . .	15,000 *	
<b>CHAPITRE XV.</b>			
<b>DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>			
119	Dépenses imprévues non libellées au Budget. — Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .	6,000 *	6,000 *
<b>TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE . . . . . fr.</b>		. . . . .	<b>23,105,915 *</b>

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 23 février 1891.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances,*

A. BEERNAERT.

*Le Ministre de l'Intérieur et de  
l'Instruction publique,*

ERNEST MELOT.

**DÉVELOPPEMENTS**

DU

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

ET

**DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

pour l'exercice 1892.

---

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																					
<b>CHAPITRE 1<sup>er</sup>.</b>																																																																							
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>																																																																							
1	»	Traitement du Ministre . . . . .																																																																					
	a.	— des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .				483,500																																																																	
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;">DÉSIGNATION PAR GRADES.</th> <th style="width: 10%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 10%;">CLASSE.</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENT par an.</th> <th style="width: 10%;">MONTANT de la dépense.</th> <th style="width: 15%;">Observations.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaire général . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">12,000</td> <td style="text-align: right;">12,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Directeurs généraux . . . . .</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">10,000 à 12,000</td> <td style="text-align: right;">57,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Directeurs . . . . .</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">Max. 8,000</td> <td style="text-align: right;">47,100</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Chefs de division . . . . .</td> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">Max. 6,500</td> <td style="text-align: right;">59,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Chefs de bureau . . . . .</td> <td style="text-align: center;">13</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">Max. 5,000</td> <td style="text-align: right;">60,400</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Commis rédacteurs . . . . .</td> <td style="text-align: center;">40</td> <td style="text-align: center;">1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> cl.</td> <td style="text-align: right;">2,200 à 4,000</td> <td style="text-align: right;">152,800</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Commis d'ordre . . . . .</td> <td style="text-align: center;">28</td> <td style="text-align: center;">1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> cl.</td> <td style="text-align: right;">1,400 à 2,600</td> <td style="text-align: right;">53,100</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Employés temporaires . . . . .</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">»</td> <td style="text-align: right;">4,800</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Huissiers et gens de service . . . . .</td> <td style="text-align: center;">36</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">800 à 2,400</td> <td style="text-align: right;">56,800</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">483,500</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Secrétaire général . . . . .	1	»	12,000	12,000		Directeurs généraux . . . . .	5	»	10,000 à 12,000	57,000		Directeurs . . . . .	6	»	Max. 8,000	47,100		Chefs de division . . . . .	10	»	Max. 6,500	59,500		Chefs de bureau . . . . .	13	»	Max. 5,000	60,400		Commis rédacteurs . . . . .	40	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> cl.	2,200 à 4,000	152,800		Commis d'ordre . . . . .	28	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> cl.	1,400 à 2,600	53,100		Employés temporaires . . . . .	5	»	»	4,800		Huissiers et gens de service . . . . .	36	»	800 à 2,400	56,800						483,500	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.																																																																		
Secrétaire général . . . . .	1	»	12,000	12,000																																																																			
Directeurs généraux . . . . .	5	»	10,000 à 12,000	57,000																																																																			
Directeurs . . . . .	6	»	Max. 8,000	47,100																																																																			
Chefs de division . . . . .	10	»	Max. 6,500	59,500																																																																			
Chefs de bureau . . . . .	13	»	Max. 5,000	60,400																																																																			
Commis rédacteurs . . . . .	40	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> cl.	2,200 à 4,000	152,800																																																																			
Commis d'ordre . . . . .	28	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> cl.	1,400 à 2,600	53,100																																																																			
Employés temporaires . . . . .	5	»	»	4,800																																																																			
Huissiers et gens de service . . . . .	36	»	800 à 2,400	56,800																																																																			
				483,500																																																																			
	b.	Frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale . . . . .				5,000																																																																	
(Les magistrats qui font partie du comité toucheront les indemnités de vacation au même titre que les autres membres. La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au Département.)																																																																							
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses . . . . .				55,000																																																																	
	b.	Frais du <i>Bulletin du Ministère</i> et de l' <i>Annuaire du personnel de l'enseignement de l'État</i> . . . . .				5,000																																																																	
4	»	Bibliothèque du Département. — Achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque . . . . .																																																																					
5	»	Traitements de disponibilité pour les fonctionnaires et employés . . . . .																																																																					
6	»	Frais de route et de séjour; missions . . . . .																																																																					
<b>TOTAL DU CHAPITRE 1<sup>er</sup> . . . . . fr.</b>																																																																							

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		DÉPENSES (de L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES (de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000	»
488,500	488,500	»	»	483,900	480,300	»
60,000	60,000	»	»	60,000	61,000	»
5,000	5,000	»	»	5,000	5,000	»
9,955	9,933	»	»	9,933	7,127 76	
5,800	5,800	»	»	5,800	1,678 20	
590,233	590,233		»	585,633	576,105 96	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE II.</b>		
PENSIONS ET SECOURS.		
7	»	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État ou à des professeurs et instituteurs communaux et prenant cours en 1892 ou antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier de la même année . . . . .
8	a.	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876) . . . . . 128,000 »
	b.	Intervention de l'État dans le paiement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier 1892 . . . . . 115,000 »
9	»	Suppléments de pensions accordés en vertu de l'arrêté royal du 21 juin 1862 à des instituteurs communaux et restant dus au 1 <sup>er</sup> janvier 1892 . . . . .
10	»	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux . . . . .
11	»	Restitution d'avances de parts de pensions faites au Trésor public, par la Caisse des veuves et orphelins des professeurs, fonctionnaires et employés de l'Administration de l'instruction publique, en conformité de la loi du 13 mars 1867 . . . . .
12	»	Secours à d'anciens fonctionnaires, employés et instituteurs primaires; à des femmes et à des enfants d'employés ou instituteurs primaires qui, n'ayant pas droit à la pension, ou jouissant d'une pension reconnue insuffisante ont des titres à un secours, à raison de leur position malheureuse (Les personnes qui recevaient un secours antérieurement à l'année 1892, quoique jouissant d'une pension, pourront, par mesure transitoire, continuer à recevoir le secours s'il est établi qu'elles se trouvent dans une position nécessitée). . . . .
TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.		
<b>CHAPITRE III.</b>		
STATISTIQUE GÉNÉRALE.		
13	»	Jetons de présence des membres de la commission centrale de statistique; indemnité du membre secrétaire. — Indemnité au commissaire du Gouvernement pour les travaux de statistique générale et internationale. . . . .
A REPORTER . . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFERENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
52,000	52,000	»	»	52,640	52,479 25	
241,000	241,000	»	»	241,059	212,591 70	
775	775	»	»	775	775 »	
37,000	37,000	»	»	57,000	33,967 87	
5,557	5,761	»	204	5,761	5,895 83	
101,000	101,000	»	»	101,000	100,962 »	
457,532	457,556	»	204	458,255	408,669 65	
DIMINUTION . . fr.		204				
7,300	7,300	»	»	7,300	6,790 »	
7,300	7,300	»	»	7,300	6,790 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTEAU des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																										
		REPORT. . . . . fr.																										
14	»	Vérification des registres de population. — Frais de déplacement. — Indemnités pour frais de rédaction de l'Annuaire statistique, des tableaux du mouvement annuel de la population et de l'état civil et autres travaux spéciaux du bureau de la statistique générale, de la commission centrale ainsi que des commissions provinciales. — Traductions. . . . .																										
15	»	Frais de bureau de la commission centrale et des commissions provinciales de statistique. — Frais de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale ainsi que des commissions provinciales. — Frais d'achat, de réception et d'envoi de livres et autres documents. — Abonnements, souscriptions et reliures . . . . .																										
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.																										
<b>CHAPITRE IV.</b>																												
AFFAIRES PROVINCIALES ET ÉLECTORALES.																												
16	»	Traitements des Gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces . . . . .																										
		Traitements des employés, gens de service et gens de peine; traitements de disponibilité :																										
	a.	Province d'Anvers. . . . . 109,910																										
	b.	— de Brabant. . . . . 146,870																										
	c.	— de la Flandre occidentale . . . . . 137,683																										
	d.	— de la Flandre orientale. . . . . 139,800																										
	e.	— de Hainaut . . . . . 129,750																										
17	f.	— de Liège . . . . . 123,350																										
	g.	— de Limbourg . . . . . 87,710																										
	h.	— de Luxembourg . . . . . 79,400																										
	i.	— de Namur. . . . . 101,900																										
	»	Somme à répartir entre les diverses provinces pour accorder, avec les fonds à provenir des mutations, les augmentations réglementaires . . . . . 3,071																										
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 33%;">PROVINCES.</th> <th style="width: 33%;">GRADES.</th> <th style="width: 33%;">TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3" style="vertical-align: top;">Anvers, Brabant, Flandre occidentale, Flandre orientale, Hainaut, Liège et Namur.</td> <td>Directeur . . . . .</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>Chef de division . . . . .</td> <td>4,500 à 5,500</td> </tr> <tr> <td>Chef de bureau. . . . .</td> <td>3,200 à 4,000</td> </tr> <tr> <td rowspan="3" style="vertical-align: top;">Limbourg et Luxembourg. . . . .</td> <td>Directeur . . . . .</td> <td>5,500</td> </tr> <tr> <td>Chef de division. . . . .</td> <td>4,200 à 5,000</td> </tr> <tr> <td>Chef de bureau. . . . .</td> <td>3,200 à 3,800</td> </tr> <tr> <td rowspan="4" style="vertical-align: top;">Dans toutes les provinces . . . . .</td> <td>Commis de 1<sup>re</sup> classe . . . . .</td> <td>2,400 à 3,000</td> </tr> <tr> <td>Id. de 2<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td>1,800 à 2,200</td> </tr> <tr> <td>Id. de 3<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td>1,500 à 1,800</td> </tr> <tr> <td>Expéditionnaires. . . . .</td> <td>1,000 à 1,200</td> </tr> </tbody> </table>			PROVINCES.	GRADES.	TRAITEMENTS.	Anvers, Brabant, Flandre occidentale, Flandre orientale, Hainaut, Liège et Namur.	Directeur . . . . .	6,000	Chef de division . . . . .	4,500 à 5,500	Chef de bureau. . . . .	3,200 à 4,000	Limbourg et Luxembourg. . . . .	Directeur . . . . .	5,500	Chef de division. . . . .	4,200 à 5,000	Chef de bureau. . . . .	3,200 à 3,800	Dans toutes les provinces . . . . .	Commis de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2,400 à 3,000	Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,800 à 2,200	Id. de 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,500 à 1,800	Expéditionnaires. . . . .	1,000 à 1,200
PROVINCES.	GRADES.	TRAITEMENTS.																										
Anvers, Brabant, Flandre occidentale, Flandre orientale, Hainaut, Liège et Namur.	Directeur . . . . .	6,000																										
	Chef de division . . . . .	4,500 à 5,500																										
	Chef de bureau. . . . .	3,200 à 4,000																										
Limbourg et Luxembourg. . . . .	Directeur . . . . .	5,500																										
	Chef de division. . . . .	4,200 à 5,000																										
	Chef de bureau. . . . .	3,200 à 3,800																										
Dans toutes les provinces . . . . .	Commis de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2,400 à 3,000																										
	Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,800 à 2,200																										
	Id. de 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,500 à 1,800																										
	Expéditionnaires. . . . .	1,000 à 1,200																										
		A REPORTER. . . . . fr.																										

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
7,500	7,500	»	»	7,300	6,790 »	
4,900	4,900	»	»	4,900	8,410 55	
14,800	14,800	»	»	14,800	14,798 25	
27,000	27,000	»	»	27,000	29,998 80	
449,800	449,800	»	»	449,800	448,049 94	
1,039,626	1,039,626	»	»	1,039,626	1,050,127 51	
1,509,426	1,509,426	»	»	1,509,426	1,498,177 45	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
1,509,426	1,509,426	»	»	1,509,426	1,498,177 45	
231,900	231,900	»	»	231,900	271,609 47	
453,900	453,900	»	»	453,900	447,741 17	
43,000	43,000	»	»	43,000	43,901 62	
15,000	15,000	»	»	15,000	15,323 79	
50,000	50,000	»	»	50,000	47,825 90	
65,000	6,000	59,000	»	65,000	33,680 »	
2,372,226	2,313,226	59,000	»	2,372,226	2,358,459 40	
AUGMENTATION . . fr		59,000				
110,000	110,000	»	»	110,000	108,429 12	
20,000	20,000	»	»	20,000	18,913 97	
130,000	130,000	»	»	130,000	127,345 09	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>																		
<b>CHAPITRE VI.</b>																				
<b>GARDE CIVIQUE.</b>																				
26	»	Inspection générale et commandements supérieurs : traitements, indemnités, frais de route et de séjour ; frais de bureau . . . . .																		
		<table border="1" style="float: right;"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS ou indemnités par an.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">14,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,500</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: right;">0,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,700</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">•</td> <td style="text-align: right;">1,800</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">•</td> <td style="text-align: right;">1,500</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">26,500</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.	1	14,000	1	1,500	4	0,000	1	1,700	•	1,800	•	1,500	26,500			
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.																			
1	14,000																			
1	1,500																			
4	0,000																			
1	1,700																			
•	1,800																			
•	1,500																			
26,500																				
		<table> <tbody> <tr> <td style="text-align: right;">Inspecteur général . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">14,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Chef d'état-major de l'inspecteur général . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,500</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Commandants supérieurs . . . . .</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: right;">0,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Secrétaire-archiviste de l'inspection générale . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,700</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Frais de route et de séjour . . . . .</td> <td style="text-align: center;">•</td> <td style="text-align: right;">1,800</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Frais de bureau . . . . .</td> <td style="text-align: center;">•</td> <td style="text-align: right;">1,500</td> </tr> </tbody> </table>	Inspecteur général . . . . .	1	14,000	Chef d'état-major de l'inspecteur général . . . . .	1	1,500	Commandants supérieurs . . . . .	4	0,000	Secrétaire-archiviste de l'inspection générale . . . . .	1	1,700	Frais de route et de séjour . . . . .	•	1,800	Frais de bureau . . . . .	•	1,500
Inspecteur général . . . . .	1	14,000																		
Chef d'état-major de l'inspecteur général . . . . .	1	1,500																		
Commandants supérieurs . . . . .	4	0,000																		
Secrétaire-archiviste de l'inspection générale . . . . .	1	1,700																		
Frais de route et de séjour . . . . .	•	1,800																		
Frais de bureau . . . . .	•	1,500																		
27	»	Magasin central d'armement et d'équipement ; outillage, entretien, chauffage et éclairage des locaux. — Achat, entretien et réparations d'armes et d'objets d'équipement. — Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. — Impressions et reliures. . . . .																		
28	»	Personnel du magasin central d'armement et d'équipement : traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour . . . . .																		
		<table border="1" style="float: right;"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,200</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,600</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">•</td> <td style="text-align: right;">5,900</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">•</td> <td style="text-align: right;">800</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">7,500</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	1	1,200	1	1,600	•	5,900	•	800	7,500							
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.																			
1	1,200																			
1	1,600																			
•	5,900																			
•	800																			
7,500																				
		<table> <tbody> <tr> <td style="text-align: right;">Contrôleur . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,200</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Garde armurier . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,600</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Salaire des ouvriers . . . . .</td> <td style="text-align: center;">•</td> <td style="text-align: right;">5,900</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Indemnités pour frais de route et de séjour (prévisions). . . . .</td> <td style="text-align: center;">•</td> <td style="text-align: right;">800</td> </tr> </tbody> </table>	Contrôleur . . . . .	1	1,200	Garde armurier . . . . .	1	1,600	Salaire des ouvriers . . . . .	•	5,900	Indemnités pour frais de route et de séjour (prévisions). . . . .	•	800						
Contrôleur . . . . .	1	1,200																		
Garde armurier . . . . .	1	1,600																		
Salaire des ouvriers . . . . .	•	5,900																		
Indemnités pour frais de route et de séjour (prévisions). . . . .	•	800																		
29	»	Tir national : prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, frais d'organisation des grands concours annuels ; dépenses diverses . . . . .																		
30	»	Personnel permanent du Tir national . . . . .																		
		<table border="1" style="float: right;"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">2,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,200</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">3,200</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	1	2,000	1	1,200	3,200											
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.																			
1	2,000																			
1	1,200																			
3,200																				
		<table> <tbody> <tr> <td style="text-align: right;">Gardien en chef . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">2,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Greffier . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,200</td> </tr> </tbody> </table>	Gardien en chef . . . . .	1	2,000	Greffier . . . . .	1	1,200												
Gardien en chef . . . . .	1	2,000																		
Greffier . . . . .	1	1,200																		
		A REPORTER. . . . fr.																		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS Proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
26,500 »	26,500 »	»	»	26,500 »	25,037 36	
10,500 »	10,500 »	»	»	10,500 »	7,902 65	
7,500 »	7,500 »	»	»	7,500 »	5,974 26	
44,000 »	44,000 »	»	»	44,000 »	67,083 94	
3,200 »	3,200 »	»	»	3,200 »	3,199 92	
91,700 »	91,700 »	»	»	91,700 »	109,198 11	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
31	»	Subsides pour la construction de tirs et l'encouragement de tirs à la cible aux armes de guerre dans les villes ou communes rurales; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées — prix de tir. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE VII.</b>
		FÊTES NATIONALES.
32	»	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VII . . . . . fr.
		<b>CHAPITRE VIII.</b>
		DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.
33	»	Décoration civique: achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution . . . .
54	»	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité. — Traduction et expédition des diplômes . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE IX.</b>
		LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.
35	»	Pensions de 1,200 francs en faveur des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 <sup>er</sup> novembre 1864; subsides de 400 francs à leurs veuves et orphelins; subsides de 200 francs aux veuves de légionnaires qui n'ont pas été pensionnés; subsides annuels de 400 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1830 nécessaires; subsides de 200 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin; subsides et secours extraordinaires aux blessés de Septembre et à leurs familles. . . . .
	»	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et de leurs familles ( <i>pour mémoire</i> ) . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.			
91,700	91,700	»	»	91,700	109,198 11	
43,000	43,000	»	»	43,000	18,915 90	
134,700	134,700	»	»	134,700	128,114 01	
34,000	34,000	»	»	184,000	31,904 »	
34,000	34,000	»	»	184,000	31,904 »	
17,000	17,000	»	»	17,000	16,941 60	
3,000	3,000	»	»	3,000	1,240 »	
20,000	20,000	»	»	20,000	18,181 60	
290,000	290,000	»	»	200,000	166,299 92	
»	»	»	»	131,500	141,646 25	
290,000	290,000	»	»	331,500	307,946 17	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
<b>CHAPITRE X.</b>				
<b>SCIENCES ET LETTRES.</b>				
	a.	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale; location d'une table d'études à la station zoologique de Naples.	36,000	»
	b.	Subsides aux veuves et aux orphelins délaissés par les littérateurs Gaucet, Denis, Sotiau et H. Van Peene; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés. . . . .	4,500	»
	c.	Sociétés littéraires et scientifiques. . . . .	12,000	»
	d.	Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 <sup>er</sup> décembre 1845, du 6 juillet 1851 et du 20 décembre 1882. . . . .	10,000	»
36	e.	Souscriptions, acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'administration des lettres et des sciences. Frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 30 septembre 1887; dépenses diverses.	38,900	»
	f.	Encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical) . . . . .	57,000	»
	g.	Publication de documents rapportés de pays étrangers. . . . .	4,000	»
	h.	Continuation de la publication des actes des anciens États généraux . . . . .	4,500	»
	i.	Publication d'une bibliographie nationale . . . . .	13,200	»
	a.	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; dépenses ordinaires et subsides extraordinaires à l'Académie royale de Belgique, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours. Examen et jugement des concours de la fondation De Keyn. . . . .	69,075	»
37	b.	Publication d'une collection des grands écrivains du pays. . . . .	5,000	»
	c.	Publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique . . . . .	20,000	»
	d.	Publication d'une biographie nationale. . . . .	8,000	»
	e.	Publication de la correspondance du cardinal de Granvelle. . . . .	6,000	»
38	a.	Académie royale flamande de langue et de littérature; dépenses ordinaires et location d'un local. . . . .	17,600	»
	b.	Publication des anciens monuments de la littérature flamande; part contributive de la Belgique dans les frais de publication d'un dictionnaire étymologique de la langue néerlandaise . . . . .	6,000	»
			A REPORTER. . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
b) 160,400	160,100	»	»	160,100	151,099 11	a) Concours quinquennaux d'histoire nationale et de sciences historiques (période 1886-1890). b) Y compris 27,700 francs de charges temporaires, à savoir : 6,000 francs du litt a et les crédits des litt. g, h, i.
108,075	108,075	»	»	108,075	108,072 77	
23,600	23,600	»	»	23,600	23,599 54	
291,773	291,775	»	»	291,773	282,771 39	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
39	»	Palais des Académies : traitement et salaire du personnel ; chauffage, éclairage et frais d'entretien . . . . .
40	»	Observatoire royal ; personnel ; salaire des gens de service. . . . .
41	»	Observatoire royal ; frais de matériel ; acquisition d'instruments ; impressions . . . . .
42	»	Bibliothèque royale ; personnel ; rédaction du catalogue général . . . . .
43	»	Bibliothèque royale ; matériel et acquisitions . . . . .
44	»	Musée royal d'histoire naturelle ; personnel et frais d'études des collections. . . . .
45	»	Musée royal d'histoire naturelle ; matériel et acquisitions . . . . .
46	»	Archives du royaume à Bruxelles ; personnel . . . . .
47	»	Archives du royaume à Bruxelles ; matériel ; atelier de reliure pour la restauration des documents.
48	»	Archives de l'État dans les provinces ; personnel . . . . .
	a.	Frais de publication des inventaires des archives ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées ; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale ; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces ; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics ; dépenses diverses relatives aux archives, fr. 3,200 »
49	b.	Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers ; frais de classement, de copie, de transport, etc. . . . . 3,500 »
	c.	Inspection des archives communales. . . . . 5,500 »
		TOTAL DU CHAPITRE X . . . . . fr.
 <b>CHAPITRE XI.</b>  		
BEAUX-ARTS.		
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>		
50	a.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans ; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art ;

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
291,773	291,773	»	»	291,773	282,771 59	
8,850	8,850	»	»	8,850	8,850 »	
64,500	64,500	»	»	64,500	64,496 02	
52,400	52,400	»	»	52,400	52,597 96	
95,400	95,400	»	»	95,400	95,400 »	
85,700	85,700	»	»	85,700	75,699 45	
82,200	82,200	»	»	82,200	75,700 »	
a) 50,550	50,550	»	»	50,550	46,999 45	a) Dont 18,000 francs de charge extraordinaire et temporaire.
57,000	57,000	»	»	57,000	57,000 »	
8,200	8,200	»	»	8,200	8,189 46	
b) 59,750	59,750	»	»	59,750	59,747 42	
b) 12,200	12,200	»	»	12,200	12,095 46	b) Y compris 8,000 francs de charge extraordinaire et temporaire.
846,523	846,523	»	»	846,523	815,545 97	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établis- sements intéressés . . . . .	fr. 235,000 »
	b.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publi- cations relatives aux beaux-arts; subsides, souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique. . . . .	16,000 »
	c.	Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragements pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu . . . . .	15,000 »
50 ( suite )	d.	Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux exposi- tions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge.	60,000 »
	e.	Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés . . . . .	9,000 »
	f.	Frais relatifs aux grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; ateliers à Rome; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; dépenses diverses. . . . .	15,250 »
51	»	Expositions générales des beaux-arts, part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition pour les musées locaux d'œuvres d'art envoyées aux expositions . . . . .	
52	»	Palais des beaux-arts à Bruxelles. — Traitement du gardien. — Frais de chauffage, d'éclairage et d'entretien des locaux. . . . .	
		<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>	
	a.	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers. — Dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le Musée ancien . . . . .	fr. 112,589 »
55	b.	Académies et écoles de dessin autres que l'Académie d'Anvers; École des Arts déco- ratifs de Bruxelles; subsides, dotations, acquisition de modèles, de médailles et de livres destinés aux académies et écoles de dessin et frais d'entretien et de conserva- tion desdits objets. — Inspection des beaux-arts, des académies et des écoles; tra- vaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et des écoles; conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin. . . . .	264,000 »
	c.	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études. . . . .	10,000 »
	d.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; pensions des lauréats. . . . .	20,000 »
	e.	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses . . . . .	36,500 »
		A REPORTER. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
a) 350,250	350,250	»	»	350,250	553,565 55	a) Cette somme comprend, à titre de charge extraordinaire, 50,000 francs du litt. a et le crédit du litt. g.
40,000	40,000	»	»	40,000	30,900 »	
8,850	8,850	»	»	8,850	8,827 26	
445,089	445,089	»	»	444,689	446,425 65	
842,189	842,189	»	»	843,789	821,518 46	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT . . . . fr.
			REPORT . . . . fr.
		<i>Musées royaux de peinture et de sculpture. — Musée Wiertz.</i>	
54	a.	Musée royal de peinture et de sculpture; personnel . . . . .	52,425 »
	b.	Musée moderne. — Surveillance . . . . .	7,475 »
	c.	Musée Wiertz. — Frais de surveillance et traitement du conservateur . . . . .	6,300 »
55	a.	Musée royal de peinture et de sculpture. — Matériel et acquisitions; frais d'impression du catalogue. . . . .	84,775 »
	b.	Musée moderne. — Conservation, entretien, chauffage, mobilier, frais divers et imprévus. . . . .	4,035 »
	c.	Musée Wiertz. — Matériel et frais d'entretien. . . . .	3,950 »
56	»	Musée royal d'armures et d'antiquités; personnel . . . . .	
57	»	Musée royal d'armures et d'antiquités; matériel et acquisitions; frais d'impression et de vente du catalogue; collection sigillographique . . . . .	
		<i>Monuments publics.</i>	
58	»	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables . . . . .	
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>	
59	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments. . . . .	74,000 »
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique. . . . .	12,000 »
60	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments . . . . .	
61	»	Commission royale des monuments. — Personnel . . . . .	
62	a.	Commission royale des monuments. — Jetons de présence des membres de cette commission . . . . .	6,200 »
	b.	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs . . . . .	8,500 »
	c.	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication . . . . .	2,500 »
			A REPORTER. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
842,189	842,189	»	»	843,789	821,518 46	
46,400	46,400	»	»	46,400	45,990 67	
92,760	92,760	«	»	92,760	73,576 54	
21,250	21,250	»	»	21,250	14,056 68	
a) 59,400	59,400	»	»	59,400	54,359 18	a) Dont 5,000 francs de charge extraordinaire.
75,000	75,000	»	»	75,000	45,562 »	
86,000	86,000	»	»	86,000	85,711 80	
100,000	100,000	»	»	100,000	45,211 »	
12,950	12,950	»	»	12,950	11,749 80	
17,200	17,200	»	»	17,200	17,189 20	
1,333,149	1,333,149	»	»	1,334,749	1,212,945 13	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
63	»	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la commission royale des arts et des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette commission . . . . .
64	»	Bulletin des commissions d'art et d'archéologie, rédaction, publication; dépenses diverses. . .
		<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>
65	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'État, destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Cours élémentaire de musique . . . . .
66	»	Conservatoire royal de musique de Liège. — Dotation de l'État, destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. . . . .
67	»	Conservatoire royal de musique de Gand. — Dotation de l'État, destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel . . . . .
	a.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales; inspection des écoles de musique; acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique; dépenses diverses . . . . . 115,000 »
	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique . . . . . 15,000 »
68	c.	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés; publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses . . . . . 44,000 »
	d.	Conseil de perfectionnement des études musicales. . . . . 3,000 »
		(Une somme de 20,000 francs pourra être, le cas échéant, transférée de l'art. 68 à l'art. 83 du Budget.)
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE XII.</b>
		ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.
	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur. Traitement du secrétaire. . . . .
70	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur: frais de route et de séjour des membres du conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque; acquisitions d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers . . . . .
		A REPORTER. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889	Observations.
		ADDITIONNATION.	DIMINUTION.			
1,333,149	1,333,149	»	«	1,334,749	1,212,945 15	
3,000	3,000	»	»	3,000	1,957 40	
7,000	7,000	»	»	7,000	4,817 14	
164,820	164,820	»	»	164,820	164,820 »	
79,758	79,758	»	»	79,758	77,208 »	
54,526	54,526	»	»	54,526	54,526 »	
a) 173,000	173,000	»	»	173,000	172,094 »	a) Y compris 11,000 francs de charge extraordinaire. (Publication des œuvres des anciens musiciens belges.)
1,813,253	1,815,253	»	»	1,816,853	1,688,367 67	
1,000	1,000	»	»	1,000	1,000 »	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,251 98	
3,000	3,000	»	»	3,000	2,251 98	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
71	»	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux Universités de l'État. Traitements de disponibilité . . . . .
72	»	Matériel des Universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques. .
73	»	Bourses universitaires; bourses de voyage. Frais de concours pour la collation de ces bourses .
74	»	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques; frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys . . . . .
75	»	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques; matériel; salaires des huissiers et indemnités aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels d'organisation. . . . .
76	»	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires; frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. . . . .
77	»	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890; matériel; salaire de l'huissier et frais divers . . . . .
78	»	Commission d'entérinement. — Frais de route et de séjour et indemnités de séance aux mem- bres. Matériel de la commission. . . . .
79	»	Commission d'entérinement. — Indemnité du commis . . . . .
		A REPORTER. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFERENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,000	3,000	»	»	3,000	2,251 98	
1,225,100	1,225,100	»	»	1,204,700	1,170,290 28	
503,500	303,500	»	»	503,500	302,768 64	
111,000	111,000	»	»	85,000	73,747 »	
70,000	70,000	»	»	60,000	62,503 47	
5,000	5,000	»	»	5,000	4,999 97	
7,000	7,000	»	»	»	»	
1,000	1,000	»	»	»	»	
4,000	4,000	»	»	4,000	3,154 37	
1,500	1,500	»	»	2,200	2,200 »	
1,731,100	1,731,100	»	»	1,667,400	1,621,915 71	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																															
		REPORT. . . . fr.																															
80	»	Concours de l'enseignement supérieur. Frais de ce concours. Impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les Universités. . . . .																															
81	»	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des Universités de l'État, et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions . . . . .																															
»	»	Frais de rédaction et de publication des rapports triennaux sur l'état de l'enseignement supérieur (pour mémoire) . . . . .																															
		TOTAL DU CHAPITRE XII. . . . . fr.																															
<b>CHAPITRE XIII.</b>																																	
<b>ENSEIGNEMENT MOYEN.</b>																																	
82	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen. — Traitement du secrétaire. . . . .																															
83	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen. — Frais de route, de séjour et de séance des membres du conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque; acquisition d'ouvrages et reliures, dépenses et frais divers :																															
84	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne. — Personnel; traitements et indemnités . . . . .																															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;">DÉSIGNATION PAR GRADES.</th> <th style="width: 10%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 10%;">CLASSE.</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENT par an.</th> <th style="width: 10%;">MONTANT de la dépense.</th> <th style="width: 15%;">Observations.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur général. . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">7,500 à 8,500</td> <td rowspan="3" style="vertical-align: middle;">} 24,300</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">6,000 à 7,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Indemnité pour l'inspection des cours d'ouvrages manuels dans les écoles moyennes de filles . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">1,800</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="border: 1px solid black; text-align: center;">24,300</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Inspecteur général. . . . .	1	»	7,500 à 8,500	} 24,300		Inspecteurs . . . . .	2	»	6,000 à 7,500		Indemnité pour l'inspection des cours d'ouvrages manuels dans les écoles moyennes de filles . . . . .	1	»	1,800						24,300	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.																												
Inspecteur général. . . . .	1	»	7,500 à 8,500	} 24,300																													
Inspecteurs . . . . .	2	»	6,000 à 7,500																														
Indemnité pour l'inspection des cours d'ouvrages manuels dans les écoles moyennes de filles . . . . .	1	»	1,800																														
				24,300																													
85	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne. — Frais de voyage; missions; rémunérations; frais de bureau . . . . .																															
86	»	Inspection de l'enseignement de la gymnastique. — Traitement de l'inspecteur . . . . .																															
87	»	Inspection de l'enseignement de la gymnastique. — Frais de route et de séjour. (Service mixte avec l'administration de l'enseignement primaire.) . . . . .																															
		A REPORTER. . . . . fr.																															

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,731,100	1,731,100	»	»	1,667,400	1,021,915 71	
6,000	6,000	»	»	6,000	6,883 81	
14,000	14,000	»	»	14,000	8,950 »	
»	»	»	»	»	6,518 40	
1,751,100	1,751,100	»	»	1,687,400	1,644,267 92	
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000 »	
4,000	4,000	»	»	4,000	2,972 65	
24,500	24,200	100	»	24,200	24,135 16	
10,800	10,800	»	»	10,800	7,837 60	
7,000	7,000	»	»	7,000	6,500 »	
5,000	5,000	»	»	5,000	3,423 50	
53,100	53,000	100	»	53,000	46,866 71	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
53,100	53,000	100	»	53,000	46,866 71	
172,513	172,513	»	»	172,513	171,174 99	
18,480	18,480	»	»	51,580	51,391 76	
60,200	60,200	»	»	60,200	53,848 »	
1,500	1,500	»	»	1,500	1,257 07	
3,224,064	3,224,064	»	»	3,133,064	3,171,410 20	
3,529,857	3,529,757	100	»	3,451,857	3,477,937 73	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
	d.	Écoles moyennes (loi du 15 juin 1881). Personnel; traitements; indemnités; subsides . . . . . 972,285 »
	e.	Compléments de traitement à des professeurs d'athénée attachés provisoirement à certains collèges communaux. . . . . 29,958 »
93	»	Athénées ou collèges royaux. — Sections industrielles et commerciales. — Fréquentation des cours de l'Institut supérieur de commerce, à Anvers. . . . .
94	»	Écoles moyennes. — Bourses. . . . .
95	»	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du 1 <sup>er</sup> et du 2 <sup>d</sup> degré pour garçons. — Subsidés aux provinces et aux communes . . . . .
96	»	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles. — Subsidés . . . . .
97	»	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne. — Frais de route et de séjour des délégués; indemnités aux membres des jurys, aux personnes adjointes à ces jurys, ainsi qu'aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels et d'organisation. — Impressions, fournitures et frais divers . . . . .
98	»	Professeurs de l'enseignement moyen du 1 <sup>er</sup> et du 2 <sup>d</sup> degré sans emploi. — Indemnités . . . . .
99	»	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'État et des inspecteurs de ces établissements. . . . .
100	»	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseignement moyen. — Encouragements; subsides; souscriptions; achats; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; frais de voyage; indemnités. . . . .
101	»	Formation d'une bibliothèque d'ouvrages de philologie et d'histoire à l'usage des professeurs des établissements d'instruction moyenne soumis au régime de la loi du 1 <sup>er</sup> juin 1850. — Acquisitions, reliures et autres dépenses . . . . .
	»	Frais de rédaction et de publication des rapports triennaux sur l'état de l'enseignement moyen (pour mémoire) . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XIII. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CREDITS votes POUR L'EXERCICE 1890.	DEPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,529,887	3,529,757	100	»	3,451,857	3,477,957 73	
4,000	4,000	»	»	4,000	3,300 »	
33,000	33,000	»	»	33,000	29,600 »	
154,371	154,371	»	»	154,371	154,371 »	
32,000	32,000	»	»	32,000	21,750 »	
29,700	29,700	»	»	29,700	29,688 52	
2,000	2,000	»	»	2,000	2,960 »	
75,250	75,250	»	»	63,000	51,986 06	
10,000	10,000	»	»	10,000	7,994 75	
1,500	1,500	»	»	1,500	1,497 66	
»	»	»	»	»	9,096 »	
3,871,678	3,871,578	100	»	3,781,428	3,790,161 72	
AUGMENTATION. . fr.		100				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÈRE des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																
<p>CHAPITRE XIV.</p> <p>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.</p>																																																		
102	a.	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitement du secrétaire . . . . .																																																
103	b.	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire; frais de route aux membres; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés par l'arrêté royal du 2 février 1885 à prendre part aux travaux du conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers. . . . .																																																
104	a.	Traitements de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. — Traitements de disponibilité . . . . .																																																
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;">DÉSIGNATION PAR GRADES.</th> <th style="width: 10%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 10%;">CLASSE</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENT par an.</th> <th style="width: 10%;">MONTANT de la dépense.</th> <th style="width: 15%;">Observations.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur des écoles normales . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">o</td> <td style="text-align: right;">7,500</td> <td style="text-align: right;">7,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Inspectrice des écoles normales . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">2,000</td> <td style="text-align: right;">2,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Vérificateur des économats . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">4,200</td> <td style="text-align: right;">4,200</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs principaux . . . . .</td> <td style="text-align: center;">18</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">de 5,000 à 7,500</td> <td style="text-align: right;">111,250</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs cantonaux . . . . .</td> <td style="text-align: center;">80</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">de 3,000 à 4,500</td> <td style="text-align: right;">286,800</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Disponibilité . . . . .</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">3,775</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">415,525</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Inspecteur des écoles normales . . . . .	1	o	7,500	7,500		Inspectrice des écoles normales . . . . .	1	»	2,000	2,000		Vérificateur des économats . . . . .	1	»	4,200	4,200		Inspecteurs principaux . . . . .	18	»	de 5,000 à 7,500	111,250		Inspecteurs cantonaux . . . . .	80	»	de 3,000 à 4,500	286,800		Disponibilité . . . . .	»	»	»	3,775						415,525	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.																																													
Inspecteur des écoles normales . . . . .	1	o	7,500	7,500																																														
Inspectrice des écoles normales . . . . .	1	»	2,000	2,000																																														
Vérificateur des économats . . . . .	1	»	4,200	4,200																																														
Inspecteurs principaux . . . . .	18	»	de 5,000 à 7,500	111,250																																														
Inspecteurs cantonaux . . . . .	80	»	de 3,000 à 4,500	286,800																																														
Disponibilité . . . . .	»	»	»	3,775																																														
				415,525																																														
	a.	Frais de voyage de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales . . . . .	6,400																																															
	b.	Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services :																																																
		1° Aux inspecteurs principaux . . . . .	43,200																																															
105		2° Aux inspecteurs cantonaux . . . . .	91,200																																															
		3° Aux inspectrices déléguées . . . . .	21,600																																															
	c.	Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux . . . . .	2,400																																															
	a.	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État . . . . .	575,000																																															
106	b.	Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État . . . . .	118,425																																															
	c.	Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours; frais divers . . . . .	20,000																																															
A REPORTER. . . . .			fr.																																															

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		DÉPENSES de L'EXERCICE 1890	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,000	2,000	»	»	2,000	2,100 »	
3,800	3,800	»	»	3,800	827 03	
415,525	415,525	»	»	415,525	405,858 68	
164,800	164,800	»	»	164,800	144,052 81	
713,425	712,519	1,104	»	733,090	707,815 90	
1,299,548	1,298,444	1,104	»	1,319,215	1,200,634 44	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
					REPORT. . . . .		
		DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.
		Écoles normales d'instituteurs :					
		Directeurs. . . . .	5	"	Max. 5,000	27,700	
		Économés. . . . .	5	"	" 5,000	14,400	
		Professeurs . . . . .	65	"	" 3,200	156,600	
		Surveillants . . . . .	14	"	" 2,000	24,250	
		Gens de service. . . . .	12	"	" 1,100	12,100	
		Sections normales d'instituteurs :					
		Directeurs. . . . .	2	"	Max. 5,000	11,000	
		Économés. . . . .	1	"	" 5,000	5,200	
		Professeurs . . . . .	18	"	" 3,200	58,750	
		Surveillants . . . . .	5	"	" 2,000	10,500	
		Gens de service. . . . .	5	"	" 1,100	5,100	
		Écoles normales d'institutrices :					
		Directrices. . . . .	5	"	Max. 4,000	12,000	
		Économés. . . . .	5	"	" 2,600	6,600	
		Régentes et professeurs . . . . .	56	"	" 5,200	88,800	
		Maitresses d'études . . . . .	11	"	" 1,800	17,400	
		Gens de service. . . . .	7	"	" 1,100	8,250	
		Sections normales d'institutrices :					
		Directrices. . . . .	5	"	Max. 4,000	15,000	
		Économés. . . . .	5	"	" 2,600	7,600	
		Régentes et professeurs. . . . .	56	"	" 5,200	82,200	
		Maitresses d'études . . . . .	11	"	" 1,800	19,670	
		Gens de service. . . . .	4	"	" 1,100	4,100	
		Suppl. de traitement ou indemnités. . . . .				561,020	
						15,980	
					TOTAL . . . .	575,000	
107	»	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales et les sections normales primaires de l'État; frais des jurys de sortie dans les écoles normales et les sections normales de l'État ainsi que dans les écoles normales agrées; frais des jurys d'examen d'instituteur et d'entérinement, institués en vertu des articles 8 et 17 de la loi du 20 septembre 1884 . . . . .					
108	»	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire . . . . .					
109	»	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles et sections normales primaires de l'État. . . . .					
110	»	Bourses aux élèves des écoles normales et des sections normales de l'État et des écoles normales agrées . . . . .					
111	a.	Frais des conférences des instituteurs. . . . .					90,000
	b.	Frais des conférences agricoles et horticoles des instituteurs. — Achat de spécimens d'arbres fruitiers et de graines . . . . .					10,000
112	»	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types. . . . .					
						A REPORTER. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS totale POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,299,548	1,298,444	1,104	»	1,519,215	1,260,634 44	
22,000	22,000	»	»	22,000	16,894 75	
6,000	6,000	»	»	6,000	5,330 15	
79,522	79,522	»	»	86,572	89,731 80	
200,000	200,000	»	»	200,000	195,080 »	
100,000	100,000	»	»	100,000	99,985 56	
100,000	100,000	» -	»	100,000	99,975 30	
1,807,070	1,805,966	1,104	»	1,833,787	1,767,631 98	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

AUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>					
		REPORT. . . . .				fr.	
113	a.	Service annuel ordinaire des écoles primaires communales et adoptées; subsides aux communes et aux écoles adoptées par le Gouvernement en exécution de l'article 4, 5 <sup>e</sup> alinéa de la loi du 20 septembre 1884 . . . . .	6,922,500			»	
	b.	Subsides extraordinaires aux communes. . . . .	275,000			»	
	c.	Subsides aux chefs des établissements normaux pour couvrir le déficit du budget de l'école d'application . . . . .	100,000			»	
	d.	Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux pour 1891 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs. — Subsides spéciaux aux communes qui appellent à un emploi dans leurs écoles primaires des instituteurs jouissant d'un traitement de disponibilité . . . . .	550,000			»	
	e.	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes; service annuel ordinaire des cours d'adultes . . . . .	1,000,000			»	
114	a.	Concours : 1 <sup>o</sup> Entre les élèves des écoles primaires . . . . .	50,000			»	
	b.	2 <sup>o</sup> Entre les élèves des écoles d'adultes; récompenses aux élèves qui se distinguent dans les concours; indemnités aux membres des jurys, aux surveillants, ainsi qu'aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels et d'organisation. Impressions, fournitures et frais divers. . . . .	10,000			»	
115	»	Musée scolaire national. — Personnel; traitements et indemnités . . . . .					
		DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.
		Employés. . . . .	5	»	»	7,200	
		Huissiers et gens de service . . . . .	3	»	»	2,300	
						9,500	
116	»	Musée scolaire national : Matériel; frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger . . . . .					
	a.	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisitions d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales . . . . .				21,000	»
117	b.	Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux, achat de collections et d'appareils; meubles, frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques . . . . .				20,000	»
	c.	Missions, frais de voyage et travaux extraordinaires dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire . . . . .				10,000	»
118	»	Frais de rédaction et de publication du 16 <sup>e</sup> rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire (années 1888, 1889 et 1890) et fourniture d'exemplaires de ce rapport pour le service de l'administration centrale . . . . .					
		TOTAL DU CHAPITRE XIV . . . . .					fr.
		<b>CHAPITRE XV.</b>					
		DÉPENSES IMPRÉVUES.					
119	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget. Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .					

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
1,807,070	1,805,966	1,104	»	1,833,787	1,767,651 98	
8,827,500	8,762,500	65,000	»	8,737,500	8,655,488 49	
60,000	60,000	»	»	60,000	56,790 38	
9,500	9,500	»	»	10,900	12,433 09	
10,000	10,000	»	»	14,200	11,867 34	
51,000	51,000	»	»	51,000	28,719 79	
15,000	»	15,000	»	»	13,230 80	
10,780,070	10,698,966	81,104	»	10,707,387	10,545,861 84	
AUGMENTATION. . fr.		81,104				
6,000	6,000	»	»	6,000	1,030 37	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉROS des Chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
I.	Administration centrale . . . . .
II.	Pensions et secours. . . . .
III.	Statistique générale. . . . .
IV.	Affaires provinciales et électorales . . . . .
V.	Milice . . . . .
VI.	Garde civique. . . . .
VII.	Fêtes nationales . . . . .
VIII.	Décoration civique et récompenses pécuniaires . . . . .
IX.	Légion d'honneur et Croix de fer . . . . .
X.	Sciences et lettres . . . . .
XI.	Beaux-arts . . . . .
XII.	Enseignement supérieur . . . . .
XIII.	Enseignement moyen . . . . .
XIV.	Enseignement primaire . . . . .
XV.	Dépenses imprévues . . . . .
TOTAUX. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. -- DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
590,233	590,233	»	»	585,633	576,103 96	
437,332	437,556	»	204	458,255	408,669 65	
27,000	27,000	»	»	27,000	29,998 80	
2,372,226	2,513,226	59,000	»	2,372,226	2,358,459 40	
130,000	130,000	»	»	130,000	127,543 09	
134,700	134,700	»	»	134,700	128,114 01	
54,000	54,000	»	»	184,000	51,904	
20,000	20,000	»	»	20,000	18,181 60	
290,000	290,000	»	»	551,500	507,946 17	
846,525	846,525	»	»	846,525	815,343 97	
1,815,235	1,815,235	»	»	1,816,835	1,688,567 67	
1,751,100	1,751,100	»	»	1,687,400	1,644,267 92	
5,871,678	5,871,578	100	»	5,781,428	5,790,161 72	
10,780,070	10,698,966	81,104	»	10,707,587	10,543,861 84	
6,000	6,000	»	»	6,000	1,050 37	
25,103,915	22,963,915	140,204	204	25,068,685	22,469,760 17	
AUGMENTATION. . . fr.		140,000				

(216)

**VII.**

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE**

**ET DES TRAVAUX PUBLICS,**

**POUR L'EXERCICE 1892.**



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits proposés par le projet de Budget du Département de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, pour l'exercice 1892, s'élèvent à la somme de . . . . . fr. 17,006,297 »

Pour l'exercice 1891, le projet de Budget amendé dont la Chambre est saisie comporte un total de crédits de . . . . . 17,016,597 »

DIMINUTION. . . . fr. 10,300 »

Les notes suivantes expliquent cette diminution.

## CHAPITRE PREMIER.

## ADMINISTRATION CENTRALE.

## Personnel.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine.*

Crédit demandé pour 1891 . . . . . fr. 612,004 »  
— 1892 . . . . . 581,704 »

DIMINUTION. . . . fr. 30,300 »

Cette diminution est la conséquence d'un transfert à l'article 61.

Désormais, et par application des principes consacrés par le nouveau règlement organique du Département, le traitement des trois administrateurs-inspecteurs généraux des ponts et chaussées sera imputé sur le crédit de l'article 61, relatif au personnel du corps, au lieu de l'être sur le crédit de l'Administration centrale.

Voici comment s'exprime au sujet de cette réforme le rapport au Roi, joint à l'arrêté royal du 31 décembre 1889 approuvant ce règlement :

« Le règlement actuel confond le personnel de certaines inspections avec  
» le personnel même de l'Administration centrale; de là des difficultés de  
» hiérarchie et des conflits d'attributions. Les fonctionnaires qui sont chargés  
» d'inspecter des services en province, de faire des enquêtes, de procéder à  
» l'instruction des affaires en dehors des bureaux de l'Administration cen-  
» trale, ne doivent pas faire partie des cadres mêmes de cette administration.  
» Cette distinction dans la répartition des charges est parfaitement établie  
» par les règlements du Ministère de l'Intérieur, auxquels j'en ai emprunté  
» la formule (art. 23, § 2). Elle n'empêche pas d'ailleurs le chef du Départe-  
» ment de faire participer, dans une certaine mesure, les inspecteurs au  
» travail de l'Administration centrale. Des règlements particuliers seront  
» portés à ce sujet. »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le montant des traitements des trois fonctionnaires dont il s'agit s'élève à la somme de 31,500 francs ; c'est cette somme qu'il y a lieu de transférer de l'article 2 à l'article 61.

Par contre, une somme de 4,200 francs est transférée de l'article 4 à l'article 2 ; elle est destinée à l'augmentation du traitement résultant de la promotion accordée à un fonctionnaire qui, en son ancienne qualité, jouissait de frais de déplacement fixes qui cesseront de lui être alloués dans sa nouvelle position.

ART. 4. — *Frais de route et de séjour ; courriers extraordinaires.*

Crédit demandé pour 1891 . . . . .	fr.	30,100	»
— 1892 . . . . .		22,150	»
DIMINUTION . . . . .	fr.	7,950	»

Cette somme représente, à concurrence de 6,750 francs, les frais de déplacement des trois administrateurs-inspecteurs généraux des ponts et chaussées, qu'on propose de transférer à l'article 61, et, à concurrence de 4,200 francs, les frais de déplacement fixes précédemment attribués au fonctionnaire dont il est question à l'article 2.

## CHAPITRE IV.

## EAUX ET FORÊTS.

ART. 22. — *Traitements du personnel ; indemnités ; frais de route et de séjour ; frais de bureau ; dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1892 . . . . .	fr.	452,753	»
— 1891 . . . . .		452,253	»
AUGMENTATION . . . . .	fr.	500	»

qui provient d'un transfert du Budget des Finances pour part contributive de ce Département dans le traitement d'un garde-messenger de pêche.

## CHAPITRE VI.

## INDUSTRIE.

ART. 27. — *Inspection de l'industrie et de l'enseignement professionnel et industriel, y compris les écoles et classes ménagères ainsi que les ateliers d'apprentissage. Traitements, indemnités et frais de route.*

Crédit demandé pour 1892 . . . . .	fr.	30,900	»
— 1891 . . . . .		25,500	»
AUGMENTATION . . . . .	fr.	5,400	»

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette augmentation est nécessitée par les développements à donner au service de l'inspection de l'industrie.

ART. 29. — *Enseignement professionnel : écoles industrielles, écoles manufacturières, écoles professionnelles, écoles ménagères, écoles de tissage, ateliers d'apprentissage; matériel, missions, subsides aux expositions, dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1891 . . . . .	fr.	300,000	»
— 1892 . . . . .		494,600	»
DIMINUTION. . . . .	fr.	3,400	»

résultant du transfert d'égale somme à l'article 27.

ART. 30. — *Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; statistique du travail industriel; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la Commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions. Frais résultant de la collation des décorations industrielles et spéciales; dépenses diverses. — Personnel de la Commission permanente pour les sociétés de secours mutuels.*

Crédit demandé pour 1891 . . . . .	fr.	43,050	»
— 1892 . . . . .		53,050	»
DIMINUTION. . . . .	fr.	10,000	»

Cette somme représente le crédit temporaire porté au Budget de l'exercice 1891, pour couvrir les frais résultant du huitième concours triennal entre les sociétés de secours mutuels.

ART. 31. — *Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes.*

Crédit demandé pour 1892 . . . . .	fr.	23,400	»
— 1891 . . . . .		22,200	»
AUGMENTATION. . . . .	fr.	1,200	»

destinée à payer le traitement du greffier du conseil de prud'hommes d'Ixelles, qui a été institué par la loi du 8 mai 1888.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## CHAPITRE IX.

## SERVICE DE SANTÉ.

ART. 45 (ancien). — *Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1886 à 1890, institué par arrêté royal du 25 novembre 1859.*

Crédit demandé pour 1891 . . . . .	fr.	5,000	»
— 1892 . . . . .		»	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	5,000	»

Cette somme représente le crédit temporaire porté au Budget de 1891 pour le prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1886 à 1890 et qu'il n'y a pas lieu de maintenir au Budget de 1892.

## CHAPITRE X.

## PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.

SECTION 3. — SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS; DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DES VOIES NAVIGABLES.

## Service des irrigations de la Campine.

ART. 56. — *Personnel : Traitements, salaires et indemnités; frais de bureau et de déplacements; remplacements provisoires; frais d'opérations graphiques.*

Crédit demandé pour 1892 . . . . .	fr.	18,440	»
— 1891 . . . . .		17,700	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	740	»

Cette augmentation provient d'un transfert de l'article 57 à l'article 56; elle représente le traitement d'un garde irrigateur, qu'il est plus rationnel d'imputer sur un crédit affecté au payement du personnel.

ART. 57. — *Frais relatifs aux irrigations de la Campine.*

Crédit demandé pour 1891 . . . . .	fr.	1,600	»
— 1892 . . . . .		860	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	740	»

Cette diminution s'explique par le transfert dont il est fait mention à l'article précédent.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## SECTION 6. — PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.

ART. 61. — *Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement.*

Crédit demandé pour 1892. . . . .	fr.	1,045,150	»
— 1891. . . . .		1,006,900	»
		<hr/>	
	AUGMENTATION. . . . .	fr.	38,250 »

résultant de transferts opérés des articles 2 et 4 et représentant, à concurrence de 31,500 francs, les traitements des administrateurs-inspecteurs généraux des ponts et chaussées, et à concurrence de 6,750 francs, les frais de déplacement de ces fonctionnaires.

## CHAPITRE XI.

## SECTION 2. — PERSONNEL DU CORPS DES MINES.

ART. 68. — *Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres-dessinateurs et des commis-expéditionnaires adjoints aux ingénieurs.*

Crédit demandé pour 1892 . . . . .	fr.	337,075	»
— 1891 . . . . .		332,075	»
		<hr/>	
	AUGMENTATION. . . . .	fr.	5,000 »

destinée aux augmentations de traitements réglementaires à accorder au personnel du corps des mines.

ART. 69. — *Frais des jurys d'examen du Conseil de perfectionnement et missions des élèves-ingénieurs de l'École spéciale des mines.*

Crédit demandé pour 1891 . . . . .	fr.	10,000	»
— 1892 . . . . .		8,000	»
		<hr/>	
	DIMINUTION. . . . .	fr.	2,000 »

résultant de la réduction des frais des jurys d'examen de l'École spéciale des mines, par suite de l'application de la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur et la collation des grades académiques.



**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES,**

*À tous présents et à venir, Salut :*

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics est fixé, pour l'exercice 1892, à la somme de dix-sept millions six mille deux cent nonante-sept francs (17,006,297 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1891.

**LÉOPOLD.**

**PAR LE ROI :**

*Le Ministre de l'Agriculture,  
de l'Industrie et des Travaux publics,*

**LÉON DE BRUYN.**

*Le Ministre des Finances,*

**A. BEERNAERT.**

---

(224)

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES  
TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1892.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000 •	
2	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine. . . . .	581,704 •	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses; souscription au <i>Bulletin administratif du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics</i> . . . . .	85,000 •	757,854 •
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires . . . . .	22,150 •	
<i>Honoraires des avocats.</i>			
5	Honoraires des avocats du Département . . . . .	30,000 •	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>PENSIONS ET SECOURS.</b>			
6	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement. . . . .	10,800 •	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés. . . . .	6,500 •	17,100 •
<b>CHAPITRE III.</b>			
<b>AGRICULTURE.</b>			
8	Inspection de l'agriculture et agronomes de l'État: traitements, salaires, indemnités et frais de route. Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études . . . . .	121,400 •	
9	Indemnités pour bestiaux abattus et subsides aux fonds provinciaux d'agriculture. . . . .	160,000 •	
10	Service vétérinaire; inspection: traitements, indemnités, frais de tournée, frais de bureau et de matériel; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires. . . . .	142,000 •	
11	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsides aux provinces et encouragements. . . . .	197,000 •	
<b>A REPORTER. . . fr.</b>		620,400 •	754,954 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE  
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	620,400 »	754,954 »
12	Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, subsides. Location d'un matériel de concours . . . . .	180,000 »	
13	Concours, expositions ou congrès agricoles; subsides; encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. Dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la Convention phylloxérique de Berne; encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du Bulletin de l'agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles, missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. . . . .	46,700 »	
	<i>Enseignement vétérinaire.</i>		
14	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements de disponibilité . . . . .	101,325 »	
15	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études . . . . .	59,600 »	
	<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>		1,388,500 »
16	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité. . . . .	132,200 »	
17	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions de surveillance et des jurys . . . . .	66,200 »	
18	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection . . . . .	10,000 »	
19	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). Cours d'agronomie aux militaires. . . . .	183,475 »	
	<i>Jardin botanique de l'État.</i>		
20	Jardin botanique de l'État. Traitement du personnel . . . . .	54,500 »	
21	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture . . . . .	54,700 »	
	<b>CHAPITRE IV.</b>		
	EAUX ET FORÊTS.		
22	Traitements du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses . . . . .	452,755 »	
23	Forêts domaniales. — Travaux de culture et d'amélioration; construction et entretien des maisons forestières et des routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État.	89,500 »	569,255 »
24	Défrichement; reboisement; subsides aux communes; dépenses diverses . . . . .	15,000 »	
25	Pisciculture; repeuplement des cours d'eau . . . . .	14,000 »	
	<b>CHAPITRE V.</b>		
	LABORATOIRES D'ANALYSES.		
26	Laboratoires de l'État, provinciaux, communaux et privés pour le service de l'agriculture et pour la surveillance des denrées alimentaires. Subsides. Traitements et indemnités du personnel . . . . .	94,000 »	94,000 »
	A REPORTER. . . . . fr.	»	2,906,509 »

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE  
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	»	2,906,509 .
	<b>CHAPITRE VI.</b> INDUSTRIE.		
27	Inspection de l'industrie et de l'enseignement professionnel et industriel, y compris les écoles et classes ménagères ainsi que les ateliers d'apprentissage; traitements, indemnités et frais de route . . . . .	50,900 .	
28	Institut supérieur de commerce d'Anvers. Dotation de l'État, destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études aux élèves. . . . .	55,000 .	
29	Enseignement professionnel : écoles industrielles, écoles manufacturières, écoles professionnelles, écoles ménagères, écoles de tissage, ateliers d'apprentissage, matériel, missions, subsides aux expositions, dépenses diverses . . . . .	494,000 .	
50	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; statistique du travail industriel; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la Commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions. — Frais résultant de la collation des décorations industrielles et spéciales; dépenses diverses. — Personnel de la Commission permanente pour les sociétés de secours mutuels. . . . .	35,050 .	661,650 .
31	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes . . . . .	25,400 .	
32	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> ; frais d'impressions.	5,500 .	
33	Marques de fabrique et de commerce. — Frais de publication du <i>Recueil des marques</i> . Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 1 <sup>er</sup> avril 1879.	3,700 .	
34	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. Traitement des secrétaires. Frais divers.	12,500 .	
35	Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle. Frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 5 juillet 1884 . . . . .	5,000 .	
	<b>CHAPITRE VII.</b> POIDS ET MESURES.		
36	Traitement des vérificateurs; frais d'intérim et d'inspection . . . . .	82,350 .	
37	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs . . . . .	36,000 .	130,350 .
38	Matériel. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures . . . . .	12,000 .	
	<b>CHAPITRE VIII.</b> VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.		
39	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique. . . . .	2,000,000 .	
40	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection; travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel, pour le service particulier de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers . . . . .	70,000 .	2,082,000 .
41	Frais de route et de séjour de l'inspection. . . . .	10,000 .	
42	Frais de bureau et matériel de l'inspection . . . . .	2,000 .	
	<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>	»	<b>5,780,509 .</b>

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE  
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	5,780,509 •
	<b>CHAPITRE IX.</b> <b>SERVICE DE SANTÉ.</b>		
45	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation; personnel; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau et de matériel. Frais des commissions médicales provinciales. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central. Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes. Subside à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Dépenses de la commission des suppléments à la pharmacopée officielle. Encouragements aux associations contre l'alcoolisme. Habitations ouvrières: dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889 . . . . .	255,500 •	} 267,000 •
44	Académie royale de médecine. . . . .	35,500 •	
	<b>CHAPITRE X.</b> <b>PONTS ET CHAUSSÉES. — BÂTIMENTS CIVILS.</b>		
	<b>SECTION 1<sup>re</sup>. — Pouts et chaussées.</b>		
45	Entretien des routes et des parcs publics, amélioration de routes, construction de routes nouvelles et subsidés. . . . .	5,670,000 •	} 10,358,050 •
46	Travaux de plantation de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes . . . . .	50,000 •	
	<b>SECTION 2. — Bâtimens civils.</b>		
47	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtimens et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles; établissement et entretien des squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques; entretien du Palais de Justice de Bruxelles, etc. . . . .	675,000 •	} 10,358,050 •
48	Entretien et réparation des prisons. — Fournitures et travaux . . . . .	100,000 •	
49	Entretien et réparation des asiles d'aliénés. . . . .	20,000 •	
50	Entretien et réparation des écoles agricoles de Ruysselede et de Beernem . . . . .	6,000 •	
51	Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter à divers bâtimens civils.	174,000 •	
	<b>SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders; des lignes télégraphiques des voies navigables.</b>		
52	Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières . . . . .	2,132,820 •	} 10,358,050 •
53	Travaux d'amélioration des canaux et rivières . . . . .	237,600 •	
	<i>Plantations.</i>		
54	Plantations nouvelles . . . . .	15,000 •	} 10,358,050 •
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>		
55	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances . . . . .	40,000 •	
	<b>A REPORTER. . . . fr.</b>	<b>7,120,420 •</b>	<b>16,405,550 •</b>

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE  
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTAN DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	7,120,420 *	16,405,559 *
	<i>Service des irrigations de la Campine.</i>		
56	Personnel : Traitements, salaires et indemnités; frais de bureau et de déplacements; remplacements provisoires; frais d'opérations graphiques . . . . .	18,440 *	
57	Frais relatifs aux irrigations de la Campine . . . . .	860 *	
	<b>SECTION 4. — Ports, côtes, dunes, phares et fanaux.</b>		
58	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux . . . . .	6,11,150 *	
59	Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares, fanaux et boisement des dunes domaniales. . . . .	28,000 *	
	<b>SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.</b>		
60	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier, etc. . . . .	75,0: 0 *	
	<b>SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées.</b>		
61	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement . . . . .	1,045,150 *	
62	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen . . . . .	1,110,000 *	
63	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et des élèves conducteurs de l'école spéciale du génie civil . . . . .	19,000 *	
	<b>SECTION 7. — Service des bâtiments civils.</b>		
64	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents ainsi que du personnel du Palais de Justice. — Frais d'habillement des gardiens des monuments et des surveillants du Palais de Justice. . . . .	175,050 *	
65	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage, frais d'adjudication ainsi que chauffage et éclairage, frais d'adjudication, menues dépenses, etc., du Palais de Justice de Bruxelles. . . . .	45,900 *	
	<b>CHAPITRE XI.</b>		
	<b>MINES.</b>		
	<b>SECTION 1<sup>re</sup>. — Personnel du Conseil des mines.</b>		
66	Personnel du Conseil des mines. — Traitements et frais de déplacement. . . . .	52,000 *	
67	Matériel. . . . .	640 *	
	<b>SECTION 2. — Personnel du corps des mines.</b>		
68	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres-dessinateurs et des commis-expéditionnaires adjoints aux ingénieurs . . . . .	557,075 *	
69	Frais des jurys d'examen du Conseil de perfectionnement et missions des élèves-ingénieurs de l'École spéciale des mines. . . . .	8,000 *	
	<b>SECTION 3. — Carte géologique.</b>		
70	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique . . . . .	112,000 *	
	<b>A REPORTER, . . . . . fr.</b>	<b>489,715 *</b>	<b>16,950,274 *</b>

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE  
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	489,715 •	16,950,274 •
	<b>SECTION 4. — Caisses de prévoyance.</b>		
71	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses. . . . .	45,000 •	
	<b>SECTION 5. — Impressions, etc.</b>		
72	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences . . . .	10,000 •	
	<b>CHAPITRE XII.</b>		
	<b>SECTION 1<sup>re</sup>. — Commission des procédés nouveaux.</b>		
73	Frais de route et de séjour; matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.	500 •	
	<b>SECTION 2. — Commission des Annales des travaux publics.</b>		
74	Frais de route et de séjour. . . . .	300 •	
75	Publication du <i>Recueil</i> , rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, etc. . . .	7,000 •	10,200 •
	<b>SECTION 3. — Commission consultative des machines à vapeur.</b>		
76	Frais de route et de séjour . . . . .	1,500 •	
	<b>CHAPITRE XIII.</b>		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
77	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés . . . .	26,723 •	26,723 •
	<b>CHAPITRE XIV.</b>		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
78	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .	18,000 •	
79	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Beaufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions. . . . .	1,100 •	19,100 •
	<b>TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS, fr.</b>		<b>17,000,207 •</b>

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 28 février 1891.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Agriculture,  
de l'Industrie et des Travaux publics,*

**LÉON DE BRUYN.**

*Le Ministre des Finances,*

**A. BEERNAERT.**

**DÉVELOPPEMENTS**

**DU**

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,**

**DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS**

**pour l'exercice 1892.**

---

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																										
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>																																												
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>																																												
<i>Personnel.</i>																																												
1	a.	Traitement du Ministre . . . . .																																										
2	a.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine du secrétariat général, des administrations de l'agriculture et de l'industrie, du service de santé, de l'hygiène et de la voirie vicinale . . . . . 277,400 »																																										
	b.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'administration des ponts et chaussées . . . . . 261,779 »																																										
	c.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'administration des mines . . . . . 42,523 »																																										
<b>GRADES.</b>																																												
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TAUX des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaire général . . . . .</td> <td>1</td> <td>10,000 à 12,000</td> </tr> <tr> <td>Directeur général . . . . .</td> <td>1</td> <td>9,000 à 10,000</td> </tr> <tr> <td>Directeurs . . . . .</td> <td>5</td> <td>7,000 à 8,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de division . . . . .</td> <td>11</td> <td>5,500 à 6,500</td> </tr> <tr> <td>Chefs de bureau . . . . .</td> <td>9</td> <td>4,200 à 5,000</td> </tr> <tr> <td>Commis-rédacteurs de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td>42*</td> <td>2,200 à 4,000</td> </tr> <tr> <td>Commis d'ordre . . . . .</td> <td>42*</td> <td>1,400 à 2,700</td> </tr> <tr> <td>Employés temporaires . . . . .</td> <td>2</td> <td>1,400</td> </tr> <tr> <td>Imprimeur-autographe et agents photographes . . . . .</td> <td>5</td> <td>1,500 à 2,000</td> </tr> <tr> <td>Huissiers . . . . .</td> <td>22</td> <td>1,400 à 2,500</td> </tr> <tr> <td>Concierges . . . . .</td> <td>7</td> <td>700 à 1,200</td> </tr> <tr> <td>Garçons de bureau . . . . .</td> <td>11</td> <td>1,100 à 1,300</td> </tr> <tr> <td>Nettoyeuses . . . . .</td> <td>15</td> <td>750 à 800</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	Secrétaire général . . . . .	1	10,000 à 12,000	Directeur général . . . . .	1	9,000 à 10,000	Directeurs . . . . .	5	7,000 à 8,000	Chefs de division . . . . .	11	5,500 à 6,500	Chefs de bureau . . . . .	9	4,200 à 5,000	Commis-rédacteurs de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	42*	2,200 à 4,000	Commis d'ordre . . . . .	42*	1,400 à 2,700	Employés temporaires . . . . .	2	1,400	Imprimeur-autographe et agents photographes . . . . .	5	1,500 à 2,000	Huissiers . . . . .	22	1,400 à 2,500	Concierges . . . . .	7	700 à 1,200	Garçons de bureau . . . . .	11	1,100 à 1,300	Nettoyeuses . . . . .	15	750 à 800
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.																																										
Secrétaire général . . . . .	1	10,000 à 12,000																																										
Directeur général . . . . .	1	9,000 à 10,000																																										
Directeurs . . . . .	5	7,000 à 8,000																																										
Chefs de division . . . . .	11	5,500 à 6,500																																										
Chefs de bureau . . . . .	9	4,200 à 5,000																																										
Commis-rédacteurs de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	42*	2,200 à 4,000																																										
Commis d'ordre . . . . .	42*	1,400 à 2,700																																										
Employés temporaires . . . . .	2	1,400																																										
Imprimeur-autographe et agents photographes . . . . .	5	1,500 à 2,000																																										
Huissiers . . . . .	22	1,400 à 2,500																																										
Concierges . . . . .	7	700 à 1,200																																										
Garçons de bureau . . . . .	11	1,100 à 1,300																																										
Nettoyeuses . . . . .	15	750 à 800																																										
<b>PERSONNEL TECHNIQUE.</b>																																												
		<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Directeurs généraux . . . . .</td> <td>2</td> <td>12,000</td> </tr> <tr> <td>Inspecteur général . . . . .</td> <td>1</td> <td>10,500</td> </tr> <tr> <td>Ingénieurs en chef-directeurs de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td>4</td> <td>8,000 à 9,000</td> </tr> <tr> <td>Ingénieurs principaux de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td>2</td> <td>5,500 à 6,500</td> </tr> <tr> <td>Ingénieurs de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td>3</td> <td>2,700 à 3,500</td> </tr> </tbody> </table>	Directeurs généraux . . . . .	2	12,000	Inspecteur général . . . . .	1	10,500	Ingénieurs en chef-directeurs de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	4	8,000 à 9,000	Ingénieurs principaux de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	2	5,500 à 6,500	Ingénieurs de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	3	2,700 à 3,500																											
Directeurs généraux . . . . .	2	12,000																																										
Inspecteur général . . . . .	1	10,500																																										
Ingénieurs en chef-directeurs de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	4	8,000 à 9,000																																										
Ingénieurs principaux de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	2	5,500 à 6,500																																										
Ingénieurs de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	3	2,700 à 3,500																																										
(*) (Chiffre organique).																																												
<i>Matériel.</i>																																												
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier . . . . . 25,000 »																																										
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux . . . . . 20,000 »																																										
	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux . . . . . 20,000 »																																										
	d.	Souscription au <i>Bulletin du Ministère</i> , achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux . . . . . 13,000 »																																										
	e.	Menues dépenses . . . . . 5,000 »																																										
A REPORTER. . . . . fr.																																												

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	21,000 »	
581,704 »	612,004 »	»	30,500 »	612,004 »	608,315 42	
83,000 »	83,000 »	»	»	87,060 »	84,584 74	
685,704 »	716,004 »	»	30,500 »	720,064 »	713,900 16	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
		<i>Frais de déplacement.</i>
		Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires :
4	a.	Administration centrale . . . . . 4,500 »
	b.	Administration des ponts et chaussées et des mines . . . . . 17,850 »
		<i>Honoraires des avocats.</i>
5	»	Honoraires des avocats du Département. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . . fr.
		<b>CHAPITRE II.</b>
		PENSIONS ET SECOURS.
6	»	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement . . . . .
7	»	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE III.</b>
		AGRICULTURE.
8	a.	Inspection de l'agriculture : traitements, salaires, indemnités et frais de route . . . 15,100 »
	b.	Service des agronomes de l'État : traitements, indemnités et frais de route . . . 79,900 »
	c.	Frais des champs d'expériences et de démonstrations, frais d'études . . . . . 26,400 »
		<i>Inspection de l'agriculture. — Détail du littéra a.</i>
		Traitements de l'inspecteur général . . . . . fr. 7,500 »
		— d'un commis . . . . . 1,600 »
		— d'un huissier . . . . . 1,500 »
		Indemnités et frais de route . . . . . 4,500 »
		TOTAL. . . . . fr. 15,100 »
9	a.	Indemnités pour bestiaux abattus . . . . . 140,000 »
	b.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture . . . . . 20,000 »
10	a.	Service vétérinaire; inspection; traitements, indemnités, frais de tournée; frais de bureau et de matériel; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin . . . . . 139,000 »
	b.	Bourses de voyage en faveur des médecins vétérinaires . . . . . 3,000 »
		À REPORTER. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
685,704 »	716,004 »	»	30,300 »	720,064 »	713,900 16	
22,150 »	30,100 »	»	7,950 »	50,100 »	51,751 80	
30,000 »	30,000 »	»	»	50,000 »	30,000 »	
737,854 »	776,104 »	»	38,250 »	780,164 »	775,651 96	
DIMINUTION. . . fr.		38,250 »				
10,800	10,800	»	»	10,800	7,572 26	
6,300	6,300	»	»	6,300	6,290 50	
17,100	17,100	»	»	17,100	13,862 76	
121,400	121,400	»	»	121,400	99,667 63	
160,000	160,000	»	»	160,000	129,759 99	
142,000	142,000	»	»	142,000	141,998 53	
423,400	423,400	»	»	423,400	371,426 15	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																								
		REPORT. . . . . fr.																																																								
		Subsides aux provinces en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races bovine et chevaline :																																																								
11	a.	Encouragements . . . . . 150,000 »																																																								
	b.	Primes nationales de conservation, frais de jury, médailles, diplômes, etc. . . . . 27,000 »																																																								
	c.	Subside à la Société nationale des éleveurs belges . . . . . 20,000 »																																																								
12	a.	Conseil supérieur de l'agriculture. . . . . 15,000 »																																																								
	b.	Sociétés agricoles provinciales et comices agricoles . . . . . 135,000 »																																																								
	c.	Subside pour un concours régional . . . . . 15,000 »																																																								
	d.	Location d'un matériel de concours . . . . . 15,000 »																																																								
13	a.	Subsides pour concours, expositions et congrès; encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles . . . . . 22,000 »																																																								
	b.	Dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la Convention phylloxérique de Berne . . . . . 3,700 »																																																								
	c.	Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture; statistiques agricoles; impressions . . . . . 21,000 »																																																								
		<i>Enseignement vétérinaire.</i>																																																								
14		École vétérinaire de l'État. — Personnel. — Traitements de disponibilité. . . . .																																																								
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENT par an.</th> <th>CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeur . . . . .</td> <td>1</td> <td>6,500 à 7,500</td> <td>7,500</td> </tr> <tr> <td>Professeurs . . . . .</td> <td>7</td> <td>{ 5,500 à 6,500 4,000 à 5,000 }</td> <td>50,000</td> </tr> <tr> <td>Chargés de cours . . . . .</td> <td>2</td> <td>"</td> <td>5,200</td> </tr> <tr> <td>Répétiteurs . . . . .</td> <td>2</td> <td>2,500 à 3,500</td> <td>6,500</td> </tr> <tr> <td>Agent comptable . . . . .</td> <td>1</td> <td>1,500 à 2,500</td> <td>2,500</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire de la direction, bibliothécaire. . . . .</td> <td>1</td> <td>2,000 à 2,400</td> <td>2,400</td> </tr> <tr> <td>Appariteur . . . . .</td> <td>1</td> <td>1,800 à 2,000</td> <td>2,000</td> </tr> <tr> <td>Aide-préparateur de chimie. . . . .</td> <td>1</td> <td>1,500 à 1,500</td> <td>1,400</td> </tr> <tr> <td>Maréchal ferrant . . . . .</td> <td>1</td> <td>1,200 à 1,500</td> <td>1,350</td> </tr> <tr> <td>Palefrenier-chef. . . . .</td> <td>1</td> <td>1,500 à 1,500</td> <td>1,500</td> </tr> <tr> <td>Garçons de laboratoire et jardinier. . . . .</td> <td>5</td> <td>1,200 à 1,400</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>Concierge. — Gens de service et palefreniers. . . . .</td> <td>7</td> <td>1,100 à 1,500</td> <td>8,900</td> </tr> <tr> <td>Indemnités pour travail extraordinaire et traitement de disponibilité . . . . .</td> <td>"</td> <td>"</td> <td>4,900</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.	Directeur . . . . .	1	6,500 à 7,500	7,500	Professeurs . . . . .	7	{ 5,500 à 6,500 4,000 à 5,000 }	50,000	Chargés de cours . . . . .	2	"	5,200	Répétiteurs . . . . .	2	2,500 à 3,500	6,500	Agent comptable . . . . .	1	1,500 à 2,500	2,500	Secrétaire de la direction, bibliothécaire. . . . .	1	2,000 à 2,400	2,400	Appariteur . . . . .	1	1,800 à 2,000	2,000	Aide-préparateur de chimie. . . . .	1	1,500 à 1,500	1,400	Maréchal ferrant . . . . .	1	1,200 à 1,500	1,350	Palefrenier-chef. . . . .	1	1,500 à 1,500	1,500	Garçons de laboratoire et jardinier. . . . .	5	1,200 à 1,400	7,000	Concierge. — Gens de service et palefreniers. . . . .	7	1,100 à 1,500	8,900	Indemnités pour travail extraordinaire et traitement de disponibilité . . . . .	"	"	4,900
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.																																																							
Directeur . . . . .	1	6,500 à 7,500	7,500																																																							
Professeurs . . . . .	7	{ 5,500 à 6,500 4,000 à 5,000 }	50,000																																																							
Chargés de cours . . . . .	2	"	5,200																																																							
Répétiteurs . . . . .	2	2,500 à 3,500	6,500																																																							
Agent comptable . . . . .	1	1,500 à 2,500	2,500																																																							
Secrétaire de la direction, bibliothécaire. . . . .	1	2,000 à 2,400	2,400																																																							
Appariteur . . . . .	1	1,800 à 2,000	2,000																																																							
Aide-préparateur de chimie. . . . .	1	1,500 à 1,500	1,400																																																							
Maréchal ferrant . . . . .	1	1,200 à 1,500	1,350																																																							
Palefrenier-chef. . . . .	1	1,500 à 1,500	1,500																																																							
Garçons de laboratoire et jardinier. . . . .	5	1,200 à 1,400	7,000																																																							
Concierge. — Gens de service et palefreniers. . . . .	7	1,100 à 1,500	8,900																																																							
Indemnités pour travail extraordinaire et traitement de disponibilité . . . . .	"	"	4,900																																																							
15	a.	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État. . . . . fr. 47,800 »																																																								
	b.	Frais de la commission de surveillance et des jurys . . . . . 7,200 »																																																								
	c.	Bourses d'études . . . . . 4,000 »																																																								
		A REPORTER. . . . . fr.																																																								

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
423,400	423,400	»	»	423,400	371,426 15	
197,000	197,000	»	»	197,000	141,300 67	
180,000	180,000	»	»	163,000	213,358 17	
46,700	46,700	»	»	46,700		En 1889, les articles 12 et 13 actuels formaient l'article 12. Dépenses totalisées des articles 11 et 12 de l'exercice 1889.
101,325	101,325	»	»	101,325	102,523 »	
59,000	59,000	»	»	59,000	57,799 88	
1,007,425	1,007,425	»	»	992,425	886,446 87	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA de dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																							
		REPORT. . . . . fr.																																							
		<i>Enseignement agricole, supérieur, moyen et primaire.</i>																																							
		Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité :																																							
16	a.	Institut agricole . . . . . fr. 94,800 »																																							
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde . . . . . 17,800 »																																							
	c.	École d'horticulture de Gand . . . . . 13,600 »																																							
	d.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy. . . . . 9,000 »																																							
		<i>Institut agricole.</i>																																							
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENT par an.</th> <th>CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>5,000 à 6,000</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>6,000 à 7,000</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>5,500 à 6,500</td> <td>38,500</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>»</td> <td>4,050</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>2,500 à 3,500</td> <td>13,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>3,000 à 4,000</td> <td>3,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>3,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>2,250</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>1,800 à 2,000</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,200 à 1,600</td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>1,100 à 1,300</td> <td>5,200</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>»</td> <td>1,300</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.	1	5,000 à 6,000	5,000	1	6,000 à 7,000	7,000	6	5,500 à 6,500	38,500	3	»	4,050	4	2,500 à 3,500	13,500	1	3,000 à 4,000	3,500	1	2,000 à 3,000	3,000	1	2,000 à 3,000	2,250	3	1,800 à 2,000	6,000	1	1,200 à 1,600	1,600	4	1,100 à 1,300	5,200	»	»	1,300
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.																																							
1	5,000 à 6,000	5,000																																							
1	6,000 à 7,000	7,000																																							
6	5,500 à 6,500	38,500																																							
3	»	4,050																																							
4	2,500 à 3,500	13,500																																							
1	3,000 à 4,000	3,500																																							
1	2,000 à 3,000	3,000																																							
1	2,000 à 3,000	2,250																																							
3	1,800 à 2,000	6,000																																							
1	1,200 à 1,600	1,600																																							
4	1,100 à 1,300	5,200																																							
»	»	1,300																																							
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i>																																							
		<table border="1"> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>3,500 à 5,500</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>6,900</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,800 à 2,400</td> <td>2,400</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,200 à 1,800</td> <td>1,800</td> </tr> </tbody> </table>	1	3,500 à 5,500	5,000	6	2,000 à 3,000	6,900	1	1,800 à 2,400	2,400	1	1,200 à 1,800	1,800																											
1	3,500 à 5,500	5,000																																							
6	2,000 à 3,000	6,900																																							
1	1,800 à 2,400	2,400																																							
1	1,200 à 1,800	1,800																																							
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i>																																							
		<table border="1"> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>3,500 à 5,500</td> <td>4,500</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>7,900</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,200</td> <td>1,200</td> </tr> </tbody> </table>	1	3,500 à 5,500	4,500	5	2,000 à 3,000	7,900	1	1,200	1,200																														
1	3,500 à 5,500	4,500																																							
5	2,000 à 3,000	7,900																																							
1	1,200	1,200																																							
		<i>École moyenne pratique d'agriculture de Huy.</i>																																							
		<table border="1"> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>3,500 à 5,500</td> <td>3,500</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>4,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,200 à 1,800</td> <td>1,200</td> </tr> </tbody> </table>	1	3,500 à 5,500	3,500	2	2,000 à 3,000	4,500	1	1,200 à 1,800	1,200																														
1	3,500 à 5,500	3,500																																							
2	2,000 à 3,000	4,500																																							
1	1,200 à 1,800	1,200																																							
		Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions de surveillance et des jurys :																																							
17	a.	Institut agricole . . . . . fr. 24,500 »																																							
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde . . . . . 19,900 »																																							
	c.	École d'horticulture de Gand . . . . . 17,800 »																																							
	d.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy. . . . . 4,000 »																																							
		Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection :																																							
18	a.	Institut agricole de l'État . . . . . fr. 7,500 »																																							
	b.	Écoles de Gand, Vilvorde, Huy, etc. . . . . 2,500 »																																							
		A REPORTER. . . . . fr.																																							

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,007,425	1,007,425	»	»	992,425	886,446 87	
152,200	132,200	»	»	132,200	110,466 24	
66,200	66,200	»	»	66,200	(1) 60,914 93	En 1889, les articles 17 et 18 actuels for- maient l'article 15. (1) Dépenses de l'article 15 de l'exercice 1889.
10,000	10,000	»	»	10,000		
1,215,825	1,215,825	»	»	1,200,825	1,075,828 04	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																								
		REPORT. . . . fr.																																								
19	a.	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides; acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles . . . . . fr. 118,275 >																																								
	b.	Enseignement agricole dans les écoles normales . . . . . 3,200 >																																								
	c.	Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver) . . . . . 55,000 >																																								
	d.	Cours d'agronomie aux militaires . . . . . 7,000 >																																								
20	>	Jardin botanique de l'État. Traitement du personnel . . . . .																																								
21	>	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture . . . . .																																								
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.																																								
		<b>CHAPITRE IV.</b>																																								
		<b>EAUX ET FORÊTS.</b>																																								
	a.	Traitements du personnel :																																								
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TAUX des traitements.</th> <th>CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteurs . . . . .</td> <td>9</td> <td>4,800 à 6,000</td> <td>46,800</td> </tr> <tr> <td>Sous-inspecteurs . . . . .</td> <td>5</td> <td>3,800</td> <td>11,400</td> </tr> <tr> <td>Gardes généraux . . . . .</td> <td>24</td> <td>2,400 à 3,200</td> <td>61,300</td> </tr> <tr> <td>Gardes généraux adjoints . . . . .</td> <td>indéterminé.</td> <td>2,000</td> <td>12,000</td> </tr> <tr> <td>Aspirants . . . . .</td> <td>3</td> <td>1,500</td> <td>4,500</td> </tr> <tr> <td>Brigadiers sédentaires (commis d'inspection) . . . . .</td> <td>9</td> <td>1,000</td> <td>9,000</td> </tr> <tr> <td>Id. sans triage des forêts et de la pêche . . . . .</td> <td>10</td> <td>1,000 à 1,500</td> <td>10,500</td> </tr> <tr> <td>Id. avec id. id. id. . . . .</td> <td>56</td> <td>800 à 900</td> <td>44,800</td> </tr> <tr> <td>Gardes des forêts et de la pêche . . . . .</td> <td>519</td> <td>50 à 800</td> <td>225,205</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.	Inspecteurs . . . . .	9	4,800 à 6,000	46,800	Sous-inspecteurs . . . . .	5	3,800	11,400	Gardes généraux . . . . .	24	2,400 à 3,200	61,300	Gardes généraux adjoints . . . . .	indéterminé.	2,000	12,000	Aspirants . . . . .	3	1,500	4,500	Brigadiers sédentaires (commis d'inspection) . . . . .	9	1,000	9,000	Id. sans triage des forêts et de la pêche . . . . .	10	1,000 à 1,500	10,500	Id. avec id. id. id. . . . .	56	800 à 900	44,800	Gardes des forêts et de la pêche . . . . .	519	50 à 800	225,205
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.																																							
Inspecteurs . . . . .	9	4,800 à 6,000	46,800																																							
Sous-inspecteurs . . . . .	5	3,800	11,400																																							
Gardes généraux . . . . .	24	2,400 à 3,200	61,300																																							
Gardes généraux adjoints . . . . .	indéterminé.	2,000	12,000																																							
Aspirants . . . . .	3	1,500	4,500																																							
Brigadiers sédentaires (commis d'inspection) . . . . .	9	1,000	9,000																																							
Id. sans triage des forêts et de la pêche . . . . .	10	1,000 à 1,500	10,500																																							
Id. avec id. id. id. . . . .	56	800 à 900	44,800																																							
Gardes des forêts et de la pêche . . . . .	519	50 à 800	225,205																																							
22	b.	Indemnités de déplacement et de bureau des inspecteurs . . . . . 5,400 >																																								
	c.	Id. id. id. de certains chefs de cantonnement . . . . . 1,500 >																																								
	d.	Id. de frais de route et de séjour des membres des commissions d'études, d'aménagement et de reboisement. . . . . 3,000 >																																								
	e.	Indemnités et frais de route pour travaux extraordinaires, maladies, intérim, etc. . . . . 14,390 >																																								
	f.	Indemnité à l'agent chargé du cours des gardes . . . . . 600 >																																								
	g.	Armement et équipement . . . . . 1,300 >																																								
	h.	Dépenses diverses . . . . . 960 >																																								
		<i>Forêts domaniales.</i>																																								
23	a.	Travaux de culture et d'amélioration . . . . . 56,000 >																																								
	b.	Construction et entretien de maisons forestières . . . . . 3,000 >																																								
	c.	Id. id. de routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État. . . . . 25,000 >																																								
	d.	Arpentage des coupes . . . . . 3,500 >																																								
		A REPORTER. . . . . fr.																																								

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,215,825	1,215,825	»	»	1,200,825	1,075,828 04	
183,475	183,475	»	»	183,475	176,955 83	
54,500	54,500	»	»	54,500	54,300 »	
54,700	54,700	»	»	54,700	54,699 98	
1,488,500	1,488,500	»	»	1,475,500	1,341,783 87	
452,755	452,255	500	»	452,255	452,258 59	
89,500	89,500	»	»	89,500	91,193 61	
542,255	541,755	500	»	541,755	545,452 »	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
542,255	541,755	500	»	541,755	543,432 »	
13,000	13,000	»	»	13,000	12,999 80	
14,000	14,000	»	»	14,000	16,000 »	
569,255	568,755	500	»	568,755	572,431 80	
AUGMENTATION . fr.		500				
94,000	94,000	»	»	94,000	85,586 48	
94,000	94,000	»	»	94,000	85,586 48	
30,900	25,500	5,400	»	25,500	9,498 17	
30,900	25,500	5,400	»	25,500	9,498 17	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . fr.
28	a.	Institut supérieur de commerce d'Anvers. — Dotation de l'État destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Dépenses diverses. . . . .	50,000 »
	b.	Bourses d'études aux élèves . . . . .	5,000 »
		<i>Enseignement professionnel.</i>	
	a.	Écoles industrielles, écoles manufacturières et écoles professionnelles . . . fr.	365,600 »
	b.	Écoles ménagères. . . . .	60,000 »
29	c.	Écoles de tissage. — Ateliers d'apprentissage . . . . .	50,000 »
	d.	Missions. . . . .	2,000 »
	e.	Subsides aux expositions . . . . .	10,000 »
	f.	Dépenses diverses. Souscriptions. . . . .	7,000 »
30	a.	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; statistique du travail industriel; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la Commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions; frais résultant de la collation des décorations industrielles et spéciales; dépenses diverses. . . . .	52,750 »
	b.	Personnel de la Commission permanente pour les sociétés de secours mutuels. . . . .	2,500 »
31	»	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes (vingt-six agents). . . . . (L'indemnité est fixée d'après l'importance des ressorts et la moyenne des affaires traitées par les titulaires.)	
32	»	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> , frais d'impression. . . . .	
33	»	Marques de fabrique et de commerce. Frais de publication du recueil des marques. Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 1 <sup>er</sup> avril 1879 . . . . .	
34	»	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. Traitements des secrétaires. Frais divers. . . . .	
35	»	Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle. Frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 5 juillet 1884 . . . . .	
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . .	fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
30,900	25,500	5,400	»	25,500	9,498 17	
55,000	55,000	»	»	55,000	46,506 50	
494,600	500,000	»	5,400	500,000	495,445 51	
35,050	45,050	»	10,000	55,050	26,954 99	
23,400	22,200	1,200	»	22,200	20,766 66	
3,500	5,500	»	»	3,500	501 52	
3,700	5,700	»	»	3,700	2,143 40	
12,500	12,500	»	»	12,500	»	
3,000	5,000	»	»	3,000	1,999 45	
661,650	670,450	6,600	15,400	658,450	603,814 20	
DIMINUTION. . fr.		8,800				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTE- RA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
<b>CHAPITRE VII.</b>						
<b>POIDS ET MESURES.</b>						
			<b>CLASSE.</b>	<b>NOMBRE d'agents.</b>	<b>TRAITEMENT par an.</b>	<b>CHARGES.</b>
56	a.	Personnel, traitements des vérificateurs . . . . .	1 <sup>re</sup>	4	4,000 à 5,000	20,000
		— — — — —	1 <sup>re</sup>	3	4,200 à 4,500	13,500
		— — — — —	à titre pers.			
		— — — — —	2 <sup>e</sup>	1	4,200	4,200
		— — — — —	2 <sup>e</sup>	5	3,000 à 3,500	17,500
		— — — — —	adjoint	3	2,000 à 2,500	7,500
		— aides vérificateurs temporaires . . . . .		8	1,200 à 1,900	14,650
	b.	Frais d'intérim et d'inspection . . . . .				5,000
				24		82,550
37	»	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs . . . . .				
38	»	Matériel. Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures . . . . .				
<b>TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.</b>						
<b>CHAPITRE VIII.</b>						
<b>VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.</b>						
39	a.	Encouragements pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables . . . . . fr. 1,850,000 »				
	b.	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique . . . . . 150,000 »				
	a.	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection . . . . . 30,000 »				
40			<b>NOMBRE d'agents.</b>	<b>TRAITEMENT par an.</b>	<b>CHARGES.</b>	
		Inspecteur général . . . . .	1	8,500	8,500	
		Inspecteurs . . . . .	5	4,000 à 6,500	15,500	
		Chef de bureau . . . . .	1	5 000	5,000	
	b.	Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel pour le service particulier de l'inspection; indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers . . . . . 40,000 »				
41	»	Frais de route et de séjour de l'inspection . . . . .				
42	»	Frais de bureau et matériel de l'inspection . . . . .				
<b>TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.</b>						

## DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	D ÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
82,350	82,350	»	»	82,350	80,307 48	
36,000	36,000	»	»	36,000	33,175 »	
12,000	12,000	»	»	12,000	9,873 85	
130,350	150,350	»	»	130,350	123,356 33	
2,000,000	2,000,000	»	»	2,000,000	2,000,000 »	
70,000	70,000	»	»	70,000	69,468 62	
10,000	10,000	»	»	10,000	7,327 50	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,372 53	
2,082,000	2,082,000	»	»	2,082,000	2,078,168 47	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE IX.</b>		
<b>SERVICE DE SANTÉ.</b>		
	a.	Inspection du service de santé et d'hygiène ; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation ; personnel . . . . . 28,500 »
	b.	Frais de route et de séjour, travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections ; frais de bureau et de matériel . . . . . 10,000 »
	c.	Frais des commissions médicales provinciales . . . . . 96,000 »
	d.	Service sanitaire des ports de mer et des côtes. . . . . 10,000 »
	e.	Subsides et récompenses en cas d'épidémies ; encouragements à la vaccine ; office vaccino-gène central . . . . . 22,500 »
	f.	Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1 <sup>o</sup> pour les aider à s'établir ; 2 <sup>o</sup> pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes . . . . . 6,500 »
43	g.	Subside à la Société royale de médecine publique . . . . . 12,000 »
	h.	Publications relatives aux sciences médicales ; subsides, souscriptions et achats de livres . . . . . 8,000 »
	i.	Impressions et dépenses diverses . . . . . 4,000 »
	j.	Conseil supérieur d'hygiène publique ; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour . . . . . 9,000 »
	k.	Frais de bureau et frais de publication des travaux du conseil . . . . . 3,000 »
	l.	Frais de participation aux Expositions et aux Congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène . . . . . 5,000 »
	m.	Dépenses de la commission des suppléments à la pharmacopée officielle . . . . . 2,000 »
	n.	Encouragements aux associations contre l'alcoolisme. . . . . 5,000 »
	o.	Habitations ouvrières : Dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889 . . . . . 12,000 »
44	»	Académie royale de médecine . . . . . »
»	»	Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1886 à 1890 institué par arrêté royal du 25 novembre 1889 ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . . »
		TOTAL DU CHAPITRE IX . . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS totés POUR L'EXERCICE 1890	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
233,500	253,500	»	»	215,000	199,062 16	
35,500	33,500	»	»	33,500	33,500 »	
»	5,000	»	5,000	»	»	
267,000	272,000	»	5,000	248,500	233,462 16	
DIMINUTION. . . fr.		5,000				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE X.</b>		
<b>PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.</b>		
<b>PREMIÈRE SECTION.</b>		
<b>PONTS ET CHAUSSÉES.</b>		
	a.	Entretien ordinaire des routes et des parcs publics, entretien de nouvelles sections. . . . . fr. 2,700,000 >
45	b.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. — Paiement de terrains cédés à la grande voirie par suite de l'adoption de nouveaux plans d'alignement; travaux d'amélioration, reconstruction d'ouvrages d'art, etc. . . . . 400,000 >
	c.	Travaux de construction et de rectification de routes; allocation de subsides . . . 570,000 >
46	>	Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans le prix d'adjudication des baux d'entretien des routes . . . . .
<b>TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. . . . .</b>		
<b>DEUXIÈME SECTION.</b>		
<b>BATIMENTS CIVILS.</b>		
47	>	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achats de meubles, établissement et entretien de squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les fêtes et cérémonies publiques, entretien du Palais de Justice de Bruxelles, etc. . . . .
48	>	Entretien et réparation des prisons. — Fournitures et travaux . . . . .
49	>	Entretien et réparation des asiles d'aliénés. . . . .
50	>	Entretien et réparation des écoles agricoles de Ruyselede et de Beernem . . . . .
51	>	Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter à divers bâtiments civils. . . . .
<b>TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. . . . . fr.</b>		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,670,000	3,670,000	»	»	3,670,000	3,653,606 55	
50,000	50,000	»	»	50,000	29,902 52	
3,720,000	3,720,000	»	»	3,720,000	3,663,509 07	
675,000	675,000	»	»	675,000	692,919 99	
100,000	100,000	»	»	100,000	75,176 35	
20,000	20,000	»	»	20,000	7,781 46	
6,000	6,000	»	»	6,000	5,951 45	
174,000	174,000	»	»	174,000	170,199 83	
975,000	975,000	»	»	975,000	950,029 06	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>TROISIÈME SECTION.</b>		
SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS, ET DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DES VOIES NAVIGABLES.		
<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.</i>		
BASSIN DE LA MEUSE.		
a.		Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg. . . . . fr. 521,000 »
b.		Sambre . . . . . 168,000 »
c.		Rivière et canal de l'Ourthe. . . . . 88,000 »
d.		Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements . . . . . 146,000 »
e.		— de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé . . . . . 110,500 »
f.		— de Maestricht à Bois-le-Duc. . . . . 63,000 »
g.		— de jonction de la Meuse à l'Escaut. . . . . 173,800 »
h.		— d'embranchement vers le camp de Beverloo. . . . . 48,900 »
i.		— — vers Hasselt. . . . . 58,000 »
j.		— — vers Turnhout . . . . . 6,300 »
k.		— de Turnhout à Anvers, par S <sup>t</sup> -Job in 't Goor. . . . . 51,000 »
BASSIN DE L'ESCAUT.		
l.		Escaut, dans les provinces de Hainaut, de la Flandre orientale; Escaut maritime. 153,000 »
m.		Haine . . . . . 3,000 »
n.		Lys . . . . . 87,430 »
o.		Dendre . . . . . 7,500 »
p.		Durme . . . . . 7,000 »
q.		Rupel. . . . . 14,000 »
r.		Nèthe inférieure et grande Nèthe . . . . . 11,500 »
s.		Petite Nèthe canalisée . . . . . 19,000 »
t.		Dyle et Demer . . . . . 52,000 »
u.		Senne. . . . . 4,850 »
v.		Canal du Centre . . . . . 20,000 »
w.		— de Mons à Condé . . . . . 21,000 »
x.		— de Pommerœul à Antoing . . . . . 50,000 »
y.		— de Bossuyt à Courtrai . . . . . 85,000 »
z.		— de la Lys à l'Yperlée . . . . . 800 »
a'		— de Roulers à la Lys . . . . . 19,000 »
b'		— de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord, à Heyst . . . . . 108,000 »
c'		— d'écoulement des eaux du sud de Bruges. . . . . 7,000 »
d'		— de Gand par Bruges à Ostende et canal dit de raccordement à Gand . . . . . 81,000 »
e.		— de Plasschendaele à Nieuport . . . . . 8,000 »
f.		— de Selzaete à la mer du Nord . . . . . 50,500 »
g'		— de Gand à Terneuzen. . . . . 89,200 »
h'		Canaux le Moervaert et la Zuidleede . . . . . 6,200 »
BASSIN DE L'YSER.		
i'		Yser . . . . . 16,000 »
j'		Canal de Loo. . . . . 7,000 »
k.		— d'Ypres à l'Yser. . . . . 8,120 »
l.		— de Nieuport, par Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit : Langeleed . . . . . 40,000 »
DIVERS.		
m'		Barrage de la Gileppe. . . . . 1,000 »
n.		Lignes télégraphiques . . . . . 23,000 »
A REPORTER. . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.			
2,152,820	2,152,820	"	"	1,982,820	1,959,201 92	
2,152,820	2,152,820	"	"	1,982,820	1,959,201 92	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . . fr.
		<i>Travaux d'amélioration des canaux et rivières et des bacs et bateaux de passage.</i>	
		BASSIN DE LA MEUSE.	
	a.	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg . . . . . fr.	82,000 »
	b.	Sambre . . . . .	30,000 »
	c.	Rivière et canal de l'Ourthe . . . . .	15,000 »
	d.	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements . . . . .	5,000 »
	e.	— de Liège à Maestricht et embranchements vers la Meuse, à Visé . . . . .	5,000 »
	f.	— de Maestricht à Bois-le-Duc. . . . .	10,000 »
	g.	— de jonction de la Meuse à l'Escaut . . . . .	15,000 »
	h.	— d'embranchement vers le camp de Beverloo. . . . .	3,000 »
	i.	— — vers Hasselt. . . . .	8,000 »
		BASSIN DE L'ESCAUT.	
	j.	Escaut, dans les provinces de Hainaut et de la Flandre orientale . . . . .	55,300 »
	k.	Haine. . . . .	2,000 »
	l.	Lys . . . . .	4,000 »
	m.	Nèthe inférieure . . . . .	1,300 »
	n.	Canal de Mons à Condé . . . . .	3,000 »
	o.	— de Bossuyt à Courtrai . . . . .	5,000 »
	p.	— de Roulers à la Lys . . . . .	3,000 »
	q.	— de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord, à Heyst. . . . .	2,000 »
	r.	— de Gand par Bruges à Ostende et canal dit de raccordement à Gand . . . . .	11,000 »
			A REPORTER. . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,152,820	2,152,820	»	»	1,982,820	1,959,201 92	
237,600	237,600	»	»	237,600	224,792 62	
2,370,420	2,370,420	»	»	2,220,420	2,183,994 54	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																
			REPORT. . . . fr.															
		<i>Plantations.</i>																
54	»	Plantations nouvelles . . . . .																
		<i>Bacs et bateaux de passage.</i>																
55	»	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau, entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances . . . . .																
56	»	Service des irrigations de la Campine.— Personnel.— Traitements, salaires et indemnités ; frais de bureau et de déplacements ; remplacements provisoires ; frais d'opérations graphiques :																
			<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENT annuel.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ingénieur . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">4,000</td> </tr> <tr> <td>Commis . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">2,400</td> </tr> <tr> <td>Irrigateurs . . . . .</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: right;">8,140</td> </tr> <tr> <td>Garde-canal . . . . .</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">450</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	Ingénieur . . . . .	1	4,000	Commis . . . . .	1	2,400	Irrigateurs . . . . .	6	8,140	Garde-canal . . . . .	»	450
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.																
Ingénieur . . . . .	1	4,000																
Commis . . . . .	1	2,400																
Irrigateurs . . . . .	6	8,140																
Garde-canal . . . . .	»	450																
57	»	Frais relatifs aux irrigations de la Campine . . . . .																
			TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. . . . fr.															
		QUATRIÈME SECTION.																
		PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUUX.																
		<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>																
	a.	Port d'Ostende . . . . .	217,500 »															
	b.	Port de Nieuport . . . . .	180,000 »															
58	c.	Port de Blankenberghe . . . . .	45,000 »															
	d.	Côtes . . . . .	244,000 »															
	e.	Phares et fanaux . . . . .	7,650 »															
			A REPORTER. . . . fr.															

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,370,420	2,370,420	»	»	2,220,420	2,185,994 54	
15,000	15,000	»	»	15,000	7,951 22	
40,000	40,000	»	»	40,000	25,768 29	
18,440	17,700	740	»	15,300	15,293 60	
860	1,600	»	740	4,000	3,399 05	
2,444,720	2,444,720	740	740	2,294,720	2,256,406 70	
691,130	691,130	»	»	791,130	741,328 46	
691,130	691,130	»	»	791,130	741,328 46	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
				REPORT. . . . . fr.		
		<i>Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux. — Boisement des dunes domaniales.</i>				
59	a.	Port d'Ostende . . . . .	fr.	»		
	b.	Port de Nieuport . . . . .		»		
	c.	Côtes . . . . .	20,000	»		
	d.	Phares et fanaux . . . . .	500	»		
	e.	Boisement des dunes domaniales . . . . .	7,500	»		
		TOTAL DE LA QUATRIÈME SECTION. . . fr.				
		CINQUIÈME SECTION.				
		FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS.				
60	»	Études de projets; frais de levés de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier, etc. . . .				
		TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION . . . fr.				
		SIXIÈME SECTION.				
		PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.				
61	»	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement . . . . .				
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
				réglemen- taires.	effectifs.	
		Administrateur-inspecteur général . . . . .	10,500	3	3	dont 1 à 10,500 fr. à titre personnel.
		Ingénieur en chef directeur de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	9,000	5	5	
		Ingénieur en chef directeur de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	8,000	8	7	
		Ingénieur principal de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	6,500 - 7,000	6	4	
		Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	5,500 - 6,000	6	8	
		Ingénieur de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	4,500 - 5,000	12	13	dont 1 adjoint au corps.
		Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	3,500 - 4,000	22	22	
		Id. de 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	2,700 - 3,100	13	13	dont 2 fais. fonct. d'ingén. d'arrond.
		Conducteur principal de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	4,500 à 5,500	15	15	dont 1 adjoint au corps.
		Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	3,500 - 4,000	21	21	
		Conducteur de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2,900 - 3,200	38	37	
		Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	2,500 - 2,600	36	35	
		Id. de 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,800 - 2,000	2	34	
		A REPORTER. . . . . fr.				

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS TOTALS POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
694,150	694,130	»	»	794,130	741,328 46	
28,000	28,000	»	»	28,000	18,870 01	
719,150	719,130	»	»	819,130	760,198 47	
75,000	75,000	»	»	75,000	55,658 72	
75,000	75,000	»	»	75,000	55,658 72	
1,045,150	1,006,900	38,250	»	1,006,900	994,195 98	
1,045,150	1,006,900	38,250	»	1,006,900	994,195 98	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. . . . . fr.				
62		Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées; frais divers des jurys d'examen. . . . .				
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES réglemen- taires.	effectifs.	Observations.
		<i>Personnel des bureaux et de la surveillance des travaux.</i>				
		Chefs de bureau . . . . .	3,800 à 4,500	11	10	dont 1 chef de division à titre personnel.
		Commis-chefs . . . . .	2,800 à 3,500	18	11	dont 1 à 3,800 à raison de 6 années de jouissance du même traitement.
		Commis-dessinateurs de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	3,100-2,800-2,500	12	12	dont 7 payés sur ressources extraordinaires.
		Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	2,300-2,000-1,800	12	9	dont 8 payés sur ressources extraordinaires.
		Commis de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2,800 2,200 - 2,500	34	7 31	à raison de 6 années de jouissance du même traitement. dont 4 payés sur ressources extraordinaires.
		Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,650 - 2,000	34	24	dont 6 payés idem.
		Id. de 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,200 - 1,400	18	31	dont 14 payés idem.
		Surveillants de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	3,100-2,800-2,500	24	24	
		Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	2,500-2,000-1,800	12	10	
		Messagers . . . . .	1,200 - 1,400	11	11	
		Messenger temporaire . . . . .	75 fr par mois.	"	1	
		Aides temporaires au service des bureaux des ingénieurs . . . . .	3 fr. par jour à 275 fr. p. mois	"	76	dont 31 payés sur ressources extraordinaires.
		Id. temporaires au service des études et de la surveillance des travaux . . . . .	fr. 3 50 par jour à 250 fr. p. mois.	"	65	dont 57 payés idem.
		<i>Personnel des voies navigables.</i>				
		Sergents d'eau . . . . .	1,100 à 1,500	"	13	
		Gardes-rivière . . . . .	900 à 1,300	"	20	
		Gardes-canal . . . . .	900 à 1,500	"	36	
		Garde-canal-pontonier . . . . .	825	"	1	
		A REPORTER. . . . . fr.				

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,045,150	1,006,900	38,250	»	1,006,900	994,193 98	
1,140,000	1,140,000	»	»	1,125,000	1,113,684 71	
2,185,150	2,146,900	38,250	»	2,131,900	2,107,878 69	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.	
				réglemen- taires.	effectifs.		
						REPORT. . . . . fr.	
<i>Personnel des votes navigables (suite).</i>							
		Gardes-digues . . . . .	80 fr par mois	o	1		
		Chef-garde-dunes . . . . .	1,550	"	1		
		Gardes-dunes . . . . .	775 à 1,000	"	9		
		Garde-souterrain . . . . .	900	"	1		
		Cantonniers maritimes. . . . .	900	"	2		
		Gardien de barrage . . . . .	912 50	"	1		
		Chefs-éclusiers . . . . .	1,550 à 2,200	"	4		
		Éclusiers-receveurs . . . . .	450 à 1,400	"	55		
		Éclusier receveur principal. . . . .	725	"	1		
		Éclusiers-contrôleurs . . . . .	775 à 1,300	"	12		
		Éclusiers-barragistes . . . . .	900 à 1,200	"	10		
		Éclusiers-gardes-rivière . . . . .	900 à 1,200	"	2		
		Éclusier-machiniste . . . . .	1,300	"	1		
		Éclusier-garde-canal . . . . .	1,300	"	1		
		Éclusiers . . . . .	60 fr. p. mois 1,600 fr. par an.	"	146		
		Chefs-aides-éclusiers . . . . .	1,000 - 1,100	"	4		
		Aide-éclusier-chauffeur . . . . .	900	"	1		
		Aide-éclusier-machiniste . . . . .	1,000	"	1		
		Aide-éclusier-garde-déversoir . . . . .	1,100	"	1		
		Aides-éclusiers . . . . .	200 à 1,000	"	109		
		Chef-pontonier . . . . .	1,400	"	1		
		Pontonier-garde-rivière . . . . .	950	"	1		
		Pontoniers-receveurs . . . . .	675 à 900	"	4		
		Pontoniers-contrôleurs . . . . .	675 à 775	"	4		
		Pontoniers . . . . .	180 à 1,100	"	175		
		Pontonier aide-éclusier . . . . .	775	"	1		
		Aides-pontoniers . . . . .	500 à 775	"	10		
		Machiniste-éclusier-receveur . . . . .	1,050	"	1		
		Machinistes . . . . .	900 à 1,500	"	3		
		Aides-machinistes . . . . .	1,200	"	3		
		Gardes-déversoir . . . . .	675 à 1,000	"	24		
		Jaugeur . . . . .	350	"	1		
		Timonier-chef-plongeur-garde-rivière . . . . .	1,600	"	1		
		Machiniste-mécanicien . . . . .	1,650	"	1		
		Passeurs d'eau . . . . .	400 à 775	"	3		
		Mécaniciens . . . . .	85 à 91 fr. par mois.	"	3		
		Chauffeurs . . . . .	75 à 80 fr. par mois.	"	2		
63		Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et des élèves-conducteurs de l'école spéciale du génie civil. . . . .					
						TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889	<i>Observations</i>
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.			
2,185,150	2,146,900	58,250	•	2,151,900	2,107,878 69	
19,000	19,000	•	•	19,000	14,787 30	
2,204,150	2,165,900	58,250	•	2,150,900	2,119,655 99	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.						
<b>SEPTIÈME SECTION.</b>								
SERVICE DES BATIMENTS CIVILS.								
64	»	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents, ainsi que du personnel du Palais de Justice; frais d'habillement des gardiens des monuments et des surveillants du Palais de Justice						
		GRADES ET CLASSES.	TRAITEMENTS.			CADRES		Observations.
						réglemen- taires.	effectifs.	
		Architecte en chef . . . . .	7,000	7,500	8,000	1	1	
		Architectes principaux . . . . .	5,000	6,000	6,500	2	2	
		Architectes . . . . .	de 1 <sup>re</sup> classe	4,000	4,500	5,000	6	4
			de 2 <sup>e</sup> —	2,500	3,000	3,500		
		Surveillants . . . . .	de 1 <sup>re</sup> classe	2,500	2,800	3,100	8	8
			de 2 <sup>e</sup> —	1,800	2,000	2,500		
		Chef de bureau . . . . .		3,800	4,150	4,500	1	1
		Commis-chef . . . . .		2,800	3,150	3,500	1	1
		Commis dessinateurs . . . . .	de 1 <sup>re</sup> classe	2,500	2,800	3,100	9	7
			de 2 <sup>e</sup> —	1,800	2,000	2,500		
			de 3 <sup>e</sup> —	2,200	2,500			
		Commis . . . . .	de 2 <sup>e</sup> —	1,650	2,000		8	7
			de 3 <sup>e</sup> —	1,200	1,400			
		Messenger . . . . .		1,200	1,400			
		Jardinier . . . . .		1,100	2,000		1	1
		Gardiens de monuments . . . . .		500	1,000		8	7
		Aides temporaires . . . . .		3 fr. par jour à 3,000 fr.			38	Dont 32 payés sur ressources extraordinaires.
				par an.				
		Chef-mécanicien . . . . .		2,100			1	
		Mécaniciens du Palais de Justice . . . . .		1,700			1	
		Concierges . . . . .		1,200	1,400	1,700	4	
		Chef-gardien . . . . .		1,000			1	
		Gardiens . . . . .		1,000			12	
		Nettoyeuses . . . . .		600			13	
		Nettoyeur et nettoyeuses provisoires . . . . .		50 fr. par mois à fr. 2 50			5	
				par jour.				
		Chauffeurs provisoires . . . . .		100 à 110 fr. par mois.			2	
		Mancœuvres . . . . .		85 fr. par mois.			5	
		Ouvrier mécanicien . . . . .		120 fr. par mois.			1	
		Boute-feu provisoire . . . . .		3 fr. par jour.			1	
		Ouvrier chauffeur . . . . .		fr. 4 50 par jour.			1	
		Cantonnier à l'essais . . . . .		85 à 110 fr. par mois.			5	Payés sur l'article 45.
65	»	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage des bureaux; frais d'adjudication ainsi que chauffage et éclairage, frais d'adjudication, menues dépenses, etc., du Palais de Justice de Bruxelles.						
TOTAL DE LA SEPTIÈME SECTION. . . fr.								
<b>Récapitulation du chapitre X.</b>								
1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .								
2 <sup>e</sup> — . . . . .								
3 <sup>e</sup> — . . . . .								
4 <sup>e</sup> — . . . . .								
5 <sup>e</sup> — . . . . .								
6 <sup>e</sup> — . . . . .								
7 <sup>e</sup> — . . . . .								
TOTAL DU CHAPITRE X. . . fr.								

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
175,050	175,050	»	»	175,050	144,976 18	
45,000	45,000	»	»	59,000	58,509 05	
220,050	220,050	»	»	214,050	185,285 23	
3,720,000	3,720,000	»	»	3,720,000	3,663,509 07	
975,000	975,000	»	»	975,000	950,029 06	
2,444,720	2,444,720	»	»	2,294,720	2,256,406 70	
719,130	719,130	»	»	819,150	760,198 47	
75,000	75,000	»	»	75,000	55,058 72	
2,204,150	2,165,900	38,250	»	2,150,900	2,119,655 09	
220,050	220,050	»	»	214,050	185,285 23	
10,358,050	10,319,800	38,250	»	10,248,800	9,969,125 24	
AUGMENTATION. . fr.		38,250				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE XI.</b>		
<b>MINES.</b>		
<b>1<sup>re</sup> SECTION. — Personnel du conseil.</b>		
66	»	Personnel du Conseil des mines. — Traitements et frais de déplacement . . . . .
67	»	— — — Matériel . . . . .
<b>2<sup>me</sup> SECTION. — Personnel du corps des mines.</b>		
68	»	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines des géomètres dessinateurs et des commis expéditionnaires adjoints aux ingénieurs . . . . .
69	»	Frais des jurys d'examen, du Conseil de perfectionnement, et missions des élèves-ingénieurs de l'École spéciale des mines . . . . .
<b>3<sup>me</sup> SECTION. — Carte géologique.</b>		
70	»	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique . . . . .
<b>4<sup>me</sup> SECTION. — Caisses de prévoyance.</b>		
71	»	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses . . . . .
<b>5<sup>me</sup> SECTION. — Impressions, etc.</b>		
72	»	Impressions, achat de livres, de cartes et d'instruments, traductions, publication de documents statistiques, encouragements et subventions, essais et expériences . . . . .
<b>TOTAL DU CHAPITRE XI. . . fr.</b>		
<b>CHAPITRE XII.</b>		
<b>COMMISSIONS.</b>		
<b>1<sup>re</sup> SECTION. — Commission des procédés nouveaux.</b>		
73	»	Frais de route et de séjour, matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc. . . . .
<b>2<sup>me</sup> SECTION. — Commission des Annales des travaux publics.</b>		
74	»	Frais de route et de séjour. . . . .
75	»	Publication du Recueil, rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, etc. . . . .
<b>3<sup>me</sup> SECTION. — Commission consultative des machines à vapeur.</b>		
76	»	Frais de route et de séjour; matériel, etc. . . . .
<b>TOTAL DU CHAPITRE XII. . . fr.</b>		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
32,000	32,000	»	»	32,000	31,660 12	
640	640	»	»	640	640 »	
337,075	332,075	5,000	»	552,075	352,068 53	
8,000	40,000	»	2,000	40,000	7,191 50	
112,000	112,000	»	»	112,000	22,679 95	
45,000	45,000	»	»	45,000	45,000 »	
10,000	10,000	»	»	7,000	6,993 56	
544,715	541,715	5,000	2,000	538,715	446,233 46	
AUGMENTATION. . fr.		3,000				
500	500	»	»	500	338 60	
500	500	»	»	300	107 10	
7,900	7,900	»	»	7,900	7,826 41	
1,500	1,500	»	»	1,500	297 80	
10,200	10,200	»	»	10,200	8,589 91	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE XIII.</b>		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
77	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XIII. . . fr.
<b>CHAPITRE XIV.</b>		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
78	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .
79	»	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Baufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XIV. . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
26,723	26,723	»	»	26,723	28,835 84	
26,723	26,723	»	»	26,723	28,835 84	
48,000	48,000	»	»	48,000	47,940 66	
1,100	1,100	»	»	1,100	1,100 »	
49,100	49,100	»	»	49,100	49,040 66	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
I.	Administration centrale. . . . .
II.	Pensions et secours . . . . .
III.	Agriculture . . . . .
IV.	Eaux et forêts . . . . .
V.	Laboratoires d'analyses . . . . .
VI.	Industrie . . . . .
VII.	Poids et mesures . . . . .
VIII.	Voirie vicinale, cours d'eau et hygiène publique. . . . .
IX.	Service de santé . . . . .
X.	Ponts et chaussées . . . . .
XI.	Mines. . . . .
XII.	Commissions . . . . .
XIII.	Traitements de disponibilité . . . . .
XIV.	Dépenses imprévues . . . . .
	TOTAL. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
737,834	776,104	»	38,230	780,164	773,651 96	
17,100	17,100	»	»	17,100	13,862 76	
1,488,300	1,488,300	»	»	1,473,300	1,341,783 87	
569,253	568,753	500	»	568,753	572,431 80	
94,000	94,000	»	»	94,000	83,586 48	
661,650	670,450	»	8,800	638,450	603,814 20	
130,530	130,530	»	»	130,530	123,336 33	
2,082,000	2,082,000	»	»	2,082,000	2,078,168 47	
267,000	272,000	»	5,000	248,300	233,462 16	
10,358,050	10,319,800	38,250	»	10,248,800	9,969,123 24	
544,715	541,715	3,000	»	538,715	446,233 46	
10,200	10,200	»	»	10,200	8,589 91	
26,723	26,723	»	»	26,723	28,853 84	
19,100	19,100	»	»	19,100	19,040 66	
17,006,297	17,016,597	41,730	32,050	16,896,137	16,299,941 14	
DIMINUTION. . . fr.		10,300				

(272)

**VIII.**

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES**

**POUR L'EXERCICE 1892.**

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget amendé du Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, pour l'exercice 1891 s'élève à . . . . . fr.	104,094,123 »
Les crédits proposés pour l'exercice 1892 s'élèvent à . . . . .	104,079,063 »
Soit une différence en moins de . . . . . fr.	<u>15,060 »</u>

résultant des modifications ci-après :

A. ART. 38. — Le chiffre proposé pour l'exercice 1891, qui est de . . . . . fr.	500,000 »
est réduit à . . . . .	310,000 »
SOIT UNE DIMINUTION DE . . . . . fr.	<u>190,000 »</u>

Cette diminution est égale à la moitié de l'indemnité annuelle à payer au service de navigation à vapeur entre Anvers et New-York, à titre de minimum de produits garantis. La convention passée avec la « Société anonyme de navigation belge-américaine » pour l'exploitation de ce service prendra fin le 1<sup>er</sup> juillet 1892.

B. D'autre part, il y a lieu de tenir compte des divers compléments de crédits portés au projet de Budget révisé de 1891 (Doc. n° 4, session de 1890-1891, pp. 156 à 164), savoir :

<i>Chemins de fer.</i> Art. 13 fr.	14,000 »	
— Art. 22 .	90,250 »	
	<u>104,250 »</u>	
<i>Postes et télégraphes.</i> Art. 33 .	5,880 »	
— Art. 35 .	62,600 »	
— Art. 42 .	2,210 »	
	<u>70,690 »</u>	
TOTAL des augmentations de crédits . . . . . fr.	<u>174,940 »</u>	
Reste une diminution, égale au chiffre indiqué ci-dessus, de fr.	<u>15,060 »</u>	

Le présent projet de Budget est présenté pour satisfaire aux prescriptions de la loi sur la comptabilité. On ne pourrait encore dire, dès à présent, quels sont les crédits nécessaires pour assurer la marche des services. Des explications seront fournies à l'appui des amendements qui seront proposés à l'ouverture de la prochaine session.

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES,**

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Nos Ministres des Chemins de fer, Postes et Télégraphes et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget du Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes est fixé, pour l'exercice 1892, à la somme de cent quatre millions septante-neuf mille soixante-trois francs (104,079,063 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1891.

**LÉOPOLD.**

**PAR LE ROI :**

*Le Ministre des Chemins de fer,  
Postes et Télégraphes,*

**J. VANDENPEEREBOOM.**

*Le Ministre des Finances,*

**A. BEERNAERT.**

(276)

**BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES  
POUR L'EXERCICE 1892.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>			
1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000 »	
2	— des fonctionnaires et employés . . . . .	177,175 »	
3	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'Administration centrale . . . . .	8,000 »	343,075 »
4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service. . . . .	41,000 »	
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses . . . . .	60,000 »	
6	Honoraires des avocats du Département . . . . .	33,000 »	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>CHEMINS DE FER.</b>			
<b>SECTION 1<sup>re</sup>. — Services communs.</b>			
7	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	469,500 »	
8	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . . . . .	127,200 »	
9	Matériel et fournitures de bureau pour tous les services . . . . .	640,000 »	
10	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'administration . . . . .	50,000 »	
11	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt . . . . .	40,000 »	
12	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences internationales; congrès des chemins de fer . . . . .	11,000 »	
<b>SECTION 2. — Voies et travaux.</b>			
13	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	1,549,750 »	
14	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. . . . .	10,781,100 »	
15	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie . . . . .	4,810,000 »	
16	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils, ustensiles, objets divers, loyers de locaux. . . . .	2,199,200 »	
	<b>A REPORTER. . . . fr.</b>	<b>20,677,750 »</b>	<b>343,075 »</b>

## BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGR. (Suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	20,677,750 »	545,075 »
<b>SECTION 3. — Traction et matériel.</b>			
17	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	1,717,600 »	
18	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . . . . .	12,175,200 »	
19	Primes d'économie et de régularité. . . . .	646,600 »	
20	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois . . . . .	9,154,000 »	
21	Entretien, réparation et renouvellement du matériel . . . . .	10,544,000 »	
			84,351,400 »
<b>SECTION 4. — Transports.</b>			
22	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	9,970,950 »	
23	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois et manœuvres par chevaux . . . . .	6,574,400 »	
24	Primes pour encourager la marche régulière des convois. . . . .	395,000 »	
25	Frais d'exploitation. . . . .	2,525,000 »	
26	Camionnage. . . . .	1,800,000 »	
27	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux. . . . .	600,000 »	
28	Redevances aux compagnies et aux particuliers pour usage ou location de matériel de traction et de transport. . . . .	50,000 »	
<b>SECTION 5. — Perception des recettes et contrôles.</b>			
29	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	1,846,900 »	
30	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . . . . .	95,000 »	
31	Primes pour application régulière de taxes . . . . . (Les crédits portés aux articles 7, 15, 17, 22 et 29 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)	5,000 »	
<b>CHAPITRE III.</b>			
<b>POSTES ET TÉLÉGRAPHES.</b>			
<b>SECTION 1<sup>re</sup>. — Services communs.</b>			
32	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	105,944 »	
33	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . . . . .	127,020 »	
34	Matériel, machines, outils, approvisionnement de papiers, d'encre, etc., pour la fabrication des timbres, etc. . . . .	145,000 »	
	A REPORTER. . . . . fr.	375,964 »	84,804,475 »

## BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGR. (Suite.)

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . fr.	375,064 •	84,694,475 •
	<b>SECTION 2. — Postes.</b>		
35	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	3,992,260 •	
36	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes. . . . .	4,212,153 •	
37	Transport des dépêches . . . . .	482,167 •	
38	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique, en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, à titre de subvention, de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (Crédit non limitatif) . . . . .	510,000 •	14,433,596 •
39	Indemnités et remboursements du chef des dépôts, expéditions et recouvrements confiés à la poste. (Crédit non limitatif) . . . . .	10,000 •	
40	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie . . . . .	758,820 •	
41	Part d'intervention de l'Administration dans les frais du bureau international de Berne . . . . .	3,250 •	
	<b>SECTION 3. — Télégraphes.</b>		
42	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	2,888,881 •	
45	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. . . . .	996,095 •	
44	Entretien des lignes et des bureaux; fournitures diverses . . . . .	352,000 •	
45	Part d'intervention dans les frais du bureau international de Berne. . . . .	2,000 •	
46	Quote-part de la Belgique dans les frais d'entretien et de renouvellement des câbles télégraphiques sous-marins anglo-belges . . . . . (Les crédits portés aux articles 32 et 42 pourront être réunis et transférés de l'un à l'autre de ces articles, suivant les besoins du service.)	50,000 •	
	<b>CHAPITRE IV.</b>		
	<b>MARINE.</b>		
47	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	1,164,996 •	
48	Traitements, salaires, indemnités, frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés. . . . .	241,280 •	
49	Remises. (Crédit non limitatif) . . . . .	1,790,000 •	4,796,717 •
50	Subsides. . . . .	99,735 •	
51	Traction et matériel . . . . .	1,500,706 •	
	<b>CHAPITRE V.</b>		
	<b>COMITÉ MIXTE DE LÉGISLATION.</b>		
52	Jetons de présence des membres et frais accessoires . . . . .	5,000 •	5,000 •
	À REPORTER. . . fr.	•	105,929,788 •

## BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGR. (Suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	103,929,788 •
	<b>CHAPITRE VI.</b>		
53	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité, par mesure générale ou pour un terme illimité. ( <i>Charges extraordinaire et temporaire.</i> ) . . . . .	77,000 •	77,000 •
	<b>CHAPITRE VII.</b>		
54	Pensions : premier terme . . . . .	22,200 •	22,200 •
	<b>CHAPITRE VIII.</b>		
55	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires, ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés . . . . .	54,325 •	54,325 •
	<b>CHAPITRE IX.</b>		
56	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	15,750 •	15,750 •
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, ETC. . . . fr.		104,079,063 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 23 février 1891.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI:

*Le Ministre des Chemins de fer,  
Postes et Télégraphes,*

**JULES VANDENPEEREBOOM.**

*Le Ministre des Finances,*

**A. BEERNAERT.**

**DÉVELOPPEMENTS**

**DU BUDGET DU**

**MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER,**

**POSTES ET TÉLÉGRAPHES**

**pour l'exercice 1892.**



## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE 1<sup>er</sup>.</b>		
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>		
1	"	Traitement du Ministre . . . . . fr.
2	a.	Traitements des fonctionnaires et employés . . . . .
	b.	{ Secrétariat général . . . . . 159,750 » { Surveillance des chemins de fer concédés . . . . . 37,425 »
3	"	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés . . . . .
4	"	Traitements des huissiers, messagers et concierges, et salaires des hommes de peine, des ouvriers, etc. — Cabinet, secrétariat général . . . . .
5	a.	Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, achats de livres, reliures, etc. . . . . 12,600 »
	b.	— Chauffage, éclairage et distribution d'eau . . . . . 16,650 »
	c.	— Entretien des locaux, achat et entretien des meubles . . . . . 30,760 »
6	"	Honoraires des avocats du Département . . . . .
TOTAL DU CHAPITRE 1 <sup>er</sup> . . . . . fr.		
<b>CHAPITRE II.</b>		
<b>CHEMINS DE FER.</b>		
<b>PREMIÈRE SECTION.</b>		
<b>SERVICES COMMUNS.</b>		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
7	a.	Comité d'administration, haute surveillance et direction du service général . . . . . fr. 376,800 »
	b.	Approvisionnements d'imprimés, papiers, etc. Masse d'habillement, Magasin central, fabrication des billets de voyageurs . . . . . 71,600 »
	c.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire, etc. . . . . 21,100 »
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
8	a.	Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service de l'administration centrale, de l'autographie et du factage . . . . . 58,100 »
	b.	Réception, emmagasinage et distribution des approvisionnements de la masse d'habillement, des imprimés, papiers et fournitures de bureau . . . . . 21,900 »
	c.	Emmagasinage et distribution des approvisionnements du magasin central . . . . . 24,200 »
	d.	Fabrication de coupons Edmond'son . . . . . 25,000 »
<i>Matériel et fournitures de bureau pour tous les services :</i>		
9	a.	Imprimés et autographies . . . . . 225,000 »
	b.	Fournitures de bureau, ficelles, enveloppes, papiers, encre, etc. . . . . 86,000 »
	c.	Instructions et publications diverses (guides, tarifs, comptes rendus, cahiers des charges, etc.) . . . . . 190,000 »
	d.	Objets de gravure, abonnements, mobilier, frais de publicité . . . . . 161,000 »
10	"	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'Administration . . . . .
11	"	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt . . . . .
12	a.	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences internationales . . . . . 6,000 »
	b.	Subside à la Commission internationale du Congrès des chemins de fer . . . . . 5,000 »
TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	•	•	21,000	21,000 •	
177,175	177,175	•	•	177,175	177,170 52	
8,000	8,000	•	•	8,000	6,750 90	
41,900	41,900	•	•	41,900	41,572 89	
60,000	60,000	•	•	65,000	40,773 57	
35,000	35,000	•	•	35,000	32,211 •	
548,075	548,075	•	•	548,075	319,458 68	
409,500	469,560	•	•	407,415	483,161 53	
127,200	127,200	•	•	125,560	121,051 68	
640,000	640,000	•	•	660,000	489,690 •	
50,000	50,000	•	•	40,000	40,000 •	
40,000	40,000	•	•	40,000	39,999 80	
11,000	11,000	•	•	11,000	7,861 01	
1,337,700	1,337,700	•	•	1,343,975	1,181,764 02	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>DEUXIÈME SECTION.</b>		
<b>VOIES ET TRAVAUX.</b>		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
13	a.	Direction centrale du service des voies et travaux . . . . . fr. 198,580 •
	b.	Surveillance et entretien des routes, stations, travaux d'art, etc. — Bâtiments et dépendances . . . 1,219,070 •
	c.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire . . . . . 132,500 •
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
14	a.	Surveillance et police de la route (surveillants, piqueurs, gardes-barrières, gardes-tunnels, gardes-signaux, gardes-excentriques, pontonniers, etc.) . . . . . 6,093,100 •
	b.	Entretien ordinaire des voies, ouvrages d'art, bâtiments et dépendances de la route, réception et renouvellement des billes, rails, ballast, etc (chefs-poseurs, poseurs, maçons, charpentiers, forgerons, terrassiers, etc.) . . . . . 4,688,000 •
<i>Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie :</i>		
15	a.	Fournitures de billes et bois spéciaux . . . . . 2,500,000 •
	b.	— de rails et accessoires . . . . . 1,850,000 •
	c.	— de plates-formes, excentriques, croisements, traverses à niveau, ponts à bascule . . . 660,000 •
<i>Travaux d'entretien et d'amélioration, outils, ustensiles, objets divers, loyers de locaux :</i>		
16	a.	Matériaux, main-d'œuvre pour travaux d'entretien extraordinaire et de renouvellement des ouvrages d'art de la route, des stations, bâtiments et dépendances; travaux d'amélioration peu importants. 1,833,200 •
	b.	Fourniture et réparation d'outils, d'ustensiles, de signaux, d'objets de matériel, de mobilier et d'objets divers . . . . . 150,000 •
	c.	Loyers de locaux pour bureaux et pour logement de chefs de station qui n'habitent pas dans un bâtiment de l'État . . . . . 216,000 •
<b>TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. . . . . fr.</b>		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,549,750	1,535,750	14,000	•	1,521,740	1,683,248 01	<p><i>N. B.</i> Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne, représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1889 et de créances arriérées rattachées audit exercice.</p> <p>Complément d'un crédit dont la première partie a été justifiée au Budget amendé de 1891. — Doc. n° 4, p. 156.</p>
10,781,100	10,781,100	•	•	10,701,500	10,537,685 28	
4,810,000	4,810,000	•	•	4,810,000	3,805,458 •	
2,199,200	2,199,200	•	•	2,109,200	1,796,206 48 4,111 76	
19,340,050	19,326,050	14,000	•	19,142,440	17,822,597 77 4,111 76	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>TROISIÈME SECTION.</b>		
<b>TRACTION ET MATÉRIEL.</b>		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
17	a.	Direction centrale du service . . . . . fr. 291,250 »
	b.	Traction. — Surveillance du service et du petit entretien du matériel dans les stations ; approvisionnements . . . . . 861,850 »
	c.	Ateliers centraux. — Grandes réparations et renouvellement du matériel en général. . . . . 375,950 »
	d.	Réception du matériel et des approvisionnements. — Dépôts . . . . . 101,450 »
	e.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire. . . . . 87,300 »
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
18	a.	Traction et freinage des convois (machinistes, chauffeurs et serre-freins) . . . . . 6,273,000 »
	b.	Visite et entretien courant du matériel de traction et de transport . . . . . 3,100,000 »
	c.	Réception et emmagasinage des approvisionnements et du matériel . . . . . 133,200 »
	d.	Agents en service général (veilleurs, pompeurs, magasiniers, plantons, portiers, gardiens, manoeuvres, etc.) . . . . . 2,667,000 »
<i>Primes d'économie et de régularité :</i>		
19	a.	Pour économie constatée dans la consommation du combustible et du gaz d'éclairage . . . . . 322,800 »
	b.	Pour encourager la marche régulière des convois . . . . . 304,800 »
	c.	Pour économie réalisée dans la main-d'œuvre et les consommations par les ouvriers du service de l'éclairage . . . . . 11,000 »
	d.	Primes de parcours par les machinistes-instructeurs . . . . . 8,000 »
<i>Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois :</i>		
20	a.	Combustible. — Houille, briquettes, bois d'allumage, etc. . . . . 8,504,000 »
	b.	Huile, suif, graisse et autres objets de consommation . . . . . 650,000 »
<i>Entretien, réparation et renouvellement du matériel. (Matières, pièces de rechange, ustensiles, outils, engins, éclairage des ateliers et fournitures diverses.)</i>		
21	a.	Matériaux pour entretien et réparation des locomotives, tenders, voitures, wagons, matériel fixe, mobilier, etc. . . . . 6,700,000 »
	b.	Main-d'œuvre et réparation des locomotives, tenders, voitures, wagons, matériel fixe, mobilier, etc. 5,690,200 »
	c.	Agents en service général (agréés, contremaîtres, veilleurs, pompeurs, brigadiers, magasiniers, portiers, manoeuvres, etc.) . . . . . 705,800 »
	d.	Renouvellement et amélioration du matériel . . . . . 3,250,000 »
<b>TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. . . . . fr.</b>		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,717,600	1,717,600	•	•	1,690,220	1,701,512 24	N. B. Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne, représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1889 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
12,173,200	12,173,200	•	•	11,305,000	11,108,945 40 542 40	
646,600	646,600	•	•	596,600	580,990 44	
9,154,000	9,154,000	•	•	10,144,700	5,426,315 47	
16,344,000	16,344,000	•	•	15,046,600	13,739,602 39 9,441 38	
40,035,400	40,035,400	•	•	38,783,120	32,617,255 94 9,983 78	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>QUATRIÈME SECTION.</b>		
<b>TRANSPORTS.</b>		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
	a.	Direction centrale du service. . . . . fr. 830,050 »
22	b.	Mouvement. — Surveillance des convois; répartition des wagons; convoi des voyageurs et des marchandises. . . . . 3,607,765 »
	c.	Traffic. — Surveillance du service; bureaux des stations; factage; relations internationales, etc. . . . . 5,240,100 »
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire, découchers des gardes, etc. . . . . 202,945 »
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois, et manœuvres par chevaux :</i>		
	a.	Chargement, déchargement et pesage des marchandises, bagages, etc. . . . . 4,080,400 »
23	b.	Formation des convois; nettoyage des bureaux; portiers, gardiens, gardes à l'essai, veilleurs, etc. . . . . 1,071,000 »
	c.	Manœuvres par chevaux dans les stations et aux abords. . . . . 525,000 »
24	»	Primes pour encourager la marche régulière des convois. . . . .
<i>Frais d'exploitation :</i>		
	a.	Matériel et consommations pour éclairage et chauffage des stations, gares, bureaux, salles d'attente, convois, etc. . . . . 1,558,000 »
25	b.	Consommations diverses pour nettoyage, arrimage, etc.; objets de mobilier, engins de pesage et de chargement, outils, ustensiles, etc. . . . . 755,000 »
	c.	Redevances pour l'usage de stations, lignes, etc., appartenant à des compagnies . . . . . 10,000 »
26	»	Camionnage. — Prise et remise à domicile. . . . .
27	»	Pertes et avaries. — Indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux . . . . .
28	»	Redevances aux compagnies et aux particuliers pour usage ou location de matériel de traction et de transport.
TOTAL DE LA QUATRIÈME SECTION. . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
9,970,950	9,880,700	90,250	•	9,564,571	9,160,423 65	<i>N. B.</i> Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1889 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
6,574,400	6,574,400	•	•	6,415,800	6,263,451 •	Compléments de crédits dont une partie seulement a été portée au Budget amendé de 1891. Doc. n° 4, page 159
395,000	395,000	•	•	390,000	389,027 15	
2,323,000	2,323,000	•	•	2,124,200	1,941,000 • 10,717 14	
1,800,000	1,800,000	•	•	1,790,000	1,782,462 08	
600,000	600,000	•	•	600,000	1,490,509 63 13,702 08	
30,000	30,000	•	•	30,000	22,693 88	
21,695,350	21,605,100	90,250	•	20,914,571	21,064,567 55 24,419 22	
AUGMENTATION . . fr.		90,250				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>
<b>CINQUIÈME SECTION.</b>		
<b>PERCEPTION DES RECETTES ET CONTRÔLES.</b>		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
29	a.	Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité des recettes et des matières. — Décomptes avec les compagnies, etc. . . . . fr. 717,800 *
	b.	Distribution des coupons et perception des recettes dans les bureaux où les gestions comptables sont confiées à des receveurs. — Surveillance et contrôle des gestions comptables des stations et des dépôts d'approvisionnements. — Récolement des inventaires du matériel, mobilier, magasins et dépôts. . . . . 1,060,900 *
	c.	Dépôt du timbre. . . . . 21,000 *
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire, etc. . . . . 47,200 *
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
50	a.	Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service . . . . . 76,000 *
	b.	Délivrance aux stations, des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre . . . 17,000 *
51	"	Primes pour application régulière des taxes . . . . . (Les crédits portés aux articles 7, 13, 17, 23 et 29 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)
TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION. . . . . fr.		
<b>Récapitulation du chapitre II.</b>		
1 <sup>re</sup> SECTION. — Services communs . . . . .		
2 <sup>e</sup> — — Voies et travaux . . . . .		
3 <sup>e</sup> — — Traction et matériel . . . . .		
4 <sup>e</sup> — — Transports . . . . .		
5 <sup>e</sup> — — Perception des recettes et contrôles . . . . .		
TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,846,900	1,846,900	»	»	1,841,520	1,848,254 03	<i>N. B.</i> Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1889 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
93,000	93,000	»	»	91,016	91,016 »	
5,000	5,000	»	»	5,000	5,000 »	
1,944,900	1,944,900	»	»	1,937,536	1,944,270 03	
1,337,700	1,337,700	»	»	1,343,975	1,181,764 02	
10,340,050	10,326,050	14,000	»	19,142,440	17,822,597 77 4,114 76	
40,035,400	40,035,400	»	»	38,783,120	32,617,253 94 9,983 78	
21,693,350	21,603,100	90,250	»	20,914,571	21,064,567 35 24,419 22	
1,944,900	1,944,000	»	»	1,937,536	1,944,270 03	
84,351,400	84,247,150	104,250	»	82,121,642	74,630,453 11 38,514 76	
AUGMENTATION . . . fr.		104,250 »				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE III.</b>		
POSTES ET TÉLÉGRAPHES.		
—		
<b>PREMIÈRE SECTION.</b>		
<i>Services communs.</i>		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
32	a.	Service spécial des bâtiments . . . . . 28,550 »
	b.	Atelier de fabrication des timbres et dépôt du timbre . . . . . 20,050 »
	c.	Réception et surveillance du matériel et des approvisionnements. — Dépôts . . . . . 54,664 »
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
33	a.	Service spécial des bâtiments . . . . . 6,540 »
	b.	Atelier de fabrication des timbres et dépôt du timbre . . . . . 48,100 »
	c.	Réception et surveillance du matériel et des approvisionnements. — Dépôts . . . . . 57,980 »
	d.	Atelier d'autographie . . . . . 2,640 »
	e.	Chauffage et éclairage de l'Hôtel central des postes et télégraphes . . . . . 11,760 »
<i>Matériel, machines, outils, approvisionnement de papiers, etc.</i>		
34	a.	Imprimés, fournitures de bureau, reliures . . . . . 10,000 »
	b.	Loyers . . . . . 2,500 »
	c.	Éclairage et chauffage . . . . . 1,500 »
	d.	Entretien des locaux, du matériel et de l'outillage . . . . . 3,000 »
	e.	Papiers, encres et approvisionnements divers pour la fabrication des valeurs postales et télégraphiques . . . . . 120,000 »
	f.	Approvisionnements divers, menues dépenses . . . . . 8,000 »
TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. . . . fr.		
<b>DEUXIÈME SECTION.</b>		
<i>Postes.</i>		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
35	a.	Direction centrale et services provinciaux . . . . . 669,000 »
	b.	Bureaux de poste, perceptions, sous-perceptions, bureaux mixtes (chemins de fer et postes) et bureaux ambulants . . . . . 3,323,266 »
<i>Traitements et indemnités des facteurs :</i>		
36	a.	Surveillance du personnel des facteurs et triage des correspondances à distribuer et à expédier (chefs-facteurs et facteurs-trieurs, etc.) . . . . . 145,800 »
	b.	Distribution de la correspondance dans les chefs-lieux de cantons postaux (facteurs de perception). . . . . 1,676,060 »
	c.	Distribution des correspondances, journaux, etc., dans les communes rurales (facteurs ruraux). . . . . 1,699,200 »
	d.	Convoyage des dépêches postales en transit . . . . . 15,000 »
	e.	Indemnités, frais de remplacement, aides-facteurs temporaires, etc. . . . . 676,095 »
A REPORTER. . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS Proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
105,944	105,044	-	-	88,510	07,183 79	<i>N. D.</i> Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1889 et de créances arriérées rattachées au dit exercice.
127,020	121,140	5,880	-	110,020	96,076 55	
145,000	145,000	-	-	170,000	153,093 209	
375,964	370,084	5,880	-	368,539	346,553 34 209	
AUGMENTATION . . . fr.		5,880				
3,092,266	3,020,666	62,600	-	3,706,709	3,701,708 91 333 33	
4,212,155	4,212,155	-	-	4,102,615	4,058,971 69	
8,204,419	8,141,819	62,600	-	7,809,322	7,740,680 60 333 33	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT . . . fr.
		<i>Transport des dépêches :</i>	
	a.	Entreprises spéciales de transport des dépêches, services affluents, messageries, carrioles entre les bureaux et les stations. . . . .	304,840 "
37	b.	Transport des facteurs par service d'omnibus . . . . .	49,300 "
	c.	Transport des dépêches par des piétons. — Transports extraordinaires, entreposage, passages d'eau, menues dépenses. . . . .	111,602 "
	d.	Frais de traction de bureaux ambulants sur les lignes concédées . . . . .	16,425 "
58	"	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, — à titre de subvention, de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (Crédit non limitatif) . . . . .	
30	"	Indemnités et remboursements du chef des dépôts, expéditions et recouvrements confiés à la poste. (Crédit non limitatif)	
		<i>Matériel :</i>	
	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat de livres, reliures, etc. . . . .	116,750 "
	b.	Chauffage et éclairage . . . . .	66,800 "
40	c.	Entretien et appropriation de locaux, achat et entretien du mobilier et du matériel, menues dépenses. Armement des facteurs ruraux . . . . .	163,270 "
	d.	Loyers, frais de régie . . . . .	346,000 "
41	e.	Entretien, renouvellement et construction de bureaux ambulants . . . . .	66,000 "
	"	Part d'intervention de l'administration dans les frais du bureau international de Berne . . . . .	
		<b>TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. . . . .</b>	
		<b>TROISIÈME SECTION.</b>	
		<b>TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.</b>	
		<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>	
	a.	Direction générale, service central et surveillance du service . . . . .	504,550 "
42	b.	Bureaux de transmission et de réception; circonscriptions techniques . . . . .	2,061,560 "
	c.	Primes télégraphiques des agents de toutes catégories. . . . .	146,000 "
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements et de loyer, intérim, travail extraordinaire, etc. . . . .	176,771 "
		<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>	
	a.	Agents de l'administration centrale (huissiers, messagers, classeurs, etc.) . . . . .	40,515 "
43	b.	Services d'exécution (élèves et ouvriers divers) . . . . .	406,610 "
	c.	Remise à domicile des télégrammes et des exprès postaux. — Transport des porteurs par service d'omnibus . . . . .	451,070 "
	d.	Redevances pour coopération au service télégraphique des agents des compagnies de chemins de fer, de la police, etc. . . . .	97,000 "
		<i>Entretien des lignes, matériel, etc.</i>	
	a.	Imprimés, fournitures de bureaux, reliures, livres et journaux techniques, etc. . . . .	75,000 "
	b.	Éclairage et chauffage . . . . .	40,000 "
	c.	Entretien des locaux et du mobilier . . . . .	25,000 "
44	d.	Entretien des lignes et des appareils. . . . .	150,000 "
	e.	Objets de consommation, menues dépenses . . . . .	52,000 "
	f.	Loyers . . . . .	11,000 "
	g.	Abonnements à des réseaux téléphoniques . . . . .	1,000 "
45	"	Part d'intervention dans les frais du bureau international de Berne. . . . .	
46	"	Quote-part de la Belgique dans les frais d'entretien et de renouvellement des câbles télégraphiques sous-marins anglo-belges. . . . .	
		(Les crédits portés aux articles 32 et 42 pourront être réunis et transférés de l'un à l'autre de ces articles suivant les besoins du service.)	
		<b>TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. . . . .</b>	fr.

## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
8,204,410	8,141,819	62,600	»	7,899,322	7,740,680 60 333 33	<i>N. B</i> Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1889 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
482,167	482,167	»	»	476,027	472,852 70	
310,000	500,000	»	190,000	642,000	709,050 22	
10,000	10,000	»	»	10,000	2,760 88 80 »	
758,820	758,820	»	»	758,820	715,450 19 35,909 30	
3,250	3,250	»	»	3,250	2,177 16	
9,768,656	9,896,056	62,600	190,000	9,789,419	9,732,080 75 36,322 63	
DIMINUTION. . . fr.		27,400				
2,888,881	2,886,671	2,210	»	2,792,156	2,696,937 61	
996,095	996,095	»	»	937,275	900,587 10	
352,000	352,000	»	»	335,000	298,870 53	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,410 70	
50,000	50,000	»	»	50,000	16,786	
4,288,976	4,286,766	2,210	»	4,116,431	3,914,591 94	
AUGMENTATION. . . fr.		2,210				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>Récapitulation du chapitre III.</b>		
		1 <sup>re</sup> SECTION. — Services communs. . . . .
		2 <sup>e</sup> — — Postes. . . . .
		3 <sup>e</sup> — — Télégraphes et téléphones . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.
<b>CHAPITRE IV.</b>		
<b>MARINE.</b>		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
	a.	Direction centrale du service . . . . . fr. 100,900 *
	b.	Services spéciaux; paquebots entre Ostende et Douvres. — Service entre Anvers et la Tête-de-Flandre. 526,822 *
47	c.	Police maritime; école de navigation; constructions et réparations maritimes; pilotage; phares et fanaux; sauvetage et remorque; surveillance des lignes postales transatlantiques. . . . . 404,514 *
	d.	Personnel instructeur et enseignant de l'école des mousses; personnel pour la surveillance des pêcheries dans la mer du Nord. . . . . 111,960 *
	e.	Frais de route et jetons de présence des membres des jurys . . . . . 20,800 *
<i>Traitements, salaires, indemnités et frais de route des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés :</i>		
48	°	Huissiers, messagers, lamaneurs, gardiens, ouvriers, matelots et chauffeurs provisoires, etc., pour les différents services . . . . .
49	°	Remises aux receveurs, aux pilotes, aux mesureurs, aux encaisseurs et à d'autres agents du pilotage; primes d'arrestation aux agents de la police maritime; indemnités aux agents et aux canotiers pour le transport et l'emmagasinage des poudres; vacations aux sauveteurs. (Crédit non limitatif.) . . . . .
50	°	Subsides aux caisses de pêcheurs; frais de surveillance de la grande pêche et de participation à la police internationale des pêcheries dans la mer du Nord; encouragements à l'éducation pratique des marins . . . . .
<i>Traction et matériel :</i>		
	a.	Combustible, huiles, graisses, cordages, toiles à voiles et autres matières pour les navires, bureaux, ateliers, etc. . . . . fr. 1,174,142 *
51	b.	Entretien, réparations, renouvellements, locations, loyers, mobilier, etc. . . . . 315,864 *
	c.	Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel. . . . . 1,500 *
	d.	Pertes et avaries, fournitures de bureau, impressions, annonces, frais d'agence, frais divers des écoles de navigation, etc. . . . . 9,200 *
		TOTAL DU CHAPITRE IV . . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
375,064	370,084	5,880	»	368,550	346,555 54 209 »	N. B. Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1889 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
9,768,656	9,896,056	»	127,400	9,789,410	9,752,980 75 36,322 63	
4,288,076	4,286,766	2,210	»	4,110,451	3,914,591 04	
14,433,596	14,552,906	8,090	127,400	14,274,180	13,995,926 05 36,534 63	
DIMINUTION. . . fr.		119,510 »				
1,164,996	1,164,996	»	»	1,145,196	1,095,174 77	
241,280	241,280	»	»	235,280	226,825 81	
1,790,000	1,790,000	»	»	1,540,000	1,774,216 45	
99,735	99,735	»	»	99,735	92,056 51	
1,500,706	1,500,706	»	»	1,696,706	1,512,519 92 3,744 »	
4,796,717	4,796,717	»	»	4,714,917	4,498,571 44 3,744 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE V.</b>		
COMITÉ MIXTE DE LÉGISLATION.		
52	*	Jetons de présence des membres et frais accessoires . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE V . . . . . fr.
<b>CHAPITRE VI.</b>		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
55	*	Traitements des fonctionnaires et employés des divers services, mis en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.
<b>CHAPITRE VII.</b>		
PENSIONS.		
54	*	Premier terme des pensions conférées à d'anciens fonctionnaires et employés . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.
<b>CHAPITRE VIII.</b>		
SECOURS.		
55	}	a. Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés . . . . . fr. 18,325 °
		b. Secours à des ouvriers ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés. . . . . 16,000 °
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.
<b>CHAPITRE IX.</b>		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
56	*	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 55 . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. -- DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS totés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,000 »	5,000 »	»	«	5,000 »	1,962 50	
5,000 »	5,000 »	»	»	5,000 »	1,962 50	
77,000 »	77,000 »	»	»	77,000 »	75,852 95	
77,000 »	77,000 »	»	»	77,000 »	75,852 95	
22,200 »	22,200 »	»	»	22,200 »	21,094 72	
22,200 »	22,200 »	»	»	22,200 »	21,094 72	
54,525 »	54,525 »	»	»	50,525 »	50,525 »	
54,525 »	54,525 »	»	»	50,525 »	50,525 »	
15,750 »	15,750 »	»	»	15,750 »	12,646 55	
15,750 »	15,750 »	»	»	15,750 »	12,646 55	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<p><i>Récapitulation.</i></p> <p>—</p>	
I.	Administration centrale . . . . .
II.	Chemins de fer . . . . .
III.	Postes et télégraphes . . . . .
IV.	Marine . . . . .
V.	Comité mixte de législation . . . . .
VI.	Traitements de disponibilité . . . . .
VII.	Pensions . . . . .
VIII.	Secours. . . . .
IX.	Dépenses imprévues. . . . .
<p>TOTAL DU BUDGET. . . . .</p>	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
343,075 »	343,075 »	»	»	343,075 »	319,458 68	<i>N. B.</i> Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1889 et de créances arriérées rattachées au dit exercice.
84,351,400 »	84,247,150 »	104,250 »	»	82,121,642 »	74,650,453 11 38,514 76	
14,433,596 »	14,552,906 »	»	119,310 »	14,274,189 »	15,903,926 03 36,531 63	
4,796,717 »	4,796,717 »	»	»	4,714,917 »	4,498,371 44 3,741 »	
5,000 »	5,000 »	»	»	5,000 »	1,962 50	
77,000 »	77,000 »	»	»	77,000 »	73,852 93	
22,200 »	22,200 »	»	»	22,200 »	21,994 72	
34,325 »	34,325 »	»	»	30,325 »	30,325 »	
15,750 »	15,750 »	»	»	15,750 »	12,646 55	
104,079,063 »	104,094,123 »	104,250 »	119,310 »	101,609,098 »	93,583,190 96 78,787 39	
DIMINUTION. . . fr.		15,060 »				

(302)

**IX.**

**BUDGET**

**DU**

**MINISTÈRE DE LA GUERRE**

**POUR L'EXERCICE 1892.**



## NOTE PRELIMINAIRE.

Les crédits portés au Budget de la Guerre, pour l'exercice 1892, sont basés sur l'effectif moyen de 49,020 hommes et de 9,053 chevaux qui a servi de base aux prévisions du Budget de 1891 amendé.

Les crédits demandés pour 1891 s'élèvent à . . . . .	fr.	46,888,462	»
— pour 1892 » . . . . .		46,960,582	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	72,120	»

Cette augmentation provient de ce que l'année 1892 est bissextile, ce qui occasionne un accroissement de  $\frac{1}{365}$  de toutes les allocations qui se décomptent par jour.

Les notes ci-après en donnent le détail.

## CHAPITRE II.

## ÉTATS-MAJORS

ART. 6. — *État-major général.*

Crédit demandé pour 1891 . . . . .	fr.	887,500	»
— 1892 . . . . .		887,660	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	360	»

ART. 7. — *État-major des provinces et des places.*

Crédit demandé pour 1891 . . . . .	fr.	227,510	»
— 1892 . . . . .		227,540	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	30	»

ART. 8. — *Intendance militaire*

Crédit demandé pour 1891. . . . .	fr.	257,700	»
— 1892. . . . .		257,730	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	30	»

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## CHAPITRE IV.

## SOLDE DES TROUPES.

ART. 12. — *Traitement et solde de l'infanterie.*

Crédit demandé pour 1891 . . . . .	fr.	15,323,770	»
— 1892 . . . . .		15,546,570	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	22,800	»

Cette augmentation se décompose comme suit :

Solde des sous-officiers et soldats . . . . .	fr.	22,400	»
Indemnité de fourrages . . . . .		400	»
		<hr/>	
TOTAL . . . . .	fr.	22,800	»

ART. 13. — *Traitement et solde de la cavalerie.*

Crédit demandé pour 1891 . . . . .	fr.	3,978,800	»
— 1892 . . . . .		3,985,200	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	6,400	»

Cette augmentation se décompose comme suit :

Solde des sous-officiers et soldats . . . . .	fr.	5,800	»
Masse d'entretien du harnachement . . . . .		600	»
		<hr/>	
TOTAL. . . . .	fr.	6,400	»

ART. 14. — *Traitement et solde de l'artillerie.*

Crédit demandé pour 1891 . . . . .	fr.	5,797,438	»
— 1892 . . . . .		5,805,788	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	8,350	»

Cette augmentation se décompose comme suit :

Solde des sous-officiers et soldats . . . . .	fr.	8,000	»
Indemnité de fourrages . . . . .		50	»
Masse d'entretien du harnachement . . . . .		300	»
		<hr/>	
TOTAL. . . . .	fr.	8,350	»

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 15. — *Traitement et solde du génie.*

Crédit demandé pour 1891 . . . . .	fr. 1,424,700 »
— 1892 . . . . .	1,426,400 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . .	fr. 1,400 »

Cette augmentation se décompose comme suit :

Solde des sous-officiers et soldats . . . . .	fr. 1,350 »
Indemnité de fourrages . . . . .	50 »
	<hr/>
TOTAL. . . . .	fr. 1,400 »

ART 16. — *Traitement et solde du bataillon d'administration.*

Crédit demandé pour 1891 . . . . .	fr. 730,900 »
— 1892 . . . . .	732,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . .	fr. 1,100 »

## CHAPITRE VIII.

## PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.

ART. 22. — *Pain et viande.*

Crédit demandé pour 1891 . . . . .	fr. 6,562,090 »
— 1892 . . . . .	6,582,190 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . .	fr. 20,100 »

Cette augmentation se décompose comme suit :

Littera a. Pain . . . . .	fr. 6,250 »
— b. Viande . . . . .	13,850 »
	<hr/>
TOTAL . . . . .	fr. 20,100 »

ART. 23. — *Fourrages.*

Crédit demandé pour 1891 . . . . .	fr. 4,029,194 »
— 1892 . . . . .	4,040,394 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . .	fr. 11,200 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## ART. 24. — Casernement des hommes.

Crédit demandé pour 1891 . . . . .	fr.	769,450	»
— 1892 . . . . .		769,800	»
		<hr/>	
AUGMENTATION . . . . .	fr.	350	»

Cette augmentation se décompose comme suit :

Littera b. Fournitures appartenant aux communes (journées d'occupation) . . . . .	fr.	300	»
— c. Fournitures appartenant à l'État (journées d'occupation) . . . . .		50	»
		<hr/>	
TOTAL . . . . .	fr.	350	»
		<hr/>	

(308)

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES,**

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre de la Guerre et de  
l'avis de Notre Ministre des Finances,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre  
nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des  
Finances.

**ARTICLE PREMIER.**

Le Budget du Ministère de la Guerre, pour l'exercice  
1892, est fixé à la somme de quarante-six millions neuf  
cent soixante mille cinq cent quatre-vingt-deux francs  
(46,960,582 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

**ART. 2.**

Dans les localités où le service de la viande est assuré par  
la voie de la régie directe, les déchets, issues, peaux, suifs, etc.,  
provenant des bêtes bovines abattues, seront vendus par les  
soins de l'Administration de la Guerre, et le produit en sera  
déduit du montant des achats de bétail.

**ART. 3.**

Les indemnités à payer aux habitants pour le logement  
avec ou sans nourriture des officiers, sous-officiers et soldats,  
sont fixées, pour l'exercice 1892, aux taux suivants, savoir :

Logement avec nourriture des	{	lieutenants généraux . fr. 10	» par jour.
		généraux-majors . . . 7	» —
		officiers supérieurs . . . 5	» —
		— subalternes . . . 3	» —
		sous-officiers et soldats . 1 25	—

Logement sans nourriture des	}	lieutenants généraux. fr. 5	» par jour.
		généraux-majors . . . 3	» —
		officiers supérieurs . . 2	» —
		— subalternes . . 1	» —
		sous-officiers et soldats .	» 21 —

Toutefois lorsque, dans les cantonnements-abris, les officiers seront logés dans les mêmes conditions que la troupe, ils payeront pour le logement la même indemnité que celle qui est déterminée pour les sous-officiers et soldats.

Les habitants qui devront pourvoir au logement des chevaux auront droit, à titre de rémunération, au fumier produit par ces chevaux.

ART. 4.

Les denrées fournies par les communes pour la nourriture des chevaux leur seront payées sur le pied des derniers prix trimestriels de la régie des fourragés de l'armée, augmentés de 10 %.

Ces prix seront portés trimestriellement à la connaissance du public par la voie du Mémorial administratif.

ART. 5.

La présente loi sera exécutoire le jour de sa publication au *Moniteur*.

Donné à Lacken, le 23 février 1891.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de la Guerre,*

PONTUS.

*Le Ministre des Finances,*

A. BEERNAERT.

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1892.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>			
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000 *	} 492,000 *
2	— des fonctionnaires et employés civils . . . . .	200,000 *	
3	Supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Département de la Guerre . . . . .	16,000 *	
4	Matériel . . . . .	65,000 *	
5	Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire . . . . .	190,000 *	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>ÉTATS-MAJORS.</b>			
6	Traitement de l'état-major général . . . . .	887,060 *	} 1,572,950 *
7	— — des provinces et des places . . . . .	227,540 *	
8	— du service de l'intendance . . . . .	257,750 *	
<b>CHAPITRE III.</b>			
<b>SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.</b>			
9	Traitement des officiers de santé . . . . .	509,200 *	} 1,263,500 *
10	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux . . . . .	754,100 *	
11	Service pharmaceutique . . . . .	200,000 *	
<b>CHAPITRE IV.</b>			
<b>SOLDE DES TROUPES.</b>			
12	Traitement et solde de l'infanterie . . . . .	15,546,570 *	} 27,295,658 *
13	— — de la cavalerie . . . . .	5,985,200 *	
14	— — de l'artillerie . . . . .	5,805,738 *	
15	— — du génie . . . . .	1,426,100 *	
16	— — du bataillon d'administration . . . . .	752,000 *	
<p>Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme compteront, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.</p>			
<b>A REPORTER. . . . fr.</b>		»	<b>50,425,888 *</b>

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	»	50,425,888 »
<b>CHAPITRE V.</b>			
ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION SUPÉRIEURE.			
17	Personnel de l'École militaire . . . . .	211,550 »	} 286,650 »
17 <sup>bis</sup>	— — de guerre . . . . .	18,530 »	
18	Dépenses d'administration de l'École militaire . . . . .	46,400 »	
18 <sup>bis</sup>	— — — de guerre. . . . .	10,150 »	
<b>CHAPITRE VI.</b>			
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
19	Traitement du personnel des établissements . . . . .	66,575 »	} 1,568,825 »
20	Matériel de l'artillerie . . . . .	1,502,450 »	
<b>CHAPITRE VII.</b>			
MATÉRIEL DU GÉNIE.			
21	Matériel du génie . . . . .	1,550,000 »	1,550,000 »
<b>CHAPITRE VIII.</b>			
PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.			
22	Pain et viande . . . . .	6,582,190 »	} 12,765,334 »
23	Fourrages en nature . . . . .	4,040,594 »	
24	Casernement des hommes . . . . .	769,800 »	
25	Renouvellement de la buffleterie et du harnachement. . . . .	105,000 »	
26	Transports généraux . . . . .	100,000 »	
27	Chauffage et éclairage des corps de garde . . . . .	170,000 »	
28	Remonte . . . . .	997,950 »	
<b>CHAPITRE IX.</b>			
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.			
29	Traitements divers et honoraires. . . . .	145,000 »	} 295,000 »
30	Frais de route, de séjour et de représentation . . . . .	150,000 »	
	A REPORTER. . . . . fr.	»	46,680,697 »

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	•	40,089,007 •
	<b>CHAPITRE X.</b>		
	PENSIONS ET SECOURS.		
31	Pensions et secours. . . . .	247,800 •	247,800 •
	<b>CHAPITRE XI.</b>		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
32	Dépenses imprévues non libellées au Budget. . . . .	23,085 •	23,085 •
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE . . . . . fr.		46,960,582 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 23 février 1891.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de la Guerre,*  
**PONTUS.**

*Le Ministre des Finances,*  
**A. BEERNAERT.**

(314)

**DÉVELOPPEMENTS**

**DU**

**BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE**

**pour l'exercice 1892.**



## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITTRERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>				
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>				
1	•	Traitement du Ministre . . . . . fr.	21,000 »	21,000 »
2	•	— de 51 fonctionnaires et employés civils (*) . . . . . 102,700 »	200,000 »	200,000 »
	•	— des huissiers, messagers et gens de service . . . . . 57,500 »		
3	•	Supplément aux officiers employés au Département de la Guerre . . . . . 10,000 »	16,000 »	16,000 »
	•	— au personnel militaire inférieur employé au Département de la Guerre . . . . . 6,000 »		
<i>Matériel.</i>				
4	•	Fournitures de bureau, impressions, reliures, ports de lettres et autres menus frais. . . . . 25,000 »	65,000 »	65,000 »
	•	Chauffage et éclairage . . . . . 15,000 »		
	•	Entretien des locaux, achat et entretien du mobilier, etc. . . . . 25,000 »		
<b>Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire.</b>				
<i>Dépôt de la Guerre.</i>				
a.		Alimentation de la bibliothèque, supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Dépôt de la Guerre . . . . . fr. 14,000 »		
<i>Institut cartographique militaire.</i>				
5		<b>Charges ordinaires et permanentes.</b>		
		Reconnaisances militaires, achat d'instruments, levé des plans des places fortes, forts, positions retranchées, etc. . . . . fr. 15,000 »	56,000 »	190,000 »
b.		Traitement de 6 graveurs et dessinateurs permanents (*) . . . . . 21,000 »		
<b>Charge extraordinaire et temporaire.</b>				
		Continuation des travaux pour la confection de la carte topographique du pays . . . . . 140,000 »		
<b>TOTAL DU CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			<b>492,000 »</b>	<b>492,000 »</b>

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1890	DÉPENSES de l'exercice 1889.	OBSERVATIONS.																																															
ACCROISSMENT.	DIMINUTION.																																																		
				(1) Composition de ce personnel.																																															
		21,000	21,000	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Nombre.</th> <th rowspan="2">EMPLOIS.</th> <th colspan="2">Traitement</th> <th colspan="2">MONTANT</th> <th rowspan="2">Total.</th> </tr> <tr> <th>maximum et minimum</th> <th>des traitements.</th> <th>des suppléments pour ancienneté de service et de grade.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3</td> <td>Chefs de division . . . . .</td> <td>{ 7,800 6,400 }</td> <td>21,300</td> <td>»</td> <td>21,300</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>Chefs de bureau . . . . .</td> <td>{ 5,400 4,400 }</td> <td>59,200</td> <td>2,100</td> <td>41,300</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>Sous-chefs de bureau . . . . .</td> <td>{ 3,000 3,500 }</td> <td>32,400</td> <td>1,500</td> <td>33,900</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>Employés de 1<sup>re</sup> classe . . . . .</td> <td>{ 5,000 2,400 }</td> <td>52,400</td> <td>•</td> <td>52,400</td> </tr> <tr> <td>19</td> <td>Employés de 2<sup>e</sup> classe. . . . .</td> <td>{ 2,300 1,400 }</td> <td>33,800</td> <td>•</td> <td>33,800</td> </tr> <tr> <td>51</td> <td></td> <td></td> <td>Totaux.</td> <td>189,400</td> <td>3,600</td> <td>169,700</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre.	EMPLOIS.	Traitement		MONTANT		Total.	maximum et minimum	des traitements.	des suppléments pour ancienneté de service et de grade.	3	Chefs de division . . . . .	{ 7,800 6,400 }	21,300	»	21,300	8	Chefs de bureau . . . . .	{ 5,400 4,400 }	59,200	2,100	41,300	9	Sous-chefs de bureau . . . . .	{ 3,000 3,500 }	32,400	1,500	33,900	12	Employés de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	{ 5,000 2,400 }	52,400	•	52,400	19	Employés de 2 <sup>e</sup> classe. . . . .	{ 2,300 1,400 }	33,800	•	33,800	51			Totaux.	189,400	3,600	169,700
Nombre.	EMPLOIS.	Traitement					MONTANT		Total.																																										
		maximum et minimum	des traitements.		des suppléments pour ancienneté de service et de grade.																																														
3	Chefs de division . . . . .	{ 7,800 6,400 }	21,300		»	21,300																																													
8	Chefs de bureau . . . . .	{ 5,400 4,400 }	59,200		2,100	41,300																																													
9	Sous-chefs de bureau . . . . .	{ 3,000 3,500 }	32,400		1,500	33,900																																													
12	Employés de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	{ 5,000 2,400 }	52,400		•	52,400																																													
19	Employés de 2 <sup>e</sup> classe. . . . .	{ 2,300 1,400 }	33,800		•	33,800																																													
51			Totaux.		189,400	3,600	169,700																																												
		200,000	100,982 50																																																
		16,000	15,088 08																																																
		65,000	87,500																																																
				(2) Composition de ce personnel.																																															
				<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre.</th> <th>GRADES.</th> <th>Traitement annuel.</th> <th>Montant des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2</td> <td>Maîtres graveurs ou dessinateurs . . . . .</td> <td>{ 4,500 3,500 }</td> <td>8,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Graveurs ou dessinateurs . . . . .</td> <td>5,500</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Idem. Idem. . . . .</td> <td>3,000</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td></td> <td>TOTAL . . .</td> <td>21,000</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre.	GRADES.	Traitement annuel.	Montant des traitements.	2	Maîtres graveurs ou dessinateurs . . . . .	{ 4,500 3,500 }	8,000	2	Graveurs ou dessinateurs . . . . .	5,500	7,000	2	Idem. Idem. . . . .	3,000	6,000	6		TOTAL . . .	21,000																											
Nombre.	GRADES.	Traitement annuel.	Montant des traitements.																																																
2	Maîtres graveurs ou dessinateurs . . . . .	{ 4,500 3,500 }	8,000																																																
2	Graveurs ou dessinateurs . . . . .	5,500	7,000																																																
2	Idem. Idem. . . . .	3,000	6,000																																																
6		TOTAL . . .	21,000																																																
		100,000	189,088 59																																																
		492,000	514,459 87																																																

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITIERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1892.	demandés pour l'exercice 1891.
<b>CHAPITRE II.</b>					
<b>ÉTATS-MAJORS.</b>					
<b>État-major général.</b>					
<b>Officiers généraux.</b>					
<b>SECTION D'ACTIVITÉ.</b>					
	<b>EFFECTIF.</b>				
	NOUVEAUX. CHEVAUX.				
	9 36	Lieutenants généraux, à . . . . .	fr. 18,500	fr. 166,500	•
	18 54	Généraux-majors, à . . . . .	12,700	228,600	•
	27 00			395,100	•
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments . . . . .		1,075 50	
				605,124 50	
<b>SECTION DE RÉSERVE.</b>					
	2 6	Lieutenants généraux employés à un service sédentaire, à . . . . .	fr. 14,800	fr. 29,600	•
	4 8	Généraux-majors en service actif sédentaire, à . . . . .	10,100	40,640	•
	6 14			70,240	•
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments . . . . .		551 20	
				60,888 80	
a.				TOTAL. . . . .	fr. 465,013 50
		A DÉDUIRE :			
		Pour un lieutenant général de la section d'activité (Ministre de la Guerre) . . . . .	fr. 18,500	•	
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments . . . . .		92 50	
				18,407 50	
				RESTE . . . . .	fr. 444,605 80
		A AJOUTER :			
		Le supplément de traitement pour un général-major chargé provisoirement des fonctions attribuées aux lieutenants gé- néraux . . . . .	fr. 2,000	•	
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments . . . . .		10	•
				1,900	•
				TOTAL. . . . .	fr. 446,595 80
<b>Corps d'état-major.</b>					
	5 15	Colonels, à . . . . .	fr. 9,500	fr. 47,500	•
	5 10	Lieutenants-colonels, à . . . . .	7,100	55,500	•
	10 20	Majors, à . . . . .	6,500	65,000	•
	10 52	Capitaines commandants à . . . . .	5,100	81,600	•
	10 20	— de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	4,200	42,000	•
		Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier.		400	•
	46 07			270,000	•
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments . . . . .		1,350	•
				268,650	•
	70 201			A REPORTER. . . . .	fr. 715,245 80



## BUDGET DE L'EXERCICE 1892

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	EFFECTIF.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.
		HOMMES.	CHEVAUX.			
				REPORT. . . . .	fr. 715,245 80	
				<b>Aides de camp et officiers d'ordonnance.</b>		
				Supplément aux officiers des corps d'infanterie, d'artillerie et du génie employés comme aides de camp et officiers d'ordonnance près les gé- néraux commandants de division et de brigade, SAVOIR :		
		79	201	3 capitaines d'infanterie en premier . . . à fr. 1,100 . . .	fr. 3,300 .	
				3 — — en 2 <sup>d</sup> de 1 <sup>e</sup> classe. à . . . 1,000 . . .	3,000 .	
				6 — — en 2 <sup>d</sup> de 2 <sup>e</sup> classe. à . . . 850 . . .	5,100 .	
				6 lieutenants d'infanterie. . . . . à . . . 850 . . .	5,100 .	
c.				1 lieutenant d'artillerie . . . . . à . . . 375 . . .	375 .	
				1 capitaine en premier du génie . . . à . . . 500 . . .	500 .	
				1 lieutenant du génie. . . . . à . . . 375 . . .	375 .	
					17,750 .	
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments . . . . .	88 75	
					17,661 25	
		79	245	TOTAL. . . . .	fr. 752,907 05	
				<b>Indemnité de vivres de campagne.</b>		
				Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo (dépense approximative) . . . . .	1,702 95	
6 (suite)				<b>Indemnité de fourrages.</b>		
				245 chevaux $\times$ 305 = 88,695 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 . . . . .	fr. 135,042 50	
e.				A ajouter pour 1 ration supplémentaire pour un général-major commandant de division . . . . .	fr. 547 50	
				Augmentation pour l'année bissextile . . . . .	360 .	
					135,950 .	887,660 .
				<b>Frais de bureau.</b>		887,300 .
				2 lieutenants généraux commandant les circonscriptions militaires à 2,000 francs . . . . .	fr. 4,000 .	
				1 chef d'état-major du commandement supérieur de la cavalerie . . . . .	800 .	
f.				2 — des circonscriptions militaires. { 1 à 1,500 . } { 1 à 1,200 . }	2,700 .	
				4 — des divisions d'infanterie. à . . . . . 600 . . .	2,400 .	
				2 — de cavalerie, à . . . . . 600 . . .	1,200 .	
				16 généraux-majors, commandant une brigade, à . . . . . 500 . . .	8,000 .	
					10,100 .	
				A REPORTER. . . . .	fr. 887,660 .	887,300 .

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CREDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION	DIMINUTION.	pour l'exercice 1890.	l'exercice 1889.	
560 »	°	887,300 »	876,036 19	
560 »	°	887,300 »	876,036 19	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1892	demandés pour l'exercice 1891.
			REPORT. . . . . fr.	887,600 »	887,500 »
			<i>État-major des provinces et des places.</i>		
			<i>État-major des provinces.</i>		
a.		5	Généraux-majors, à 10,160 francs . . . . . fr.	50,800 »	
		5		50,800 »	
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments. . . . .	254 »	
				50,546 »	
			<i>État-major des places.</i>		
		5	Majors, à . . . . . 4,500 . . . . .	22,500 »	
		8	Capitaines en premier de place à . . . . . 3,500 . . . . .	28,000 »	
b.	a) 6	5	— en second de 1 <sup>re</sup> classe de place à . . . . . 3,150 . . . . .	15,750 »	
		4	— — de 2 <sup>e</sup> — — à . . . . . 3,000 . . . . .	12,000 »	
		8	Lieutenants de place à . . . . . 2,400 . . . . .	19,200 »	
		4	Sous-lieutenants — . . . . . 2,100 . . . . .	8,400 »	
			Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier . . . . .	2,200 »	
		34		108,050 »	
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments. . . . .	540 25	
		39		107,509 75	
			<i>Indemnité de vivres de campagne.</i>		
c.			Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative) . . . . .	1,004 25	227,540 »
			<i>Indemnité de fourrages.</i>		
d.			16 chevaux $\times$ 365 = 5,840 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 . . . . .	8,760 »	
			Augmentation pour l'année bissextile . . . . .	50 »	
				8,790 »	
			<i>Frais de bureau.</i>		
		9	commandants de province (b), à . . . . .	11,800 »	
		5	— de place, à . . . . . 500 . . . . .	2,500 »	
e.		12	— — à . . . . . 400 . . . . .	4,800 »	
		4	— — à . . . . . 240 . . . . .	960 »	
		6	— — à . . . . . 150 . . . . .	900 »	
		3	— — à . . . . . 100 . . . . .	300 »	
				21,260 »	
f.			Traitement des aumôniers et desservants . . . . .	38,430 »	
			A REPORTER. . . . . fr.	1,115,200 »	1,114,810 »

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.	DÉPENSES de l'exercice 1889.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
360 »	»	887,500 »	876,956 19	
				n) A répartir par le Ministre, selon les besoins du service.
80 »	»	227,510 »	291,871 98	
				b) Indemnités des commandants de province :
				Anvers . . . . . 2,200 »
				Brabant . . . . . 1,500 »
				Flandre occidentale . . . . . 1,100 »
				Id. orientale . . . . . 1,300 »
				Hainaut . . . . . 1,100 »
				Liège . . . . . 1,300 »
				Limbourg . . . . . 1,100 »
				Luxembourg . . . . . 1,100 »
				Namur . . . . . 1,100 »
				11,800 »
390 »	»	1,114,810 »	1,168,808 17	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892

N° DES ARTICLES.	LITRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1892.	demandés pour l'exercice 1891.
			Report. . . . . fr.	1,115,200 •	1,114,810 •
			<i>Intendance militaire.</i>		
			<i>Traitements.</i>		
			Intendant en chef, à . . . . . fr. 12,700 . . . . .	12,700 •	
			Intendants de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . . 9,500 . . . . .	28,500 •	
			— de 2 <sup>me</sup> id., à . . . . . 7,100 . . . . .	42,600 •	
a.			Sous-intendants de première classe, à . . . . . 6,300 . . . . .	75,600 •	
			— de deuxième classe, à . . . . . 4,600 . . . . .	59,800 •	
			Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier . . . . .	400 •	
			<hr/>	219,600 •	
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments. . . . .	1,098 •	
			<hr/>	218,502 •	
			<i>Indemnité de vivres de campagne.</i>		
b.			Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative.) . . . . .	438 •	
			<hr/>	257,750 •	257,700 •
			<i>Indemnité de fourrages.</i>		
c.			16 chevaux $\times$ 365 = 5,840 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50. . . . .	8,760 •	
			Augmentation pour l'année bissextile. . . . .	30 •	
			<hr/>	8,790 •	
d.			Frais de bureau a). . . . .	30,000 •	
			<hr/>		
			TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.	1,372,930 •	1,372,510 •

AUGMENTATION. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.	DÉPENSES de l'exercice 1889.	OBSERVATIONS.												
AUGMENTATION.	DIMINUTION.															
390	°	1,114,810	° 1,168,808 17	<table border="1" style="float: right; margin-left: auto;"> <thead> <tr> <th colspan="2">COMPOSITION ORGANIQUE des officiers comptables chargés du service administratif dans les régiments.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Capitaines en premier quartiers-maitres . . . . .</td> <td style="text-align: right;">39</td> </tr> <tr> <td>Capitaines en second payeurs . . . . .</td> <td style="text-align: right;">19</td> </tr> <tr> <td>Lieutenants et sous-lieutenants payeurs . . . . .</td> <td style="text-align: right;">57</td> </tr> <tr> <td>Capitaines administrateurs d'habillement . . . . .</td> <td style="text-align: right;">38</td> </tr> <tr> <td>(*)</td> <td style="text-align: right;">153</td> </tr> </tbody> </table> <p>(*) Ces officiers comptables figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.</p>	COMPOSITION ORGANIQUE des officiers comptables chargés du service administratif dans les régiments.		Capitaines en premier quartiers-maitres . . . . .	39	Capitaines en second payeurs . . . . .	19	Lieutenants et sous-lieutenants payeurs . . . . .	57	Capitaines administrateurs d'habillement . . . . .	38	(*)	153
COMPOSITION ORGANIQUE des officiers comptables chargés du service administratif dans les régiments.																
Capitaines en premier quartiers-maitres . . . . .	39															
Capitaines en second payeurs . . . . .	19															
Lieutenants et sous-lieutenants payeurs . . . . .	57															
Capitaines administrateurs d'habillement . . . . .	38															
(*)	153															
30	°	257,700	° 235,361 91	<p>a) A répartir, par décisions spéciales, en raison de l'importance du service dont les fonctionnaires de l'intendance sont respectivement chargés.</p>												
420	°	1,372,510	° 1,424,170 08													
4 20																

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS	
				demandés pour l'exercice 1892.	demandés pour l'exercice 1891.	
		<b>CHAPITRE III.</b>				
		<b>SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX a).</b>				
		<b>Traitement des officiers de santé.</b>				
				fr. 12,700	12,700	
				9,500	58,000	
				7,100	56,800	
				4,200	4,200	
				2,625	52,500	
				6,500	6,500	
				5,500	11,000	
				4,600	23,000	
				4,200	21,000	
				3,550	17,750	
				3,250	22,750	
				2,625	31,500	
				6,500	6,500	
				500	500	
				504,700	504,700	
				1,525 50	1,525 50	
				303,176 50	303,176 50	
		<b>Indemnité de vivres de campagne.</b>				
				1,878 50	1,878 50	
		<b>Indemnité de fourrages.</b>				
				1,642 50	1,642 50	
				4 50	4 50	
				1,647	1,647	
		<b>Frais de bureau.</b>				
				2,500	2,500	
		<b>Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux.</b>				
				752,400	752,400	
				1,700	1,700	
				754,100	754,100	
		<b>Service pharmaceutique.</b>				
				200,000	200,000	
		<b>TOTAL DU CHAPITRE III. . . fr.</b>				
				1,203,300	1,203,300	

EFFECTIF.	
BONNES.	CRÉVAUX.
1	2
4	0
8	0
1	0
20	0
1	0
2	0
15	0
7	0
12	0
1	1
"	"
72	5

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.	DÉPENSES de l'exercice 1889	OBSERVATIONS.																																										
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																													
				<p>a)</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th colspan="2">COMPOSITION organique.</th> </tr> <tr> <th>SERVICE des HÔPITAUX.</th> <th>SERVICE des CORPS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td>»</td></tr> <tr><td>4</td><td>»</td></tr> <tr><td>8</td><td>»</td></tr> <tr><td>»</td><td>36</td></tr> <tr><td>1</td><td>34</td></tr> <tr><td>»</td><td>46</td></tr> <tr><td>20</td><td>»</td></tr> <tr><td>1</td><td>»</td></tr> <tr><td>2</td><td>»</td></tr> <tr><td>15</td><td>»</td></tr> <tr><td>7</td><td>»</td></tr> <tr><td>12</td><td>»</td></tr> <tr><td>1</td><td>»</td></tr> <tr><td>»</td><td>2</td></tr> <tr><td>»</td><td>15</td></tr> <tr><td>»</td><td>0</td></tr> <tr><td>»</td><td>8</td></tr> <tr><td>72</td><td>(*) 150</td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">222</td></tr> </tbody> </table>	COMPOSITION organique.		SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.	1	»	4	»	8	»	»	36	1	34	»	46	20	»	1	»	2	»	15	»	7	»	12	»	1	»	»	2	»	15	»	0	»	8	72	(*) 150	222	
COMPOSITION organique.																																														
SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.																																													
1	»																																													
4	»																																													
8	»																																													
»	36																																													
1	34																																													
»	46																																													
20	»																																													
1	»																																													
2	»																																													
15	»																																													
7	»																																													
12	»																																													
1	»																																													
»	2																																													
»	15																																													
»	0																																													
»	8																																													
72	(*) 150																																													
222																																														
		300,200	305,913 68	<p>Inspecteur général . . . . . 1</p> <p>Médecins principaux de 1<sup>re</sup> classe . . . . . 4</p> <p>— principaux de 2<sup>e</sup> classe. . . . . 8</p> <p>— de régiment { de 1<sup>re</sup> classe. . . . . 15 }                   { de 2<sup>me</sup> — . . . . . 21 }</p> <p>— de bataillon de 1<sup>re</sup> classe. . . . . 1</p> <p>— — de 2<sup>me</sup> — . . . . . »</p> <p>— adjoints. . . . . 20</p> <p>Pharmacien en chef . . . . . 1</p> <p>Pharmaciens principaux . . . . . 2</p> <p>— de 1<sup>re</sup> classe, de garnison de 1<sup>re</sup> ou de 2<sup>e</sup> classe . . . . . 15</p> <p>— de 2<sup>me</sup> — . . . . . 7</p> <p>— de 3<sup>me</sup> — . . . . . 12</p> <p>Vétérinaire en chef . . . . . 1</p> <p>Vétérinaires principaux . . . . . »</p> <p>— de 1<sup>re</sup> classe, de régiment de 1<sup>re</sup> ou de 2<sup>e</sup> classe . . . . . »</p> <p>— de 2<sup>me</sup> — . . . . . »</p> <p>— de 3<sup>me</sup> — . . . . . »</p>																																										
		754,100	716,285 71																																											
		200,000	222,096 40																																											
		1,205,300	1,245,195 77	<p>b)</p> <p>Infanterie . . . . . 235,000 journées.</p> <p>Cavalerie. . . . . 67,000 »</p> <p>Artillerie. . . . . 63,000 »</p> <p>Genie. . . . . 10,500 »</p> <p>Bataillon d'administration . . . . . 4,500 »</p> <p style="text-align: right;">TOTAL. . . . . 380,000 journées.</p>																																										

(\*) Ces officiers de santé figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.

BUDGET DE L'EXERCICE 1892

N° DES ARTICLES.	CITRERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1892.	demandés pour l'exercice 1891.
		<b>CHAPITRE IV.</b>			
		<b>SOLDE DES TROUPES.</b>			
		<i>Traitement et solde de l'infanterie.</i>			
		<b>Traitement, solde et accessoires.</b>			
		1921	254	Officiers de tous grades . . . . . fr. 6,078,442 57	
		28810	•	Sous-officiers et soldats . . . . . 8,173,611 05	
				Augmentation pour l'année bissextile . . . . . 22,400 •	
				<u>Fr. 14,274,454 52</u>	
		50731	254	Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. fr. 80,000 •	
				Indemnité aux sous-officiers promus officiers. . . . . 10,200 •	
				Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnités de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe. . . . . 80,000 •	
12	a.			Indemnité de 3 centimes aux troupes campées, etc. . . . . 32,000 •	
				Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 9,204 miliciens et de 800 volontaires . . . . . 560,144 •	
				Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 75,000 journées à 90 cent. . . . . 67,500 •	
				<u>Fr. 14,913,208 52</u>	
				<b>A AJOUTER :</b>	
				Allocation pour les miliciens de la nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe . . . . . 55,000 •	
				<u>Fr. 14,068,208 52</u>	
				<b>A DÉDUIRE :</b>	
				Pour 235,000 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 73 centimes. . . . . fr. 171,550 •	
				Pour vacances et petites permissions . . . . . 348,503 52	
				<u>520,053 52</u>	
				<u>14,448,245 •</u>	
				<b>A REPORTER. . . fr. 14,448,245 •</b>	

(328 bis)

1890/91

N° 95

**Infanterie**

**Composition de cette arme**

**cfr 35 mm film**

**2 plan(s)**

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.	DÉPENSES de l'exercice 1889.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITRERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.
			REPORT. . . . fr. 14,448,245 »	
<b>Indemnité de fourrages.</b>				
b.		254 chevaux × 565 = 92,710 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 . . . . .	159,065 *	
		Augmentation pour l'année bissextile . . . . .	400 »	
		<u>159,465 »</u>		
<b>Moyens de transport.</b>				
c.		Moyens de transport aux troupes en marche . . . . .	525,000 »	
<b>Logement et nourriture.</b>				
12 (suite)	d.	Logement avec nourriture, 15,000 journées à fr. 1 25 . . . . .	18,750 *	
		Logement sans nourriture, 251,000 id 0 21 . . . . .	52,710 »	
		<u>71,460 »</u>		
<b>Frais d'administration et d'instruction.</b>				
		1 régiment de carabiniers, à . . . . .	20,500 *	
		Les 18 autres régiments, à 16,800 francs . . . . .	302,400 *	
		2 compagnies sédentaires, à 500 francs . . . . .	1,000 *	
e.		1 école des pupilles de l'armée. . . . .	17,000 *	
		1 école de tir et de perfectionnement. . . . .	7,200 »	
		Le corps de discipline et de correction . . . . .	7,800 »	
		École normale d'escrime . . . . .	6,500 »	
		<u>362,400 »</u>		
A REPORTER. . . . fr			15,346,570 »	15,325,770 »

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1890.	l'exercice 1889.	
22,800	.	14,901,940	15,165,905 20	
22,800	.	14,901,940	15,165,905 20	



(332 bis)

1890/91

N° 95

**Cavalerie**

**Composition de cette arme**

**cfr 35 mm film**

**2 plan(s)**

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1890.	DÉPENSES de l'exercice 1889.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
22,800 "	"	14,901,940 "	15,165,905 20	
22,800 "	"	14,901,940 "	15,165,905 20	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			Demandés pour l'exercice 1892	Demandés pour l'exercice 1891.
		REPORT. . . . . fr. 3,025,204 80	15,340,570	15,523,770
		<b>Harnachement, etc.</b>		
b.		Entretien du harnachement, traitement et ferrure des 4,904 chevaux de troupe, soit 1,789,900 journées, à 12 centimes . . . . . fr. 214,795 20		
		Augmentation pour l'année bissexile . . . . . 600 »		
		215,395 20		
		<b>Moyens de transport.</b>		
c.		Moyens de transport aux troupes en marche. . . . . fr. 13,000 »		
			3,085,200	3,978,800
		<b>Logement et nourriture.</b>		
d.		Logement avec nourriture 38,000 journées, à fr. 1 25. . . . . fr. 47,500 »		
		— sans — 11,000 journées, à fr. 0 21. . . . . 2,310 »		
		49,810 »		
		<b>Frais d'administration et d'instruction.</b>		
e.		Huit régiments à 5 escadrons actifs et 1 dépôt, à . . . fr. 8.800 . . . fr. 70,400 »		
		Une école d'équitation . . . . . 11,500 »		
		81,700 »		
		A REPORTER. . . . . fr.	19,331,770	19,302,370

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.	DÉPENSES de, l'exercice 1889.	OBSERVATIONS.
ACCROISSMENTION.	DIMINUTION.			
22,800	•	14,901,040	15,165,005 29	
6,400	•	3,000,200	3,937,731 92	
29,200	•	18,811,140	19,102,657 21	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS	
				demandés pour l'exercice 1892.	demandés pour l'exercice 1891.	
			REPORT. . . . . fr.	10,331,770	10,302,370	
			<i>Traitement et solde de l'artillerie.</i>			
			<i>Traitement, solde et accessoires.</i>			
			ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.			
			<i>Officiers.</i>			
			Colonels, à . . . . . fr. 0,500 . . . fr.	47,500	•	
			Lieutenants-colonels, à . . . . . 7,100 . . . . .	35,500	•	
			Majors, à . . . . . 6,500 . . . . .	73,600	•	
			Capitaines commandants, à . . . . . 4,600 . . . . .	32,200	•	
			— en second de 1 <sup>re</sup> ou 2 <sup>e</sup> classe, à . . . . . 3,700 . . . . .	33,500	•	
			— en second de 1 <sup>re</sup> ou 2 <sup>e</sup> classe, à . . . . . 4,200 . . . . .	4,200	•	
			Garde d'artillerie principal, à . . . . . 4,600 . . . . .	4,600	•	
			Gardes d'artillerie de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . . 3,700 . . . . .	29,600	•	
			— de 2 <sup>e</sup> — à . . . . . 2,750 . . . . .	22,000	•	
			— de 3 <sup>e</sup> — à . . . . . 2,100 . . . . .	10,800	•	
			<hr/>	301,500	•	
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments . . . . .	1,506	•	
			<hr/>	RESTE . . . . . fr.	299,794	•
			<i>Sous-officiers et employés.</i>			
			Conducteurs de 1 <sup>re</sup> classe, à fr. 1,500 . . . fr.	70,500	•	
			— de 2 <sup>e</sup> — à . . . . . 1,500 . . . . .	61,100	•	
			Maîtres artificiers, à . . . . . 1,500 . . . . .	7,500	•	
			Brigadiers portiers d'arsenal . . . . . 725 . . . . .	44,950	•	
			Contrôleur principal, à . . . . . 3,500 . . . . .	3,500	•	
			— de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . . 2,800 . . . . .	8,400	•	
			— de 2 <sup>e</sup> — à . . . . . 2,500 . . . . .	6,900	•	
			Reviseurs, à . . . . . 2,000 . . . . .	8,000	•	
			<hr/>	210,650	•	
			<hr/>	172	•	
			<i>Régiments et compagnies spéciales.</i>			
			Officiers de tous grades . . . . .	2,158,217	69	
			Sous-officiers, brigadiers et soldats . . . . .	2,916,564	35	
			Augmentation pour l'année bissextille . . . . .	8,000	•	
			<hr/>	8,700	2,804	
			Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire . . . . .	40,000	•	
			Indemnité aux sous-officiers promus officiers . . . . .	1,500	•	
			— de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à al- louer aux officiers qui camperont à Beverloo et à Brasschaet, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indem- nité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe . . . . .	24,500	•	
			Indemnité de 5 centimes aux troupes campées, etc . . . . .	10,500	•	
			Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 2,058 miliciens et de 700 volontaires . . . . .	90,504	•	
			Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément à raison de 8,900 journées à fr. 0 75 . . . . .	6,075	•	
			<hr/>	5,746,505	04	
			A AJOUTER :			
			Allocation pour les militaires qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe . . . . .	18,500	•	
			<hr/>	5,765,005	04	
			A DÉDUIRE :			
			Pour 63,000 journées de militaires, traités dans les hôpitaux, militaires à 84 centimes . . . . .	52,920	•	
			Pour vacances et petites permissions . . . . .	180,470	84	
			<hr/>	233,390	84	
			<hr/>	5,531,614	20	
			A REPORTER. . . . . fr.	5,531,614	20	
				10,331,770	10,302,370	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CREDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION	DIMINUTION.	pour l'exercice 1890.	l'exercice 1889.	
20,200 °	°	18,811,140 °	19,103,657 21	
20,200 °	°	18,811,140 °	19,103,657 21	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NOS DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1892.	demandés pour l'exercice 1891.
		REPORT . . . . . fr. 5,531,614 20	19,531,770	19,502,570
		<b>Indemnité de fourrages.</b>		
b.		Pour les officiers de l'état-major particulier de l'arme : 28 chevaux $\times$ 565 = 10,220 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 . . . . . fr. 15,550 "		
		Augmentation pour l'année bissextile . . . . . 50 "	15,580 "	
		<b>Harnachement.</b>		
c.		Entretien du harnachement, traitement et ferrure de 2,586 chevaux de troupe, soit pour 870,890 journées à 12 centimes. . . . . fr. 104,506 80		
		Augmentation pour l'année bissextile . . . . . 500 "	104,806 80	
		<b>Moyens de transport.</b>		
d.		Moyens de transport aux troupes en marche . . . . . 25,000 "	5,805,788 "	5,797,458 "
		<b>Logement et nourriture.</b>		
e.		Logement avec nourriture . . . . . 15,500 journées, à fr. 1 25. . . fr. 19,575 "		
		— sans — . . . . . 7,200 journées, à fr. 0 21. . . . . 1,512 "	20,857 "	
		<b>Frais de bureau, d'administration et d'instruction.</b>		
		Inspecteur général. . . . . fr. 4,000 "		
		Deux directeurs dans les divisions territoriales . . . . . 2,400 "		
		Inspecteur des armes de guerre. . . . . 500 "		
		Directeur de la fonderie de canons. . . . . 500 "		
f.		Quatre régiments d'artillerie de campagne à fr. 10,500 . . . . . 42,000 "		
		5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> , et 7 <sup>e</sup> régiments d'artillerie de forteresse à fr. 11,800. . . . . 59,400 "		
		8 <sup>e</sup> régiment de forteresse. . . . . 12,200 "		
		Régiment du train et compagnies spéciales . . . . . 10,400 "		
		Une école de tir . . . . . 700 "	108,100 "	
		A REPORTER. . . . . fr. 25,137,558	25,137,558	25,100,008

## DÉVELOPPEMENTS. -- DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.	DÉPENSES de l'exercice 1889	OBSERVATIONS.
Augmentation.	Diminution.			
29,200 »	»	18,811,140 »	19,103,057 21	
8,350 »	»	5,782,238 »	5,864,401 54	
37,550 »	»	24,593,378 »	24,968,148 75	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITRES des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1892.	demandés pour l'exercice 1891.
			REPORT. . . . . fr.	25,137,558	25,100,008
			<i>Traitement et solde du génie.</i>		
			<i>Traitement, solde et accessoires.</i>		
			<i>ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.</i>		
			<i>Officiers.</i>		
			Colonels, à . . . . . 9,500 . . . fr. 58,000		
			Lieutenants-colonels, à . . . . . 7,100 . . . . . 49,700		
			Majors, à . . . . . 6,500 . . . . . 44,100		
			Capitaines en 1 <sup>re</sup> , à . . . . . 4,600 . . . . . 78,200		
			— en second de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> classe, à . . . . . 5,700 . . . . . 22,200		
			Lieutenants, à . . . . . 2,875 . . . . . 51,625		
				265,825	
			A DÉDUIRE: ½ % pour médicaments . . . . .	1,319 12	
				RESTE. 262,505 88	
			<i>Gardes.</i>		
			Gardes principaux de 1 <sup>re</sup> classe, à 3,200. . . fr. 22,400		
			— — de 2 <sup>e</sup> — à 2,800. . . . . 19,600		
			— de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . . 2,525. . . . . 50,500		119,100
			— de 2 <sup>e</sup> — à . . . . . 2,100. . . . . 25,200		
			— de 3 <sup>e</sup> — à . . . . . 1,800. . . . . 21,600		
			<i>Commis.</i>		
			Commis principaux de 1 <sup>re</sup> classe, à 2,525. . . fr. 20,200		
			— — de 2 <sup>e</sup> — à 2,325. . . . . 17,800		
			— de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . . 1,925. . . . . 15,400		78,325
			— de 2 <sup>e</sup> — à . . . . . 1,625. . . . . 15,000		
			— de 3 <sup>e</sup> — à . . . . . 1,525. . . . . 11,925		
			<i>Employés.</i>		
			Eclusiers, à . . . . . 1,525. . . . . 7,950		
			Portiers, à . . . . . 400. . . . . 3,200		
			Agents de casernement, à . . . . . 240. . . . . 9,840		
			— — à . . . . . 150. . . . . 6,150		32,840
			Chef mécanicien . . . . . 2,600. . . . . 2,600		
			Garde forestier . . . . . 2,100. . . . . 2,100		
			Garde particulier . . . . . 1,000. . . . . 1,000		
			<i>Régiment et compagnies spéciales.</i>		
			Officiers de tous grades . . . . . 366,470 04		
			Sous-officiers et soldats . . . . . 481,387 55		
			Compagnie de mariniers . . . . . 10,840 50		
			Augmentation pour l'année bissextile . . . . . 1,550		
			Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire . . . . . 4,000		
			Indemnité aux sous-officiers promus officiers . . . . . 800		
			Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe . . . . . 5,500		
			Indemnité de 5 centimes aux troupes campées, etc. . . . . 2,500		
			Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 408 miliciens et de 62 volontaires . . . . . 16,920		
			Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 1.000 journées à 84 centimes. . . . . 840		
				1,581,179 87	
			A AJOUTER :		
			Allocation pour les miliciens de nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe . . . . . 2,500		
				1,585,679 87	
			A DÉDUIRE :		
			Pour 10.500 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 78 centimes . . . . . 8,190		
			Pour vacances et petites permissions . . . . . 55,457 57		
				41,627 57	
			RESTE. . . . .	1,342,052 50	
			A REPORTER . . . . . fr. 1,342,052 50	25,137,558	25,100,008

(340 A)

**GÉNIE.**

Cette arme se compose : 1° D'un état-major particulier;

2° D'un régiment formé de 3 bataillons actifs à 4 compagnies de sapeurs-mineurs; d'un bataillon de réserve à 4 compagnies et d'un dépôt;

3° De 5 compagnies spéciales, savoir . . .

1	compagnie de télégraphistes de campagne;
1	— de place et d'artificiers;
1	— de pontonniers de place;
1	— de chemin de fer;
1	— d'ouvriers.

**OFFICIERS.**

GRADES.	EFFECTIF		SOIT POUR :				TOTALS.		TRAITEMENT		MONTANT	
	par unité.		le régiment.		les 5 compagnies spéciales.				annuel.		par	par
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.			GRADE.	CATÉGORIE.
<i>Etat-major du régiment.</i>												
Colonel.	1	2	1	2			1	2	9,500		9,500	
Lieutenant-colonel.	1	2	1	2			1	2	7,100		7,100	
Majors.	5	6	5	6			5	6	6,300		18,900	
Capitaine commandant adjudant-major.	1	1	1	1			1	1	5,100		5,100	
Capitaines en 2 <sup>e</sup> adjutants-majors de bataillon.	4		4				4		5,700		14,800	
Médecin de régiment, de 1 <sup>re</sup> classe.	1		1				1		6,300		6,300	
— de bataillon de 1 <sup>re</sup> classe.	1		1				1		4,200		4,200	
— de bataillon de 2 <sup>e</sup> classe.	1		1				1		3,250		3,250	
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>11</b>										<b>69,100</b>
<i>12 Compagnies de sapeurs-mineurs.</i>												
Capitaines commandants	1		12				12		4,600		55,800	
— en second de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> classe.	1		12				12		3,700		44,400	
Lieutenants	1		12				12		2,875		34,500	
Sous-lieutenants.	1		12				12		2,475		29,700	
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>4</b>										<b>163,800</b>
<i>4 Compagnies de réserve.</i>												
Capitaines commandants.	1		4				4		4,600		9,200	
Capitaines en second de 1 <sup>re</sup> ou 2 <sup>e</sup> classe.	1		4				4		3,700		7,400	
Lieutenants	1		4				4		2,875		11,500	
Sous-lieutenants.	1		4				4		2,475		9,900	
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>5</b>										<b>38,000</b>
<i>Dépôt.</i>												
Major	1	1	1	1			1	1	6,300		6,300	
Capitaine en second officier d'armement.	1		1				1		5,700		5,700	
Capitaine en premier quartier-maître.	1		1				1		4,000		4,000	
Lieutenant ou sous-lieutenant paveur.	1		1				1		2,250		2,250	
Capitaine administrateur d'habillement de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> classe.	1		1				1		3,450		3,450	
Capitaine en premier	1		1				1		4,600		4,600	
Lieutenant.	1		1				1		2,875		2,875	
Sous-lieutenant.	1		1				1		2,475		2,475	
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>1</b>										<b>29,650</b>
<i>1 Compagnie de télégraphistes de campagne.</i>												
Capitaine commandant	1	1			1	1	1	1	5,100		5,100	
— en second de 1 <sup>re</sup> ou de 2 <sup>e</sup> classe.	1	1			1	1	1	1	4,200		4,200	
Lieutenant	1	1			1	1	1	1	3,250		3,250	
Sous-lieutenant.	1	1			1	1	1	1	2,950		2,950	
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>4</b>										<b>15,500</b>
<i>1 Compagnie de télégraphistes de place et d'artificiers.</i>												
Capitaine commandant	1	1			1	1	1	1	5,100		5,100	
— en second de 1 <sup>re</sup> ou de 2 <sup>e</sup> classe.	1	1			1	1	1	1	3,700		3,700	
Lieutenant	1	1			1	1	1	1	2,875		2,875	
Sous-lieutenant.	1	1			1	1	1	1	2,475		2,475	
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>4</b>										<b>14,150</b>
<i>1 Compagnie de chemins de fer et une compagnie de pontonniers de place.</i>												
Capitaine commandant	1				2	2	2	2	4,600		9,200	
— en second de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>e</sup> classe.	1				2	2	2	2	3,700		7,400	
Lieutenants	1				2	2	2	2	2,875		5,750	
Sous-lieutenants	1				2	2	2	2	2,475		4,950	
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>4</b>										<b>27,300</b>
<i>1 Compagnie d'ouvriers.</i>												
Capitaine commandant	1				1	1	1	1	4,600		4,600	
Lieutenant	1				1	1	1	1	2,875		2,875	
Sous-lieutenant	1				1	1	1	1	2,475		2,475	
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>										<b>9,950</b>
<b>TOTAUX.</b>	<b>68</b>	<b>12</b>	<b>19</b>	<b>6</b>	<b>100</b>	<b>17</b>						<b>367,800</b>

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

(1) Officiers de l'arme . . . 91  
Comptables . . . 5 } 100  
Médecins . . . 2 }

Pour ancienneté de grade } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier . . . 812 50

TOTAL . . . 368,312 50

A déduire 1/2 % pour médicaments . . . 1,841 50

RESTE . . . . fr. 366,470 94

(340 B)

## TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité.	SOIT POUR :			NOMBRE de jours.	SOLDE journalière.	MONTANT	
		le régiment.	les 9 compagnies spéciales.	le total.			par GRADE.	par CATÉGORIE
<i>État-major du régiment.</i>								
Adjudants sous-officiers . . . . .	4	4	»	4	1,460	3 25	4,745 »	8,300 10
Sergent-major secrétaire . . . . .	1	1	»	1	365	2 50	912 50	
Sergent-clairon . . . . .	1	1	»	1	365	2 44	890 60	
Caporaux-clairons . . . . .	4	4	»	4	1,460	1 20	1,752 »	
	10							
<i>12 Compagnies de sapeurs mineurs.</i>								
Sergents-majors . . . . .	1	12	5	17	6,205	2 50	15,512 50	447,442 55
Premiers sergents . . . . .	1	12	5	17	6,205	2 30	14,271 50	
Sergents-fourriers . . . . .	1	12	5	17	6,205	2 15	13,547 50	
Sergents . . . . .	5	60	25	85	31,025	2 15	66,705 75	
Caporaux . . . . .	10	120	50	170	62,050	» 98	60,800 »	
Clairons . . . . .	3	36	15	51	18,615	» 87	16,195 05	
Sapeurs mineurs de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	20	252	100	340	124,100	» 78	96,798 »	
— — de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	40	468	200	680	248,200	» 66	163,812 »	
	81							
	6 ou 7							
<i>4 Compagnies de réserve.</i>								
Sergents-majors . . . . .	1	4	»	4	1,460	2 50	3,650 »	15,074 50
Premiers sergents . . . . .	1	4	»	4	1,460	2 30	3,358 »	
Sergents . . . . .	1	4	»	4	1,460	2 15	3,159 »	
Caporaux . . . . .	3	12	»	12	4,380	» 98	4,292 40	
Clairons . . . . .	0 ou 1	2	»	2	730	» 87	635 10	
	6 ou 7							
<i>Dépt.</i>								
Sergent garde-magasin . . . . .	1	1	»	1	365	2 15	784 75	10,570 40
Sergent armurier . . . . .	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Maîtres tailleur et cordonnier . . . . .	2	2	»	2	730	» 84	613 20	
Sergent-major . . . . .	1	1	»	1	365	2 50	912 50	
Premier sergent . . . . .	1	1	»	1	365	2 30	830 50	
Sergent-fourrier . . . . .	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Sergents . . . . .	3	3	»	3	1,095	2 15	2,354 25	
Caporaux . . . . .	8	8	»	8	2,920	» 98	2,861 60	
Clairons . . . . .	2	2	»	2	730	» 87	635 10	
	20							
	20							
TOTAUX . . . . .	1,038	405	1,455	523,045			TOTAL . . . . . 481,387 50	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1890.	l'exercice 1889.	
37,550 »	»	24,505,378 »	24,068,148 75	
37,550 »	»	24,505,378 »	24,068,148 75	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1892.	demandés pour l'exercice 1891.
		REPORT . . . fr 1,512,059 50	25,157,558	25,100,008
		<b>Indemnité de fourrages.</b>		
b.		Pour les officiers de l'état-major particulier et des troupes de l'arme : 30 chevaux × 365 = 14,255 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 . . . . . 21,552 50		
		Augmentation pour l'année bissextile . . . . . 50 "		
		----- 21,402 50		
		<b>Moyens de transport.</b>		
c.		Moyens de transport aux troupes en marche . . . . . 6,500 "		
			1,426,100	1,424,700 "
		<b>Logement et nourriture.</b>		
d.		Logement avec nourriture, 2,300 journées à fr. 1 25 . . . . . 2,875 "		
		Logement sans nourriture, 2,000 — 0 21 . . . . . 420 "		
		----- 3,295 "		
		<b>Frais de bureau, d'administration et d'Instruction</b>		
		Inspecteur général . . . . . 4,000 "		
e.		4 directeurs dans les divisions territoriales . . . . . 6,000 "		
		Commandants du génie dans les places . . . . . 24,850 "		
		Le régiment et les compagnies spéciales . . . . . 18,000 "		
		----- 52,850 "		
		A REPORTER. . fr.	26,563,658	26,524,708 "

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1890.	DÉPENSES de l'exercice 1880.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
37,550 •	•	24,593,578 •	24,068,148 75	
1,300	•	1,424,700 •	1,416,026 24	
38,850 •	•	26,018,078 •	26,384,174 09	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LIVRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1892	demandés pour l'exercice 1891.
		REPORT. . . . . fr.	26,505,658	26,524,708
		<b>Traitement et solde du bataillon d'administration.</b>		
		<b>EFFECTIF.</b>		
		<b>Traitement, solde et accessoires.</b>		
	74	Officiers de tous grades. . . . . fr.	177,209 50	
	60	Commis aux écritures. . . . .	84,000	
	809	Sous-officiers et soldats . . . . .	401,748 20	
	945	Augmentation pour l'année bissextile. . . . .	1,100	
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire . . . . .	10,522 05	
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers . . . . .	400	
		Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, pour les officiers détachés aux manœuvres ou campés à Beverloo, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe . . . . .	2,000	
		Indemnité de 5 centimes aux troupes campées . . . . .	2,000	
		Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 250 miliciens. . . . .	5,450	
		Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 1,550 journées à 50 centimes . . . . .	675	
			602,104 75	
		<b>A AJOUTER :</b>		
		Allocation pour les miliciens de nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe . . . . .	1,500	
			605,404 75	
		<b>A DÉDUIRE :</b>		
		Pour 4,500 journées d'ouvriers traités dans les hôpitaux, à fr. 1 14 . . . . .	5,150	
		Pour vacances et petites permissions . . . . .	5,074 75	
			8,204 75	
		RESTE. . . . . fr.	685,200	
b.		45 sœurs hospitalières, à 900 francs . . . . .	58,700	
c.		Frais d'administration . . . . .	7,000	732,000
d.		Moyens de transport aux troupes en marche . . . . .	600	730,000
e.		Logement et nourriture: 400 journées, à fr. 1 25. . . . .	500	
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.	27,205,658	27,255,608

Récapitulation de l'effectif.

ART.	HOMMES.			CHEVAUX		
	Personnel militaire.		Personnel civil.	d'officiers.	de troupe	
	Officiers.	Troupe.			de trait.	de selle.
6. — États-majors . . . . .	79	•	•	245	•	•
7. — Id. Id. des provinces et des places . . . . .	59	•	•	16	•	•
8. — Intendance . . . . .	35	•	•	16	•	•
9. — Service de santé et des hôpitaux . . . . .	72	•	•	3	•	•
12. — Infanterie . . . . .	1,021	28,810	•	254	•	•
13. — Cavalerie . . . . .	508	5,744	•	656	•	4,004
14. — Artillerie, État-major . . . . .	64	161	11	28	•	•
Id. Régiments et compagnies spéciales. . . . .	552	8,148	•	508	1,578	808
15. — Génie, État-major . . . . .	52	•	108	22	•	•
Id. Régiment et compagnies spéciales . . . . .	100	1,435	•	17	•	•
16. — Bataillon d'Administration . . . . .	74	869	•	•	•	•
Pour mémoire, Budget de la gendarmerie . . . . .	4	•	•	2	•	•
	3,360	45,165	110	1,765	1,578	5,712
		45,284			7,200	

AUGMENTATION . . . . .

(344 A)

**BATAILLON D'ADMINISTRATION.**

Ce corps se compose : 1° d'un état-major (Administration centrale);

2° de huit compagnies formées chacune de six sections, SAVAIR :   
 SERVICE DES SUBSISTANCES : 1<sup>re</sup> sect. : Boulangeries; 2<sup>e</sup> - Boucheries; 3<sup>e</sup> - Fourrages;   
 SERVICE DES SECOURS : 4<sup>e</sup> sect. : Hôpitaux; 5<sup>e</sup> - Infirm. vétérin.; 6<sup>e</sup> - Aumônerie.

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Traitement annuel.	MONTANT	
	État-major.	1 <sup>re</sup> Boulang.	2 <sup>e</sup> Boucheries	3 <sup>e</sup> Fourrages.	4 <sup>e</sup> Hôpitaux.	TOTAUX.		par GRADE.	par CATÉGORIE.
Officier supérieur d'administration . . . . .	1	2	2	2	2	1	5,100	5,100	>
Officiers d'administration . . . . .	de 1 <sup>re</sup> classe.	1	5	2	5	5	3,000	51,000	>
	de 2 <sup>e</sup> id.	1	5	3	4	5	2,500	45,000	>
	de 3 <sup>e</sup> id.	2	5	3	5	5	2,200	41,800	>
	de 4 <sup>e</sup> id.	2	5	3	5	5	1,800	34,200	>
<b>TOTAUX.</b>	<b>3</b>	<b>21</b>	<b>11</b>	<b>18</b>	<b>21</b>	<b>74</b>			<b>177,100</b> >

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

Pour ancienneté de grade. } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier. . . . . 1,000 >

TOTAL. . . . . 178,100 >

A déduire 1/3 p. % pour médicaments. . . . . 890 50

Reste. . . . fr. 177,209 50

Commis.	GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Traitement annuel.	MONTANT	
		État-major.	1 <sup>re</sup> Boulang.	2 <sup>e</sup> Boucheries	3 <sup>e</sup> Fourrages.	4 <sup>e</sup> Hôpitaux.	TOTAUX.		par GRADE.	par CATÉGORIE.
Commis aux écritures. . . . .	de 1 <sup>re</sup> classe.	9	1	5	6	9	30	1,450	43,500	>
	de 2 <sup>e</sup> id.	10	2	6	5	9	30	1,350	40,500	>
	<b>TOTAL fr.</b>	<b>19</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>18</b>	<b>60</b>			<b>84,000</b> >

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Nombre de Journées.	Solde journalière.	MONTANT		
	État-major.	1 <sup>re</sup> Boulang.	2 <sup>e</sup> Boucheries	3 <sup>e</sup> Fourrages.	4 <sup>e</sup> Hôpitaux.	5 <sup>e</sup> Infirm. vétérin.			TOTAUX.	par GRADE.	par CATÉGORIE.
Maîtres tailleur et cordonnier . . . . .	2	2	2	2	2	2	730	0 84	613 20		
Sergents surveillants. . . . .	19	12	19	2	2	50	18,250	2 21	40,332 50		
Caporaux . . . . .	25	12	23	2	2	60	21,900	1 60	35,040 >		
Ouvriers. {	1 <sup>re</sup> classe . . . . .	42	24	60	2	2	126	43,090	1 30	53,188 >	
	2 <sup>e</sup> id. . . . .	82	48	120	2	2	230	91,250	1 10	100,375 >	
Magasiniers-dépensiers. {	1 <sup>re</sup> id. . . . .	2	2	2	2	2	10	3,650	1 95	7,117 50	
	2 <sup>e</sup> id. . . . .	2	2	2	2	2	10	3,650	1 70	6,205 >	
Infirmiers-majors. {	1 <sup>re</sup> id. . . . .	2	2	2	2	2	14	5,110	1 05	9,964 50	
	2 <sup>e</sup> id. . . . .	2	2	2	2	2	14	5,110	1 70	8,687 >	
Sergents-infirmiers . . . . .	2	2	2	2	2	10	3,650	1 45	5,292 50		
Portiers. {	1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2	2	2	2	2	9	3,285	1 69	5,351 65	
	2 <sup>e</sup> id. . . . .	2	2	2	2	2	8	2,920	1 45	4,254 >	
Cuisiniers. {	1 <sup>re</sup> id. . . . .	2	2	2	2	2	9	3,285	1 69	5,351 65	
	2 <sup>e</sup> id. . . . .	2	2	2	2	2	8	2,920	1 45	4,254 >	
Tisanners. {	1 <sup>re</sup> id. . . . .	2	2	2	2	2	9	3,285	1 69	5,351 65	
	2 <sup>e</sup> id. . . . .	2	2	2	2	2	8	2,920	1 45	4,254 >	
Caporaux-infirmiers . . . . .	2	2	2	2	2	13	5,475	1 20	6,570 >		
Infirmiers. {	1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2	2	2	2	2	74	27,010	1 10	29,711 >	
	2 <sup>e</sup> id. . . . .	2	2	2	2	2	74	27,010	1 >	27,010 >	
Médecins suppléants. {	1 <sup>re</sup> classe (pour mémoire). . . . .	2	2	2	2	2	12	4,380	3 25	14,235 >	
	2 <sup>e</sup> id. . . . .	2	2	2	2	2	16	5,840	1 83	10,687 20	
Pharmaciens suppléants. {	1 <sup>re</sup> id. id. . . . .	2	2	2	2	2	4	1,460	3 25	4,745 >	
	2 <sup>e</sup> id. id. . . . .	2	2	2	2	2	4	1,460	1 83	2,671 80	
Vétérinaires suppléants. {	1 <sup>re</sup> id. id. . . . .	2	2	2	2	2	13	2,555	2 21	5,646 65	
	2 <sup>e</sup> id. id. . . . .	2	2	2	2	2	13	2,190	1 05	2,299 50	
<b>TOTAUX.</b>	<b>4</b>	<b>168</b>	<b>90</b>	<b>222</b>	<b>306</b>	<b>13</b>	<b>809</b>	<b>205,288</b>		<b>401,748 20</b>	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.	DEPENSES de l'exercice 1889.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION	DIMINUTION.			
58,950 »	»	26,018,078 »	26,584,174 09	
1,100 »	»	675,400 »	693,316 09	
40,050 »	»	26,693,478 »	27,077,491 08	
40,050 »				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.
<b>CHAPITRE V.</b>				
<b>ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION SUPÉRIEURE.</b>				
<b>École militaire.</b>				
<i>État-major, corps enseignant et solde des élèves.</i>				
<i>État-major et employés du service intérieur.</i>				
		1 commandant. . . . . fr. 5,000 »		
		• commandant en second. . . . . »		
		1 directeur des études et commandant en second . . . . . 2,000 »		
		2 examinateurs permanents. . . . . 5,000 »		
		1 instructeur . . . . . 800 »		
		2 instructeurs adjoints . . . . . 1,200 »		
		4 inspecteurs des études . . . . . 6,000 »		
		• secrétaire. . . . . »		
		2 dessinateurs . . . . . 7,000 »		
		1 aumônier. . . . . 2,500 »		
		1 médecin . . . . . 1,000 »		
		1 mécanicien . . . . . 3,000 »		
a.		1 préparateur de chimie . . . . . 3,000 »		
		1 vaguesmestre conservateur des bâtiments . . . . . 650 »		
		1 garde conservateur du matériel . . . . . 600 »		
		1 conservateur des modèles . . . . . 400 »		
		1 infirmier . . . . . 600 »		
		3 portiers . . . . . 1,500 »		
		8 hommes de peine . . . . . 4,800 »		
		3 clairons . . . . . 547 50		
		2 surveillants à l'école d'équitation . . . . . 850 »		
		2 brigadiers et 32 cavaliers pour soigner les chevaux de troupe employés aux leçons d'équitation (les brigadiers à 50 centimes par jour et les cavaliers à 10 centimes par homme et par jour) . . . . . 1,535 »		
			46,740 50	
17		<b>Corps enseignant.</b>		
		10 professeurs militaires. . . . . 10,600 »		
		8 — civils . . . . . 42,500 »		
b.		13 répétiteurs militaires . . . . . 9,200 »	211,550 »	211,550 »
		3 — civils . . . . . 2,000 »		
		1 maître militaire. . . . . 2,600 »		
		3 — civils . . . . . 10,600 »		
			77,500 »	
		<b>Solde des élèves.</b>		
c.		Solde des élèves de l'École militaire. . . . . 87,309 50		
<i>École de guerre.</i>				
<i>État-major et corps enseignant.</i>				
		1 commandant . . . . . 1,500 »		
		1 commandant en second . . . . . 1,000 »		
		2 professeurs civils . . . . . 5,100 »		
17bi		3 maîtres civils . . . . . 2,650 »	18,550 »	18,550 »
		9 professeurs militaires . . . . . 6,000 »		
		2 maîtres militaires . . . . . 1,700 »		
		1 secrétaire . . . . . 600 »		
<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>			<b>230,100 »</b>	<b>230,100 »</b>

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1890.	DÉPENSES de l'exercice 1889.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
.	.	252,100 .	287,700 53	
.	.	.	.	
.	.	252,100 .	287,700 53	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.
		REPORT. . . . . fr.	250,100 *	250,100 *
		<i>Dépenses d'administration.</i>		
		ÉCOLE MILITAIRE.		
18	°	Frais de bureau . . . . .	2,500 *	
		Chauffage et éclairage . . . . .	14,000 *	
		Manipulations des élèves au laboratoire . . . . .	2,600 *	
		Indemnité aux travailleurs . . . . .	753 *	
		Ménage des domestiques : 12 hommes, à 50 centimes par jour. . . . .	2,100 *	
		Frais de transport des élèves sous-lieutenants; indemnité aux employés du service intérieur qui suivent les élèves dans leurs excursions; frais de transport des instruments, etc. . . . .	1,100 *	46,400 *
		Jury d'examen d'admission et de sortie (membres des universités et professeurs civils de l'École) . . . . .	9,000 *	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier du commandant de l'École et du mobilier de l'établissement; dépenses imprévues. . . . .	9,757 *	
		Achat et entretien des appareils et des instruments des cabinets de physique, de géodésie, de topographie, de mécanique . . . . .	4,500 *	
		ÉCOLE DE GUERRE.		
18 <sup>bis</sup>	°	Frais de bureau . . . . .	600 *	
		Chauffage et éclairage . . . . .	2,600 *	
		Indemnité aux travailleurs . . . . .	450 *	
		Ménage des domestiques : 5 hommes, à 50 centimes par jour . . . . .	547 50	10,150 *
		Frais de transport des élèves et des instruments . . . . .	700 *	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier de l'établissement; dépenses du cours de télégraphie technique; dépenses imprévues . . . . .	5,252 50	
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.	286,650 *	286,650 *

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.	DÉPENSES de l'exercice 1889.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
°	»	252,100 °	287,709 33	
°	°	°	°	
°	°	55,650 °	55,229 09	
°	°	285,750 °	542,058 42	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1892.	demandés pour l'exercice 1891.
<b>CHAPITRE VI.</b>				
<b>ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.</b>				
<i>Personnel des établissements de l'artillerie.</i>				
19	a.	Traitement du personnel de la manufacture d'armes . . . . . fr. 15,150 »	66,375 »	66,375 »
	b.	— — de la fonderie de canons . . . . . 25,200 »		
	c.	— — de l'arsenal de construction . . . . . 22,600 »		
	d.	— — de l'école de pyrotechnie . . . . . 1,925 »		
	e.	— — de l'école de tir . . . . . 5,500 »		
<i>Matériel de l'artillerie.</i>				
	a.	Dépenses diverses dans les places, les arsenaux et les magasins de guerre, le polygone et l'école de tir, les batteries et le parc de l'armée de campagne. — Chauffage et éclairage des bureaux des comptables du matériel; indemnité de logement aux gardes d'artillerie non logés aux frais de l'État. Indemnités aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire . . . . . 261,833 20		
	b.	Fabrication de cartouches embouties, capsules, étoupilles à friction, culots, charges, munitions et artifices divers; emplombage de projectiles, etc., achat de capsules à balle, de métaux et de matières diverses . . . . . 365,858 89		
	c.	Fabrication de poudres de guerre . . . . . 80,000 »		
<b>Manufacture d'armes.</b>				
	d.	Fabrication ou achat d'armes neuves y compris celles destinées aux officiers de l'armée; confection de pièces de rechange pour l'entretien de l'armement des corps et des officiers de l'armée; réparation et transformation d'armes à feu qui se trouvent dans les magasins des corps et dans les arsenaux.		
20		<i>L'exécution de ces travaux donnera lieu aux dépenses suivantes :</i>		
		Achat de matériaux . . . . . fr. 83,886 23		
		Salaire des ouvriers . . . . . 218,800 »		
		Menues dépenses . . . . . 2,000 »		
		304,686 23		
<b>Fonderie de canons.</b>				
		Fabrication de bouches à feu, projectiles, matériel en fer, etc.		
	e.	<i>L'exécution de ces travaux nécessitera les dépenses suivantes :</i>		
		Achat de matériaux . . . . . fr. 62,841 70		
		Salaire des ouvriers . . . . . 28,648 »		
		Menues dépenses . . . . . 1,850 »		
		93,339 70		
<b>A REPORTER.</b>			66,375 »	66,375 »
. . . . . fr. 1,105,608 11				

(350 bis)

1890/91

N° 95

**Artillerie**

**Composition de cette arme**

**cfr 35 mm film**

**2 plan(s)**

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1890.	l'exercice 1880.	
.	.	66,375 .	66,372 .	
.	.	66,375 .	66,372 .	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.
		<b>Arsenal de construction.</b>		
		Construction d'affûts et de voitures, avec leurs armements, dépendances et harnais, réparation du matériel détérioré par l'usage.		
		<i>L'exécution de ces travaux occasionnera les dépenses suivantes :</i>		
	f.	Achat de matériaux . . . . . fr. 69,451 89		
		Salaire des ouvriers . . . . . 88,100 *		
		Menues dépenses . . . . . 2,800 *	1,302,450 *	1,302,450 *
		————— 160,351 89		
20 (suite)	g.	Frais de bureau, achats, dépenses diverses de l'école de pyrotechnie. . . . . 5,400 *		
	h.	Achat de bois pour former un approvisionnement à l'arsenal d'Anvers . . . . . 25,000 *		
	i.	Dépenses résultant de l'achat et de la confection de modèles de constructions d'artillerie . . . . . 4,000 *		
	k.	Dépenses diverses et menus achats . . . . . 2,000 *		
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.	1,368,825 *	1,368,825 *

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	votés pour l'exercice 1890.	de l'exercice 1889.	
.	.	66,575 »	66,372 »	
.	.	1,302,450 »	1,302,450 »	
.	.	1,568,825 »	1,568,822 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.
<b>CHAPITRE VII.</b>				
<b>MATÉRIEL DU GÉNIE.</b>				
<b>Entretien ordinaire.</b>				
	a.	Bâtiments militaires . . . . . fr. 391,662 »		
		Ouvrages de fortification . . . . . 28,265 »		
		Ouvrages mixtes . . . . . 10,715 »		
		————— 430,642 »		
Constructions, améliorations, réparations et renouvellements; défrichement, ensemencement et plantation des terrains de l'État dans les places, au camp de Beverloo et au polygone de Brasschaet.				
	b.	Bâtiments militaires . . . . . fr. 441,431 »		
		Ouvrages de fortification . . . . . 271,841 »		
		Ouvrages mixtes . . . . . 16,086 »		
		————— 729,358 »		
	c.	Frais de surveillance générale et service des bureaux du génie . . . . . 100,000 »	1,550,000 »	1,550,000 »
	d.	Achat d'immeubles; expropriations; location de bâtiments et de terrains pour le service militaire dans les places; location de bâtiments et frais d'ameublement pour les généraux qui ont droit au logement, ou indemnité représentative pour ceux de ces officiers qui sont privés d'un logement gratuit; location de terrains pour tirs à la cible; indemnité de logement aux gardes du génie non logés gratuitement; abonnement pour le service des eaux et pour l'éclairage des bâtiments militaires. . . . . 147,500 »		
	e.	Frais d'instruction théorique et pratique des troupes du génie, service télégraphique et téléphonique et acquisition de matériel . . . . . 100,000 »		
	f.	Achat d'outils et de matériel roulant pour le parc du génie. . . . . 20,000 »		
	g.	Levé des plans des terrains et bâtiments militaires; frais de dessinateurs temporaires; indemnité aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire, etc. . . . . 2,500 »		
	h.	Indemnités à payer pour dégâts causés aux propriétés et aux récoltes par les manœuvres des troupes . . . . . 20,000 »		
<b>TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.</b>			<b>1,550,000 »</b>	<b>1,550,000 »</b>

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1890.	DÉPENSES de l'exercice 1889.	OBSERVATIONS.						TOTAL par place.		
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			DÉPENSES ÉVENTUELLES POUR (Litt. a.) Entretien ordinaire.			(Litt. b.) Constructions, améliorations, ré- parations et renouvellements; dé- fricement, ensemenement, etc.					
				DES PLACES.		Bâtiment militaires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.	Bâtiments militaires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.	
				<b>1<sup>re</sup> direction des fortifications.</b>								
				Anvers (enceinte) . . . . .	64,000	4,500	700	105,197	11,871	5,000	191,268	
				— 1 <sup>er</sup> secteur . . . . .	1,200	800	200	315	»	»	2,215	
				— 2 <sup>e</sup> — . . . . .	7,485	245	220	10,240	14,300	2,400	34,660	
				— 3 <sup>e</sup> — . . . . .	6,785	280	120	6,668	117,600	»	131,453	
				— 4 <sup>e</sup> — . . . . .	4,500	1,500	480	4,553	7,920	310	18,833	
				— 5 <sup>e</sup> — . . . . .	5,320	5,250	5,550	5,816	17,575	7,315	46,626	
				Beveren . . . . .	1,000	»	»	400	»	»	1,400	
				Brasschaet . . . . .	4,600	»	400	6,650	»	»	11,650	
				Contich . . . . .	1,550	»	»	4,900	»	»	6,250	
				Lierre . . . . .	2,100	»	»	6,220	»	»	8,320	
				— fort de Lierre . . . . .	300	1,200	150	»	6,300	»	7,950	
				Malines . . . . .	13,300	»	»	14,690	»	»	27,990	
				— fort de Waelhem . . . . .	300	1,200	150	5,500	»	»	6,950	
				Saint-Bernard . . . . .	5,000	»	50	7,010	»	305	12,365	
				<b>2<sup>e</sup> direction.</b>								
				Alost . . . . .	2,850	»	»	4,225	»	»	7,075	
				Audenarde . . . . .	4,255	»	»	7,950	»	»	12,165	
				Bruges . . . . .	10,000	»	25	10,000	»	»	20,025	
				Courtrai . . . . .	700	»	»	1,550	»	»	2,250	
				Gand . . . . .	26,250	»	»	30,450	»	»	56,700	
				Menin . . . . .	1,000	»	»	2,500	»	»	3,500	
				Ostende . . . . .	4,200	»	»	11,000	»	»	15,200	
				Saint-Nicolas . . . . .	900	»	»	»	»	»	900	
				Termonde . . . . .	14,400	2,800	140	14,848	89,750	»	121,738	
				Ypres . . . . .	7,500	»	»	7,700	»	»	15,200	
				<b>3<sup>e</sup> direction.</b>								
				Arlon . . . . .	1,400	»	»	2,590	»	»	3,990	
				Beverloo (camp de) . . . . .	51,050	»	»	27,816	»	»	58,866	
				Bouillon . . . . .	1,000	»	»	2,970	»	»	3,970	
				Hasselt . . . . .	2,800	»	»	4,178	»	»	6,978	
				Huy . . . . .	1,000	»	»	1,986	»	»	2,886	
				Liège { Ville . . . . .	25,500	»	»	18,103	»	»	41,603	
				Citadelle . . . . .	6,500	1,800	900	9,982	»	»	18,982	
				Chartreuse . . . . .	2,500	1,200	500	3,990	»	»	7,990	
				Mariembourg . . . . .	700	»	»	1,770	»	»	2,470	
				Namur { Ville . . . . .	17,940	»	60	7,006	»	»	25,006	
				Citadelle . . . . .	5,500	4,550	850	5,575	2,500	»	18,375	
				Philippeville . . . . .	1,500	»	»	1,500	»	»	5,000	
				Saint-Trond . . . . .	1,200	»	»	819	»	»	2,019	
				Verviers . . . . .	1,500	»	»	1,830	»	»	3,330	
				<b>4<sup>e</sup> direction.</b>								
				Ath . . . . .	1,500	»	»	1,700	»	»	3,200	
				Bruxelles . . . . .	55,187	»	180	36,428	»	»	89,765	
				Charleroi . . . . .	5,100	»	»	1,000	»	»	4,100	
				Diest { Ville . . . . .	2,210	5,140	140	3,112	2,535	790	12,157	
				Citadelle . . . . .	4,260	400	290	3,415	1,490	36	6,891	
				Louvain . . . . .	11,500	»	»	7,970	»	»	19,470	
				Mons . . . . .	11,000	»	»	5,845	»	»	16,845	
				Tirlemont . . . . .	3,500	»	»	2,560	»	»	6,060	
				Tournai . . . . .	11,000	»	»	12,900	»	»	23,900	
				Vilvorde . . . . .	5,940	»	»	7,710	»	»	13,650	
				Wavre . . . . .	1,000	»	»	1,010	»	»	2,010	
				TOTAUX . . . . .	391,662	28,265	10,715	441,451	271,841	16,086	1,160,000	
					450,842			729,358				
					1,550,000		1,583,793 40					

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NOS DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1892	demandés pour l'exercice 1891.
<b>CHAPITRE VIII.</b>				
<b>PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.</b>				
<i>Pain.</i>				
	a)	15,670,545 rations de pain, à 14 centimes . . . . . fr. 2,195,138 30		
		Augmentation pour l'année bissextile . . . . . 6,250 »		
		2,201,388 30		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission . . fr. 162,551 35		
		RESTE. . . . . fr. 2,038,834 95		
22		<i>Viande.</i>		
	b)	15,666,920 rations, à 31 centimes. . . . . fr. 4,858,745 20	6,582,190 »	6,582,090 »
		Augmentation pour l'année bissextile. . . . . 15,850 »		
		4,870,595 20		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission . . . . . 327,240 15		
		4,543,355 05		
		TOTAL. . . . . fr. 6,582,190 »		
<i>Fourrages en nature.</i>				
		1,743,240 rations fortes, pour tous les chevaux d'officiers et pour les chevaux de troupe des guides et de l'artillerie, à fr. 1 31 . . . . . fr. 2,283,644 40		
		1,542,470 rations ordinaires pour les chevaux de troupe des régiments de lanciers et de chasseurs, à fr. 1 27 . . . . . 1,704,956 90		
		A AJOUTER :		
23	1°	Les rations supplémentaires accordées aux chevaux des corps de troupe montés qui participent aux manœuvres préparatoires et aux grandes manœuvres; qui sont employés hors de leurs garnisons à un service de sécurité; qui sont chargés de l'exécution de travaux spéciaux, etc., etc. . . . . fr. 100,000 »		
	2°	Augmentation (10 % sur les prix de la régie) accordée en vertu de la loi du Budget aux communes qui fournissent des fourrages à l'armée pendant les grandes manœuvres . . . . . 10,003 70	4,040,394 »	4,029,194 »
	3°	Augmentation pour l'année bissextile . . . . . 11,200 »		
		121,203 70		
		4,109,785 »		
		A DÉDUIRE, pour chevaux manquants. . . . . 69,391 »		
		TOTAL. . . . . fr. 4,040,394 »		
			A REPORTER. . . . . fr. 10,622,584 »	10,591,284 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CREDITS votés pour l'exercice 1890.	DÉPENSES de l'exercice 1889.	OBSERVATIONS.																																																		
AUGMENTATION	DIMINUTION.																																																					
20,100	•	6,872,990	6,662,849 97	<p>a) Décomposition de ces rations . . .</p> <table border="1"> <tr> <td>Infanterie . . . . .</td> <td>10,515,650</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie . . . . .</td> <td>2,096,560</td> </tr> <tr> <td>Artillerie . . . . .</td> <td>2,974,020</td> </tr> <tr> <td>Génie . . . . .</td> <td>523,045</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration . . . . .</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>16,287,395</b></td> </tr> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th rowspan="2">RÉSULTAT</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie . . . . .</td> <td>65,500</td> <td>270,100</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie . . . . .</td> <td>33,000</td> <td>75,700</td> </tr> <tr> <td>Artillerie . . . . .</td> <td>45,000</td> <td>72,300</td> </tr> <tr> <td>Génie . . . . .</td> <td>3,000</td> <td>11,300</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration . . . . .</td> <td>350</td> <td>4,600</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>146,850</b></td> <td><b>445,000</b></td> </tr> <tr> <td><b>RÉSULTAT</b></td> <td></td> <td><b>589,850</b></td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <tr> <td><b>RÉSULTAT</b></td> <td><b>15,697,545</b></td> </tr> </table>	Infanterie . . . . .	10,515,650	Cavalerie . . . . .	2,096,560	Artillerie . . . . .	2,974,020	Génie . . . . .	523,045	Bataillon d'administration . . . . .	178,120	<b>Total</b>	<b>16,287,395</b>	JOURNÉES		RÉSULTAT	de marche.	d'hommes aux hôpitaux.	Infanterie . . . . .	65,500	270,100	Cavalerie . . . . .	33,000	75,700	Artillerie . . . . .	45,000	72,300	Génie . . . . .	3,000	11,300	Bataillon d'administration . . . . .	350	4,600	<b>Total</b>	<b>146,850</b>	<b>445,000</b>	<b>RÉSULTAT</b>		<b>589,850</b>	<b>RÉSULTAT</b>	<b>15,697,545</b>										
Infanterie . . . . .	10,515,650																																																					
Cavalerie . . . . .	2,096,560																																																					
Artillerie . . . . .	2,974,020																																																					
Génie . . . . .	523,045																																																					
Bataillon d'administration . . . . .	178,120																																																					
<b>Total</b>	<b>16,287,395</b>																																																					
JOURNÉES		RÉSULTAT																																																				
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																					
Infanterie . . . . .	65,500	270,100																																																				
Cavalerie . . . . .	33,000	75,700																																																				
Artillerie . . . . .	45,000	72,300																																																				
Génie . . . . .	3,000	11,300																																																				
Bataillon d'administration . . . . .	350	4,600																																																				
<b>Total</b>	<b>146,850</b>	<b>445,000</b>																																																				
<b>RÉSULTAT</b>		<b>589,850</b>																																																				
<b>RÉSULTAT</b>	<b>15,697,545</b>																																																					
11,200	•	4,262,504	3,562,258 32	<p>b) Décomposition de ces rations . . .</p> <table border="1"> <tr> <td>Infanterie . . . . .</td> <td>10,515,650</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie . . . . .</td> <td>2,096,560</td> </tr> <tr> <td>Artillerie . . . . .</td> <td>2,974,020</td> </tr> <tr> <td>Génie . . . . .</td> <td>523,045</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration . . . . .</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>16,287,395</b></td> </tr> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th colspan="2">Pour les pupilles de l'armée.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> <th colspan="2"></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie . . . . .</td> <td>65,500</td> <td>279,100</td> <td>30,625</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie . . . . .</td> <td>33,000</td> <td>75,700</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>Artillerie . . . . .</td> <td>45,000</td> <td>72,300</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>Génie . . . . .</td> <td>3,000</td> <td>11,300</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administoa . . . . .</td> <td>350</td> <td>4,600</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>146,850</b></td> <td><b>445,000</b></td> <td><b>30,625</b></td> </tr> <tr> <td><b>RÉSULTAT</b></td> <td></td> <td></td> <td><b>680,475</b></td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <tr> <td><b>RÉSULTAT</b></td> <td><b>15,666,920</b></td> </tr> </table>	Infanterie . . . . .	10,515,650	Cavalerie . . . . .	2,096,560	Artillerie . . . . .	2,974,020	Génie . . . . .	523,045	Bataillon d'administration . . . . .	178,120	<b>Total</b>	<b>16,287,395</b>	JOURNÉES		Pour les pupilles de l'armée.		de marche.	d'hommes aux hôpitaux.			Infanterie . . . . .	65,500	279,100	30,625	Cavalerie . . . . .	33,000	75,700	»	Artillerie . . . . .	45,000	72,300	»	Génie . . . . .	3,000	11,300	»	Bataillon d'administoa . . . . .	350	4,600	»	<b>Total</b>	<b>146,850</b>	<b>445,000</b>	<b>30,625</b>	<b>RÉSULTAT</b>			<b>680,475</b>	<b>RÉSULTAT</b>	<b>15,666,920</b>
Infanterie . . . . .	10,515,650																																																					
Cavalerie . . . . .	2,096,560																																																					
Artillerie . . . . .	2,974,020																																																					
Génie . . . . .	523,045																																																					
Bataillon d'administration . . . . .	178,120																																																					
<b>Total</b>	<b>16,287,395</b>																																																					
JOURNÉES		Pour les pupilles de l'armée.																																																				
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																					
Infanterie . . . . .	65,500	279,100	30,625																																																			
Cavalerie . . . . .	33,000	75,700	»																																																			
Artillerie . . . . .	45,000	72,300	»																																																			
Génie . . . . .	3,000	11,300	»																																																			
Bataillon d'administoa . . . . .	350	4,600	»																																																			
<b>Total</b>	<b>146,850</b>	<b>445,000</b>	<b>30,625</b>																																																			
<b>RÉSULTAT</b>			<b>680,475</b>																																																			
<b>RÉSULTAT</b>	<b>15,666,920</b>																																																					
51,300	•	11,135,584	10,225,108 29	<p>c) Décomposition du nombre de rations de fourrages :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">ARMES.</th> <th colspan="2">NOMBRE de chevaux</th> <th colspan="2">NOMBRE DE RATIONS</th> </tr> <tr> <th>d'officiers.</th> <th>de troupe.</th> <th>fortes.</th> <th>ordinaires.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">Cavalerie .</td> <td>Guides . . . . .</td> <td>164</td> <td>1,226</td> <td>507,350</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>Lanciers . . . . .</td> <td>328</td> <td>2,452</td> <td>119,720</td> <td>894,980</td> </tr> <tr> <td>Chasseurs . . . . .</td> <td>164</td> <td>1,226</td> <td>59,860</td> <td>447,490</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Artillerie .</td> <td>De campagne et train . . . . .</td> <td>471</td> <td>2,386</td> <td>1,042,805</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td>De siège . . . . .</td> <td>37</td> <td>•</td> <td>15,805</td> <td>•</td> </tr> <tr> <td><b>TOTALS.</b></td> <td></td> <td><b>1,164</b></td> <td><b>7,390</b></td> <td><b>1,745,240</b></td> <td><b>1,342,470</b></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><b>8,454</b></td> <td></td> <td><b>3,085,710</b></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS		d'officiers.	de troupe.	fortes.	ordinaires.	Cavalerie .	Guides . . . . .	164	1,226	507,350	•	Lanciers . . . . .	328	2,452	119,720	894,980	Chasseurs . . . . .	164	1,226	59,860	447,490	Artillerie .	De campagne et train . . . . .	471	2,386	1,042,805	•	De siège . . . . .	37	•	15,805	•	<b>TOTALS.</b>		<b>1,164</b>	<b>7,390</b>	<b>1,745,240</b>	<b>1,342,470</b>			<b>8,454</b>		<b>3,085,710</b>			
ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS																																																			
	d'officiers.	de troupe.	fortes.	ordinaires.																																																		
Cavalerie .	Guides . . . . .	164	1,226	507,350	•																																																	
	Lanciers . . . . .	328	2,452	119,720	894,980																																																	
	Chasseurs . . . . .	164	1,226	59,860	447,490																																																	
Artillerie .	De campagne et train . . . . .	471	2,386	1,042,805	•																																																	
	De siège . . . . .	37	•	15,805	•																																																	
<b>TOTALS.</b>		<b>1,164</b>	<b>7,390</b>	<b>1,745,240</b>	<b>1,342,470</b>																																																	
		<b>8,454</b>		<b>3,085,710</b>																																																		

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1892.	demandés pour l'exercice 1891.
		Report. . . . . fr.	10,622,584	10,501,284
		<b>Casernement des hommes a).</b>		
		Loyer des fournitures appartenant à la Société des lits militaires. (Contrat du 1 <sup>er</sup> octobre 1872 modifié par celui du 31 décembre 1877.)		
	a.	1,200 lits à deux places, à 20 francs par lit . . . . . fr. 24,000		
		39,000 — à une place 15 — . . . . . 585,000		
		609,000		
		Fournitures appartenant aux communes.		
	b.	b) 2,200,000 journées d'occupation de fournitures appartenant aux communes, à raison de 5 centimes . . . . . fr. 110,000		
		Augmentation pour l'année bissextille . . . . . 300		
		110,300		
24		Fournitures appartenant à l'État.		
	c.	c) 881,695 journées d'occupation de fournitures appartenant à l'État, à raison de 2 centimes . . . . . fr. 17,633 90	769,800	769,450
		Augmentation pour l'année bissextille. . . . . 50		
		17,683 90		
		Dépenses diverses.		
	d.	Lavage de couvertures, sacs de campement et menues réparations . . . fr. 4,735		
		Renouvellement de couvertures et de sacs de campement; achat de toiles pour traversins, de tentes pour les bivacs, matelas, draps de lit, laine, et cou- chettes de fer et de bois . . . . . 28,081 10		
		32,816 10		
		TOTAL. . . . . 769,800		
		<b>Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.</b>		
		Infanterie . . . . . fr. 45,000		
		Cavalerie . . . . . 46,000		
25	a.	Artillerie . . . . . 12,000		
		Génie . . . . . 1,000		
		Bataillon d'administration . . . . . 100		
		105,000	105,000	
		A REPORTER. . . . . fr.	11,497,384	11,465,734

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.	DÉPENSES de l'exercice 1889.	OBSERVATIONS.																																													
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																
31,300	°	11,135,584	10,225,108 29	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th style="text-align: right;">JOURNÉES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="5" style="vertical-align: middle;">a) Décomposition des journées d'occupation.</td> <td style="border-left: 1px solid black;">Infanterie . . . . .</td> <td style="text-align: right;">10,515,650</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black;">Cavalerie . . . . .</td> <td style="text-align: right;">2,096,560</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black;">Artillerie . . . . .</td> <td style="text-align: right;">2,974,090</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black;">Génie . . . . .</td> <td style="text-align: right;">523,045</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black;">Bataillon d'administration . . . . .</td> <td style="text-align: right;">178,190</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">TOTAL . . . . .</td> <td style="text-align: right;">16,287,395</td> </tr> <tr> <td colspan="3">40,200 fournitures de la Compté des lits militaires, à 565</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td style="text-align: right;">jours d'occupation . . . . . 13,673,000</td> <td style="text-align: right;">journées.</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td style="text-align: right;">A déduire 1/10 pour non-occupation. . . . . 1,467,300</td> <td style="text-align: right;">»</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td style="text-align: right;">Reste . . . . . 13,205,700</td> <td style="text-align: right;">»</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td style="text-align: right;">b) Fournitures appartenant aux communes . . . . . 2,200,000</td> <td style="text-align: right;">»</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td style="text-align: right;">c) — — à l'État . . . . . 881,695</td> <td style="text-align: right;">»</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td colspan="2" style="text-align: right;">TOTAL ÉGAL. 16,287,395</td> </tr> </tbody> </table>			JOURNÉES.	a) Décomposition des journées d'occupation.	Infanterie . . . . .	10,515,650	Cavalerie . . . . .	2,096,560	Artillerie . . . . .	2,974,090	Génie . . . . .	523,045	Bataillon d'administration . . . . .	178,190	TOTAL . . . . .		16,287,395	40,200 fournitures de la Compté des lits militaires, à 565						jours d'occupation . . . . . 13,673,000	journées.			A déduire 1/10 pour non-occupation. . . . . 1,467,300	»			Reste . . . . . 13,205,700	»			b) Fournitures appartenant aux communes . . . . . 2,200,000	»			c) — — à l'État . . . . . 881,695	»			TOTAL ÉGAL. 16,287,395	
		JOURNÉES.																																															
a) Décomposition des journées d'occupation.	Infanterie . . . . .	10,515,650																																															
	Cavalerie . . . . .	2,096,560																																															
	Artillerie . . . . .	2,974,090																																															
	Génie . . . . .	523,045																																															
	Bataillon d'administration . . . . .	178,190																																															
TOTAL . . . . .		16,287,395																																															
40,200 fournitures de la Compté des lits militaires, à 565																																																	
		jours d'occupation . . . . . 13,673,000	journées.																																														
		A déduire 1/10 pour non-occupation. . . . . 1,467,300	»																																														
		Reste . . . . . 13,205,700	»																																														
		b) Fournitures appartenant aux communes . . . . . 2,200,000	»																																														
		c) — — à l'État . . . . . 881,695	»																																														
		TOTAL ÉGAL. 16,287,395																																															
550	°	769,450	759,557 99																																														
		105,000	215,171																																														
31,650	°	12,010,054	11,190,637 28																																														

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITTERES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1892.	demandés pour l'exercice 1891.
		REPORT. . . . . fr.	11,497,384	11,465,754
"	"	Frais de route et de séjour (ancien article 26). . . . .	"	"
		<i>Transports généraux.</i>		
26	"	Transport de matériel; fourniture de voitures à des militaires malades ou blessés, etc. . . . .	100,000	100,000
		<i>Chauffage et éclairage des corps de garde.</i>		
27	"	Fournitures de combustibles aux corps de garde établis dans les places de garnison, les forts, les camps et les bivacs; chauffage et éclairage de quelques logements de troupes; location de corps de garde dans les cantonnements, etc. . . . .	170,000	170,000
		<i>Remonte.</i>		
		<i>(Remonte ordinaire, calculée à raison de 1/8 de l'effectif en chevaux.)</i>		
		<i>Achat de chevaux.</i>		
		360 chevaux de chasseurs et de lanciers, à . . . . . fr. 1,100. . fr. 506,000		
		154 — de guides, à . . . . . 1,150. . . . 177,100		
		101 — de selle d'artillerie, à . . . . . 1,150. . . . 116,150		
		196 — de trait — à . . . . . 850. . . . 168,500		
		Supplément pour l'achat de chevaux de trait irlandais pour les batteries à cheval : 1/8 de 160 chevaux = 20 chevaux à 300 francs . . . . . 6,000		
28	015	975,550		
	b.	Primes à accorder pour l'achat de chevaux nés et élevés en Belgique. . . . .	10,000	997,950
	c.	Achat des chevaux destinés à remplacer ceux qui sont donnés aux sous-officiers nommés sous-lieutenants dans la cavalerie et l'artillerie. . . . .	14,400	
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.	12,765,354	12,733,684

AUGMENTATION . . . . .

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.	DÉPENSES de l'exercice 1889.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
51,650 .	.	12,010,054 .	11,199,657 28	
.	.	150,000 .	156,752 52	
.	.	100,000 .	118,855 77	
.	.	170,000 .	100,992 61	
.	.	997,950 .	666,825 .	
51,650 .	.	13,407,984 .	12,635,041 18	
51,650 .				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	ARTICLES des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1892.	demandés pour l'exercice 1891.
<b>CHAPITRE IX.</b>				
<b>TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.</b>				
<b>Traitements de non-activité.</b>				
<i>1° Pour motifs de santé.</i>				
1		Colonel, à . . . . .	6,575 . 6,575 "	
6		Majors, à . . . . .	4,125 . 24,750 "	
12		Capitaines de 1 <sup>re</sup> classe ou en premier ou commandants . . . . .	5,000 . 56,000 "	
8		— de 2 <sup>e</sup> — ou en second de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2,550 . 20,400 "	
4		— de 5 <sup>e</sup> — ou en second de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	2,560 . 9,440 "	
5		Lieutenants, à . . . . .	1,800 . 5,400 "	
2		Sous-lieutenants, à . . . . .	1,575 . 5,150 "	
56		TOTAL . . . . .	105,515 "	
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}\%$ pour médicaments . . . . .	527 57	
				104,987 43
<i>2° Par mesure d'ordre.</i>				
2		Capitaines de 1 <sup>re</sup> classe ou en premier ou commandants . . . . .	2,000 . 4,000 "	
4		— de 2 <sup>e</sup> — ou en second de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	1,700 . 6,800 "	
4		— de 5 <sup>e</sup> — ou en second de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,575 . 6,500 "	
7		Lieutenants, à . . . . .	1,200 . 8,400 "	
2		Sous-lieutenants, à . . . . .	1,050 . 2,100 "	
10		TOTAL . . . . .	27,600 "	
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}\%$ pour médicaments . . . . .	138 "	
				145,000 "
				27,462 "
<i>3° Employés civils.</i>				
4		Employés civils de l'administration centrale du Ministère de la Guerre ou des administrations qui ressortissent à ce Département . . . . .	5,500 "	
4				
59				
<i>Honoraires.</i>				
b.		Honoraires d'avocats et frais de procédure . . . . .	7,050 57	
<i>Frais de route, de séjour et de représentation.</i>				
a.		Voyages, missions et déplacements ordinaires des officiers et des fonctionnaires et employés civils des administrations ressortissant au Département de la Guerre; voyages des officiers admis à la pension pour se rendre dans le lieu de leur domicile à l'intérieur du royaume; bourses de voyage aux officiers . . . . .	125,000 "	
b.		Frais de route et de séjour du Ministre . . . . .	5,000 "	150,000 "
c.		Aux généraux et officiers supérieurs qui se trouvent dans une position spéciale . . . . .	20,000 "	150,000 "
TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . .			fr.	205,000 "

## DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.	DÉPENSES de l'exercice 1889.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
•	•	145,000 •	118,073 85	
•	•	20,000 •	8,028 30	(Ancien article 31).
•	•	165,000 •	127,071 72	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITTEDES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.
<b>CHAPITRE X.</b>				
<b>PENSIONS ET SECOURS.</b>				
	a.	Pensions temporaires et arriérés . . . . . fr. 160,000 »		
	b.	Premier terme des pensions civiles et militaires . . . . . 13,800 »		
51	c.	Secours à des militaires et à d'anciens militaires, à leurs veuves et à leurs familles, à des employés ou à d'anciens employés du Ministère de la Guerre, à leurs veuves et à leurs familles. . . . . 24,000 »	247,800 »	247,800 »
	d.	Secours à des sous-officiers et soldats réformés pour des infirmités contractées par le fait du service et qui ne leur donnent pas droit à une pension . . . . . 50,000 »		
		TOTAL . . . fr. 247 800 »		
		TOTAL DU CHAPITRE X . . . . . fr.	247,800 »	247,800 »
<b>CHAPITRE XI.</b>				
<b>DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>				
32	*	Dépenses imprévues non libellées au Budget; achat de décorations militaires; secours à accorder éventuellement à des personnes étrangères à l'armée. en cas d'accidents dont la responsabilité incombe au Département de la Guerre; frais de l'école pratique des travaux de campagne; dépenses occasionnées par la réception des officiers étrangers qui assistent aux manœuvres, etc. . . . .	25,085 »	25,085 »
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . . fr.	25,085 »	25,085 »

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	voies pour l'exercice 1890.	de, l'exercice 1889.	
.	.	212,800 .	191,570 56	
.	.	212,800 .	191,570 56	
.	.	25,085 .	37,055 31	
.	.	25,085 .	37,055 31	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉROS des CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.
<i>Récapitulation.</i>			
I.	Administration centrale. . . . . fr.	492,000	492,000
II.	États-majors. . . . .	1,572,930	1,572,510
III.	Service de santé des hôpitaux. . . . .	1,203,300	1,263,300
IV.	Solde des troupes. . . . .	27,295,858	27,255,008
V.	Établissements d'instruction supérieure. . . . .	286,650	286,650
VI.	Établissements et matériel de l'artillerie. . . . .	1,568,825	1,568,825
VII.	Matériel du génie. . . . .	1,550,000	1,550,000
VIII.	Pain, viande, fourrages et autres prestations. . . . .	12,765,334	12,753,684
IX.	Traitements divers et honoraires. . . . .	295,060	295,000
X.	Pensions et secours. . . . .	247,800	247,800
XI.	Dépenses imprévues. . . . .	23,085	23,085
<b>TOTAL. . . . . fr.</b>		46,960,582	46,888,462
<b>AUGMENTATION. . . . fr.</b>			

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1890.	DÉPENSES de l'exercice 1889.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
•	•	492,000	514,459 87	
420	•	1,372,510	1,424,170 08	
•	•	1,263,500	1,245,195 77	
40,050	•	26,603,478	27,077,401 08	
•	•	285,750	342,958 42	
•	•	1,368,825	1,368,822	
•	•	1,550,000	1,563,793 40	
31,650	•	13,407,984	12,053,041 18	
•	•	165,000	127,071 72	
•	•	212,800	191,570 36	
•	•	23,085	37,055 51	
72,120	•	46,834,752	46,545,618 19	
72,120	•			

(368)

X.

**BUDGET**

DU

**CORPS DE LA GENDARMERIE**

POUR L'EXERCICE 1892.



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget du Corps de la Gendarmerie pour l'exercice 1892 est basé sur l'effectif de 2,508 hommes et de 1,633 chevaux qui a servi de base au Budget de 1891 amendé.

Les crédits demandés pour l'exercice 1892 s'élèvent à fr. 4,264,500 »  
 — — — 1891 — 4,267,400 »

DIMINUTION. . . . fr. 2,900 »

Les détails de cette différence sont donnés ci-après :

	EN PLUS qu'au Budget de 1891.	EN MOINS qu'au Budget de 1891.
1° Diminution provenant de la suppression du crédit porté au Budget de 1891, à titre de charge extraordinaire et temporaire, pour la première mise des objets d'équipement et d'armement à fournir aux nouvelles brigades créées pendant cette année. . . . .	»	13,000 »
2° Augmentation résultant de l'année bissextile :		
Litt. a. Solde des sous-officiers et gendarmes . . . . . fr. 7,700 »		
Litt. b. Fourrages . . . . . 2,210 »		
Litt. d. Casernement des hommes . . . . . 125 »		
Litt. e. Casernement des chevaux . . . . . 65 »		
	10,100 »	»
TOTAUX. . . . . fr.	10,100 »	13,000 »
DIMINUTION . . . . fr.		2,900 »

PROJET DE LOI.

---

**LEOPOLD II,**

ROI DES BELGES,

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Nos Ministres de la Guerre et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Corps de la Gendarmerie pour l'exercice 1892 est fixé à la somme de quatre millions deux cent soixante-quatre mille cinq cents francs (4,264,500 fr.).

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le jour de sa publication au *Moniteur*.

Donné à Laeken, le 25 février 1891.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de la Guerre,*

PONTUS.

*Le Ministre des Finances,*

A. BEERNAERT.

---

(372)

**DÉVELOPPEMENTS**

**DU**

**BUDGET DU CORPS DE LA GENDARMERIE**

**pour l'exercice 1892.**



## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N <sup>o</sup> DES ARTICLES.	LITTEBAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS										
			demandés pour l'exercice 1892.	voies pour l'exercice 1891.										
		<b>GENDARMERIE. (a)</b>												
		<b>Effectif.</b>												
		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">EFFECTIF.</th> </tr> <tr> <th>HOMMES.</th> <th>CHEVAUX.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>61</td> <td>75</td> </tr> <tr> <td>2,447</td> <td>1,558</td> </tr> <tr> <td>2,508</td> <td>1,655</td> </tr> </tbody> </table>	EFFECTIF.		HOMMES.	CHEVAUX.	61	75	2,447	1,558	2,508	1,655		
EFFECTIF.														
HOMMES.	CHEVAUX.													
61	75													
2,447	1,558													
2,508	1,655													
		<b>Traitement, solde et accessoires.</b>												
		Officiers de tous grades . . . . . fr. 246,859 50												
		Sous-officiers, brigadiers et gendarmes . . . . . 2,805,572 50												
		Augmentation pour l'année bissextile . . . . . 7,700 "												
a.		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et pour la décoration militaire. Supplément de solde aux sous-officiers, brigadiers et gendarmes employés hors de leur résidence, dans un but de sécurité générale. . . . . 159,846 "												
		Première mise d'habillement et d'équipement pour les gendarmes nouvelle- ment admis, savoir :												
		97 hommes à cheval, à 400 francs . . . . . 38,800 "												
		56 — à pied, à 150 francs. . . . . 8,400 "	47,200 "											
		TOTAL. . . . . fr. 5,247,178 "												
		A DÉDUIRE, pour vacances et congés . . . . . 517 25												
				3,246,860 75										
		<b>Fourrages.</b>												
		27,375 journées d'indemnité représentative pour les officiers, à fr. 1 50 . . . . . 41,062 50												
		151,840 rations en nature pour les chevaux des sous-officiers et gendarmes qui résident dans les villes de garnison, où le service des fourrages est assuré par la régie, à fr. 1 44 . . . . . 218,640 60												
b.		416,850 journées d'indemnité représentative pour ceux qui résident dans les communes rurales, où le service n'est pas assuré par la régie, à fr. 1 30 . . . . . 541,879 "												
		Augmentation pour l'année bissextile . . . . . 2,210 "												
		TOTAL. . . . . fr. 803,801 10												
		A DÉDUIRE, pour incomplets . . . . . 8,167 90												
				795,633 20										
		<b>Entretien de la buffleterie et du harnachement.</b>												
		858 gendarmes à pied, à 1 franc par an. . . . . fr. 858 "												
c.		1,589 — à cheval, à 2 francs par an. . . . . 3,178 "												
		TOTAL. . . . . 4,036 "												
		<b>Casernement des hommes.</b>												
d.		893,155 journées de casernement des hommes, à raison de 5 centimes . . . . . 44,657 75												
		Augmentation pour l'année bissextile. . . . . 125 "												
		TOTAL. . . . . 44,782 75												
		<b>Casernement des chevaux.</b>												
e.		568,676 journées de casernement des chevaux, à raison de 4 centimes . . . . . 22,746 80												
		Augmentation pour l'année bissextile . . . . . 65 "												
		TOTAL. . . . . 22,811 80												
		<b>Dépenses diverses.</b>												
f.		Frais de bureau des officiers et des sous-officiers. . . . . 74,645 "												
g.		Moyens de transport aux troupes en marche . . . . . 8,800 "												
h.		Frais de route, de séjour et de tournée des officiers. Voyages des officiers admis à la pen- sion, pour se rendre dans le lieu de leur domicile à l'intérieur du royaume. . . . . 19,150 "												
i.		Armement et munitions. . . . . 17,171 "												
k.		Service sanitaire des officiers, sous-officiers et gendarmes ainsi que des chevaux de la gen- darmarie, dans les localités où le service n'est pas assuré par le personnel de l'armée. . . . . 22,345 "												
l.		Transport de fonds, d'effets, etc. . . . . 3,845 "												
m.		Dépenses imprévues non libellées au Budget, achat de décorations militaires, pertes de chevaux dans l'exécution d'un service commandé, traitement des officiers en non-activité, etc. . . . . 4,419 50												
		TOTAL. . . . . fr. 4,264,500 "												
		TOTAL. . . . . fr. 4,264,500 "	4,264,500 "	4,267,400 "										

DIMINUTION. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.	DÉPENSES de l'exercice 1889.	OBSERVATIONS.																																																																																																														
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																																																																																	
				(a) Ce corps est composé d'un état-major et de neuf compagnies, comportant l'effectif ci-après :																																																																																																														
				<b>Officiers.</b>																																																																																																														
				<table border="1"> <thead> <tr> <th>Officiers de gendarmerie.</th> <th>Officiers comptables, médecins et vétérinaires.</th> <th>Chevaux.</th> <th>GRADES.</th> <th>RATIONS de fourrages.</th> <th>TRAITEM. annuel.</th> <th>MONTANT.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>»</td> <td>3</td> <td>Général-major . . . . .</td> <td>1,095</td> <td>12,700 »</td> <td>12,700 »</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>»</td> <td>2</td> <td>Colonel . . . . .</td> <td>730</td> <td>9,500 »</td> <td>9,500 »</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>»</td> <td>2</td> <td>Lieutenant-colonel. . . . .</td> <td>730</td> <td>7,100 »</td> <td>7,100 »</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>»</td> <td>4</td> <td>Majors. . . . .</td> <td>1,460</td> <td>6,300 »</td> <td>12,600 »</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>1</td> <td>»</td> <td>Capitaine en premier quart. maître.</td> <td>»</td> <td>4,000 »</td> <td>4,000 »</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>1</td> <td>»</td> <td>— administrateur d'habil.</td> <td>»</td> <td>3,450 »</td> <td>3,450 »</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>Médecin de bataillon de 2<sup>e</sup> classe .</td> <td>365</td> <td>3,250 »</td> <td>3,250 »</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>Vétérinaire de 2<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td>365</td> <td>3,250 »</td> <td>3,250 »</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>»</td> <td>20</td> <td>Capitaines premier dont 1 adjudant-major</td> <td>7,300</td> <td>8,100 »</td> <td>81,000 »</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>»</td> <td>5</td> <td>— en second de 1<sup>re</sup> classe . . . . .</td> <td>1,825</td> <td rowspan="2">4,200 »</td> <td rowspan="2">31,800 »</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>»</td> <td>4</td> <td>— — de 2<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td>1,460</td> </tr> <tr> <td>17</td> <td>»</td> <td>17</td> <td>Lieutenants . . . . .</td> <td>6,205</td> <td>3,250 »</td> <td>52,250 »</td> </tr> <tr> <td>16</td> <td>»</td> <td>16</td> <td>Sous-lieutenants . . . . .</td> <td>5,840</td> <td>2,950 »</td> <td>47,200 »</td> </tr> <tr> <td>57</td> <td>4</td> <td>75</td> <td></td> <td>27,375</td> <td></td> <td>247,100 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>61</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Officiers de gendarmerie.	Officiers comptables, médecins et vétérinaires.	Chevaux.	GRADES.	RATIONS de fourrages.	TRAITEM. annuel.	MONTANT.	1	»	3	Général-major . . . . .	1,095	12,700 »	12,700 »	1	»	2	Colonel . . . . .	730	9,500 »	9,500 »	1	»	2	Lieutenant-colonel. . . . .	730	7,100 »	7,100 »	2	»	4	Majors. . . . .	1,460	6,300 »	12,600 »	»	1	»	Capitaine en premier quart. maître.	»	4,000 »	4,000 »	»	1	»	— administrateur d'habil.	»	3,450 »	3,450 »	»	1	1	Médecin de bataillon de 2 <sup>e</sup> classe .	365	3,250 »	3,250 »	»	1	1	Vétérinaire de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	365	3,250 »	3,250 »	10	»	20	Capitaines premier dont 1 adjudant-major	7,300	8,100 »	81,000 »	5	»	5	— en second de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	1,825	4,200 »	31,800 »	4	»	4	— — de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,460	17	»	17	Lieutenants . . . . .	6,205	3,250 »	52,250 »	16	»	16	Sous-lieutenants . . . . .	5,840	2,950 »	47,200 »	57	4	75		27,375		247,100 »				61			
Officiers de gendarmerie.	Officiers comptables, médecins et vétérinaires.	Chevaux.	GRADES.	RATIONS de fourrages.	TRAITEM. annuel.	MONTANT.																																																																																																												
1	»	3	Général-major . . . . .	1,095	12,700 »	12,700 »																																																																																																												
1	»	2	Colonel . . . . .	730	9,500 »	9,500 »																																																																																																												
1	»	2	Lieutenant-colonel. . . . .	730	7,100 »	7,100 »																																																																																																												
2	»	4	Majors. . . . .	1,460	6,300 »	12,600 »																																																																																																												
»	1	»	Capitaine en premier quart. maître.	»	4,000 »	4,000 »																																																																																																												
»	1	»	— administrateur d'habil.	»	3,450 »	3,450 »																																																																																																												
»	1	1	Médecin de bataillon de 2 <sup>e</sup> classe .	365	3,250 »	3,250 »																																																																																																												
»	1	1	Vétérinaire de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	365	3,250 »	3,250 »																																																																																																												
10	»	20	Capitaines premier dont 1 adjudant-major	7,300	8,100 »	81,000 »																																																																																																												
5	»	5	— en second de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	1,825	4,200 »	31,800 »																																																																																																												
4	»	4	— — de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,460																																																																																																														
17	»	17	Lieutenants . . . . .	6,205	3,250 »	52,250 »																																																																																																												
16	»	16	Sous-lieutenants . . . . .	5,840	2,950 »	47,200 »																																																																																																												
57	4	75		27,375		247,100 »																																																																																																												
			61																																																																																																															
				A AJOUTER :																																																																																																														
				<p>Pour le supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent respectivement 23 et 12 ans de grade d'officier . . . . .</p> <p style="text-align: right;">1,000 »</p> <p style="text-align: right;">TOTAL . . . . fr. 248,100 »</p> <p style="text-align: right;">A déduire 1/2 0/0 pour médicaments. . . . .</p> <p style="text-align: right;">1,240 50</p> <p style="text-align: right;">RESTE . . . . fr. 246,859 50</p>																																																																																																														
	2,900 »	4,178,300 »	4,112,793 27	<b>Sous-officiers, brigadiers et gendarmes.</b>																																																																																																														
				<table border="1"> <thead> <tr> <th>Hommes.</th> <th>Chevaux.</th> <th>GRADES.</th> <th colspan="2">NOMBRE DE JOURNÉES</th> <th>SOLDE</th> <th>MONTANT.</th> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <th>de sous-officiers, brigadiers et gendarmes.</th> <th>de fourrages.</th> <th>Journalière.</th> <td></td> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4</td> <td>4</td> <td>Adjudants-sous-officiers . . . . .</td> <td>1,460</td> <td>1,460</td> <td>4 60</td> <td>6,716 »</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>9</td> <td>Maréchaux-des-logis chefs . . . . .</td> <td>3,285</td> <td>3,285</td> <td>4 10</td> <td>13,468 50</td> </tr> <tr> <td>96</td> <td>96</td> <td>Maréchaux-des-logis à cheval.</td> <td>35,040</td> <td>35,040</td> <td>3 90</td> <td>136,656 »</td> </tr> <tr> <td>70</td> <td>»</td> <td>— — à pied . . . . .</td> <td>25,560</td> <td>»</td> <td>3 10</td> <td>79,205 »</td> </tr> <tr> <td>179</td> <td>179</td> <td>Brigadiers à cheval. . . . .</td> <td>65,335</td> <td>65,335</td> <td>3 60</td> <td>235,206 »</td> </tr> <tr> <td>129</td> <td>»</td> <td>— à pied . . . . .</td> <td>47,085</td> <td>»</td> <td>2 90</td> <td>136,546 50</td> </tr> <tr> <td>423</td> <td rowspan="3">1,270</td> <td>Gendarmes de 1<sup>re</sup> cl. à cheval.</td> <td>154,395</td> <td rowspan="3">463,550</td> <td>3 35</td> <td>517,223 25</td> </tr> <tr> <td>847</td> <td>— de 2<sup>e</sup> cl. — . . . . .</td> <td>309,155</td> <td>3 25</td> <td>1,004,753 75</td> </tr> <tr> <td>230</td> <td>— de 1<sup>re</sup> cl. à pied . . . . .</td> <td>83,930</td> <td>2 75</td> <td>230,862 50</td> </tr> <tr> <td>460</td> <td>»</td> <td>— de 2<sup>e</sup> cl. — . . . . .</td> <td>167,900</td> <td>»</td> <td>2 65</td> <td>444,935 »</td> </tr> <tr> <td>2 447</td> <td>1,538</td> <td></td> <td>893,465</td> <td>568,870</td> <td></td> <td>2,805,572 50</td> </tr> </tbody> </table>	Hommes.	Chevaux.	GRADES.	NOMBRE DE JOURNÉES		SOLDE	MONTANT.				de sous-officiers, brigadiers et gendarmes.	de fourrages.	Journalière.		4	4	Adjudants-sous-officiers . . . . .	1,460	1,460	4 60	6,716 »	9	9	Maréchaux-des-logis chefs . . . . .	3,285	3,285	4 10	13,468 50	96	96	Maréchaux-des-logis à cheval.	35,040	35,040	3 90	136,656 »	70	»	— — à pied . . . . .	25,560	»	3 10	79,205 »	179	179	Brigadiers à cheval. . . . .	65,335	65,335	3 60	235,206 »	129	»	— à pied . . . . .	47,085	»	2 90	136,546 50	423	1,270	Gendarmes de 1 <sup>re</sup> cl. à cheval.	154,395	463,550	3 35	517,223 25	847	— de 2 <sup>e</sup> cl. — . . . . .	309,155	3 25	1,004,753 75	230	— de 1 <sup>re</sup> cl. à pied . . . . .	83,930	2 75	230,862 50	460	»	— de 2 <sup>e</sup> cl. — . . . . .	167,900	»	2 65	444,935 »	2 447	1,538		893,465	568,870		2,805,572 50																							
Hommes.	Chevaux.	GRADES.	NOMBRE DE JOURNÉES		SOLDE	MONTANT.																																																																																																												
			de sous-officiers, brigadiers et gendarmes.	de fourrages.	Journalière.																																																																																																													
4	4	Adjudants-sous-officiers . . . . .	1,460	1,460	4 60	6,716 »																																																																																																												
9	9	Maréchaux-des-logis chefs . . . . .	3,285	3,285	4 10	13,468 50																																																																																																												
96	96	Maréchaux-des-logis à cheval.	35,040	35,040	3 90	136,656 »																																																																																																												
70	»	— — à pied . . . . .	25,560	»	3 10	79,205 »																																																																																																												
179	179	Brigadiers à cheval. . . . .	65,335	65,335	3 60	235,206 »																																																																																																												
129	»	— à pied . . . . .	47,085	»	2 90	136,546 50																																																																																																												
423	1,270	Gendarmes de 1 <sup>re</sup> cl. à cheval.	154,395	463,550	3 35	517,223 25																																																																																																												
847		— de 2 <sup>e</sup> cl. — . . . . .	309,155		3 25	1,004,753 75																																																																																																												
230		— de 1 <sup>re</sup> cl. à pied . . . . .	83,930		2 75	230,862 50																																																																																																												
460	»	— de 2 <sup>e</sup> cl. — . . . . .	167,900	»	2 65	444,935 »																																																																																																												
2 447	1,538		893,465	568,870		2,805,572 50																																																																																																												
				A AJOUTER: Chevaux d'officiers . . . . .																																																																																																														
				27,375																																																																																																														
				TOTAL GÉNÉRAL . . . fr. 896,045																																																																																																														
	2,900 »	4,178,300 »	4,112,793 27																																																																																																															
2,900 »																																																																																																																		

(376)

**XI.**

**BUDGET**

**DU**

**MINISTÈRE DES FINANCES**

**POUR L'EXERCICE 1892.**

---

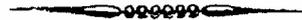
## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1891 a été voté au  
chiffre de . . . . . fr. 15,523,895 »

Pour l'exercice 1892, le projet du même Budget est pré-  
senté à la somme de. . . . . 15,523,740 »

Soit une diminution de. . . . fr. 155 »

qui résulte d'une réduction de pareille somme effectuée sur le crédit de  
l'article 28, chapitre IV, et portant sur le traitement des éclusiers et ponton-  
niers-receveurs.



**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES,**

*À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget du Ministère des Finances est fixé, pour l'exercice 1892, à la somme de quinze millions cinq cent vingt-trois mille sept cent quarante francs (15,523,740 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1891.

**LÉOPOLD.**

**PAR LE ROI :**

*Le Ministre des Finances,*

**A. BEERNAERT.**

(380)

**BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES  
POUR L'EXERCICE 1892.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>			
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés détachés des provinces à l'administration centrale. — Traitements de disponibilité . . . . .	957,500	
3	Honoraires des avocats et des avoués du Département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc . . . . .	75,000	
4	Frais de tournées . . . . .	5,400	
5	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'administration centrale . . . . .	2 000	1,581,200
6	Matériel . . . . .	150,000	
7	Magasin général des papiers . . . . .	172,000	
8	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie . . . . .	4,200	
9	Service de la monnaie . . . . .	12,100	
10	Documents statistiques . . . . .	18,000	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.</b>			
11	Traitements des agents du Trésor . . . . .	163,500	
12	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents. . . . .	45,000	208,500
<b>CHAPITRE III.</b>			
<b>ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.</b>			
13	Surveillance générale. Traitements . . . . .	487,550	
14	Service de la conservation du cadastre. Traitements . . . . .	726,500	
15	— des contributions directes, des accises et de la comptabilité. . . . .	2,159,950	
16		} Traitements fixes . . . . .	
17	— des douanes et de la recherche maritime. . . . . (Les excédents disponibles sur les articles 15, 15, 19 et 20 pourront être reportés à l'article 17.)	2,265,000	
		} Remises proportionnelles et indemnités (crédit non limitatif) . . . . .	
18	— des essais des ouvrages d'or et d'argent . . . . .	7,000	11,850,950
19	Suppléments de traitement . . . . .	228,000	
20	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés. . . . .	50,000	
21	Frais de bureau et de tournées . . . . .	94,580	
22	Indemnités, primes et dépenses diverses . . . . .	543,200	
23	Police douanière . . . . .	5,000	
24	Matériel . . . . .	201,425	
		<b>A RAPPORTER . . . . . fr.</b>	<b>13,449,430</b>

## BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Report. . . . fr.	•	15,440,430 •
<b>CHAPITRE IV.</b>			
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.			
25	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre . . . . .	495,200 •	} 2,020,510 •
26	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non replacés. . . . .	12,800 •	
27	Frais de bureau et dépenses diverses . . . . .	40,300 •	
28	Traitements du personnel du domaine . . . . .	99,725 •	
29	Remises des receveurs. — Frais de perception (crédit non limitatif). . . . .	1,528,685 •	
30	Matériel. . . . .	12,100 •	
31	Dépenses du domaine . . . . .	55,200 •	
32	Dommages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris (crédit non limitatif)	1,500 •	
<b>CHAPITRE V.</b>			
PENSIONS ET SECOURS.			
33	Premier terme des pensions à accorder éventuellement . . . . .	27,200 •	} 40,000 •
34	Secours à d'anciens employés, veuves et familles d'employés qui, n'ayant pas de droit à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse. . . . .	13,700 •	
<b>CHAPITRE VI.</b>			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
55	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	3,000 •	3,000 •
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES . . . . fr.		•	15,525,740 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 25 février 1891.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances.*

A. BEERNAERT.

**DÉVELOPPEMENTS**

**DU**

**BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES**

**POUR L'EXERCICE 1892.**



## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	»	Traitement du Ministre . . . . .		
	α.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :		
			Nombre d'agents.	Traitements annuels.
				Dépense
		Secrétaire général . . . . .	1	10,000
		Directeurs généraux . . . . .	4	10,500 et 12,000
		Commissaire des monnaies . . . . .	1	10,000
		Premiers inspecteurs généraux . . . . .	3	10,000
		Inspecteurs généraux . . . . .	4	9,000 et 9,600
		Directeurs . . . . .	15	8,000 à 9,000
		Sous-directeurs . . . . .	22	6,500 à 7,800
		Inspecteur des essais et de la garantie . . . . .	1	7,800
2		Contrôleur au change et du monnayage . . . . .	1	7,800
		Essayeurs . . . . .	2	6,000
		Chefs de bureau . . . . .	24	4,200 à 6,000
		Sous-chefs de bureau . . . . .	32	5,200 à 4,200
		Employés de tout grade . . . . .	67	1,200 à 2,900
		Lithographe, aide-lithographe, concierges, huissier de cabinet, surveillant, huissiers, messagers, boute-feu et nettoyeuses . . . . .	52	800 à 2,500
	b.	Traitements et indemnités des employés des provinces détachés à l'administration centrale des contributions . . . . .		28,270
	c.	Indemnités pour travaux extraordinaires (cabinet du Ministre, comité permanent du Budget, salaires, frais de maladie, etc.) . . . . .		44,380
	d.	Traitements de disponibilité . . . . .		4,850
		TOTAUX . . . . .	227	937,500
			Δ REPORTER. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		DÉPENSES proposés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000	»
937,500	937,500	»	»	922,150	924,349 89	
958,500	958,500	»	»	943,150	948,349 89	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . . fr.
			MONTANT de la dépense.
			73,000
3	a.	Honoraires et émoluments des avocats et avoués du Département des Finances. . . . .	54,500
	b.	Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc. . . . .	18,500
4	>	Frais de tournées. . . . .	
5	>	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'administration centrale . . . . .	
		<i>Matériel.</i>	MONTANT de la dépense.
6	a.	Fournitures de bureau, main-d'œuvre des impressions, frais de reliure, ports de lettres, frais de transport de matériel et autres menus frais. . . . .	54,050
	b.	Éclairage et chauffage des hôtels et des bureaux . . . . .	14,950
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien des meubles. . . . .	67,000
			136,000
		<i>Magasin général des papiers.</i>	
7	a.	Papiers à timbrer . . . . .	95,000
	b.	Papier électoral . . . . .	15,000
	c.	Autres papiers de toute espèce . . . . .	62,000
			172,000
		<i>Service de la Monnaie.</i>	
8	>	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie . . . . .	
			A REPORTER. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
958,500	958,500		»	943,150	945,549 89	
75,000	75,000	»	»	73,000	72,998 44	
5,400	5,400	»	»	5,400	5,531 15	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,778 85	
136,000	136,000	»	»	146,100	128,542 77	
172,000	172,000	»	»	189,140	163,361 05	
4,200	4,200	»	»	4,200	4,200 »	
1,351,100	1,351,100	»	»	1,362,990	1,321,762 13	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
				REPORT. . . . fr.	
		<i>ADMINISTRATION CENTRALE (suite).</i>		<b>MONTANT</b> de la dépense.	
9	a.	Fournitures et main-d'œuvre concernant la monnaie et les essais, et service des bureaux de garantie . . . . .		3,700	
	b.	Dépenses variables, poinçons de garantie, plaques d'insculpation et autres ustensiles, entretien de l'hôtel, etc. . . . .		6,600	
	c.	Frais pour le service du contrôle . . . . .		1,000	
	d.	Abonnement à l'eau et au gaz . . . . .		600	
	e.	Remboursement de pièces de monnaie de bon aloi découpées par erreur . . . . .		200	
				12,100	
		<i>Documents statistiques.</i>			
10	a.	Frais de rédaction de la <i>Statistique commerciale</i> . . . . .		12,000	
	b.	— de publication . . . . .		6,000	
				18,000	
				TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . fr.	
<b>CHAPITRE II.</b>					
<i>ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.</i>					
			<b>Nombre</b> d'agents.	<b>Traitements</b> par an.	
				<b>MONTANT</b> de la dépense.	
11	a.	Traitements des agents . . . . .	51	3,000 à 8,000	158,700
	b.	— des agents auxiliaires . . . . .	11	300 à 600	4,600
		TOTAUX. . . . .	42		163,300
12		Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents . . . . .			43,000
					TOTAL DU CHAPITRE II . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,551,100	1,551,100	»	»	1,362,990	1,321,762 13	
12,100	12,100	»	»	12,100	9,842 63	
18,000	18,000	»	»	18,000	17,998 41	
1,381,200	1,381,200	»	»	1,393,090	1,349,603 17	
163,300	163,300	»	»	164,800	164,800 »	
45,000	45,000	»	»	45,700	45,700 »	
208,500	208,300	»	»	210,300	210,300 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
<b>CHAPITRE III.</b>						
<b>ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.</b>						
<i>Surveillance générale.</i>						
		Nombre d'agents	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.	
13	a.	Traitements des directeurs . . . . .	9	»	8,000	75,000
	b.	— du directeur spécial . . . . .	1	»	8,000	8,000
	c.	— des inspecteurs provinciaux . . . . .	6	1 <sup>re</sup>	6,500	39,000
	d.	— de l'inspecteur spécial . . . . .	4	2 <sup>e</sup>	6,000	24,000
	e.	— des contrôleurs spéciaux . . . . .	1	»	Max. 6,000 Min. 5,000	5,000
	f.	— d'un chimiste-aviseur . . . . .	2	»	Max. 4,200 Min. 3,150	7,350
	g.	— des premiers commis de direction . . . . .	1	»	Max. 6,000 Min. 3,500	6,000
			3	1 <sup>re</sup>	Max. 6,000 Min. 5,000	18,000
			3	2 <sup>e</sup>	4,000	12,000
			3	3 <sup>e</sup>	3,500	10,500
			14	1 <sup>re</sup>	Max. 3,100 Min. 2,500	39,200
	h.	— des seconds commis de direction . . . . .	15	2 <sup>e</sup>	2,100	31,500
			21	3 <sup>e</sup>	1,700	35,700
i.	Indemnités id. id. . . . .	27	4 <sup>e</sup>	1,300	35,100	
j.	— aux surnuméraires . . . . .	»	»	»	20,000	
		»	»	»	123,000	
		<b>TOTAUX. . . . .</b>	<b>110</b>	<b>. . . . .</b>	<b>487,350</b>	
<i>Service de la conservation du cadastre.</i>						
14	a.	Traitement de l'inspecteur . . . . .	1	»	6,000	6,000
	b.	— des contrôleurs . . . . .	7	1 <sup>re</sup>	Max. 5,000 Min. 4,200	34,300
			6	2 <sup>e</sup>	3,600	21,600
			6	3	3,150	18,900
	c.	— des géomètres . . . . .	68	1 <sup>re</sup>	Max. 3,000 Min. 2,650	191,500
			68	2 <sup>e</sup>	2,150	146,200
			63	3 <sup>e</sup>	1,700	107,100
			69	4 <sup>e</sup>	1,300	89,700
	d.	Indemnités aux géomètres . . . . .	»	»	»	111,000
			<b>TOTAUX. . . . .</b>	<b>288</b>	<b>. . . . .</b>	<b>726,500</b>
A REPORTER. . . fr						

## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.			
487,350	487,550	»	»	493,350	454,522 54	
726,300	726,300	»	»	726,500	704,654 93	
1,213,650	1,213,650	»	»	1,219,650	1,159,177 27	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . fr.			
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).			
		<i>Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité.</i>			
		Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
		27	1 <sup>re</sup>	Max. 6,000 Min. 5,000	144,000
a.	Traitements des contrôleurs . . . . .	26	2 <sup>e</sup>	4,200	109,200
		26	3 <sup>e</sup>	3,600	93,600
		23	4 <sup>e</sup>	3,150	78,750
b.	— des sous-contrôleurs . . . . .	27	»	Max. 2,650 Min. 2,150	68,550
		3	1 <sup>re</sup>	9,000	27,000
		4	2 <sup>e</sup>	7,500	30,000
c.	— des receveurs ayant les douanes dans leurs attributions, lorsque les remi- ses proportionnelles, eu égard à leur travail, constituent une rémunération insuffisante ou trop élevée. . . . .	4	3 <sup>e</sup>	6,000	24,000
		5	4 <sup>e</sup>	4,700	23,500
		5	5 <sup>e</sup>	3,600	18,000
		15	6 <sup>e</sup>	2,800	42,000
		23	7 <sup>e</sup>	2,100	52,500
15		23	1 <sup>re</sup>	Max. 4,650 Min. 3,150	85,950
d.	— des vérificateurs . . . . .	26	2 <sup>e</sup>	2,650	68,900
		53	3 <sup>e</sup>	2,100	73,500
		64	4 <sup>e</sup>	1,600	102,400
		50	1 <sup>re</sup>	Max. 2,700 Min. 2,500	73,400
e.	— des commis aux écritures . . . . .	30	2 <sup>e</sup>	1,900	57,000
		50	3 <sup>e</sup>	1,600	48,000
		38	4 <sup>e</sup>	1,300	73,400
		196	1 <sup>re</sup>	1,650	323,400
f.	— des commis des accises . . . . .	197	2 <sup>e</sup>	1,300	256,100
		110	3 <sup>e</sup>	1,100	121,000
		107	4 <sup>e</sup>	1,000	107,000
g.	Indemnités de résidence . . . . .	»	»	»	54,800
		TOTAUX . . .	1098	. . . . .	2,159,950
16	a.	Remises proportionnelles et indemnités (520 agents) . . . . .			2,052,500
	b.	Indemnités aux receveurs pour confection des rôles des contributions directes . . . . .			66,500
	c.	— — — pour copies des rôles des contributions directes. . . . .			146,000
		(Crédits non limitatifs.)			2,265,000
		A REPORTER. . . . fr.			

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
1,215,650	1,215,650	»	»	1,219,650	1,159,177 27	
2,159,950	2,159,950	»	»	2,159,950	2,111,63 45	
2,265,000	2,265,000	»	»	2,265,000	2,328,429 67	
5,638,600	5,638,600	»	»	5,644,600	5,579,240 59	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. . . . fr.				
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).				
		<i>Service des douanes et de la recherche maritime.</i>				
			Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
					Max. 5,300 Min. 5,000	5,500
		a.	1	»		
					Max. 5,000 Min. 4,200	72,800
		b.	16	1 <sup>re</sup>		
			16	2 <sup>e</sup>	3,600	57,600
			18	3 <sup>e</sup>	3,150	56,700
		c.	44	»	Max. 2,650 Min. 2,150	111,600
		d.	45	»	1,950	87,750
		e.	387	»	1,550	599,850
		f.	555	»	1,200	665,600
		g.	822	»	1,100	904,200
			824	»	1,000	824,000
			908	»	900	817,200
		h.	30	1 <sup>re</sup>	1,200	56,000
			28	2 <sup>e</sup>	1,100	30,800
17		i.	4	»	700	2,800
			1	»	Max. 2,000 Min. 1,600	2,000
			1	»	Max. 1,500 Min. 1,400	1,500
		j.	2	»	Max. 1,400 Min. 1,300	2,800
			1	»	Max. 2,000 Min. 1,600	2,000
			3	»	Max. 1,500 Min. 1,400	4,500
		k.	50	»	1,200	60,000
			300	»	»	315,000
			525	»	900	195,125
		l.	»	»	»	9,800
		m.	»	»	»	245,300
		n.	»	»	»	5,700
			4579	..	. . . .	5,412,125
		<i>Service des essais des ouvrages d'or et d'argent.</i>				
18			2	1 <sup>re</sup>	3,500	7,000
		A REPORTER. . . . fr.				

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,638,600	5,638,600	»	»	5,644,600	5,579,240 39	
5,112,125	5,112,125	»	»	5,112,125	5,165,176 48	
7,000	7,000	»	»	9,500	8,553 20	
10,757,725	10,757,725	»	»	10,766,025	10,752,030 07	

(1) Dont 150 à 1,100 fr., et 150 à 1,000 fr.

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT. . . . .	fr.
		<b>ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).</b>	
		<i>Suppléments de traitement extraordinaires.</i>	
19	"	Suppléments de traitement dans les cas prévus par l'arrêté organique . . . . .	
		<i>Traitements temporaires.</i>	
20	"	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés . . . . .	
		<i>Frais de bureau et de tournées.</i>	
21	a.	Frais de bureau . . . . .	38,100
	b.	Frais de tournées . . . . .	56,480
			94,580
		<i>Indemnités, primes et dépenses diverses.</i>	
	a.	Indemnités aux commis ambulants du service des accises . . . . .	32,400
	b.	— aux experts de la contribution personnelle . . . . .	80,300
	c.	— aux répartiteurs du droit de patente . . . . .	55,000
	d.	— aux porteurs de contraintes . . . . .	50,000
	e.	— et frais résultant de l'application de la loi sur la contribution per- sonnelle, dus aux experts et aux porteurs de contraintes . . . . .	1,500
	f.	— de déplacement aux employés des provinces . . . . .	12,000
22	g.	— pour les transcriptions des mutations dans les tableaux indicatifs supplémentaires dans les bureaux de la conservation du cadastre. . . . .	70,000
	h.	Primes pour saisies de boissons distillées, découvertes de brasseries et de distil- leries clandestines, et arrestation de fraudeurs. . . . .	4,000
	i.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs. . . . .	26,000
	j.	Frais d'escorte et de transport des employés de la douane. . . . .	30,000
	k.	Indemnités aux employés de la douane pour travaux extraordinaires. . . . .	190,000
	l.	Indemnités aux agents chargés de la surveillance et du recouvrement de l'impôt sur la culture du tabac et frais de déplacement aux membres des commis- sions que nomment les députations permanentes en cas de revision de l'impôt. . . . .	15,000
			543,200
		A REPORTER. . . . .	fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		DÉPENSES proposés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
10,757,725	10,757,725	»	»	10,766,025	10,752,950 07	
228,000	228,000	»	»	228,000	215,593 »	
30,000	30,000	»	»	30,000	31,954 66	
94,580	94,580	»	»	94,580	85,760 »	
543,200	543,200	»	»	543,200	543,187 48	
11,655,505	11,653,805	»	»	11,661,805	11,620,425 21	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. ( <i>suite</i> ).	
		<i>Police douanière.</i>	
23	»	Mesures de police douanière . . . . .	
		<i>Matériel.</i>	
	a.	Frais d'impression, de reliure, etc.; achat et réparation d'instruments, balances et ustensiles de bureau, etc. . . . .	33,000
	b.	Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage de locaux et embarcations .	136,325
24	c.	Construction et acquisition de bâtiments, d'aubettes et d'embarcations . . .	23,600
	d.	Ports de lettres, contributions, passages d'eau, etc. . . . .	3,900
	e.	Frais d'impression pour registres, états, etc., nécessaires au service de la masse d'habillement . . . . .	400
			201,425
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
11,653,505	11,653,505	>	>	11,661,805	11,629,425 21	
5,000	5,000	>	>	5,000	5,810 22	
201,425	201,425	>	>	201,425	196,864 31	
11,859,930	11,859,930	>	>	11,868,230	11,850,099 74	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
<b>CHAPITRE IV.</b>				
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.				
<i>Enregistrement et timbre. — Personnel.</i>				
		Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
a.	Directeurs . . . . .	9	8,000	72,000
b.	Inspecteurs . . . . .	6 1 <sup>re</sup> classe.	7,000	42,000
c.	Indemnités aux inspecteurs à titre de frais de route et de séjour . . . . .	6 2 <sup>e</sup> classe.	6,500	39,000
		12	500	6,000
d.	Vérificateurs . . . . .	14 1 <sup>re</sup> classe.	5,000	70,000
		13 2 <sup>e</sup> classe.	4,500	58,500
		15 3 <sup>e</sup> classe.	4,000	52,000
e.	Premiers commis de direction . . . . .	6	3,500 à 4,500	24,000
f.	Seconds — — . . . . .	24	1,500 à 2,600	49,200
g.	Conservateur de l'atelier du timbre à Bruxelles . . . . .	1	5,000	5,000
h.	Contrôleur garde-magasin du timbre à la Direction de Bruxelles . . . . .	1	3,200	3,200
23	i. Timbreurs, compteurs et tourne-feuilles dans les di- verses provinces . . . . .	31	1,100 à 2,000	49,000
	j. Surveillant aux ventes publiques de meubles et du timbre à Anvers . . . . .	1	2,200 à 2,600	2,600
	k. Rémunérations aux surnuméraires chargés de la sur- veillance du timbre et des ventes publiques de meu- bles à Bruxelles, Gand et Liège. . . . .	1	2,200	2,200
	l. Rémunérations aux receveurs chargés, en cas de néces- sité, de remplir temporairement les fonctions de véri- ficateur . . . . .	2	1,800	3,600
		variable.	Indéterminé	11,000
	m. Rémunérations aux surnuméraires attachés aux Direc- tions provinciales, pour être mis au courant du ser- vice de second commis . . . . .	Id.	Id.	600
	n. Indemnités aux divers fonctionnaires pour maladies et travaux extraordinaires . . . . .	,	,	5,300
<b>TOTAUX . . . . .</b>		<b>128</b>		<b>498,200</b>
A REPORTER. . . . . fr.				

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS totés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
495,200	495,200	,	,	495,500	487,604 84	
495,200	495,200	,	,	495,500	487,604 84	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
				REPORT. . . . fr.	
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).			
26		Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés . . . . .			
		<i>Frais de bureau et dépenses diverses.</i>			
	a.	Frais de bureau et de loyer des directeurs . . . . .	9	»	30,800
	b.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs . . . . .	»	»	12,400
27	c.	Indemnités aux agents de change pour la publication du prix des effets publics . . . . .	4	»	2,100
	d.	Indemnités pour travaux extraordinaires exécutés en matière d'enregistrement par les agents et préposés forestiers . . . . .	»	»	1,000
		TOTAUX. . . . .	15		46,300
		<i>Domaines. - - Traitements.</i>			
		<i>Canal de Pommerœul.</i>			
	a.	Éclusier et pontonnier-receveur . . . . .	2	id. 1,500	500
	b.	Percepteur . . . . .	1	id. 2,100	1,500
	c.	Sergent d'eau chargé du versement des recettes . . . . .	1	id. 1,500	40
		<i>Canal de Charleroi et ses embranchements.</i>			
	d.	Receveurs . . . . .	5	id. 8,500	13,000
	e.	Éclusiers et autres agents au service du contrôle . . . . .	10	id. 1,500	1,750
		<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>			
	f.	Éclusiers et pontonniers-receveurs . . . . .	2	id. 1,500	560
	g.	Percepteur . . . . .	1	id. 2,100	525
	h.	Garde-canal messenger . . . . .	1	id. 1,500	150
28		<i>Sambre canalisée.</i>			
	i.	Éclusiers-receveurs . . . . .	15	id. 1,500	6,045
	j.	Messagers gardes-canal . . . . .	2	id. 1,500	2,050
		<i>Canal de Mons à Condé.</i>			
	k.	Éclusiers et pontonniers-receveurs . . . . .	4	id. 1,500	2,740
	l.	Pontonnier au service du contrôle . . . . .	1	id. 1,500	165
	m.	Garde-canal chargé des versements . . . . .	1	id. 1,500	300
		<i>Meuse.</i>			
	n.	Percepteur . . . . .	1	id. 2,100	300
	o.	Éclusiers-receveurs et agent au service du contrôle . . . . .	11	id. 1,500	1,955
	p.	Gardes-canal messagers . . . . .	2	id. 1,500	90
		A REPORTER. . . . .	56		31,650

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
495,200	495,200	»	»	495,500	487,604 84	
12,800	12,800	»	»	12,800	7,847 90	
46,300	46,300	»	»	46,300	45,199 48	
554,300	554,300	»	»	554,600	540,652 22	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . . fr.		
			Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).			
		<i>Domaines. — Traitements (suite).</i>			
		REPORT. . . . .			31,650
		<i>Escaut.</i>			
q. r. s.		Éclusiers-receveurs . . . . .	4	Max. 1,500	2,270
		Percepteur . . . . .	1	id. 2,100	1,100
		Pontonnier au service du contrôle. . . . .	1	id. 1,500	150
		<i>Lys.</i>			
t.		Éclusiers-receveurs . . . . .	5	id. 1,500	1,460
		<i>Canal de Gand à Ostende.</i>			
u.		Percepteur . . . . .	1	id. 2,100	880
		Éclusiers et pontonniers-receveurs . . . . .	2	id. 1,500	1,345
		Pontonnier au service du contrôle. . . . .	1	id. 1,500	100
28 (suite)			<i>Canal de Terneuzen et Moervaert.</i>		
	x.		Éclusiers et pontonniers-receveurs . . . . .	4	id. 1,500
		<i>Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut, et ses embranchements.</i>			
y.		Receveur. . . . .	2	id. 5,500	7,200
z.		Percepteur . . . . .	1	id. 2,100	600
aa.		Éclusiers et pontonniers-receveurs . . . . .	10	id. 1,500	4,185
bb.		Éclusiers au service du contrôle . . . . .	4	id. 1,500	530
cc.		Gardes-canal messagers . . . . .	3	id. 1,500	125
		<i>Petite Nèthe canalisée.</i>			
dd.		Éclusiers-receveurs . . . . .	2	id. 1,500	500
ee.		Pontonniers au service du contrôle . . . . .	2	id. 1,500	110
		A REPORTER. . . . .	99		55,225

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		DÉPENSES de L'EXERCICE 1890	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
554,300	554,300	,	,	554,600	540,652 22	
554,300	554,300	,	,	554,600	540,652 22	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . fr.			
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).			
		<i>Domaines. — Traitements (suite).</i>			
		REPORT. . . .			
		<i>Canal de Liège à Maestricht.</i>			
ff.		Éclusiers-receveurs . . . . .	4	Max. 1,500	2,080
gg.		Gardes-canal messagers . . . . .	2	id. 1,500	300
		<i>Yser, canaux de Plasschendaele et d'Ypres à l'Yser.</i>			
hh.		Éclusiers-receveurs . . . . .	5	id. 1,500	1,200
		<i>Canal de Roulers à la Lys.</i>			
ii.		Éclusiers-receveurs . . . . .	2	id. 1,500	595
		<i>Canal de dérivation de la Lys.</i>			
jj.		Éclusiers-receveurs . . . . .	2	id. 1,500	1,045
		<i>Ourthe.</i>			
kk.		Éclusiers-receveurs . . . . .	3	id. 1,500	1,055
ll.		Garde-canal messenger. . . . .	1	id. 1,500	100
mm.		Contrôleurs des différentes voies navigables. . . . .	6	3,200 à 4,500	26,200
nn.		Sous-contrôleur . . . . .	1	"	2,000
		<i>Extraction du minerai de fer.</i>			
oo.		Indemnités à un agent, pour direction et surveillance des travaux, et frais de voyage . . . . .	1	"	300
		<i>Palais de Tervueren.</i>			
pp.		Personnel . . . . .	5	"	5,685
qq.		Services nouveaux et extraordinaires, intérim, frais de maladie, etc. . . . .	"	"	5,940
		TOTAUX. .	151	. . . . .	99,725
		A REPORTER. . . . fr.			

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CREDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
554,300	554,300	»	»	554,600	540,652 22	
99,725	99,880	»	155	101,565	102,424 34	
654,025	654,180	»	155	656,165	643,076 56	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>	REPORT. . . . fr.
<b>ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).</b>			
29	»	Remises des receveurs, frais de perception, selon les tarifs actuellement en vigueur. ( <i>Ce crédit n'est point limitatif.</i> ) . . . . .	
	»	Remises des greffiers, selon la loi du 21 ventôse an VII. ( <i>Ce crédit n'est point limitatif</i> ) ( <i>pour mémoire.</i> ) . . . . .	
<i>Matériel.</i>			<b>MONTANT de la dépense.</b>
30	a.	Confection de poinçons et instruments à timbrer, registres, impressions, reliures, etc.	7,300
	b.	Frais d'emballage . . . . .	2,800
	c.	Ameublement, entretien, éclairage et chauffage des bureaux et de l'atelier général du timbre . . . . .	2,000
			<b>12,100</b>
<i>Dépenses du domaine.</i>			
31	a.	Travaux d'entretien et d'amélioration, frais de route et de séjour des agents des ponts et chaussées et autres, consultés . . . . .	10,000
	b.	Entretien du domaine de Tervueren et de ses dépendances, armement et équipement du personnel. . . . .	10,200
	c.	Charges et contributions. . . . .	10,000
	d.	Frais de vente et autres actes . . . . .	3,000
			<b>33,200</b>
32	»	Domages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris ( <i>Ce crédit n'est point limitatif.</i> )	
<b>TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.</b>			

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
654,025	654,180	»	155	656,165	643,076 56	
1,528,685	1,528,685	»	»	1,528,685	1,505,257 96	
»	»	»	»	»	78,918 77	
12,100	12,100	»	»	14,700	14,254 69	
35,200	35,200	»	»	33,200	21,785 55	
1,500	1,500	»	»	1,500	2,293 74	
2,029,510	2,029,665	»	155	2,034,250	2,065,587 27	
DIMINUTION . . fr.		155				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE V.</b>		
<b>PENSIONS ET SECOURS.</b>		
33	»	Premier terme des pensions des fonctionnaires et employés ressortissant au Département des Finances. . . . .
34	»	Secours à d'anciens employés, à des veuves ou familles d'employés qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse . . . . .
<b>TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.</b>		
<b>CHAPITRE VI.</b>		
<b>DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>		
35	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .
<b>TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.</b>		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
27,200	27,200	»	»	27,200	27,200	»
13,700	15,700	»	»	15,700	11,944	»
40,900	40,900	»	»	40,900	39,144	»
3,900	3,900	»	»	3,900	3,538 65	
3,900	3,900	»	»	3,900	3,538 65	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<p>Récapitulation.</p> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/>	
I.	Administration centrale . . . . .
II.	— de la Trésorerie et de la Dette publique dans les provinces . . . . .
III.	— des Contributions directes, douanes et accises dans les provinces . . . . .
IV.	— de l'Enregistrement et des domaines dans les provinces . . . . .
V.	Pensions et secours . . . . .
VI.	Dépenses imprévues . . . . .
<p>TOTAL. . . . . fr.</p>	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892	CREDITS voies POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES		CREDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,381,200 »	1,381,200 »	»	»	1,393,090 »	1,349,603 17	
208,500 »	208,500 »	»	»	210,500 »	210,500 »	
11,859,930 »	11,859,950 »	»	»	11,868,230 »	11,830,099 74	
2,029,510 »	2,029,665 »	»	155 »	2,034,250 »	2,065,587 27	
40,900 »	40,900 »	»	»	40,900 »	59,144 »	
3,900 »	3,900 »	»	»	3,900 »	3,338 65	
15,523,740 »	15,523,895 »	»	155 »	15,550,870 »	15,498,272 83	
DIMINUTION . . fr.		155 »				

(414)

**XII.**

**BUDGET**

DES

**NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS**

POUR L'EXERCICE 1892.



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

---

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1891 s'élève à. . . . .	fr. 1,548,500 »
Le projet de Budget pour l'exercice 1892 monte à. . . . .	1,528,500 »
	<hr/>
DIMINUTION. . . . .	fr. 20,000 »

Cette diminution est proposée, en ce qui concerne le crédit inscrit à l'article 7, pour la restitution de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement. Le chiffre nouveau porté au Budget correspond à la moyenne des restitutions opérées pendant la dernière période quinquennale.

---

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,****ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est fixé, pour l'exercice 1892, à la somme de un million cinq cent vingt-huit mille cinq cents francs (1,528,500 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1891.

**LÉOPOLD.****PAR LE ROI :***Le Ministre des Finances,***A. BEERNAERT.**

---

**BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS**  
**POUR L'EXERCICE 1892.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>			
<b>NON-VALEURS.</b>			
1	Non-valeurs sur la contribution foncière . . . . .	195,000 »	
2	— — — personnelle . . . . .	215,000 »	
3	— sur le droit de patente. . . . .	150,000 »	554,000 »
4	— sur les redevances des mines. . . . .	5,000 »	
5	Frais de poursuites irrecouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	9,000 »	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>REMBOURSEMENTS.</b>			
6	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement et de fonds reconnus appartenir à des tiers. . . . .	250,000 »	
7	<i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .	550,000 »	
8	<i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget.</i> — Remboursements divers . . . . .	1,000 »	974,500 »
9	<i>Marine.</i> — Restitutions de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine . . . . .	1,500 »	
10	<i>Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.</i> — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux . . . . .	152,000 »	
11	Déficit des divers comptables de l'État . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	40,000 »	
<b>TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS. . . fr.</b>		»	<b>1,528,500 »</b>

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 25 février 1891.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances,*  
A. BEERNAERT.

**DÉVELOPPEMENTS**

**DU**

**BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS**

**pour l'exercice 1892.**



## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>	
NON-VALEURS.	
1	Non-valeurs sur la contribution foncière . . . . .
2	— — — personnelle . . . . .
3	— sur le droit de patente . . . . .
4	— sur les redevances des mines . . . . .
5	Frais de poursuites irrecouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents. . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . . fr.	
<b>CHAPITRE II.</b>	
REMBOURSEMENTS.	
6	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement et de fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .
7	<i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds re- connus appartenir à des tiers . . . . .
8	<i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget.</i> — Rembour- sements divers . . . . .
9	<i>Marine.</i> — Restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine . . . . .
10	<i>Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.</i> — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux . . . . .
11	Déficit des divers comptables de l'État . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.	
<h2>Récapitulation.</h2>	
CHAPITRE I. Non-Valeurs . . . . .	
— II. Remboursements. . . . .	
TOTAUX. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
195,000	195,000	»	»	195,000	236,616 66	
215,000	215,000	»	»	215,000	998,878 12	
150,000	150,000	»	»	150,000	86,072 79	
5,000	5,000	»	»	5,000	11,361 25	
9,000	9,000	»	»	9,000	6,745 28	
554,000	554,000	»	»	554,000	1,559,874 10	
250,000	250,000	»	»	250,000	228,470 35	
550,000	570,000	»	20,000	570,000	562,481 58	
1,000	1,000	»	»	1,000	24,945 02	
1,500	1,500	»	»	1,500	1,329 60	
152,000	152,000	»	»	170,000	161,691 81	
40,000	40,000	»	»	40,000	15,393 16	
974,500	994,500	»	20,000	1,052,500	994,311 52	
DIMINUTION. . fr.		20,000				
554,000	554,000	»	»	554,000	1,559,874 10	
974,500	994,500	»	20,000	1,052,500	994,311 52	
1,528,500	1,548,500	»	20,000	1,586,500	2,354,185 62	
DIMINUTION. . fr.		20,000				

(422)

**XIII.**

**BUDGET**

DES

**RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE**

**POUR L'EXERCICE 1892.**



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre est dressé en vertu de l'article 24 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité publique. Il comprend les fonds de tiers et les fonds particuliers dont le Trésor effectue la recette et le remboursement.

Pour l'exercice 1891, ce Budget s'élevait à . . . . fr. 936,869,944 »

Les évaluations pour l'exercice 1892 montent à . . . . 992,139,009 »

La différence en plus, soit. . . fr. 55,269,065 »

résulte des augmentations et des diminutions apportées aux articles ci-après, à l'effet de les mettre en rapport avec les faits constatés.

## AUGMENTATIONS.

ART. 4. — Fonds communal institué par la loi du 18 juillet 1860 . . . . . fr.	84,035 »
ART. 5. — Réserve du fonds communal . . . . .	8,000 »
ART. 11. — Remboursements de prêts agricoles faits par la Caisse générale d'épargne . . . . .	40,000 »
ART. 12. — Dépôts effectués chez les percepteurs des postes, pour le compte de la Caisse générale d'épargne.	20,000,000 »
ART. 33. — Encaissement et paiement des effets de commerce par la poste. . . . .	20,000,000 »
ART. 46. — Encaissement et paiement pour le compte de tiers du chef de transport de marchandises . . . . .	1,000,000 »
ART. 48. — Comptes courants des comptables du chemin de fer avec les industriels . . . . .	50,000 »
ART. 49. — Encaissement et paiement de quittances pour compte de tiers. . . . .	15,000,000 »
ART. 57. — Dépôt de mendicité de Bruges . . . . .	1,450 »
ART. 58. — Dépôt de mendicité de Reckheim . . . . .	4,460 »
ART. 60. — Asile des hommes aliénés à Tournai . . . . .	33,220 »
ART. 61. — Asile des femmes aliénées à Mons . . . . .	80,000 »
ART. 62. — Institution royale de Messines. . . . .	6,640 »
ART. 81. — Service des télégraphes . . . . .	50,000 »
TOTAL des augmentations. . . fr.	56,354,805 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. . . fr. 56,354,803 »

## DIMINUTIONS.

ART. 40. — Dépôts effectués chez les receveurs de l'enregistrement et des domaines pour le compte de la Caisse générale d'épargne . fr.	10,000 »
ART. 44. — Amendes et frais de justice en matière forestière . . . . .	5,000 »
ART. 45. — Consignations de toute nature . . . . .	1,000,000 »
ART. 47. — Prix de transports afférents aux parcours effectués sur les chemins de fer dont les gares ne sont pas tarifées directement avec celles du chemin de fer de l'État (ports au delà) . . . . .	70,000 »
ART. 55. — Masse des détenus (administration des prisons) . . . . .	500 »
ART. 59. — Colonie d'aliénés à Gheel . . . . .	240 »

TOTAL des diminutions. . . fr. 1,085,740 »

DIFFÉRENCE ÉGALE. . . fr. 55,269,063 »

## ART. 4. — Fonds communal.

Le tableau ci-après indique, suivant les évaluations des Voies et Moyens de 1891, les revenus du fonds communal.

NATURE DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS.			
	PRODUIT BRUT.	PART DU FONDS COMMUNAL		
		%.	Montant.	
<i>Droits de douane.</i>				
Café . . . . .	2,350,000 »	100	2,350 000 »	
Eaux-de-vie . . . . .	1,500,000 »	29.768806 ( <sup>1</sup> )	446,532 »	
Bières . . . . .	500,000 »		105,000 »	
Vinaigres et acides acétiques. . . . .	500,000 »		35	175,000 »
Sucres . . . . .	250,000 »			87,500 »
<i>Droits d'accise.</i>				
Vins . . . . .	4,700,000 »	35	1,645,000 »	
Eaux-de-vie . . . . .	53,860,000 »	29.768806 ( <sup>1</sup> )	10,079,000 »	
Bières . . . . .	14,500,000 »		( <sup>1</sup> )	5,075,000 »
Vinaigres de bières. . . . .	25,000 »		35	8,750 »
Vinaigres autres que de bières . . . . .	7,000 »			2,450 »
Acides acétiques. . . . .	75,000 »	26,250 »		
Sucres . . . . .	5,750,000 »		2,012,500 »	
<i>Postes.</i>				
Recettes de toute nature, sauf le droit sur les effets de commerce.	16,780,000 »	41	6,879,800 »	
	TOTAL. . . . . fr.		28,893,500 »	

(1) Pour cette proportion, voir la note à l'appui des évaluations de recette sur les accises (Voies et Moyens, art. 6).

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

La somme de 28,893,500 francs est supérieure à la moyenne des sommes réparties et à répartir pendant les trois dernières années <sup>(1)</sup>. L'excédent devra en conséquence être attribué, le cas échéant, à la réserve, conformément au paragraphe 2 de l'article 2 de la loi du 20 décembre 1862.

Le revenu de la réserve, en 1892, comprendra les intérêts à échoir sur les titres déjà acquis et sur les placements à effectuer en 1891 et en 1892. Ces intérêts peuvent être évalués à 330,000 francs.

*Compte rendu de la situation du fonds communal pour l'année 1890.*

Aux termes de l'article 17 de la loi du 18 juillet 1860, portant abolition des octrois communaux, il doit être rendu compte, chaque année, aux Chambres de la situation du fonds communal.

Pour se conformer à cette disposition, on donne ci-après :

- 1° Le décompte des revenus du fonds communal en 1890 (annexe *A*);
- 2° Le compte de la réserve à la fin de ladite année (annexe *B*);
- 3° et 4° Deux états indiquant respectivement, pour les anciennes communes à octroi et pour les autres communes du royaume, le principal des trois contributions servant de base à la répartition du fonds communal et le montant de la quote-part allouée à chaque commune pour l'année 1890 (annexe *C* et *D*);
- 5° Un relevé récapitulatif, par province, des deux états précédents (annexe *E*).

Les états et relevés *C*, *D* et *E* indiquent également les bases et les quote-parts du fonds spécial créé par la loi du 19 août 1889;

- 6° Un relevé présentant le montant et l'emploi des revenus du fonds communal depuis sa création (annexe *F*).

Il résulte de l'annexe *A* que le revenu du fonds communal a été en 1890 de fr. 28,555,066 59. Ce revenu étant supérieur à la moyenne des sommes réparties pendant les trois dernières années <sup>(2)</sup>, il a été opéré, conformément

(1) Les sommes réparties et à répartir entre les communes pendant les années 1889 à 1891 s'élèvent, savoir :

En 1889. . . . .	fr. 28,128,563 59
— 1890. . . . .	28,193,261 40
— 1891 (prévisions) . . . . .	28,812,465 »
<hr/>	
ENSEMBLE. . . . .	fr. 85,134,289 99
MOYENNE. . . . .	28,378,096 66

(2) Les sommes réparties entre les communes pendant les années 1887 à 1889 s'élèvent, savoir :

En 1887. . . . .	fr. 28,044,662 »
— 1888. . . . .	28,406,558 62
— 1889. . . . .	28,128,563 59
<hr/>	
ENSEMBLE. . . . .	fr. 84,579,784 21
MOYENNE. . . . .	28,193,261 40

NOTE PRÉLIMINAIRE.

à l'article 2, paragraphe 2 de la loi du 20 décembre 1862, un prélèvement de fr. 361,805 19. Ce prélèvement est inférieur au montant de la retenue de 1 % (fr. 784,393 61) prévue par ledit paragraphe 2, parce que la somme à répartir entre les communes ne peut descendre au-dessous de cette moyenne, qui s'élève à fr. 28,193,261 40.

ART. 6. — *Fonds spécial.*

D'après les évaluations des Voies et Moyens de 1892, les revenus du fonds spécial sont fixés comme il suit :

Droit de licence. . . . .	fr.	500,000	»
Droit d'entrée sur le bétail et sur les viandes . . . . .		2,000,000	»
Somme nécessaire, à prélever sur le produit des droits d'entrée, pour faire la quote-part à allouer aux communes à raison d'un franc par habitant. . . . .		3,020,009	»
			<hr/>
TOTAL. . . . .	fr.	5,520,009	»

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES,**

*À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances, et de  
l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre  
nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre  
des Finances :

**ARTICLE UNIQUE.**

Les recettes et les dépenses pour ordre de l'exercice 1892  
sont évaluées respectivement à la somme de neuf cent  
quatre-vingt-douze millions cent trente-neuf mille neuf francs  
(992,139,009 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1891.

**LÉOPOLD.**

**PAR LE ROI :**

*Le Ministre des Finances,*

**A. BEERNAERT.**

---

**BUDGET**  
**DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE DE L'EXERCICE 1892.**

N° DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	Prévisions DES RECETTES et DES DÉPENSES.	Total par CHAPITRE.
<b>TITRE I. — RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE.</b>			
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>			
<i>Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu avec l'intervention du Ministre des Finances.</i>			
1	Cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor par les comptables de l'État, les receveurs communaux et les receveurs des hospices et des bureaux de bienfaisance, pour sûreté de leur gestion, et par des contribuables, négociants ou commissionnaires, en garantie du paiement de droits de douane, d'accise, etc. . . . .	4,800,000 »	
2	Cautionnements versés en numéraire par les entrepreneurs, adjudicataires, concessionnaires de travaux publics, et par les agents commerciaux. . . . .	2,100,000 »	
3	Fonds provinciaux. <div style="display: inline-block; vertical-align: middle; margin-left: 20px;">           Versements faits directement dans la caisse de l'État. . . . . 1,200,000 »            Impôts recouvrés par les comptables de l'administration des contributions directes, douanes et accises, déduction faite des frais de perception . . . . . 11,000,000 »            Revenus recouvrés par les comptables de l'administration de l'enregistrement et des domaines, déduction faite des frais de perception . . . . . 500,000 »         </div>	12,700,000 »	
4	Fonds communal institué par la loi du 18 juillet 1860 . . . . .	28,803,500 »	
5	Réserve du fonds communal . . . . .	330,000 »	
6	Fonds spécial des communes (loi du 19 août 1889) . . . . .	5,520,009 »	
7	Fonds locaux. — Versements faits par les communes pour être affectés, par l'autorité provinciale, à des dépenses locales . . . . .	350,000 »	
8	Dépôts effectués chez les receveurs des contributions directes, pour le compte de la Caisse générale d'épargne . . . . .	600,000 »	
9	Versements effectués chez les receveurs des contributions, par les trésoriers des succursales de la caisse d'épargne . . . . .	700,000 »	
10	Dépôts effectués chez les receveurs de l'enregistrement et des domaines, pour le compte de la Caisse générale d'épargne . . . . .	40,000 »	
11	Remboursement de prêts agricoles faits par la Caisse générale d'épargne . . . . .	280,000 »	
12	Dépôts effectués chez les percepteurs des postes, pour le compte de la Caisse générale d'épargne . . . . .	95,000,000 »	
13	Caisse de retraite instituée par la loi du 16 mars 1865 . . . . .	100,000 »	
14	Caisse des veuves et orphelins du Département des Finances . . . . .	1,200,000 »	
15	— — — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .	1,000,000 »	
16	— — — de l'Intérieur et de l'Instruction publique. . . . .	250,000 »	635,855,500 »
17	— — — des Affaires Étrangères . . . . .	100,000 »	
18	— — — de la Justice . . . . .	150,000 »	
19	— — — des professeurs, fonctionnaires et employés de l'ordre administratif et enseignant de l'Administration de l'Instruction publique . . . . .	250,000 »	
20	— — — des professeurs et instituteurs communaux . . . . .	550,000 »	
21	— — — de l'ordre judiciaire . . . . .	380,000 »	
22	— — — des officiers de l'armée. . . . .	1,000,000 »	
23	Caisse de prévoyance des pilotes et autres agents de la marine. . . . .	100,000 »	
24	Caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux . . . . .	255,000 »	
25	Masse d'habillement de l'administration des Chemins de fer de l'État . . . . .	700,000 »	
26	Caisse de remplacement par le Département de la Guerre . . . . .	2,700,000 »	
27	Caisse de retraite et de secours des ouvriers du chemin de fer . . . . .	900,000 »	
28	Recettes effectuées par l'administration des chemins de fer de l'État, pour le compte des sociétés concessionnaires et restitutions au Budget pour ordre comme valeurs de remploi. . . . .	5,000,000 »	
29	Recettes effectuées par l'administration des Postes pour le compte des administrations postales étrangères avec lesquelles elle est en relation . . . . .	3,000,000 »	
30	Recettes effectuées par l'administration des Télégraphes pour le compte des offices télégraphiques avec lesquels elle est en relation . . . . .	1,750,000 »	
31	Fonds pour l'encouragement du service militaire . . . . .	17,000 »	
32	Fonds de toute autre nature versés dans les caisses du Trésor public, pour le compte de tiers. . . . .	100,000 »	
33	Encaissement et paiement des effets de commerce par la poste. . . . .	465,000,000 »	
34	Remise des correspondances par exprès. . . . .	20,000 »	
35	Fonds de prévision monétaire (Loi du 17 mai 1880, art. 2) . . . . .	20,000 »	
<b>A REPORTER . . . . . fr.</b>			<b>635,855,500 »</b>

## BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE. (Suite.)

N° DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	Prévisions DES RECETTES et DES DÉPENSES.	Total par CHAPITRE.
	REPORT. . . . . fr.	•	635,855,509 •
	<b>CHAPITRE II.</b>		
	<i>Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu directement par les comptables qui en ont opéré la recette.</i>		
	<b>Ministère des Finances.</b>		
	<i>Administration des contributions directes, douanes et accises.</i>		
56	Répartition du produit des amendes, saisies et confiscations en matière de contributions directes, douanes et accises (caisse du contentieux) . . . . .	300,000 •	
37	Fonds réservé dans le produit des amendes, saisies, confiscations et préemptions . . . . .	175,000 •	
38	Impôts et produits recouvrés au profit des communes . . . . .	17,500,000 •	
39	Masse d'habillement et d'équipement de la douane . . . . .	170,000 •	
40	Sommes versées pour garantie de droits et d'amendes éventuellement dus . . . . .	600,000 •	
41	Travaux d'irrigation dans la Campine . . . . .	2,000 •	
42	Frais payés aux commissaires spéciaux (art. 88 de la loi communale). . . . .	6,000 •	
	<i>Administration de l'enregistrement et des domaines.</i>		
43	Amendes diverses et autres recettes soumises et non soumises aux frais de régie . . . . .	250,000 •	
44	Amendes et frais de justice en matière forestière . . . . .	14,000 •	
45	Consignations de toute nature . . . . .	8,500,000 •	
	<b>Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.</b>		
	<i>A. — Administration des chemins de fer.</i>		
46	Encaissement et paiement pour le compte de tiers du chef de transport de marchandises (Déboursés et remboursements) . . . . .	63,000,000 •	
47	Prix de transport afférent aux parcours effectués sur les chemins de fer dont les gares ne sont pas tarifées directement avec celles du chemin de fer de l'État (ports au delà). . . . .	30,000 •	
48	Comptes courants des comptables du chemin de fer avec les industriels . . . . .	270,000 •	
	<i>B. — Administration des Postes.</i>		
49	Encaissement et paiement de quittances pour compte de tiers . . . . .	115,000,000 •	
50	Fonds confiés à la poste et rendus payables sur mandats et bons de poste . . . . .	138,500,000 •	851,625,000 •
51	Abonnements postes aux journaux payés aux éditeurs . . . . .	2,000,000 •	
52	Encaissement et paiement de coupons . . . . .	2,000,000 •	
	<i>C. — Administration de la Marine.</i>		
53	Remboursement des droits de pilotage à l'Administration néerlandaise . . . . .	30,000 •	
54	Remboursement à la ville d'Ostende de la moitié du droit de passage aux écluses (arrêté royal du 10 juin 1822). . . . .	5,000 •	
	<b>Ministère de la Justice.</b>		
55	Masse des détenus (administration des prisons) . . . . .	218,000 •	
56	Colonies agricoles de bienfaisance d'Hoogstraeten-Merxplas . . . . .	1,174,000 •	
57	Dépôt de mendicité de Bruges . . . . .	140,000 •	
58	Dépôt de mendicité de Reckheim . . . . .	152,000 •	
59	Colonie d'aliénés à Gheel . . . . .	706,000 •	
60	Asile des hommes aliénés à Tournai . . . . .	359,000 •	
61	Asile des femmes aliénées à Mons . . . . .	300,000 •	
62	Institution Royale de Messines . . . . .	123,000 •	
	<b>Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.</b>		
63	Pensions payées par les élèves de l'Institut agricole de l'État . . . . .	30,000 •	
64	Pensions payées par les élèves de l'École de médecine vétérinaire de l'État . . . . .	35,000 •	
65	Produit des laboratoires agricoles de l'État . . . . .	30,000 •	
66	Produits des conférences données aux élèves droguistes . . . . .	4,000 •	
	A REPORTER. . . . . fr.		987,478,500 •

## BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE. (Suite.)

N <sup>o</sup> DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	PRÉVISIONS DES RECETTES et des DÉPENSES.	TOTAL par CHAPITRE.
	REPORT. . . . . fr.	•	987,478,509 •
	<b>TITRE II. — DÉPENSES SUR RESSOURCES SPÉCIALES.</b>		
	<i>Fonds spéciaux rattachés aux fonds de tiers et dont il n'est disposé qu'en vertu d'ordonnances visées par la Cour des Comptes.</i>		
	§ 1 <sup>er</sup> . — SUBSIDES. — PARTS CONTRIBUTIVES DE TIERS DANS LA DÉPENSE DE TRAVAUX PUBLICS.		
67	Subsidés offerts à l'État pour construction de routes. . . . .	100,000 •	} 1,250,000 •
68	Subsidés pour travaux d'utilité publique. . . . .	100,000 •	
69	Part d'intervention des provinces, des communes et des particuliers intéressés dans la dépense de travaux d'amélioration du régime de l'Yser . . . . .	50,000 •	
70	Fonds provenant de l'intervention de tiers dans les dépenses de premier établissement, d'extension ou de parachèvement de chemins de fer . . . . .	1,000,000 •	
	§ 2. — FONDS DE EMPLOI.		
	<i>Fonds de emploi provenant soit de la vente ou de la cession de vieux matériaux et d'objets hors d'usage, soit du remboursement d'avances budgétaires concernant les services suivants :</i>		
	<b>Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</b>		
71	Droits d'inscription affectés aux dépenses des jurys chargés de la délivrance des certificats de capacité pour l'enseignement du dessin, de la gymnastique, des travaux à l'aiguille, des travaux manuels (écoles de garçons), de l'économie domestique et de l'agriculture (enseignement primaire) ainsi que pour l'enseignement dans les écoles gardiennes (jardins d'enfants) . . . . .	8,000 •	
72	Expositions générales des beaux-arts . . . . .	15,000 •	
	<b>Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des travaux publics.</b>		
73	Service de l'atelier de photographie de l'administration des ponts et chaussées. Fournitures diverses; frais de surveillance et de confection de clichés photographiques, autographiques, etc. Indemnité à l'agent chargé de la vente des plans et salaires d'ouvriers supplémentaires et temporaires . . . . .	16,000 •	
74	Produit du Jardin botanique. . . . .	1,000 •	
	<b>Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.</b>		
	<b>A. — Chemins de fer.</b>		
75	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie . . . . .	1,000,000 •	
76	Service des voies et travaux, non compris les objets dénommés à l'article précédent. . . . .	200,000 •	
77	Service de la traction et du matériel. . . . .	1,000,000 •	
78	Service des transports . . . . .	500,000 •	
79	Services en général . . . . .	200,000 •	
80	Versements ayant une affectation spéciale ou concernant plusieurs services. . . . .	100,000 •	
	<b>B. — Postes.</b>		
81	Service des postes . . . . .	12,000 •	
	<b>C. — Télégraphes.</b>		
82	Service des télégraphes . . . . .	200,000 •	} 3,350,500 •
	<b>D. — Marine.</b>		
83	Service de la traction et du matériel . . . . .	20,000 •	
	<b>E. — Services divers.</b>		
84	Droits d'inscription affectés aux dépenses des jurys chargés de procéder aux épreuves pour l'admission aux emplois d'ingénieur et de sous-chef de section (arrêté royal du 28 janvier 1888). . . . .	500 •	
	A REPORTER. . . . . fr.	3,072,500 •	992,039,009 •

## BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE. (Suite.)

N° DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	PRÉVISIONS DES RECETTES et des DÉPENSES.	TOTAL par CHAPITRE.
	REPOUR. . . . . fr.	5,072,500 »	992,039,009 »
	<b>Ministère de la Guerre.</b>		
85	Service des établissements de fabrication de l'artillerie . . . . .	20,000 »	
86	Service de l'Institut cartographique militaire . . . . .	15,000 »	
87	Service des objets de couchage de l'État . . . . .	5,000 »	
88	Service de la pharmacie centrale de l'armée. . . . .	18,000 »	
89	Service de la remonte spéciale des officiers. . . . .	200,000 »	
	§ 3. — SERVICES DIVERS.		
90	Cautionnements des entrepreneurs défallants. . . . .	10,000 »	
91	Fonds de provision pour l'aménagement des terrains des anciennes fortifications de Nieuport . . . . .	90,000 »	100,000 »
	<b>TOTAL DU BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE. . . . . fr.</b>		<b>992,139,009 »</b>

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 23 février 1891.

**LÉOPOLD.**

Par le Roi :  
*Le Ministre des Finances,*  
**A. BEERNAERT.**

## ANNEXES AU BUDGET

## DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE DE L'EXERCICE 1892.

## ANNEXE A.

## DÉCOMPTÉ DES REVENUS DU FONDS COMMUNAL EN 1890.

NATURE DES PRODUITS. 1.	Évaluations de BUDGET. 2.	MONTANT DES RECETTES effectuées en 1890.			Remboursement de droits indûment perçus 6.	RESTE. 7.	Part attribuée au FONDS COMMUNAL.	
		Exercice 1889. 3.	Exercice 1890. 4.	TOTAL. 5.			TAUX. 8.	MONTANT. 9.
Café . . . . (Droit de douane).	2,550,000	»	2,205,850 36	2,205,850 36	4,225 00	2,190,607 27	100 %	2,190,607 27
Eaux-de-vie étrangères . . id. .	1,500,000	»	1,596,463 68	1,596,463 68	15,780 21	1,582,683 47	( <sup>1</sup> )	461,111 28
Bières . . . . . id. .	400,000	»	552,548 52	552,548 52	5,345 87	547,202 65	35 %	115,150 01
Vinaigres et acides acétiques. id. .	600,000	»	455,850 30	455,850 30	1,060 45	454,789 85		158,154 45
Vins . . . . . (Droit d'accise).	4,520,000	566 26	5,000,625 84	5,001,192 10	28,081 85	4,972,210 27		1,740,275 59
Eaux-de-vie indigènes . . id. .	54,060,000	162,769 55	53,340,870 72	53,503,640 27	45 30	53,503,594 97	( <sup>1</sup> )	9,761,197 19
Bières . . . . . id. .	14,048,000	614 24	15,056,735 35	15,057,547 50	55,242 80	15,004,104 70	35 %	5,251,456 66
Vinaigres de bières . . id. .	16,000	»	26,054 88	26,054 88	»	26,054 88		9,112 21
Id. autres que de bières. id. .	2,700	»	7,514 80	7,514 80	»	7,514 80		2,560 18
Acide acétique . . . id. .	5,200	»	85,000 »	85,000 »	»	85,000 »		29,750 »
Sucres (Droits de douane et d'accise)	6,000,000	727,969 64	5,760,748 98	6,488,718 62	4,042 70	6,484,675 92		2,260,636 57
TOTAL des droits de douane et d'accise, le droit sur le café excepté .	60,951,900	891,919 69	61,659,971 07	62,551,890 70	85,590 16	62,446,491 60		19,798,583 05
Postes . . . . .	15,740,000	645,450 64	15,547,418 35	15,992,868 97	»	15,992,868 97	41 %	6,557,076 27
TOTAL . . . . fr.	79,241,900	1,537,370 33	79,191,210 76	80,728,500 09	89,622 25	80,638,967 84		28,555,066 59
Retenues effectuées en exécution du § 2 de l'article 2 de la loi du 20 décembre 1862 . . . . .								561,805 19
								Somme répartie . . . . . fr. 28,195,261 40

(<sup>1</sup>) En exécution de l'article 129 de la loi du 18 juillet 1887, le produit des droits sur les eaux-de-vie, s'élevant à . . . . . fr. 35,086,278 44 a été reparté comme il suit :

Minimum de l'État . . . . . fr. 25,174,608 04(<sup>2</sup>)

A déduire :

1° La part de l'État dans le produit des droits d'entrée sur le vinaigre et l'acide acétique. . . . . fr. 295,715 40

2° La part de l'État dans le produit de l'accise sur les vinaigres de bières . . . . . fr. 16,922 67

24,865,969 97

Reste pour le fonds communal . . . . . fr. 10,222,308 47

soit 29,134,775 54 % des recettes totales sur les eaux-de-vie, deduction faite des remboursements de droits indûment perçus.

(<sup>2</sup>) Pour régulariser une erreur commise en 1889, le minimum de l'État a été diminué de fr. 391 96.

## ANNEXE B.

## COMPTÉ

DE LA RÉSERVE DU FONDS COMMUNAL A LA FIN DE L'ANNÉE 1890

## A. — Comptes des recettes et des dépenses pour l'année 1890.

D'après le compte annexé au Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre de l'exercice 1891, la réserve ordinaire du fonds communal présentait, au 31 décembre 1889, un solde disponible de . . . . . fr. 263 93

*Recettes.* — Produit de la réalisation d'un capital nominal de 1,016,000 francs de la Dette publique en 3 1/4 % (2<sup>e</sup> série) et d'un capital nominal de 174,200 francs en 3 1/2 %, (3<sup>e</sup> série). 1,232,175 29

Semestres d'intérêts échus le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juillet 1890, d'un capital nominal de 263,600 francs de la Dette publique à 2 1/2 % . . . . . 6,590 »

Semestres d'intérêts échus le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre 1890, d'un capital nominal de 6,365,500 francs de la Dette publique à 3 % . . . . . 196,965 »

Semestre d'intérêts échu le 1<sup>er</sup> janvier 1890, d'un capital nominal de 640,800 francs de la Dette publique à 3 1/2 % (1<sup>re</sup> série) . . . . . 11,214 »

Semestre d'intérêts échu le 1<sup>er</sup> juillet 1890, d'un capital nominal de 786,900 francs de la même Dette (1<sup>re</sup> série). . . 13,770 75

Semestre d'intérêts échu le 1<sup>er</sup> mai 1890, d'un capital nominal de 2,190,700 francs de la même Dette (2<sup>e</sup> série) . . . . 38,337 25

Semestre d'intérêts échu le 1<sup>er</sup> novembre 1890, d'un capital nominal de 2,214,600 francs de la même Dette (2<sup>e</sup> série) . . . 58,755 50

Semestre d'intérêts échu le 1<sup>er</sup> février 1890, d'un capital nominal de 612,600 francs de la même Dette (3<sup>e</sup> série) . . . 10,720 50

Semestre d'intérêts échu le 1<sup>er</sup> août 1890, d'un capital nominal de 438,400 francs de la même Dette . . . . . 7,672 »

TOTAL DES RECETTES. . . fr. 1,556,464 22

*Dépenses.* — Prélèvement effectué en exécution de l'article 2, § 4 de la loi du 20 décembre 1862 . . . . . 1,242,800 92

Prix d'achat d'un capital nominal de 14,400 francs de la Dette publique à 3 1/2 % (1 <sup>re</sup> série) (1).	14,758 53	} 1,556,259 43
Id. de 131,700 francs de la même Dette . (2).	136,831 98	
Id. de 16,500 francs id. (2 <sup>e</sup> sér.) (3).	17,032 74	
Id. de 7,400 francs id. id. (4).	7,646 11	
Id. de 134,400 francs id. id. (5).	137,189 15	

SOMME DISPONIBLE. . . fr. 204 79

(1) Y compris fr. 12 60, montant des intérêts bonifiés.

(2) — 1,635 49 — —

(3) — 107 47 — —

(4) — 68 34 — —

(5) — 90 70 — —



(436)

## ANNEXES AU BUDGET

DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE DE L'EXERCICE 1892

ANNEXE C.

---

### ÉTAT

*de la répartition du fonds communal pour l'année 1888.*

---

COMMUNES SANS OCTROI.

---

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					POPULATION de droit de la COMMUNE d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE D'ANVERS.

1	Aertselaer . . . . .	2,342 »	4,505 75	758 16	7,605 01	6,911 24	1,863	1,863 »
2	Arendonck . . . . .	2,251 »	2,914 81	1,249 51	6,595 52	5,744 75	3,260	3,260 »
3	Austruweel . . . . .	311 »	930 65	252 28	1,493 93	1,341 96	527	527 »
4	Baelen . . . . .	1,925 »	5,524 74	710 59	5,958 35	5,552 21	3,625	3,625 »
5	Bar-le-Duc . . . . .	866 »	1,585 70	612 44	2,864 14	2,572 78	954	954 »
6	Beersse . . . . .	1,687 »	1,598 70	721 55	4,007 25	3,599 61	1,517	1,517 »
7	Beersel . . . . .	985 »	1,459 99	584 57	2,829 36	2,541 54	1,618	1,618 »
8	Beirendrecht . . . . .	1,957 »	2,638 »	1,149 65	5,744 65	5,160 27	2,307	2,307 »
9	Berchem . . . . .	50,911 »	42,771 65	5,195 09	58,877 74	70,855 78	9,584	9,584 »
10	Berlaer . . . . .	3,370 »	5,592 52	1,012 82	9,775 54	8,780 93	3,726	3,726 »
11	Bevel . . . . .	402 »	701 84	82 92	1,186 76	1,066 04	532	532 »
12	Blaesveld . . . . .	1,076 »	1,971 79	505 22	3,443 01	3,092 76	1,171	1,171 »
13	Boisschot . . . . .	1,826 »	3,357 25	717 76	5,901 91	5,500 72	2,477	2,477 »
14	Bonheyden . . . . .	1,633 »	2,755 87	247 52	4,634 59	4,162 95	1,763	1,763 »
15	Boom . . . . .	17,442 »	21,425 15	8,401 26	47,558 41	42,540 80	12,657	12,657 »
16	Borgerhout . . . . .	60,008 »	91,245 40	18,668 79	169,920 19	152,654 79	20,268	20,268 »
17	Bornheim . . . . .	4,954 »	7,841 60	2,588 80	15,584 40	15,819 40	5,119	5,119 »
18	Borsbeck . . . . .	895 »	1,790 81	325 04	3,010 85	2,704 57	629	629 »
19	Bouchout . . . . .	3,624 »	7,202 29	947 10	11,773 59	10,575 72	2,159	2,159 »
20	Bouwel . . . . .	485 »	810 10	135 88	1,430 98	1,283 41	605	605 »
21	Brasschaet . . . . .	4,685 »	7,908 67	1,112 85	15,706 50	12,312 19	3,221	3,221 »
22	Brecht . . . . .	2,699 »	4,896 40	1,258 58	8,833 78	7,055 15	2,817	2,817 »
23	Breendonck . . . . .	1,350 »	2,578 45	449 65	4,358 10	3,914 77	1,890	1,890 »
24	Broechem . . . . .	2,257 »	4,554 48	755 49	7,566 97	6,617 55	1,756	1,756 »
25	Calmpthout . . . . .	2,995 »	5,880 10	1,569 65	10,242 75	9,200 79	3,396	3,396 »
26	Cappellen . . . . .	5,935 »	7,569 61	1,718 55	15,022 94	11,698 16	3,061	3,061 »
27	Casterlé . . . . .	1,269 »	2,442 »	405 76	4,116 76	3,697 98	1,755	1,755 »
28	Contich . . . . .	6,213 »	11,227 54	1,846 82	19,287 56	17,323 32	3,815	3,815 »
29	Desschel . . . . .	1,020 »	1,914 36	476 56	3,410 74	3,065 78	1,910	1,910 »
30	Deurne . . . . .	7,861 »	15,493 35	1,748 63	25,102 98	22,549 54	5,252	5,252 »
31	Duffel . . . . .	6,869 »	11,058 58	2,048 05	19,975 43	17,943 40	5,060	5,060 »
32	Edegem . . . . .	1,676 »	3,886 76	518 03	6,080 79	5,462 21	1,340	1,340 »
33	Eeckeren . . . . .	5,084 »	9,576 18	2,018 80	16,678 98	14,982 28	3,992	3,992 »
34	Emblem . . . . .	1,130 »	1,764 91	201 88	3,096 79	2,781 77	1,086	1,086 »

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quota-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION			Total.		POPULATION de droit de la commune d'après le recensement définitif de l'année 1880	Quota-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.				
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE D'ANVERS (SUITE).

35	Esschen . . . . .	3,086 »	6,439 30	1,791 74	11,317 04	10,165 80	3,251	3,251 »
36	Eynthout . . . . .	316 »	1,110 15	164 95	1,791 10	1,608 90	1,045	1,045 »
37	Gestel . . . . .	314 »	587 48	29 80	951 28	836 54	177	177 »
38	Gierle . . . . .	959 »	1,858 95	293 16	3,091 11	2,776 68	1,054	1,054 »
39	Grobbendonck . . . . .	1,107 »	1,854 40	560 »	3,321 40	2,983 53	1,420	1,420 »
40	Hallaer . . . . .	628 »	1,012 39	202 51	1,842 70	1,655 25	912	912 »
41	Halle . . . . .	620 »	1,018 84	199 41	1,838 25	1,651 25	755	755 »
42	Heffen . . . . .	786 »	1,359 20	242 10	2,387 50	2,144 45	1,014	1,014 »
43	Hemixem . . . . .	5,210 »	6,123 15	1,955 84	13,286 99	11,935 55	2,603	2,603 »
44	Hérenthout . . . . .	1,814 »	3,422 05	714 22	5,950 27	5,344 07	2,537	2,537 »
45	Herssel . . . . .	1,649 »	2,857 15	616 71	5,122 86	4,601 75	3,720	3,720 »
46	Heyndonck . . . . .	513 »	896 75	109 20	1,518 95	1,364 44	587	587 »
47	Heyst-op-den-Berg . . . . .	3,785 »	6,649 26	1,409 27	11,841 53	10,656 93	5,150	5,150 »
48	Hingene . . . . .	3,454 »	5,587 15	1,520 46	10,561 61	9,487 21	3,845	3,845 »
49	Hoboken . . . . .	8,237 »	13,814 65	2,691 55	24,743 18	22,226 14	4,147	4,147 »
50	Hocvenen . . . . .	951 »	1,618 21	502 95	3,072 16	2,759 64	1,203	1,203 »
51	Hombeek . . . . .	1,575 »	2,651 50	354 41	4,581 31	4,115 27	1,792	1,792 »
52	Hoogstraeten . . . . .	2,710 »	5,562 40	1,294 51	9,566 71	8,593 52	2,038	2,038 »
53	Houtvenne . . . . .	573 »	799 80	153 49	1,326 29	1,191 57	610	610 »
54	Hove . . . . .	1,152 »	2,096 29	215 »	3,443 29	3,093 02	764	764 »
55	Hulshout . . . . .	477 »	916 95	152 77	1,546 72	1,389 38	1,059	1,059 »
56	Ilegem . . . . .	1,722 »	2,928 38	503 45	5,153 83	4,629 55	1,863	1,863 »
57	Kessel . . . . .	1,929 »	3,332 59	353 15	5,614 74	5,043 57	2,064	2,064 »
58	Konings-Hoyckl . . . . .	2,227 »	3,449 36	655 58	6,331 94	5,687 81	2,383	2,383 »
59	Leest . . . . .	1,044 »	1,798 05	277 95	3,120 »	2,802 61	1,378	1,378 »
60	Lichtaert . . . . .	1,056 »	2,092 70	502 33	3,451 03	3,099 97	1,697	1,697 »
61	Liezle . . . . .	914 »	2,046 79	384 78	3,345 57	3,005 24	1,006	1,006 »
62	Lille . . . . .	746 »	1,473 70	348 32	2,568 02	2,306 78	1,088	1,088 »
63	Lillo . . . . .	1,398 »	2,154 50	663 47	4,215 97	3,787 09	1,225	1,225 »
64	Linth . . . . .	1,046 »	2,367 31	371 88	3,785 19	3,400 14	923	923 »
65	Lippelloo . . . . .	667 »	1,398 00	192 56	2,258 46	2,028 71	680	680 »
66	Loenhout . . . . .	1,402 »	2,402 00	560 75	4,365 65	3,921 55	1,806	1,806 »
67	Marierkerke . . . . .	481 »	452 04	270 77	1,203 81	1,081 35	1,155	1,155 »

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1880, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1880.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1880.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	

## PROVINCE D'ANVERS (SUITE).

68	Massenhoren . . . . .	308	051 90	152 01	1,482 00	1,332 05	324	324
69	Meerhout . . . . .	2,527	5,607 07	1,248 28	9,582 35	8,427 91	4,043	4,043
70	Meerle . . . . .	1,166	1,746 92	453 40	3,546 52	3,005 91	1,208	1,208
71	Meir . . . . .	1,596	2,061 93	510 28	3,968 23	3,564 50	1,696	1,696
72	Merxem . . . . .	11,795	18,720 65	4,289 59	34,805 05	31,204 44	5,056	5,056
73	Merxplas . . . . .	1,264	1,685 65	465 04	3,414 69	3,067 32	1,655	1,655
74	Minderhout . . . . .	597	1,075 33	256 14	1,908 49	1,714 33	722	722
75	Moll . . . . .	5,891	7,752 14	2,046 05	13,669 10	12 278 67	5,884	5,884
76	Morckhoven . . . . .	381	851 65	146 06	1,379 51	1,259	577	577
77	Mortsel . . . . .	4,007	7,622 42	1,363 60	12,995 02	11,671 28	2,144	2,144
78	Niel . . . . .	7,027	7,577 45	2,837 44	17,241 89	15,487 93	5,173	5,173
79	Norderwyck . . . . .	1,028	1,799 75	297 09	3,124 84	2,806 06	1,205	1,205
80	Nylen . . . . .	1,543	2,317 16	402 02	4,262 18	3,828 60	2,057	2,057
81	Oelegem . . . . .	1,511	2,178 32	507 08	3,996 40	3,589 86	1,242	1,242
82	Oevel . . . . .	650	1,087 80	219 52	1,946 52	1,748 33	1,032	1,032
83	Olmen . . . . .	754	1,685 11	238 60	2,677 71	2,405 31	1,311	1,311
84	Olen . . . . .	1,252	2,285 25	401 56	3,938 81	3,538 13	2,001	2,001
85	Oorderen . . . . .	955	1,680 26	517 20	3,161 46	2,830 86	1,154	1,154
86	Oostmalle . . . . .	1,057	1,997 35	420 68	3,475 23	3,121 71	1,056	1,056
87	Oppuers . . . . .	806	1,240 21	340 64	2,595 85	2,152 13	1,050	1,050
88	Poederlé . . . . .	416	815 55	152 37	1,383 92	1,243 14	674	674
89	Poppel . . . . .	641	809 80	178 94	1,620 74	1,463 95	841	841
90	Puers . . . . .	4,715	7,607 34	2,264 14	14,586 48	13,102 65	3,644	3,644
91	Pulderbosch . . . . .	494	922 64	126 33	1,545 17	1,386 19	641	641
92	Pulle . . . . .	561	1,063 17	184 70	1,808 87	1,624 86	715	715
93	Putte . . . . .	3,344	5,758 05	1,349 85	10,451 90	9,588 66	3,658	3,658
94	Raerels . . . . .	671	773 20	195 85	1,640 05	1,473 21	1,007	1,007
95	Ramsel . . . . .	693	1,143 65	297 43	2,154 08	1,916 90	1,641	1,641
96	Ranst . . . . .	1,817	2,960 61	540 48	3,327 09	4,785 18	1,505	1,505
97	Reeth . . . . .	1,577	3,402 75	445 68	3,425 43	4,873 52	1,375	1,375
98	Rethy . . . . .	1,737	5,411 68	793 68	5,852 36	5,257 02	2,381	2,381
99	Rumpst . . . . .	4,221	4,956 43	2,110 38	11,288 01	10,139 72	3,667	3,667
100	Ruysbroeck . . . . .	1,351	2,234 30	501 72	4,267 02	3,832 93	1,831	1,831

N <sup>o</sup> d'ordre.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE D'ANVERS (SUITE).

101	Ryckevorsel . . . . .	1,849	2,525 15	747 32	5,119 67	4,508 80	2,036	2,036
102	Rymenam. . . . .	1,786	2,869 05	424 52	5,079 57	4,562 84	2,014	2,014
103	Saint-Amand. . . . .	2,702	4,582 50	1,197 36	8,481 86	7,619 03	2,602	2,662
104	S <sup>t</sup> -Job-in-'t-Goor. . . . .	578	758 30	199 54	1,335 84	1,109 95	458	458
105	Saint Léonard . . . . .	1,194	1,635 85	645 01	5,494 86	5,139 34	1,277	1,277
106	Santhoven. . . . .	1,193	2,158 77	438 55	5,790 12	5,404 50	1,026	1,026
107	Santvliet . . . . .	1,606	2,854 30	988 41	5,449 21	4,894 88	2,471	2,471
108	Schelle. . . . .	2,105	5,748 79	650 74	6,482 55	5,823 08	1,807	1,807
109	Schilde. . . . .	1,556	4,100 85	755 11	6,411 96	5,759 09	1,552	1,552
110	Schooten . . . . .	5,067	8,676 97	1,071 97	15,415 94	13,847 75	5,078	5,078
111	Schriek . . . . .	1,409	2,585 26	512 28	4,556 54	5,895 40	1,889	1,889
112	'S Graven-Wezel. . . . .	1,018	2,478 75	262 16	5,758 89	5,576 51	776	776
113	Stabroek . . . . .	2,760	5,986 34	1,377 66	8,124	7,297 57	5,510	5,510
114	Terhaegen. . . . .	1,976	1,952 52	1,105 84	5,054 58	4,522 25	1,940	1,940
115	Thielen. . . . .	691	1,451 70	216 85	2,359 55	2,119 50	1,009	1,009
116	Thisselt. . . . .	1,822	2,736 52	685 58	5,241 90	4,708 66	1,809	1,809
117	Tongerloo. . . . .	1,582	2,727 58	570 12	4,470 50	4,025 82	1,864	1,864
118	Vaerendonck. . . . .	97	185 77	6 80	289 57	260 11	185	185
119	Veerle . . . . .	897	1,997 24	577 17	3,271 41	2,958 62	1,516	1,516
120	Viersel. . . . .	664	1,279 91	203 25	2,150 16	1,931 45	494	494
121	Vieux-Turnhout. . . . .	2,412	2,675 62	821 86	5,909 48	5,508 55	2,677	2,677
122	Vlimmeren. . . . .	555	409 25	155 85	968 08	869 60	452	452
123	Vorselaar. . . . .	1,220	2,221 05	551 55	5,804 60	5,414 88	1,780	1,780
124	Vorst . . . . .	1,248	2,811 89	558 74	4,418 65	3,969 14	2,265	2,265
125	Vosselaer . . . . .	750	767 15	255 50	1,770 45	1,590 55	1,076	1,076
126	Vremde. . . . .	1,000	1,945 66	264 54	5,208	2,881 66	717	717
127	Waelhem . . . . .	1,258	2,086 05	581 16	5,725 21	5,546 26	1,190	1,190
128	Waerloos . . . . .	959	1,975 04	369 66	5,301 70	2,965 85	787	787
129	Wavre-Notre-Dame. . . . .	2,705	4,758	606 24	8,067 94	7,247 22	2,506	2,506
130	Wavre-S <sup>t</sup> -Catherine . . . . .	4,364	7,485 59	777 80	12,025 39	11,541 05	3,937	3,937
131	Wechelderzande. . . . .	550	764 25	115 49	1,227 74	1,102 85	548	548
132	Weelde. . . . .	955	1,296 50	315 42	2,564 92	2,301	1,114	1,114
133	Weert . . . . .	401	588 70	185 95	1,175 65	1,054 26	725	725
134	Westerloo. . . . .	2,316	5,518 90	886 52	8,521 42	7,654 56	2,718	2,718

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1880, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1880.	POPULATION de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1880.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE D'ANVERS (SUITE).

135	Westmalle . . . . .	1,380 *	2,284 50	477 28	4,141 78	3,720 45	1,368	1,368 *
136	Westmeerbeek . . . . .	553 "	1,186 80	289 78	2,029 58	1,823 12	577	577 *
137	Wuustwezel . . . . .	2,195 "	5,085 70	952 75	7,155 45	6,407 77	2,495	2,495 *
138	Wickevorst . . . . .	755 "	1,595 60	280 56	2,620 16	2,361 70	1,279	1,279 *
139	Willebroeck . . . . .	9,505 "	12,080 90	4,025 74	25,607 64	25,002 68	6,011	6,011 *
140	Wilmarsdonck . . . . .	1,046 "	1,912 75	405 58	3,454 31	3,102 01	1,147	1,147 *
141	Wilrijck . . . . .	6,092 "	11 035 00	2,111 66	20,157 56	18,080 04	3,008	3,008 *
142	Wommelghem . . . . .	2,524 "	3,887 80	783 59	7,195 45	6,463 48	1,972	1,972 *
143	Wortel . . . . .	520 "	808 50	202 55	1,550 63	1,574 92	640	640 *
144	Wyneghem . . . . .	4,957 "	6,607 55	1,926 49	13,471 02	12,100 66	2,007	2,007 *
145	Zoorleparwijs . . . . .	550 "	1,307 10	200 51	2,156 61	1,919 26	604	604 *
146	Zoersel . . . . .	721 "	1,547 55	266 81	2,355 16	2,097 61	967	967 *
TOTAL POUR LA PROVINCE.		591,851 *	657,389 58	157,322 42	1,166,562 80	1,047,892 56	516,562	516,562 *

## PROVINCE DE BRABANT.

1	Alsemberg . . . . .	1,125 15	1,776 82	472 65	5,372 60	5,029 52	1,377	1,377 *
2	Anderlecht . . . . .	89,492 60	118,211 90	29,715 44	257,418 03	215,266 51	22,812	22,812 *
3	Archennes . . . . .	740 67	818 08	176 71	1,755 46	1,558 92	653	653 *
4	Assche . . . . .	6,558 71	11,269 98	2,910 95	20,519 64	18,452 24	6,392	6,392 *
5	Attenrode-Wever . . . . .	345 07	528 31	156 95	1,008 51	905 76	721	721 *
6	Audenaeken . . . . .	147 42	271 55	70 00	489 06	459 30	302	302 *
7	Auderghem . . . . .	4,891 25	8,355 89	1,919 71	15,164 85	13,622 17	2,454	2,454 *
8	Autre-Église . . . . .	569 80	730 40	252 05	1,561 25	1,402 42	934	934 *
9	Bael . . . . .	444 45	645 18	151 60	1,241 21	1,114 95	1,256	1,256 *
10	Baisy-Thy . . . . .	2,062 54	5,205 55	826 61	6,092 30	5,472 55	2,526	2,526 *
11	Baulers . . . . .	654 01	1,148 85	119 82	1,922 68	1,727 09	718	718 *
12	Bautersem . . . . .	597 10	864 45	507 25	1,768 76	1,588 82	938	938 *
13	Beauvechain . . . . .	972 25	1,580 57	590 98	2,940 58	2,610 55	1,848	1,848 *
14	Beckerzeel . . . . .	185 56	564 08	57 62	607 66	545 84	321	321 *
15	Becquevoort . . . . .	600 85	868 10	217 84	1,776 77	500 02	1,555	1,555 *

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL,				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE BRABANT (SUITE).

16	Beersel . . . . .	1,256 48	1,826 87	550 96	3,594 41	3,049 02	1,572	1,572 .
17	Beggynendyk . . . . .	488 18	772 42	281 40	1,542 .	1,385 14	1,240	1,240 .
18	Bellinghen . . . . .	561 41	595 10	69 20	825 71	744 71	615	615 .
10	Berchem-S <sup>te</sup> -Agathe . . . . .	1,612 58	2,253 56	419 02	4,264 96	3,831 10	1,102	1,102 .
20	Berchem-S <sup>te</sup> -Laurent . . . . .	75 46	140 20	53 50	249 16	225 82	216	216 .
21	Bergh . . . . .	803 04	1,076 40	265 18	2,144 62	1,926 45	1,172	1,172 .
22	Berthem . . . . .	800 17	1,610 45	386 29	2,796 91	2,512 38	1,684	1,684 .
23	Betecom . . . . .	1,021 03	1,462 70	598 40	2,883 12	2,589 83	1,968	1,968 .
24	Beyghem . . . . .	460 95	1,109 73	142 95	1,713 63	1,539 31	585	585 .
25	Bierbeek . . . . .	1,540 21	2,348 29	525 20	4,415 70	3,964 71	3,051	3,051 .
26	Bierges . . . . .	1,133 23	1,514 62	487 89	3,135 74	2,816 75	1,148	1,148 .
27	Bierghes . . . . .	775 60	1,223 46	252 47	2,251 53	2,022 40	950	950 .
28	Biez . . . . .	615 20	650 00	188 56	1,451 85	1,286 20	658	658 .
29	Binckom . . . . .	502 81	720 60	166 30	1,389 71	1,248 36	967	967 .
30	Blanden . . . . .	500 93	544 68	91 08	956 69	841 40	581	581 .
31	Bodeghem-S <sup>te</sup> -Martin . . . . .	729 05	1,201 05	191 70	2,121 80	1,905 95	958	958 .
32	Bogaerden . . . . .	452 06	642 05	144 50	1,238 61	1,112 61	596	596 .
33	Bomal . . . . .	255 08	401 70	114 86	771 64	693 14	449	449 .
34	Bonlez . . . . .	858 25	892 50	170 67	1,910 42	1,716 10	616	616 .
35	Boort-Neerbeek . . . . .	1,500 87	2,322 36	747 06	4,770 29	4,285 .	1,595	1,595 .
36	Borgt-Lombeek . . . . .	956 54	1,564 16	524 87	2,805 57	2,515 99	1,510	1,510 .
37	Bornival . . . . .	411 60	425 85	116 90	954 55	857 25	458	458 .
38	Bossut-Gottechain . . . . .	944 72	1,414 69	526 34	2,885 75	2,412 55	1,454	1,454 .
39	Bost . . . . .	550 07	501 14	95 30	946 51	850 23	534	534 .
40	Bousval . . . . .	2,048 06	1,811 95	620 17	4,480 18	4,024 42	1,367	1,367 .
41	Brages . . . . .	502 82	524 55	81 06	908 43	826 03	506	506 .
42	Braine-l'Alleud . . . . .	7,759 48	10,58 . 85	5,692 95	24,013 28	21,570 49	6,370	6,370 .
43	Braine-le-Château . . . . .	5,286 01	3,290 15	918 59	7,494 75	6,732 33	3,207	3,207 .
44	Brusseghem-Ophem . . . . .	1,426 04	2,740 98	557 55	4,533 57	4,072 38	2,113	2,113 .
45	Budinghen . . . . .	668 50	664 42	166 10	1,499 02	1,546 53	1,506	1,506 .
46	Bueken . . . . .	272 44	503 85	102 90	879 19	789 75	485	485 .
47	Bunsbeck . . . . .	688 73	770 34	246 15	1,705 20	1,531 73	1,097	1,097 .
48	Buysinghen-Eysinghen . . . . .	744 66	932 76	261 67	1,939 09	1,741 85	884	884 .
49	Caggevinne-Assent . . . . .	818 72	1,128 54	188 76	2,136 02	1,918 73	1,697	1,697 .

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1889.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FORCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE BRABANT (SUITE).

50	Campenhout . . . . .	2,676 80	3,904 05	871 43	7,512 28	6,748 08	3,001	3,001 »
51	Capelle-au-Bois. . . . .	1,570 24	2,535 90	719 11	4,825 25	4,534 39	1,749	1,749 »
52	Capelle St-Ulric . . . . .	689 64	850 13	149 22	1,688 99	1,499 21	820	820 »
53	Cappellen . . . . .	336 30	478 93	144 61	979 84	880 17	693	693 »
54	Castre . . . . .	1,112 79	1,610 27	292 20	3,015 26	2,708 52	1,890	1,890 »
55	Céroux-Mousty . . . . .	1,321 78	1,754 01	664 36	3,741 15	3,360 57	1,405	1,405 »
56	Chastre-Villeroix-Blan- mont.	1,870 50	2,018 40	809 26	4,707 16	4,228 32	1,620	1,620 »
57	Chaumont-Gistoux . . . . .	1,217 25	1,958 15	534 05	3,709 45	3,352 10	1,735	1,735 »
58	Clabecq . . . . .	2,683 33	2,278 35	478 55	6,440 23	5,785 09	946	946 »
59	Cobbeghem . . . . .	219 31	338 11	72 67	630 09	566 »	323	323 »
60	Corbais . . . . .	596 27	595 16	178 94	1,170 37	1,051 31	663	663 »
61	Corbeek-Dyle . . . . .	383 04	802 14	121 41	1,306 59	1,173 68	754	754 »
62	Corbeek-Loo . . . . .	1,173 27	1,764 51	294 04	3,231 42	2,903 06	1,076	1,076 »
63	Corroy-le-Grand . . . . .	1,001 45	1,330 34	300 04	2,740 83	2,462 02	1,542	1,542 »
64	Cortenaeken . . . . .	646 10	963 05	94 37	1,705 52	1,550 22	1,277	1,277 »
65	Cortenbergh . . . . .	1,422 75	2,451 70	481 56	4,356 01	3,912 88	1,053	1,053 »
66	Cortil-Noirmont . . . . .	1,035 02	1,225 31	380 72	2,641 25	2,372 36	1,243	1,243 »
67	Cortrijk-Dutzel . . . . .	567 42	975 95	171 17	1,714 54	1,540 15	1,164	1,164 »
68	Court-St-Étienne . . . . .	4,229 96	5,135 72	2,116 05	11,501 73	10,551 10	3,370	3,370 »
69	Couture-St-Germain . . . . .	650 58	654 92	282 66	1,574 16	1,414 02	781	781 »
70	Craibhem . . . . .	1,060 15	1,201 90	219 41	2,481 46	2,229 03	978	978 »
71	Cumtich . . . . .	692 09	1,329 88	197 50	2,219 47	1,993 69	1,252	1,252 »
72	Deurne . . . . .	181 86	253 52	63 72	499 10	448 32	396	396 »
73	Dieghem . . . . .	2,419 06	2,604 55	864 92	5,978 53	5,370 36	1,626	1,626 »
74	Dilbeek . . . . .	1,994 44	3,225 90	396 61	5,616 95	5,045 55	1,936	1,936 »
75	Dion-le-Mont . . . . .	433 16	497 45	212 65	1,143 26	1,026 96	722	722 »
76	Dion-le-Val . . . . .	262 29	183 93	52 06	498 50	447 62	419	419 »
77	Dongelberg . . . . .	829 64	793 69	251 96	1,875 29	1,684 52	580	580 »
78	Dormael . . . . .	371 33	304 »	96 78	1,062 13	954 08	496	496 »
79	Droogenbosch . . . . .	2,113 86	2,629 30	368 81	5,111 97	4,591 94	966	966 »
80	Duysbourg . . . . .	644 07	1,028 99	278 32	1,951 38	1,752 87	1,243	1,243 »
81	Elewijt . . . . .	1,085 39	2,546 15	396 69	4,026 22	3,616 66	1,420	1,420 »
82	Eltinghen . . . . .	212 94	461 25	86 23	760 47	683 11	324	324 »

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quoto-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quoto-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FORCÈS, sur les propriétés bâties acolément.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE BRABANT (SUITE).

83	Enines . . . . .	306 46	350 65	117 45	783 56	705 84	450	450 »
84	Eppeghem . . . . .	1,072 61	1,687 55	309 42	5,069 58	2,757 52	1,114	1,114 »
85	Erps-Querbs . . . . .	2,686 18	4,470 65	440 85	7,615 68	6,840 96	2,216	2,216 »
86	Esemael . . . . .	185 50	281 45	108 57	575 32	516 80	353	353 »
87	Esschene . . . . .	1,040 44	1,770 50	300 41	5,210 38	2,885 70	1,674	1,674 »
88	Etterbeek . . . . .	36,092 70	54,749 78	7,589 02	98,251 50	88,258 76	11,753	11,753 »
89	Everberg . . . . .	1,102 73	1,605 05	273 12	3,071 80	2,759 52	1,262	1,262 »
90	Evere . . . . .	2,960 30	4,605 10	809 20	8,574 60	7,522 68	2,206	2,206 »
91	Folx-les-Caves . . . . .	444 78	609 28	207 65	1,261 71	1,135 56	641	641 »
92	Forest . . . . .	12,303 01	16,530 »	5,515 84	32,447 85	29,147 04	4,182	4,182 »
93	Gaesbeek . . . . .	344 82	584 75	59 09	988 66	888 09	401	401 »
94	Gammerages . . . . .	1,434 02	1,680 15	386 48	3,500 65	3,144 54	2,354	2,354 »
95	Ganshoren . . . . .	1,387 96	2,501 40	244 72	4,154 08	3,715 53	1,584	1,584 »
96	Geest-Gérompont . . . . .	530 74	603 66	221 51	1,355 91	1,217 90	940	940 »
97	Geet-Betz . . . . .	1,310 29	1,847 58	499 59	3,666 26	3,293 50	1,741	1,741 »
98	Gelrode . . . . .	492 10	725 00	109 41	1,325 41	1,190 59	940	940 »
99	Genappe . . . . .	5,950 04	6,401 25	1,025 61	12,277 80	11,028 82	1,709	1,709 »
100	Gentinne . . . . .	839 70	1,241 20	278 84	2,359 92	2,119 86	820	820 »
101	Genval . . . . .	928 55	1,091 72	507 02	2,527 29	2,270 19	1,239	1,239 »
102	Glabais . . . . .	482 16	657 70	315 05	1,454 91	1,288 04	914	914 »
103	Glabbeek-Suerbempde . . . . .	555 84	906 74	178 96	1,659 54	1,472 76	776	776 »
104	Glimes . . . . .	518 63	941 75	309 62	1,770 »	1,580 94	738	738 »
105	Gossoncourt . . . . .	535 40	880 45	127 76	1,541 59	1,384 77	861	861 »
106	Goyck . . . . .	1,805 30	5,283 40	581 55	5,670 23	5,093 42	2,965	2,965 »
107	Graesen . . . . .	210 14	184 25	67 50	461 80	414 01	373	373 »
108	Grand-Bigard . . . . .	917 77	1,056 20	191 72	2,165 69	1,945 58	802	802 »
109	Grand-Rosière-Hottemont . . . . .	474 67	685 97	277 05	1,435 69	1,280 64	632	632 »
110	Grez-Doiceau . . . . .	3,294 62	4,021 61	1,217 95	8,534 18	7,666 02	2,668	2,668 »
111	Grimberghen . . . . .	2,922 78	5,612 85	829 42	9,365 05	8,412 57	3,320	3,320 »
112	Haecht . . . . .	1,865 22	2,049 70	651 80	5,446 81	4,802 71	2,328	2,328 »
113	Hackendover . . . . .	513 87	854 95	150 89	1,470 71	1,320 18	815	815 »
114	Haeren . . . . .	1,544 62	1,845 35	379 81	3,769 78	3,386 20	1,117	1,117 »
115	Hal . . . . .	18,025 06	22,797 09	6,911 06	48,634 11	43,686 72	9,277	9,277 »
116	Halle-Boyenboven . . . . .	786 52	1,045 93	256 25	2,088 70	1,876 23	1,408	1,408 »

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPECIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement définitif de l'année 1889	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIER, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE BRABANT (SUITE).

117	Hamme . . . . .	122 15	288 75	24 01	434 91	300 67	218	218 .
118	Hamme-Mille . . . . .	730 05	950 10	278 67	1,967 80	1,767 62	1,070	1,070 .
119	Haute-Croix . . . . .	833 21	1,092 10	218 73	2,144 06	1,925 04	1,020	1,020 .
120	Hauthem-S <sup>te</sup> -Margue- rite.	210 05	395 45	66 30	680 78	611 53	499	499 .
121	Haut-Ittre . . . . .	530 04	654 60	151 61	1,336 25	1,200 32	701	701 .
122	Hauwaert . . . . .	510 57	1,280 65	122 85	1 013 87	1,719 18	960	960 .
123	Heelenbosch . . . . .	94 50	120 50	27 20	242 .	217 50	211	211 .
124	Hekelghem . . . . .	1,582 07	2,356 13	477 00	4,596 10	5,948 00	2,969	2,969 .
125	Hérent . . . . .	3,342 92	4,569 14	1,015 88	8,727 04	7,840 06	3,251	3,251 .
126	Herfelingen . . . . .	1,170 82	1,508 16	313 30	2,992 28	2,687 88	1,861	1,861 .
127	Hérinnes . . . . .	2,475 76	5,550 04	722 34	6,748 14	6,061 66	3,740	3,740 .
128	Héver . . . . .	1,274 07	2,200 84	256 62	3,821 53	3,452 77	1,566	1,566 .
129	Héverlé . . . . .	6,220 20	8,409 98	1,452 08	16,082 26	14,446 26	3,684	3,684 .
130	Hévillers . . . . .	788 09	1,376 27	458 18	2,823 14	2,535 96	799	799 .
131	Hoeleden . . . . .	401 50	406 08	184 61	992 28	801 34	993	993 .
132	Hoeylaert . . . . .	4,732 28	5,670 98	856 59	9,259 85	8,317 88	2,421	2,421 .
133	Hofstade . . . . .	865 27	1 335 20	244 10	2,444 57	2,195 90	1,048	1,048 .
134	Holsbeek . . . . .	602 49	851 01	220 10	1,653 60	1,485 39	1,341	1,341 .
135	Hougaerde . . . . .	4,667 74	6,056 62	2,125 .	12,847 56	11,540 44	3,321	3,321 .
136	Houtain-le-Val . . . . .	945 07	1,067 55	350 19	2,942 81	2,643 45	989	989 .
137	Huldenbergh . . . . .	946 89	1,351 97	270 82	2,578 68	2,516 56	1,475	1,475 .
138	Humbeek . . . . .	1,750 91	2,725 85	743 28	5,218 04	4,687 23	1,832	1,832 .
139	Huppaye-Molembais . . . . .	565 78	585 29	254 21	1,405 28	1,260 52	1,149	1,149 .
140	Huysinghen . . . . .	1,544 42	1,910 07	334 62	3,589 11	3,224 01	977	977 .
141	Incourt . . . . .	601 79	909 15	441 91	1,952 85	1,754 19	754	754 .
142	Itterbeek . . . . .	1,027 60	1,376 19	273 36	2,677 15	2,404 81	844	844 .
143	Ittre . . . . .	3,578 19	3,665 75	1,259 42	8,503 56	7,658 33	2,676	2,676 .
144	Ixelles . . . . .	244,257 58	525,566 49	48,131 99	617,756 06	554,913 85	36,524	36,524 .
145	Jandrain-Jandreuille . . . . .	849 24	952 28	294 78	2,096 30	1,883 05	1,203	1,203 .
146	Jauche . . . . .	1,917 58	3,400 39	986 12	6,394 09	5,743 64	1,306	1,306 .
147	Jauchelette . . . . .	484 33	572 52	287 40	1,344 14	1,207 42	462	462 .
148	Jette . . . . .	11,007 80	17,847 70	2,092 07	31,037 57	27,880 23	4,712	4,712 .
149	Jodoigne-Souveraine . . . . .	470 35	594 65	120 38	1,194 36	1,072 86	646	646 .

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES	FONDS COMMUNAL.				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	FONDS SPECIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					POPULATION de la commune d'après le recensement de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FOUCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATRYES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE BRABANT (SUITE).

150	Keerberghen . . . . .	1,324 75	2,348 64	502 81	4,256 20	3,805 25	2,282	2,282 .
151	Kerkom . . . . .	456 75	601 07	145 12	1,180 92	1,660 70	853	853 .
152	Kersbeek-Miscom. . . . .	705 11	700 69	206 81	1,702 61	1,520 41	1,088	1,088 .
153	Kessel-Loo . . . . .	7,827 89	10,901 05	2,085 90	20,814 95	18,697 50	4,805	4,805 .
154	Koekelberg . . . . .	10,505 23	13,105 55	2,291 94	25,700 72	23,086 20	4,895	4,895 .
155	Laeken . . . . .	61,965 16	80,540 45	12,072 56	155,476 17	150,660 11	17,856	17,856 .
156	La Hulpe . . . . .	5,585 55	4,616 .	1,156 56	9,158 11	8,208 45	2,020	2,020 .
157	Langdorp . . . . .	1,089 15	1,526 41	509 06	2,924 60	2,627 00	2,292	2,292 .
158	Lasne-Chapelle-Saint-Lambert.	1,150 57	1,075 78	498 20	2,702 55	2,427 65	2,008	2,008 .
159	Lathuy . . . . .	575 72	765 60	216 72	1,556 04	1,597 75	797	797 .
160	Léau . . . . .	2,171 06	5,404 69	855 11	6,409 76	5,757 71	1,977	1,977 .
161	L'Écluse . . . . .	267 08	558 60	57 80	864 14	776 24	424	424 .
162	Leefdael . . . . .	1,128 47	1,588 90	556 29	3,055 66	2,745 02	1,738	1,738 .
163	Leerbeek . . . . .	408 87	610 84	124 60	1,144 51	1,027 90	551	551 .
164	Leeuw-S <sup>t</sup> -Pierre . . . . .	7,081 69	9,878 56	2,882 77	19,842 82	17,824 28	5,257	5,257 .
165	Lembecq . . . . .	5,519 39	5,170 75	1,004 95	7,695 09	6,912 30	5,478	5,478 .
166	Lennick-S <sup>t</sup> -Martin . . . . .	1,154 58	1,851 85	254 42	5,240 85	2,911 10	1,447	1,447 .
167	Lennick-S <sup>t</sup> -Quentin . . . . .	2,123 80	4,042 20	764 19	6,950 19	6,225 21	2,796	2,796 .
168	Liedekerke . . . . .	1,556 09	2,150 47	556 00	4,005 46	3,596 19	2,996	2,996 .
169	Lillois-Witterzée . . . . .	1,245 48	2,144 71	658 02	4,026 21	3,616 84	1,142	1,142 .
170	Limal . . . . .	1,499 47	1,790 75	576 15	3,866 35	3,475 05	1,855	1,855 .
171	Limelette . . . . .	1,105 86	1,750 99	218 86	3,075 71	2,762 85	669	669 .
172	Linden . . . . .	676 76	788 15	195 75	1,658 64	1,489 91	957	957 .
173	Linkebeek . . . . .	1,056 09	1,451 78	427 96	2,915 85	2,619 21	1,465	1,465 .
174	Lombeek-S <sup>t</sup> -Catherine.	1,221 22	2,058 65	543 24	5,623 11	5,259 05	2,009	2,009 .
175	Lombeek-S <sup>t</sup> -Marie . . . . .	462 65	850 50	178 17	1,491 10	1,559 41	691	691 .
176	Londerzeel . . . . .	4,107 60	7,466 10	1,857 22	15,410 92	12,046 67	4,460	4,460 .
177	Longueville . . . . .	513 80	860 56	186 54	1,560 50	1,401 76	804	804 .
178	Loonbeek . . . . .	180 62	560 05	52 96	599 61	558 61	448	448 .
179	Loupoigne . . . . .	1,259 98	1,959 25	471 51	5,650 74	5,279 55	1,580	1,580 .
180	Lovenjoul . . . . .	550 60	816 59	125 55	1,478 45	1,528 04	750	750 .
181	Lubbeek . . . . .	1,406 65	2,762 14	626 79	4,795 58	4,507 75	2,470	2,470 .
182	Nachelen . . . . .	1,852 97	2,546 05	275 28	4,674 50	4,198 80	1,260	1,260 .

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement	PERSONNELLE	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE BRABANT (SUITE).

183	Malderen . . . . .	1,485 47	2,710 82	670 35	4,875 02	4,370 04	1,822	1,822 »
184	Malèves-S <sup>t</sup> -Marie . . .	745 64	1,445 91	210 40	2,482 01	2,157 06	906	906 »
185	Mañansart . . . . .	369 60	308 95	744 87	1,515 42	1,359 47	585	585 »
186	Marbais . . . . .	2,384 48	4,102 86	1,024 01	7,571 35	6,801 14	2,245	2,245 »
187	Marilles . . . . .	506 10	764 81	248 25	1,519 16	1,361 02	1,065	1,065 »
188	Maxenzeel . . . . .	541 80	951 81	257 47	1,751 08	1,572 94	872	872 »
189	Meensel-Kieseghem . .	322 07	505 65	157 63	985 35	885 11	647	647 »
190	Meerbeek . . . . .	467 39	658 50	108 74	1,234 43	1,108 86	659	659 »
191	Meldert . . . . .	876 47	1,446 40	209 76	2,523 72	2,266 09	963	963 »
192	Melin . . . . .	764 54	1,224 20	327 48	2,316 22	2,080 60	1,628	1,628 »
193	Melchwezer . . . . .	280 77	418 75	46 53	746 05	670 15	404	404 »
194	Mellery . . . . .	522 20	1,077 90	305 65	1,905 75	1,710 07	605	605 »
195	Melsbroeck . . . . .	1,097 81	1,486 75	186 04	2,770 60	2,488 76	1,102	1,102 »
196	Merchtem . . . . .	3,868 15	7,008 »	1,785 07	12,751 80	11,454 61	4,220	4,220 »
197	Messelbroeck . . . . .	254 80	376 05	55 58	686 23	616 45	571	571 »
198	Meysse . . . . .	1,770 82	4,496 48	405 21	6,679 43	5,990 95	1,703	1,703 »
199	Molenbeek-S <sup>t</sup> -Jean . .	135,072 21	158,537 55	44,152 49	337,562 25	303,223 20	41,757	41,757 »
200	Molenbeek-Wersbeek .	478 58	706 50	158 69	1,343 47	1,206 82	943	943 »
201	Molhem-Bollebeek . .	558 53	1,243 59	196 87	1,998 99	1,795 64	907	907 »
202	Nonstreu . . . . .	408 75	368 38	112 50	873 63	784 76	333	333 »
203	Montaigu . . . . .	2,136 54	2,765 40	964 90	5,864 95	5,268 32	2,760	2,760 »
204	Mont-S <sup>t</sup> -André . . . .	545 50	717 50	239 55	1,502 55	1,349 52	775	775 »
205	Mont-S <sup>t</sup> -Guibert . . .	1,815 45	2,816 62	1,146 69	5,778 76	5,190 91	1,208	1,208 »
206	Muysen . . . . .	1,723 75	3,372 70	504 75	5,401 18	4,851 74	1,549	1,549 »
207	Neder-Ockerzeel . . .	637 63	1,138 30	206 86	1,972 79	1,772 11	1,064	1,064 »
208	Neder-over-Hembeck .	2,049 11	2,958 79	354 49	5,362 39	4,816 89	1,844	1,844 »
209	Neerheylissem . . . .	992 81	1,140 79	411 12	2,544 72	2,285 85	1,577	1,577 »
210	Neerlinter . . . . .	1,512 85	1,418 76	480 59	3,212 20	2,885 45	2,464	2,464 »
211	Neervelp . . . . .	317 17	564 79	158 73	1,020 68	916 83	509	509 »
212	Neerlyssche . . . . .	995 72	1,753 41	327 19	3,074 32	2,761 58	1,175	1,175 »
213	Nethen . . . . .	745 96	1,308 42	390 54	2,442 92	2,194 42	1,542	1,542 »
214	Nieuwenrode . . . . .	705 04	1,160 50	268 13	2,135 67	1,916 61	971	971 »
215	Nieuw-Rhode . . . . .	579 81	700 65	135 72	1,414 18	1,270 32	1,317	1,317 »
216	Nil-S <sup>t</sup> -Vincent . . . .	1,048 39	1,379 44	401 57	2,820 40	2,541 58	1,372	1,372 »

N <sup>o</sup> d'ordre.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties 1851c. cent.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE BRABANT (SUITE).

217	Nodebais . . . . .	599 42	475 40	166 51	1,041 53	955 41	545	545 »
218	Noduwez-Linsmeau. .	809 13	1,122 47	207 42	2,139 02	1,021 42	1,558	1,558 »
219	Nosseghem . . . . .	572 60	915 50	216 75	1,704 85	1,551 41	626	626 »
220	Noville-sur-Mébaigne .	701 61	1,146 97	277 76	2,126 34	1,910 04	786	786 »
221	Oetingen . . . . .	970 69	1,418 48	342 20	2,731 37	2,453 52	1,648	1,648 »
222	Obain . . . . .	2,405 17	3,588 91	917 90	6,909 08	6,207 05	2,750	2,750 »
225	Oirbeck. . . . .	259 63	210 24	54 69	520 56	476 58	236	236 »
224	Oisquercq. . . . .	484 26	481 75	192 92	1,158 93	1,041 04	555	555 »
225	Ophain-Bois-Seigneur- Isaac.	1,218 »	1,374 36	423 15	3,015 51	2,708 75	1,713	1,713 »
226	Opheylissem . . . . .	1,002 05	672 61	555 »	2,209 66	1,084 88	849	849 »
227	Oplinter . . . . .	495 67	585 70	184 26	1,265 63	1,156 80	1,021	1,021 »
228	Opprebais. . . . .	1,127 91	1,747 51	510 45	3,394 87	3,049 52	1,578	1,578 »
229	Opvelp . . . . .	392 77	571 59	112 23	1,076 59	967 07	859	859 »
230	Opwyk. . . . .	2,695 40	5,357 05	1,060 50	9,115 04	8,186 01	4,265	4,265 »
231	Orbais . . . . .	424 76	745 58	201 90	1,372 04	1,252 48	856	856 »
232	Orp-le-Grand . . . . .	1,837 20	1,905 92	976 71	4,719 92	4,230 79	1,650	1,650 »
233	Orsmael-Gussenhoven.	463 68	587 49	194 69	1,245 86	1,119 12	768	768 »
234	Ottenbourg . . . . .	851 25	760 »	160 07	1,751 32	1,575 18	1,205	1,205 »
235	Ottignies . . . . .	1,392 37	1,681 23	568 43	3,442 05	3,091 90	1,665	1,665 »
236	Overyssche . . . . .	5,275 13	9,648 06	2,014 16	16,937 35	15,214 36	5,396	5,396 »
237	Pamele. . . . .	1,517 18	2,678 20	433 50	4,628 88	4,158 »	3,126	3,126 »
238	Pellenberg . . . . .	429 17	666 39	115 78	1,211 54	1,088 30	818	818 »
239	Pepinghen-Beringhen.	905 21	1,790 03	231 57	2,924 81	2,627 28	1,410	1,410 »
240	Perck . . . . .	1,195 60	1,757 60	364 72	3,297 92	2,962 43	1,201	1,201 »
241	Perwez. . . . .	2,968 49	4,568 96	1,604 50	9,141 95	8,211 97	2,548	2,548 »
242	Peutby. . . . .	724 64	986 40	128 68	1,839 72	1,652 57	671	671 »
243	Piétrain . . . . .	758 92	873 55	220 56	1,853 03	1,646 56	1,387	1,387 »
244	Piétrebais. . . . .	746 13	1,522 56	267 50	2,536 19	2,278 19	1,097	1,097 »
245	Plancenoit . . . . .	609 28	936 28	331 65	1,877 21	1,686 25	901	901 »
246	Quenast . . . . .	2,183 57	3,333 45	1,101 19	6,617 99	5,944 76	1,384	1,384 »
247	Ramillies-Offus. . . . .	514 99	782 33	219 10	1,516 51	1,362 24	787	787 »
248	Ramsdonck . . . . .	612 85	1,195 15	213 44	2,021 44	1,815 81	633	633 »
249	Rebecq-Rognon . . . . .	3,752 63	7,091 60	1,892 64	12,736 87	11,441 19	3,492	3,492 »

N° d'ordre.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE BRABANT (SUITE).

250	Releghem . . . . .	257 72	567 15	44 25	840 10	762 72	455	455 »
251	Rhode-St-Agathe . . . . .	457 78	580 39	118 58	1,136 55	1,020 95	926	926 »
252	Rhode-St-Genèse . . . . .	3,229 87	3,555 10	1,252 24	7,097 30	7,185 76	3,587	3,587 »
253	Rhode-St-Pierre . . . . .	411 28	650 04	161 27	1,253 19	1,125 71	882	882 »
254	Rillaer . . . . .	1,000 30	1,641 25	424 42	3,065 97	2,754 18	2,226	2,226 »
255	Rixensart . . . . .	846 38	728 08	410 40	1,985 75	1,785 74	1,621	1,621 »
256	Roosbeek-Neerbutzel . . . . .	501 85	896 41	144 40	1,542 64	1,385 71	705	705 »
257	Rosières . . . . .	522 65	306 95	114 52	744 10	668 42	559	559 »
258	Rotsclaer . . . . .	1,503 81	5,046 57	387 72	4,958 10	4,455 76	2,052	2,052 »
259	Roux-Miroir . . . . .	400 54	548 19	204 28	1,153 01	1,055 71	697	697 »
260	Rummen . . . . .	898 10	1,122 »	198 04	2,218 14	1,992 50	1,257	1,257 »
261	Ruysbroeck . . . . .	5,804 64	6,512 08	1,950 92	12,068 54	10,840 85	2,203	2,203 »
262	Saintes . . . . .	1,894 55	5,372 51	641 09	5,807 95	5,217 15	2,199	2,199 »
263	St-Géry . . . . .	440 16	1,081 45	156 21	1,677 82	1,507 13	515	515 »
264	St-Gilles . . . . .	175,001 16	229,703 86	29,762 34	455,067 50	500,809 59	33,124	33,124 »
265	St-Jean St-Marie-Geest . . . . .	617 47	568 25	228 27	1,415 99	1,270 15	821	821 »
266	St-Josse-ten-Noode . . . . .	172,512 77	242,127 60	54,855 67	449,296 04	403,590 69	28,052	28,052 »
267	St-Remy-Geest . . . . .	588 99	571 70	178 67	1,159 56	1,025 45	706	706 »
268	Sart-Dames-Avelines . . . . .	1,826 86	2,607 94	987 51	5,422 51	4,870 72	2,067	2,067 »
269	Saventhem . . . . .	5,952 46	5,751 »	1,124 05	8,807 49	7,911 54	2,219	2,219 »
270	Schaerbeek . . . . .	212,070 94	298,711 20	42,874 96	554,557 10	498,143 00	40,784	40,784 »
271	Schaffen . . . . .	1,561 56	2,070 19	458 55	3,890 10	3,494 37	2,262	2,262 »
272	Schepdael . . . . .	1,094 66	2,096 20	484 45	3,675 51	3,501 45	1,598	1,598 »
273	Sempst . . . . .	1,091 57	5,980 15	575 20	6,546 92	5,880 95	2,671	2,671 »
274	Sichem . . . . .	1,515 79	1,800 40	570 53	3,686 72	3,511 68	2,515	2,515 »
275	Steenhuffel . . . . .	1,226 53	1,015 25	491 17	3,630 75	3,261 40	1,853	1,853 »
276	Steenockerzeel-Humel- ghem . . . . .	1,621 06	2,795 02	433 65	4,847 73	4,354 59	1,747	1,747 »
277	Sterrebeek . . . . .	1,200 08	1,581 06	270 47	2,852 51	2,562 54	1,256	1,256 »
278	Strombeek-Bever . . . . .	1,244 25	1,646 20	300 44	3,190 89	2,866 29	1,071	1,071 »
279	Strythem . . . . .	505 40	1,052 85	89 43	1,647 68	1,480 07	672	672 »
280	Teralphene . . . . .	866 88	1,522 85	280 03	2,469 76	2,218 52	1,420	1,420 »
281	Ternath . . . . .	2,281 57	4,169 90	791 07	7,253 54	6,407 52	2,159	2,159 »
282	Tervueren . . . . .	2,608 48	4,692 55	1,120 93	8,421 76	7,565 04	2,498	2,498 »

N <sup>o</sup> d'ordre.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quota-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880	Quota-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE BRABANT (SUITE).

283	Testelt . . . . .	837 26	911 65	249 65	1,088 54	1,786 20	1,920	1,920 .
284	Thilt. . . . .	986 23	1,064 70	355 19	3,005 12	2,699 42	2,020	2,020 .
285	Thieldonck . . . . .	1,325 94	2,557 55	249 86	4,113 55	3,691 80	1,355	1,355 .
286	Thines . . . . .	307 51	594 16	78 50	980 17	880 46	551	551 .
287	Thollembeek. . . . .	1,685 57	2,128 52	528 71	4,140 80	5,719 57	2,405	2,495 .
288	Thorembais-les-Bégui- nes.	715 10	1,255 72	265 17	2,254 08	2,006 83	889	889 .
289	Thorembais-S'-Trond .	683 06	1,175 59	268 41	2,124 96	1,908 79	1,125	1,125 .
290	Tilly. . . . .	924 84	1,114 55	296 76	2,336 15	2,098 49	956	956 .
291	Tourinnes-la-Grosse. .	518 70	870 13	502 52	1,691 35	1,519 29	1,244	1,244 .
292	Tourinnes-S'-Lambert.	1,064 .	1,444 72	492 35	5,001 07	2,695 78	1,822	1,822 .
293	Tournepe . . . . .	5,741 78	5,654 28	1,145 36	8,539 62	7,670 91	4,419	4,419 .
294	Tremeloo . . . . .	787 50	1,279 70	456 95	2,524 15	2,267 56	1,995	1,995 .
295	Tubize . . . . .	6,024 62	7,775 70	1,774 55	15,572 85	13,988 67	5,916	5,916 .
296	Uccle. . . . .	23,518 04	56,156 67	6,898 04	66,552 75	59,782 57	10,744	10,744 .
297	Vaelbeek . . . . .	78 54	141 15	42 92	262 59	253 88	252	252 .
298	Velthem-Boyssem . .	798 77	1,500 95	258 72	2,558 44	2,118 55	1,180	1,180 .
299	Vertryck . . . . .	487 69	716 55	211 47	1,415 71	1,271 69	602	602 .
300	Vieux-Genappe . . .	895 51	1,465 01	517 89	2,678 41	2,405 95	1,155	1,155 .
301	Vieux-Héverlé . . . .	588 15	724 85	154 50	1,247 28	1,129 40	1,012	1,012 .
302	Villers-la-Ville. . . .	949 06	1,186 70	510 56	2,646 12	2,376 94	998	998 .
303	Virginal-Samme . . .	2,429 49	2,470 10	1,168 60	6,068 19	5,450 89	1,761	1,761 .
304	Vissenacken . . . . .	561 61	704 91	147 59	1,414 11	1,270 26	922	922 .
305	Vlesenbeek . . . . .	627 54	1,080 04	257 75	1,945 15	1,747 27	1,325	1,325 .
306	Vollezeele. . . . .	1,018 22	1,695 10	552 75	5,066 05	2,754 15	1,765	1,765 .
307	Vossem. . . . .	462 14	748 57	128 02	1,558 75	1,202 55	895	895 .
308	Waenrode. . . . .	568 47	758 70	151 39	1,458 56	1,510 18	950	950 .
309	Walhain-S'-Paul. . . .	1,277 01	1,964 63	477 58	5,719 22	5,540 90	2,015	2,015 .
310	Wambeek . . . . .	867 50	1,580 25	242 04	2,489 59	2,356 54	1,600	1,600 .
311	Waterloo . . . . .	5,950 64	6,456 96	2,015 55	12,382 95	11,135 27	3,450	3,450 .
312	Watermael-Boitsfort .	9,455 27	16,509 58	2,265 66	28,068 51	25,213 20	3,658	3,658 .
313	Wauthier-Braine. . . .	1,451 56	1,162 40	457 58	3,051 54	2,740 05	1,552	1,552 .
314	Ways . . . . .	718 76	855 45	295 85	1,868 04	1,678 01	661	661 .
315	Webbecom . . . . .	516 68	513 54	66 50	896 72	805 50	453	453 .

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE BRABANT (SUITE).

316	Weerde . . . . .	539 49	898 80	135 98	1,594 27	1,452 09	615	615 .
317	Weert-St-Georges. . .	545 76	720 67	263 16	1,527 59	1,572 10	854	854 .
318	Wemmel . . . . .	1,356 74	2,005 45	362 98	3,815 17	3,427 06	1,569	1,569 .
319	Werchter . . . . .	1,571 15	2,558 18	593 11	4,722 44	4,242 05	2,152	2,152 .
320	Wesemael . . . . .	1,029 21	1,687 72	559 53	3,076 46	1,763 50	1,661	1,661 .
321	Wesembeek . . . . .	749 70	1,254 71	141 62	2,196 03	1,072 63	1,051	1,051 .
322	Wespelaer . . . . .	1,145 55	2,078 21	535 57	3,559 33	3,107 26	981	981 .
323	Willebringen . . . .	525 82	505 72	150 39	988 03	888 34	676	676 .
324	Winxle . . . . .	871 50	1,152 72	195 10	2,199 32	1,075 59	1,341	1,341 .
325	Witsele . . . . .	4,175 78	2,790 60	5,363 94	10,352 32	9,281 24	1,767	1,767 .
326	Winghe-St-Georges. .	726 04	1,223 07	538 85	2,287 06	2,053 21	1,214	1,214 .
327	Woluwe-St-Étienne. .	1,206 24	1,645 25	589 09	3,240 58	2,910 01	1,245	1,245 .
328	Woluwe-St-Lambert. .	3,239 60	4,072 52	711 15	8,023 27	8,013 55	1,660	1,660 .
329	Woluwe-St-Pierre . .	1,368 99	2,141 87	568 84	3,879 70	3,483 03	1,634	1,634 .
330	Wolverthem. . . . .	2,611 55	4,210 85	966 45	7,788 65	6,906 55	3,576	3,576 .
331	Wommerson. . . . .	548 95	416 67	75 21	840 83	753 30	740	740 .
332	Zellick . . . . .	834 47	1,058 72	274 41	2,167 60	1,947 09	779	779 .
333	Zetrud-Lumay. . . . .	1,154 65	1,668 90	569 64	3,184 19	2,860 27	1,401	1,401 .
TOTAL POUR LA PROVINCE.		1,619,155 91	2,222,845 54	421,444 30	4,263,425 55	3,820,721 85	750,535	750,535 .

## PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

1	Adinkerke . . . . .	1,618 75	3,405 20	674 78	5,698 73	5,119 02	2,167	2,167 .
2	Aelbeke . . . . .	1,480 57	2,662 53	508 91	4,652 01	4,178 78	1,723	1,723 .
3	Aersele . . . . .	2,514 61	4,780 78	965 83	8,261 22	7,420 83	2,820	2,820 .
4	Aertrycke . . . . .	2,905 25	4,128 84	875 20	7,907 38	7,102 99	3,028	3,028 .
5	Alveringhem. . . . .	3,177 16	7,737 07	1,581 31	12,495 54	11,224 41	3,056	3,056 .
6	Anseghem. . . . .	2,651 44	5,079 95	916 27	8,627 66	7,750 .	3,407	3,407 .
7	Ardoye . . . . .	5,158 93	9,864 52	1,730 98	16,754 43	15,050 06	6,086	6,086 .
8	Assebrouck . . . . .	3,210 97	4,318 55	885 34	8,414 86	7,558 83	1,599	1,599 .
9	Autryve. . . . .	739 83	1,534 35	275 45	2,549 63	2,290 26	1,070	1,070 .

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE (SUITE).

10	Avecappelle . . . . .	500 57	1,135 24	269 47	1,905 78	1,711 91	685	685 .
11	Avelghem . . . . .	4,156 58	8,511 28	2,118 05	14,565 99	13,084 24	5,802	5,802 .
12	Bas-Warneton . . . . .	466 54	1,515 18	175 71	1,955 25	1,756 33	776	776 .
15	Bavichove . . . . .	945 84	1,975 65	300 41	3,511 95	2,975 02	1,566	1,566 .
14	Becelaere . . . . .	1,085 60	5,975 05	884 24	6,844 98	6,148 06	2,942	2,942 .
15	Beernem . . . . .	4,064 24	8,606 80	1,679 89	14,950 95	13,450 02	4,307	4,307 .
16	Beerst . . . . .	1,495 83	2,156 05	615 90	4,267 78	3,855 65	1,292	1,292 .
17	Bekeghem . . . . .	561 10	632 05	171 62	1,364 84	1,226 .	767	767 .
18	Bellegghem . . . . .	2,517 69	4,779 42	1,015 75	8,510 84	7,465 41	5,001	5,001 .
10	Beveren-sur-Lys . . . . .	1,240 05	1,818 54	318 46	3,577 05	3,053 51	1,458	1,458 .
20	Beveren-lez-Roulers . . . . .	2,111 97	4,194 95	738 55	7,045 45	6,328 74	2,650	2,650 .
21	Beveren-sur-Yser . . . . .	1,580 74	3,829 70	908 38	6,309 82	5,667 94	1,698	1,698 .
22	Bisseghem . . . . .	1,219 12	2,245 84	629 70	4,092 66	3,676 55	969	969 .
23	Bixschote . . . . .	651 63	1,855 31	555 42	2,862 56	2,751 18	811	811 .
24	Boesinghe . . . . .	1,692 88	4,493 60	791 95	6,978 45	6,268 54	2,046	2,046 .
25	Boitsboucke . . . . .	88 76	265 27	17 .	369 05	351 40	178	178 .
26	Bossuyt . . . . .	559 37	1,750 75	165 91	2,476 05	2,224 15	566	566 .
27	Bovekerke . . . . .	968 38	1,029 38	281 57	2,279 55	2,047 46	1,155	1,155 .
28	Breedene . . . . .	5,122 40	4,195 56	1,380 62	9,396 47	8,440 60	3,411	3,411 .
29	Brielen . . . . .	794 97	1,606 70	205 72	2,515 39	2,259 51	702	702 .
30	Bulscamp . . . . .	713 25	1,885 50	390 82	2,989 55	2,685 43	785	785 .
31	Cachtem . . . . .	1,067 57	2,180 92	352 12	3,600 61	3,234 55	1,590	1,590 .
32	Caeskerke . . . . .	474 88	1,317 51	200 04	1,992 45	1,789 75	611	611 .
33	Caneghem . . . . .	1,375 22	2,771 35	587 21	4,533 78	4,075 57	1,684	1,684 .
34	Caster . . . . .	794 97	1,450 22	340 32	2,495 51	2,241 65	1,020	1,020 .
35	Clemskerke . . . . .	1,199 52	1,940 60	431 69	3,571 81	3,208 46	1,232	1,232 .
36	Clercken . . . . .	2,003 05	4,245 46	1,004 66	7,253 17	6,515 55	4,046	4,046 .
37	Comines . . . . .	4,051 51	9,526 02	2,168 78	15,726 51	14,126 53	4,209	4,209 .
38	Coolkerke . . . . .	2,705 78	3,147 65	603 49	6,516 92	5,855 98	1,419	1,419 .
39	Coolscamp . . . . .	1,668 38	5,106 54	637 79	5,412 51	4,861 91	2,270	2,270 .
40	Cortemarq . . . . .	4,601 75	6,770 15	1,565 19	12,935 17	11,619 25	4,245	4,245 .
41	Couckelaere . . . . .	4,449 20	6,711 85	1,415 54	12,574 59	11,205 42	4,865	4,865 .
42	Coxyde . . . . .	555 62	1,035 47	149 32	1,716 61	1,541 99	967	967 .
43	Coyghem . . . . .	888 65	1,614 59	315 30	2,818 54	2,531 64	989	989 .

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1881.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FORCÉE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE (SUITE).

44	Crombeke . . . . .	675 12	2,018 75	520 84	3,012 71	2,766 24	970	970 »
45	Cuerne . . . . .	3,060 75	5,505 70	1,151 85	9,558 50	8,585 97	3,461	3,461 *
46	Dadizele . . . . .	1,865 71	3,460 75	751 56	6,057 82	5,441 58	1,684	1,684 »
47	Damme . . . . .	1,152 97	1,678 58	592 85	3,224 20	2,806 21	1,050	1,050 »
48	Deerlyk . . . . .	4,519 56	7,350 05	1,886 56	13,055 97	11,727 83	4,920	4,920 »
49	Denterghem . . . . .	1,965 50	5,177 56	595 64	5,736 50	5,152 05	2,371	2,371 »
50	Desselghem . . . . .	1,950 06	3,001 56	568 24	5,519 86	4,958 54	2,012	2,012 »
51	Dickebusch . . . . .	965 27	2,223 75	501 75	3,578 77	3,214 71	1,285	1,285 »
52	Dottignies . . . . .	4,757 88	9,489 54	1,996 77	16,224 19	14,573 76	4,111	4,111 *
53	Dranoutre . . . . .	555 70	1,609 12	297 96	2,460 78	2,210 45	1,041	1,041 *
54	Dudzele . . . . .	2,755 05	3,545 74	649 42	6,929 11	6,224 24	2,120	2,120 »
55	Eeghem . . . . .	1,553 02	2,169 25	572 84	3,876 01	3,481 72	1,672	1,672 »
56	Eerneghem . . . . .	4,225 66	6,417 45	1,714 77	12,355 88	11,038 96	3,688	3,688 »
57	Eessen . . . . .	2,226 07	4,500 40	828 84	7,555 31	6,786 73	2,021	2,021 »
58	Eggewaertscappelle . . . . .	500 18	1,126 04	164 25	1,680 47	1,509 52	559	559 »
59	Elverdinghe . . . . .	1,505 07	3,875 70	593 54	5,972 91	5,365 51	1,542	1,542 *
60	Emelghem . . . . .	1,057 04	2,986 56	597 09	5,240 49	4,707 59	1,853	1,853 »
61	Espierres . . . . .	1,017 52	1,859 79	557 01	3,194 52	2,869 57	1,080	1,080 »
62	Ettelghem . . . . .	654 57	914 41	518 50	1,887 48	1,695 47	986	986 »
63	Gheluvelt . . . . .	905 73	2,407 04	409 62	3,722 39	3,343 72	1,525	1,525 »
64	Gheluwe . . . . .	3,759 89	6,772 05	1,495 19	12,005 15	10,783 89	4,519	4,519 »
65	Ghistelles . . . . .	4,056 85	6,594 21	1,420 10	12,071 16	10,843 20	3,241	3,241 »
66	Ghyverinchove . . . . .	585 48	1,516 11	255 64	2,355 23	2,097 68	664	664 »
67	Gits . . . . .	2,720 85	5,371 57	926 28	9,018 68	8,101 24	3,168	3,168 »
68	Gullegghem . . . . .	3,484 46	4,625 68	1,471 98	9,582 12	8,607 56	3,759	3,759 »
69	Gyselbrechteghem . . . . .	157 48	279 44	71 40	488 52	458 64	393	393 *
70	Handzaeme . . . . .	2,989 18	4,574 25	872 57	8,426 98	7,569 73	2,720	2,720 »
71	Harlebeke . . . . .	7,086 73	10,758 25	3,566 53	21,211 51	19,053 74	6,008	6,008 »
72	Heetstert . . . . .	1,449 14	3,415 70	543 64	5,406 48	4,856 50	2,189	2,189 »
73	Helchin . . . . .	1,484 91	2,546 98	537 48	4,569 57	4,104 54	1,382	1,382 »
74	Herseaux . . . . .	2,685 76	5,582 68	1,165 50	9,433 94	8,474 26	2,507	2,507 »
75	Heule . . . . .	3,823 75	5,971 94	1,516 05	11,511 74	10,161 04	3,952	3,952 *
76	Heys . . . . .	4,940 81	10,569 89	1,988 49	17,499 19	15,719 06	1,813	1,813 *
77	Hollebeke . . . . .	525 40	1,477 80	200 57	2,203 86	1,979 67	773	773 »

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quota-part de LA COMMUNE dans la répartition d'office de l'année 1880.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement général de l'année 1881.	Quota-part de la commune dans la répartition d'office de l'année 1880.
		foncière, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE (SUITE).

78	Hooglede . . . . .	4,201 54	9,650 50	1,775 47	15,613 00	14,025 25	4,403	4,465 .
79	Hoogstade . . . . .	615 05	1,507 04	260 61	2,589 58	2,140 50	705	705 .
80	Houcke . . . . .	214 27	570 60	80 78	665 65	597 94	109	109 .
81	Houthem-lez-Furnes .	1,527 27	5,061 49	655 67	5,024 45	4,515 51	1,548	1,548 .
82	Houthem-lez-Ypres . .	780 50	2,186 52	542 51	3,509 16	2,072 53	1,175	1,175 .
85	Houttave . . . . .	725 04	1,054 41	187 04	1,945 59	1,747 40	812	812 .
84	Hulste . . . . .	1,727 04	2,870 05	788 52	5,585 61	4,837 75	2,272	2,272 .
85	Ichteghem . . . . .	5,929 87	5,254 25	1,065 11	10,827 23	9,725 81	4,776	4,776 .
86	Ingemunster . . . . .	5,559 52	9,759 91	1,755 79	17,055 22	15,520 25	5,740	5,740 .
87	Ingoyghem . . . . .	1,014 58	2,469 85	449 50	3,953 91	3,555 75	1,650	1,650 .
88	Iseghem . . . . .	12,582 50	22,911 61	4,567 15	40,061 26	35,985 07	9,113	9,113 .
89	Isenberghe . . . . .	714 55	1,872 95	481 87	3,069 15	2,756 94	861	861 .
90	Jabbeke . . . . .	2,052 66	2,751 58	675 87	5,458 11	4,902 88	1,865	1,865 .
91	Kemmel . . . . .	1,125 71	2,905 65	451 15	4,478 47	4,022 80	1,575	1,575 .
92	Kerkhove . . . . .	870 05	1,719 55	545 17	2,952 75	2,654 59	945	945 .
95	Keyem . . . . .	1,210 68	1,252 14	508 94	3,540 76	3,180 57	1,210	1,210 .
94	Knoeke . . . . .	1,214 15	1,756 15	468 75	3,459 05	3,089 10	1,448	1,448 .
95	Lampernisse . . . . .	540 02	1,050 05	105 24	1,595 21	1,550 29	450	450 .
96	Langemarck . . . . .	4,515 70	12,242 20	2,047 65	18,805 55	16,892 51	6,813	6,813 .
97	Lapscheure . . . . .	880 25	1,511 45	224 46	2,416 16	2,170 57	744	744 .
98	Lauwe . . . . .	5,005 58	4,674 44	1,691 10	9,570 02	8,417 65	2,820	2,820 .
99	Ledeghem . . . . .	2,571 55	4,296 18	757 55	7,425 04	6,669 72	3,256	3,256 .
100	Leffinghe . . . . .	2,006 50	5,605 77	782 24	6,431 51	5,824 86	1,766	1,766 .
101	Lêke . . . . .	1,424 56	2,451 51	542 10	4,400 77	3,955 09	1,528	1,528 .
102	Lendelede . . . . .	2,519 05	5,008 54	1,025 94	8,551 51	7,501 76	3,561	3,561 .
105	Leysele . . . . .	1,525 02	3,880 87	714 95	6,120 84	5,498 10	1,718	1,718 .
104	Lichtervelde . . . . .	6,949 25	9,796 81	2,722 41	19,468 47	17,488 01	6,554	6,554 .
105	Lisseweghe . . . . .	2,120 16	2,799 58	489 77	5,409 51	4,959 04	1,850	1,850 .
106	Loere . . . . .	577 22	5,571 75	228 40	2,177 46	1,955 95	787	787 .
107	Lombartzyle . . . . .	564 00	697 79	145 55	1,406 02	1,262 99	788	788 .
108	Loo . . . . .	2,115 47	5,011 97	1,047 18	8,174 62	7,545 04	1,754	1,754 .
109	Lophem . . . . .	2,297 96	5,784 .	450 55	6,552 49	5,807 96	1,824	1,824 .
110	Luingne . . . . .	1,868 09	5,561 92	755 04	5,965 05	5,558 25	1,683	1,683 .
111	Mannkensvere . . . . .	575 55	648 65	95 50	1,117 50	1,005 86	350	350 .

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1880.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement définitif de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1880.
		IMMOBILIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE (SUITE).

112	Marcke . . . . .	1,359 11	2,733 80	745 33	5,058 24	4,323 72	1,808	1,808 .
113	Narckeghem . . . . .	659 68	1,146 77	169 38	1,975 83	1,774 84	790	790 .
114	Mariakerke . . . . .	1,535 97	2,001 60	550 04	5,015 61	3,517 29	915	915 .
115	Meetkerke . . . . .	458 22	707 05	102 54	1,267 81	1,158 84	499	499 .
116	Nerckem . . . . .	2,550 72	5,128 98	963 80	8,425 50	7,566 61	5,566	5,566 .
117	Messines . . . . .	1,584 24	5,685 88	692 41	5,960 53	5,354 19	1,554	1,554 .
118	Neulebeke . . . . .	6,875 95	15,401 94	2,507 50	22,785 57	20,465 70	9,042	9,042 .
119	Middelkerke . . . . .	2,097 62	4,159 23	625 40	6,862 27	6,164 19	872	872 .
120	Moen . . . . .	1,160 56	2,729 87	457 81	4,557 24	5,806 65	1,906	1,906 .
121	Moere . . . . .	1,504 10	2,951 81	418 07	5,053 98	5,551 76	1,105	1,105 .
122	Moëres . . . . .	215 50	597 19	61 50	871 99	785 29	255	255 .
123	Noorkerke . . . . .	5,259 52	4,159 51	650 58	8,220 21	7,584 .	5,211	5,211 .
124	Moorseele . . . . .	5,758 .	6,546 70	1,285 86	11,570 56	10,213 87	4,185	4,185 .
125	Moorslede . . . . .	4,745 25	0,457 18	2,560 10	16,511 51	14,851 85	6,458	6,458 .
126	Mouscron . . . . .	10,863 92	52,752 95	9,435 89	59,055 76	55,048 22	11,042	11,042 .
127	Neuve-Église . . . . .	1,917 75	5,944 06	1,192 34	9,084 15	8,169 05	2,496	2,496 .
128	Nieuwcappelle . . . . .	761 81	1,710 06	545 53	2,817 70	2,551 07	742	742 .
129	Nieuwmunster . . . . .	594 17	585 27	134 92	1,112 56	999 20	450	450 .
130	Noordschote . . . . .	597 52	1,298 50	119 68	1,725 50	1,549 07	606	606 .
131	Oedelem . . . . .	5,217 58	7,289 95	1,407 50	15,914 85	13,499 52	4,716	4,716 .
132	Oeren . . . . .	107 94	540 67	11 90	469 51	415 66	172	172 .
133	Oostcamp . . . . .	6,715 55	11,750 80	1,621 55	20,065 48	18,024 29	5,711	5,711 .
134	Oostduinkerke . . . . .	1,994 55	5,769 15	418 10	6,991 60	5,471 92	1,469	1,469 .
135	Oostkerke-lez-Druges . . . . .	1,126 16	1,488 52	255 50	2,848 18	2,558 44	992	992 .
136	Oostkerke-lez-Dixmude . . . . .	295 78	555 60	100 57	860 75	775 19	261	261 .
137	Oostnieuwkerke . . . . .	1,872 96	5,668 10	625 84	6,171 90	5,544 05	2,685	2,685 .
138	Oostroosebeke . . . . .	5,390 21	6,105 96	1,019 21	10,515 41	9,445 92	4,201	4,201 .
139	Oostvleteren . . . . .	1,605 28	4,191 70	752 41	6,457 59	5,800 50	1,651	1,651 .
140	Ooteghem . . . . .	1,161 09	2,526 61	479 10	4,166 80	3,742 95	1,790	1,790 .
141	Ouckene . . . . .	1,561 64	2,226 77	565 44	3,951 85	3,549 84	1,679	1,679 .
142	Oudecappelle . . . . .	252 82	514 69	107 97	855 48	768 46	276	276 .
143	Oudenbourg . . . . .	2,888 97	4,761 17	1,262 50	8,912 64	8,005 99	2,291	2,291 .
144	Ousselghem . . . . .	712 46	999 95	228 70	1,952 20	1,755 64	907	907 .
145	Oyghem . . . . .	1,018 18	2,175 70	404 49	3,598 54	3,250 50	1,285	1,285 .

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		VINCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE (SUITE).

146	Passchendaele . . . . .	2,608 54	5,256 01	1,139 28	9,005 65	8,087 72	3,615	3,615 .
147	Pervyse . . . . .	1,206 61	5,260 19	690 95	5,256 75	4,721 08	1,310	1,310 .
148	Pitthem . . . . .	5,917 09	7,277 25	1,538 60	12,531 61	11,256 81	4,610	4,610 .
149	Ploegsteert . . . . .	2,512 79	7,549 14	1,011 69	10,875 62	9,757 48	2,652	2,652 .
150	Pollinchove . . . . .	1,252 79	5,089 52	572 55	4,914 86	4,414 89	1,425	1,425 .
151	Proven . . . . .	1,456 21	5,505 06	477 44	5,256 71	4,704 .	1,706	1,706 .
152	Ramscappelle-lez-Bruges.	558 09	875 51	154 82	1,548 42	1,550 00	521	521 .
155	Ramscappelle-lez-Nieuport.	724 50	2,206 46	295 05	5,226 01	2,808 65	757	757 .
154	Reckem . . . . .	2,168 88	4,085 21	992 59	7,246 58	6,509 52	2,518	2,518 .
155	Reninghe . . . . .	1,464 82	5,909 19	609 81	5,985 82	5,575 11	1,854	1,854 .
156	Reninghelst . . . . .	1,541 19	4,658 10	600 49	6,799 78	6,108 06	2,568	2,568 .
157	Rolleghem . . . . .	1,710 05	2,908 30	596 51	5,214 64	4,684 17	2,185	2,185 .
158	Rolleghem-Cappelle . .	920 22	1,446 65	285 68	2,652 55	2,582 72	1,150	1,150 .
159	Rousbrugge-Waringhe .	2,560 26	5,504 86	1,009 52	8,874 44	7,971 67	2,019	2,019 .
160	Roxem . . . . .	491 54	595 41	151 58	1,216 53	1,092 60	755	755 .
161	Ruddervoorde . . . . .	5,869 88	7,471 25	1,505 88	12,757 01	11,441 52	4,850	4,850 .
162	Rumbeke . . . . .	5,502 57	9,461 28	1,629 02	16,592 87	14,725 28	5,985	5,985 .
165	Ruysselede . . . . .	5,753 06	9,956 .	1,788 15	17,474 21	15,696 62	6,700	6,700 .
164	Saint-André . . . . .	4,576 63	7,554 .	1,017 98	12,748 66	11,551 78	2,461	2,461 .
165	Sainte-Croix . . . . .	4,459 49	6,266 59	805 56	11,529 44	10,556 59	2,201	2,201 .
166	Saint-Genois . . . . .	2,765 98	4,786 75	1,165 90	8,718 65	7,851 71	5,414	5,414 .
167	St-Georges-lez-Bruges .	1,414 65	2,051 .	585 78	4,051 41	5,621 51	1,562	1,562 .
168	Saint-Georges-lez-Nieuport.	294 84	616 10	106 46	1,017 40	913 90	512	512 .
169	Saint-Jacques-Cappelle.	156 64	596 95	28 15	561 74	504 60	210	210 .
170	Saint-Jean . . . . .	600 06	1,474 .	175 77	2,559 83	2,101 81	782	782 .
171	Saint-Michel . . . . .	5,058 57	5,516 85	720 16	9,125 58	8,197 09	1,821	1,821 .
172	Saint-Pierre-Cappelle .	552 78	606 06	149 15	1,177 97	1,058 14	238	238 .
173	St-Pierre-sur-la-Digue .	2,951 74	2,977 01	1,072 17	6,980 92	6,270 77	1,020	1,020 .
174	Saint-Ricquiers . . . . .	205 84	657 24	46 15	887 25	796 98	251	251 .
175	Schoore . . . . .	449 89	816 05	222 05	1,487 99	1,556 62	476	476 .
176	Schuyfferscappelle . .	1,018 29	1,712 60	250 81	2,981 70	2,678 58	1,272	1,272 .
177	Slype . . . . .	1,418 20	2,258 15	462 99	4,150 52	3,718 24	1,179	1,179 .

1. N° D'ORDRE.	2. NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				7. Quota-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					8. POPULATION de droit de la commune d'après le recensement définitif de l'année 1880.	9. Quota-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		3. FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	4. PERSONNELLE.	5. DES PATENTES.	6. Total.			

## PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE (SUITE).

178	Snaeskerke . . . . .	1,228 01	1,472 55	770 01	5,471 21	3,118 15	721	721 .
179	Snelleghem . . . . .	991 54	1,400 92	199 58	2,591 84	2,528 18	1,065	1,065 .
180	Stalen . . . . .	3,694 11	8,295 24	1,650 50	15,626 65	12,240 46	5,075	5,075 .
181	Stalhille . . . . .	1,108 59	1,809 47	451 12	5,459 18	5,107 20	807	807 .
182	Stavele . . . . .	1,071 08	5,044 52	458 48	4,574 98	4,109 58	1,296	1,296 .
185	Steene . . . . .	1,078 65	1,755 09	410 01	5,245 55	2,915 58	877	877 .
184	Steenkerke . . . . .	620 69	1,459 42	194 48	2,274 59	2,045 20	819	819 .
185	Stuyvekenskerke . . . . .	510 10	757 09	105 52	1,150 51	1,055 47	562	562 .
186	Sweveghem . . . . .	4,052 79	8,165 50	1,871 89	14,020 18	12,656 85	4,454	4,454 .
187	Swevezele . . . . .	4,219 55	7,696 65	1,428 49	15,544 67	11,987 16	5,102	5,102 .
188	Syssele . . . . .	1,957 62	2,712 05	594 85	5,264 52	4,728 98	2,122	2,122 .
189	Thielt . . . . .	12,245 87	22,206 06	5,771 64	58,225 57	54,555 22	9,770	9,770 .
190	Thourout . . . . .	10,255 16	15,569 10	5,755 55	29,555 90	26,551 66	8,746	8,746 .
191	Tieghem . . . . .	1,216 11	5,081 93	575 55	4,871 57	4,575 82	1,865	1,865 .
192	Uytkerke . . . . .	1,414 84	1,800 16	586 51	5,691 51	5,515 81	1,273	1,273 .
195	Varsenaere . . . . .	1,503 99	2,462 02	258 67	4,229 68	5,799 41	995	995 .
194	Vichte . . . . .	981 82	2,576 82	565 72	5,924 56	5,525 13	1,164	1,164 .
195	Vinchem . . . . .	514 15	1,404 44	280 83	2,199 42	1,975 68	591	591 .
196	Vive-Saint-Bavon . . . . .	1,116 50	2,194 45	558 58	5,669 55	5,296 24	1,665	1,665 .
197	Vive-Saint-Éloi . . . . .	1,558 75	2,089 60	722 65	4,151 .	3,728 75	1,279	1,279 .
198	Vladsloo . . . . .	2,005 78	2,614 26	607 44	5,227 48	4,695 71	2,175	2,175 .
199	Vlammertinghe . . . . .	2,627 45	5,520 14	751 20	8,698 79	7,815 89	5,182	5,182 .
200	Visseghem . . . . .	967 96	1,574 44	559 05	2,881 45	2,588 31	966	966 .
201	Voormezele . . . . .	1,255 40	2,717 59	415 56	4,561 55	5,920 58	1,245	1,245 .
202	Wacken . . . . .	2,842 .	4,006 51	1,121 59	7,969 90	7,159 15	2,595	2,595 .
205	Waerlamme . . . . .	757 51	1,148 55	197 01	2,082 67	1,870 81	924	924 .
204	Waereghem . . . . .	6,656 25	12,855 56	2,574 42	21,864 01	19,659 86	7,164	7,164 .
205	Waermaerde . . . . .	711 41	1,579 60	259 89	2,550 90	2,111 75	890	890 .
206	Warneton . . . . .	4,508 78	9,721 67	1,954 46	15,984 91	14,358 82	5,510	5,510 .
207	Watou . . . . .	2,540 66	6,545 54	1,254 18	10,158 58	9,107 01	5,566	5,566 .
208	Wenduyne . . . . .	515 48	1,595 27	205 08	2,515 85	2,078 45	515	515 .
209	Wercken . . . . .	1,500 75	2,095 80	457 44	4,054 06	3,641 65	1,451	1,451 .
210	Wervicq . . . . .	9,291 58	14,977 55	5,719 15	27,988 06	25,150 95	7,052	7,052 .
211	Westcappelle . . . . .	1,709 12	2,557 73	505 21	4,772 06	4,286 61	1,582	1,582 .

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.					FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1889.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement définitif de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1880.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.	8.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	

## PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE (SUITE).

212	Westende . . . . .	656 04	957 70	194 58	1,808 12	1,024 19	704	704 »
213	Westkerke . . . . .	1,096 55	1,500 25	585 10	2,878 94	2,586 08	1,202	1,202 »
214	Westoutre . . . . .	770 »	2,201 85	585 29	3,557 14	5,015 05	1,477	1,477 »
215	Westroosbeke . . . . .	1,595 55	5,575 09	5,851 70	5,851 70	5,256 45	2,084	2,084 »
216	Westvleteren . . . . .	1,207 01	2,640 51	4,302 47	4,502 48	5,804 80	1,809	1,809 »
217	Wevelghem . . . . .	5,521 67	9,522 20	2,098 70	17,542 57	15,758 02	5,255	5,255 »
218	Wielsbeke . . . . .	1,222 97	2,257 47	487 06	3,968 40	5,564 71	1,793	1,793 »
219	Wilskerke . . . . .	245 04	470 76	97 20	811 »	728 50	255	255 »
220	Wicckel-Saint-Éloi . . . . .	1,980 44	5,457 55	771 20	6,209 08	5,577 45	2,508	2,508 »
221	Woesten . . . . .	699 95	1,455 05	117 85	2,450 85	2,201 52	1,260	1,260 »
222	Woumen . . . . .	2,497 88	4,074 14	872 59	8,544 41	7,405 56	5,580	5,580 »
223	Wulpen . . . . .	647 99	1,547 87	556 71	2,552 57	2,274 04	940	940 »
224	Wulverghem . . . . .	505 61	778 15	129 27	1,501 01	1,168 66	469	469 »
225	Wulveringham . . . . .	991 54	2,052 49	497 05	4,140 88	5,719 64	951	951 »
226	Wynghene . . . . .	6,426 77	10,106 46	1,992 77	18,526 »	16,641 41	8,026	8,026 »
227	Wyschaete . . . . .	2,120 72	4,706 52	851 46	7,658 70	6,879 61	5,578	5,578 »
228	Zande . . . . .	515 90	917 09	174 99	1,607 98	1,444 41	556	556 »
229	Zandvoorde - lez - Os- tende.	657 55	986 54	287 49	1,911 58	1,716 94	745	745 »
230	Zandvoorde-lez-Ypres.	517 02	1,515 70	255 26	2,065 98	1,855 81	886	886 »
231	Zarren . . . . .	2,525 29	3,441 75	907 46	6,872 50	6,175 58	2,711	2,711 »
232	Zedelghem . . . . .	5,087 98	5,640 60	822 10	7,550 68	6,782 58	4,061	4,061 »
233	Zerkeghem . . . . .	954 85	1,220 06	546 07	2,502 48	2,247 91	1,238	1,238 »
234	Zerecote . . . . .	694 05	1,517 95	260 27	2,272 27	2,041 12	708	708 »
235	Zillebeke . . . . .	1,557 70	4,059 08	454 07	5,810 85	5,219 5	1,818	1,818 »
236	Zoetenaye . . . . .	16 52	62 91	5 40	82 85	74 40	25	25 »
237	Zonnebeka . . . . .	2,087 55	4,775 78	880 46	7,605 77	6,884 16	5,585	5,585 »
238	Zuydschote . . . . .	496 65	1,194 90	247 79	1,959 34	1,742 06	504	504 »
239	Zuyenkerke . . . . .	995 61	1,651 41	225 08	2,872 10	2,579 95	1,015	1,015 »
TOTAL POUR LA PROVINCE.		509,395 74	941,470 21	192,505 58	1,645,259 55	1,476,096 18	529,964	529,964 »

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1889.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1889.
		FORCIÉS, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

1	Adegem . . . . .	2,575 75	5,191 .	757 41	8,221 14	7,587 55	5,600	5,600 .
2	Aelre . . . . .	5,271 77	11,510 83	2,752 87	19,535 47	17,568 54	7,020	7,020 .
3	Afsné . . . . .	437 29	895 50	101 24	1,434 03	1,288 15	207	207 .
4	Amougies . . . . .	769 00	1,419 75	211 34	2,400 18	2,156 02	829	829 .
5	Appels . . . . .	1,295 49	1,912 20	577 50	3,784 99	5,590 96	1,628	1,628 .
6	Appelterre-Eychem . .	750 51	1,555 25	176 90	2,440 46	2,192 20	1,426	1,426 .
7	Aspelaere . . . . .	687 55	1,217 50	267 21	2,171 84	1,950 91	1,525	1,525 .
8	Asper . . . . .	1,551 47	2,214 57	494 78	4,040 62	5,629 58	1,820	1,820 .
9	Assenede . . . . .	5,975 50	8,165 86	2,050 81	14,180 97	12,746 47	4,800	4,800 .
10	Astene . . . . .	1,019 34	2,105 56	515 01	3,456 81	3,087 20	1,509	1,509 .
11	Audeghem . . . . .	1,755 90	2,857 05	765 89	5,556 84	4,811 01	2,115	2,115 .
12	Audenhovc-S'-Géry . .	522 69	1,059 48	121 85	1,684 02	1,512 71	995	995 .
13	Audenhovc-S'-Marie . .	1,280 58	2,255 20	412 48	3,928 26	5,328 05	2,261	2,261 .
14	Auwegem . . . . .	1,064 91	2,460 10	561 52	3,886 53	5,490 99	1,555	1,555 .
15	Aygem . . . . .	1,204 49	2,068 14	418 12	3,690 75	5,515 30	1,772	1,772 .
16	Bachte-Maria-Leerne . .	1,080 59	2,350 91	546 50	4,278 .	5,842 81	1,550	1,550 .
17	Baelegem . . . . .	1,605 65	2,699 70	655 72	4,957 05	4,452 79	2,887	2,887 .
18	Baerdegem . . . . .	658 28	1,456 50	575 71	2,470 29	2,219 01	1,079	1,079 .
19	Baesrode . . . . .	5,012 58	4,692 65	1,509 60	9,214 65	8,277 26	5,850	5,850 .
20	Baevcgem . . . . .	569 52	998 49	226 74	1,794 75	1,612 18	1,082	1,082 .
21	Baeygem . . . . .	441 42	860 78	150 25	1,452 45	1,286 75	690	690 .
22	Bambrugge . . . . .	462 56	555 97	167 15	1,185 68	1,065 07	755	755 .
23	Bassevelde . . . . .	2,494 87	7,185 09	1,211 65	10,889 01	9,781 50	5,491	5,491 .
24	Beirlegem . . . . .	648 90	1,126 82	181 48	1,957 20	1,758 10	558	558 .
25	Belcele . . . . .	5,405 09	6,959 10	1,541 24	11,686 55	10,497 52	5,452	5,452 .
26	Bellem . . . . .	1,660 98	2,950 55	792 41	5,405 72	4,854 02	1,954	1,954 .
27	Berchem-Notre-Dame . .	2,201 50	4,818 25	1,053 21	8,072 96	7,251 72	2,090	2,090 .
28	Berlaere . . . . .	5,211 52	4,956 40	1,549 77	9,697 49	8,711 .	4,016	4,016 .
29	Bevere . . . . .	2,491 72	5,760 71	1,540 58	7,592 81	6,820 42	1,547	1,547 .
30	Beveren-Waes . . . . .	8,856 96	19,051 22	3,884 84	51,795 02	28,558 82	7,858	7,858 .
31	Borsbeke . . . . .	677 25	1,529 47	521 14	2,527 86	2,091 06	1,162	1,162 .
32	Bottelaere . . . . .	1,029 21	1,089 85	421 29	3,440 55	3,090 56	910	910 .
33	Bouchaute . . . . .	1,584 04	4,595 54	875 05	7,055 55	6,537 79	2,497	2,497 .
34	Boucle-S'-Blaise . . . .	494 34	1,076 50	164 24	1,735 08	1,558 58	778	778 .

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement définitif de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FORCIÉ, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE (SUITE).

33	Boucle-S'-Denis. . . . .	726 46	1,844 02	524 41	2,895 70	2,601 21	1,020	1,020 .
36	Buggenhout. . . . .	5,021 04	5,557 58	1,120 50	10,599 82	9,541 88	4,985	4,985 .
37	Burght. . . . .	2,064 62	5,557 79	829 41	7,051 82	6,354 46	2,505	2,505 .
38	Burst. . . . .	756 .	1,185 06	445 01	2,586 07	2,144 15	874	874 .
39	Calcken. . . . .	4,570 72	7,894 64	1,650 91	14,125 27	12,688 56	5,280	5,280 .
40	Calloo. . . . .	2,826 25	5,935 91	1,593 08	10,178 24	9,142 84	5,011	5,011 .
41	Caprycke. . . . .	2,078 62	7,256 12	1,205 91	11,228 65	10,036 40	3,504	3,504 .
42	Cherscamp. . . . .	706 64	1,615 05	414 78	2,707 07	2,512 55	1,544	1,544 .
43	Cluysen. . . . .	1,166 55	2,694 75	478 60	4,559 97	5,808 48	1,612	1,612 .
44	Cruybeke. . . . .	2,787 55	5,252 11	1,152 18	9,151 62	8,220 66	5,179	5,179 .
45	Croysbautem. . . . .	4,194 05	8,697 14	1,446 02	14,557 21	12,878 74	5,586	5,586 .
46	Dacknam. . . . .	596 68	917 02	102 12	1,705 82	1,552 20	751	751 .
47	Deflinge. . . . .	759 78	1,550 70	168 91	2,459 39	2,209 20	1,548	1,548 .
48	Denderbelle. . . . .	984 27	1,865 65	447 85	5,297 75	2,962 28	1,475	1,475 .
49	Denderhautem. . . . .	1,854 58	4,205 95	751 51	6,810 04	6,117 28	3,849	3,849 .
50	Denderleeuw. . . . .	1,041 92	2,981 75	841 05	5,165 50	4,909 55	2,494	2,494 .
51	Denderwindeke. . . . .	1,421 91	3,256 55	591 65	5,069 89	4,554 15	2,912	2,912 .
52	Destelbergen. . . . .	4,166 05	8,414 25	1,481 28	14,061 58	12,651 14	3,745	3,745 .
53	Desteldonck. . . . .	988 54	2,559 75	292 51	5,040 00	3,270 26	1,065	1,065 .
54	Deurle. . . . .	901 11	2,029 70	215 84	5,146 65	2,826 55	987	987 .
55	Deynze. . . . .	8,471 61	13,476 52	4,201 87	26,150 .	25,489 85	3,915	3,915 .
56	Dickele. . . . .	182 07	575 09	70 57	627 75	565 87	264	264 .
57	Dickelvenne. . . . .	1,097 74	1,781 76	569 02	5,248 52	2,918 05	1,760	1,760 .
58	Doel. . . . .	1,695 95	5,535 65	620 96	5,650 52	5,075 71	2,410	2,410 .
59	Edelaere. . . . .	252 98	587 29	105 05	945 32	847 56	315	315 .
60	Eecke. . . . .	1,874 67	3,576 87	651 55	5,883 09	5,284 62	2,104	2,104 .
61	Eenaeme. . . . .	855 82	1,659 75	285 42	2,778 99	2,496 29	797	797 .
62	Elene. . . . .	487 41	808 18	157 42	1,513 01	1,559 10	725	725 .
63	Elsegem. . . . .	1,260 01	1,765 65	292 85	5,250 51	2,925 24	1,325	1,325 .
64	Elst. . . . .	651 42	1,408 40	185 28	2,055 10	1,828 08	1,078	1,078 .
65	Elversele. . . . .	1,988 71	2,416 67	505 05	4,011 55	3,603 27	1,142	1,142 .
66	Erembodegem. . . . .	2,772 77	4,784 25	1,210 22	8,797 24	7,902 53	4,184	4,184 .
67	Erondegem. . . . .	715 61	1,097 14	205 84	2,018 59	1,815 25	1,165	1,165 .
68	Erpe. . . . .	1,205 28	3,078 87	580 59	4,054 74	4,450 71	2,297	2,297 .

No d'ordre.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition de l'année 1890.	FONDS SPECIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					POPULATION de droit de la commune d'après le recensement de l'année 1890.	Quote-part de la commune dans la répartition de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE (SUITE).

69	Ertvelde . . . . .	2,511 26	5,753 27	1,508 05	0,553 18	8,401 71	3,208	3,208 .
70	Erwetegem . . . . .	1,090 95	2,193 07	260 26	5,553 88	5,192 56	1,990	1,990 .
71	Essche-S'-Liévin . . . . .	1,447 46	2,550 46	598 08	4,590 60	5,949 55	2,465	2,465 .
72	Etichove . . . . .	1,724 05	5,352 75	551 34	5,608 12	5,057 05	2,519	2,519 .
73	Evergem . . . . .	7,753 21	15,112 55	2,772 81	25,620 57	25,014 10	6,524	6,524 .
74	Ezaerde . . . . .	4,054 87	7,081 17	1,506 98	12,425 02	11,159 27	4,935	4,935 .
75	Eyne . . . . .	2,160 15	5,855 02	1,155 50	7,129 05	6,405 84	2,629	2,629 .
76	Gavre . . . . .	2,258 85	4,276 02	1,272 57	7,808 52	7,011 01	1,511	1,511 .
77	Gentbrugge . . . . .	12,570 07	10,150 00	2,625 70	25,345 27	22,766 98	4,298	4,298 .
78	Godverdegem . . . . .	538 94	542 81	121 16	1,002 91	900 89	659	659 .
79	Goefferdinge . . . . .	576 32	750 85	148 06	1,255 85	1,128 08	601	601 .
80	Gontrode . . . . .	500 56	752 70	115 49	1,208 55	1,085 61	477	477 .
81	Gottbem . . . . .	668 29	1,181 51	174 11	2,025 94	1,818 05	945	945 .
82	Grammene . . . . .	555 50	672 15	184 01	1,210 26	1,087 14	609	609 .
83	Grembergen . . . . .	2,285 71	3,075 50	781 42	6,740 45	6,054 75	2,455	2,455 .
84	Grimmingen . . . . .	527 81	667 47	78 25	1,075 51	964 51	454	554 .
85	Grootcberge . . . . .	790 51	1,512 48	262 96	2,565 95	2,125 27	1,012	1,012 .
86	Gysegem . . . . .	1,261 54	2,496 27	506 17	4,065 98	5,650 57	1,272	1,272 .
87	Gysenzeele . . . . .	558 58	557 05	102 69	978 12	878 02	548	548 .
88	Haeltert . . . . .	2,578 52	4,877 25	901 22	8,556 99	7,596 86	3,410	3,410 .
89	Haesdonck . . . . .	2,769 54	5,824 77	1,150 27	9,744 58	8,755 12	2,718	2,718 .
90	Hamme . . . . .	15,596 24	19,665 25	7,950 12	41,209 61	57,017 50	11,457	11,457 .
91	Hansbeke . . . . .	1,784 51	5,524 88	644 21	5,955 60	5,547 96	2,074	2,074 .
92	Hautem-Saint-Liévin . . . . .	1,508 79	2,619 57	891 48	4,819 64	4,529 55	2,158	2,158 .
93	Heldergem . . . . .	525 46	942 80	156 40	1,622 66	1,457 59	1,053	1,053 .
94	Hemelveerdegem . . . . .	252 06	516 81	69 80	819 57	756 20	415	415 .
95	Herdersem . . . . .	959 75	1,675 19	599 26	3,012 20	2,705 78	1,571	1,571 .
96	Herzele . . . . .	1,759 94	3,588 56	1,050 40	6,178 09	5,559 54	1,967	1,967 .
97	Heurne . . . . .	441 55	772 15	116 52	1,529 82	1,194 54	591	591 .
98	Heusden . . . . .	2,561 57	3,807 57	906 17	7,274 91	6,554 86	2,954	2,954 .
99	Hillegem . . . . .	693 65	1,059 55	265 58	1,998 74	1,795 42	1,545	1,545 .
100	Holstalc . . . . .	1,667 40	3,256 70	676 22	5,580 32	5,012 66	2,138	2,138 .
101	Hoorebeke-S'-Corneille . . . . .	555 08	1,226 55	154 53	1,914 76	1,719 98	715	715 .
102	Hoorebeke-S'-Marie . . . . .	1,070 70	2,935 70	305 95	4,510 44	5,871 05	1,583	1,583 .

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FORCÉES, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PAYEMENTS.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE (SUITE).

103	Hundelgem . . . . .	292 53	028 63	85 12	1,006 28	903 92	479	470 .
104	Huyse . . . . .	2,295 09	4,644 75	640 92	7,580 76	6,809 60	2,989	2,989 .
105	Iddergem . . . . .	411 59	1,083 50	198 56	1,693 45	1,521 18	958	958 .
106	Idegem . . . . .	679 42	980 61	280 87	1,940 00	1,743 46	1,165	1,165 .
107	Impe . . . . .	419 58	783 73	178 43	1,381 74	1,241 18	601	601 .
108	Kemseke . . . . .	1,559 59	3,586 06	680 26	5,605 91	5,033 64	1,854	1,854 .
109	Kerckxken . . . . .	969 15	1,800 25	594 58	3,163 78	2,841 94	1,556	1,556 .
110	Kieldrecht . . . . .	2,268 07	5,053 55	1,112 54	8,413 96	7,558 04	3,158	3,158 .
111	Knesselaere . . . . .	2,796 78	5,719 83	1,644 40	10,161 01	9,127 56	4,071	4,071 .
112	La Clinge . . . . .	1,218 42	2,528 05	594 71	4,341 18	3,899 57	1,942	1,942 .
113	Laerne . . . . .	3,378 20	5,383 .	1,153 45	9,914 65	8,906 07	4,106	4,106 .
114	Laethem-S <sup>t</sup> -Marie . .	542 23	573 75	83 44	999 40	897 73	571	571 .
115	Laethem-S <sup>t</sup> -Martin . .	1,105 44	2,197 65	331 28	3,634 37	3,282 02	1,580	1,580 .
116	Landegem . . . . .	1,531 11	5,233 11	599 27	5,363 49	4,817 88	1,681	1,681 .
117	Landscauter . . . . .	265 41	479 87	61 70	804 98	723 09	477	477 .
118	La Pinte . . . . .	1,045 14	2,257 69	276 74	3,577 57	3,213 64	1,413	1,413 .
119	Lebbeke . . . . .	5,277 23	8,900 40	2,484 69	16,662 52	14,967 32	5,889	5,889 .
120	Lede . . . . .	3,800 37	8,740 08	1,586 90	14,133 55	12,695 61	4,427	4,427 .
121	Ledeberg . . . . .	26,132 82	26,405 43	7,243 43	59,871 68	53,781 14	10,124	10,124 .
122	Leerne-Saint-Martin . .	618 45	1,509 02	310 88	2,438 35	2,190 31	659	659 .
123	Leeuwergem . . . . .	374 22	781 06	149 87	1,505 15	1,172 58	728	728 .
124	Lembeke . . . . .	1,837 99	4,527 20	578 12	6,943 31	6,256 99	2,869	2,869 .
125	Lemberge . . . . .	374 99	772 24	75 43	1,222 66	1,098 28	413	413 .
126	Letterhautem . . . . .	542 85	775 78	242 01	1,560 64	1,401 88	1,046	1,046 .
127	Leupegem . . . . .	1,705 31	2,713 41	779 22	5,195 94	4,667 37	1,033	1,033 .
128	Liefferingen . . . . .	103 18	301 05	63 65	467 88	420 28	285	285 .
129	Lierde-Sainte-Marie . .	1,019 62	1,619 85	350 97	2,990 44	2,686 23	1,983	1,983 .
130	Lierde-Saint-Martin . .	703 22	1,259 15	175 34	2,137 71	1,920 25	1,268	1,268 .
131	Loochristy . . . . .	3,801 93	8,450 10	1,583 75	13,914 78	12,449 28	3,736	3,736 .
132	Lootenhulle . . . . .	2,054 85	4,124 10	767 59	6,946 54	6,239 89	3,045	3,045 .
133	Lovendegem . . . . .	5,635 10	7,171 19	1,496 26	12,302 55	11,051 05	3,656	3,656 .
134	Machelen . . . . .	1,700 50	3,314 92	646 92	5,662 34	5,310 88	2,789	2,789 .
135	Maerke-Kerkhem . . .	827 40	1,798 30	270 80	2,896 50	2,601 85	1,477	1,477 .
136	Maeter . . . . .	1,605 86	3,065 58	449 88	6,081 32	5,462 60	2,723	2,723 .

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quota-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					POPULATION de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880	Quota-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE (SUITE).

137	Maldegem . . . . .	6,478 50	13,941 "	5,144 95	23,564 45	21,167 32	8,385	8,385 "
138	Mariakerke . . . . .	2,505 09	4,691 28	706 69	7,903 06	7,099 11	1,574	1,574 "
139	Massemen-Westrem . . . . .	1,161 72	2,137 45	414 68	3,715 85	3,356 05	2,006	2,006 "
140	Meerbeke . . . . .	2,069 20	3,874 80	606 30	6,550 30	5,884 04	2,829	2,829 "
141	Meerdonck . . . . .	1,412 05	2,859 72	663 96	4,916 63	4,416 48	2,148	2,148 "
142	Meerendré . . . . .	2,092 86	4,218 14	764 68	7,075 68	6,555 80	2,193	2,193 "
143	Meire . . . . .	1,495 41	2,567 55	475 "	4,537 96	4,076 33	2,860	2,860 "
144	Meirelbeke . . . . .	4,127 41	5,846 51	1,500 02	11,473 94	10,306 73	4,095	4,095 "
145	Melden . . . . .	931 57	1,725 80	228 77	2,903 04	2,608 55	1,459	1,459 "
146	Meldert (Alost) . . . . .	1,107 14	1,652 47	588 64	3,348 25	3,088 49	2,106	2,106 "
147	Melle . . . . .	5,294 05	6,869 56	1,288 57	13,451 76	12,085 50	3,161	3,161 "
148	Melsele . . . . .	3,076 50	6,960 05	963 18	10,999 73	9,880 77	3,292	3,292 "
149	Melsen . . . . .	570 22	882 68	248 21	1,701 11	1,528 06	785	785 "
150	Mendonck . . . . .	414 82	1,152 09	90 29	1,657 80	1,489 16	302	302 "
151	Mespelaere . . . . .	191 10	577 "	44 20	612 50	550 01	344	344 "
152	Meygem . . . . .	828 24	1,582 13	244 40	2,654 77	2,384 71	1,287	1,287 "
153	Meylegem . . . . .	268 19	460 69	102 71	831 50	746 92	592	592 "
154	Nichelbeke . . . . .	547 05	881 65	115 72	1,544 42	1,387 31	142	142 "
155	Middelbourg . . . . .	622 51	1,209 06	284 52	2,116 09	1,900 84	914	914 "
156	Moerbeke (Grammont) . . . . .	574 98	762 58	154 50	1,492 06	1,340 28	1,252	1,252 "
157	Moerbeke-Waes . . . . .	4,971 97	7,655 80	2,114 44	14,745 21	13,245 25	5,250	5,250 "
158	Moerzeke . . . . .	2,952 46	4,419 75	1,257 20	8,609 41	7,753 60	3,672	3,672 "
159	Mont-Saint-Amand . . . . .	15,087 87	22,161 75	4,520 35	41,769 97	37,520 85	7,429	7,429 "
160	Mooreghem . . . . .	565 67	814 15	155 49	1,535 31	1,379 13	731	731 "
161	Moorsel . . . . .	2,127 58	4,504 07	958 81	7,570 46	6,800 34	3,188	3,188 "
162	Moortzele . . . . .	529 62	908 63	141 27	1,579 52	1,418 84	595	595 "
163	Mullen . . . . .	410 48	801 55	120 46	1,332 49	1,196 94	666	666 "
164	Munckzwalm . . . . .	648 55	1,347 17	250 53	2,220 25	1,999 78	1,060	1,060 "
165	Munte . . . . .	565 59	941 09	175 70	1,683 08	1,511 87	906	906 "
166	Nazareth . . . . .	3,082 94	6,283 41	1,051 61	10,417 96	9,358 18	4,631	4,631 "
167	Nederhoulære . . . . .	698 04	775 10	179 59	1,652 53	1,484 42	624	624 "
168	Nederbrakel . . . . .	3,318 35	6,612 15	1,776 53	11,707 05	10,516 11	3,872	3,872 "
169	Neder-Eenaeme . . . . .	346 71	744 43	100 56	1,191 70	1,070 47	570	570 "
170	Nederhasselt . . . . .	513 48	1,044 15	176 40	1,738 09	1,559 48	1,060	1,060 "

N° d'ordre.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quota-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880	Quota-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1892.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE (SUITE).

171	Nederzwalm - Hermelgem.	972 02	1,988 95	600 08	3,561 95	3,109 61	749	749 .
172	Nevele . . . . .	3,415 37	7,160 30	1,475 40	12,051 27	10,825 34	3,178	3,178 .
173	Neygem . . . . .	253 26	571 80	113 20	938 26	842 81	515	515 .
174	Nieukerken . . . . .	2,881 34	5,265 33	1,328 33	9,475 20	8,511 32	2,829	2,829 .
175	Nieuwenhove . . . . .	279 72	561 40	80 56	921 68	827 02	590	590 .
176	Nieuwerkerken. . . . .	1,564 30	3,051 20	338 45	5,174 24	4,647 88	2,459	2,459 .
177	Nokere . . . . .	1,095 75	2,210 60	236 30	3,540 65	3,180 47	1,408	1,408 .
178	Nukerke . . . . .	1,514 80	2,851 .	441 57	4,787 37	4,500 37	2,185	2,185 .
179	Okegem . . . . .	507 46	901 35	206 85	1,505 66	1,352 49	877	877 .
180	Olsene . . . . .	1,743 65	3,798 42	644 33	6,186 38	5,537 06	2,022	2,022 .
181	Onkerzeele . . . . .	798 48	966 70	151 05	1,914 21	1,719 48	1,608	1,608 .
182	Oombergen . . . . .	404 95	678 15	146 71	1,220 81	1,104 71	765	765 .
183	Oordegem. . . . .	1,614 20	3,469 63	805 01	5,886 84	5,287 00	2,130	2,130 .
184	Oostacker. . . . .	4,372 26	9,650 80	1,270 84	15,499 90	13,925 15	4,010	4,010 .
185	Oost-Eecloo . . . . .	1,314 18	2,705 82	379 42	4,599 42	4,131 54	1,992	1,992 .
186	Oosterzeele . . . . .	1,930 18	3,104 54	691 07	5,725 79	5,145 35	2,638	2,638 .
187	Oostwinkel . . . . .	746 97	1,509 70	179 71	2,406 38	2,242 43	980	980 .
188	Opbrakel . . . . .	881 30	1,503 60	219 01	2,603 91	2,339 02	1,812	1,812 .
189	Opdorp. . . . .	1,163 89	1,932 36	409 77	3,506 02	3,149 36	1,245	1,245 .
190	Ophasselt. . . . .	719 39	1,305 20	235 67	2,338 33	2,100 48	1,335	1,335 .
191	Orroir . . . . .	385 95	752 75	160 78	1,297 48	1,163 49	611	611 .
192	Otergem. . . . .	232 40	378 80	105 50	716 79	643 87	503	503 .
193	Oultre . . . . .	950 04	1,868 95	293 40	3,112 39	2,793 78	1,915	1,915 .
194	Overboulaere . . . . .	1,597 34	2,568 20	672 89	4,638 63	4,166 76	1,981	1,981 .
195	Overmeire. . . . .	3,141 74	5,243 90	1,128 81	9,516 43	8,348 37	3,436	3,436 .
196	Oycke . . . . .	803 95	1,371 45	215 75	2,391 15	2,147 39	1,001	1,001 .
197	Paricke. . . . .	428 61	780 70	148 80	1,358 11	1,210 95	776	776 .
198	Paulaethem. . . . .	106 26	291 44	44 22	441 92	336 97	150	150 .
199	Peteghem (Audenarde).	1,735 41	3,740 63	417 72	5,893 79	5,294 23	1,869	1,869 .
200	Peteghem (Deynze). . .	2,132 62	2,729 43	728 32	5,590 37	5,021 68	2,031	2,031 .
201	Poesele. . . . .	445 13	884 36	133 81	1,463 30	1,314 44	616	616 .
202	Pollaere. . . . .	332 64	733 10	93 12	1,180 86	1,060 74	773	773 .
203	Poucques . . . . .	938 09	1,867 40	282 96	3,108 45	2,792 24	1,072	1,072 .
204	Quaremont . . . . .	878 22	1,582 95	292 01	2,754 08	2,473 92	1,030	1,030 .

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quoto-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1892.	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					POPULATION de droit de la commune d'après le recensement définitif de l'année 1887.	Quoto-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE (SUITE).

205	Ressegem . . . . .	505 86	904 68	175 18	1,585 72	1,422 61	937	937 .
206	Ronsele . . . . .	340 69	814 90	74 90	1,230 49	1,105 55	573	573 .
207	Rooborst . . . . .	554 33	1,319 60	258 30	2,132 23	1,013 33	715	715 .
208	Roosebeke . . . . .	241 36	394 40	85 60	719 36	640 18	366	366 .
209	Rupelmonde . . . . .	3,680 74	5,595 15	2,265 02	11,540 91	10,306 89	3,311	3,311 .
210	Russeignies . . . . .	562 66	1,111 10	173 81	1,847 57	1,659 02	655	655 .
211	Ruyen . . . . .	1,351 00	2,287 47	615 74	4,254 21	3,821 44	2,101	2,101 .
212	Saffelaere . . . . .	2,825 55	7,058 89	1,218 91	11,103 35	9,975 24	3,289	3,289 .
213	Saint-Antelieckx . . . . .	375 55	586 66	129 69	1,091 90	980 82	877	877 .
214	Saint-Denis-Westrem . . . . .	2,546 39	3,292 10	825 96	8,574 45	7,702 20	1,662	1,662 .
215	St-Gilles (Termonde) . . . . .	3,160 08	5,760 54	1,206 69	10,127 11	9,096 91	3,561	3,561 .
216	Saint-Gilles (Waes) . . . . .	4,086 60	10,172 85	2,044 44	16,303 89	14,645 35	4,754	4,754 .
217	Saint-Jean-in-Eremo . . . . .	446 18	1,047 07	271 80	1,765 14	1,585 58	862	862 .
218	Saint-Laurent . . . . .	2,259 74	6,022 02	1,122 75	9,404 49	8,447 80	3,513	3,513 .
219	Sainte-Marguerite . . . . .	514 50	1,333 01	209 78	2,147 29	1,928 85	880	880 .
220	Saint-Paul . . . . .	2,061 08	4,585 44	864 75	7,511 27	6,747 17	2,272	2,272 .
221	Santbergen . . . . .	606 22	1,153 55	254 30	2,065 96	1,854 00	1,286	1,286 .
222	Sarlardinghe . . . . .	784 07	1,279 00	205 11	2,268 18	2,037 45	1,509	1,509 .
225	Schelderode . . . . .	719 60	1,122 43	186 58	2,028 41	1,822 07	1,053	1,053 .
224	Scheldewindeke . . . . .	1,398 59	3,108 63	537 68	5,244 00	4,711 35	1,985	1,985 .
225	Schellebelle . . . . .	1,420 72	2,459 50	688 99	4,569 21	4,104 40	2,106	2,106 .
226	Schendelbeke . . . . .	652 66	950 22	194 29	1,777 17	1,596 59	1,198	1,198 .
227	Schoonaerde . . . . .	1,128 12	2,562 05	512 25	4,202 40	3,774 91	1,735	1,735 .
228	Schoorisse . . . . .	1,450 66	2,888 45	445 24	4,762 35	4,277 80	2,389	2,389 .
229	Seevergem . . . . .	1,039 50	2,015 29	275 88	3,328 58	2,989 97	1,506	1,506 .
230	Segelsem . . . . .	879 99	1,735 55	218 23	2,831 55	2,343 49	1,527	1,527 .
231	Selzaete . . . . .	3,332 57	9,591 62	2,909 88	17,833 87	15,884 95	4,882	4,882 .
232	Semmersacke . . . . .	781 06	1,282 02	368 92	2,432 00	2,184 60	1,245	1,245 .
233	Sevenecken . . . . .	1,907 45	4,291 59	786 59	6,985 12	6,274 55	2,019	2,019 .
234	Sinay . . . . .	4,119 64	8,229 70	1,598 51	15,947 65	12,328 80	4,603	4,603 .
235	Skydinge . . . . .	4,670 68	10,242 .	1,925 55	16,838 23	15,125 53	4,600	4,600 .
236	Smcerhebbe - Vloersc- gem.	282 59	481 25	60 22	824 06	740 23	502	502 .
237	Smetlede . . . . .	556 41	999 41	180 34	1,716 16	1,541 58	966	966 .
238	Somergem . . . . .	5,440 05	10,523 40	2,156 51	18,119 06	16,276 68	5,732	5,732 .

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					POPULATION de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATRYES.	Total.			
2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	

## PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE (SUITE).

239	Sottegem . . . . .	5,059 95	9,695 96	3,522 59	18,250 28	10,599 15	2,004	2,904 .
240	Steenbuyze-Wynhuyze.	1,212 75	2,520 15	469 89	4,002 79	5,595 60	1,655	1,655 .
241	Stekene. . . . .	6,501 54	11,089 29	2,714 82	21,005 65	18,868 82	7,124	7,124 .
242	Strypen. . . . .	1,024 05	1,440 35	480 47	2,944 85	2,645 28	1,363	1,363 .
243	Sulsique . . . . .	660 17	1,254 90	110 40	2,005 47	1,801 46	957	957 .
244	Swynaerde . . . . .	2,707 55	4,654 40	685 82	8,047 75	7,229 08	2,441	2,441 .
245	Syngem. . . . .	1,625 05	3,149 48	800 79	5,584 52	5,016 25	2,489	2,489 .
246	Thielrode . . . . .	1,772 68	3,814 09	744 95	6,551 72	5,687 62	1,633	1,633 .
247	Tronchiennes . . . . .	6,656 84	12,081 61	1,884 00	20,602 45	18,500 65	4,809	4,809 .
248	Ursel. . . . .	1,514 52	5,562 07	802 65	5,879 22	5,281 15	2,268	2,268 .
249	Uytbergen. . . . .	787 15	1,024 65	275 50	2,087 10	1,874 70	1,226	1,226 .
250	Velsicque-Ruddershove.	1,633 73	2,836 29	647 18	5,117 20	4,596 64	2,768	2,768 .
251	Verrebroeck . . . . .	992 88	2,299 47	392 11	5,084 46	5,300 65	1,359	1,359 .
252	Viane . . . . .	884 59	1,040 85	186 99	2,112 45	1,897 54	1,467	1,467 .
253	Vinderhaute. . . . .	957 95	1,568 54	241 50	2,767 79	2,486 23	650	650 .
254	Vleckem . . . . .	182 98	414 60	40 50	657 88	572 90	250	250 .
255	Vlierzele . . . . .	952 80	1,701 50	283 08	2,917 87	2,621 04	2,062	2,062 .
256	Volkegem. . . . .	355 88	657 37	84 .	1,097 25	985 65	584	584 .
257	Voorde . . . . .	542 08	988 95	194 41	1,725 44	1,549 92	1,019	1,019 .
258	Vosselaere. . . . .	752 60	1,520 95	164 01	2,417 65	2,171 71	721	721 .
259	Vracene. . . . .	5,573 78	7,606 70	1,766 76	12,947 24	11,650 16	3,785	3,785 .
260	Vursle . . . . .	816 13	1,401 65	330 60	2,548 38	2,289 14	1,041	1,041 .
261	Vynckt . . . . .	1,244 95	2,572 65	400 73	4,218 33	3,789 21	1,912	1,912 .
262	Wachtebeke. . . . .	3,465 59	6,884 68	1,859 75	12,207 80	10,965 94	5,055	5,055 .
263	Waerbeke. . . . .	157 08	321 75	40 86	519 69	466 82	306	306 .
264	Waerschoot. . . . .	5,105 45	7,995 50	1,981 85	15,082 80	13,548 48	5,254	5,254 .
265	Waesmunster . . . . .	5,158 65	8,709 05	2,256 34	16,124 94	14,484 61	5,789	5,789 .
266	Wannegem-Lede. . . . .	1,024 59	1,006 05	532 08	5,262 72	2,950 81	1,201	1,201 .
267	Wanzele . . . . .	307 57	647 64	125 76	1,080 77	970 83	672	672 .
268	Waterland-Oudeman . . . . .	587 95	1,489 75	268 50	2,345 98	2,107 33	848	848 .
269	Watervliet . . . . .	1,001 60	4,691 10	843 29	7,135 99	6,410 07	2,282	2,282 .
270	Welden. . . . .	700 49	1,574 02	250 98	2,505 49	2,250 61	1,124	1,124 .
271	Welle . . . . .	753 81	1,505 20	211 45	2,450 55	2,201 26	1,378	1,378 .
272	Wetteren . . . . .	14,878 01	19,068 94	6,754 21	40,701 16	36,560 77	10,865	10,865 .

N. D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de droit de la COMMUNE d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE (SUITE).

273	Wichelen . . . . .	1,780 52	5,495 50	1,000 80	6,276 62	5,638 10	2,581	2,581 .
274	Wieze . . . . .	1,784 05	2,775 24	788 95	5,348 84	4,804 72	1,975	1,975 .
275	Wondelgem . . . . .	2,758 77	5,021 40	543 74	8,323 91	7,477 15	1,721	1,721 .
276	Wontergem . . . . .	645 72	987 40	211 14	1,842 26	1,654 85	912	912 .
277	Wortegem . . . . .	1,628 97	3,477 .	509 17	5,705 14	5,124 78	2,584	2,584 .
278	Woubrechtgem . . . . .	451 20	654 85	117 84	1,183 89	1,065 46	877	877 .
279	Wynckel . . . . .	1,828 55	3,634 09	772 76	6,235 18	5,600 00	2,511	2,511 .
280	Zeie . . . . .	11,988 48	19,761 44	6,240 91	37,990 85	34,126 15	12,721	12,721 .
281	Zeveren . . . . .	405 72	926 26	71 58	1,403 56	1,260 60	628	628 .
282	Zonnegem . . . . .	299 46	543 95	126 16	969 55	870 92	501	501 .
283	Zulte . . . . .	1,503 89	3,064 44	581 05	4,949 08	4,446 44	2,045	2,045 .
284	Zwyndrecht . . . . .	5,688 65	6,836 90	1,349 11	11,874 66	10,666 69	5,315	5,315 .
TOTAL POUR LA PROVINCE.		552,017 62	998,074 79	218,925 84	1,769,018 25	1,580,062 07	615,267	615,267 .

## PROVINCE DE HAINAUT.

1	Acoz . . . . .	3,007 27	5,112 75	1,048 58	7,168 60	6,459 56	1,274	1,274 .
2	Aiseau . . . . .	6,573 77	5,007 91	1,735 74	13,317 42	11,962 68	2,904	2,904 .
5	Anderlues . . . . .	7,887 52	10,945 54	5,022 55	21,855 19	19,650 14	5,940	5,940 .
4	Angre . . . . .	1,471 55	2,253 52	1,160 94	4,885 59	4,588 60	1,227	1,227 .
5	Angreau . . . . .	571 62	905 92	315 58	1,788 92	1,606 94	540	540 .
6	Anserœul . . . . .	1,282 10	1,726 25	455 59	3,441 83	3,091 70	1,437	1,437 .
7	Antoing . . . . .	6,749 26	8,029 42	2,539 80	17,918 48	16,095 60	2,589	2,589 .
8	Anvaing . . . . .	1,521 60	2,516 59	460 53	4,298 52	3,861 25	1,455	1,455 .
9	Arbre-Ponchau . . . . .	559 16	677 83	170 58	1,407 57	1,264 20	801	801 .
10	Arc-Ainières . . . . .	1,183 21	1,829 83	415 81	3,428 85	3,080 04	1,455	1,455 .
11	Arquennes . . . . .	5,045 04	5,282 27	907 17	7,232 48	6,406 74	2,550	2,550 .
12	Asquillies . . . . .	290 45	740 50	150 55	1,181 46	1,061 27	281	281 .
13	Athis . . . . .	589 26	1,150 44	146 85	1,866 55	1,676 67	585	585 .
14	Attre . . . . .	1,259 35	1,231 09	476 67	2,948 01	2,648 12	658	658 .
15	Aubechies . . . . .	559 15	301 90	106 77	747 82	671 75	252	252 .
16	Audregnies . . . . .	1,406 18	2,795 07	555 95	4,827 20	4,356 15	1,034	1,034 .

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE HAINAUT (SUITE).

17	Aulnois . . . . .	794 56	1,659 94	402 53	2,856 63	2,548 07	642	642 .
18	Autrepe . . . . .	290 67	484 52	158 21	942 40	846 55	416	416 .
19	Baileux . . . . .	1,297 51	1,356 70	326 18	3,040 19	2,730 92	1,055	1,055 .
20	Baillièvre . . . . .	507 58	468 43	82 25	858 26	770 95	302	302 .
21	Bailleul . . . . .	545 58	702 19	160 95	1,408 72	1,310 31	656	656 .
22	Baisieux . . . . .	966 28	1,540 91	272 55	2,579 74	2,517 51	812	812 .
23	Barbençon . . . . .	1,172 57	1,620 68	354 69	3,147 94	2,827 71	800	800 .
24	Barry . . . . .	957 52	1,021 88	485 60	2,464 80	2,214 06	883	883 .
25	Basècles . . . . .	5,137 44	3,698 81	2,941 46	11,777 71	10,579 60	4,053	4,053 .
26	Bassilly . . . . .	1,559 75	2,008 21	410 04	3,778 .	3,503 68	1,544	1,544 .
27	Baudour . . . . .	4,507 80	6,610 40	1,851 15	12,749 55	11,452 40	3,609	3,609 .
28	Bauffe . . . . .	1,528 81	1,570 05	525 52	3,254 08	2,905 09	1,004	1,004 .
29	Baugnies . . . . .	752 15	1,069 55	341 41	2,163 09	1,945 05	900	900 .
30	Beauwelz . . . . .	836 15	1,350 22	440 87	2,627 24	2,359 98	720	720 .
31	Béciers . . . . .	1,548 62	2,285 47	361 52	3,998 41	3,591 67	1,352	1,352 .
32	Bellecourt . . . . .	966 91	1,841 21	295 15	3,103 25	2,787 57	1,056	1,056 .
33	Belœil . . . . .	4,470 62	5,500 96	1,770 15	11,741 71	10,547 27	2,688	2,688 .
34	Bernissart . . . . .	2,915 29	5,085 10	1,056 69	7,055 58	6,537 66	1,735	1,735 .
35	Bersillies-l'Abbaye . .	776 51	1,021 45	421 .	2,218 96	1,905 28	683	683 .
36	Bienne-lez-Happart . .	578 65	686 67	108 58	1,173 88	1,054 47	351	351 .
37	Biercée . . . . .	472 50	678 65	200 12	1,351 27	1,215 81	559	559 .
38	Biesmes-sous-Thuin . .	559 58	455 07	108 91	923 56	829 45	369	369 .
39	Biévène . . . . .	2,354 73	2,848 94	645 89	5,847 50	5,252 71	2,810	2,810 .
40	Blandain . . . . .	2,505 02	5,270 66	842 16	8,617 84	7,741 18	2,504	2,504 .
41	Blaregnies . . . . .	882 98	1,592 71	535 04	2,808 75	2,525 01	851	851 .
42	Blaton . . . . .	3,564 69	3,165 45	2,185 15	8,713 25	7,826 88	3,559	3,559 .
43	Blaugies . . . . .	1,994 57	3,080 58	756 47	5,831 42	5,238 21	1,513	1,513 .
44	Bléharies . . . . .	1,148 98	2,159 75	695 02	4,001 75	3,594 67	1,117	1,117 .
45	Blicquy . . . . .	1,990 54	2,252 55	488 55	4,720 24	4,240 07	1,649	1,649 .
46	Boignée . . . . .	572 69	865 05	289 85	1,727 59	1,551 77	752	752 .
47	Bois-de-Lessines . . .	1,515 92	1,840 50	365 89	3,722 31	3,343 05	1,553	1,553 .
48	Bois-d'Haine . . . . .	1,894 06	2,654 82	592 76	5,051 64	4,537 75	1,055	1,055 .
49	Bouffoulx . . . . .	7,710 52	7,342 85	2,406 88	17,490 05	15,710 85	3,648	3,648 .
50	Bougnies . . . . .	399 28	765 25	124 .	1,288 53	1,157 45	386	386 .

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1880.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1880.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE HAINAUT (SUITE).

51	Boulers. . . . .	897 26	1,220 .	557 71	2,680 97	2,408 24	768	768 .
52	Boussoit. . . . .	966 42	1,058 48	271 05	2,275 95	2,044 43	677	677 .
53	Boussu . . . . .	16,252 44	19,202 77	4,594 87	40,050 08	35,957 96	8,722	8,722 .
54	Boussu-lez-Walcourt .	1,199 45	1,575 71	615 27	3,386 43	3,041 94	849	849 .
55	Bouvignies. . . . .	489 44	983 25	177 91	1,650 65	1,482 72	671	671 .
56	Braffe. . . . .	759 85	1,255 .	182 17	2,175 .	1,955 74	660	660 .
57	Braine-le-Comte . . .	10,240 98	25,210 96	4,546 56	45,998 50	50,522 50	7,658	7,658 .
58	Brasmenil. . . . .	1,259 72	1,485 15	247 00	2,992 47	2,688 06	1,595	1,592 .
59	Bray. . . . .	569 70	602 49	159 01	1,522 20	1,187 70	482	482 .
60	Brugelle. . . . .	5,908 38	4,499 51	945 86	9,261 75	8,319 58	1,770	1,770 .
61	Bruyelles. . . . .	1,591 79	1,250 85	617 79	5,150 41	2,829 95	1,107	1,107 .
62	Brye. . . . .	591 79	359 95	97 82	1,049 56	954 71	424	424 .
63	Buisson. . . . .	654 69	766 04	198 57	1,599 30	1,456 61	959	959 .
64	Bury. . . . .	1,250 18	1,492 85	515 97	3,068 98	2,754 99	1,007	1,007 .
65	Duvrignes. . . . .	1,779 47	2,808 17	415 26	5,000 90	4,492 18	1,258	1,258 .
66	Buzet. . . . .	906 64	1,107 05	251 88	2,245 55	2,017 12	1,149	1,149 .
67	Calenelle. . . . .	1,211 91	1,069 32	551 56	2,652 79	2,564 97	795	795 .
68	Calonne. . . . .	1,859 69	1,658 85	1,010 56	4,508 90	4,050 22	1,007	1,007 .
69	Cambron-Casteau. . .	1,167 55	952 05	251 41	2,350 99	2,111 85	599	599 .
70	Cambron-St-Vincent. .	1,589 56	1,474 71	416 66	5,480 95	5,126 85	1,087	1,087 .
71	Carnières. . . . .	6,954 56	8,542 04	1,820 15	17,516 55	15,554 98	5,787	5,787 .
72	Casteau. . . . .	2,555 41	5,724 07	725 18	6,782 66	6,092 68	2,121	2,121 .
73	Celles. . . . .	2,517 83	5,959 75	825 40	7,280 98	6,540 51	1,485	1,485 .
74	Chapelle-à-Oie. . . .	519 55	668 55	181 46	1,569 14	1,229 86	641	641 .
75	Chapelle-à-Wattines. .	1,127 56	1,657 88	555 61	3,141 05	2,821 52	1,146	1,146 .
76	Chapelle-lez-Herlaimont.	6,231 68	8,570 05	2,797 90	17,599 65	15,809 28	5,056	5,056 .
77	Châtelet. . . . .	27,445 85	50,451 94	9,152 85	67,011 62	60,194 76	10,288	10,288 .
78	Châtelineau. . . . .	20,246 52	18,955 17	6,556 77	45,538 46	40,995 99	8,290	8,290 .
79	Chaussée-Notre-Dame.	1,604 68	1,480 50	526 45	5,411 65	5,064 58	1,270	1,270 .
80	Chercq. . . . .	1,995 46	2,041 88	594 88	4,450 22	5,979 55	948	948 .
81	Chièvres. . . . .	5,565 99	5,816 17	1,759 28	12,921,44	11,606 99	3,295	3,295 .
82	Ciply. . . . .	1,448 51	1,756 52	575 55	5,760 58	5,577 85	895	895 .
83	Cordes. . . . .	567 08	596 50	110 10	983 48	885 43	577	577 .
84	Couillet. . . . .	14,088 76	14,499 70	4,186 58	32,774 84	29,440 77	7,142	7,142 .

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de la COMMUNE d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE HAINAUT (SUITE)

85	Courcelles. . . . .	17,416 65	10,547 00	6,240 05	45,015 58	38,057 90	11,190	11,190 .
86	Cour-sur-Heure . . .	564 08	455 25	590 70	1,208 05	1,085 95	409	400 .
87	Croix-lez-Rouveroy . .	555 64	426 85	87 61	868 10	770 70	511	511 .
88	Cuesmes. . . . .	11,440 75	15,549 42	3,757 57	28,747 52	25,825 15	7,079	7,079 .
89	Dampremy. . . . .	16,460 08	17,315 .	5,086 95	58,860 05	54,006 95	7,805	7,805 .
90	Dergneau. . . . .	500 15	748 01	126 45	1,574 61	1,254 78	595	595 .
91	Deux-Acres . . . . .	2,084 45	5,206 45	1,297 08	7,487 08	6,726 25	5,622	5,622 .
92	Donstiennes . . . . .	851 81	754 75	545 42	1,951 98	1,755 45	285	285 .
93	Écaussinnes-d'Enghien .	10,592 48	10,457 90	5,010 48	24,760 25	22,241 47	5,864	5,864 .
94	Écaussinnes-Lalaing . .	1,628 54	1,855 24	601 .	4,084 58	3,669 07	1,059	1,059 .
95	Ellezelles . . . . .	5,807 25	4,868 95	1,159 76	9,835 92	8,855 35	5,514	5,514 .
96	Ellignies-lez-Frasnes .	90 96	106 77	63 59	560 12	525 40	118	118 .
97	Ellignies-Sainte-Anne .	1,520 12	2,068 97	418 04	4,008 05	5,600 51	1,518	1,518 .
98	Élouges. . . . .	6,899 62	7,774 95	2,127 45	16,802 .	15,002 70	5,067	5,067 .
99	Erbaut . . . . .	481 59	595 70	155 82	1,209 .	1,086 01	401	401 .
100	Erbisœul . . . . .	814 50	751 47	554 24	1,920 50	1,724 95	945	945 .
101	Ere. . . . .	957 18	1,525 50	155 47	2,416 15	2,170 36	741	741 .
102	Erpion . . . . .	299 46	564 71	147 46	1,011 65	908 72	322	322 .
103	Erquennes . . . . .	2,215 22	5,650 88	1,408 55	7,265 45	6,524 55	1,171	1,171 .
104	Erquennes . . . . .	685 54	1,107 52	269 67	2,060 55	1,850 92	626	626 .
105	Escanaffles. . . . .	1,864 24	2,856 68	880 56	5,581 48	5,015 70	1,825	1,825 .
106	Espinois. . . . .	651 68	1,047 42	155 28	1,852 58	1,645 08	448	448 .
107	Esplichin. . . . .	1,120 17	2,052 15	590 42	3,551 74	3,190 45	1,452	1,452 .
108	Esquelmes. . . . .	552 94	491 77	55 24	877 95	788 64	224	224 .
109	Estaimbourg. . . . .	1,278 76	2,165 93	527 74	5,970 40	5,506 50	1,058	1,058 .
110	Estaimpuis. . . . .	1,259 49	1,845 41	690 47	5,775 57	5,389 52	1,288	1,288 .
111	Estinnes-au-Mont. . . .	2,484 65	2,631 10	1,194 41	6,310 25	5,668 35	1,066	1,066 .
112	Estinnes-au-Val. . . . .	1,586 28	1,424 95	399 76	3,210 99	2,884 35	760	760 .
113	Engies . . . . .	2,099 51	5,465 77	865 06	6,450 54	5,776 20	2,200	2,200 .
114	Everbecq . . . . .	2,259 59	3,058 25	825 12	6,142 74	5,517 86	3,605	3,605 .
115	Evregnies . . . . .	625 42	942 84	507 98	1,874 24	1,685 58	785	785 .
116	Familleureux. . . . .	2,051 80	2,662 10	668 80	5,560 79	4,815 46	1,522	1,522 .
117	Farciennes . . . . .	6,548 16	8,389 54	3,551 82	18,289 52	16,428 81	5,024	5,024 .
118	Faurœulx. . . . .	338 50	499 79	157 42	975 80	876 54	358	358 .

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889. DE LA CONTRIBUTION				Quota-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement de l'année 1880.	Quota-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FOUCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE HAINAUT (SUITE).

119	Fayt-le-Franc . . . . .	597 80	598 91	364 75	1,061 44	1,761 01	617	617 .
120	Fayt-lez-Seneffe . . . . .	6,145 69	8,560 75	1,718 88	16,225 52	14,572 08	3,574	3,574 .
121	Feluy . . . . .	5,281 08	5,775 60	1,557 05	12,591 71	11,510 80	3,154	3,154 .
122	Fleurus . . . . .	11,724 09	11,942 91	3,729 85	27,596 85	24,009 86	4,742	4,742 .
123	Flobecq . . . . .	5,921 75	6,580 25	1,805 59	12,507 37	11,055 58	4,224	4,224 .
124	Fontaine-Valmont . . . . .	1,470 21	1,641 55	775 70	3,885 46	3,490 21	858	858 .
125	Fontenoy . . . . .	408 80	595 98	152 12	1,244 90	1,118 54	851	851 .
126	Forchies-la-Marche . . . . .	5,068 84	5,408 50	1,516 55	11,795 07	10,595 04	3,849	3,849 .
127	Forest . . . . .	681 24	858 07	280 65	1,819 94	1,654 80	828	828 .
128	Forges . . . . .	1,261 08	1,007 90	444 56	3,575 04	3,050 72	820	820 .
129	Fouleng . . . . .	551 89	279 65	118 26	749 80	675 53	425	425 .
130	Fourbechies . . . . .	459 52	752 40	128 96	1,500 68	1,168 57	506	506 .
131	Frasnes-lez-Buissenal . . . . .	4,122 51	5,592 72	2,261 71	11,776 94	10,578 91	4,085	4,085 .
132	Frasnes-lez-Gosselies . . . . .	3,316 46	4,429 46	1,300 55	9,046 45	8,126 19	2,528	2,528 .
133	Froid-Chapelle . . . . .	2,057 21	3,105 19	842 45	5,984 85	5,376 03	1,851	1,851 .
134	Froidmont . . . . .	1,080 80	1,752 35	450 30	3,265 45	2,931 47	825	825 .
135	Froyennes . . . . .	2,100 21	3,609 48	682 76	6,592 45	5,742 17	1,117	1,117 .
136	Gages . . . . .	698 88	646 86	151 77	1,497 51	1,545 17	556	556 .
137	Gallaix . . . . .	256 06	414 67	71 20	741 93	666 46	305	305 .
138	Gaurain-Ramecroix . . . . .	3,450 82	2,715 16	1,160 74	7,335 72	6,589 48	3,615	3,615 .
139	Genly . . . . .	752 69	1,227 59	521 18	2,281 37	2,040 29	1,051	1,051 .
140	Gerpennes . . . . .	5,250 17	5,047 05	1,319 54	9,616 76	8,658 48	2,077	2,077 .
141	Ghislenghien . . . . .	825 72	1,685 72	445 06	2,956 50	2,655 75	824	824 .
142	Ghlin . . . . .	6,141 58	7,512 04	1,534 74	15,188 16	13,645 12	4,098	4,098 .
143	Ghoy . . . . .	1,565 84	2,251 50	599 51	3,996 45	3,589 90	2,020	2,020 .
144	Gibecq . . . . .	509 59	854 24	99 58	1,445 21	1,206 40	540	540 .
145	Gilly . . . . .	31,052 56	35,566 58	12,135 54	78,554 48	70,565 40	17,716	17,716 .
146	Givry . . . . .	2,656 45	4,196 89	1,205 72	8,059 04	7,259 22	1,777	1,777 .
147	Godarville . . . . .	1,450 68	2,177 35	752 15	4,360 16	3,916 62	1,483	1 483 .
148	Gœgnies-Chaussée . . . . .	486 50	756 07	260 59	1,503 16	1,350 25	429	429 .
149	Gondregnies . . . . .	487 15	1,627 55	52 06	2,166 74	1,946 52	287	287 .
150	Gosselies . . . . .	18,801 05	26,758 90	8,146 22	53,706 77	48,243 56	8,268	8,268 .
151	Gottignies . . . . .	915 46	925 65	258 69	2,077 80	1,866 45	853	853 .

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quota-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION			POPULATION de droit de la commune d'après le recensement définitif de l'année 1880.		Quota-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.	
		VOYERIE, sur les propriétés bâties et acolement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.				Total.
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE HAINAUT (SUITE).

152	Gougnies . . . . .	1,091 23	2,199 85	450 15	3,741 23	3,560 65	650	650 .
153	Gouy-lez-Piéton . . . . .	5,597 73	5,166 95	1,350 15	9,014 85	8,906 23	3,189	3,189 .
154	Cozée . . . . .	2,002 91	2,858 05	667 78	5,528 74	4,966 32	1,625	1,625 .
155	Grandglise . . . . .	1,258 50	1,244 11	600 25	3,082 66	2,760 07	1,093	1,093 .
156	Grandmetz . . . . .	894 95	1,556 95	555 06	2,966 96	2,305 85	930	930 .
157	Grandreng . . . . .	1,683 99	2,818 47	687 35	5,189 79	4,661 85	1,318	1,318 .
158	Grandrieux . . . . .	1,068 69	1,220 40	452 94	2,722 03	2,445 13	865	865 .
159	Grosages . . . . .	616 70	924 75	176 52	1,717 97	1,543 21	512	512 .
160	Guignies . . . . .	864 50	1,292 09	229 98	2,386 57	2,143 79	1,081	1,081 .
161	Hacquegnies . . . . .	630 91	859 .	265 59	1,755 30	1,576 74	782	782 .
162	Haine-Saint-Paul . . . . .	7,865 10	8,774 15	2,148 61	18,785 86	16,874 84	4,253	4,253 .
163	Haine-Saint-Pierre . . . . .	8,297 58	7,657 89	2,382 01	18,337 28	16,471 80	3,386	3,386 .
164	Hainin . . . . .	716 52	897 77	166 41	1,780 70	1,599 56	720	720 .
165	Ham-sur-Heure . . . . .	5,859 64	4,623 95	1,791 67	10,255 26	9,212 05	2,159	2,159 .
166	Hantes-Wihéries . . . . .	1,159 34	1,668 40	648 82	3,474 56	3,121 10	789	789 .
167	Harchies . . . . .	1,525 37	1,846 89	682 65	4,054 91	3,642 42	1,505	1,505 .
168	Harmignies . . . . .	1,077 95	1,495 53	531 91	2,905 37	2,608 02	611	611 .
169	Harvengt . . . . .	1,044 19	1,851 32	283 47	3,178 98	2,855 59	688	688 .
170	Haulchin . . . . .	1,599 22	1,802 28	587 34	3,988 84	3,583 07	1,192	1,192 .
171	Hautrages . . . . .	2,159 06	3,966 62	815 19	6,920 87	6,216 83	1,687	1,687 .
172	Havay . . . . .	1,017 64	1,608 07	521 28	3,207 20	2,881 02	899	899 .
173	Havennes . . . . .	967 75	1,074 47	300 99	2,343 21	2,104 84	1,254	1,254 .
174	Havré . . . . .	5,071 50	6,107 41	1,087 51	12,266 42	11,018 60	2,049	2,049 .
175	Hellebecq . . . . .	504 21	823 68	204 94	1,532 83	1,376 90	812	812 .
176	Hennuyères . . . . .	1,612 59	1,932 14	505 15	4,049 88	3,637 90	1,572	1,572 .
177	Henripont . . . . .	400 47	585 70	175 12	1,161 29	1,043 16	434	434 .
178	Hensies . . . . .	1,710 45	2,378 25	805 83	4,894 53	4,396 64	2,053	2,053 .
179	Heppignies . . . . .	1,285 59	1,418 54	316 99	3,019 12	2,712 .	1,256	1,256 .
180	Herchie . . . . .	2,647 26	2,830 89	771 91	6,250 06	5,614 26	2,720	2,720 .
181	Hérinnes . . . . .	1,084 20	2,734 40	709 05	5,127 72	4,606 09	1,887	1,887 .
182	Herquegies . . . . .	435 86	701 28	122 58	1,257 72	1,120 78	459	459 .
183	Hertain . . . . .	287 35	541 95	86 15	915 45	822 32	277	277 .
184	Hollain . . . . .	1,673 56	1,851 02	649 85	4,174 43	3,740 78	1,298	1,298 .
185	Horrues . . . . .	3,243 52	4,095 85	900 77	8,240 14	7,401 90	2,515	2,515 .

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-Part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1889.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FOURCÉE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE HAINAUT (SUITE).

186	Houdeng-Aimeries . . .	9,629 85	11,952 77	5,571 01	25,153 61	22,594 82	5,921	5,921 .
187	Houdeng-Goegnies . . .	9,309 09	10,415 .	5,056 95	22,781 04	20,463 60	5,274	5,274 .
188	Houtaing . . . . .	1,157 59	5,252 86	254 40	4,664 85	4,100 31	816	816 .
189	Hoves . . . . .	1,685 60	2,529 57	485 24	4,700 21	4,222 07	1,954	1,954 .
190	Howardries . . . . .	381 50	1,919 .	91 82	2,592 52	2,148 96	294	294 .
191	Huissignies . . . . .	1,401 40	1,465 74	494 51	3,561 65	3,019 68	1,480	1,480 .
192	Hyon . . . . .	2,777 18	5,757 50	678 85	7,215 55	6,479 72	1,443	1,443 .
193	Irchonwelz . . . . .	1,089 41	1,061 96	504 25	2,455 62	2,205 82	912	912 .
194	Isières . . . . .	707 42	1,075 55	227 45	2,010 20	1,805 71	1,115	1,115 .
195	Jamioulx . . . . .	1,012 15	1,457 50	452 91	2,902 54	2,607 09	957	957 .
196	Jollain-Merlin . . . . .	758 85	1,505 75	254 79	2,559 59	2,101 42	754	754 .
197	Jouret . . . . .	590 51	655 55	100 13	1,545 79	1,208 89	404	404 .
198	Jumet . . . . .	41,748 07	53,997 50	22,649 25	118,594 62	106,350 74	20,707	20,707 .
199	Jurbise . . . . .	1,850 15	2,171 26	608 94	4,659 55	4,167 59	1,028	1,028 .
200	Kain . . . . .	5,040 65	6,681 96	1,028 14	12,750 73	11,455 64	2,556	2,556 .
201	Labuissière . . . . .	2,062 17	1,844 20	775 04	5,279 41	4,742 35	929	929 .
202	Ladeuze . . . . .	1,245 27	1,270 49	509 45	2,820 21	2,541 40	1,090	1,090 .
203	La Glanerie . . . . .	932 54	1,512 52	517 21	2,962 27	2,660 95	1,179	1,179 .
204	Lahamaide . . . . .	655 11	962 50	240 25	1,857 86	1,650 90	1,182	1,182 .
205	Lahestre . . . . .	5,868 51	7,506 60	2,099 25	15,474 16	13,900 03	3,454	3,454 .
206	La Louvière . . . . .	55,781 51	29,884 55	12,542 22	76,008 08	68,276 04	11,859	11,859 .
207	Lamain . . . . .	628 59	1,210 20	179 05	2,017 64	1,812 59	657	657 .
208	Lambusart . . . . .	1,426 25	1,777 56	655 96	5,857 57	5,447 19	1,018	1,018 .
209	Landelies . . . . .	1,784 95	2,567 80	662 05	5,014 78	4,504 64	1,590	1,590 .
210	Lanquesaint . . . . .	595 54	600 75	105 60	1,011 69	908 77	478	478 .
211	Laplaigne . . . . .	1,077 50	1,245 08	488 57	2,810 95	2,525 .	1,576	1,576 .
212	Leernes . . . . .	1,898 75	5,042 50	658 46	5,579 71	5,012 11	1,665	1,665 .
213	Leers-et-Fosteau . . . .	505 55	606 86	155 52	1,267 51	1,158 57	431	431 .
214	Leers-Nord . . . . .	987 28	1,970 58	440 87	3,598 75	3,052 99	866	866 .
215	Lens . . . . .	3,688 20	4,666 06	1,260 28	9,612 54	8,634 69	2,106	2,106 .
216	L'Escaillère . . . . .	511 92	418 .	161 62	891 54	800 85	257	257 .
217	Lesdain . . . . .	656 51	911 60	229 97	1,778 08	1,597 21	784	784 .
218	Leugnies . . . . .	570 50	794 51	225 52	1,588 53	1,426 75	482	482 .
219	Leval-Chauleville . . .	494 90	352 25	204 50	1,051 49	926 50	265	265 .

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quota-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement définitif de l'année 1880.	Quota-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1880.
		PRINCIPAL, POUR 1880, DE LA CONTRIBUTION						
		POUZZES, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE HAINAUT (SUITE).

220	Leval-Trahegnies. . .	2,892 47	5,870 21	1,105 54	7,868 22	7,007 81	2,551	2,551 .
221	Liberchies. . . . .	925 72	1,256 03	286 57	2,446 12	2,197 28	985	985 .
222	Ligne . . . . .	1,257 53	1,020 70	086 24	3,344 55	5,183 96	1,034	1,034 .
223	Lobbes. . . . .	4,148 22	5,756 55	2,105 50	12,550 07	11,093 74	2,884	2,884 .
224	Lodelinsart . . . . .	10,185 46	10,721 50	5,517 24	44,224 20	39,725 42	6,622	6,622 .
225	Lombise . . . . .	1,043 98	1,205 04	204 46	2,453 48	2,205 90	576	576 .
226	Lompret. . . . .	191 10	194 50	125 59	511 19	459 10	212	212 .
227	Loverval. . . . .	690 06	898 80	165 92	1,754 78	1,576 27	591	591 .
228	Luttre . . . . .	2,804 27	2,795 19	900 53	6,499 70	5,858 59	1,479	1,479 .
229	Macon . . . . .	1,256 55	1,546 05	682 65	3,465 25	3,112 72	1,011	1,011 .
230	Nacquenoise. . . . .	904 61	1,214 .	625 10	2,743 71	2,464 60	661	661 .
231	Maffles . . . . .	2,071 72	1,787 84	720 87	4,580 43	4,114 48	1,443	1,443 .
232	Mainvault. . . . .	1,515 90	2,121 01	445 80	3,880 71	3,485 94	2,007	2,007 .
233	Maisières . . . . .	1,934 73	3,019 73	534 45	5,488 91	4,930 54	1,329	1,329 .
234	Manage. . . . .	5,504 05	7,224 59	1,714 44	14,243 98	12,794 99	2,678	2,678 .
235	Narbaix. . . . .	945 .	1,555 10	272 59	2,752 69	2,472 67	708	708 .
236	Marche-lez-Écausinnes	2,699 71	2,577 15	966 84	6,543 70	5,878 03	2,139	2,139 .
237	Marchienne-au-Pont. .	55,570 01	55,375 86	12,552 61	81,508 58	73,216 81	12,153	12,153 .
238	Marchipont . . . . .	159 02	204 09	52 55	485 64	436 24	122	122 .
239	Marcinelle . . . . .	26,097 89	28,767 63	8,152 96	65,018 48	56,607 83	9,258	9,258 .
240	Marcq . . . . .	1,762 88	2,463 42	578 78	4,010 08	4,141 11	2,125	2,125 .
241	Marquain. . . . .	1,082 48	1,013 .	449 50	3,444 78	3,094 55	1,097	1,097 .
242	Masnuy-Saint-Jean . .	1,240 26	1,585 82	504 57	3,150 65	2,812 18	1,492	1,492 .
243	Masnuy-Saint-Pierre .	655 59	800 04	201 27	1,656 70	1,470 20	589	589 .
244	Maubray . . . . .	1,540 03	1,426 60	426 80	3,394 03	3,048 77	1,683	1,683 .
245	Maulde. . . . .	1,547 92	2,511 23	542 54	4,201 68	3,774 26	1,169	1,169 .
246	Maurage . . . . .	2,656 50	3,226 54	448 50	6,551 54	5,687 45	1,348	1,348 .
247	Melles . . . . .	581 22	555 05	84 43	1,020 70	916 87	452	452 .
248	Mellet . . . . .	1,886 15	2,135 50	521 56	4,543 10	4,080 95	1,585	1,585 .
249	Merbes-le-Château . .	3,553 11	5,022 55	1,514 29	9,869 95	8,865 91	1,285	1,285 .
250	Merbes-Sainte-Marie. .	564 85	809 80	276 76	1,651 59	1,485 40	533	533 .
251	Mestin-l'Évêque . . .	1,076 46	1,650 15	555 65	3,260 24	2,928 59	1,810	1,810 .
252	Mesvin . . . . .	1,578 37	1,155 11	648 89	3,162 37	2,840 67	450	450 .
253	Mévergnies . . . . .	985 60	918 21	363 61	2,267 42	2,036 76	982	982 .

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quota-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quota-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE HAINAUT (SUITE).

254	Mignault . . . . .	1,404 83	1,806 44	414 70	3,710 06	3,338 04	1,245	1,245 .
255	Molembaix . . . . .	1,189 23	2,417 .	405 95	4,012 16	3,604 02	1,290	1,290 .
256	Momignies . . . . .	2,853 02	3,509 86	1,480 85	7,644 51	6,866 68	2,017	2,017 .
257	Monceau-Imbrechies . .	462 21	519 65	342 72	1,324 58	1,180 85	454	454 .
258	Monceau-sur-Sambre . .	15,067 92	17,093 08	5,147 46	57,308 46	35,515 20	6,306	6,306 .
259	Montbliart . . . . .	445 34	760 32	197 38	1,403 24	1,260 49	544	544 .
260	Montignies-le-Tilleul . .	4,301 77	6,109 05	1,551 41	12,162 23	10,923 01	2,739	2,739 .
261	Montignies-lez-Lens . .	1,551 70	1,505 70	356 70	3,213 19	2,885 42	1,137	1,137 .
262	Montignies-Saint-Christophe.	617 05	774 45	120 95	1,521 45	1,366 68	438	438 .
263	Montignies-sur-Roc . .	1,032 15	1,585 64	477 39	3,095 58	2,780 30	1,058	1,058 .
264	Montigny-sur-Sambre.	20,893 25	25,406 48	7,080 44	53,380 17	47,949 09	15,326	15,326 .
265	Montréal-au-Bois . . .	750 01	1,048 69	349 37	2,157 24	1,937 79	904	904 .
266	Montréal-sur-Haine . .	1,091 03	1,633 62	328 71	2,963 96	2,662 45	976	976 .
267	Mont-Saint-Aubert . . .	906 37	1,224 03	230 48	2,561 68	2,121 43	1,163	1,163 .
268	Mont-Sainte-Aldegonde	1,522 92	1,442 25	518 60	3,485 77	3,129 38	1,209	1,209 .
269	Mont-Sainte-Geneviève.	055 27	880 08	134 12	1,070 37	1,500 43	408	408 .
270	Mont-sur-Marchienne . .	9,818 35	12,504 30	2,629 07	24,953 02	22,414 03	6,432	6,432 .
271	Morlanwelz . . . . .	15,982 85	17,268 78	5,979 35	37,231 18	33,445 78	6,500	6,500 .
272	Moulbaix . . . . .	728 07	1,373 37	246 10	2,347 34	2,288 39	782	782 .
273	Mourcourt . . . . .	1,874 46	2,326 04	669 75	5,070 25	4,554 47	1,522	1,522 .
274	Moustier . . . . .	1,273 40	2,038 99	452 23	3,766 62	3,401 42	1,275	1,275 .
275	Naast . . . . .	2,068 13	2,662 70	632 40	5,363 23	4,835 63	1,804	1,804 .
276	Nalines . . . . .	2,904 86	4,936 40	994 81	8,836 07	7,937 21	2,622	2,622 .
277	Néchin . . . . .	1,704 01	3,039 88	645 84	5,689 73	5,110 93	1,769	1,769 .
278	Neufmaisons . . . . .	691 46	892 08	221 14	1,804 68	1,621 10	612	612 .
279	Neufvilles . . . . .	3,010 84	4,284 33	642 96	7,938 33	7,130 81	2,143	2,143 .
280	Nimy . . . . .	6,818 36	7,989 39	1,751 20	16,359 35	14,874 82	2,194	2,194 .
281	Noirchain . . . . .	658 91	663 70	117 75	1,440 34	1,293 82	320	320 .
282	Nouvelles . . . . .	524 44	863 85	69 90	1,458 17	1,509 84	303	303 .
283	Obaix . . . . .	1,139 95	1,500 33	302 18	3,002 68	2,607 23	1,315	1,315 .
284	Obigies . . . . .	600 87	1,286 32	196 46	2,143 85	1,925 76	748	748 .
285	Obourg . . . . .	3,127 20	3,002 89	682 90	6,813 18	6,120 10	1,470	1,470 .
286	Oeudeghien . . . . .	1,079 12	1,809 03	327 76	3,275 90	2,942 63	1,392	1,392 .

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE HAINAUT (SUITE).

287	Ogy . . . . .	766 15	1,270 72	206 06	2,352 93	2,095 61	1,091	1,091 .
288	Ollignies . . . . .	1,560 05	1,864 80	444 18	3,669 01	3,295 77	1,541	1,541 .
289	Onnezies . . . . .	557 91	615 71	156 80	1,150 42	1,015 43	369	369 .
290	Orcq . . . . .	965 07	2,089 28	189 61	3,242 86	2,912 07	634	634 .
291	Ormeignies . . . . .	1,474 83	1,867 95	577 93	3,720 73	3,542 23	1,122	1,122 .
292	Ostiches. . . . .	748 58	1,555 15	290 55	2,574 08	2,152 57	995	995 .
293	Papignies . . . . .	586 81	640 40	201 53	1,457 54	1,291 30	648	648 .
294	Pecq . . . . .	2,757 65	3,506 12	1,141 06	9,405 73	8,448 92	2,035	2,035 .
295	Peissant. . . . .	741 79	1,011 94	305 40	2,059 13	1,849 60	762	762 .
296	Péronnes-lez-Antoing.	1,500 90	1,579 54	524 06	3,210 50	2,885 91	1,052	1,052 .
297	Péronnes-lez-Binche. .	2,322 59	2,654 99	407 41	5,474 79	4,917 86	1,374	1,374 .
298	Petit-Enghien . . . . .	3,037 09	3,526 64	822 59	7,386 32	6,654 03	1,867	1,867 .
299	Petit-Rœulx-lez-Braine.	859 60	1,201 39	272 64	2,335 03	2,096 24	827	827 .
300	Petit-Rœulx-lez-Seneffe	361 97	441 47	104 62	908 06	815 69	604	604 .
301	Piéton . . . . .	1,857 43	2,121 68	517 02	4,476 13	4,020 79	1,197	1,197 .
302	Pipaix . . . . .	1,455 02	2,047 50	525 74	4,026 06	3,616 50	1,820	1,820 .
303	Pironchamps . . . . .	2,040 43	2,915 70	694 84	5,650 97	5,076 12	2,095	2,095 .
304	Pommerœul. . . . .	2,541 70	3,257 75	1,181 29	6,980 74	6,270 61	1,759	1,759 .
305	Pont-à-Celles . . . . .	4,206 23	5,470 85	1,612 41	11,289 49	10,141 05	3,653	3,653 .
306	Pont-de-Loup. . . . .	1,889 79	2,848 87	612 35	5,351 01	4,806 67	1,373	1,373 .
307	Popuelles . . . . .	433 30	471 87	89 94	995 11	895 88	404	404 .
308	Pottes . . . . .	1,738 94	2,554 44	932 47	5,005 85	4,596 62	1,844	1,844 .
309	Presles . . . . .	1,370 74	2,150 12	409 11	3,909 97	3,512 22	905	905 .
310	Quartes . . . . .	316 40	545 51	76 48	938 39	842 93	401	401 .
311	Quevaucamps. . . . .	2,924 52	2,716 02	1,558 26	7,175 80	6,445 83	2,708	2,708 .
312	Quévy-le-Grand . . . .	1,062 52	2,133 04	545 10	3,740 46	3,359 96	809	809 .
313	Quévy-le-Petit. . . . .	855 80	1,434 50	299 22	2,569 52	2,308 13	1,020	1,020 .
314	Quiévrain . . . . .	6,959 96	10,561 17	2,212 01	19,533 14	17,546 10	3,006	3,006 .
315	Ragnies. . . . .	850 99	1,388 60	245 82	2,485 41	2,232 58	784	784 .
316	Ramegnies-Chin . . . .	1,518 65	2,418 17	545 93	4,280 75	3,845 28	776	776 .
317	Ramegnies. . . . .	540 54	376 06	70 94	787 54	707 25	265	265 .
318	Rance. . . . .	2,121 42	3,660 57	1,361 46	7,143 45	6,416 77	1,394	1,394 .
319	Ransart. . . . .	7,035 77	8,838 88	2,526 90	18,401 55	16,520 62	5,592	5,592 .
320	Rebaix . . . . .	1,121 68	1,294 45	420 36	2,856 49	2,547 94	1,138	1,138 .

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSOINELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE HAINAUT (SUITE).

321	Renlies . . . . .	820 96	992 05	291 69	2,104 70	1,890 60	660	660 .
322	Ressaix . . . . .	1,573 04	1,745 62	690 51	4,015 20	5,606 75	709	709 .
323	Rèves . . . . .	1,454 16	1,911 79	506 05	5,851 98	5,460 13	1,555	1,555 .
324	Rièzes-lez-Chimay . .	542 64	810 84	266 91	1,620 59	1,455 55	459	459 .
325	Robecqies . . . . .	245 28	587 55	87 91	720 74	647 42	245	245 .
326	Roisin . . . . .	2,155 60	5,540 09	1,255 85	6,727 52	6,045 15	1,704	1,704 .
327	Rongy . . . . .	1,598 17	1,995 77	614 68	4,208 62	5,780 50	1,372	1,372 .
328	Ronquières . . . . .	1,589 77	1,864 76	456 51	5,890 87	5,405 07	1,185	1,185 .
329	Roselies . . . . .	512 89	755 25	168 07	1,454 21	1,288 27	574	574 .
330	Roucourt . . . . .	1,814 54	2,100 56	741 56	4,656 26	4,182 59	1,220	1,220 .
331	Rouveroy . . . . .	967 40	1,241 18	247 58	2,456 16	2,206 50	479	479 .
332	Roux . . . . .	12,545 24	17,505 14	4,192 41	55,858 79	50,596 49	7,515	7,515 .
333	Rumes . . . . .	1,249 57	1,909 95	591 54	5,751 06	5,569 48	1,866	1,866 .
334	Rumillies . . . . .	1,016 53	1,477 74	155 59	2,649 66	2,380 12	801	801 .
335	Saint-Amand . . . . .	1,265 67	1,789 01	457 85	5,512 55	5,155 21	1,154	1,154 .
336	Saint-Denis . . . . .	2,246 93	1,964 61	575 71	4,585 25	4,118 81	850	850 .
337	Saint-Ghislain . . . .	11,485 08	15,068 80	4,197 82	50,749 70	27,621 64	5,325	5,325 .
338	Saint-Léger . . . . .	721 91	1,577 19	277 46	2,576 56	2,154 80	1,012	1,012 .
339	Saint-Maur . . . . .	651 98	748 49	167 67	1,568 14	1,408 65	587	587 .
340	Saint-Pierre-Capelle . .	1,407 .	1,805 67	259 94	5,472 61	5,119 55	1,780	1,780 .
341	Saint-Remy . . . . .	586 55	858 25	166 12	1,610 90	1,447 05	442	442 .
342	Saint-Sauveur . . . . .	1,216 46	1,545 29	405 68	5,165 45	2,845 42	2,072	2,072 .
343	Saint-Symphorien . . .	2,511 89	2,714 61	728 09	5,754 59	5,169 20	946	946 .
344	Saint-Vaast . . . . .	2,162 02	1,889 98	542 16	4,594 16	4,126 81	1,255	1,255 .
345	Salles . . . . .	547 47	748 91	155 11	1,451 49	1,285 87	412	412 .
346	Sart-la-Bruyère . . . .	910 07	1,611 76	548 05	2,869 88	2,577 94	800	800 .
347	Sart-la-Buissière . . .	955 85	955 95	414 32	2,526 10	2,089 47	1,108	1,108 .
348	Seloignes . . . . .	1,491 42	1,910 50	804 82	4,206 54	5,778 62	1,252	1,252 .
349	Seneffe . . . . .	6,525 61	7,677 01	1,640 85	15,843 47	14,251 77	5,265	5,265 .
350	Silly . . . . .	2,295 50	5,798 40	1,070 56	7,175 26	6,445 55	2,454	2,454 .
351	Sirault . . . . .	2,610 57	5,700 92	1,158 05	9,469 52	8,506 04	5,041	5,041 .
352	Sivry . . . . .	5,404 05	5,795 09	1,984 79	11,275 95	10,127 67	2,918	2,918 .
353	Solre-Saint-Géry . . . .	1,457 96	1,965 98	811 47	4,253 41	3,802 76	1,017	1,017 .
354	Solre-sur-Sambre . . . .	5,672 48	4,250 55	1,695 85	9,598 88	8,622 42	1,770	1,770 .

N <sup>o</sup> D'ORDRE	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		POURCENT, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE HAINAUT (SUITE).

355	Souvret. . . . .	2,091 85	3,080 75	967 07	6,748 07	6,062 15	2,277	2,277 .
356	Spiennes. . . . .	786 80	770 15	188 68	1,754 65	1,576 14	441	441 .
357	Stambruges. . . . .	2,195 69	2,174 46	1,050 52	5,429 67	4,877 33	1,871	1,871 .
358	Steenkerque. . . . .	908 11	1,412 89	275 37	2,594 37	2,350 45	863	863 .
359	Strée. . . . .	1,768 76	1,820 85	824 91	4,414 52	5,065 45	1,466	1,466 .
360	Strépy. . . . .	7,849 73	8,569 30	1,915 50	18,334 53	16,469 42	4,150	4,150 .
361	Taintegnies. . . . .	2,653 07	3,052 58	704 06	7,370 51	6,628 83	2,061	2,061 .
362	Templeuve. . . . .	5,696 56	6,235 03	1,227 63	11,170 22	10,042 01	3,186	3,186 .
363	Tertre. . . . .	2,390 78	3,095 10	1,039 66	6,545 54	5,877 80	1,957	1,957 .
364	Thieu. . . . .	1,150 57	1,141 47	505 77	2,777 81	2,495 23	1,055	1,055 .
365	Thieulain. . . . .	757 17	1,395 74	306 83	2,439 74	2,191 55	969	969 .
366	Thieusies. . . . .	1,805 09	2,910 58	520 38	5,655 85	4,523 57	1,041	1,041 .
367	Thiméon. . . . .	1,307 67	1,719 25	587 17	3,614 09	3,246 44	1,361	1,361 .
368	Thimougies. . . . .	333 54	610 73	127 06	1,071 13	962 17	362	362 .
369	Thirimont. . . . .	774 48	1,115 45	276 74	2,166 67	1,946 26	682	682 .
370	Thoricourt. . . . .	1,171 10	1,080 65	228 35	2,480 10	2,227 81	747	747 .
371	Thuillies. . . . .	2,904 09	3,180 58	1,403 74	7,488 41	6,726 64	1,950	1,950 .
372	Thuin. . . . .	8,394 26	11,554 42	4,156 04	24,104 72	21,652 63	5,451	5,451 .
373	Thulin. . . . .	5,161 83	5,000 53	1,252 23	9,484 59	8,519 76	2,547	2,547 .
374	Thumaide. . . . .	859 09	983 88	278 60	2,101 57	1,887 78	756	756 .
375	Tongre-Notre-Dame. . . . .	1,102 57	1,444 74	360 65	2,907 96	2,612 14	751	751 .
376	Tongre-Saint-Martin. . . . .	277 55	456 .	71 20	784 75	704 92	200	200 .
377	Tourpes. . . . .	1,310 05	2,075 74	416 41	3,802 20	3,415 42	1,187	1,187 .
378	Trazegnies. . . . .	5,284 44	8,257 70	1,955 19	15,475 33	15,901 06	3,744	3,744 .
379	Trivières. . . . .	2,158 66	2,143 30	539 31	4,841 27	4,348 78	1,375	1,375 .
380	Vaulx-lez-Chimay. . . . .	194 25	165 25	18 70	376 20	337 93	179	179 .
381	Vaulx-lez-Tournai. . . . .	2,712 99	2,169 77	1,196 19	6,078 95	5,460 36	1,669	1,669 .
382	Velaines. . . . .	2,354 24	3,759 37	610 90	6,704 51	6,022 48	2,185	2,185 .
383	Vellereille-lez-Brayeux. . . . .	1,064 84	1,361 80	246 42	2,673 06	2,401 14	590	590 .
384	Vellereille-le-Sec. . . . .	205 21	261 72	32 50	497 43	446 83	166	166 .
385	Vergnies. . . . .	451 15	636 66	130 06	1,223 87	1,099 57	347	347 .
386	Vezeu. . . . .	1,148 98	832 15	318 08	2,299 21	2,065 32	1,681	1,681 .
387	Viesville. . . . .	1,585 43	1,064 95	475 61	3,725 99	3,346 96	1,052	1,052 .
388	Ville-Pommerœul. . . . .	977 41	1,412 01	517 76	2,907 18	2,611 44	890	890 .

N° d'ordre.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					POPULATION de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		VINCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.
589	Villerot . . . . .	591 23	872 06	208 59	1,471 88	1,522 15	554	554 .
590	Villers-la-Tour . . . .	732 27	746 26	257 02	1,735 55	1,559 .	668	668 .
591	Villers-Notre-Dame . .	256 25	257 78	76 95	570 96	512 88	258	258 .
592	Villers-Perwin . . . .	1,017 10	1,580 45	510 27	2,707 82	2,452 56	1,005	1,005 .
595	Villers-Potteries . . .	728 56	1,057 90	566 59	2,152 85	1,955 85	654	654 .
594	Villers-Saint-Amand . .	612 85	654 75	106 41	1,455 90	1,288 12	664	664 .
595	Villers-Saint-Ghislain .	668 78	722 11	255 45	1,626 52	1,460 88	564	564 .
596	Ville-sur-Haine . . . .	1,724 05	1,855 76	1,275 40	4,881 19	4,584 64	689	689 .
597	Virelles . . . . .	1,087 45	1,154 65	529 26	2,551 56	2,291 82	658	658 .
598	Wadelincourt . . . . .	592 98	550 74	149 91	1,075 65	964 41	455	455 .
599	Wagnelée . . . . .	1,489 88	649 84	729 21	2,868 95	2,577 08	786	786 .
400	Wanfercée-Baulet . . .	4,770 29	4,658 59	1,592 79	11,021 67	9,900 47	4,667	4,667 .
401	Wangnies . . . . .	878 15	985 59	255 54	2,097 28	1,885 95	1,004	1,004 .
402	Wannebecq . . . . .	686 49	992 40	215 06	1,895 95	1,701 28	899	899 .
405	Warchin . . . . .	686 49	906 20	101 45	1,694 12	1,521 78	465	465 .
404	Warcoing . . . . .	1,455 51	2,248 16	894 81	4,598 48	4,150 69	1,008	1,008 .
405	Warquignies . . . . .	1,529 57	1,858 08	564 51	5,751 96	5,570 29	1,141	1,141 .
406	Wasmes - Audemets - Briffœil.	962 85	1,566 85	407 75	2,737 41	2,458 94	975	975 .
407	Wasnœl . . . . .	5,590 59	5,925 58	1,192 78	8,508 95	7,645 56	2,451	2,451 .
408	Watripont . . . . .	565 51	589 77	104 08	1,057 56	949 80	562	562 .
409	Waudrez . . . . .	1,705 55	2,450 25	555 55	4,511 11	5,872 56	891	891 .
410	Wayaux . . . . .	405 90	555 49	78 05	1,055 44	750 45	472	472 .
411	Wez-Velvain . . . . .	1,765 65	2,185 76	424 28	4,568 49	5,924 11	1,278	1,278 .
412	Wiers . . . . .	4,528 51	4,517 51	1,697 55	10,455 17	9,589 80	5,874	5,874 .
415	Wihéries . . . . .	2,245 85	5,298 11	1,075 90	6,617 86	5,944 65	2,754	2,754 .
414	Willanpais . . . . .	411 08	909 65	146 71	1,597 44	1,554 09	656	656 .
415	Willemeau . . . . .	590 54	908 22	179 81	1,687 57	1,515 75	592	592 .
416	Wodecq . . . . .	1,949 01	2,544 16	557 14	5,050 61	4,756 85	2,279	2,279 .
TOTAL POUR LA PROVINCE.		1,152,026 54	1,428,402 85	415,154 72	2,995,564 11	2,689,059 07	755,225	755,225 .

N <sup>o</sup> d'ordre.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1889	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LIÈGE.

1	Abée . . . . .	556 71	818 01	195 56	1,568 28	1,408 74	652	652 .
2	Abolens . . . . .	186 20	210 95	115 67	510 82	458 86	560	560 .
3	Acosse . . . . .	165 27	258 70	55 44	459 41	412 67	359	359 .
4	Aineffe . . . . .	205 58	546 90	41 86	594 14	555 70	140	140 .
5	Alleur . . . . .	965 95	1,184 07	459 84	2,589 84	2,526 58	955	955 .
6	Amay . . . . .	5,475 68	4,715 48	1,758 68	9,945 84	8,954 08	4,049	4,049 .
7	Ampsin . . . . .	2,481 57	2,128 60	1,095 47	5,706 64	5,126 12	1,957	1,957 .
8	Andrimont . . . . .	10,669 68	5,669 90	2,912 62	19,252 20	17,295 74	5,456	5,456 .
9	Angleur . . . . .	12,500 46	9,978 75	3,971 07	26,450 88	25,760 12	4,557	4,557 .
10	Ans . . . . .	6,688 71	8,710 54	1,771 97	17,171 22	15,424 45	5,644	5,644 .
11	Antheit . . . . .	5,669 12	1,779 78	1,944 81	7,595 71	6,641 57	3,010	3,010 .
12	Anthistes . . . . .	896 98	1,445 40	488 81	2,851 19	2,545 18	1,285	1,285 .
13	Argenteau . . . . .	1,595 55	1,945 60	597 85	5,641 76	5,275 99	866	866 .
14	Attenhoven . . . . .	708 75	598 40	405 68	1,710 85	1,556 79	1,252	1,252 .
15	Aubel . . . . .	4,520 18	8,084 19	1,805 78	14,410 15	12,944 25	5,046	5,046 .
16	Avennes . . . . .	575 54	456 05	456 24	1,448 45	1,501 09	582	582 .
17	Avernas-le-Bauduin . . . . .	488 04	421 25	525 18	1,252 47	1,107 09	642	642 .
18	Avin . . . . .	526 05	928 80	108 78	1,565 65	1,404 57	922	922 .
19	Avins (les) . . . . .	484 47	549 70	258 27	1,272 44	1,145 00	504	504 .
20	Awans . . . . .	989 75	1,505 80	841 71	5,155 24	2,816 50	1,245	1,245 .
21	Awirs . . . . .	1,411 41	1,097 50	460 62	2,969 55	2,667 27	1,775	1,775 .
22	Ayeneux . . . . .	5,518 05	2,681 50	449 87	4,449 20	5,096 60	1,222	1,222 .
23	Aywaille . . . . .	2,786 42	4,212 90	1,997 81	8,997 15	8,081 88	5,515	5,515 .
24	Baelen . . . . .	2,678 54	5,622 92	769 15	7,070 41	6,551 16	2,056	2,056 .
25	Barchon . . . . .	454 95	799 45	525 02	1,579 40	1,418 75	579	579 .
26	Bas-Oha . . . . .	1,262 45	1,656 90	196 10	5,095 45	2,780 56	971	971 .
27	Basse-Boileux . . . . .	257 58	414 95	195 59	846 12	760 05	520	520 .
28	Battice . . . . .	5,572 18	6,487 58	1,175 41	11,052 97	9,910 62	2,854	2,854 .
29	Beaufays . . . . .	1,016 26	1,556 20	558 12	5,110 58	2,794 15	989	989 .
30	Bellaire . . . . .	891 87	1,575 15	455 54	2,920 56	2,625 46	1,086	1,086 .
31	Ben-Ahin . . . . .	2,515 07	2,495 .	574 58	5,582 45	5,014 57	2,466	2,466 .
32	Bergilez . . . . .	565 08	774 46	110 65	1,448 17	1,500 85	672	672 .
33	Berloz . . . . .	415 75	947 50	121 25	1,484 26	1,555 27	702	702 .
34	Berneau . . . . .	424 15	696 50	167 68	1,288 11	1,157 07	460	460 .

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					POPULATION de droit de la commune après le recensement définitif de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FORCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LIÈGE (SUITE).

35	Bertrée . . . . .	107 40	332 49	99 36	649 25	583 20	372	372 »
36	Bettincourt . . . . .	190 05	235 98	60 38	504 41	453 10	436	436 »
37	Beyne-Heusay . . . . .	2,460 88	3,384 40	1,282 24	7,136 52	6,410 55	2,975	2,975 »
38	Bierset . . . . .	595 01	856 90	296 58	1,749 39	1,571 43	670	670 »
39	Bilstain . . . . .	1,585 99	1,791 55	902 90	4,289 51	3,845 07	672	672 »
40	Bleret . . . . .	182 07	411 65	57 68	651 38	585 12	316	316 »
41	Boëlhe . . . . .	281 12	419 70	86 47	787 29	707 20	354	354 »
42	Boirs . . . . .	950 98	916 37	460 53	2,336 08	2,098 98	1,141	1,141 »
43	Bois et Borsu . . . . .	710 99	1,107 97	341 44	2,160 40	1,940 65	975	975 »
44	Bolland . . . . .	479 57	1,278 60	127 14	1,885 31	1,693 53	588	588 »
45	Bombaye . . . . .	361 20	548 40	150 86	1,060 46	952 58	463	463 »
46	Bonnelles . . . . .	920 43	1,425 23	378 15	2,923 85	2,626 40	1,570	1,570 »
47	Borlez . . . . .	541 74	652 29	192 87	1,166 81	1,048 11	454	454 »
48	Bovenistier . . . . .	206 22	350 53	68 20	624 75	561 20	381	381 »
49	Bra . . . . .	433 51	504 44	150 82	1,068 77	960 05	938	938 »
50	Braives . . . . .	970 48	1,038 45	478 17	2,487 10	2,234 10	980	980 »
51	Bressoux . . . . .	3,948 98	4,310 55	1,546 34	9,805 87	8,808 55	2,256	2,256 »
52	Burdinne . . . . .	686 28	984 30	307 27	1,978 05	1,776 83	919	919 »
53	Celles . . . . .	847 91	1,518 01	370 45	2,736 05	2,458 53	1,118	1,118 »
54	Cerexhe-Heuseux . . . . .	588 14	1,333 15	264 80	2,186 09	1,963 71	803	803 »
55	Chaineux . . . . .	2,092 58	3,688 30	640 26	6,421 14	5,767 94	1,604	1,604 »
56	Chapon-Seraing . . . . .	474 18	762 95	236 22	1,473 35	1,341 44	518	518 »
57	Charneux . . . . .	2,787 03	4,463 35	907 12	8,157 72	7,327 86	1,955	1,955 »
58	Chaufontaine . . . . .	3,020 67	5,371 30	1,130 »	7,530 97	6,764 87	1,502	1,502 »
59	Chénée . . . . .	12,077 38	11,178 55	4,822 27	28,678 »	25,221 72	5,765	5,765 »
60	Cheratte . . . . .	1,084 99	2,721 »	991 17	5,607 16	5,117 61	2,438	2,438 »
61	Chevron . . . . .	409 92	477 04	211 56	1,098 52	986 77	873	873 »
62	Chockier . . . . .	1,349 53	1,786 15	662 75	3,798 41	3,412 01	857	857 »
63	Ciplet . . . . .	452 69	458 55	125 85	1,017 09	915 62	928	928 »
64	Clavier . . . . .	1,206 80	2,220 55	442 17	3,875 32	3,481 10	1,119	1,119 »
65	Clermont (Huy) . . . . .	933 40	1,658 90	500 33	3,092 63	2,778 03	936	936 »
66	Clermont (Verviers) . . . . .	2,093 84	4,243 70	529 26	6,866 80	6,168 26	1,969	1,969 »
67	Comblain-au-Pont . . . . .	2,199 40	2,974 20	1,393 95	6,567 55	5,809 46	2,063	2,063 »
68	Cornesse . . . . .	2,984 10	2,831 20	1,042 95	6,858 25	6,160 37	1,814	1,814 »

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1880.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1880.
		IMMOBILIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LIÈGE (SUITE).

69	Couthuin . . . . .	1,984 08	2,500 01	529 05	4,905 12	4,404 54	5,105	3,195	»
70	Gras-Avernas. . . . .	405 70	555 70	117 42	1,054 83	947 57	847	847	»
71	Gréhen . . . . .	527 81	511 84	249 87	1,089 52	978 69	647	647	»
72	Crisnée . . . . .	522 65	510 88	185 51	1,016 82	913 38	466	466	»
75	Dalhem. . . . .	888 25	1,229 75	572 90	2,690 88	2,417 15	1,088	1,088	»
74	Darion . . . . .	55 44	57 25	22 10	154 79	121 08	174	174	»
75	Dison. . . . .	37,422 35	25,104 60	12,855 77	75,562 72	65,899 78	11,842	11,842	»
76	Dolembreux . . . . .	300 25	802 50	151 90	1,344 74	1,207 94	559	559	»
77	Donceel. . . . .	235 27	361 98	49 18	646 45	580 67	271	271	»
78	Ehein. . . . .	284 55	486 90	95 06	866 51	778 56	141	141	»
79	Elixem . . . . .	154 42	82 70	65 82	500 94	270 55	255	255	»
80	Ellemelle . . . . .	219 58	554 95	60 97	815 50	732 56	559	559	»
81	Embourg . . . . .	1,979 81	1,957 70	454 69	4,372 20	3,927 45	950	950	»
82	Embresin . . . . .	827 61	759 80	410 99	1,997 50	1,794 50	765	765	»
83	Engis. . . . .	2,665 50	2,194 70	899 25	5,757 45	5,171 77	1,607	1,067	»
84	Ensival . . . . .	15,555 17	12,952 55	5,709 87	52,195 59	28,920 26	5,815	5,815	»
85	Ernonheid. . . . .	111 51	155 20	45 56	290 27	260 74	200	200	»
86	Esneux . . . . .	4,061 68	5,754 50	1,867 67	11,683 65	10,495 11	2,601	2,601	»
87	Evegnée. . . . .	220 56	285 65	101 44	605 45	545 86	251	251	»
88	Fairon-Comblain. . . . .	841 19	1,108 50	595 72	2,545 21	2,104 85	871	871	»
89	Fallais . . . . .	951	925 02	248 65	2,102 65	1,888 75	825	825	»
90	Feneur . . . . .	291 76	327 85	142 86	762 47	684 91	290	290	»
91	Ferrières . . . . .	802 55	952 55	291 80	2,026 90	1,820 71	1,207	1,207	»
92	Fexhe-le-haut-Clocher.	800 17	1,122 60	561 15	2,483 90	2,251 22	597	597	»
95	Fexhe-Slins . . . . .	757 82	1,446 84	450 95	2,655 59	2,567 48	969	969	»
94	Filot. . . . .	241 50	504 25	80 21	625 96	562 28	568	568	»
95	Fize-Fontaine . . . . .	456 75	455 40	166 05	1,056 18	930 77	752	752	»
96	Fize-le-Marsal . . . . .	224 28	407 92	75 15	705 35	655 58	490	490	»
97	Flémalle-Grande. . . . .	4,519 97	4,409 20	1,508 94	10,458 11	9,576 28	5,850	5,850	»
98	Flémalle-Haute. . . . .	2,653 65	3,768 05	1,087 04	7,508 70	6,744 87	2,434	2,434	»
99	Fléron . . . . .	1,887 62	2,845 35	1,110 59	5,845 56	5,249 11	1,655	1,055	»
100	Flône. . . . .	559 78	292 75	69 51	701 84	650 44	206	206	»
101	Foiz . . . . .	304 22	366 17	128 86	799 25	717 94	526	526	»
102	Forêt. . . . .	5,595 42	5,006 80	2,746 29	13,546 51	11,988 82	3,507	3,507	»

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	

## PROVINCE DE LIÈGE (SUITE).

103	Fosse . . . . .	516 54	552 02	294 00	1,162 65	1,044 58	524	524 »
104	Fouzon-le-Comte . . .	1,051 96	1,754 25	478 56	3,254 77	2,925 67	1,292	1,292 »
105	Fouzon-Saint-Martin . .	672 14	1,026 50	204 75	1,905 39	1,709 77	1,005	1,005 »
106	Fouzon-Saint-Pierre . .	254 57	598 87	92 61	726 08	652 22	365	365 »
107	Fraipont . . . . .	1,781 85	2,290 25	915 80	4,987 90	4,480 40	1,592	1,592 »
108	Fraiture . . . . .	405 16	519 45	148 15	1,072 76	965 65	552	552 »
109	Francochamps . . . . .	446 46	710 51	270 16	1,427 15	1,281 95	971	971 »
110	Freloux . . . . .	41 72	54 94	19 70	96 56	86 56	81	81 »
111	Fumal . . . . .	557 85	570 75	96 99	1,225 57	1,100 90	770	770 »
112	Geer . . . . .	152 51	266 40	94 42	493 55	445 15	357	357 »
113	Gemmenich . . . . .	1,510 26	2,452 69	591 65	4,154 60	5,714 »	1,886	1,886 »
114	Glain . . . . .	2,144 24	2,801 52	637 51	5,585 10	5,015 15	1,519	1,519 »
115	Gleixhe . . . . .	296 52	201 90	54 76	555 18	496 91	258	258 »
116	Gleize (la) . . . . .	764 40	1,098 42	281 24	2,144 06	1,925 95	1,085	1,085 »
117	Glons . . . . .	1,475 60	2,192 65	320 24	4,488 47	4,051 87	2,000	2,000 »
118	Goë . . . . .	1,296 55	1,287 10	465 09	3,018 52	2,758 40	609	609 »
119	Gomzé-Andoumont . . .	509 89	686 65	179 16	1,175 70	1,056 10	416	416 »
120	Grâce-Berleur . . . . .	3,086 50	2,895 85	1,058 74	7,010 89	6,506 68	2,744	2,744 »
121	Grand-Axhe . . . . .	510 20	471 19	59 79	850 18	765 69	590	590 »
122	Grand-Hallet . . . . .	445 41	414 25	200 47	1,060 15	952 29	1,069	1,069 »
123	Grand-Rechain . . . . .	1,271 54	1,801 85	306 75	3,379 92	5,056 09	955	955 »
124	Grandville . . . . .	257 95	298 87	120 55	677 55	590 48	510	510 »
125	Grivegnée . . . . .	12,866 98	11,186 75	4,914 19	28,267 92	25,592 52	7,171	7,171 »
126	Haccourt . . . . .	1,255 50	1,718 20	794 77	3,748 47	5,567 15	1,975	1,975 »
127	Hamoir . . . . .	756 »	1,588 80	516 68	2,661 48	2,590 74	920	920 »
128	Haneffe . . . . .	562 66	757 45	194 64	1,494 75	1,542 68	1,020	1,020 »
129	Hannesche . . . . .	581 29	482 45	106 41	970 15	871 44	443	443 »
150	Haanot . . . . .	2,468 41	5,200 04	1,765 78	9,455 15	8,475 55	1,659	1,659 »
151	Harzé . . . . .	594 95	824 60	524 49	1,744 02	1,566 61	982	982 »
152	Henri-Chapelle . . . . .	1,052 42	5,660 29	550 99	5,815 70	5,249 24	1,557	1,557 »
155	Hermalle-sous-Argen- teau . . . . .	1,180 20	1,980 20	618 99	3,779 59	3,594 95	1,242	1,242 »
154	Hermalle-sous-Huy . . .	2,155 25	1,904 45	451 92	4,491 60	4,054 68	961	961 »
155	Hermée . . . . .	655 74	754 16	455 75	1,825 65	1,638 12	1,115	1,115 »
156	Héron . . . . .	715 25	1,051 60	240 74	1,985 57	1,785 59	1,186	1,186 »

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1880.	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FORCÉMENT, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LIÈGE (SUITE).

137	Ilerstal . . . . .	16,826 81	20,978 47	10,817 65	48,622 93	45,076 69	11,578	11,378 »
138	Heure-le-Romain . . .	821 45	786 70	404 46	2,012 61	1,807 87	1,406	1,406 »
139	Heusy . . . . .	5,255 67	5,607 15	619 58	9,480 40	8,516 »	1,155	1,155 »
140	Hodeige . . . . .	275 59	380 56	155 42	811 37	728 83	549	549 »
141	Hody . . . . .	186 48	264 50	99 65	550 41	494 42	248	248 »
142	Hognoul . . . . .	681 17	761 61	415 85	1,886 61	1,694 69	517	517 »
143	Hollogne-aux-Pierres .	4,081 91	5,678 25	1,608 95	9,569 11	8,416 02	5,176	3,176 »
144	Hollogne-sur-Geer . .	690 76	1,014 45	460 42	2,165 65	1,945 53	765	765 »
145	Hombourg . . . . .	1,551 49	2,697 54	427 60	4,476 45	4,021 06	1,548	1,548 »
146	Horion-Hozémont . . .	2,555 26	2,558 25	712 81	5,806 50	5,215 65	5,729	5,729 »
147	Housse . . . . .	650 70	779 »	567 27	1,776 07	1,596 20	907	907 »
148	Houtain-l'Évêque . . .	540 89	550 50	278 07	1,569 26	1,220 07	1,012	1,012 »
149	Houtain-Saint-Siméon	589 55	791 »	295 57	1,676 70	1,506 15	1,246	1,246 »
150	Huccorgne . . . . .	454 50	565 90	104 91	1,125 11	1,008 86	611	611 »
151	Jalhay . . . . .	1,028 51	2,151 »	555 58	3,555 09	3,175 48	2,108	2,108 »
152	Jehay-Bodegnée . . .	1,181 55	1,456 55	525 55	2,961 45	2,660 17	1,555	1,555 »
153	Jemeppe . . . . .	11,855 66	12,479 09	5,062 58	29,595 55	26,405 04	6,255	6,255 »
154	Jeneffe . . . . .	516 18	818 27	158 27	1,492 72	1,540 87	731	731 »
155	Julémont . . . . .	289 66	617 90	99 51	1,007 07	904 62	283	283 »
156	Jupille . . . . .	6,951 77	6,460 55	5,019 85	16,451 95	14,760 59	4,115	4,115 »
157	Juprelle . . . . .	448 84	682 54	580 81	1,511 99	1,558 18	717	717 »
158	Kemexhe . . . . .	258 14	280 51	109 67	628 12	564 22	555	555 »
159	Lacr . . . . .	135 54	245 01	64 90	495 45	445 25	472	472 »
160	Lambermont . . . . .	4,850 55	5,446 50	1,700 81	9,977 66	8,962 67	1,250	1,250 »
161	Lamine . . . . .	172 97	514 08	74 10	561 15	504 07	546	546 »
162	Lamontzée . . . . .	508 »	522 45	57 02	887 47	797 19	560	560 »
163	Landen . . . . .	2,052 59	2,766 01	1,921 53	5,820 15	5,228 07	1,722	1,722 »
164	Landenne . . . . .	1,071 42	849 51	426 64	2,547 57	2,108 76	1,894	1,894 »
165	Lantin . . . . .	242 41	498 11	107 11	757 63	680 56	594	594 »
166	Lantremange . . . . .	518 85	461 11	110 66	890 62	800 02	465	465 »
167	Latinne . . . . .	552 08	566 95	192 75	1,292 66	1,161 16	962	962 »
168	Lavoir . . . . .	257 09	295 95	60 04	595 08	552 75	546	546 »
169	Lens-Saint-Remy . . .	764 19	1,061 55	252 21	2,077 95	1,866 57	1,561	1,561 »
170	Lens-Saint-Servais . .	127 68	167 55	56 40	551 65	515 86	595	595 »

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1889.	POPULATION de droit de la COMMUNE d'après le recensement définitif de l'année 1880	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1889.
		FONCIER, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LIÈGE (SUITE).

171	Lens-sur-Geer . . . . .	294 56	585 70	107 02	787 88	707 73	287	287 .
172	Lierneux . . . . .	1,264 02	2,002 18	728 87	3,995 07	3,589 20	2,358	2,358 .
173	Liers . . . . .	530 11	744 27	360 09	1,634 47	1,647 86	387	387 .
174	Ligny . . . . .	303 59	592 60	148 15	751 32	677 59	411	411 .
175	Limbourg . . . . .	10,067 81	10,697 82	3,878 14	25,543 77	22,945 20	4,118	4,118 .
176	Limont . . . . .	524 58	1,007 77	231 23	1,763 58	1,584 18	640	640 .
177	Lincent . . . . .	806 19	1,055 58	367 96	2,227 53	2,000 93	1,395	1,395 .
178	Linchet . . . . .	53 54	64 35	10 20	127 89	114 83	103	103 .
179	Lixhe . . . . .	554 26	792 80	219 71	1,566 77	1,407 30	806	806 .
180	Loncin . . . . .	788 34	1,058 43	230 63	2,077 40	1,866 07	791	791 .
181	Lorcé . . . . .	219 24	241 50	161 64	622 38	550 07	462	462 .
182	Louveigné . . . . .	1,350 65	2,096 92	593 96	4,041 53	3,630 40	1,615	1,615 .
183	Magnée . . . . .	239 96	380 05	92 58	721 59	618 18	328	328 .
184	Marchin . . . . .	5,430 13	4,401 20	2,175 94	12,101 27	10,870 23	4,592	4,592 .
185	Marneffe . . . . .	666 47	976 74	140 65	1,785 86	1,602 39	776	776 .
186	Meeffe . . . . .	551 81	456 55	244 65	1,252 81	1,125 37	957	957 .
187	Mélin . . . . .	627 27	1,195 80	207 52	2,030 59	1,824 03	805	805 .
188	Membach . . . . .	681 24	1,365 30	148 46	2,195 .	1,971 71	817	817 .
189	Meerdorp . . . . .	460 11	623 25	140 37	1,223 73	1,099 24	761	761 .
190	Micheroux . . . . .	768 59	1,028 45	222 73	2,019 57	1,814 13	289	289 .
191	Milmorte . . . . .	626 22	679 70	272 16	1,578 08	1,417 55	1,109	1,109 .
192	Modave . . . . .	895 72	710 75	306 37	1,912 84	1,718 25	571	571 .
193	Moha . . . . .	1,074 03	1,071 85	620 71	2,766 64	2,485 20	1,515	1,515 .
194	Momalle . . . . .	769 37	1,010 01	287 40	2,066 84	1,856 59	1,070	1,070 .
195	Mons . . . . .	2,871 61	2,633 55	1,034 17	6,539 33	5,874 11	2,520	2,520 .
196	Montegnée . . . . .	3,801 32	6,113 47	2,155 61	14,048 40	12,619 30	4,896	4,896 .
197	Montzen . . . . .	2,988 16	4,080 52	2,431 51	9,500 19	8,533 77	1,715	1,715 .
198	Moresnet . . . . .	1,242 99	2,560 49	445 65	4,049 11	3,637 21	971	971 .
199	Mortier . . . . .	746 27	1,321 05	450 77	2,518 09	2,261 93	974	974 .
200	Mortroux . . . . .	542 50	607 75	181 40	1,131 54	1,016 43	515	515 .
201	Mouland . . . . .	415 66	379 43	137 51	1,152 62	1,017 40	453	453 .
202	Moxhe . . . . .	482 50	711 75	201 27	1,595 52	1,253 58	730	730 .
203	Nandrin . . . . .	1,104 53	1,593 65	370 35	3,070 53	2,758 18	1,208	1,208 .
204	Neerhespenn . . . . .	164 01	500 67	39 10	503 78	452 33	366	366 .

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FORCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LIÈGE (SUITE).

205	Neerlanden . . . . .	160 02	226 29	52 06	438 57	595 77	595	595 »
206	Neerwinden . . . . .	270 20	478 75	98 85	847 80	761 56	455	455 »
207	Nessonvaux . . . . .	1,822 24	1,565 20	1,077 12	4,462 56	4,008 60	1,165	1,165 »
208	Neufchâteau . . . . .	862 26	1,526 55	207 15	2,595 94	2,551 86	805	805 »
209	Neuville-en-Condroz . . . . .	745 05	1,971 57	281 66	2,996 08	2,691 50	697	697 »
210	Neuville-sur-Meuse . . . . .	145 60	1,259 50	8 50	1,595 60	1,251 85	156	156 »
211	Noville . . . . .	167 58	224 65	51 12	445 35	598 25	254	254 »
212	Ocquier . . . . .	616 42	771 90	415 80	1,804 12	1,620 59	854	854 »
213	Odeur . . . . .	265 57	577 55	154 26	976 96	877 58	284	284 »
214	Oleye . . . . .	580 51	797 46	250 61	1,608 58	1,444 94	815	815 »
215	Olne . . . . .	5,658 48	4,460 55	1,790 88	9,909 71	8,901 65	5,008	5,008 »
216	Omali . . . . .	435 82	429 10	258 67	1,125 59	1,009 29	299	299 »
217	Ombret-Rausa . . . . .	657 77	729 10	556 32	1,925 19	1,727 55	955	955 »
218	Oreye . . . . .	601 30	920 81	522 17	1,844 28	1,656 07	686	686 »
219	Oteppe . . . . .	475 57	565 68	147 62	986 67	886 50	749	749 »
220	Othée . . . . .	798 70	865 57	557 90	2,002 17	1,798 50	1,568	1,568 »
221	Ouffet . . . . .	1,567 87	2,070 90	727 54	4,166 31	3,742 49	1,548	1,548 »
222	Ougrée . . . . .	15,580 89	11,072 48	6,221 70	52,675 07	29,351 14	7,978	7,978 »
225	Oupaye . . . . .	868 42	1,026 65	527 50	2,222 57	1,996 48	1,185	1,185 »
224	Outrelouxhe . . . . .	110 04	141 50	77 74	529 28	295 78	247	247 »
225	Overhespen . . . . .	161 42	197 58	77 46	456 26	591 88	585	585 »
226	Overwinden . . . . .	185 12	280 11	66 60	529 83	475 95	456	456 »
227	Pailve . . . . .	202 44	400 29	70 85	673 49	604 98	552	552 »
228	Pailhe . . . . .	547 61	618 25	224 65	1,390 49	1,249 04	556	556 »
229	Pellaines . . . . .	222 18	580 95	152 20	755 33	660 53	582	582 »
230	Pepinster . . . . .	6,290 13	5,476 95	2,246 70	14,013 78	12,588 20	2,758	2,758 »
231	Petit-Ilallet . . . . .	255 54	222 55	72 40	548 40	492 69	470	470 »
232	Petit-Rechain . . . . .	5,060 72	5,554 50	1,425 92	11,858 94	10,654 61	2,198	2,198 »
233	Plainevaux . . . . .	614 52	922 25	572 08	1,908 65	1,714 49	922	922 »
234	Polleur . . . . .	1,537 65	2,565 90	547 05	4,250 58	5,818 18	1,502	1,502 »
235	Poucet . . . . .	155 02	162 »	65 66	580 68	541 96	521	521 »
236	Poulseur . . . . .	555 66	612 75	595 55	1,563 94	1,404 85	688	688 »
237	Pousset . . . . .	585 25	675 24	155 46	1,209 95	1,086 87	681	681 »
238	Queue-du-Bois . . . . .	918 89	1,046 25	517 61	2,282 75	2,050 55	1,454	1,454 »

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1880, DE LA CONTRIBUTION				Quoto-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1880.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quoto-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1880.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LIÈGE (SUITE).

239	Racour . . . . .	725 17	896 79	273 67	1,895 63	1,701 00	981	981 »
240	Rahier . . . . .	241 01	347 92	124 76	713 69	641 09	485	485 »
241	Ramelot . . . . .	215 53	269 25	94 55	579 33	520 40	300	300 »
242	Ramet-Ivoz . . . . .	3,605 07	4,560 50	1,538 06	9,722 85	8,753 76	2,935	2,935 »
243	Reid (la) . . . . .	798 65	1,563 67	260 19	2,422 49	2,176 06	1,400	1,400 »
244	Remersdael . . . . .	406 49	1,916 50	135 96	2,458 75	2,208 64	548	548 »
245	Remicourt . . . . .	605 85	659 17	389 64	1,654 66	1,468 37	555	555 »
246	Retinne . . . . .	1,142 75	1,475 10	545 03	2,960 88	2,659 68	1,014	1,014 »
247	Richelle . . . . .	500 85	651 45	165 21	1,177 51	1,057 73	555	555 »
248	Rocour . . . . .	872 83	1,555 11	509 82	2,737 76	2,459 26	795	795 »
249	Roloux . . . . .	245 11	401 92	106 80	751 85	675 33	402	402 »
250	Romsée . . . . .	1,159 55	1,276 80	468 21	2,884 54	2,591 11	1,600	1,600 »
251	Rosoux-Crenwich . . . . .	582 06	592 61	128 26	1,102 93	990 73	669	669 »
252	Rotheux-Rimière . . . . .	725 69	1,137 97	424 91	2,288 57	2,055 76	974	974 »
253	Rouvreux . . . . .	729 47	861 60	530 19	1,921 26	1,725 82	957	957 »
254	Rumsdorp . . . . .	104 16	185 70	49 70	359 56	305 02	148	148 »
255	Saint-André . . . . .	588 08	859 »	106 07	1,553 75	1,198 07	558	558 »
256	Saint-Georges . . . . .	4,170 52	3,167 44	1,289 »	8,626 76	7,749 19	3,709	3,709 »
257	Saint-Nicolas . . . . .	4,509 47	4,205 25	1,247 89	9,962 61	8,949 15	4,556	4,556 »
258	Saint-Remy . . . . .	542 08	981 10	410 54	1,933 52	1,756 85	1,003	1,003 »
259	Saint-Severin . . . . .	444 64	562 15	509 95	1,507 74	1,174 71	665	665 »
260	Saive-Parfondvaux . . . . .	1,045 07	1,394 55	416 31	2,855 95	2,565 61	1,285	1,285 »
261	Sarl . . . . .	1,225 04	1,448 74	558 57	3,210 15	2,883 59	2,284	2,284 »
262	Seilles . . . . .	5,484 71	3,870 85	3,207 40	12,562 96	11,284 97	2,596	2,596 »
263	Semy . . . . .	373 10	1,101 10	95 32	1,569 52	1,409 86	515	515 »
264	Seraing-sur-Meuse . . . . .	60,480 70	38,935 95	22,256 56	121,673 21	109,295 81	27,407	27,407 »
265	Seraing-le-Château . . . . .	348 11	449 10	70 79	868 00	779 70	345	345 »
266	Sippenaecken . . . . .	473 97	779 86	85 22	1,339 05	1,202 85	519	519 »
267	Slins . . . . .	611 58	919 76	285 50	1,816 44	1,651 66	1,006	1,006 »
268	Soheit-Tinlot . . . . .	414 82	865 50	269 82	1,550 14	1,392 43	409	409 »
269	Soiron . . . . .	810 81	1,295 60	168 33	2,274 76	2,043 36	815	815 »
270	Soumagne . . . . .	2,798 25	4,403 55	1,174 45	8,466 25	7,605 01	3,046	3,046 »
271	Sprimont . . . . .	2,051 42	3,275 50	2,025 42	7,552 34	6,604 41	2,791	2,791 »
272	Stembert . . . . .	2,431 50	3,082 60	967 62	6,481 81	5,822 44	1,786	1,786 »

N <sup>o</sup> d'ordre.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					POPULATION de droit de la commune d'après le recensement définitif de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement	PERSONNELLE	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5	6.	7.	8	9.

## PROVINCE DE LIÈGE (SUITE).

275	Stoumont . . . . .	504 15	323 61	254 12	861 88	774 20	519	519 »
274	Strée . . . . .	772 05	957 90	520 68	2,050 61	1,842 01	1,125	1,125 »
275	Tavier . . . . .	1,142 55	1,457 55	525 90	5,125 58	2,805 85	1,247	1,247 »
276	Terwagne. . . . .	569 67	550 15	155 71	1,955 53	946 56	498	498 »
277	Teuven . . . . .	487 15	1,240 45	214 09	1,941 65	1,744 15	664	664 »
278	Theux. . . . .	7,125 58	7,615 11	5,144 68	17,885 57	16,065 95	4,751	4,751 »
279	Thimister. . . . .	5,555 84	5,426 47	1,104 56	9,884 67	8,879 14	2,755	2,755 »
280	Thisnes. . . . .	1,165 78	1,570 78	770 57	5,507 15	2,970 71	1,608	1,608 »
281	Thys. . . . .	245 88	406 90	105 56	754 54	677 60	594	594 »
282	Tignée. . . . .	209 72	275 95	57 22	542 89	487 66	206	206 »
285	Tilange. . . . .	1,541 75	2,625 50	595 79	4,762 84	4,278 55	1,420	1,420 »
284	Tilff. . . . .	2,770 04	5,806 40	1,691 82	8,268 26	7,427 15	1,868	1,868 »
285	Tilleur. . . . .	8,766 94	6,550 10	1,550 69	16,847 75	15,155 87	4,511	4,511 »
286	Tourinnes. . . . .	118 09	185 15	55 77	555 01	500 95	505	505 »
287	Trembleur. . . . .	1,174 25	1,897 70	605 40	5,677 55	5,505 26	2,050	2,050 »
288	Trognée . . . . .	474 55	470 75	580 64	1,554 92	1,199 12	404	404 »
289	Vaux-et-Borsset. . . . .	675 15	1,159 05	280 01	2,094 21	1,881 17	1,050	1,050 »
290	Vaux-sous-Chèvremont.	5,012 56	4,894 85	2,071 61	11,979 02	10,760 44	5,185	5,185 »
291	Velroux. . . . .	276 99	271 95	75 80	622 72	559 57	579	579 »
292	Verlaine. . . . .	1,182 86	2,001 75	412 62	5,597 25	5,251 50	1,791	1,791 »
293	Viemme. . . . .	456 89	706 52	241 18	1,404 59	1,261 55	618	618 »
294	Vierset-Barse . . . . .	2,058 55	2,111 60	728 09	4,898 04	4,599 78	1,558	1,558 »
295	Vieux-Ville. . . . .	182 84	144 15	82 52	409 51	567 85	262	262 »
296	Vieux-Walleffes. . . . .	258 16	559 »	80 12	897 28	806 00	516	516 »
297	Ville-en-Hesbaye . . . . .	487 06	555 25	141 79	1,182 10	1,061 85	727	727 »
298	Villers-aux-Tours. . . . .	265 57	525 80	164 70	755 87	678 98	476	476 »
299	Villers-le-Bouillet. . . . .	1,121 21	996 65	542 12	2,959 98	2,658 87	2,599	2,599 »
500	Villers-l'Évêque. . . . .	728 »	917 01	425 01	2,070 02	1,859 44	1,252	1,252 »
501	Villers-le-Peuplier. . . . .	424 20	612 65	180 49	1,217 54	1,095 50	752	752 »
502	Villers-le-Temple. . . . .	958 79	1,567 02	572 91	2,898 72	2,605 85	1,111	1,111 »
505	Villers-Saint-Siméon. . . . .	202 86	599 45	98 61	700 92	629 62	586	586 »
504	Vinalmont. . . . .	1,071 »	1,621 62	580 01	5,072 65	2,760 06	1,441	1,441 »
505	Visé . . . . .	4,147 99	6,745 70	2,056 16	12,947 85	11,650 71	2,820	2,820 »
506	Vissoul . . . . .	157 56	176 48	51 23	385 07	545 90	251	251 »

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPECIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quotepart de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement de l'année 1880.	Quotepart de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LIÈGE (SUITE).

507	Vivegnis . . . . .	981 26	1,270 45	680 52	2,952 25	2,035 04	1,515	1,515 »
508	Voroux-Goreux . . . .	571 84	680 55	108 85	1,170 02	1,051 00	405	405 »
509	Voroux-lez-Liers . . .	265 95	455 57	154 50	855 10	786 52	370	370 »
510	Vottem . . . . .	2,018 51	1,878 61	601 56	4,498 28	4,040 09	2,568	2,568 »
511	Vyle-et-Tharoul . . .	450 56	807 50	111 79	1,349 65	1,212 56	527	527 »
512	Waleffes (les) . . . .	855 61	1,225 80	518 64	2,478 05	2,225 96	967	967 »
513	Walsbets . . . . .	211 54	211 90	116 72	540 16	485 21	254	254 »
514	Wamont . . . . .	640 81	525 11	575 55	1,846 25	1,054 44	835	835 »
515	Wandre . . . . .	5,696 56	5,208 15	1,514 58	10,419 09	9,559 10	3,750	4,750 »
516	Wanghe . . . . .	86 94	107 15	22 10	216 19	194 20	212	212 »
517	Wanne . . . . .	415 70	645 58	215 00	1,272 88	1,145 40	866	866 »
518	Wansin . . . . .	256 25	175 60	65 52	477 17	428 65	407	407 »
519	Wanze . . . . .	1,780 52	1,554 50	466 69	3,801 51	3,414 80	708	708 »
520	Waremme . . . . .	5,236 54	8,659 19	2,556 82	16,422 55	14,751 76	2,917	2,917 »
521	Warêt-l'Évêque . . . .	455 96	456 40	157 49	1,029 85	925 19	854	854 »
522	Warnant-Dreye . . . .	918 05	917 95	510 67	2,176 67	1,955 24	1,554	1,554 »
525	Warsage . . . . .	561 10	1,425 58	507 25	2,295 82	2,060 48	755	755 »
524	Warzée . . . . .	546 01	469 60	101 60	917 21	825 91	461	461 »
525	Wasseiges . . . . .	1,626 06	1,416 67	469 11	2,911 84	2,615 65	1,220	1,220 »
526	Wagnez . . . . .	2,257 57	5,019 50	766 44	6,045 51	5,428 54	1,914	1,914 »
527	Welkenraedt . . . . .	2,292 45	4,201 95	806 10	7,500 48	6,557 85	1,925	1,925 »
528	Werbomont . . . . .	152 88	155 90	60 59	319 57	515 85	508	508 »
529	Wezeren . . . . .	129 15	250 25	50 19	429 59	585 89	221	221 »
530	Wilhagne . . . . .	138 61	597 24	105 21	699 11	627 09	295	295 »
531	Xhendelesse . . . . .	825 09	1,291 85	189 08	2,506 02	2,071 41	943	943 »
532	Xhendremael . . . . .	545 69	551 96	171 65	1,267 50	1,158 58	1,002	1,002 »
533	Xhor.s . . . . .	602 42	906 45	518 90	1,827 77	1,641 84	842	842 »
534	Yernée-Fraineux . . .	247 58	551 75	104 86	883 99	794 06	515	515 »
TOTAL POUR LA PROVINCE.		501,524 58	655,298 54	250,806 48	1,484,420 40	1,555,425 47	467,157	467,157 »

N <sup>o</sup> d'ordre.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1880	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1880.
		FOUCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PAYEMENTS.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LIMBOURG.

1	Achel . . . . .	695 84	990 25	204 11	1,888 20	1,696 12	982	982 *
2	Aelst . . . . .	210 70	506 05	96 58	614 05	551 57	427	427 *
3	Alken . . . . .	2,088 24	5,797 52	759 61	6,645 57	5,969 55	2,954	2,954 *
4	Asch . . . . .	510 24	405 45	115 62	827 51	745 15	595	595 *
5	Basheers . . . . .	86 10	262 70	11 90	560 70	524 01	126	126 *
6	Bassange . . . . .	718 55	889 19	557 80	1,965 54	1,765 59	1,117	1,117 *
7	Beeck . . . . .	521 02	404 50	126 10	851 42	764 81	474	474 *
8	Beeringen . . . . .	991 76	1,954 76	612 46	3,558 98	3,196 94	1,504	1,504 *
9	Berbroeck . . . . .	254 52	268 05	82 70	605 27	545 70	584	584 *
10	Berg . . . . .	211 26	201 25	82 89	585 40	525 85	416	416 *
11	Berlingen . . . . .	171 78	209 80	51 66	453 24	580 17	246	246 *
12	Beverloo . . . . .	567 91	755 80	189 67	1,515 58	1,359 45	1,025	1,025 *
15	Beverst . . . . .	571 62	1,005 51	172 76	1,749 69	1,571 70	868	868 *
14	Bilsen . . . . .	2,221 24	4,114 59	1,541 51	7,876 04	7,075 66	2,416	2,416 *
15	Binderveld . . . . .	226 59	255 45	66 40	548 44	492 65	448	448 *
16	Bocholt . . . . .	967 12	1,194 85	459 68	2,621 65	2,554 96	1,765	1,765 *
17	Bommershoven . . . . .	558 26	819 55	88 54	1,266 15	1,157 55	515	515 *
18	Borloo . . . . .	522 65	589 55	197 21	1,109 17	996 54	486	486 *
19	Boorsheim . . . . .	665 60	717 28	225 15	1,604 01	1,440 84	1,015	1,015 *
20	Bouckhout . . . . .	112 98	197 06	22 10	552 14	298 55	225	225 *
21	Bourg-Léopold . . . . .	2,108 96	5,797 70	2,246 15	8,062 81	7,242 61	1,871	1,871 *
22	Brée . . . . .	2,594 *	5,942 25	1,617 95	7,954 18	7,145 05	2,485	2,485 *
25	Brouckom . . . . .	147 *	142 04	67 75	556 79	520 49	290	290 *
24	Brusthem . . . . .	955 08	1,252 62	551 56	2,559 06	2,280 77	1,504	1,504 *
25	Buvingen . . . . .	159 86	255 29	46 55	419 68	576 99	258	258 *
26	Canne . . . . .	615 54	775 50	211 04	1,597 68	1,455 15	822	822 *
27	Caulille . . . . .	254 51	414 20	85 82	754 55	677 59	559	559 *
28	Coninxheim . . . . .	202 02	240 21	51 90	494 15	445 86	502	502 *
29	Corswarem . . . . .	406 65	540 45	157 05	1,084 11	975 85	616	616 *
30	Cortesseem . . . . .	1,114 55	1,671 22	571 84	5,157 59	2,856 20	1,228	1,228 *
31	Corthys . . . . .	164 45	556 10	55 15	555 68	497 56	275	275 *
32	Cosen . . . . .	552 80	411 17	120 *	885 97	794 05	714	714 *
33	Coursel . . . . .	858 25	910 54	504 95	2,062 72	1,852 89	2,055	2,055 *
34	Curange . . . . .	1,325 52	1,979 92	448 93	5,754 57	5,372 45	1,524	1,524 *

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement définitif de l'année 1860.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LIMBOURG (SUITE).

53	Cuttecoven. . . . .	125 02	117 80	20 96	263 78	256 95	159	139 »
56	Diepenbeek . . . . .	1,890 98	5,544 15	751 52	6,186 45	5,557 12	3,458	3,458 »
57	Dilsen. . . . .	695 45	686 77	297 54	1,679 76	1,508 88	1,167	1,167 »
58	Donck . . . . .	479 29	777 47	122 94	1,379 70	1,259 55	709	709 »
59	Duras. . . . .	581 71	425 57	25 30	852 78	748 06	267	267 »
40	Eben-Emael . . . .	985 64	1,044 45	410 56	2,447 65	2,198 64	1,556	1,556 »
41	Eelen. . . . .	587 72	913 70	250 19	1,751 61	1,555 46	829	829 »
42	Ellicom. . . . .	174 72	161 40	91 26	427 58	585 90	211	211 »
43	Engelmanshoven. . .	165 97	251 75	81 62	499 54	448 54	265	265 »
44	Eygenbilsen . . . . .	559 50	800 49	215 22	1,575 01	1,414 79	991	991 »
45	Eysden . . . . .	266 70	298 92	64 90	650 52	566 58	558	558 »
46	Exel . . . . .	682 57	1,008 75	459 64	2,150 96	1,914 10	1,385	1,385 »
47	Fall-et-Mheer . . . .	568 19	901 55	205 60	1,675 14	1,504 75	1,105	1,105 »
48	Fologne. . . . .	256 88	591 60	58 85	687 51	617 59	401	401 »
49	Freeren. . . . .	591 25	541 77	126 42	1,059 44	951 65	519	519 »
50	Frésin . . . . .	220 50	281 15	92 67	594 52	535 86	274	274 »
51	Gelinden . . . . .	620 20	771 20	198 57	1,589 97	1,428 25	854	854 »
52	Gellick . . . . .	265 62	581 51	85 56	728 69	654 56	620	620 »
53	Genck. . . . .	1,077 51	1,910 75	525 51	5,513 77	5,156 55	2,171	2,171 »
54	Genoels-Elderen . . .	191 52	251 85	52 50	475 67	427 28	504	504 »
55	Gerdingen. . . . .	215 60	506 65	120 »	642 25	576 92	517	517 »
56	Gingelom . . . . .	850 27	1,557 51	371 64	2,759 42	2,460 75	1,050	1,050 »
57	Gors-op-Leeuw. . . . .	468 02	517 »	74 76	1,059 58	951 61	452	452 »
58	Gorssum. . . . .	257 18	419 58	165 60	840 56	754 87	472	472 »
59	Gossoncourt (lez-Looz).	188 79	550 95	95 58	655 12	568 71	251	251 »
60	Gothem. . . . .	126 65	164 10	59 52	350 25	514 62	206	206 »
61	Goyer. . . . .	1,026 48	1,709 05	457 14	5,192 65	2,867 87	1,160	1,160 »
62	Grand-Brogel . . . .	516 12	415 08	85 05	814 25	751 42	712	712 »
63	Grand-Jamine . . . .	528 79	577 85	70 50	977 14	877 74	469	469 »
64	Grand-Looz . . . . .	75 57	44 05	22 50	159 92	125 69	160	160 »
65	Grand-Spauwen . . . .	287 14	358 65	89 44	735 21	660 42	718	718 »
66	Gruitrode . . . . .	444 08	410 80	80 08	954 96	859 85	865	865 »
67	Guygoven. . . . .	246 12	427 »	54 50	727 62	653 60	585	585 »
68	Haelen . . . . .	1,497 44	2,425 24	595 97	4,514 65	4,055 30	1,906	1,906 »

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889. DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1880.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement définitif de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1880.
		FORCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LIMBOURG (SUITE).

69	Halmael . . . . .	102 48	109 05	25 80	235 31	211 57	255	255 °
70	Hamont . . . . .	1,184 05	2,547 55	774 17	4,505 57	5,867 58	1,742	1,742 °
71	Hechtel . . . . .	551 95	729 75	359 07	1,620 77	1,455 89	1,107	1,107 °
72	Helchteren . . . . .	556 16	544 70	150 60	851 46	746 88	721	721 °
73	Heers . . . . .	757 68	1,421 10	521 58	2,500 56	2,246 01	905	905 °
74	Hees . . . . .	195 44	215 64	45 06	454 14	407 94	465	465 °
75	Hendrieken . . . . .	70 84	49 °	55 46	175 50	157 47	117	117 °
76	Henis . . . . .	140 21	141 97	27 52	309 50	278 02	500	500 °
77	Heppen . . . . .	525 75	475 47	115 48	912 70	819 85	661	661 °
78	Herck-la-Ville . . . . .	1,050 79	3,288 78	579 12	5,498 69	4,959 55	2,279	2,279 °
79	Herck-Saint-Lambert . . . . .	798 67	1,477 98	289 42	2,565 47	2,504 49	1,565	1,565 °
80	Herderen . . . . .	555 97	671 12	116 61	1,121 70	1,007 59	575	575 °
81	Hern-Saint-Hubert . . . . .	168 21	206 42	65 66	458 29	595 70	251	251 °
82	Herstappe . . . . .	106 47	171 47	18 70	296 64	266 46	155	155 °
83	Herten . . . . .	102 62	65 25	51 20	217 07	194 99	77	77 °
84	Heure-le-Fieuxhe . . . . .	159 11	184 45	30 65	374 21	556 14	558	558 °
85	Heusden . . . . .	747 74	835 87	176 58	1,748 19	1,570 54	1,542	1,542 °
86	Hex . . . . .	589 55	805 82	48 °	1,245 37	1,116 89	425	425 °
87	Hoelbeck (lez-Bilsen) . . . . .	165 20	100 75	71 26	357 19	502 88	241	241 °
88	Hoesselt . . . . .	1,269 59	1,052 50	585 60	3,607 69	3,240 69	2,282	2,282 °
89	Horpmael . . . . .	350 77	475 65	155 50	959 72	862 09	608	608 °
90	Houppertingen . . . . .	958 55	866 67	585 11	2,588 15	2,145 19	1,081	1,081 °
91	Houthaelen . . . . .	648 76	555 80	210 10	1,414 66	1,270 75	1,447	5,447 °
92	Jesseren . . . . .	205 24	306 76	112 17	624 17	560 67	515	515 °
95	Kerkom . . . . .	568 62	642 87	85 01	1,096 50	984 96	489	489 °
94	Kermp . . . . .	551 04	818 25	186 86	1,556 15	1,597 85	655	655 °
95	Kerniel . . . . .	549 58	625 59	167 10	1,141 27	1,025 17	486	486 °
96	Kessenich . . . . .	453 58	446 40	152 68	1,052 66	927 61	720	720 °
97	Kinroy . . . . .	452 90	482 80	106 68	1,042 38	956 54	792	792 °
98	Lanaecken . . . . .	2,166 92	5,757 60	1,554 45	7,258 97	6,520 54	2,506	2,506 °
99	Lanaye . . . . .	604 51	744 60	555 17	1,684 08	1,512 76	861	861 °
100	Lancklaer . . . . .	260 12	311 75	155 62	705 49	653 72	472	472 °
101	Leuth . . . . .	495 20	828 65	155 25	1,457 19	1,508 96	774	774 °
102	Lille-Saint-Hubert . . . . .	488 60	951 10	410 37	1,850 07	1,661 87	754	754 °

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quota-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1889.	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					POPULATION de droit de la COMMUNE d'après le recensement décennal de l'année 1889.	Quota-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LIMBOURG (SUITE).

103	Linckhout . . . . .	372 55	574 22	55 95	1,000 50	898 72	647	647 »
104	Lommel . . . . .	1,277 92	1,434 »	722 49	5,484 41	5,129 95	3,042	3,042 »
105	Looz . . . . .	2,450 54	4,975 05	1,505 79	8,707 58	7,821 61	2,181	2,181 »
106	Lowaige . . . . .	650 49	561 90	244 57	1,456 76	1,290 60	926	926 »
107	Loxbergen . . . . .	505 25	878 16	121 06	1,502 45	1,349 61	775	775 »
108	Lummen . . . . .	1,852 55	2,556 78	556 01	4,915 52	4,442 25	3,041	3,041 »
109	Mall . . . . .	186 48	198 89	44 85	450 20	586 44	582	582 »
110	Marlinne . . . . .	624 96	1,541 60	156 19	2,102 75	1,888 84	745	745 »
111	Martenslinde . . . . .	152 16	117 56	40 57	290 09	260 58	282	282 »
112	Mechelen . . . . .	961 51	1,588 90	591 15	5,141 56	2,821 80	1,588	1,588 »
113	Meeswyck . . . . .	265 54	282 60	102 08	648 92	582 91	490	490 »
114	Meldert . . . . .	451 76	429 91	155 60	995 27	894 62	748	748 »
115	Membruggen . . . . .	228 48	245 59	46 16	520 05	467 15	555	555 »
116	Mettecoven . . . . .	89 67	160 50	11 90	261 87	235 25	205	205 »
117	Mecuwen . . . . .	465 64	405 90	194 08	1,065 62	955 42	1,107	1,107 »
118	Nielen-sur-Aelst . . . . .	515 55	495 12	92 40	901 05	809 59	618	618 »
119	Millen . . . . .	452 90	646 84	159 51	1,259 05	1,115 01	906	906 »
120	Molen-Beersel . . . . .	508 62	542 25	175 22	1,024 09	919 91	1,179	1,179 »
121	Montenacken . . . . .	1,010 48	1,747 41	575 32	5,140 21	2,820 77	1,592	1,592 »
122	Mopertingen . . . . .	564 14	560 15	104 15	828 42	744 15	641	641 »
123	Munsterbilsen . . . . .	576 05	972 57	262 25	1,810 65	1,626 46	1,065	1,065 »
124	Muysen . . . . .	96 18	118 70	27 82	242 70	218 01	116	116 »
125	Nederheim . . . . .	288 96	245 85	79 08	611 87	549 65	508	508 »
126	Neerglabbeek . . . . .	65 24	68 55	8 59	142 29	127 82	207	207 »
127	Neerhaeren . . . . .	259 19	504 75	68 50	812 44	729 79	480	480 »
128	Neeroeteren . . . . .	1,025 85	1,278 25	408 55	2,712 65	2,456 70	1,812	1,812 »
129	Neerpelt . . . . .	1,057 42	2,047 15	872 81	5,977 58	5,572 78	1,752	1,752 »
130	Neerrepn . . . . .	185 22	517 06	50 00	752 88	658 55	242	242 »
131	Niel lez-Asch . . . . .	101 64	124 90	25 16	249 70	224 50	205	205 »
132	Niel lez-Saint-Trond . . . . .	680 54	799 05	580 17	1,859 76	1,670 57	465	465 »
133	Nieuwerkerken . . . . .	295 19	158 65	88 10	541 94	486 81	755	755 »
134	Oostham . . . . .	560 70	756 56	251 90	1,568 96	1,409 56	1,172	1,172 »
135	Opglabbeek . . . . .	514 72	299 81	109 07	655 60	569 15	714	714 »
136	Opgrimby . . . . .	267 54	274 57	104 86	646 77	580 98	541	541 »

N <sup>o</sup> d'ordre.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quota-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quota-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		VOYERIE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LIMBOURG (SUITE).

137	Opheers . . . . .	146 86	246 05	52 50	425 21	381 96	310	310 .
138	Ophoven . . . . .	770 31	685 05	271 15	1,733 51	1,557 17	1,371	1,371 .
139	Opitter . . . . .	545 80	426 00	152 92	925 3	851 19	509	509 .
140	Opoeteren . . . . .	404 95	508 40	137 99	1,111 54	998 29	680	680 .
141	Ordange . . . . .	275 52	545 90	59 36	678 78	609 73	370	370 .
142	Otrange . . . . .	398 58	465 11	105 96	965 65	867 42	455	455 .
143	Overpelt . . . . .	829 69	1,087 59	512 85	2,430 12	2,182 91	1,675	1,675 .
144	Overrepen . . . . .	286 86	554 27	83 98	724 11	650 44	417	417 .
145	Pael . . . . .	958 65	1,156 41	503 91	2,398 95	2,154 01	2,205	2,205 .
146	Peer . . . . .	1,405 46	2,219 02	924 26	4,548 74	4,080 01	2,154	2,154 .
147	Petit-Broghele . . . . .	170 94	468 85	59 16	698 95	627 85	317	317 .
148	Petit-Jamine . . . . .	147 84	245 20	46 51	437 55	395 04	229	229 .
149	Petit-Spauwen . . . . .	150 99	151 19	58 70	300 88	324 17	448	448 .
150	Pirange . . . . .	276 08	351 60	85 96	715 64	641 04	424	424 .
151	Quaedmechelen . . . . .	636 09	874 85	216 47	1,727 39	1,551 67	1,328	1,328 .
152	Reckheim . . . . .	1,157 51	2,551 85	661 25	4,550 59	3,907 84	1,282	1,282 .
153	Reppel . . . . .	201 60	237 35	69 96	508 91	457 14	312	312 .
154	Riempst . . . . .	196 14	318 56	52 80	567 50	509 77	374	374 .
155	Rixingen . . . . .	205 80	317 85	41 48	565 13	507 64	384	384 .
156	Roclenge-Looz . . . . .	174 02	159 45	75 52	406 99	365 59	395	395 .
157	Roclenge-sur-le-Jaer . . . . .	1,121 96	2,877 40	647 52	4,646 88	4,175 99	1,185	1,185 .
158	Rommershoven . . . . .	185 50	102 40	54 67	542 57	507 72	406	406 .
159	Rosmeer . . . . .	207 48	200 49	38 25	446 22	400 85	489	489 .
160	Rothem . . . . .	610 05	1,027 70	259 88	1,877 65	1,686 65	1,055	1,055 .
161	Runckelen . . . . .	128 80	205 04	59 52	371 56	355 58	297	297 .
162	Russon . . . . .	841 47	1,165 40	201 19	2,208 06	1,985 44	1,155	1,155 .
163	Ryckel . . . . .	178 45	208 68	50 15	437 26	592 78	557	557 .
164	Ryckhoven . . . . .	400 96	509 02	95 55	805 51	721 77	640	640 .
165	Schalkhoven . . . . .	166 25	550 27	35 10	551 62	477 54	220	220 .
166	Schuelen . . . . .	665 67	754 65	199 37	1,617 69	1,455 15	1,098	1,098 .
167	S'Heeren-Elderen . . . . .	282 87	546 11	41 06	670 04	601 88	459	459 .
168	Sichen - Sussen - Bolré (lez-Fall).	722 40	980 47	255 45	1,958 50	1,741 15	1,457	1,457 .
169	Sluse . . . . .	356 55	432 86	98 95	868 16	779 84	588	588 .
170	Spalbeek . . . . .	224 14	288 85	64 76	577 25	518 55	452	452 .

N° d'ordre	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					POPULATION de la COMMUNE d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LIMBOURG (SUITE).

171	Stevooit . . . . .	745 01	1,498 01	211 46	2,454 48	2,204 80	1,039	1,039 .
172	Stockheim . . . . .	1,159 48	1,544 28	735 29	3,439 05	3,145 10	1,627	1,627 .
173	Stockroye . . . . .	249 90	395 65	122 04	766 99	688 97	587	587 .
174	Sutendaël . . . . .	414 12	378 67	161 75	954 54	857 44	940	940 .
175	Tessenderloo . . . . .	1,799 42	2,279 40	670 96	4,749 78	4,266 60	3,498	3,498 .
176	Tongerloo . . . . .	418 35	501 65	246 12	1,256 12	1,128 34	645	645 .
177	Ulbeck . . . . .	309 75	569 05	108 69	787 49	707 30	606	606 .
178	Uyckhoven . . . . .	294 21	590 87	113 45	798 51	717 28	602	602 .
179	Vechmael . . . . .	420 14	552 78	89 51	1,062 25	956 21	647	647 .
180	Veldwezelt . . . . .	527 52	700 50	107 30	1,355 12	1,217 27	1,174	1,174 .
181	Velm . . . . .	684 69	1,259 18	128 08	2,051 86	1,845 15	972	972 .
182	Vliermael . . . . .	647 08	740 02	194 16	1,581 27	1,420 41	1,245	1,245 .
185	Vliermael-Roodt . . . . .	356 58	455 87	104 09	914 54	821 51	628	628 .
184	Vlytingen . . . . .	616 21	956 71	122 10	1,675 02	1,504 65	1,115	1,115 .
185	Voordt . . . . .	171 57	515 60	19 76	704 95	655 22	207	207 .
186	Vroenhoven . . . . .	567 65	768 91	199 10	1,535 64	1,370 45	762	762 .
187	Vrucht . . . . .	270 62	289 78	115 12	675 52	606 80	489	489 .
188	Waltwilder . . . . .	310 05	582 59	96 26	988 68	888 10	618	618 .
189	Wellen . . . . .	1,418 13	1,678 15	545 64	3,639 92	3,269 64	2,423	2,423 .
190	Werm . . . . .	118 44	104 05	20 40	242 89	218 18	215	215 .
191	Weyer . . . . .	261 24	328 40	55 80	645 44	577 98	520	520 .
192	Widoeye . . . . .	155 96	576 10	65 20	595 26	554 71	291	291 .
195	Wilderen . . . . .	108 22	225 15	50 60	365 97	326 94	210	210 .
194	Wimmertingen . . . . .	135 77	559 .	61 86	554 63	498 21	145	145 .
195	Wintershoven . . . . .	178 85	206 58	50 86	436 09	391 75	267	267 .
196	Wonck . . . . .	994 49	982 10	559 41	2,536 .	2,278 02	1,705	1,705 .
197	Wychmael . . . . .	259 .	445 52	159 14	861 66	774 01	565	565 .
198	Wyshagen . . . . .	77 42	55 .	22 10	154 52	158 80	231	231 .
199	Zeehem . . . . .	55 58	755 51	149 95	1,414 82	1,270 90	671	671 .
200	Zeppen . . . . .	820 26	1,472 49	270 50	2,565 25	2,502 50	1,562	1,562 .
201	Zolder . . . . .	951 07	1,540 28	245 40	2,714 84	2,458 67	2,067	2,067 .
202	Zonhoven . . . . .	1,481 15	2,095 46	688 70	4,265 29	3,829 60	2,716	2,716 .
TOTAL POUR LA PROVINCE.		109,520 21	163,229 10	46,001 04	518,016 59	286,251 58	174,538	174,538 .

N <sup>o</sup> d'ordre.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quota-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1880	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880	Quota-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1880.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LUXEMBOURG.

1	Amberloup. . . . .	525 47	508 40	101 02	755 49	658 87	844	844 .
2	Amonines. . . . .	248 22	185 55	90 02	555 50	470 53	589	589 .
3	Anlier. . . . .	050 94	787 40	206 46	1,655 80	1,467 00	1,507	1,507 .
4	Anloy. . . . .	245 42	246 15	75 82	567 39	509 07	468	468 .
5	Arbrefontaine. . . . .	275 28	565 90	123 57	762 75	685 15	717	717 .
6	Arville. . . . .	855 14	450 55	254 68	1,518 57	1,565 91	850	850 .
7	Assenois. . . . .	645 02	1,040 95	166 92	1,850 89	1,602 60	995	995 .
8	Athus. . . . .	1,401 42	1,620 75	815 45	5,927 00	5,528 00	1,162	1,162 .
9	Allert. . . . .	1,275 68	1,624 95	265 91	5,166 54	2,844 42	2,050	2,050 .
10	Aubange. . . . .	896 77	1,760 20	560 92	5,017 89	2,710 80	660	660 .
11	Autelbas. . . . .	1,277 22	1,856 25	206 90	5,520 57	2,982 60	1,628	1,628 .
12	Awenne. . . . .	549 86	515 .	274 55	950 19	845 65	621	621 .
13	Aye. . . . .	664 79	911 50	244 95	1,821 22	1,655 95	1,120	1,120 .
14	Bagimont. . . . .	151 46	225 25	51 17	587 88	548 45	204	204 .
15	Bande. . . . .	484 12	540 55	511 49	1,535 96	1,200 06	770	770 .
16	Barvaux. . . . .	1,050 61	1,107 50	467 25	2,605 16	2,540 14	1,056	1,056 .
17	Beausaint. . . . .	420 44	566 .	152 09	924 55	850 40	840	840 .
18	Beffe. . . . .	178 22	141 50	28 47	547 99	512 59	511	511 .
19	Beho. . . . .	442 26	412 40	160 25	1,014 89	911 05	1,355	1,355 .
20	Belfontaine. . . . .	616 42	878 89	184 42	1,679 75	1,508 86	955	955 .
21	Bende. . . . .	599 70	575 27	55 22	850 19	745 74	417	417 .
22	Bertogne. . . . .	261 58	252 86	60 00	560 50	505 51	800	800 .
23	Bertrix. . . . .	1,455 52	2,945 65	1,044 45	5,421 42	4,869 92	2,501	2,501 .
24	Bihain. . . . .	525 56	250 85	116 .	672 21	605 85	1,066	1,066 .
25	Bleid. . . . .	855 84	1,720 60	558 86	2,895 50	2,508 98	1,204	1,204 .
26	Bomal. . . . .	550 46	754 54	401 97	1,666 77	1,497 25	511	511 .
27	Bonnert. . . . .	1,061 02	1,566 65	252 79	2,861 06	2,570 01	1,202	1,202 .
28 <sup>a</sup>	Borlon. . . . .	615 15	666 50	161 54	1,440 97	1,294 58	1,022	1,022 .
29	Bovigny. . . . .	554 54	586 .	260 04	1,400 58	1,258 10	1,228	1,228 .
50	Bras. . . . .	446 95	522 25	105 19	1,074 59	965 09	801	801 .
51	Bulles (Les). . . . .	450 92	551 05	129 68	1,111 65	998 56	645	645 .
52	Champlon. . . . .	598 86	548 80	128 55	875 99	786 88	959	959 .
53	Chanly. . . . .	868 .	885 80	568 55	2,120 15	1,904 46	844	844 .
54	Chassepierre. . . . .	570 92	682 26	187 57	1,440 75	1,294 18	810	810 .

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quoto-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880	Quoto-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FOUCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LUXEMBOURG (SUITE).

35	Châtillon . . . . .	617 40	895 65	284 89	1,797 94	1,615 05	687	687 .
36	Cherain . . . . .	484 19	445 89	186 83	1,116 91	1,003 29	842	842 .
37	Chiny . . . . .	515 94	595 50	170 15	1,277 59	1,147 63	1,023	1,023 .
38	Corbion . . . . .	514 56	845 25	288 70	1,646 51	1,478 84	1,049	1,049 .
39	Cugnon . . . . .	567 42	915 21	117 57	1,598 .	1,455 44	1,040	1,040 .
40	Dampicourt . . . . .	488 59	841 35	94 02	1,423 76	1,278 92	687	687 .
41	Daverdisse . . . . .	244 50	295 45	92 .	629 75	565 68	558	558 .
42	Dochamps . . . . .	206 56	259 95	125 08	629 59	565 54	800	800 .
43	Dohan . . . . .	317 10	355 05	186 54	858 49	771 16	542	542 .
44	Durbuy . . . . .	655 41	919 99	379 55	1,954 75	1,755 90	380	380 .
45	Érezée . . . . .	402 08	504 95	215 85	1,122 88	1,008 65	870	870 .
46	Erneuville . . . . .	312 27	567 05	64 74	944 06	848 02	656	656 .
47	Étalle . . . . .	1,500 55	2,187 60	705 56	4,193 49	5,766 99	1,661	1,661 .
48	Ethe . . . . .	1,359 17	1,699 80	578 50	3,617 27	3,249 29	1,385	1,685 .
49	Fauvillers . . . . .	589 12	867 40	195 93	1,650 45	1,482 55	1,165	1,165 .
50	Fays-les-Veneurs . . .	528 45	781 60	229 27	1,559 30	1,382 71	802	802 .
51	Flamierge . . . . .	486 64	434 37	141 59	1,062 60	954 50	1,294	1,294 .
52	Florenville . . . . .	1,851 54	5,495 25	1,565 04	6,691 63	6,010 91	1,944	1,944 .
53	Forrières . . . . .	705 53	584 15	201 14	1,490 82	1,559 16	946	946 .
54	Framont . . . . .	194 25	336 80	88 44	619 49	556 47	509	509 .
55	Freux . . . . .	379 40	450 65	118 48	948 53	852 05	573	573 .
56	Gembes . . . . .	242 06	256 25	150 51	648 62	582 64	409	409 .
57	Géronville . . . . .	951 79	961 75	554 82	2,448 56	2,109 50	1,151	1,151 .
58	Grand-Halleux . . . .	606 06	404 72	166 80	1,177 58	1,057 79	1,185	1,185 .
59	Grand-Han . . . . .	698 32	802 47	147 45	1,648 24	1,480 58	1,175	1,175 .
60	Grand-Ménil . . . . .	256 76	206 60	137 75	601 11	539 96	751	751 .
61	Grapfontaine . . . . .	427 07	546 90	275 01	1,248 98	1,121 93	950	950 .
62	Grune . . . . .	529 55	538 55	78 77	746 67	670 71	510	510 .
63	Grupont . . . . .	545 77	276 57	149 55	769 89	691 57	287	287 .
64	Guirsch . . . . .	547 54	535 40	65 31	948 05	851 61	270	270 .
65	Habay-la-Neuve . . . .	1,920 59	2,888 70	953 65	5,742 92	5,158 72	1,950	1,950 .
66	Habay-la-Vieille . . . .	892 99	1,521 40	345 58	2,759 97	2,479 21	982	982 .
67	Habergy . . . . .	515 80	1,052 55	95 55	1,641 68	1,474 68	809	809 .
68	Hachy . . . . .	1,033 41	1,289 82	206 73	2,529 96	2,272 59	1,852	1,852 .

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					POPULATION de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FOYCIERS, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LUXEMBOURG (SUITE).

69	Halaux . . . . .	1,608 60	2,509 15	571 47	4,669 31	4,194 32	1,601	1,601 .
70	Halleux . . . . .	132 86	102 50	15 40	250 85	225 32	515	515 .
71	Hamipré . . . . .	542 05	535 70	100 05	979 50	879 68	545	545 .
72	Hampteau . . . . .	518 22	250 25	79 60	628 07	564 17	565	565 .
73	Hargimont . . . . .	417 27	441 50	107 51	966 08	867 81	503	503 .
74	Harre . . . . .	403 10	247 55	151 28	800 05	724 85	975	975 .
75	Harsin . . . . .	505 87	415 75	92 05	810 57	728 11	555	555 .
76	Hatrival . . . . .	628 04	561 50	294 56	1,484 10	1,555 12	651	651 .
77	Hautfays . . . . .	450 32	598 55	256 85	1,074 72	965 39	771	771 .
78	Heinsch . . . . .	1,080 84	1,095 50	257 90	2,412 14	2,166 77	1,594	1,594 .
79	Herbenmont . . . . .	490 94	620 00	285 02	1,405 86	1,261 04	1,165	1,165 .
80	Heyd . . . . .	521 20	292 80	219 65	1,055 72	928 56	900	900 .
81	Hives . . . . .	206 02	104 40	139 59	529 81	475 02	515	515 .
82	Hodister . . . . .	429 66	245 90	81 35	754 91	678 12	856	856 .
83	Hollange . . . . .	498 68	781 70	244 56	1,524 94	1,569 81	812	812 .
84	Hompré . . . . .	598 57	511 70	154 55	1,064 60	956 50	882	882 .
85	Hondelange . . . . .	972 72	1,109 75	102 95	2,185 40	1,905 08	1,458	1,458 .
86	Hotton . . . . .	1,240 08	1,140 05	554 25	2,915 98	2,644 50	1,581	1,581 .
87	Houdémont . . . . .	207 56	404 90	125 51	827 77	745 56	549	549 .
88	Houfalize . . . . .	1,550 55	1,745 05	1,217 82	4,521 42	4,061 47	1,184	1,184 .
89	Humain . . . . .	486 45	624 55	88 28	1,199 06	1,077 08	658	658 .
90	Izel . . . . .	1,205 75	1,766 79	587 48	3,560 02	3,197 88	1,871	1,871 .
91	Izier . . . . .	596 90	247 06	94 98	739 84	664 57	702	702 .
92	Jamoigne . . . . .	847 84	1,278 52	585 70	2,510 06	2,254 71	1,508	1,508 .
93	Jéhonville . . . . .	487 62	684 05	144 08	1,315 75	1,181 90	840	840 .
94	Juseret . . . . .	744 45	682 55	155 58	1,580 58	1,419 79	1,205	1,205 .
95	Lacuisine . . . . .	467 25	650 55	270 57	1,568 17	1,228 99	625	625 .
96	Lamorteau . . . . .	627 29	1,912 05	256 58	1,895 72	1,702 88	825	825 .
97	Laroche . . . . .	1,879 71	2,902 80	1,374 91	6,157 42	5,551 05	1,682	1,682 .
98	Latour . . . . .	420 28	561 40	49 92	1,031 60	926 68	581	581 .
99	Lavacherie . . . . .	300 65	451 .	89 58	871 05	782 45	495	495 .
100	L'Église . . . . .	551 60	640 14	270 48	1,462 22	1,315 47	843	843 .
101	Libin . . . . .	665 84	1,271 55	545 81	2,281 30	2,049 14	1,256	1,256 .
102	Limerlé . . . . .	768 74	1,171 80	351 25	2,271 79	2,040 69	1,282	1,282 .

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quota-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					POPULATION de droit de la commune d'après le recensement définitif de l'année 1890.	Quota-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LUXEMBOURG (SUITE).

103	Lomprez . . . . .	474 18	442 05	268 01	1,184 84	1,064 50	486	486 .
104	Longchamps. . . . .	482 51	489 35	118 38	1,090 24	979 35	1,191	1,191 .
105	Longlier. . . . .	751 94	1,151 72	368 62	2,272 28	2,041 15	1,066	1,066 .
106	Longwilly. . . . .	605 29	585 49	215 11	1,405 89	1,262 87	1,059	1,059 .
107	Mabompré. . . . .	285 11	282 92	78 82	646 85	581 05	852	852 .
108	Malempré. . . . .	118 72	81 60	49 90	250 22	224 76	378	378 .
109	Marche. . . . .	5,565 59	8,441 25	2,921 97	16,926 61	15,204 73	5,082	5,082 .
110	Marcourt . . . . .	559 65	575 15	128 67	1,011 45	935 50	1,144	1,144 .
111	Marene . . . . .	415 98	356 05	76 29	846 52	760 23	755	755 .
112	Martelange . . . . .	702 87	980 75	285 99	1,976 61	1,775 54	1,258	1,258 .
113	Masbourg. . . . .	251 09	181 .	54 76	486 85	457 52	465	465 .
114	Meix-devant-Virton . .	698 60	899 45	401 47	1,999 52	1,796 12	1,011	1,011 .
115	Meix-le-Tige. . . . .	594 10	781 90	64 58	1,243 58	1,117 08	641	641 .
116	Mellier . . . . .	472 50	482 05	521 18	1,276 73	1,116 86	706	706 .
117	Messancy . . . . .	1,610 59	5,185 50	904 55	5,707 24	5,207 51	1,857	1,857 .
118	Mirwart. . . . .	289 87	157 45	65 75	515 07	460 88	545	545 .
119	Moircy . . . . .	175 56	212 75	54 10	442 41	397 41	400	400 .
120	Mont. . . . .	471 45	429 80	109 09	1,010 54	907 56	1,000	1,000 .
121	Mont-le-Ban. . . . .	274 26	180 17	91 17	554 60	498 19	816	816 .
122	Morhet . . . . .	228 97	598 35	61 69	680 01	618 92	702	702 .
123	Mormont . . . . .	401 52	217 25	110 15	737 92	662 84	892	892 .
124	Muno. . . . .	942 06	1,109 20	574 08	2,625 54	2,558 28	1,711	1,711 .
125	Musson. . . . .	1,604 96	2,150 70	435 85	4,189 49	3,765 51	1,581	1,581 .
126	Mussy-la-Ville. . . . .	715 50	1,145 20	299 96	2,158 46	1,958 88	921	921 .
127	Ny. . . . .	429 51	652 19	106 98	1,188 48	1,067 58	514	514 .
128	Nassogne . . . . .	866 07	1,000 50	427 25	2,584 40	2,141 84	1,255	1,255 .
129	Neuschâteau. . . . .	3,075 45	7,027 42	2,524 50	12,427 17	11,162 99	2,012	2,012 .
130	Nives. . . . .	452 52	616 95	145 65	1,194 90	1,075 35	1,208	1,208 .
131	Nobressart. . . . .	854 68	941 15	105 40	1,881 25	1,680 86	1,459	1,459 .
132	Noirefontaine . . . . .	568 90	582 40	221 50	972 60	875 07	609	609 .
133	Noville . . . . .	520 24	675 50	170 64	1,564 58	1,225 59	1,122	1,122 .
134	Ochamps . . . . .	424 20	504 25	95 21	1,115 66	1,000 37	740	740 .
135	Odeigne. . . . .	172 62	118 65	66 05	357 52	320 98	467	467 .
136	Offagne. . . . .	526 20	489 90	114 84	950 94	856 24	585	585 .

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1880.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1880.
		FOYCIERS, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LUXEMBOURG (SUITE.)

137	On. . . . .	606 35	819 30	171 72	1,657 35	1,488 75	761	761 .
138	Opont. . . . .	513 45	1,247 15	206 65	2,027 25	1,821 02	591	591 .
139	Orgeo . . . . .	751 71	691 50	285 64	1,706 85	1,535 21	1,402	1,402 .
140	Ortho. . . . .	583 59	486 40	120 59	1,190 38	1,069 28	1,312	1,312 .
141	Paliseul. . . . .	1,125 11	2,674 95	774 07	4,574 13	4,108 82	1,283	1,283 .
142	Petithier. . . . .	256 46	85 65	82 06	404 17	365 05	578	578 .
145	Porcheresse. . . . .	245 81	246 55	118 66	609 02	547 06	411	411 .
144	Poupehan. . . . .	110 56	147 40	66 84	353 80	299 84	319	319 .
145	Pussemange. . . . .	255 68	442 60	241 75	941 01	845 29	322	322 .
146	Rachecourt. . . . .	464 52	821 05	79 95	1,365 52	1,226 62	707	707 .
147	Recogne. . . . .	466 15	667 50	152 85	1,286 26	1,155 41	841	841 .
148	Redu. . . . .	458 64	566 70	204 05	1,229 59	1,104 53	547	547 .
149	Remagne. . . . .	250 08	262 05	55 89	577 92	519 14	506	506 .
150	Rendoux. . . . .	757 47	584 19	124 54	1,466 20	1,317 05	1,310	1,310 .
151	Robelmont. . . . .	271 02	511 20	91 25	873 47	784 61	487	487 .
152	Rochehaut. . . . .	214 06	582 70	161 66	758 42	681 27	416	416 .
153	Rossignol. . . . .	596 47	562 10	258 69	1,596 66	1,254 58	794	794 .
154	Roy. . . . .	509 74	465 05	145 66	1,120 45	1,006 47	953	953 .
155	Ruette. . . . .	615 72	851 65	268 14	1,675 51	1,505 07	800	800 .
156	Rulles. . . . .	952 14	1,189 40	927 77	5,069 51	2,757 08	1,068	1,068 .
157	Sainte-Cécile. . . . .	825 85	758 80	556 89	1,950 52	1,742 22	1,306	1,306 .
158	Saint-Hubert. . . . .	2,655 45	4,209 40	2,172 52	9,057 17	8,117 85	2,594	2,594 .
159	Saint-Léger. . . . .	1,844 15	2,580 62	998 01	5,422 78	4,871 14	1,947	1,947 .
160	Saint-Mard. . . . .	1,065 79	1,655 40	565 04	5,082 23	2,768 69	1,218	1,218 .
161	Sainte-Marie (Étalle). . . . .	705 22	764 95	204 74	1,672 91	1,502 74	1,151	1,151 .
162	S <sup>te</sup> -Marie (Neufchâteau). . . . .	486 50	645 20	153 55	1,285 25	1,152 71	962	962 .
163	Saint-Médard. . . . .	387 80	381 80	175 87	943 47	847 50	693	693 .
164	Saint-Pierre. . . . .	500 50	750 01	240 84	1,471 55	1,321 67	841	841 .
165	Saint-Vincent. . . . .	378 70	558 78	159 10	1,096 58	985 02	638	638 .
166	Samré. . . . .	495 22	694 70	78 14	1,268 06	1,157 27	910	910 .
167	Sélaenge. . . . .	425 92	824 50	93 05	1,341 45	1,204 99	602	602 .
168	Sensenruth. . . . .	211 96	388 15	89 70	689 81	619 64	354	354 .
169	Sibret. . . . .	413 07	674 25	131 48	1,218 80	1,094 82	1,056	1,056 .
170	Sohier. . . . .	462 49	740 45	198 23	1,407 17	1,304 02	443	443 .

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		VONCIERS, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LUXEMBOURG (suite).

171	Sommethonne . . . . .	286 58	359 75	72 20	718 53	645 44	512	512 ..
172	Soy . . . . .	712 74	358 90	250 45	1,522 09	1,367 25	1,264	1,264 ..
173	Straimont . . . . .	441 14	527 80	142 59	1,111 53	938 29	689	689 ..
174	Sugny . . . . .	662 90	1,175 90	472 91	2,311 71	2,076 55	1,159	1,159 ..
175	Suxy . . . . .	624 96	1,002 70	184 48	1,812 14	1,627 80	889	889 ..
176	Tailles (Les) . . . . .	155 72	152 80	49 91	556 43	320 17	441	441 ..
177	Tavigny . . . . .	695 84	620 44	199 48	1,515 76	1,359 77	1,363	1,363 ..
178	Tellin . . . . .	482 44	608 15	359 64	1,520 23	1,365 59	681	681 ..
179	Tenneville . . . . .	495 46	275 70	181 99	953 15	858 20	1,104	1,104 ..
180	Termes . . . . .	395 64	534 26	91 38	1,021 78	917 84	504	564 ..
181	Thiaumont . . . . .	562 94	562 83	46 93	1,172 70	1,053 41	845	845 ..
182	Tillet . . . . .	796 53	1,205 89	125 96	2,128 58	1,911 86	960	960 ..
183	Tintange . . . . .	305 59	545 65	56 71	905 95	811 99	644	644 ..
184	Tintigny . . . . .	1,101 94	1,715 30	482 04	3,299 28	2,963 65	1,255	1,255 ..
185	Toernich . . . . .	640 56	644 60	68 07	1,553 05	1,215 40	1,032	1,032 ..
186	Tohogne . . . . .	871 22	717 19	251 08	1,859 49	1,652 36	1,546	1,546 ..
187	Tontelange . . . . .	444 03	624 99	57 02	1,126 09	1,011 54	598	598 ..
188	Torgny . . . . .	502 52	606 95	89 61	1,058 88	951 16	525	525 ..
189	Tournay . . . . .	566 58	652 40	251 65	1,450 65	1,505 06	1,055	1,055 ..
190	Transinne . . . . .	271 88	560 35	122 22	754 65	677 88	448	448 ..
191	Ucimont . . . . .	237 93	264 55	56 95	359 45	302 53	412	412 ..
192	Vance . . . . .	705 04	1,024 25	106 18	1,855 47	1,758 58	1,058	1,058 ..
193	Vauxchavanne . . . . .	212 80	249 80	149 65	612 25	549 96	451	451 ..
194	Vesqueville . . . . .	189 42	100 10	91 90	381 42	342 62	472	472 ..
195	Vielsalm . . . . .	2,665 46	4,990 95	1,659 68	9,296 09	8,550 43	3,076	3,076 ..
196	Villance . . . . .	682 36	993 10	351 35	2,027 01	1,820 81	979	979 ..
197	Villers-devant-Orval . . . . .	619 22	1,108 60	588 ..	2,115 82	1,900 58	822	822 ..
198	Villers-la-bonne-Eau . . . . .	408 45	402 35	106 99	977 79	878 53	651	651 ..
199	Villers-la-Loue . . . . .	541 66	668 80	202 60	1,415 06	1,269 31	585	585 ..
200	Villers-sur-Semois . . . . .	509 57	690 70	97 88	1,289 15	1,158 01	698	698 ..
201	Villers-S <sup>te</sup> -Gertrude . . . . .	178 78	95 70	60 57	335 05	299 16	336	336 ..
202	Virton . . . . .	3,680 25	6,352 40	2,351 16	12,385 81	11,124 05	2,302	2,302 ..
203	Vivy . . . . .	259 56	546 90	85 92	692 38	621 04	438	438 ..
204	Waha . . . . .	1,005 97	1,178 65	414 91	2,599 53	2,335 09	1,471	1,471 ..

N. D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889. DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1890.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE LUXEMBOURG (SUITE).

205	Wardin . . . . .	725 20	615 68	192 79	1,533 67	1,577 65	1,459	1,459 »
206	Wellin . . . . .	1,078 77	1,665 65	849 25	3,591 65	3,226 28	867	867 »
207	Wéris . . . . .	426 86	446 25	225 89	1,097 »	985 40	957	957 »
208	Wibrin . . . . .	441 »	292 50	114 77	848 67	762 54	1,305	1,305 »
209	Witry . . . . .	545 84	470 50	127 19	941 53	845 76	829	829 »
TOTAL POUR LA PROVINCE.		157,585 71	185,955 21	59,844 18	383,165 10	544,187 02	196,627	196,627 »

## PROVINCE DE NAMUR.

1	Achéne . . . . .	880 04	1,562 15	198 88	2,641 07	2,572 40	790	790 »
2	Agimont . . . . .	594 93	1,090 59	329 02	2,014 54	1,809 61	504	504 »
3	Aisemont . . . . .	558 18	822 99	151 52	1,512 69	1,558 81	641	641 »
4	Alle . . . . .	402 56	610 »	209 82	1,222 18	1,097 85	567	567 »
5	Ambly . . . . .	312 90	288 15	75 75	674 80	606 16	550	550 »
6	Andenne . . . . .	13,528 20	12,651 95	5,561 90	31,722 05	28,495 07	6,447	6,447 »
7	Anhée . . . . .	791 »	1,097 90	514 05	2,202 95	1,978 85	669	669 »
8	Annovoie-Rouillon . . .	1,501 65	1,909 85	486 14	3,697 64	3,521 49	657	657 »
9	Anseremme . . . . .	1,525 65	2,011 15	406 84	3,745 02	3,562 26	829	829 »
10	Anthée . . . . .	1,379 42	2,057 55	685 34	4,100 11	3,685 02	1,154	1,154 »
11	Arbre . . . . .	811 95	943 61	188 29	1,945 85	1,746 09	550	550 »
12	Arsimont . . . . .	1,215 02	1,584 55	455 81	3,055 96	2,778 29	1,519	1,519 »
13	Aishe-en-Refail . . .	898 51	1,462 77	276 15	2,657 21	2,568 94	1,237	1,237 »
14	Assesse . . . . .	1,570 52	2,079 45	480 25	4,150 22	3,710 07	1,200	1,200 »
15	Aublain . . . . .	547 55	592 20	168 12	1,507 65	1,174 65	541	541 »
16	Auvelais . . . . .	6,051 72	5,296 88	2,418 47	15,770 07	12,534 28	5,520	5,520 »
17	Avc-et-Auffe . . . . .	299 55	347 55	72 76	719 64	646 45	328	328 »
18	Baillamont . . . . .	205 42	256 65	51 22	471 29	425 55	207	207 »
19	Baillonville . . . . .	419 09	544 25	85 50	1,046 64	940 17	371	371 »
20	Balâtre . . . . .	695 52	776 30	300 95	1,772 77	1,592 45	758	758 »
21	Baronville . . . . .	557 54	665 65	81 52	1,082 11	972 05	216	216 »

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.					FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1891.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement définitif de l'année 1889.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE NAMUR (SUITE).

22	Barvaux-Condroz . . .	665 42	1,566 10	112 20	2,545 72	2,105 50	627	627 .
23	Beaurainq. . . . .	5,245 50	4,575 20	1,500 30	9,117 09	8,189 64	1,670	1,670 .
24	Beez . . . . .	560 55	956 71	105 82	1,622 88	1,457 79	524	524 .
25	Bellefontaine . . . . .	121 94	127 70	26 42	276 06	247 07	158	158 .
26	Berzée . . . . .	829 09	1,004 40	507 66	2,142 05	1,924 14	804	804 .
27	Beuzet . . . . .	678 65	1,540 00	125 01	2,544 54	2,106 05	670	670 .
28	Bierwart . . . . .	515 25	350 10	189 05	852 58	747 71	444	444 .
29	Biesne . . . . .	1,908 15	2,001 10	649 65	4,558 86	4,095 10	1,592	1,592 .
30	Biesmerie . . . . .	695 56	600 10	270 11	1,572 77	1,412 78	846	846 .
31	Bièvre . . . . .	885 55	1,505 45	505 65	2,672 45	2,400 57	722	722 .
32	Broux . . . . .	1,492 19	1,647 45	588 46	3,728 10	3,348 85	1,676	1,676 .
33	Blaimont . . . . .	145 71	125 55	45 05	512 11	280 36	229	229 .
34	Bohan . . . . .	529 76	585 10	278 79	1,195 65	1,072 22	659	659 .
35	Bois-de-Villers . . . . .	1,555 05	2,022 00	554 81	5,930 74	5,550 88	1,485	1,485 .
36	Bolinne-Harue . . . . .	485 52	507 55	182 91	1,175 98	1,056 35	640	640 .
37	Bonelle . . . . .	907 27	958 65	295 52	2,159 24	1,930 59	514	514 .
38	Boninnes . . . . .	499 94	659 20	114 07	1,255 21	1,125 72	710	710 .
39	Bonsin . . . . .	295 54	559 16	67 85	722 55	649 05	479	479 .
40	Bossière . . . . .	945 46	1,126 62	555 57	2,402 85	2,158 41	895	895 .
41	Bothey . . . . .	544 02	586 54	169 55	1,156 91	1,021 25	299	299 .
42	Bouge . . . . .	1,388 10	1,557 11	265 14	3,190 35	2,865 80	679	679 .
43	Bourseigne-Neuve . . . . .	588 01	460 50	140 82	989 15	888 51	555	555 .
44	Bourseigne-Vieille . . . . .	156 78	145 10	29 80	511 68	279 97	196	196 .
45	Boussu-en-Fagne . . . . .	652 87	858 75	257 17	1,728 77	1,552 91	555	555 .
46	Bouvignes . . . . .	1,518 51	1,853 65	605 05	3,957 19	3,554 64	1,051	1,051 .
47	Bovesse . . . . .	491 82	594 55	155 49	1,241 86	1,115 55	556	556 .
48	Braibant . . . . .	545 84	429 55	91 20	864 59	776 63	444	444 .
49	Branchon . . . . .	629 44	651 80	187 48	1,468 72	1,319 51	581	581 .
50	Bruly (Le) . . . . .	544 18	776 56	502 93	1,623 64	1,458 47	610	610 .
51	Bruly-de-Pesches . . . . .	121 80	189 25	60 69	571 74	555 92	211	211 .
52	Buissonville . . . . .	471 87	558 50	86 49	1,096 66	985 10	594	594 .
53	Bure . . . . .	486 08	579 10	190 25	1,255 45	1,127 72	708	708 .
54	Castillon . . . . .	519 12	691 65	197 21	1,407 98	1,264 75	551	551 .
55	Celles . . . . .	902 44	985 27	265 01	2,152 72	1,955 75	955	955 .

N <sup>o</sup> D'ORDRE	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1891.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE NAMUR (suite).

56	Cerfontaine . . . . .	2,057 51	2,490 45	1,063 48	5,011 42	5,040 59	1,697	1,697 .
57	Chairières . . . . .	268 87	451 60	75 22	775 69	696 78	257	257 .
58	Champion . . . . .	1,585 02	1,489 90	288 42	3,163 34	2,841 55	1,227	1,227 .
59	Chastres . . . . .	672 63	1,056 85	395 95	2,105 41	1,889 45	558	558 .
60	Chevetogue . . . . .	626 15	915 05	112 .	1,651 20	1,485 25	846	846 .
61	Ciergnon . . . . .	459 27	566 50	78 18	905 95	812 .	520	250 .
62	Ciney . . . . .	9,509 09	12,109 10	5,922 75	25,540 92	22,765 08	3,751	3,751 .
63	Clermont . . . . .	1,129 91	1,815 95	514 45	3,458 52	3,106 51	975	975 .
64	Conneux . . . . .	594 51	928 85	87 55	1,410 71	1,267 29	550	550 .
65	Corennes . . . . .	561 54	560 05	95 38	814 77	751 89	595	595 .
66	Cornimont . . . . .	101 78	75 90	51 06	208 74	187 50	142	142 .
67	Corroy-le-Château . . . . .	811 65	1,529 25	152 25	2,284 15	2,031 77	916	916 .
68	Cortil-Wodon . . . . .	765 91	815 90	256 56	1,816 57	1,651 60	1,054	1,054 .
69	Courrière . . . . .	668 57	975 20	156 76	1,778 53	1,597 61	659	659 .
70	Coutisse . . . . .	679 14	620 15	259 34	1,558 65	1,582 11	806	806 .
71	Couvain . . . . .	4,591 07	6,124 20	2,760 66	13,585 95	12,024 23	2,595	2,595 .
72	Crupet . . . . .	805 55	668 85	295 51	1,767 51	1,587 70	645	645 .
73	Cul-des-Sarts . . . . .	1,504 21	1,785 40	968 74	4,058 58	3,645 55	1,267	1,267 .
74	Custinne . . . . .	408 10	199 21	117 05	724 36	650 67	455	455 .
75	Dailly . . . . .	589 54	576 55	135 07	1,100 76	988 78	554	554 .
76	Daussois . . . . .	775 50	855 62	514 56	1,911 48	1,745 98	688	688 .
77	Daussoulx . . . . .	247 45	210 82	79 25	546 52	490 95	460	460 .
78	Dave . . . . .	798 91	2,711 65	241 20	5,751 76	5,570 11	585	585 .
79	Denée . . . . .	1,788 71	2,834 54	548 45	4,971 68	4,465 95	764	764 .
80	Dhuy . . . . .	971 18	1,516 44	540 65	2,828 25	2,510 54	1,010	1,010 .
81	Dinant . . . . .	.	.	.	.	.	.	.
82	Dions (Les) . . . . .	225 16	298 65	142 71	664 52	596 92	298	298 .
83	Doische . . . . .	640 43	1,167 80	539 29	2,147 52	1,929 06	558	558 .
84	Dorinnes . . . . .	469 98	555 65	71 87	1,095 50	984 06	485	485 .
85	Dourbes . . . . .	578 13	675 89	428 85	1,680 85	1,509 86	591	591 .
86	Dréhance . . . . .	558 25	524 90	110 16	1,195 31	1,071 92	511	511 .
87	Durnal . . . . .	497 21	557 40	154 71	1,169 52	1,050 57	629	629 .
88	Eghezée . . . . .	1,139 18	1,716 45	538 74	3,391 57	3,049 07	785	785 .
89	Émines . . . . .	614 95	834 20	190 79	1,659 94	1,475 14	987	987 .

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quota-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement définitif de l'année 1880.	Quota-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES FÉVERTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE NAMUR (suite).

90	Emptinne (Ciney) . . .	872 76	1,275 20	204 67	2,550 65	2,111 51	661	661 *
91	Éprave . . . . .	400 42	726 05	169 51	1,585 98	1,245 *	420	420 *
92	Ernage . . . . .	625 35	688 81	204 55	1,516 51	1,562 24	851	851 *
93	Erpent . . . . .	686 21	1,019 68	100 79	1,806 68	1,622 89	569	569 *
94	Èvelette . . . . .	744 24	990 40	182 12	1,916 76	1,721 78	1,112	1,112 *
95	Évrehaille . . . . .	802 01	968 65	224 42	2 085 08	1,872 97	855	855 *
96	Fagnolle . . . . .	296 87	557 55	87 06	922 18	828 57	289	289 *
97	Falaën . . . . .	867 00	1,157 45	358 28	2,582 82	2,140 42	861	861 *
98	Falisolle . . . . .	2,018 45	2,051 68	924 91	4,995 04	4,486 91	1,699	1,699 *
99	Falmagne . . . . .	428 12	366 80	148 81	945 75	847 75	455	455 *
100	Falmignoul . . . . .	736 26	842 67	424 27	2,005 20	1,799 42	612	612 *
101	Felenne . . . . .	604 45	465 15	266 71	1,524 51	1,189 59	880	880 *
102	Feschaux . . . . .	258 16	255 95	96 56	588 47	528 60	465	465 *
103	Finneveaux . . . . .	214 34	232 05	74 75	521 14	468 15	276	276 *
104	Flavion . . . . .	880 95	1,244 55	345 15	2,470 45	2,219 14	990	990 *
105	Flawinne . . . . .	2,492 91	2,944 86	569 57	6,007 14	5,596 06	2,561	2,561 *
106	Florée . . . . .	768 25	1,221 52	151 59	2,121 56	1,905 56	521	521 *
107	Floreffe . . . . .	5,079 19	6,089 55	1,498 85	13,577 57	12,196 37	2,942	2,942 *
108	Florezennes . . . . .	5,831 87	6,585 35	1,955 55	12,168 77	10,950 88	2,471	2,471 *
109	Floriffoux . . . . .	650 58	1,115 48	161 70	1,927 76	1,751 65	617	617 *
110	Flostoy . . . . .	1,165 50	1,947 69	208 45	5,521 62	2,985 72	955	955 *
111	Focant . . . . .	270 90	268 10	74 37	615 37	550 97	416	416 *
112	Fontenelle . . . . .	196 77	298 25	72 95	567 97	510 20	197	197 *
113	Forville . . . . .	939 89	750 20	441 52	2,111 41	1,896 65	1,575	1,575 *
114	Fosses . . . . .	5,067 09	7,882 05	2,594 40	15,545 54	15,962 55	5,599	5,599 *
115	Foy-Notre-Dame . . .	326 83	598 70	52 70	778 25	699 07	280	280 *
116	Fraire-Fairoul . . . .	1,505 89	1,522 70	547 17	5,575 76	5,050 56	1,509	1,509 *
117	Franchimont . . . . .	505 66	277 70	194 70	776 06	607 11	554	554 *
118	Franc-Waret . . . . .	376 59	2,226 65	185 61	2,786 65	2,505 17	564	564 *
119	Franière . . . . .	590 45	845 65	147 56	1,581 66	1,420 77	591	591 *
120	Frasnes . . . . .	976 45	1,451 44	724 58	5,152 25	2,851 58	757	757 *
121	Fronville . . . . .	545 20	506 55	77 65	1,127 40	1,012 71	585	585 *
122	Furlooz . . . . .	292 02	175 95	53 06	451 95	387 99	258	258 *
125	Furnaux . . . . .	482 86	459 88	149 65	1,092 50	941 27	497	497 *

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement définitif de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE NAMUR (SUITE).

124	Gedinne . . . . .	845 67	1,462 95	741 55	3,050 15	2,739 90	710	710 .
125	Gebressée . . . . .	491 61	481 45	235 78	1,206 84	1,084 07	692	692 .
126	Gembloux . . . . .	"	"	"	"	"	"	"
127	Gérin . . . . .	565 57	557 60	79 52	780 49	701 10	397	597 .
128	Gesves . . . . .	1,981 56	2,288 48	626 84	4,896 88	4,598 74	2,045	2,045 .
129	Gimnée . . . . .	568 40	861 82	507 35	1,757 57	1,560 81	617	617 .
150	Gochenée . . . . .	586 26	508 69	121 85	1,016 80	915 36	440	440 .
131	Godinne . . . . .	551 75	354 45	144 83	1,051 05	944 11	555	535 .
152	Gonrioux . . . . .	740 18	1,297 85	442 55	2,480 56	2,228 04	1,064	1,064 .
155	Goesnes . . . . .	276 50	211 "	45 27	550 77	476 78	595	395 .
134	Gourdinne . . . . .	757 80	656 52	587 27	1,761 59	1,582 39	606	606 .
155	Graide . . . . .	456 47	412 80	220 75	1,089 "	979 11	714	714 .
136	Grand-Leez . . . . .	1,455 42	1,425 35	502 21	5,560 96	5,019 06	2,074	2,074 .
137	Grand-Manil . . . . .	792 26	785 35	193 66	1,769 27	1,589 29	755	755 .
158	Graux . . . . .	258 09	353 60	58 70	670 39	602 19	195	195 .
139	Gros-Fays . . . . .	312 90	291 70	115 59	718 19	645 15	581	581 .
140	Haillot . . . . .	762 79	798 55	275 69	1,857 05	1,650 16	1,140	1,140 .
141	Haltinne . . . . .	1,250 34	1,804 60	175 45	3,250 57	2,901 75	1,125	1,125 .
142	Hamois . . . . .	1,180 83	1,370 55	445 98	2,995 16	2,690 47	1,402	1,402 .
145	Ham-sur-Sambre . . . . .	2,168 55	2,372 25	636 32	5,177 10	4,650 45	2,045	2,045 .
144	Hanret . . . . .	864 45	1,121 75	522 66	2,508 84	2,075 97	1,040	1,040 .
145	Hansinelle . . . . .	1,192 17	1,281 90	701 81	3,175 88	2,852 81	846	846 .
146	Hanzinne . . . . .	908 25	1,054 65	515 99	2,258 89	2,029 10	728	728 .
147	Han-sur-Lesse . . . . .	470 26	608 95	154 78	1,215 99	1,090 59	488	488 .
148	Hastière-Lavaux . . . . .	1,237 32	1,408 60	675 37	3,321 29	2,985 45	708	708 .
149	Hastière-par-delà . . . . .	335 86	585 "	148 72	869 58	781 12	231	231 .
150	Haut-le-Wastia . . . . .	275 58	157 82	92 35	525 55	472 09	570	570 .
151	Havelange . . . . .	1,931 57	2,804 32	875 05	5,608 74	5,058 18	1,290	1,290 .
152	Heer . . . . .	592 27	807 50	151 61	1,551 58	1,375 60	517	517 .
153	Hemptinne (Éghezée) . . . . .	588 56	498 90	156 94	1,044 20	937 97	668	668 .
154	Hemptinne (Walcourt) . . . . .	241 64	250 40	44 26	556 50	481 74	328	328 .
155	Hermeton-sur-Biert . . . . .	715 16	1,144 90	504 82	2,162 88	1,942 86	771	771 .
156	Hermeton-sur-Meuse . . . . .	335 72	594 40	88 82	818 64	735 56	449	440 .
157	Heurc . . . . .	407 96	691 90	140 74	1,240 60	1,114 40	661	661 .

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quota-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	FONDS SPECIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION			Total.		POPULATION de droit de la commune d'après le recensement définitif de l'année 1880.	Quota-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIERS, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.				
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE NAMUR (SUITE).

158	Hingeon . . . . .	582 26	482 90	157 85	1,222 99	1,098 59	792	792 .
159	Hogne . . . . .	150 78	505 50	20 42	485 70	454 49	155	155 .
160	Honnay . . . . .	564 97	509 70	195 01	1,269 68	1,140 52	628	628 .
161	Houdrémont . . . . .	505 10	452 55	174 85	910 50	817 69	361	361 .
162	Hour . . . . .	504 56	552 40	112 06	949 02	852 48	678	678 .
165	Houx . . . . .	512 27	266 45	80 16	658 88	591 85	266	266 .
164	Houyet . . . . .	957 67	488 60	255 59	1,679 86	1,508 97	1,014	1,014 .
165	Hulsonniaux . . . . .	205 94	261 05	45 05	512 94	409 76	549	549 .
166	Isnes (Les) . . . . .	664 50	958 71	272 06	1,875 07	1,684 55	785	785 .
167	Jallet . . . . .	255 12	588 90	26 56	668 58	600 57	217	217 .
168	Jamagne . . . . .	599 91	544 20	147 71	1,091 82	980 75	388	388 .
169	Jambes . . . . .	7,185 89	10,540 97	1,917 52	19,412 58	17,464 57	2,982	2,982 .
170	Jamiolle . . . . .	159 60	201 07	42 50	405 17	562 15	129	129 .
171	Javingue-Sevry . . . . .	525 47	407 85	165 85	897 17	805 90	448	448 .
172	Jemelle . . . . .	2,354 45	2,850 40	50 14	5,695 97	5,114 74	1,668	1,668 .
175	Jemeppe . . . . .	2,079 65	2,7 6 94	954 .	5,770 57	5,185 55	2,467	2,467 .
174	Jeneffe . . . . .	218 96	285 88	96 49	599 55	558 56	587	587 .
175	Keumiée . . . . .	388 50	515 50	90 18	991 98	891 07	502	502 .
176	Laforêt . . . . .	211 12	168 15	65 94	445 21	599 92	241	241 .
177	Laneffe . . . . .	764 12	727 65	445 27	1,937 04	1,759 99	805	805 .
178	Lavaux-Sainte-Anne . . . . .	515 53	285 40	106 11	705 04	651 52	454	454 .
179	Leignon . . . . .	1,047 85	1,655 05	392 86	3,095 74	2,779 02	1,468	1,468 .
180	Lessive . . . . .	193 90	216 45	43 40	455 75	407 59	237	237 .
181	Lesve . . . . .	1,486 75	2,057 94	450 96	5,975 65	5,571 20	1,496	1,496 .
182	Leuze . . . . .	1,102 22	1,623 89	576 12	3,302 25	2,966 51	1,111	1,111 .
183	Liernu . . . . .	522 54	452 58	148 29	1,125 21	1,008 95	821	821 .
184	Ligny . . . . .	1,526 42	1,690 95	940 19	4,157 56	3,734 65	1,454	1,454 .
185	Lisogne . . . . .	559 53	594 50	146 57	1,500 25	1,167 98	794	794 .
186	Live-et-Brumagne . . . . .	585 84	569 05	95 76	848 65	762 51	447	447 .
187	Longchamps . . . . .	469 49	494 25	129 12	1,092 86	981 69	551	551 .
188	Lonzée . . . . .	1,048 46	1,050 88	312 64	2,411 98	2,166 61	1,501	1,501 .
189	Louette-Saint-Denis . . . . .	275 42	181 75	111 .	566 17	508 58	519	519 .
190	Louette-Saint-Pierre . . . . .	555 46	516 20	180 66	1,052 52	945 27	488	488 .
191	Loyers . . . . .	461 65	741 90	122 64	1,526 19	1,191 28	524	524 .

N.º d'ordre.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE NAMUR (SUITE).

192	Lustin . . . . .	925 05	1,195 20	385 20	2,505 54	2,248 86	1,318	1,318 »
193	Maffe. . . . .	452 60	489 45	169 62	1,111 74	998 65	587	587 »
194	Mailles. . . . .	850 01	1,316 70	187 89	2,354 60	2,115 07	844	844 »
195	Maizeret. . . . .	542 86	415 »	178 98	954 84	850 74	250	250 »
196	Malonne. . . . .	5,079 02	4,568 62	877 57	8,525 01	7,657 79	2,780	2,780 »
197	Malvoisin . . . . .	218 26	181 55	86 60	486 21	456 75	515	515 »
198	Marche-les-Dames. . .	1,195 99	1,208 05	402 16	2,804 20	2,518 94	975	975 »
199	Marchovelette . . . .	402 28	287 40	188 29	957 97	842 56	617	617 »
200	Mariembourg. . . . .	»	»	»	»	»	»	»
201	Martouzin-Neuville . .	188 57	169 50	47 45	405 50	564 07	255	255 »
202	Matagne-la-Grande . .	425 56	625 25	189 87	1,258 46	1,112 48	274	274 »
203	Matagne-la-Petite. . .	294 »	584 50	92 65	970 95	872 14	505	505 »
204	Nazée . . . . .	459 46	664 46	189 26	1,295 18	1,161 65	561	561 »
205	Mazy (Le). . . . .	1,015 70	1,555 29	551 50	5,102 29	2,786 71	647	647 »
206	Méan. . . . .	455 40	750 40	102 60	1,508 40	1,175 58	417	417 »
207	Méhaigne. . . . .	459 48	595 15	157 47	1,210 10	1,087 »	562	562 »
208	Membre. . . . .	144 06	128 20	51 46	505 72	272 85	205	205 »
209	Merlemont . . . . .	467 46	412 68	176 95	1,057 09	949 55	266	266 »
210	Mesnil (le). . . . .	261 52	551 15	111 56	704 25	652 57	469	469 »
211	Mesnil-Église . . . . .	258 16	191 55	55 76	505 27	452 07	520	520 »
212	Mesnil-Saint-Blaise . .	672 91	860 20	295 55	1,758 66	1,561 79	755	755 »
213	Mettet . . . . .	5,577 »	4,940 56	1,751 55	10,257 91	9,214 41	5,045	5,045 »
214	Neux. . . . .	1,041 18	1,551 90	515 54	2,888 62	2,594 78	1,524	1,524 »
215	Miécret. . . . .	598 50	549 58	171 84	919 52	825 98	704	704 »
216	Mohiville . . . . .	595 46	674 40	150 57	1,598 45	1,256 18	542	542 »
217	Moignelée. . . . .	987 28	1,116 20	465 90	2,569 47	2,508 09	951	951 »
218	Monceau . . . . .	169 54	150 50	55 75	575 59	557 58	547	547 »
219	Mont. . . . .	187 74	180 55	67 58	455 87	591 55	514	514 »
220	Mont-Gauthier. . . . .	454 84	597 80	101 65	954 29	859 25	752	752 »
221	Morialmé . . . . .	1,947 82	2,298 40	889 69	5,155 91	4,615 45	1,509	1,509 »
222	Mornimont . . . . .	1,207 29	944 71	212 18	2,564 18	2,125 68	584	584 »
223	Moustier . . . . .	4,265 21	5,044 22	1,158 44	8,445 87	7,586 70	1,084	1,084 »
224	Mouzaive . . . . .	65 56	54 80	20 82	119 18	107 05	116	116 »
225	Mozet. . . . .	2,486 12	2,089 40	706 68	6,182 20	5,555 53	2,266	2,266 »

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1889.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement légal de l'année 1881	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1889
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE NAMUR (SUITE).

226	Nafraiture . . . . .	282 52	319 05	99 83	701 43	650 09	557	557
227	Namèche . . . . .	1,065 68	1,065 75	444 15	2,575 58	2,315 54	850	850
228	Namur . . . . .	"	"	"	"	"	"	"
229	Naninne . . . . .	752 20	912 25	278 44	2,002 89	1,709 14	955	955
230	Naomé . . . . .	196 77	216 65	52 20	465 62	418 25	545	545
231	Natoye . . . . .	1,550 65	1,886 95	552 55	3,989 15	3,213 22	1,080	4,080
232	Netinne . . . . .	255 15	266 40	50 59	572 12	495 96	257	257
233	Neuville . . . . .	589 82	757 21	268 86	1,615 89	1,451 51	650	650
234	Nismes . . . . .	1,480 02	2,453 55	1,055 99	4,989 24	4,449 56	1,411	1,441
235	Nivelée . . . . .	95 38	108 54	27 20	229 12	205 81	101	101
236	Noisieux . . . . .	585 56	551 15	99 04	815 75	752 76	597	597
237	Noville-les-Bois . . . . .	965 95	911 55	588 77	2,266 05	2,055 55	1,575	1,575
238	Ohey . . . . .	1,166 55	1,916 15	405 98	3,488 68	3,155 70	1,117	1,117
239	Oignies . . . . .	886 76	891 15	460 04	2,237 95	2,010 29	1,555	1,555
240	Oisy . . . . .	275 10	500 05	114 74	689 89	619 71	285	285
241	Olloy . . . . .	1,160 74	892 75	618 35	2,671 84	2,409 04	1,099	1,099
242	Omezée . . . . .	121 17	227 55	45 75	394 27	352 57	158	158
243	Onhaye . . . . .	609 91	724 60	156 88	1,491 59	1,539 68	587	587
244	Onoz . . . . .	575 75	529 90	58 56	952 99	856 05	298	298
245	Orchimont . . . . .	265 76	299 10	115 18	678 04	659 06	456	456
246	Oret . . . . .	658 98	860 50	558 75	1,878 01	1,686 96	679	679
247	Patignies . . . . .	224 84	212 40	74 78	512 02	459 95	272	272
248	Perwez . . . . .	575 97	442 95	156 57	955 29	858 12	565	565
249	Pesches . . . . .	744 87	982 06	275 51	2,002 24	1,796 76	1,205	1,205
250	Pessoux . . . . .	557 60	877 70	145 09	1,578 48	1,417 01	772	772
251	Petigny . . . . .	685 69	799 92	299 75	1,784 56	1,566 01	821	821
252	Petite-Chapelle . . . . .	205 94	510	144 55	660 27	593 10	255	255
253	Petit-Fays . . . . .	129 92	169 90	42 50	342 52	307 49	255	255
254	Philippeville . . . . .	"	"	"	"	"	"	"
255	Pondrôme . . . . .	689 08	775 65	226 64	1,691 57	1,472 60	708	708
256	Pontillas . . . . .	555 20	258 45	81 58	675 25	604 75	487	487
257	Porcheresse . . . . .	277 62	501 40	64 02	703 64	652 09	350	350
258	Profondeville . . . . .	1,555 52	2,080 04	694 88	4,128 44	3,708 47	924	924
259	Pry . . . . .	676 76	666 15	221 62	1,564 55	1,405 38	625	625

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quote-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1890.	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1880, DE LA CONTRIBUTION					POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quote-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1890.
		FOUCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE NAMUR (SUITE).

260	Purnode . . . . .	332 20	533 50	145 60	829 45	745 07	350	350 .
261	Resteigne . . . . .	754 11	070 65	271 74	1,705 50	1,532 01	750	750 .
262	Rhisnes . . . . .	1,595 55	2,559 05	518 97	4,272 27	3,857 66	1,177	1,177 .
263	Rienne . . . . .	490 84	658 05	261 94	1,410 83	1,267 31	719	719 .
264	Rivière . . . . .	470 47	647 55	140 47	1,258 29	1,150 20	294	294 .
265	Rochefort . . . . .	4,844 77	5,767 90	1,610 07	12,222 74	10,970 56	2,607	2,607 .
266	Rognée . . . . .	459 55	754 45	255 58	1,409 58	1,266 22	414	414 .
267	Roly . . . . .	501 55	365 29	107 75	772 59	695 82	355	355 .
268	Romerée . . . . .	592 14	767 51	180 01	1,359 66	1,203 38	390	390 .
269	Rosée . . . . .	1,084 65	1,055 60	213 49	2,053 74	2,053 26	995	995 .
270	Roux . . . . .	654 27	1,260 59	245 46	2,140 12	1,959 50	625	625 .
271	Saint-Aubain . . . . .	975 60	824 15	298 50	1,996 14	1,795 08	768	768 .
272	Saint-Denis . . . . .	770 52	951 85	266 55	1,977 92	1,776 71	959	959 .
273	Saint-Gérard . . . . .	2,119 52	4,171 78	1,222 51	7,513 61	6,749 28	1,903	1,903 .
274	Saint-Germain . . . . .	497 65	632 21	161 17	1,291 01	1,159 68	517	517 .
275	Saint-Marc . . . . .	1,011 71	844 09	170 01	2,025 81	1,819 75	617	617 .
276	Saint-Martin . . . . .	443 45	624 60	187 98	1,256 03	1,128 26	608	608 .
277	Saint-Servais . . . . .	6,294 82	7,355 02	1,354 12	15,001 96	13,475 86	2,266	2,266 .
278	Samart . . . . .	211 33	253 80	69 22	514 35	462 03	198	198 .
279	Sart-Bernard . . . . .	405 20	420 46	100 66	924 32	850 29	555	555 .
280	Sart-Custinne . . . . .	275 42	140 10	82 69	496 21	445 78	298	298 .
281	Sart-en-Fagne . . . . .	175 42	189 65	86 50	451 57	405 45	253	253 .
282	Sart-Eustache . . . . .	388 50	1,456 45	118 50	1,963 45	1,765 71	504	504 .
283	Sart-Saint-Laurent . . . . .	"	"	"	"	"	"	"
284	Sautour . . . . .	353 64	359 70	100 06	795 40	712 69	430	430 .
285	Sauvenière . . . . .	1,487 56	1,907 00	457 64	3,952 09	3,460 25	1,250	1,250 .
286	Schaltin . . . . .	658 98	552 58	124 66	1,336 22	1,200 29	869	869 .
287	Sclayn . . . . .	1,825 59	2,480 43	709 79	5,015 61	4,505 59	1,953	1,953 .
288	Scy . . . . .	356 56	522 08	73 76	952 40	837 55	398	398 .
289	Senzeille . . . . .	865 62	1,215 06	376 07	2,456 75	2,206 83	843	843 .
290	Serinchamps . . . . .	998 90	1,075 20	209 34	2,283 44	2,051 16	1,077	1,077 .
291	Serville . . . . .	509 12	172 20	164 24	645 56	579 80	329	329 .
292	Silenrieux . . . . .	1,375 78	1,504 16	759 26	3,639 20	3,260 .	1,103	1,103 .
293	Sinsin . . . . .	565 68	415 85	115 06	894 59	803 50	529	529 .

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				Quoto-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1880.	FONDS SPÉCIAL.	
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION					POPULATION de droit de la commune d'après le recensement définitif de l'année 1880.	Quoto-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1880.
		FOUCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE NAMUR (SUITE).

294	Sombreffe . . . . .	3,622 08	4,456 40	1,850 70	9,929 18	8,919 12	2,610	2,610 "
295	Somme-Leuze . . . . .	416 36	275 70	112 59	804 45	722 61	596	596 "
296	Sommière . . . . .	342 09	237 13	115 03	695 13	624 45	473	473 "
297	Sonzée . . . . .	601 79	910 95	171 12	1,683 86	1,512 57	579	579 "
298	Sorée . . . . .	523 52	705 60	203 23	1,494 15	1,342 15	486	486 "
299	Sorinnes . . . . .	471 03	620 70	166 47	1,258 20	1,130 20	495	495 "
300	Sorinnes-la-Longue . .	351 08	607 43	96 71	1,055 84	948 45	424	424 "
301	Sosoye . . . . .	866 53	570 23	323 82	1,760 60	1,581 50	632	632 "
302	Soulme . . . . .	374 78	270 70	173 57	821 05	737 52	284	284 "
303	Soumois . . . . .	276 50	291 20	106 97	674 67	606 04	249	249 "
304	Sovet . . . . .	514 36	490 70	106 61	1,111 67	998 59	665	665 "
305	Soye . . . . .	606 27	920 76	106 04	1,633 07	1,466 94	839	839 "
306	Spontin . . . . .	701 42	1,418 90	245 56	2,455 88	2,206 05	494	494 "
307	Spy . . . . .	5,311 14	4,711 01	1,514 01	9,536 76	8,566 02	3,029	3,029 "
308	Stave . . . . .	797 72	905 "	227 88	1,928 60	1,732 41	769	769 "
309	Suarlée . . . . .	602 65	1,137 88	140 01	1,900 52	1,707 19	439	439 "
310	Surice . . . . .	1,760 46	2,648 59	893 74	5,311 59	4,771 26	1,246	1,246 "
311	Tamines . . . . .	4,600 68	5,547 69	1,988 39	12,136 96	10,902 31	2,860	2,860 "
312	Tarcienne . . . . .	588 70	593 05	160 46	1,342 21	1,205 66	665	665 "
313	Taviers . . . . .	612 85	859 75	272 05	1,744 65	1,567 17	826	826 "
314	Temploux . . . . .	1,397 20	2,376 12	533 10	4,306 42	3,868 34	1,510	1,510 "
315	Thon-Samson . . . . .	1,457 19	1,703 53	993 68	4,154 42	3,731 80	1,026	1,026 "
316	Thy-le-Baudhuin . . .	559 42	413 63	136 88	1,089 93	979 07	451	451 "
317	Thy-le-Château . . .	4,424 63	3,602 63	1,130 92	9,178 20	8,244 35	1,702	1,702 "
318	Thyne . . . . .	461 58	423 60	131 95	1,037 13	931 63	630	630 "
319	Tillier . . . . .	254 52	398 13	74 32	726 99	653 04	256	256 "
320	Tongrinne . . . . .	1,201 48	1,285 70	533 12	3,020 30	2,713 03	1,382	1,382 "
321	Treignes . . . . .	708 47	890 92	297 75	1,897 14	1,704 15	705	705 "
322	Upigny . . . . .	244 23	423 17	51 36	718 76	645 64	256	256 "
323	Vaucelle . . . . .	135 86	234 13	147 42	535 43	480 96	129	129 "
324	Vedrin . . . . .	1,486 10	1,078 20	371 49	2,935 79	2,637 14	1,069	1,069 "
325	Velaine . . . . .	2,369 91	2,747 70	992 88	6,280 40	5,641 00	2,375	2,375 "
326	Vencimont . . . . .	428 12	340 10	195 45	963 67	865 64	717	717 "
327	Vertée . . . . .	171 85	273 99	42 70	488 54	438 84	180	180 "

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	FONDS COMMUNAL.				FONDS SPÉCIAL.		
		PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION				Quoto-part de LA COMMUNE dans la répartition définitive de l'année 1889.	POPULATION de droit de la commune d'après le recensement décennal de l'année 1880.	Quoto-part de la commune dans la répartition définitive de l'année 1889.
		FONCIERS, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLES.	DES PATENTES.	Total.			
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## PROVINCE DE NAMUR (SUITE).

328	Yezin . . . . .	1,759 52	1,211 57	520 15	3,491 24	3,136 00	2,020	2,020 »
329	Yierves . . . . .	854 75	952 82	511 02	2,098 59	1,885 11	818	818 »
330	Villers-deux-Églises. .	409 43	458 68	176 07	1,044 18	937 96	412	412 »
331	Villers-en-Fagne . . .	177 66	171 40	52 02	401 07	561 08	204	204 »
332	Villers-le-Gambon. . .	457 94	650 70	252 66	1,341 30	1,204 85	405	405 »
335	Villers-lez-Heest . . .	445 97	689 90	77 88	1,213 75	1,090 28	509	509 »
334	Villers-sur-Lesse . . .	614 60	947 85	228 01	1,791 56	1,609 15	595	595 »
335	Vitrival . . . . .	735 91	1,164 50	257 99	2,158 40	1,920 86	955	955 »
336	Vodecée. . . . .	246 12	306 25	87 51	639 68	574 61	218	218 »
337	Vodelée. . . . .	506 04	542 90	115 05	765 97	686 25	248	248 »
338	Vogéné. . . . .	355 18	196 05	154 47	705 70	633 91	257	257 »
339	Vonêche. . . . .	770 14	1,223 85	160 17	2,154 16	1,955 02	812	812 »
340	Vresse . . . . .	145 74	109 45	90 50	345 49	310 55	162	162 »
341	Waillet. . . . .	229 95	490 55	55 70	756 20	679 27	268	268 »
342	Walcourt . . . . .	4,157 65	5,666 95	2,002 90	11,827 50	10,624 32	1,659	1,659 »
345	Wancennes . . . . .	258 72	326 85	59 10	624 67	561 12	258	258 »
344	Wanlin. . . . .	586 75	447 70	220 28	1,054 75	947 43	454	454 »
345	Warret-la-Chaussée. .	609 28	590 57	205 51	1,402 96	1,260 24	800	800 »
346	Warisoux. . . . .	461 02	540 72	275 06	1,276 80	1,146 92	658	658 »
347	Warnant . . . . .	1,102 78	902 55	706 02	2,711 15	2,435 55	605	605 »
348	Waulsort . . . . .	628 25	908 95	104 65	1,641 85	1,474 85	404	404 »
349	Wavreille. . . . .	504 50	414 45	82 85	801 80	720 25	457	457 »
350	Weillen. . . . .	525 04	555 17	140 02	1,198 25	1,076 54	341	341 »
351	Wépion. . . . .	1,849 55	3,105 11	599 25	5,551 67	4,807 26	1,545	1,545 »
352	Wierde. . . . .	844 90	1,239 65	220 55	2,304 86	2,070 59	762	762 »
353	Wiesmes . . . . .	205 77	115 40	59 90	379 07	340 51	244	244 »
354	Willerzie . . . . .	584 51	562 60	240 44	1,187 55	1,066 74	585	585 »
355	Winenne . . . . .	918 19	1,189 85	527 18	2,635 22	2,367 15	1,356	1,356 »
356	Yves-Gomezée. . . .	2,204 65	2,797 01	865 89	5,865 55	5,268 87	1,454	1,454 »
357	Yvoir. . . . .	1,829 58	2,251 05	1,050 65	5,131 98	4,609 92	869	869 »
	TOTAL POUR LA PROVINCE.	530,651 95	412,896 60	125,808 04	867,445 66	770,204 28	285,207	285,207 »

## ANNEXE D.

## État de la répartition du fonds communal

N° D'ORDRE.	COMMUNES.	PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION			
		FONCIÈRE sur les PROPRIÉTÉS BÂTIES seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES. ( <sup>1</sup> )	TOTAL.
1.	2.	3.	4.	5.	6.
1	Nieuport . . . . .	5,256 09	9,021 95	1,980 75	16,258 77
2	Termonde . . . . .	22,504 78	52,584 70	7,951 04	65,080 61
3	Bruges . . . . .	127,019 75	226,207 33	58,981 02	413,108 10
4	Lokeren . . . . .	27,479 97	39,954 65	15,656 49	83,071 11
5	Gand . . . . .	482,566 14	806,502 75	209,605 47	1,498,472 36
6	Hodimont . . . . .	18,429 58	9,892 50	5,740 28	32,062 14
7	Hasselt . . . . .	31,498 60	48,175 84	12,086 75	91,761 17
8	Saint-Nicolas . . . . .	47,515 95	69,787 39	28,806 54	146,109 66
9	Mons . . . . .	112,471 24	173,119 53	37,762 94	323,353 71
10	Tournai . . . . .	118,086 01	140,885 67	30,690 19	307,661 87
11	Arlon . . . . .	16,437 05	30,396 60	6,319 60	53,153 25
12	Malines . . . . .	100,971 "	181,900 45	42,012 95	324,884 40
13	Ypres . . . . .	58,086 65	73,249 58	14,476 81	125,813 04
14	Louvain . . . . .	119,030 17	205,526 43	53,745 95	376,300 53
15	Maeseyck . . . . .	5,067 37	7,908 45	2,954 85	15,910 67
16	Furnes . . . . .	10,674 58	19,508 62	3,409 28	33,592 48
17	Turnhout . . . . .	27,332 "	34,294 93	13,703 58	75,330 51
18	Audenarde . . . . .	13,404 86	21,856 62	5,552 02	40,813 50
19	Liège . . . . .	585,455 22	676,533 06	247,254 96	1,509,243 24
20	Lierre . . . . .	33,365 "	51,453 69	15,603 25	98,421 94
21	Poperinghe . . . . .	15,055 14	29,929 55	5,760 22	48,744 71
22	Diest . . . . .	17,055 71	26,231 27	6,336 16	49,623 14
23	La Bouverie . . . . .	6,060 18	8,592 62	2,605 43	17,258 23
24	Ostende . . . . .	81,054 61	116,489 25	25,160 35	222,704 21
25	Bruxelles . . . . .	1,258,121 55	1,925,033 75	338,300 91	3,521,465 21
26	Namur . . . . .	103,852 40	140,234 38	37,951 32	291,018 10
27	Tirlemont . . . . .	37,580 06	45,534 25	11,012 03	94,126 34
28	Verviers . . . . .	166,912 13	152,828 65	67,067 69	386,808 47
29	Philippeville . . . . .	2,632 49	4,853 71	1,129 72	8,615 92
30	Menin . . . . .	10,961 83	30,398 24	8,354 27	58,694 34
31	Ath . . . . .	22,163 68	32,937 75	8,008 20	63,109 61

pour l'année 1890. — Communes à octroi.

Revenu net des OCTROIS EN 1889. — Minimum, de QUOTE-PART des communes à octroi.	SOMMES revenant AUX COMMUNES dans la répartition au delà du minimum indiqué dans la colonne précédente.	QUOTE-PART  de  chaque commune	FONDS SPÉCIAL.		Observations.
			POPULATION de droit d'après le recensement décennal de 1880.	SOMMES revenant aux communes dans le fonds spécial.	
7.	8.	9.	10.	11.	12.
23,576 27	»	23,576 27	3,123	3,123 »	(1) Conformément au § 1 <sup>er</sup> de l'article 3 de la loi du 18 juillet 1880, ne sont pas comprises dans la 3 <sup>e</sup> colonne les cotisations des marchands ambulants, des bateliers, des sociétés anonymes, des assureurs belges et des assureurs étrangers, des sociétés en commandite par actions et des commis-voyageurs étrangers.
82,117 02	»	82,117 02	8,544	8,544 »	
445,684 61	»	445,684 61	44,501	44,501 »	
86,732 35	»	86,732 35	17,770	17,770 »	
1,549,051 »	»	1,549,051 »	151,431	151,431 »	
32,090 30	»	32,090 30	4,372	4,372 »	
91,105 80	»	91,105 80	12,192	12,192 »	
144,157 27	»	144,157 27	25,914	25,914 »	
517,815 50	»	517,815 50	24,040	24,040 »	
294,761 71	»	294,761 71	32,566	32,566 »	
50,914 47	»	50,914 47	7,149	7,149 »	
297,238 68	»	297,238 68	42,534	42,534 »	
114,011 23	»	114,011 23	15,753	15,753 »	
340,740 50	»	340,740 50	36,008	36,008 »	
14,180 65	111 48	14,292 13	4,354	4,354 »	
29,761 93	233 65	29,995 58	5,085	5,085 »	
64,000 »	2,767 39	67,667 39	16,670	16,670 »	
34,591 32	2,070 36	36,661 68	5,545	5,545 »	
1,267,362 98	88,350 11	1,355,713 00	123,151	123,151 »	
82,582 34	5,827 47	88,409 81	17,133	17,133 »	
40,336 63	3,449 45	43,786 08	11,007	11,007 »	
40,998 58	3,576 57	44,575 15	7,399	7,399 »	
14,192 35	1,510 26	15,502 61	6,177	6,177 »	
180,307 21	19,742 06	200,049 27	19,307	19,307 »	
2,865,166 07	300,072 53	3,163,238 60	162,498	162,498 »	
214,715 74	46,698 08	261,413 82	25,354	25,354 »	
70,034 07	14,517 12	84,551 19	13,931	13,931 »	
282,551 37	64,008 40	347,459 77	40,944	40,944 »	
6,242 72	1,496 73	7,739 45	1,466	1,466 »	
41,662 70	11,060 87	52,723 57	11,749	11,749 »	
44,795 98	11,895 70	56,689 68	9,301	9,301 »	

N° D'ORDRE.	COMMUNES	PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION			
		FONCIÈRE sur les PROPRIÉTÉS BÂTIES seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES. ( <sup>1</sup> )	TOTAL.
1.	2.	3.	4.	5.	6.
33	Dinant . . . . .	20,488 86	26,157 25	7,892 90	54,519 10
35	Frameries . . . . .	13,767 95	18,010 30	5,295 82	37,072 07
34	Huy . . . . .	41,707 19	48,568 42	18,025 05	108,101 56
35	Courtrai . . . . .	70,875 49	154,721 89	40,555 57	246,130 75
36	Saint-Trond . . . . .	22,729 14	35,885 40	8,544 13	67,158 73
57	Dixmude . . . . .	9,428 16	15,742 50	3,040 58	28,220 04
38	Alost . . . . .	48,212 22	65,177 57	24,771 41	141,161 *
59	Tongres . . . . .	18,100 11	29,054 92	7,252 12	54,086 45
40	Hérenthals . . . . .	6,590 *	8,908 50	2,855 43	18,355 93
41	Lessines . . . . .	12,555 06	16,882 20	6,427 12	35,864 38
42	Quaregnon . . . . .	20,951 70	23,025 74	7,250 69	50,828 13
43	Spa . . . . .	27,257 50	30,667 29	6,524 26	64,248 85
44	Grammont . . . . .	19,160 40	23,769 45	7,490 42	50,420 27
45	Stavelot . . . . .	7,108 94	9,351 56	5,350 44	21,880 94
46	Aerschot . . . . .	8,217 51	11,817 96	5,193 57	25,229 04
47	Nivelles . . . . .	27,777 96	37,828 17	9,176 36	74,782 49
48	Renaix . . . . .	24,161 76	34,564 46	11,779 69	70,505 91
49	Ninove . . . . .	11,425 37	16,623 25	5,254 75	33,281 37
50	Gheel . . . . .	9,615 *	20,800 90	5,902 59	34,518 29
51	Péruwelz . . . . .	19,248 18	22,292 92	7,875 38	49,414 48
52	Dour . . . . .	16,475 06	19,348 14	6,101 45	41,924 65
53	Anvers . . . . .	994,676 *	1,856,381 76	415,118 55	3,240,176 29
54	Mariembourg . . . . .	1,555 23	2,055 44	814 18	4,422 85
55	Charleroi . . . . .	78,774 71	90,028 86	26,759 52	195,563 09
56	Herve . . . . .	10,119 20	12,449 87	4,845 59	27,414 46
57	Wavre . . . . .	14,792 40	23,161 07	7,301 05	45,254 50
58	Rœulx . . . . .	1,926 74	8,013 13	1,653 85	14,593 72
59	Pâturages . . . . .	11,847 43	19,445 77	5,451 41	36,722 61
60	Jodoigne . . . . .	9,419 69	15,159 20	4,263 07	28,841 96
61	Leuze . . . . .	16,054 78	17,082 *	5,150 87	38,287 65
62-63	Basel . . . . .	2,510 34	5,585 55	971 52	9,067 21
	Steendorp . . . . .	2,685 13	2,820 86	1,851 06	7,357 05
64	Beaumont . . . . .	4,873 61	8,328 19	2,356 79	15,558 59
65	Hornu . . . . .	14,051 24	16,240 90	5,258 16	35,550 30
66	Gembloux . . . . .	8,356 60	11,882 35	4,025 64	24,264 59

Revenu net des OCTROIS EN 1859. — Minimum de QUOTE-PART des communes à octroi. 7.	SOMMES revenant AUX COMMUNES dans la répartition au delà du minimum indiqué dans la colonne précédente 8.	QUOTE-PART de chaque commune. 9.	FONDS SPÉCIAL.		Observations.  12.
			POPULATION de droit d'après le recensement décennal de 1880. 10.	SOMMES revenant aux communes dans le fonds spécial. 11.	
38,000 »	10,975 06	48,975 06	6,542	6,542 »	(1) Voir la note, page 514.
24,096 86	8,303 99	33,300 85	9,935	9,935 »	
72,242 06	24,862 70	97,104 76	12,496	12,496 »	
163,798 76	57,293 95	221,092 71	26,943	26,943 »	
44,489 »	15,857 90	60,320 90	11,542	11,542 »	
18,500 »	6,849 51	25,349 51	4,106	4,106 »	
92,492 99	34,508 18	126,801 17	20,679	20,679 »	
35,696 36	15,696 51	49,392 87	8,225	8,225 »	
11,118 41	5,368 44	16,486 85	4,838	4,838 »	
21,566 92	10,649 10	32,216 02	7,274	7,274 »	
27,659 42	17,998 14	45,657 56	12,406	12,406 »	
34,094 »	23,619 05	57,713 05	6,732	6,732 »	
26,725 »	18,566 19	45,291 19	9,395	9,395 »	
11,230 60	8,424 47	19,655 07	4,287	4,287 »	
11,515 51	9,350 52	20,866 03	5,378	5,378 »	
36,410 »	30,765 12	67,175 12	10,168	10,168 »	
32,102 62	31,230 96	65,333 58	14,370	14,370 »	
15,000 »	14,895 77	29,895 77	6,581	6,581 »	
14,822 54	16,004 67	30,827 21	10,468	10,468 »	
21,151 96	23,235 75	44,387 71	8,007	8,007 »	
17,664 55	19,995 25	37,659 80	10,165	10,165 »	
1,350,578 08	1,565,374 90	2,915,953 88	169,427	169,427 »	
1,790 01	2,182 92	3,972 93	803	803 »	
70,585 17	105,083 96	175,669 13	16,372	16,372 »	
9,651 88	14,975 80	24,625 68	4,616	4,616 »	
15,690 20	24,960 71	40,650 91	6,847	6,847 »	
4,990 »	8,119 15	13,109 15	2,744	2,744 »	
12,179 35	20,807 59	32,986 94	10,090	10,090 »	
9,494 35	16,413 60	25,907 95	4,308	4,308 »	
12,137 12	22,255 66	34,392 78	6,257	6,257 »	
3,044 13	9,691 37	8,144 83	2,958	2,958 »	
		6,590 67	2,678	2,678 »	
4,623 »	9,352 87	13,975 87	2,064	2,064 »	
8,746 09	21,373 29	30,119 38	8,306	8,306 »	
6,300 »	15,496 24	21,796 24	3,482	3,482 »	

N° D'ORDRE.	COMMUNES.	PRINCIPAL, POUR 1889, DE LA CONTRIBUTION			
		FONCIÈRE sur les PROPRIÉTÉS BATIES seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES, ( <sup>1</sup> )	TOTAL.
1.	2.	3.	4.	5.	6.
67	Engbien . . . . .	9,668 61	15,685 78	2,925 38	28,279 77
68	Soignies . . . . .	18,366 88	24,532 90	6,556 58	49,456 36
69	Binche . . . . .	22,537 35	28,813 96	6,998 07	58,149 38
70	Roulers . . . . .	34,045 80	48,771 45	16,221 19	99,036 42
71	Wasmes . . . . .	16,020 35	21,429 76	7,016 72	44,467 03
72	Tamise . . . . .	13,516 00	20,638 84	5,269 86	39,424 79
73	Blankenberghe . . . . .	18,682 65	32,322 80	5,666 36	56,671 81
74	Vilvorde . . . . .	19,143 74	29,301 97	6,380 85	54,826 54
75	Houillon . . . . .	3,310 86	5,272 05	1,859 79	10,423 50
76	Fontaine-l'Évêque . . . . .	11,651 71	14,955 10	4,246 85	30,851 66
77	Chimay . . . . .	8,552 46	12,824 90	3,864 74	25,242 10
78	Bastogne . . . . .	4,129 02	6,280 50	2,387 21	12,796 73
79-80	Jemappes . . . . .	21,185 64	23,979 40	7,121 89	52,286 93
	Flénu . . . . .	6,956 60	6,672 20	2,007 11	15,635 91
81	Eecloo . . . . .	12,873 35	22,412 33	6,746 44	42,032 12
	TOTAL . . . . .fr.	5,521,063 52	8,422,087 03	2,100,218 94	16,043,369 49

Revenu net des OCTROIS EN 1859. — Minimum de QUOTE-PART des communes à cet égard	SOMMES reçues AUX COMMUNES dans la répartition au delà du minimum indiqué dans la colonne précédente.	QUOTE-PART  de  chaque commune.	FONDS SPÉCIAL.		Observations.
			POPULATION de droit d'après le recensement décennal de 1850.	SOMMES reçues aux communes dans le fonds spécial.	
7.	8.	9.	10	11.	12.
7,500 -	18,102 96	25,402 96	4,044	4,044 *	(1) Voir la note, page 314.
12,500 »	51,907 57	44,407 57	8,144	8,144 »	
14,610 •	57,624 04	52,254 04	9,146	9,146 »	
24,749 »	64,212 78	88,961 78	17,210	17,210 »	
10,751 57	29,101 98	50,045 55	12,274	12,274 »	
8,666 91	26,747 53	35,414 24	9,943	9,943 »	
12,000 •	58,906 78	50,006 78	5,009	5,009 •	
9,948 46	50,500 76	49,249 22	8,202	8,202 »	
1,346 99	8,015 98	9,362 97	2,494	2,494 »	
5,455 »	24,258 25	27,715 23	5,005	5,005 »	
2,459 90	20,214 41	22,674 31	5,156	5,156 »	
1,246 86	10,248 10	11,494 96	2,848	2,848 •	
2,303 92	58,709 56	46,967 96	10,741	10,741 •	
		14,045 32	4,159	4,159 »	
1,540 •	56,416 54	37,756 54	10,741	10,741 »	
11,558,145 80	3,260,257 72	14,818,403 52	1,449,127	1,449,127 »	

## ANNEXE E.

## État récapitulatif, par province, de la répartition du fonds communal et fonds spécial de 1890.

NOMBRE.	NOMS DES PROVINCES.	PRINCIPAL, POUR 1880, DE LA CONTRIBUTION				Quota-part dans la répartition définitive de l'année 1890.	FONDS SPÉCIAL.	
		FONCIÈRE, sur les propriétés bâties seulement.	PERSONNELLE.	DES PATENTES. ( <sup>1</sup> )	Total.		POPULATION de droit d'après le recensement décennal de 1880.	QUOTE-PART dans la répartition du fonds spécial.
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.

## COMMUNES SANS OCTROI.

140	Anvers . . . . .	591,851	637,589 38	137,322 42	1,106,502 80	1,047,892 56	316,362	316,362 *
335	Brabant . . . . .	1,619,135 91	2,222,845 34	421,444 30	4,265,425 55	3,829,721 85	730,535	730,535 *
250	Flandre occidentale . . . . .	509,395 74	941,470 21	192,595 58	1,645,259 33	1,476,096 18	529,964	529,964 *
284	Flandre orientale . . . . .	552,617 02	998,074 79	218,025 84	1,709,018 25	1,589,062 07	615,267	615,267 *
417	Hainaut . . . . .	1,152,026 54	1,428,402 85	415,154 72	2,995,564 11	2,689,039 07	755,225	755,225 *
354	Liège . . . . .	591,521 58	655,298 54	259,806 48	1,484,429 40	1,335,425 47	467,157	467,157 *
206	Limbourg . . . . .	109,526 21	165,229 10	46,091 08	318,646 59	286,351 58	174,538	174,538 *
212	Luxembourg . . . . .	157,585 71	185,935 21	59,844 18	385,165 10	344,187 02	196,627	196,627 *
352	Namur . . . . .	350,651 93	412,896 69	123,898 04	867,446 66	779,204 28	285,207	285,207 *
2,512	TOTAUX . . . . .	5,505,115 24	7,043,541 91	1,852,860 44	14,889,517 59	13,374,857 88	4,070,882	4,070,882 *

## COMMUNES A OCTROI.

6	Anvers . . . . .	1,172,549 *	2,155,740 25	491,196 15	3,797,485 36	3,416,583 82	260,870	260,870 *
9	Brabant . . . . .	1,511,138 79	2,317,594 07	459,716 89	4,268,440 75	3,836,954 07	254,759	254,759 *
11	Flandre occidentale . . . . .	429,058 75	736,162 92	183,575 *	1,348,774 67	1,206,137 19	161,800	161,800 *
15	Flandre orientale . . . . .	728,074 34	1,165,058 11	331,844 51	2,224,776 06	2,251,947 11	266,549	266,549 *
23	Hainaut . . . . .	587,047 37	771,725 70	206,321 16	1,565,092 23	1,451,633 43	222,340	222,340 *
7	Liège . . . . .	855,079 54	940,001 15	554,588 07	2,149,759 66	1,934,361 70	196,578	196,578 *
4	Limbourg . . . . .	77,595 22	121,605 97	50,817 83	229,817 02	215,117 70	36,513	36,513 *
3	Luxembourg . . . . .	23,876 93	41,949 75	10,546 60	76,373 28	71,772 40	12,491	12,491 *
3	Namur . . . . .	136,865 58	194,163 15	51,815 85	382,840 56	343,895 50	37,447	37,447 *
81	TOTAUX . . . . .	5,521,065 52	8,422,087 03	2,100,218 94	16,043,369 49	14,818,405 52	1,449,127	1,449,127 *

## TOUTES LES COMMUNES DU ROYAUME.

152	Anvers . . . . .	1,584,400 *	2,771,129 61	628,518 55	4,964,048 16	4,464,476 18	577,232	577,232 *
342	Brabant . . . . .	3,150,274 70	4,540,439 41	861,161 19	8,531,875 30	7,666,676 52	985,274	985,274 *
250	Flandre occidentale . . . . .	958,454 49	1,677,635 15	575,966 58	2,992,034 *	2,772,233 57	691,764	691,764 *
297	Flandre orientale . . . . .	1,280,091 96	2,163,152 99	550,570 55	3,993,795 21	3,841,000 18	881,816	881,816 *
440	Hainaut . . . . .	1,759,075 91	2,220,126 55	619,455 88	4,558,656 34	4,140,672 50	977,565	977,565 *
541	Liège . . . . .	1,446,404 12	1,595,589 49	534,595 45	3,634,189 06	3,287,785 17	663,735	663,735 *
210	Limbourg . . . . .	186,721 43	284,835 07	76,908 91	548,465 41	501,340 28	210,851	210,851 *
213	Luxembourg . . . . .	161,262 64	227,884 96	70,599 78	459,538 38	413,050 42	209,118	209,118 *
357	Namur . . . . .	467,513 51	607,059 82	175,711 89	1,250,287 22	1,123,000 78	322,654	322,654 *
2,604	TOTAUX . . . . .	10,914,178 76	16,065,628 94	3,953,079 38	50,932,887 08	46,193,261 40	5,520,009	5,520,009 *

(1) Voir la note de la page 314.

ANNEXE F.

—

## RELEVÉ

*présentant le montant et l'emploi des revenus du fonds communal  
depuis sa création.*

—

(1860 à 1890.)

—

ANNÉES.	REVENU BRUT.	INDEMNITÉS pour les traitements d'attente.	FONDS DE RÉSERVE.			SOMME à répartir entre les communes. (TOTAL des col. 11, 12 et 13.)	MONTANT DES CONTRI (de l'année précé dente servant de base à la répartition du	
			Prélèvement sur le revenu du FONDS communal.	Retenue au profit du FONDS communal.	MONTANT au 31 décembre.		Communes à contri.	Communes sans contri.
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.
1860 (64 jours)	6,721,311 48	229,470 66	•	•	•	6,491,840 82	9,372,505 51	7,606,887 02
1861	15,233,370 37	380,637 55	•	•	•	14,872,932 82	9,475,462 60	7,694,848 32
1862	15,795,368 82	350,940 44	•	•	•	15,444,428 38	9,548,095 23	7,778,737 93
1863	16,337,282 51	176,727 04 (pour 201 jours)	(b) 184,796 98	•	(b) 184,796 98	15,995,757 39	9,624,334 03	7,884,542 44
1864	16,443,932 67	•	(b) 407,246 25	•	(b) 505,373 23	16,036,706 42	9,747,546 79	8,009,877 70
1865	17,322,980 27	•	(b) 429,791 61	•	(b) 1,050,252 34	16,895,188 66	9,887,509 53	8,140,614 33
1866	17,930,590 93	•	(b) 446,926 79	•	(b) 1,542,291 63	17,489,665 14	10,044,307 87	8,289,539 29
1867	18,378,368 34	•	(b) 452,712 87	•	(b) 2,052,440 67	17,925,633 47	10,157,882 75	8,436 136 19
1868	17,732,716 08	•	(b) 316,546 66	•	(b) 2,442,325 86	17,458,160 42	10,257,819 26	8,539,324 95
1869	19,089,221 58	•	(b) 474,660 60	•	(b) 3,000,685 23	18,614,360 98	10,812,311 85	9,014,288 88
1870	22,592,848 40	•	(b) 570,289 27 (e) 5,022,359 13	•	(b) 3,676,200 02 (e) 3,022,359 13	19,000,000 •	10,981,733 96	9,229,313 82
1871	18,946,640 94	•	(b) 462,239 78 •	(e) 1,465,590 84	(b) 4,304,711 03 (e) 3,120,446 46	19,950,000 •	11,184,146 16	9,421,868 47
1872	21,408,476 29	•	(b) 536,471 99 (f) 14,504 30	•	(b) 5,015,072 06 (e) 1,733,069 94	20,947,500 •	11,339,915 56	9,599,632 42
1873	23,439,041 46	•	(b) 592,105 92	•	(b) 5,779,313 22 (e) 1,797,087 79	22,866,935 54	11,740,338 24	9,944,378 33
1874	23,483,830 01	•	(b) 601,830 22 •	(e) 212,618 96	(b) 6,652,860 18 (e) 1,633,368 93	25,094,618 73	11,960,463 09	10,204,189 14
1875	25,045,770 08	•	(b) 637,711 37	•	(b) 7,376,708 99 (e) 1,721,906 98	24,408,039 41	12,311,321 30	10,399,386 27
1876	25,390,910 18	•	•	(b) 36,316 74 (e) 34,590 23	(b) 7,818,845 96 (e) 1,773,232 41	25,461,817 17	12,615,373 12	10,950,298 08
1877	24,703,442 34	•	•	(b) 38,861 33 (e) 1,913,782 36	(b) 8,107,166 14	26,658,086 03	12,944,498 58	11,333,960 63
1878	23,774,678 20	•	•	(b) 1,734,642 67	(b) 8,445,836 11	23,399,320 87	13,176,174 70	11,731,383 27
1879	25,790,268 96	•	•	(b) 86,139 07	(b) 7,106,619 44	25,876,408 03	15,481,300 89	12,137,082 38
1880	25,666,900 39	•	•	(b) 347,704 39	(b) 7,318,992 39	26,014,604 98	15,733,281 41	12,341,793 69
1881	26,815,063 48	•	(b) 675,071 76	•	(b) 7,978,433 33	26,139,993 72	14,029,309 04	12,643,833 81
1882	27,398,111 36	•	(b) 374,267 44	•	(b) 8,670,111 83	27,133,028 08	14,283,684 15	12,901,810 74
1883	27,398,111 36	•	•	(b) 205,783 06	8,809,736 06	27,603,894 62	14,343,934 87	13,161,309 15
1884	26,372,743 99	•	•	(b) 386,226 13	8,589,960 60	26,938,972 14	14,792,917 44	13,411,734 10
1885	29,331,848 33	•	(b) 111,304 63	•	9,077,321 64	29,240,343 70	15,213,302 45	13,894,033 73
1886	26,729,337 29	•	•	(b) 1,203,132 87	8,227,836 84	27,934,470 16	13,367,641 42	14,030,803 31
1887	28,381,430 96	•	(b) 336,768 96	•	9,276,234 33	28,044,662 •	15,488,302 76	14,219,830 80
1888	28,038,123 94	•	•	(b) 348,434 08	9,269,783 44	28,406,338 62	15,633,339 34	14,417,748 08
1889	26,883,762 67	•	•	(b) 1,242,800 92	8,430,766 99	28,128,363 39	15,833,373 17	14,633,301 36
1890	28,333,066 39	•	361,803 19	•	9,131,928 03	28,193,261 40	16,043,369 49	14,880,317 39

RUBIQUES (dente) fonds communal.	MONTANT DES SOMMES RÉPARTIES ENTRE			Mars le franc de la répartition annuelle.	NOMBRE de communes dont LA QUOTE-PART		Observations.
	les communes à octroi	les communes sans octroi.			est égale au revenu de l'octroi en 1859.	dépasse le revenu de l'octroi en 1859.	
TOTAL.	à litre de minimum.	proportionnellement au montant des contributions.					
10.	11.	12.	13.	14.	15.	16.	17.
16,970,482 55	5,164,588 35	52,177 25	1,295,275 22	(a) 0.5800764	69	9	N. B. Pour les 81 communes à octroi, le montant total du revenu net des octrois en 1859 s'élevait à fr 11,558,145 80.  (a) Pour la période qui s'est écoulée du 31 juillet au 31 décembre 1860, le marc le franc réel de la répartition a été de 0.170276648, qui correspond, pour une année entière, au chiffre de 0.38000764.  (b) Réserve ordinaire, article 2 de la loi du 20 décembre 1862 (Moniteur n° 357).
17,170,511 01	11,310,410 65	97,057 14	5,265,485 05	0.424572289	67	11	
17,520,851 16	11,485,775 51	158,586 56	5,820,068 51	0.19109101	65	15	
17,508,786 47	11,425,002 15	220,505 54	4,550,155 90	0.53175900	59	19	
17,757,424 49	11,109,511 95	256,296 81	4,391,097 66	0.51821032	58	20	
18,027,925 86	11,551,821 06	342,884 74	5,198,482 86	0.65858606	55	25	
18,555,847 16	11,275,048 95	459,917 80	(c) 5,754,891 50	0.69423556	49	29	
18,594,018 92	11,250,210 90	554,501 79	(d) 6,100,748 78	0.73028086	46	52	
18,797,544 21	11,292,715 50	454,088 34	5,709,567 38	0.66701921	50	28	
19,826,000 71	11,161,698 28	658,805 47	6,794,057 25	0.75569861	44	54	
20,211,067 78	9,765,006 89	2,086,462 55	7,147,650 58	0.77198762	41	57	
20,606,014 65	9,610,965 94	2,498,101 58	7,851,925 48	0.83148525	37	42	
20,959,565 98	9,486,458 24	2,892,205 80	8,568,855 96	0.89269568	33	46	
21,684,066 77	5,786,889 82	7,155,597 75	9,944,647 99	1.00098694	20	59	
22,164,652 25	8,664,256 54	4,520,604 17	10,100,778 04	0.98986592	22	57	
22,919,707 57	5,565,550 56	8,121,467 72	10,921,261 55	1.03056753	18	62	
23,565,872 10	5,565,550 56	8,545,598 97	11,550,887 84	1.05484680	18	62	
24,300,459 21	5,660,452 19	10,721,147 08	12,276,486 76	1.08106105	14	56	
24,927,759 97	5,551,158 01	8,451,894 31	11,706,288 55	0.99614548	17	63	
25,658,585 27	5,551,158 01	8,557,559 85	11,967,710 17	0.98442289	17	63	
26,077,075 10	5,551,158 01	8,649,418 58	12,014,048 59	0.97544429	17	63	
26,675,564 85	5,565,518 66	8,677,060 76	12,097,614 30	0.95679787	18	62	
27,187,494 89	5,595,552 19	10,872,001 94	12,665,475 95	0.98168180	15	68	
27,705,554 02	5,415,244 98	11,272,064 52	12,916,585 52	0.98158410	12	69	
28,204,671 54	5,770,166 15	10,617,246 26	12,571,559 75	0.93755386	14	67	
29,109,558 16	2,679,087 52	12,722,005 94	13,859,450 44	0.99606988	0	72	
29,427,446 95	5,420,425 63	11,354,472 95	15,150,571 58	0.93534757	13	68	
29,708,542 56	5,420,425 63	11,385,004 14	15,252,252 23	0.93054721	13	68	
50,055,507 60	5,415,244 98	11,555,299 99	15,548,013 65	0.93545382	12	69	
50,468,674 73	5,415,244 98	11,395,658 08	15,517,680 53	0.91009104	12	69	
50,952,887 08	5,869,996 71	10,948,406 81	15,374,857 88	0.89827242	14	67	

N. B. Pour les 81 communes à octroi, le montant total du revenu net des octrois en 1859 s'élevait à fr 11,558,145 80.

(a) Pour la période qui s'est écoulée du 31 juillet au 31 décembre 1860, le marc le franc réel de la répartition a été de 0.170276648, qui correspond, pour une année entière, au chiffre de 0.38000764.

(b) Réserve ordinaire, article 2 de la loi du 20 décembre 1862 (Moniteur n° 357).

(c) Par suite d'une erreur qui n'a été constatée dans la comptabilité d'un receveur que lorsque la répartition était terminée, une somme de 194 francs a été distribuée en trop entre les communes. Cette erreur a été régularisée par la déduction de 194 francs de la somme répartie en 1867.

(d) Voir le renvoi (c).

(e) Réserve extraordinaire, article 13 de la loi du 18 mai 1870 (Moniteur n° 137).

(f) Recette constatée après la répartition de 1872. Il a été tenu compte aux communes de la somme de fr. 14,504 50, lors de la répartition de 1873.